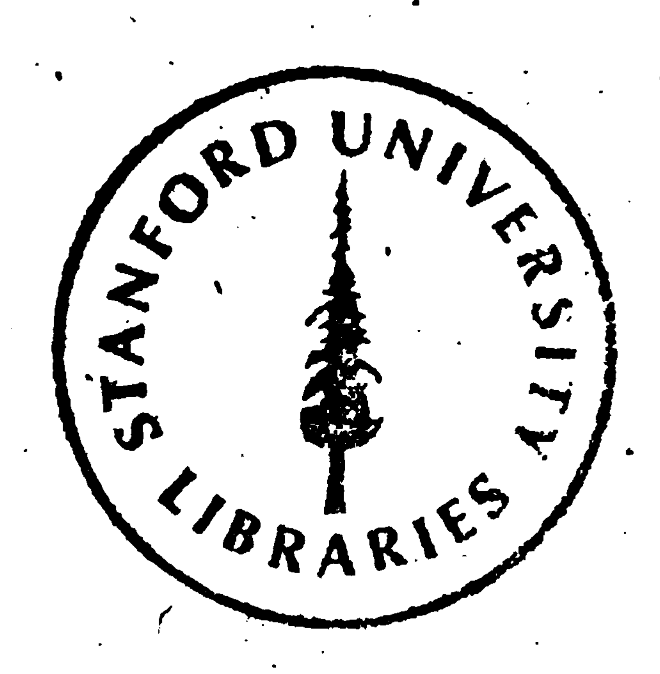

JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES

DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER.

TOME Ier.

DES

SCIENCES MILITAIRES

DES

ARMÉES DE TERRE ET DE MER,

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DES MINISTRES DE LA GUERRE ET DE LA MARINE ;

SOUS LA DIRECTION DU GÉNÉRAL D'ARTILLERIE GUILLAUME DE VAUDONCOURT, EX-DIRECTEUR DU DEPÔT DE LA GUERRE DU ROYAUME D'ITALIE.

Collaborateurs ; MM. le comte Daru, Pair de France, le baron Dupin, Membre de l'Institut ; le général comte de Ségur ; de Montgéry, capitaine de frégate ; le colonel Bory de Saint-Vincent ; Parisot, officier de Marine ; le général Lecouturier ; Chaput, capitaine du génie-maritime, Esneaux, homme de lettres ; Alexandre Meissas ; élève de l'école polytechnique ; le colonel Millet, Wallez, homme de lettres ; Rauch, officier du génie ; Chennechot, homme de lettres ; Estienne, médecin principal des armées, etc., etc.

PARIS,

AU BUREAU DU JOURNAL,

RUE TRAVERSIÈRE SAINT-HONORÉ, N°. 33.

1825.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME Ier. DU JOURNAL DES SCIENCES MILITAIRES.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

SCIENCES MILITAIRES

ET DES AUTEURS, OBSERVATEURS, OU RAPPORTEURS DE FAITS SCIENTIFIQUES; AVEC QUELQUES ADDITIONS ET CORRECTIONS.

A

Nota. Les noms d'auteurs, etc., sont imprimés en petites capitales. Pour les corrections, voyez le mot *Erreur*.

B.

C.

D.

E.

Lorsqu'un mot se trouve orthographié d'une façon dans le texte et d'une autre façon dans la table, c'est à celle-ci qu'il faut s'en rapporter. Par exemple: page 97, au lieu de bonne, lisez bonn, page 170, au lieu de dyssenterie lisez dysenterie; page 113 au lieu de Mastricht, lisez Maestricht; page 195, ligne 13, au lieu de succédées, lisez succédé. Page 571, ligne 2, au lieu de corporation, lisez coopération.

F.

K.

L.

M.

N.

Dans ses mémoires sur la guerre de 1809, M. le général Pelet rapporte que dès le début de sa carrière étonnante Napoléon disait : *La guerre est une affaire d'Etat.*

On lit aussi, dans les pensées du prisonnier de Sainte-Hélène, cette maxime :

« Des soldats braves mais sans expérience, sont dans la meilleure disposition pour battre l'ennemi. Ajoutez-y une ration d'eau-de-vie avant de les mener au feu, vous êtes sûr de votre fait ». Ed. 1820, pag. 43.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

X.

Y.

JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES

DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER.

THÉORIE.

MÉMOIRES

SUR DIFFÉRENTES PARTIES DE LA SCIENCE DE LA GUERRE.

PREMIER MÉMOIRE

SUR LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA SCIENCE DE LA GUERRE.

SECTION Ire.

COUP-D'ŒIL GÉNÉRAL HISTORIQUE SUR LA SCIENCE DE LA GUERRE.

Si tout le secret de la guerre consistait dans l'art de livrer et de gagner des batailles, et qu'il ne fût possible d'enchaîner la *victoire* qu'en multipliant les moyens de destruction et en augmentant l'effusion du sang, il est certain que la stratonomie (1) pourrait se contenter du nom d'art de la guerre, qu'on lui a donné jusqu'à nos jours. Son étude, bornée à un petit nombre de préceptes relatifs au choix des champs de bataille, à l'éta-

(1) Qu'on nous permette l'emploi de ce mot, dont nous ne nous sommes servi en cet endroit que pour éviter une cacophonie.

blissement des troupes sur le terrain où elles doivent combattre, aux manœuvres qui peuvent leur donner la victoire, et à celles qui doivent leur en assurer tous les avantages; son étude, dis-je, serait presque réduite à une routine mécanique, où l'expérience pratique pourrait remplacer l'intelligence, dont les fonctions se trouveraient resserrées dans un cercle peu étendu. Mais il n'en est pas ainsi, et l'art des batailles ne constitue qu'une partie, et peut-être la moins intéressante de la science de la guerre. Car une bataille ne doit être considérée que comme un appel à la force, lorsque les ressources de l'intelligence stratégique sont en défaut; c'est Alexandre tranchant le nœud gordien, dont il n'avait pas su démêler les contours. Loin donc de rester renfermée dans les bornes étroites qui marquaient son domaine aux temps de l'enfance des nations, la Guerre a suivi la marche de la civilisation des peuples, et les lumières produites par l'extension des connaissances humaines ont allumé et nourri le flambeau qui lui sert aujourd'hui de guide.

Non seulement la chaîne des préceptes, auxquels elle est soumise, a servi à assurer sa marche long-temps incertaine; mais ces préceptes mêmes, entièrement dirigés, sinon à empêcher, au moins à diminuer, autant qu'il est possible, la somme des maux que la guerre traîne toujours à sa suite, ont tourné au profit de l'humanité, et ont mérité, aux yeux mêmes des philosophes, le nom de science à celle de la guerre.

En effet cette science, en subordonnant les mouvemens des armées au calcul des chances qui doivent produire un résultat final et décisif, en les faisant dépendre des combinaisons intellectuelles de la stratégie, bien plus que des moyens mécaniques de la tactique, enseigne à obtenir, par les seules ressources du génie, des avantages que la bataille la plus sanglante ne peut presque jamais assurer. En prescrivant de coordonner toujours le placement et les mouvemens de ces armées avec les ressources qui doivent les alimenter, cette science nous apprend d'une part, à préserver les nôtres des désastres qui suivent le désordre, et, de l'autre, à épargner aux pays qu'atteint le fléau de la guerre, le double fléau de la dévastation.

Mais c'est surtout en ramenant la guerre à ses vrais principes, en établissant l'état défensif comme base absolue et unique de tout système de guerre, que cette science a le mieux mérité de l'humanité. D'un côté, ce principe fondamental, tendant à rendre chaque nation assez forte pour ne plus craindre les effets d'une invasion, tend également à diminuer le nombre des guerres. De l'autre côté, l'homme de guerre, considéré sous ce point de vue, cesse de n'être qu'un agent passif de destruction et de carnage; appelé à de plus nobles fonctions, il est le défenseur de sa patrie aux jours de danger, l'appui de son indépendance et de son existence politique, le soutien et le vengeur de ses droits.

La science de la guerre, dans son étendue actuelle, embrassant toutes les combinaisons de l'état défensif et offensif de chaque nation, comprend aussi toutes les connaissances qui doivent concourir à l'établissement de ses préceptes et à leur accomplissement. Les mathématiques en sont la première base, car la stratégie et la tactique en sont des applications directes. La science des fortifications lui est nécessaire pour l'organisation et le perfectionnement de la défense. Celle de l'artillerie lui sert, et pour cette même défense et pour la multiplication et l'appui des moyens d'attaque. Sur la géographie statistique et topographique reposent la science des marches et des mouvemens d'armée, et celle de les entretenir. L'administration économique et financière lui appartient, autant sous le rapport de la conservation des armées que de celle même des pays que ces armées occupent. La branche militaire de la constitution politique des états est la base fondamentale qui lui fournit ses premiers élémens physiques. Enfin la branche du droit des gens qui considère la guerre, est le lien qui unit ce dernier état à la civilisation et l'empêche de tomber dans la barbarie. C'est en considération de la vaste étendue des études qu'un stratégicien doit avoir faites, que le héros du dix-huitième siècle, le grand Frédéric, disait : que la guerre est une science pour les hommes de génie, un art pour les médiocres et un métier pour les ignorans.

Parmi les différentes sciences dont nous venons de faire

l'énumération, il en est qui sont fondamentales et préliminaires, telles sont les mathématiques et la géographie topographique et statistique, dont l'étude doit avoir précédé celle de la science de la guerre proprement dite.

D'autres sont accessoires ou collatérales, comme l'artillerie et la fortification ; l'étude de la science de la guerre en exige, il est vrai, une connaissance générale, peut-être même un peu approfondie, mais les détails ne sont indispensables qu'aux officiers dédiés spécialement à ces deux armes. La science de la guerre, telle que nous la considérerons, ne comprendra donc que les branches qui lui appartiennent en propre et qui la composent.

Avant cependant que d'exposer au lecteur les préceptes qui constituent la science de la guerre, et de développer les principes sur lesquels ces préceptes reposent, nous croyons utile de commencer par un examen rapide, 1° de ce que fut cette science chez les anciens; 2° de l'influence que l'invention de la poudre eut sur le système de guerre et sur les principes de la tactique ; 3° enfin des causes et des effets des changemens que la science de la guerre a éprouvés dans le dix-huitième siècle.

DE LA SCIENCE DE LA GUERRE CHEZ LES ANCIENS.

Les principes de la science de la guerre ont subi dans la suite des siècles des modifications successives, dépendantes du système politique et du degré de civilisation de chaque nation, qui s'est présentée comme guerrière, ou plutôt comme conquérante, dans les fastes de l'histoire; mais la plupart des différens systèmes de guerre qu'ont fait naître ces modifications nous sont inconnus. Le peu que nous savons des Egyptiens, des Assyriens, des Perses, les plus anciens conquérans connus, ne suffit pas pour nous donner une idée claire de leurs institutions militaires et de leur tactique. Ce que Xénophon, Hérodote et quelques autres historiens nous disent des premiers nous indique seule-

ment qu'elle se réduisait à former leurs armées en grandes masses, en carrés pleins, afin de renverser les lignes ennemies par leur propre poids. Avec un pareil système, il ne pouvait presque pas y avoir d'évolutions, et la stratégie devenait à peu près inutile. Les Perses, ainsi que tous les peuples orientaux, paraissent également n'avoir eu d'autre tactique que celle de se réunir en masses, par peuples, et même par bannière, ainsi que le font encore les Turcs. Le tableau que nous présente Xénophon, de la discipline et de la tactique introduite par Cyrus, nous en donne, à la vérité, une idée un peu différente. Mais la cyropédie n'est qu'un roman politique, et il vaut mieux s'en rapporter à ce qu'il dit lui-même dans la relation de la retraite des Dix-Mille et à la description d'Arrien, dans son histoire de l'expédition d'Alexandre. Les Carthaginois, qui occupent également une place dans les fastes militaires des nations, n'eurent aucun système réglé avant leurs guerres contre les Romains. Leurs troupes, presque toutes étrangères, suivaient chacune la tactique de son pays. Leurs expéditions ne se firent, dans les premiers temps, que contre des peuples à demi-sauvages, et les Syracusains, qui avaient adopté la tactique grecque, leur résistèrent, malgré la disproportion des forces. Après la bataille de Tunis, où Xantippe leur enseigna cette même tactique, ils la conservèrent et ne la quittèrent plus jusqu'à la chûte de leur empire.

Les Parthes ont joué un rôle brillant dans l'histoire militaire des Romains, mais il ne faut pas en conclure qu'ils dussent à leur génie militaire les succès qu'ils remportèrent sur Crassus. Les victoires de Lucullus et de Ventidius, la retraite même d'Antoine, prouvent que leur force était toute entière dans les plaines désertes qui les couvraient. Comme tous les peuples scythes, incapables de résister en face à l'ennemi, fuyant tout combat sérieux, ils le fatiguaient en le harcelant continuellement et l'obligeant à se tenir en masse.

Parmi les systèmes militaires des anciens, on n'en peut donc citer que deux qui méritent réellement ce nom, celui des Grecs et celui des Romains. Ces deux systèmes reposaient sur deux

principes absolument différens. Les premiers avaient adopté l'ordre profond, et leur élément était le carré de seize. Les autres, sans choisir un ordre tout-à-fait mince, avaient pris pour élément le carré long de douze de front sur dix au plus de profondeur. Les Grecs avaient préféré l'ordre solide et les Romains le mobile.

La tactique grecque était le résultat de l'expérience acquise par leurs plus grands généraux, dans leurs différentes guerres contre les peuples de l'Orient. Les grandes masses de ces derniers attaquaient avec une impétuosité qui, jointe à leur grande profondeur, leur donnait une force d'impulsion à laquelle des corps faibles n'auraient pu résister. La pratique prouva qu'il ne fallait pas moins de seize hommes de profondeur, en calculant même la supériorité des armes et de la discipline. Mais ces mêmes masses n'étaient imposantes que lorsqu'elles étaient réunies; aussitôt qu'elles étaient ouvertes, on pouvait les regarder comme dispersées. Cette raison fit passer sur la lenteur et la difficulté des mouvemens, et surtout des conversions des corps profonds. Les plaines de l'Asie étaient avantageuses à la phalange, et les victoires d'Alexandre fixèrent les Grecs à cette ordonnance, qui fut toujours victorieuse jusqu'à l'instant où il fallut l'employer contre les Romains. D'après l'ordonnance de la phalange, les manœuvres devaient se réduire à un petit nombre. La marche de front et celle de flanc étaient les seules dont on pût faire usage; les conversions étaient impossibles. La formation en colonne en avant se faisait en portant chaque section par le flanc sur le terrain qu'avait occupé la première. La colonne sur un flanc se formait d'après les mêmes principes que nos colonnes par pelotons en arrière.

Les Romains, au contraire, dont la tactique se forma dans leurs guerres avec les montagnards agiles et intelligens de l'Apennin, furent obligés d'adopter un principe opposé. Le pays coupé dans lequel ils faisaient la guerre, ne leur offrant presque jamais un champ de bataille étendu et uniforme, les obligea à adopter un ordre assez mobile pour pouvoir à chaque instant changer de forme, et dont chaque élément conservât avec la

mobilité la force d'inertie suffisante pour résister à un choc. Ne donnant jamais plus de dix rangs à leurs corps, l'élément de formation, le carré ne passait pas cent hommes, nombre assez maniable pour toutes les manœuvres qui demandent de la vélocité. Ils ne dépassèrent pas beaucoup ce nombre, car leurs manipules ou pelotons furent formés de cent vingt hommes. De cette manière toutes les manœuvres qui sont en usage chez nous pouvaient être employées par les Romains.

L'esprit systématique des Grecs, et leur goût prédominant pour les discussions scholastiques, avaient eu beaucoup de part au choix de leur système. Ces mêmes penchans firent que la phalange fut toujours leur ordre favori; après la translation de l'empire d'Orient à Constantinople, ils ramenèrent les légions romaines à cette forme, et éloignèrent la victoire de leurs drapeaux.

La constitution fondamentale de la république romaine et le caractère des Romains les rendaient tout-à-fait propres à la tactique qu'ils avaient adoptée. L'organisation primitive de l'état et celle de l'armée furent semblables. La même centurie qui avait voté aux comices se rendait en armes au Champ-de-Mars et retrouvait dans les enseignes de sa légion l'image de la tribu dont elle dépendait. La vivacité naturelle des Romains et leur intelligence, dirigée plus particulièrement vers la guerre, les rendaient susceptibles d'un mouvement et d'une détermination individuelle, il s'en suit donc que l'ordre mobile était celui qui leur convenait le mieux, et qu'il fut la principalecause de leurs victoires.

Je ne pousserai pas plus loin l'examen de ces deux systèmes, et je me contenterai de renvoyer le lecteur, qui désirerait plus de détails sur cet objet, à l'*Abrégé de tactique* qui suit mon *Histoire des campagnes d'Annibal*, je ne me serais même pas permis cette digression, si ce n'avait été pour prouver que, malgré les changemens qu'a éprouvé la science de la guerre, l'étude des anciens est toujours précieuse. Les principes qui les ont dirigés dans leur tactique ont servi à établir la nôtre. Quelques-unes des règles de tactique qui sont exposées dans Xénophon, Arrien, Polybe, César, Salluste, Tacite, etc., sont encore bonnes.

Les stratégiques le sont toutes; il suffit de les modifier à l'usage des armes à feu.

L'influence de l'invention de la poudre et des armes à feu sur la tactique a été successive, parce que leur usage a suivi la proportion de leur perfectionnement. Dans le dix-septième siècle, les armes à feu et celles de main étaient encore mêlées, et les règles de la tactique toutes différentes de ce qu'elles sont à présent, quoique déjà elles ne fussent plus les mêmes que dans les quinzième et seizième siècles. Mon intention n'est pas de donner une histoire détaillée de la tactique et des différens changemens qu'elle a éprouvés depuis l'époque la plus ancienne dont nous ayons connaissance; mais il ne sera pas hors de propos, pour le lecteur, que je lui présente un récit abrégé des différentes modifications qu'a éprouvé la tactique dans les siècles passés; modifications qui ont dépendu non-seulement du caractère et des habitudes nationales des différens peuples, mais encore des progrès de la culture morale et de la perfection des armes.

Dans les temps les plus reculés, les armes en usage étaient simples et en petit nombre; plus on se rapproche du berceau d'un peuple, moins on lui trouve de richesses de moyens. Sans nous arrêter à examiner quelles étaient alors ces armes, nous nous transporterons de suite aux époques les plus brillantes des Grecs et des Romains, à celle où leur premier système de tactique fut établi. Philippe, père d'Alexandre-le-Grand, en élevant le royaume de Macédoine au rang d'une puissance du premier ordre, posa les bases de la grandeur de son fils, et lui prépara les moyens d'étendre ses conquêtes. L'éducation militaire qu'il donna à ses sujets, et la nécessité où des guerres continuelles les mirent, d'avoir toujours des troupes sur pied, amenèrent une révolution importante dans le système de guerre; il fut le prêmier à avoir des armées permanentes, et son exemple fut suivi par ses successeurs. Dès-lors on put avoir un système régulier de tactique, et fixer l'organisation des troupes sur un pied invariable. Philippe conçut et créa la phalange qu'Alexandre ne fit que perfectionner. J'ai déjà développé plus

haut les principaux motifs qui engagèrent les Grecs à adopter un ordre aussi profond. Leurs vues se portaient naturellement sur les Perses, leurs ennemis irréconciliables, et dont les vexations envers les Grecs d'Asie excitaient des démêlés continuels. Les plaines découvertes de l'Asie donnaient aux Perses et aux autres barbares, leurs vassaux, la facilité de déployer leurs nombreuses armées sur un grand front dont ils occupaient l'étendue en masses informes et mal ordonnées. Pour disperser ces masses sans liaison, il suffisait de les percer et de les séparer; mais pour cela il fallait un corps assez profond pour que son choc eût un effet certain et d'un assez grand front pour que son passage formât une lacune étendue. Leur moindre élément, le carré, étant de seize fois seize, ou deux cent cinquante-six, la petite section, double du carré et premier élément de la colonne, fut de cinq cent douze, la grande section de mille vingt-quatre, la phalange simple de quatre mille quatre-vingt-seize; et l'armée d'infanterie pesante ou grande phalange de seize mille trois cent quatre-vingt-quatre. On voit que cette ordonnance, dont toutes les principales subdivisions étaient par quatre, était elle-même très-favorable à la formation des carrés vides, dont ils pouvaient avoir besoin de se servir, si l'ennemi, quoique renversé par le premier choc, cherchait à se rallier et à profiter de la supériorité du nombre. Leurs armes avaient été calculées d'après les mêmes principes. Le phalangite, destiné à combattre toujours en masse, et n'en venant jamais aux combats de main, n'avait pas besoin d'armes de jet, mais bien d'armes de longueur. Ses armes défensives devaient être suffisantes pour le parer d'un trait lancé de loin. Aussi ne lui donna-t-on pour se couvrir qu'un casque et un bouclier, dont la largeur réduite à celle de l'homme permettait aux phalangites de se serrer coude à coude et rendait le front de la phalange semblable à un mur d'airain. Ses armes offensives se réduisirent à une lance dont la longueur, étant portée jusqu'à vingt et même vingt-quatre pieds, il en résultait que l'ennemi avait cinq de ces armes à détruire ou à écarter avant que de pouvoir joindre corps à corps le premier rang.

Avant le siège de *Veies*, les Romains n'eurent pas d'armée permanente, aussi n'est-ce qu'après cette époque qu'il faut rapporter l'établissement de leur système de tactique. Il fut invariable jusqu'à Marius, et, quoique modifié dans les temps postérieurs, il servit toujours de base au système de guerre. J'ai exposé plus haut les motifs qui durent leur faire adopter dans l'origine un ordre plus mobile que profond et sans entrer dans le détail de leurs différentes dispositions, je me contente de renvoyer le lecteur à l'histoire des campagnes d'Annibal. Par la disposition ordinaire des manipules (*per spatiis*), après l'enchassement des Princes dans les Hastaires; le terme moyen de la profondeur de l'ordre de bataille était 12 1/2; mais la profondeur réelle était de 15, puisque les Triaires qui étaient sur cinq rangs, au lieu de dédoubler pour se placer tout le long et en arrière du dixième rang, se serraient seulement à l'endroit menacé. Nous n'avons qu'un seul exemple dans l'histoire qui nous présente un ordre de plus de 15 de profondeur. C'est celui de la bataille de Tunis, où Régulus plaça ses manipules l'un derrière l'autre et donna par-là 25 hommes de profondeur à son armée.

Tant que les armées peu nombreuses des Romains n'eurent à faire qu'aux armées faibles des peuples de l'Italie, dont la tactique était à-peu-près la même, la disposition par manipules resta sans modifications. Mais lorsque leurs guerres se firent contre des peuples plus puissans, et qui présentaient de grandes masses sur le champ de bataille, il leur fallut nécessairement y opposer des corps plus en état de donner et de recevoir un choc. Alors, sans se départir d'une ordonnance qui leur donnait la mobilité si nécessaire à leur caractère, ils se contentèrent de réunir en un seul corps, un élément ou manipule de chaque arme d'infanterie. Ce corps, qui prit le nom de *Cohorte*, devint la seconde division de la légion. Cependant l'ordre par cohortes ne fût pas l'ordre de bataille exclusif; ils se servirént aussi et assez souvent de celui par manipules. Il est même à remarquer que lorsqu'ils se mesurèrent avec les Grecs, ils crurent devoir à une ordonnance où tout était sacrifié à la solidité, en opposer

une qui avait la mobilité pour base. Ce furent les manipules qui attaquèrent les phalanges et les battirent toujours. Ce ne fut qu'après Marius que l'ordonnance par cohortes devint exclusive ; les manipules qu'on reconnaissait toujours dans les cohortes ne combattirent plus séparément.

Jusqu'à cette époque et même à peu près jusqu'aux temps de César, les machines de guerre, comme les balistes et les catapultes ne furent en usage que pour les siéges. Mais alors on s'en servit aussi dans les armées, et on connut des machines de siège et des machines légionnaires, comme nous avons de l'artillerie de siège et de campagne. De petites catapultes, des balistes montées sur des chariots légers, d'autres maniées par des hommes et connues sous les noms de *scorpions* et de *manubalistes* ou *arcobalistes* (arbalêtes) suivaient les armées et étaient mises en batterie, dans les endroits désignés par le général. Le premier exemple des batteries de machines à la suite des armées, qu'on trouve dans l'histoire, est tiré des commentaires de César (L. VIII.) Il est bien dommage qu'elle ne nous ait pas conservé les noms des deux soldats, qui à la bataille de Crémone, gagnée par les troupes de Vespasien sur celles de Vitellius, donnèrent le premier exemple d'une batterie de campagne prise sur l'ennemi.

Cette nouvelle révolution dans le système de guerre amena nécessairement une diminution dans la profondeur de l'ordre de bataille. Nous en trouvons des exemples nombreux dans les différentes guerres qui suivirent et sans en choisir de beaucoup postérieurs, je me contenterai de citer Titus, qui, dans la guerre contre les Juifs, réduisit ses cohortes à six rangs. Arrien, qui écrivait sous Adrien, dans le fragment qui nous reste de son expédition contre les *Alanes*, tout en voulant adopter une disposition plus capable de résister au premier choc de ces peuples, ne donna que huit rangs à son infanterie. M. de Folard qui a cherché à augmenter, d'une manière un peu hyperbolique, l'effet des machines de jet, pour prouver que ses colonnes ne doivent pas plus craindre le canon que la phalange ne craignait les balistes, aurait bien plutôt dû rechercher pourquoi, aussitôt

que les balistes parurent dans les armées, la profondeur des cohortes diminua. La tactique Romaine n'éprouva plus de changement jusqu'à Constantin; mais après cette époque son histoire est celle de sa décadence. Si quelques généraux d'un mérite supérieur donnèrent un éclat momentané aux armes romaines, elles n'en retombèrent que plus profondément dans la dégradation.

L'invasion des peuples demi-sauvages qui ravagèrent et renversèrent l'Empire Romain, amena l'anéantissement de tout système de tactique. La bataille des Champs Catalauniens, célèbre par la défaite d'Attila, est la dernière où l'on entende parler des légions Romaines.

INFLUENCE DE L'INVENTION DE LA POUDRE SUR LES PRINCIPES DE LA GUERRE ET LA TACTIQUE.

A l'époque de l'invention de la poudre, il n'y avait pas encore un système de tactique uniforme et réglé. L'infanterie, malgré la réputation que s'étaient acquise les archers anglais, était méprisée et ne prenait qu'une faible part aux batailles, dont la conduite et l'événement étaient entièrement remis à la cavalerie. Ce dernier corps était celui qui, en Europe constituait à proprement parler la nation. Mais sa manière de combattre, si elle n'excluait pas tout-à-fait la Tactique, la restreignait au moins beaucoup, et réduisait presque toutes les manœuvres à des mouvemens individuels. Ce n'est que dans le quinzième siècle que l'infanterie commença à se faire connaître. Les bandes suisses, espagnoles, italiennes et gasconnes, les lansquenets (landesknechte) de l'Allemagne se rendirent redoutables dans les armées et précédèrent l'infanterie française, qui, elle-même prit naissance au seizième siècle, des bandes noires du Piémont : c'est de ces bandes que sortirent les six grands vieux corps. A la même époque la gendarmerie noble céda une part de service de la cavalerie, qu'elle avait jusqu'alors exclusivement

remplie, aux cavaliers soldés, qui parurent alors aux armées. Les plus estimés dans ce temps étaient, parmi la cavalerie pesante, les Allemands, qu'on appelait par excellence les Reitres. (Reuters.) A la tête de la cavalerie légère étaient les Albanais ou Stratiotes Στρατιωται. Mais la composition des armées, formées en partie de compagnies d'ordonnance, dont le service était presque volontaire et en partie des bandes soldées, levées, exercées et vendues par des partisans ou *condottieri*, et licenciées à la paix, ne permettait pas encore à un système régulier de tactique de s'établir. L'usage des armes à feu était encore restreint à la moindre partie des troupes. Celles de main, réduites aux mousquets, aux arquebuses et, à d'informes pistolets étaient pesantes, d'une construction grossière, et les pierres à feu n'y étant pas encore adaptées, leur service était lent, incertain et sujet à beaucoup d'inconvéniens. Celles de longueur n'étaient pas moins informes. D'énormes canons portés par des affûts massifs et d'une mauvaise construction, se traînaient avec difficulté pour les sièges. Quelques-unes de ces pièces d'un calibre un peu moindre, cependant toujours beaucoup trop longues et trop pesantes, servaient dans les armées; mais la difficulté de les transporter en rendait l'usage peu fréquent et le service incertain.

Dans le seizième siècle, François Ier. ayant réuni sous ses drapeaux les bandes noires de l'Italie, et appelé à son service le fameux Pierre Navarro, songea le premier à donner une constitution fixe à son armée permanente. Sa première idée le porta, au moins quant au nom, vers la tactique des Romains. Les corps français qu'il forma furent appelés *Légion*; mais l'usage des armes à feu, qui devenait de jour en jour plus commun, ne pouvait pas s'accommoder avec ce système de formation, et cette institution n'eut pas de suite. Dans le dix-septième siècle, les guerres continuelles qui déchirèrent l'Europe, servirent à établir enfin un système organique de troupes et une tactique régulière d'évolutions. L'usage de la pique fut à la vérité conservé, mais cette arme fut mêlée avec le mousquet, devenu un peu plus commode à manier, et jusqu'à la fin du dix-septième siècle les deux-tiers

de l'infanterie eurent des mousquets. A mesure que l'usage des armes à feu s'établissait, la cavalerie renonçait aussi à celui des lances et des arbalêtes, et adoptait à leurs places les pistolets et les mousquetons ou petits mousquets. Alors la profondeur de l'ordre de bataille commença à diminuer; l'infanterie combattit sur six et sur quatre rangs, et la cavalerie sur quatre et puis sur trois. Gustave-Adolphe est l'auteur du premier système d'évolutions qui eût été mis en usage avec des armes à feu. En allégeant les canons de campagne, il leur donna la mobilité qu'ils ont conservée jusqu'à présent, et qui permet d'en multiplier le nombre et d'en généraliser l'emploi. Ce fut d'après cette institution, qui lui assurait une grande supériorité sur ses adversaires, qu'il régla ses ordres de bataille. On lui vit souvent faire usage des carrés et des colonnes, qu'il couvrait toujours par le feu d'une artillerie supérieure. C'est ce qui a fait venir à M. de Folard l'idée de s'en servir partout, sans réfléchir que Gustave-Adolphe n'employa les colonnes comme partie constituante de l'ordre de bataille, que parce que l'artillerie de ses ennemis n'était pas assez nombreuse ni assez perfectionnée, pour lui faire sentir le danger de placer une colonne ou un carré plein devant une batterie bien servie. D'après ce que je viens de dire on voit que ce n'est que du dix-septième siècle, que peuvent dater les ouvrages de tactique qui ont rapport à l'usage des armes à feu. Le dix-huitième siècle vit achever la révolution du système militaire. Le fusil à baïonnette ayant été adopté en France en 1703, la pique fut abolie dans toutes les troupes; l'infanterie fut rangée sur trois rangs et la cavalerie sur deux. Là commença la nouvelle tactique que les guerres successives ont perfectionnée.

Ce que j'ai exposé ci-dessus et la comparaison entre l'ordonnance des anciens et la nôtre, feront facilement saisir au lecteur les modifications qu'ont dû éprouver les évolutions et l'ordre de bataille. Le soldat ne combattant plus individuellement avec l'épée, la lance ou l'arc, n'a plus besoin d'autant d'espace entre les files. La nécessité de faire feu par plusieurs rangs à la fois, sans augmenter la longueur du fusil et le rendre incommode, a

obligé à rapprocher les rangs les uns des autres. Le choc d'un corps contre l'autre n'ayant plus lieu dans toute l'étendue d'une ligne, on a pu abandonner l'ordre profond, trop dangereux depuis que l'usage du canon s'est multiplié et on se contente de former sur les points où la force d'impulsion est nécessaire, des masses instantanées, des colonnes qui reprennent leur ordonnance étendue et peu profonde dès que le mouvement cesse. Voilà les principales modifications qu'a éprouvé l'ordre de bataille. Quant aux évolutions, elles ne durent pas en éprouver de moins fortes.

L'ordre profond à rangs et files ouvertes, ainsi qu'il était en usage chez les anciens, rendait les conversions dangereuses en présence de l'ennemi, et difficiles à exécuter. L'histoire nous rapporte que Scipion, dans la célèbre bataille d'Ilipa (1), ayant osé en présence de l'ennemi, étendre son front par ses ailes, en faisant faire à ses bataillons un demi-quart de conversion, ce qui ne s'était jamais fait avant lui, crut cependant devoir, à deux cents pas de la ligne ennemie, se remettre de front, par le demi-quart de conversion opposé. Les mouvemens de flanc avaient aussi leurs inconvéniens, par rapport à la différence que les anciens faisaient nécessairement entre le côté de la lance et celui du bouclier. Un mouvement par le flanc gauche pouvait se faire sans danger hors de la portée du trait; mais près de l'ennemi le soldat ayant le bouclier en dedans, aurait été trop découvert. Les formations en colonne n'étaient guères en usage qu'en marche, afin de ne pas faire une trop longue queue; en bataille ils se contentaient de faire serrer la seconde ligne sur la première.

D'un autre côté, le peu de front de leurs armées (2) rendaient les évolutions générales et surtout les mouvemens d'ailes beaucoup plus rapides. Le général placé au centre de son armée la voyait toute, et les ordres parvenus en peu de temps étaient exécutés avec plus de rapidité.

(1) Voy. l'*Histoire des campagnes d'Annibal.*

(2) Une armée de 40,000 hommes d'infanterie, chez les Romains, n'occupait que treize cent toises par manipules, ou douze cent toises en cohortes sur deux lignes.

Mais les changemens que l'invention et l'usage des armes à feu ont apportés dans la constitution militaire et dans la tactique, ne sont pas étendus sur la stratégie. Quelles que soient les armes qu'on donne aux troupes, leur influence cesse hors du cercle, dans lequel leur effet se fait sentir. Aussi je ne crois pas qu'il soit nécessaire de prouver au lecteur par une dissertation particulière, que si les Alexandre, les Annibal, les Scipion et les César revenaient sur la terre, ils n'auraient besoin que de s'instruire de la qualité, de l'usage et de l'effet des nouvelles armes, pour redevenir aussi grands capitaines qu'ils l'étaient dans leur siècle.

CAUSES ET EFFETS DES CHANGEMENS QU'A ÉPROUVÉ LA SCIENCE DE LA GUERRE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Les événemens extraordinaires nés à la fin du siècle dernier furent la cause immédiate d'une révolution totale dans la partie stratégique du système de guerre en général. La lutte d'un peuple attaqué par des voisins aguerris et qui n'était guidé dans sa résistance que par l'élan de son courage et par le génie de ses chefs; la lutte de ce peuple, dis-je, présentant des circonstances inconnues jusqu'alors, a dû nécessairement obliger les assaillans même à changer de système. Mais ce changement fut successif; n'étant pas le fruit de la conception d'un esprit supérieur, mais l'effet des circonstances et le résultat d'une heureuse expérience, il suivit une marche progressive et assez lente, et pour le saisir, il faut franchir les dernières années du dix-huitième siècle et comparer les deux extrêmes d'un espace d'environ quarante ans. Autrefois, dans une armée, tout était subordonné aux lois générales de la tactique; les mouvemens de chaque corps, ceux même de chaque individu étaient calculés : rien ne se faisait qu'avec la lenteur et l'apparat qu'entraîne nécessairement un système absolument méthodique. Un

camp ne s'occupait qu'après avoir été reconnu et que le terrain choisi était couvert par les troupes légères; l'armée en y arrivant n'avait qu'à dresser ses tentes, dont l'emplacement était déjà marqué par les fourriers. Une bataille était une opération prévue d'avance et connue quelques jours avant qu'elle n'ait lieu, chaque brigade, chaque régiment même y conservait son rang de bataille, la totalité de l'armée ne faisait qu'un seul corps dans lequel les officiers-généraux n'avaient pas de commandement fixe.

Au contraire, les circonstances mêmes qui ont amené les guerres qui virent terminer le dix-huitième siècle, rejettaient toute méthode lente et uniforme. L'esprit national et le danger pressant qui obligeaient à courir aux armes, l'élan donné aux peuples avaient entièrement changé le cours des idées. Les chefs ne pouvaient plus se servir du soldat comme homme-machine, sans risquer de devenir les victimes de l'enthousiasme régnant, ou de détruire cet enthousiasme, ce qui aurait encore été bien plus dangereux. Le soldat obligé de combattre, peu de jours après avoir quitté les foyers paternels, ne pouvait pas avoir cette habitude d'exercice, qui lui avait jusqu'alors été exclusivement demandée. Trop jeune sous les drapeaux pour avoir acquis le mouvement machinal qui, dans le soldat comme dans une montre, tenait lieu de raisonnement, il lui fallut chercher à y suppléer par l'intelligence, le courage et la mobilité. Il ne resta donc aux chefs des armées d'autre parti à prendre que celui de se servir avec le plus d'avantage possible, des moyens qu'ils avaient entre les mains. Les bases disciplinaires et fondamentales de l'ancienne tactique qui s'étaient conservées, les aidèrent et en se contentant de diriger l'élan des troupes et de guider l'intelligence par l'expérience, ils atteignirent leur but.

Les opérations de la guerre changèrent de face; l'impossibilité de fournir aux troupes plus que leurs plus pressans besoins, c'est-à-dire la nourriture journalière et les munitions, fit disparaître les tentes et les grands magasins fixes. Les fournitures faites d'abord par les citoyens aux défenseurs de leur pays furent ensuite exigées des habitans des pays ennemis. Il en résulta que

les armées vivant toujours des ressources des provinces qu'elles occupaient, purent faire des mouvemens plus rapides. Les camps n'étant plus, comme autrefois des villes ambulantes, traînant à leur suite d'innombrables bagages et le soldat bivouaquant ou se baraquant où il se trouvait, la mobilité des armées fut doublement augmentée. Le cercle d'opérations s'étendit; les armées dans leurs marches et dans leurs campemens cessèrent d'être un corps indivisible, toujours sous l'œil du général; le général lui-même fut forcé de subdiviser ses fonctions et d'assigner à chaque section de son armée un nombre fixe d'officiers-généraux, qui devaient en diriger le détail sous ses ordres.

La conséquence de cette organisation fut que le général d'armée, débarrassé d'une foule de détails purement tactiques, fut tout-à-fait rendu à la stratégie, et au lieu d'avoir à commander vingt brigades de trois ou quatre bataillons, n'eut plus que quatre ou cinq divisions. Dès que les armées purent occuper un grand espace, couvert par des corps détachés, quoique appartenant à un grand tout, la guerre se fit géographiquement et statistiquement; les opérations stratégiques, appelées jusqu'alors guerre de postes, prirent la place des batailles, devenues beaucoup moins fréquentes, en comparaison des mouvemens des armées. Les batailles générales devinrent la ressource des généraux dont la stratégie se trouvait en défaut, et qui ne croyaient plus pouvoir résister à leur ennemi, si ce n'est en lui opposant la masse de leurs forces. Le but des généraux fut de n'y forcer leurs adversaires qu'après s'être assuré une supériorité stratégique qui leur en garantît l'avantage. Aussi presque toutes les grandes batailles furent décisives.

C'est le résultat de toutes ces combinaisons qui a raccourci la durée des guerres actuelles, en même temps qu'il les a rendues moins sanglantes. Un autre motif s'y joint encore. La guerre générale, allumée en 1792, se fit peu après de part et d'autre avec le développement total des forces militaires. Depuis ce temps, il semble que les guerres aient conservé le caractère invaseur de la première, et les armées sont beaucoup plus fortes qu'elles ne l'étaient il y a un demi-siècle. Il s'en suit donc naturellement qu'el-

les trouvent plus de difficultés à s'entretenir, et qu'on doit chercher à amener le plus rapidement possible un résultat définitif.

Ce que je viens de dire fera aisément concevoir au lecteur la liaison qui doit exister entre le caractère d'un peuple ou plutôt la culture morale de ses soldats et son système de guerre. Si le soldat est en état de concevoir et d'agir par lui-même, rien n'est plus aisé que de l'habituer à un système de guerre qui ait la mobilité pour base, et où souvent de petits corps se trouvent dans le cas d'agir séparément. Le soldat qui a acquis l'expérience de quelques campagnes saisit rapidement l'ensemble de sa situation et les avantages qu'il peut espérer; accoutumé à se décider sur-le-champ, et à profiter de l'occasion qui se présente, il ne la laisse pas échapper, et presque toujours la victoire couronne ses entreprises. Si, au contraire, le soldat est retenu dans la classe des machines, et qu'il n'ait point appris, ou ne soit pas capable d'agir sans être poussé par une force motrice, c'est en vain que les chances les plus favorables se présenteront à lui; la pesanteur résultante de son inertie morale et son indécision habituelle les laisseront toutes échapper. Incapable de soutenir la guerre stratégique, il ne pourra être employé que dans les opérations où la force d'inertie, la liaison des parties et le choc des masses peuvent suffire. Voilà pourquoi je ne crains pas de dire que la culture morale du soldat est une des premières bases d'un bon système de guerre. Le tableau comparatif que j'ai présenté, du système actuel et de l'ancien, me semble suffisant pour prouver que s'il a pu être permis aux tacticiens du siècle passé de traiter le soldat en homme machine, c'est avec bien plus de raison que je lui assigne un rang supérieur.

J'ai déjà dit que le nouveau système de guerre n'étant pas le résultat d'une conception qui le produisit tout d'un coup, mais la conséquence de la combinaison de circonstances extraordinaires ne s'était développé que successivement. Les règles sur lesquelles il est fondé sont le produit de la pratique et de l'expérience, et le fruit des réflexions nées de l'une et de l'autre. Il est donc évident qu'il n'a pas pu être décrit dès son origine, et qu'il

n'y a pas même long-temps qu'on peut le regarder comme complètement établi et basé sur des règles fixes.

Au milieu de son exécution pratique, et de l'incertitude où l'on était encore sur les véritables préceptes qui le constituent, M. de Bulow fut le premier qui essaya de les découvrir et de les fixer, en s'éclairant du flambeau de l'analyse. Son excellent ouvrage de l'*Esprit du système de guerre moderne*, a déterminé la direction de nos idées et de nos recherches, et a ouvert une nouvelle carrière. En rétablissant des définitions tombées en désuétude, ou confondues les unes avec les autres, en séparant la partie intellectuelle de la partie mécanique, la théorie de la pratique; en un mot la *science stratégique de l'art tactique*, il nous a donné le fil que nous devons suivre pour établir une chaîne de préceptes liés les uns aux autres et qui forment le cadre du système de guerre.

Avant lui, le maréchal de Saxe, analysant les savantes campagnes de Turenne, Montecuculli, etc., avait travaillé à établir les préceptes de la guerre de postes et de positions. Cette espèce de guerre appartient à la stratégie, mais ne la constitue pas en entier. M. de Guibert, par ses derniers ouvrages, nous avait fait concevoir l'espérance d'obtenir de lui un traité élémentaire complet, capable de remplacer des livres purement tactiques qui ne peuvent plus servir.

M. de Jomini a publié depuis un traité des grandes opérations de la guerre; mais cet ouvrage a été écrit dans l'intention bien prononcée d'établir un parallèle entre Frédéric II et Napoléon, et de le présenter à l'avantage du dernier. On conçoit donc facilement qu'un but semblable a dû empêcher l'ouvrage d'atteindre parfaitement celui que son titre annonce. Plusieurs stratégiciens allemands accusent M. de Jomini de manquer de méthode, de se contredire quelquefois et de méconnaître les notions géométriques qui s'appliquent à la science de la guerre. Une seule citation suffira pour faire voir qu'un au moins de ces reproches ne laisse pas que d'être fondé. M. de Jomini dit que « les trois » grandes lignes d'opérations de la France contre l'Autriche » sont : l'Italie à droite, la Suisse et le Tyrol au centre, l'Al-

» lemagne à gauche; ce sont les lignes d'opérations appelées » *territoriales* ou *matérielles*.... » Il est pénible pour un lecteur accoutumé à la précision mathématique, d'entendre appeler *lignes* des pays entiers étendus en surface et coupés par des routes qui elles-mêmes sont des lignes. On se demande ce que c'est que des lignes matérielles, et pourquoi les surfaces que M. de Jomini appelle lignes sont plus territoriales que les lignes formées par des fleuves ou des grandes communications. Je ne pousserai pas plus loin l'examen des auteurs qui ont écrit sur la science de la guerre après M. de Bulow.

Les préceptes de la stratégie et de la tactique, tous les élémens d'un cours complet de la science militaire, existent tant dans ce dernier auteur que dans ceux qui ont écrit après lui. On retrouve encore ces préceptes dans un examen réfléchi des campagnes qui ont eu lieu depuis 1792; mais il résulte de cette dispersion même, que pour les étudier et en saisir l'enchaînement, il faut avoir un grand nombre d'ouvrages à sa disposition et se livrer à un travail pénible de comparaison et d'analyse. C'est assez indiquer combien il doit être utile et même nécessaire de réunir tous les principes fondamentaux de la science de la guerre, et les règles qui en dérivent, dans un seul cours, où les militaires qui désirent s'instruire trouvent dans leur ordre et leur enchaînement naturel les préceptes qui doivent diriger l'ensemble de leur conduite dans les differens cas où ils peuvent se trouver.

SECTION II.

DE LA SCIENCE DE LA GUERRE EN GÉNÉRAL.

La science de la guerre, envisagée sous un point de vue général, comprend toutes les combinaisons qui ont rapport au système soit offensif, soit défensif, selon lequel une nation peut

et doit faire la guerre à une autre ; il résulte de là que c'est elle qui doit fixer les principes généraux du système militaire de chaque nation, en déterminer les élémens et en diriger l'emploi. Cette dernière fonction constitue ce qu'on appelle proprement le système de guerre, et varie selon la nature de la guerre, la configuration de son théâtre et même l'organisation politique du pays qui la fait, et ses ressources de tout genre. Ces différentes combinaisons peuvent varier à l'infini dans leur détail ; ce sont même ces variations qui produisent les modifications partielles que le général en chef est souvent obligé de faire au système total, dont les bases en grand ont été déterminées sur l'ensemble des circonstances qui le composent. Cette variété dans les modifications ne doit pas cependant empêcher de concevoir un plan général et d'en faire le cadre, en dedans duquel on doit agir. Elles peuvent en effet être classées, et leur classification est assez marquée pour qu'elle puisse servir utilement au but qu'on se propose en fixant le système militaire d'où dérive le système de guerre.

On peut concevoir les causes modificatives du système militaire et du système de guerre d'une nation, comme renfermées dans les limites extrêmes que présente la classification suivante.

Relativement au système militaire, et sous le rapport politique, le pays peut être maritime et continental, commerçant ou agricole, avoir le moyen de former une armée absolument nationale, ou être réduit à une force composée de mercenaires ou nationaux ou étrangers. Sous le rapport statistique et topographique, le pays est défendu par des frontières naturelles, ou il est réduit à en établir d'artificielles ; il est coupé de montagnes, de rivières ; il contient des grandes plaines ou il en manque ; les montagnes ou rivières qui le coupent sont parallèles ou transversales au système de défense et d'attaque ; le pays est populeux ou la population y est rare ; il est fertile ou stérile, relativement aux différens élémens du système militaire.

Le système de guerre qui naît des circonstances que je viens d'indiquer n'est que de deux espèces, offensif ou défensif.

Cette classification suffit pour démontrer la possibilité de dé-

terminer les principes généraux qui doivent régler l'ensemble de la conduite du général en chef. Je dis l'ensemble de sa conduite, car les nombreuses modifications dont est susceptible le cadre général que je viens de tracer, démontrent suffisamment l'impossibilité de les prévoir toutes d'avance autrement que par classes. Outre celles qui naissent de causes appartenantes à notre système militaire, et qui sont par cela à peu près dans nos mains, il en est d'autres qui dépendent de notre adversaire. C'est surtout lorsque nous en serons aux mouvemens stratégiques que le lecteur pourra en juger. Il est donc vrai de dire que les préceptes dérivans des principes généraux, et qu'on doit regarder comme invariables, ne peuvent fixer que l'ensemble de la conduite du chef suprême militaire, selon la classification du cas où il se trouve; cette même conduite dans les différentes modifications de détail où il se rencontrera, soit qu'il les ait fait naître, soit qu'elles viennent de son adversaire, donne la mesure de son génie.

Nous allons maintenant examiner un peu plus en détail la classification que j'ai indiquée ci-dessus, des différentes positions politiques ou géographiques où peut se trouver un pays, afin d'en déduire ses principes généraux du système militaire qu'il peut adopter. Cet examen sera simplement élémentaire.

Un pays peut être tout-à-fait maritime, c'est-à-dire insulaire, ou tout-à-fait continental, ou toucher à la mer par quelque côté et au continent par d'autres. Chacune de ces trois positions exige un système militaire différent. Dans le premier cas, la défense de la nation reposant presque en entier sur la marine, il lui suffit d'avoir les élémens d'une force de terre suffisante pour garnir les points principaux de défense des côtes, et former au besoin un corps capable de résister à un débarquement. Le second cas est absolument l'inverse du premier. Dans le troisième cas, le développement du système militaire doit suivre la proportion existante entre l'étendue des frontières continentales et le circuit total du pays. Il en résulte que plus le pays approchera de la forme d'une presqu'île, moins la nation aura besoin d'une grande masse de moyens territoriaux de défense.

Une nation commerçante et manufacturière ne peut pas, dans les guerres ordinaires, trouver en elle-même les élémens qui composent le personnel des armées ; elle est forcée d'avoir recours à des secours mercenaires pour remplacer l'armée nationale permanente qui lui manque; mais les élémens du matériel de la guerre sont en son pouvoir, soit par ses produits, soit par ses richesses. Une nation nomade forme par elle-même l'élément personnel de son système militaire, mais le matériel lui manque. Aussi ne peut-elle avoir d'autre système de guerre que celui des invasions. Une nation agricole réunit tous les élémens en elle-même. C'est celle qui est le mieux constituée pour les différentes espèces de guerre.

Les considérations statistiques et topographiques que j'ai énoncées à la suite de celles qui tiennent à l'existence politique appartiennent plus particulièrement à la partie stratégique de la science de la guerre, et c'est là où on doit les trouver.

Il suit de tout ce qui a été dit ci-dessus, que l'organisation et la conduite de la guerre comprend toutes les combinaisons qui doivent conduire au succès et leur exécution mécanique; les combinaisons qui embrassent la totalité du théâtre de la lutte et celles qui se bornent au point qu'occupe physiquement la masse des forces militaires; l'intelligence qui imagine, la sagacité qui détermine le choix, la perspicacité qui prévoit et l'aptitude physique qui exécute. Elle est donc tout à la fois une *science,* par ses calculs et ses combinaisons, et un *art* par la précision qu'elle réclame dans l'exécution. C'est pour ce motif qu'on l'a divisée en *science militaire*, ou *stratégie* et *art militaire*, ou *tactique.*

SECTION III.

DE LA FORCE DE GUERRE EN GÉNÉRAL ET DE SES ÉLÉMENS.

Quoique la stratégie soit une science de combinaisons et par conséquent intellectuelle, ses agens sont physiques. Car la force physique est nécessaire pour appuyer et exécuter nos propres combinaisons; pour empêcher l'effet de celles de l'ennemi, et pour sortir des crises que produisent les *collisions* prévues ou imprévues, dans lesquelles nous ne pouvons manquer de nous rencontrer pendant le cours d'une guerre.

Pour ne pas laisser passer sans définition les expressions dont je suis obligé de me servir et de créer pour ainsi dire, je dois au lecteur celle du mot *collision*. Il exprime la situation de deux armées qui sont à peu de distance l'une de l'autre, et par conséquent qui se trouvent dans la nécessité d'avoir recours à un moyen extraordinaire pour se dégager et se remettre dans la possibilité d'agir sans obstacles. Ce moyen extraordinaire est un *conflit* tactique ou stratégique, c'est-à-dire une bataille ou une manœuvre.

La totalité de la force physique qui sert d'agent à la stratégie compose la *force de guerre* d'une nation. Elle est l'agrégation de tous les moyens matériels et personnels qui concourent à l'objet quelconque de la guerre. La force de guerre se divise donc en *force passive* ou *immobile* et *force active* ou *mobile*. La première est le *pays* et ses produits, la seconde est l'*armée*.

L'élément mobile de la force de guerre est le produit de l'élément immobile. Le pays est la force fixe et absolue; l'armée est la force mobile, relative, isolée et mise en état de liberté. Le pays est le complément de toutes les ressources de l'armée.

Hommes, armes, vivres et attirails de guerre de toute espèce sont le produit du pays. Sa configuration topographique doit en elle-même être considérée comme un élément de guerre de la plus grande importance. Car elle peut augmenter, diminuer et modifier à l'infini la force et les moyens d'action de l'armée. Les différentes sections de terrein dans lesquelles la nature a divisé le pays, doivent être également regardées comme autant d'armes offensives et défensives, ajoutées aux agens de la stratégie.

La force de guerre d'une nation se composant de la réunion de tous les élémens qui y concourent, c'est à-dire de la réunion du pays et de l'armée, cette force ne peut résider dans l'un des deux séparément. Elle ne peut exister que dans l'unité et l'identité de tous deux. Cette proposition fournit un corollaire politico-militaire. Tout ce qui agit pour détruire cette unité de la force de guerre et la transporter toute entière dans l'un de ses agens, le pays ou l'armée, tend directement à sa destruction et doit préparer ou achever son anéantissement. Au contraire ce qui agit pour conserver ou rétablir cette unité, tend directement à conserver la force de guerre et à la rendre durable. Nous établirons donc, comme principe général et absolu que, les deux élémens qui composent la force totale de guerre d'une nation, doivent non-seulement être en relation directe et réciproque, mais unis et inséparables; que cette union est le principe constituant de la vie politique, et que la désunion est un principe de mort et de destruction.

Pour développer ce principe, je vais en présenter quelques applications générales. Supposons d'abord le transport absolu de la force de guerre dans l'élément mobile, c'est-à-dire dans l'armée; celle-ci devient par le fait même permanente; car la force de guerre d'une nation ne peut pas cesser d'exister, lors même qu'elle cesse d'agir. Cet élément permanent peut être de deux espèces. Ou l'armée chargée exclusivement de la force, de la conservation et de la défense de l'existence de la nation, se compose, se complète et se remplace dans la nation même, quoiqu'elle en reste séparée et forme un état distinct; ou cette armée

n'ayant pas sa racine et les canaux fixes de son remplacement dans la nation, se compose d'agens mercenaires.

Dans le premier cas, lorsque l'ennemi aura forcé la ligne des frontières, réduit les forteresses, battu et dispersé les armées, la nation ou plutôt le souverain reste sans force. Le citoyen écarté des exercices de la guerre et de l'esprit militaire, désarmé, inhabile au maniement des armes, éloigné par système de tous les sentimens qui font naître et entretiennent la valeur, ne pourra pas servir de remplacement, ni concourir à la réorganisation de l'armée, avant d'avoir reçu une éducation qui exige un temps plus ou moins long. Pendant ce temps l'invasion s'est achevée et la nation a politiquement cessé d'exister.

Dans le second cas, si la nation attaquée n'est pas inaccessible à une invasion continentale par son isolement, sa situation insulaire et sa puissance maritime, les mêmes causes produiront les mêmes effets.

Supposons maintenant l'union intime des deux éléments de la force de guerre; c'est-à-dire un pays où l'armée permanente soit une mobilisation d'une partie de la force armée totale de la nation; un pays où le système militaire soit tel que tous, ou la plus grande partie des citoyens soient ou exercés matériellement à la guerre, ou reçoivent une éducation apte à développer et entretenir l'esprit militaire; et que cet esprit militaire soit principalement fondé sur le noble désir de défendre la patrie aux jours de danger et de détresse, de faire respecter l'indépendance nationale, conserver les droits de la patrie et sauver son existence politique.

Dans un pays ainsi organisé on conviendra facilement que les élémens de la force de guerre sont en union étroite et indissoluble. Les pays et l'armée se confondent en un tout indivisible et menaçant. Un tel pays ne peut périr que par une catastrophe épouvantable, qui laisserait au milieu des nations un désert couvert de cendres et d'ossemens. La prise de toutes les forteresses; la destruction d'une ou plusieurs armées ne suffirait pas pour les subjuguer; car la dernière armée se composerait des derniers citoyens en état de porter les armes.

Qu'on réfléchisse qu'il n'y a presque pas d'état en Europe, dont la population apte à porter les armes, ne soit supérieure de beaucoup à la force des armées, qui peuvent essayer de l'envahir, et on verra que ce que je viens d'avancer est loin d'être exagéré.

Il résulte de tout ce qui a été dit ci-dessus que nous devons constamment nous appliquer à conserver l'union des élémens de notre force de guerre, en même temps que nous devons nous efforcer de diviser celle de l'ennemi. C'est là le problême du général en chef, et la stratégie lui fournit les moyens de le résoudre. L'union des élémens de la force de guerre est la base principale de la défense, leur désunion est le but auquel tend l'attaque. L'action réciproque de ces deux mobiles opposés est ce qui constitue à proprement parler la guerre.

DE LA FORCE IMMOBILE DE GUERRE ET DE SES RELATIONS AVEC LE PAYS. — SYSTÈME DE FRONTIÈRES.

Nous avons vu ci-dessus que l'intégrité des forces de guerre doit être maintenue dans toutes les circonstances et que le succès des opérations de la guerre, dépend en entier de cette intégrité Il en résulte que l'armée et les mouvemens qu'elle exécute, doivent avant tout et toujours être en relation directe avec le pays dont elle dépend. Donc, le pays doit toujours être couvert par l'armée. Or, le système de guerre n'étant autre chose que l'organisation proportionnelle de l'armée, et la détermination de la nature du système des mouvemens qu'elle doit opérer, déduits de l'examen réfléchi du théâtre de la guerre, il en résulte encore que le système de guerre doit avant tout et toujours être en relation directe avec le pays auquel il est appliqué; sans cela, il cesserait d'être coordonné avec ses facteurs : ce qui ne peut pas être. Nous allons essayer de développer ce principe.

La défense d'un pays, prise dans le sens le plus étendu, ren-

terme des conditions qui, si elles ne sont pas impossibles, sont au moins très difficiles. Il faudrait pour les remplir exactement et en entier, écarter constamment les forces de l'ennemi de toute la surface de ce pays et en maintenir toujours le souverain, quel qu'il soit, considéré comme propriétaire fictif, dans la possession paisible et entière de sa grande propriété. Le stratégicien chargé de la solution de ce problême, se trouve entre deux contraires, l'un et l'autre nuisibles. L'affaiblissement de la force mobile de guerre, produite par sa distension même, s'il veut lui faire couvrir tous les points d'invasion à la fois; et l'inertie résultante de l'impossibilité de parer à tous les mouvemens de l'ennemi, s'il tient cette force mobile réunie en un seul point. Il est obligé d'employer un moyen terme. Pour ne pas perdre tout, il ne doit pas vouloir tout défendre à la fois. Dans l'étendue de l'espace qu'il doit couvrir, il faut qu'il recherche et qu'il choisisse certains points, dont la position et les relations avec l'ensemble du théâtre de la guerre et entr'elles, soient telles qu'en les conservant en son pouvoir, il puisse espérer de conserver le tout. Ainsi qu'en mécanique on considère la masse des corps comme concentrée dans leurs centres de gravité respectifs; de même, le stratégicien devra supposer que la totalité du pays forme un système de corps représenté par les points qu'il aura choisis et qui en sont les centres de gravité. C'est sur ses points qu'il doit porter toute son attention, et c'est à les conserver qu'il doit employer toute son opiniâtreté et toute la masse des moyens qui sont en son pouvoir. Tant qu'il pourra les soustraire au pouvoir de l'ennemi, il n'y aura rien de perdu.

Ce principe de concentration est tiré de la nature des choses et de l'organisation sociale même. Une ville est toujours le centre d'une certaine surface de pays, d'un certain district, qu'on peut, économiquement parlant, appeler son domaine. Les produits des travaux agricoles, c'est-à-dire les productions de la terre, dans l'étendue de ce domaine, affluent à la ville.

Réciproquement, les produits de l'industrie commerçante et manufacturière, et ceux des arts refluent de la ville dans toute l'étendue de son territoire. Des trois élémens de la richesse na-

tionale, le fonds, l'industrie et les capitaux, les deux derniers résident en plus grande abondance dans la ville. La propriété foncière ou immobile est inhérente au pays; la mobile l'est à la ville. Cette dernière étant plus à la portée du pouvoir des hommes et plus exposée à l'effet des desseins de l'ennemi, est celle qui doit être le plus protégée.

Toutes les villes d'un état, correspondent à leur tour à un centre commun, à une capitale, qu'on peut considérer comme le centre de gravité de tout le pays. Là se réunit tout ce que la richesse nationale a de plus important et de plus respectable, là réside le principe de la vie politique. C'est le centre de l'action du gouvernement, de la législation, des sciences, des arts, de l'industrie, du commerce intérieur et des grandes fortunes. C'est à ce centre que doivent nécessairement tendre tous les efforts de l'ennemi; et c'est à le conserver que le stratégicien doit diriger toute son habileté et ses moyens.

Le principe de centralisation que je viens d'exposer et de développer, va nous servir à déterminer les règles générales qu'il faut suivre pour sauver l'élément immobile de la force de guerre et le défendre contre les efforts de l'ennemi.

Celui-ci peut entrer dans le pays qu'il veut attaquer par différens chemins, et comme l'on ne peut pas prévoir qu'elle est la direction qu'il choisira, il faudrait que l'armée puisse être placée en même temps sur tous ces chemins, afin de pouvoir arrêter l'ennemi sur quelque point qu'il se présente. Mais la force d'action d'une armée reposant uniquement dans l'union de ses parties constituantes, elle ne peut pas être subdivisée, sans courir le danger de la dissolution. Le principe d'unité exigerait que l'armée réunie en masse, existât sur les lignes par lesquelles l'ennemi peut menacer le pays.

La solution de ce problème se trouve en plaçant l'armée au point de réunion des lignes d'invasion, ou au moins de manière à ce que toutes ces lignes concourent dans l'espace que l'armée réunie occupe matériellement. Car la géométrie nous enseigne que celui qui se trouve au centre d'un cercle, est présent sur tous ses rayons. Dans cette position, non seulement l'armée peut

couvrir son propre pays; mais même menacer toute l'étendue des frontières ennemies : elle se trouve donc dans la possibilité de choisir entre l'attaque et la défense. Quand plusieurs lignes convergentes sont unies ou coupées par une transversale, chaque point d'intersection de cette dernière réunit les qualités du centre commun. C'est-à-dire l'armée située sur un point quelconque de cette ligne transversale peut s'opposer à l'ennemi avançant par une quelconque des lignes d'invasion. C'est cette ligne qu'on appèle *base d'opérations.*

Ordinairement la capitale d'un pays est le point de réunion des principales communications; elle est aussi, et surtout dans les petits états le centre de formation de l'armée. Il en résulte que les opérations défensives doivent diverger du centre à la circonférence, et qu'au contraire les offensives doivent converger de la circonférence au centre. Ce principe mathématique est absolu dans les petits états. Car dans un pays d'une petite extension la capitale est presque toujours le centre obligé du système de guerre, en même temps que le centre unique des relations civiles. Il ne peut donc y avoir qu'un seul système de guerre, basé sur ce centre unique et immobile.

Dans les états d'une grande étendue, le même principe n'est que relatif. Là l'élément mobile de la force de guerre, pouvant, par l'étendue même de la surface sur laquelle il agit, mobiliser son centre d'action, le centre commun de la masse mixte qui compose la force de guerre, peut également être mobilisée. C'est-à-dire qu'on peut séparer le centre de l'action politique, point intellectuel de la force de guerre d'un pays, du centre stratégique, qui est le point matériel où tend l'action physique de la guerre. La stricte observance de ce principe peut presque toujours sauver un pays des effets d'une invasion et de la mort politique.

La translation du centre d'action politique et intellectuelle hors du système actif de guerre, doit nécessairement produire dans les grands états un changement dans ce dernier. C'est ce qu'on peut démontrer facilement. Le système stratégique de guerre ayant des agens phisiques, qui sont l'armée et la configu-

ration du terrain , est obligé à des conditions géographiques qui sont fixes et immuables. Ce sont ces conditions qui déterminent le système des mouvemens de l'armée pour l'attaque et la défense et pour chaque point de la frontière où l'ennemi peut se présenter. Il est donc évident que toutes les fois que le centre d'action changera, il faudra pour chaque nouveau centre changer également le système d'attaque et de défense, pour en substituer un nouveau qui lui convienne. Nous avons déjà vu que le but de l'ennemi, dans l'attaque, étant d'atteindre le centre de la force totale de guerre et par conséquent des deux élémens qui la composent, il était naturel qu'il se dirigeât vers le centre politique du pays. Sans chercher des exemples bien loin, il suffira de citer les campagnes de 1805, 1806, 1809, 12, 14 et 15. Si donc, lorsque l'ennemi aura réussi à se rendre maître des points défensifs les plus avancés et qu'il commence à menacer le centre politique, on transporte ce dernier dans un autre système stratégique, l'ennemi sera forcé, pour atteindre son but, de changer le système d'attaque qu'il a suivi jusqu'alors. Ce changement peut même être fait de manière à tourner contre lui les conséquences des avantages qu'il a remportés. C'est ainsi que dans la campagne de 1814, lorsque l'ennemi s'approcha de Paris, si le centre d'action du système de guerre avait été changé, par la translation du gouvernement au delà de la Loire, cette circonstance aurait également changé la face des affaires. Il suffit de jeter les yeux sur la carte du théâtre de cette guerre; pour voir que ce mouvement produisait une nouvelle combinaison stratégique très-avantageuse à la défense. Le nouveau système stratégique étant perpendiculaire au premier, et le flanquant, il était possible que l'armée alliée fût détruite avant de pouvoir se dégager.

Quelque étendue qu'aie la ligne des frontières de notre pays, nous ne sommes jamais dans l'obligation de la couvrir tout entière. C'est ce que nous avons déjà vu plus haut. Il faut donc lui appliquer le principe que j'ai posé dans le chapitre précédent. C'est-à-dire choisir sur cette ligne un plus ou moins grand nombre de pointsdont l'influence sur le total soit telle que l'ennemi soit forcé de les attaquer et de s'en rendre maître, avant de

passer outre. A ces points indiqués par la nature, on peut et on doit en ajouter d'autres rendus forts par le secours de l'art. Les uns et les autres composent ce qu'on appelle le système de frontières. Nous allons voir comment on peut déduire ce système du principe général posé dans le chapitre précédent. C'est-à-dire que quand plusieurs lignes convergentes sont coupées par une transversale, chaque point d'intersection représente le point central d'union.

Il n'est aucun pays en Europe dont la capitale ne soit le point de réunion des routes principales ou grandes communications par lesquelles on passe en venant des pays voisins. Ces communications seront donc naturellement les lignes d'action de l'armée ennemie, puisque c'est sur elles qu'on trouve les plus grandes ressources de toute espèce et la plus grande facilité pour les mouvemens de l'armée. Ce motif indique que les points principaux dont la conservation est intéressante au système de défense se rencontreront sur ces lignes. Ce sont donc celles que nous devons particulièrement défendre.

Nous avons vu plus haut que pour employer utilement l'élément mobile de guerre, c'est-à-dire l'armée, il faut qu'elle soit placée près de la capitale, ou au moins sur une transversale peu éloignée. Il faut encore que cette ligne ne soit pas assez longue, pour que l'ennemi puisse arriver sur une de ses extrémités, avant que nous n'ayons pu y réunir des forces suffisantes pour lui résister. Chacun des points d'intersection de cette transversale représentant le point central du système, doit être conservé et défendu comme lui : il appartient donc à l'élément immobile de la force de guerre. Or, si l'on voulait défendre ce point immobile, par l'élément mobile, c'est-à-dire par une partie de l'armée, on ne le pourrait pas sans risquer de paralyser l'action du tout. Il vaut donc mieux chercher à donner à ces points une force défensive propre et inhérente, et qui, au lieu d'exiger un appui, les mette en état d'en servir eux-mêmes. On peut y parvenir en les fortifiant, et comme les forteresses peuvent être défendues par des troupes qui n'appartiennent pas à l'armée active, il en résulte que celle-ci se trouve dégagée et libre de ses mouvemens.

Ayant une fois prouvé la nécessité de fortifier les points principaux de la ligne transversale que peut occuper l'armée, on peut appliquer le même raisonnement à une ligne d'une plus grande étendue, et ainsi successivement en nous éloignant du centre. La dernière transversale qui coupe les communications par lesquelles l'ennemi peut pénétrer dans le pays, est celle des frontières. En fortifiant donc les points principaux les plus voisins de ceux où les grandes communications entrent dans le pays, nous obtiendrons une ligne extrême de défense, composée de points existants par eux-mêmes. Ceux-ci auront la faculté de faciliter les opérations de l'armée; de la protéger dans le cas d'un mauvais succès tactique; d'assurer ses communications latérales et ses magasins. De l'usage même de l'extrême ligne de forteresses frontières, on peut facilement déduire l'utilité d'en avoir plusieurs successives, sur lesquelles l'armée puisse s'appuyer, pour gêner les tentatives de l'ennemi sur les premières.

Les forteresses se divisent en quatre classes, qui se trouvent tout naturellement indiquées par l'importance de l'objet auxquelles elles sont destinées.

Celles qui donnent ou assurent la possession d'un pays; l'heureux résultat d'une guerre; la clef de l'objet des opérations sont sans contredit de première classe. On y comprend également celles qui couvrent une de ces positions tactiques, qu'on peut appeler champs de bataille obligés; et celles que la configuration du terrain et des communications destinent à servir de magasins principaux de première ligne. Ces forteresses doivent avoir une circonférence d'ouvrages, capable de contenir une garnison de douze mille hommes au moins. Quand le terrain permet d'y joindre un camp retranché, il ne faut pas négliger cette augmentation de défense. Un corps de vingt-cinq à trente mille hommes restant sur les derrières de l'ennemi, l'oblige à un détachement presque double et forme dans son système stragique une brêche toujours dangereuse et souvent nuisible.

Les forteresses qui ne servent qu'à faciliter la défense d'un pays et concourir à la conservation des frontières peuvent être

regardées comme étant simplement complémentaires du système de défense. Elles peuvent avoir pour objet une seule ligne d'opérations, un point isolé, un défilé, un passage de montagne ou de rivière qu'on veut ôter à l'ennemi, le chemin vers un objet d'opérations, de fortifier une position défensive, et de couvrir la communication entre les forteresses de première classe. Ces places se divisent, selon leur importance stratégique, en seconde, troisième et quatrième classes. Celles de seconde classe doivent pouvoir tenir une garnison de six à douze mille hommes; celles de troisième classe de trois à six mille. Celles de quatrième, le nombre suffisant, pour soutenir une attaque de vive force, ou coup de main, et pour couvrir les environs par leur feu. Ce sont les forts ou châteaux.

Aux quatre classes que je viens d'indiquer, on peut en ajouter une autre, que nous appellerons accidentelle ou passagère. Il suffit d'avoir lu l'histoire militaire de tous les temps pour savoir que dans chaque pays il y a un nombre de positions telles, qu'elles sont, dans chaque guerre, le théâtre inévitable de conflits tactiques, c'est-à-dire de batailles. La disposition du terrain y est telle qu'entre les deux positions opposées, une a toujours donné la victoire au parti qui a su s'y placer. Sans chercher de nombreux exemples, je me contenterai de citer Fleurus et Hochstett. Il est inutile d'observer que le premier soin de la *stratégie* doit être d'organiser le système de guerre de telle manière que nous ne puissions pas être obligés à un conflit tactique, hors de ces champs de bataille naturels et hors de la position la plus avantageuse. Jusqu'ici la stratégie agit seule; c'est à la tactique qu'il appartient de nous assurer de plus en plus les moyens de la victoire. Pour cela, on emploie ordinairement le moyen de la fortification de campagne ou passagère, en couvrant les flancs et les points les plus faibles du front par des flèches, des redoutes, des lignes droites ou à redans et autres ouvrages d'une défense facile. On ferait encore mieux de coordonner l'action tactique avec le système stratégique; et pour cela il faudrait couvrir également les flancs et les derrières de la position par des points fortifiés d'une manière plus dura-

ble et capables d'obliger l'ennemi à faire usage du canon de siège. Dans le cas d'une bataille perdue, ces points servent pour couvrir, assurer et faciliter la retraite.

Il peut arriver que la ligne qui coupe transversalement les directions d'attaque de l'ennemi soit formée par un fleuve considérable. Si ce fleuve suit la frontière, ou en est très-près, alors ses principaux passages devront indispensablement être des forteresses de première classe et de première ligne. Dans le cas contraire, il devra y avoir entre le fleuve et la frontière une ou plusieurs lignes de places fortes.

Ce que nous venons de dire d'un fleuve est également applicable aux hautes chaînes de montagnes qui forment une transversale. Il faut seulement observer que l'emplacement des forteresses de première classe n'est pas au sommet du col ou des passages qui traversent la chaîne, mais au pied des montagnes et le plus près possible. On obtient alors le double avantage de conserver une communication facile avec la forteresse et d'empêcher ou gêner le déploiement stratégique de l'ennemi.

Si une ou plusieurs rivières, au lieu d'être parallèles à la frontière, avaient un cours perpendiculaire, ou formant un grand angle avec cette frontière, les passages de ces rivières qui se trouvent à l'intersection des lignes transversales défensives doivent être nécessairement des forteresses de première classe. Les fleuves convergens ou divergens, par rapport à nous, supposent ordinairement une plaine entre deux. Alors on peut indiquer et fortifier les transversales défensives, au moyen de canaux navigables, qui joindront les forteresses de première classe et seront eux-mêmes couverts et défendus, dans les intervalles, par des forteresses secondaires. Les passages d'une ou plusieurs rivières principales, qui existent entre deux lignes défensives et qui sont des positions complémentaires ou des intersections de grandes routes transversales, doivent également être défendus par des forteresses secondaires. De cette manière, en conservant les passages sur un obstacle qui se trouve perpendiculaire à nos mouvemens latéraux, cet obstacle s'évanouit pour nous et devient double relativement à l'ennemi.

Il se trouve aussi et assez souvent dans un pays, certains points dont il faut s'assurer, et desquels il faut chercher à se maintenir toujours en possession; des points où se réunissent de grands obstacles naturels, et où se trouve, pour ainsi dire, la clef des accidens du terrain qui déterminent le système de guerre; des forteresses situées à ces points ferment, dans toute l'étendue du sens de ce mot, et surtout dans le pays montueux, l'accès du pays et le couvrent entièrement.

DE LA FORCE MOBILE DE GUERRE OU FORCE ARMÉE EN GÉNÉRAL.

L'élément personnel et mobile de la force de guerre s'appelle du nom général de force armée; mais la movibilité de l'armée n'est en aucune manière ni illimitée ni inconditionnelle. Elle se trouve placée entre deux objets opposés qu'on est obligé de prendre à peu près également en considération; ce sont le pays, qu'elle doit couvrir, et l'armée ennemie, qu'elle ne peut pas perdre de vue. En premier lieu, et avant tout, il faut dans toutes les circonstances que nous coordonnions les positions et les mouvemens de notre armée avec la première de ses obligations, qui est de couvrir notre pays; cette condition est absolue et indispensable pour conserver l'unité d'action de la force de guerre, sans laquelle il n'y a point de système de guerre avantageux. En même temps les positions et les mouvemens de notre armée doivent toujours être mis en relation avec ceux de l'armée ennemie; car ces derniers sont la cause des premiers et leur condition formelle, c'est-à-dire que les manœuvres de notre armée n'ont lieu qu'en raison de celles de l'ennemi et pour s'y opposer. Cette relation réciproque et non interrompue de notre force mobile avec la force immobile, motivée sur la conduite de l'ennemi, étant obligatoire et passive, est purement défen-

sive. La première considération que nous devons avoir en vue dans notre système de guerre est donc toujours défensive. En effet la défense est la base fondamentale du système d'attaque.

Si, après avoir rempli ces premières conditions, c'est-à-dire après avoir couvert notre propre pays et nous être mis en mesure de suivre et de parer les mouvemens de l'ennemi, il nous reste un excédent de forces, stratégiques ou tactiques, qui nous permette d'étendre nos vues jusqu'à la force immobile de l'ennemi, alors nous sommes disposés pour l'offensive. Ce bref exposé fait voir que notre armée a réellement trois objets à considérer. Deux sont nécessaires et indispensables : c'est notre pays et l'armée ennemie. Le troisième est accidentel et ne peut entrer dans le système de guerre qu'après que les deux autres, et surtout le premier, sont remplis : ce troisième objet est le pays ennemi. Il est impossible à notre armée d'étendre ses vues et de diriger ses mouvemens sur le pays ennemi avant d'avoir mis parfaitement le nôtre à couvert : c'est la condition absolue et le but premier de son organisation. Pour y atteindre elle a donc trois objets à embrasser, tandis que l'ennemi n'en a plus que deux. Il est donc clair qu'il lui faut une grande supériorité sur cet ennemi pour remplir son but. Or cette supériorité ne peut être que de deux espèces. Ou elle est numérique, relativement au personnel de la force de guerre, alors c'est le choc d'un grand état contre un petit, et nous sortons de la science de la guerre ; ou elle est inhérente à notre force immobile, c'est-à-dire que notre pays est suffisamment couvert et défendu par des points fortifiés, pour que notre armée, dégagée de ce soin, puisse s'occuper à la fois des deux autres objets sans s'affaiblir. C'est dans ce dernier cas que se présente ordinairement la guerre offensive, et ce que je viens d'exposer est une seconde preuve qu'il n'y a pas de possibilité d'attaque quand la défense n'est pas assurée.

Ce n'est donc qu'en conservant la relation réciproque de notre armée avec notre pays et le pays ennemi, de l'élément mobile avec l'immobile, de l'élément libre avec l'élément obligé, qu'on peut prévoir la marche de la guerre et la subordonner à

un plan. En effet, le plan de campagne que nous devons suivre n'est que la combinaison des mouvemens stratégiques que nous jugeons nécessaires pour remplir l'objet de défense ou d'attaque que nous nous proposons. Or ces mouvemens ne peuvent être que la conséquence de ceux de l'ennemi, puisque ce n'est qué la connaissance et la prévoyance de ces derniersqui peut diriger les nôtres. Le résultat de cette connaissance ou prévoyance est celui qui nous enseigne comment nous pouvons nous opposer aux projets de l'ennemi sur notre pays, ou pousser les nôtres contre le sien. Ce travail intellectuel appartient en entier à la stratégie.

Si, dans le système de guerre, on fait abstraction de la considération du pays, et qu'on se restreigne à la simple relation des deux armées opposées entre elles, il ne peut plus exister de plan régulier d'opérations, et celles-ci ne peuvent pas être décisives. Pour le prouver, il suffit de se rappeler que la solidité du système de défense dépend de l'union étroite, de l'unité d'action, des deux élémens de la force de guerré. Il en résulte que le système d'attaque doit être dirigé à diviser chez l'ennemi ces deux élémens et ne peut obtenir de succès qu'autant qu'il parvient à atteindre ce but; c'est-à-dire que d'un côté, il faut couvrir son propre pays pour rester en possession des moyens matériels et de la source qui alimente les personnels; de l'autre, il faut chercher à ôter à l'ennemi la jouissance de ces ressources. C'est assez dire que si nous nous limitons à considérer uniquement l'armée qui est devant nous, nous abandonnons à l'ennemi toutes les combinaisons qui ont notre pays en vue; nous mettons donc nos ressources à sa disposition, et nous les faisons dépendre d'événemens dont nous n'avons dans les mains ni les causes, ni le remède. Il est donc vrai de dire qu'un système de guerre purement tactique ne peut pas toujours produire de résultats définitifs, et le peut même assez rarement; c'est ainsi que la guerre se faisait chez les anciens. Sans chercher d'autres exemples que la guerre d'Italie par Annibal, qui était sans contredit un très-grand capitaine, l'histoire nous le montre se promenant dans toutes les provinces, les occupant tour-à-tour, et

n'étant jamais affermi dans une. Il ne faut pas cependant conclure de là que la tactique ne soit pas un art utile et indispensable, mais seulement qu'elle doit être subordonnée ou au moins coordonnée à la stratégie.

D'après ce que nous venons de voir, il est évident que la situation la plus avantageuse où nous puissions nous placer est celle où nous pourrons obliger l'ennemi à se limiter à des opérations tactiques, tandis qus nous conservons la faculté d'employer les ressources stratégiques. Nous le réduisons par là à un seul élément; lorsque nous en avons deux à notre disposition, et que nous les employons contre lui. Au premier coup-d'œil il paraîtrait que le projet d'amener un résultat pareil appartient exclusivement à l'attaque, parce qu'il présuppose une supériorité quelconque dans les moyens personnels, qui sont seuls employés dans un choc. Mais nous verrons ailleurs qu'il appartient également à la défense. C'est qu'il n'y a pas de défense absolue sans des attaques accidentelles, et *vice versâ*. Cette relation d'action entre deux armées opposées, quoique difficile à amener, n'est pas impossible; c'est la stratégie qui la produit, et son existence est le type du génie du général en chef. C'est cette même relation que le Maréchal de Saxe appelle guerre de postes et de positions, et que nous pouvons appeler *guerre stratégique absolue*. Il la recommande afin d'obliger l'ennemi à recourir à la ressource des batailles, qui appartiennent à la tactique et même, à les recevoir sur un terrain obligé, ce qu'on peut appeler tactique passive.

L'armée est une agrégation composée d'individus de différentes classes répartis en un plus ou moins grand nombre de parties faisant la guerre de différentes manières, et qui existe en tout ou en partie d'une manière permanente ou accidentelle. On la distingue en infanterie, artillerie, cavalerie, etc.; on la divise en bataillons, escadrons, régimens, etc. Le mode d'existence de l'armée forme sa principale division; elle est ou temporaire ou permanente. Nous considérerons séparément ces deux modes d'existence. Quant à sa classification par arme et à sa division en élémens plus ou moins grands d'action, l'une

et l'autre appartiennent également aux deux modes. Nous venons de voir que l'armée est composée de la réunion de différens élémens d'espèce, de forme et de nombre divers. Mais sa force et l'utilité de son emploi ne peuvent exister et n'existent que dans la masse totale réunie ou physiquement ou intellectuellement. Ceci n'a pas besoin de preuves. On peut donc appliquer à l'armée ce que nous avons dit de la force de guerre en général. C'est-à-dire qu'elle n'existe réellement sous le rapport de ses relations avec le système de guerre, que dans l'union intime de ses élémens; et que de même que cette union est pour elle le principe de vie, la désunion est un principe de mort. J'ai dit que le problème du général en chef était de maintenir l'union entre les élémens de la force générale de guerre et de la détruire chez l'ennemi, il est ici considéré comme stratégicien. Comme tacticien, il doit conserver l'union entre les élémens particuliers de sa force mobile, c'est-à-dire de son armée et la détruire chez l'ennemi. Le premier de ces deux objets s'obtient par les combinaisons qu'enseigne la stratégie; le second se prépare par les manœuvres tactiques et s'atteint dans les batailles.

DE LA COMPOSITION DE LA FORCE-ARMÉE, DE SA DIVISION EN TEMPORAIRE ET PERMANENTE, ET DE SA RELATION AVEC LE SYSTÈME MILITAIRE DU PAYS.

J'ai dit que l'élément personnel de la force de guerre s'appelle en général force armée. Il est aisé de déduire de ce que nous avons vu plus haut, la nature du service qu'elle doit faire pour correspondre au but de son institution. Ce service se réduit à trois choses principales : 1°. défendre et conserver les points principaux du pays ; 2°. détruire le personnel de l'ennemi, soit par le résultat des combinaisons stratégiques, soit par le moyen tactique des batailles; 3°. lui faire du dommage et gêner ses

opérations par la destruction de son matériel de guerre. La première conséquence qu'on peut tirer de cette classification est qu'il faut dans un système de guerre bien organisé, quatre espèces différentes de troupes destinées chacune exclusivement à une des classes du service de l'armée entière. Ce seraient donc : 1°. une armée de garnisons chargée du soin de défendre les points fortifiés de la totalité du système de guerre de l'état ; 2°. une armée d'opérations destinée à remplir toutes les combinaisons stratégiques et tactiques du général en chef. Cette armée doit figurément être considérée comme immortelle, c'est-à-dire qu'on doit toujours être en mesure de remplacer toutes ses pertes sans retard, et de la tenir continuellement au complet qu'exige le système de guerre, d'après la double considération de l'armée et du pays ennemi ; 3°. une armée de réserve destinée à ce complètement qui, d'un côté fournisse à celle d'opérations ce qui lui manque, et de l'autre tire son entretien personnel du pays ; 4°. une armée plus mobile encore que cell e d'opérations, et dont l'objet soit d'agir continuellement hors de la circonférence stratégique de notre armée et sur les derrières de celle de l'ennemi ; afin de détruire son matériel et tâcher de le séparer de sa force immobile de guerre qui est son propre pays.

Cette division même de la force armée, selon la nature du service qu'elle doit faire, nous conduit à des réflexions qui amènent une autre classification générale de la force personnelle de guerre. Il est aisé de voir que les quatres armées dont je viens d'indiquer le service, sont indispensables en temps de guerre, et que le manque d'une d'entre elles, ferait une brèche dangereuse au système de guerre. Car les quatre objets dont elles sont chargées, doivent être remplis par le général en chef, soit dans l'attaque, soit dans la défense. D'un autre côté, pour peu qu'on réfléchisse à la force numérique de ces quatre armées et à leur service, on verra que leur force totale doit être hors de la proportion que prescrivent les règles-générales, relativement à la population et que les dépenses numéraires et matérielles qu'elle entraîne excèdent les ressources habituelles d'un état; quant à leur service on verra aussi qu'il présente sur la si-

tuation en temps de paix, un excédent qui appartient à l'état de guerre. En effet, en temps de paix, la deuxième armée remplit le service de la première; la troisième, dont l'existence n'est nécessaire que dans l'hypothèse de pertes multipliées et considérables, peut cesser en temps de paix; la quatrième peut supporter hors du temps de guerre une réduction considérable et peut être resserrée à un cadre d'organisation. Il en résulte que la force armée a réellement deux états distincts qui déterminent son extension numérique et son organisation; c'est l'état de paix et l'état de guerre; la force armée totale se compose donc de deux parties distinctes, l'une absolue et permanente et l'autre accidentelle ou temporaire.

La relation de ces deux parties entre elles et avec la population, la configuration et les ressources du pays; leur classification, leur organisation et le moyen de les entretenir et de les alimenter, forment la partie personnelle du système de guerre d'un pays. La partie matérielle se compose du choix et de la fortification des points principaux, considérés comme centre de gravité particulière du système général; de la préparation, conservation et alimentation du matériel nécessaire à l'entretien et aux mouvemens de la force armée, en armes, munitions, vivres et tous autres attirails de guerre.

Le système de guerre peut être de deux espèces selon les différentes bases du système politique de l'état auquel il est appliqué. Nous avons examiné plus haut l'influence que l'existence politique et la situation géographique d'un pays pouvaient avoir sur le système militaire. Les mêmes observations peuvent s'appliquer au système de guerre et surtout à la partie personnelle ou à la classification de l'armée. En repassant avec un peu d'attention ce que j'ai indiqué au lieu cité, on verra facilement que les bases du système politique des états, se réduisent à deux relativement au système militaire. Ou on y a fait abstraction du pays pour ne considérer que la force mobile de guerre, qui alors est obligé d'être permanente, c'est-à-dire de trouver par elle-même les élémens de son existence et de son complément. Ou on a considéré à-la-fois les deux élémens de la force de guerre et alors

le mobile peut être moitié permanent et moitié temporaire.

Le premier cas appartient aux états maritimes et commerçans qui, ne pouvant disposer que d'une petite partie de leur population, ou bien ne pouvant pas lui imposer le service militaire sans attaquer les sources de leurs richesses, sont obligés d'employer en temps de paix des soldats mercenaires et de les renforcer en temps de guerres par d'autres mercenaires. Il appartient également aux états régis par une forme de gouvernement qui oblige le souverain à écarter les sujets de l'usage des armes. Alors il est également obligé à transporter toute la force de résistance de l'état et plus encore la force d'attaque dans l'armée que cette circonstance même rend permanente.

On conçoit facilement qu'une organisation militaire pareille, change en partie celle que j'ai indiquée, pour que la force armée remplisse en entier le but auquel elle est destinée. L'armée de garnison et celle de réserve ne peuvent pas exister comme élémens séparés de celles d'opérations. Car hors de cette dernière il n'y a rien dans la nation qui soit apte au service militaire et moins encore à former une armée par le seul effet de sa réunion. Les troupes légères même doivent faire partie de l'armée permanente et s'il y en a d'accidentelles, elles doivent avoir une organisation semblable. Alors la force armée ne peut se composer que de l'armée permanente divisée en trois classes : celle des gens les plus robustes et les plus instruits destinés à la guerre active et qui comprend les troupes légères ; celle des vétérans et demi invalides qui se charge du service des places, mais qui est toujours trop peu nombreuse pour suffire dans un siége et qu'il faut renforcer par une partie de l'armée active ; et celle des recrues non-instruits qui fait la figure d'une armée de réserve ; mais qui ne peut être utile que lorsque son éducation militaire est achevée.

Le second cas appartient aux états ou la nation en entier ou en grande partie, étant formée à l'esprit militaire, ou exercée aux armes, l'armée n'est que la mobilisation d'une plus ou moins grande portion de la population. Dans ces pays, l'élément mobile de la force de guerre peut prendre la forme et la classification la plus avantageuse pour le but qu'elle doit remplir. L'é-

ducation militaire des citoyens permet que la réunion d'un nombre d'entre eux forme par le fait même une armée utile. Alors il peut y avoir : 1°. une armée active ou d'opérations, prête dès le premier instant et permanente pour ce motif; 2°. une armée de réserve, qui se compose de la mobilisation d'une partie des citoyens aptes à porter les armes, et qui peut dès qu'il est nécessaire renforcer la première; 3°. une armée de garnison et à laquelle appartiennent exclusivement les citoyens plus âgés; 4°. des troupes légères en partie permanente et en partie acccidentelles ; ces dernières étant prises également parmi les citoyens, par un enrôlement volontaire ou par le choix des hommes les plus propres par leur intelligence morale et leur construction physique à ce genre de service.

Pour balancer les avantages de cette dernière organisation, et les dangers de la première, je me contenterai de renvoyer le lecteur à ce que j'ai dit plus haut.

Pour appuyer ces réflexions, j'y ajouterai la comparaison de la force numérique du personnel de guerre, que peut présenter l'une et l'autre organisation. Supposons un état de trente millions d'âmes. Dans un état ainsi peuplé le résultat des observations faites, classe la population habile aux armes, de la manière suivante :

De vingt à vingt-un ans........	240,600.
De vingt-un à vingt-cinq......	984,600.
Total........	1,225,200.
De vingt-six à quarante-un....	2,612,530.
Total général.........	3,837,730.

Une autre règle de l'économie politique fixa à un pour cent de la population le nombre d'hommes qu'un état peut entretenir constamment sous les armes, sans nuire à l'agriculture, à l'industrie et aux arts.

Ce serait dans le cas présent trois cent mille hommes.

Dans la première organisation, tout ce que le souverain peut faire dès qu'il voit la guerre inévitable, est de doubler cette armée. On ne peut pas aller plus loin sans trop affaiblir les cadres de l'armée active par le nombre d'instructeurs et de surveillans qu'il faut donner aux recrues. J'ai même exagéré en admettant le doublement, car on voit par la table ci-dessus que la classe de vingt à vingt-un ans qui fournit ordinairement aux recrues n'est que de deux-cent quarante mille. Cela posé, au bout de trois mois, le souverain aura une armée de six cent mille hommes; unique ressource du pays et qui, dans une seule campagne, sera réduite à moitié, sans même admettre de grands revers. Ce sera donc à recommencer chaque année, et il est rare qu'on puisse continuer long-temps avec quelque succès. En 1806 la Prusse succomba parce que l'armée permanente, qui formait sa force unique, ayant été dispersée à Iéna, le pays resta absolument sans défense. En 1814, la France succomba parce que l'armée permanente, presque détruite en 1812 et 1813, n'était plus assez nombreuse pour résister aux armées coalisées, et que le gouvernement avait négligé tous les moyens de défense nationale, qu'il aurait pu organiser.

Dans la seconde organisation, l'armée permanente ou d'opérations serait également de trois cent mille hommes. Nous allons voir quelles sont les bases sur lesquelles on pourrait établir les trois autres. En portant à trois-cinquièmes le nombre des hommes non mariés de vingt à vingt-cinq ans et à deux-cinquièmes seulement ceux de la classe de 26 à 41, nous aurons sept cent trente mille hommes pour les premiers et un million pour les seconds. Retranchant l'armée active de la première classe, il restera encore quatre cent trente mille hommes pour l'armée de réserve. Le million de la seconde classe formerait non-seulement l'armée de garnison, mais fournirait au besoin une seconde réserve. Les troupes légères accidentelles seraient tirées de ces deux dernières armées. La France ne résista à la guerre qui s'alluma en 1792 que parce qu'elle avait une organisation à

peu près pareille; on la retrouve encore dans la *Landwehr de l'Allemagne*. C'est, ainsi que je l'ai exposé plus haut, cette même organisation qui a changé le système de guerre et qui l'a ennobli d'un côté, en rendant à l'homme de guerre appelé par la loi sous les armes, le titre de défenseur de la patrie; d'un autre côté en replaçant à son rang la stratégie qui trop long-temps avait été dominée par la tactique.

APPLICATIONS.

PARIS PORT MARITIME.

Un inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées est chargé en ce moment de reconnaître les travaux à exécuter pour établir un port de mer à Paris, et y faire arriver les bâtimens de commerce qui vont en Amérique, dans l'Inde et dans les autres contrées lointaines. Le *Journal de Paris*, qui a publié ces renseignemens, y a joint des détails fort intéressans, mais qui sont incomplets.

Ce ne sont pas seulement les négocians réunis en corps, qui ont émis plusieurs fois le vœu de voir la Seine rendue navigable jusqu'à Paris pour les bâtimens qui font des voyages de long cours. Des écrivains, des mathématiciens et des ingénieurs distingués ont démontré l'importance de ce vœu et la facilité de le remplir. On peut citer à ce sujet Mercier (l'auteur du *Tableau de Paris*), Mirabeau, Passement, Lalande, Lefèvre, David Leroi, l'abbé Bossut, le marquis Ducrest, Forfait, Sganzin, Fabre, Noël et plusieurs autres.

Les difficultés que la Seine offre à la navigation, depuis le Hâvre jusqu'à Paris, sont de grandes sinuosités, des bancs sur lesquels, pendant l'été, il ne reste environ que trois pieds d'eau; des ponts dont les arches sont trop reserrées; le manque de chemins de hâlage vers l'embouchure, et l'imperfection de ces chemins en quelques autres endroits. Les avantages sont un courant très modéré, des débordemens peu dangereux, une profondeur moyenne de douze à treize pieds, et un lit dont la direction ne change pas d'une manière sensible.

Convaincu de la possibilité de faire naviguer sur la Seine jusqu'à Paris les bâtimens de commerce, le célèbre Carnot

provoqua l'arrêté du 21 vendemiaire an 3, relatif à l'établissement de cette navigation. MM. Sganzin et Forfait furent chargés d'indiquer les moyens d'exécution.

Le résumé du travail de ces habiles ingénieurs, fut qu'on devait ouvrir cinq canaux pour raccourcir le trajet, et pour éviter les passages les plus difficiles. Ces canaux n'auraient en rien altéré le cours de la rivière, au moyen d'écluses à sas, placées en amont. Leur longueur totale eût été de 16,250 toises; le prix de leur construction d'environ quatre millions et demi, et le rapport du péage d'environ un million chaque année, n supposant que les transports ne se fussent pas accrus, et que le gouvernement eût exigé seulement les mêmes rétributions que les bateaux payaient pour franchir les ponts et les pertuis, dont le passage eût été épargné. Ces mêmes canaux auraient réduit à 98,000 toises le trajet de Rouen à Paris, qui est 121,000. De plus, traversant des campagnes très riches et très industrieuses, ils eussent offert de nouvelles ressources aux fabricans et aux agriculteurs.

M. Fabre, ingénieur en chef du département du Var, et qui s'occupa plus tard de la navigation de la Seine, n'était pas partisan des canaux de redressement. Il voulait seulement qu'on évitât le passage de certains ponts, en les contournant par des canaux très courts, et qu'on détruisît les bas fonds par des rétrécissemens du lit de la rivière; il croyait facile d'obtenir ainsi douze pieds d'eau dans les endroits les moins profonds.

Le marquis Ducrest proposait, pour rendre Paris port maritime, de construire des bâtimens à fond plat, propres à naviguer en pleine mer, et d'accroître la profondeur de l'eau par des barrages établis sur quelques points. Le premier de ces deux moyens avait été proposé dès l'année 1788, par M. David Leroy, et adopté en partie par MM. Sganzin et Forfait. Une première tentative de ce genre avait été exécutée avec un seul navire, par le capitaine Berthelot, dès l'année 1776. L'histoire nous montre d'ailleurs que du temps de César, et dans le moyen âge, les mêmes barques qui naviguaient en pleine mer arrivaient jusqu'à Paris.

Je passe sous silence un projet émis d'abord par M. Lefèvre, et ensuite par M. Lemoine; projet approuvé cependant par des ingénieurs et des savans du premier mérite, qui consistait à établir une communication de Paris à Dieppe. C'est reculer le moment de posséder un port maritime dans la capitale, que de proposer l'exécution de plans très couteux.

On pourrait regarder comme étant de cette espèce les plans actuels de la direction des ponts et chaussées, si l'on s'en rapportait à l'article du journal déjà cité. Mais il y a contradiction dans cet article; car il y est dit à la fois que les bâtimens qui font le commerce de l'Amérique et de l'Inde arriveraient à Paris, et que l'on donnerait seulement sept ou neuf pieds de profondeur à la nouvelle route maritime. Ces bâtimens, terme moyen, calent environ quinze pieds, et ne passeraient pas en conséquence dans un chenal si peu profond.

Cependant toutes les constructions navales semblent devoir éprouver de grands changemens depuis l'adoption de la navigation par la vapeur; et MM. les ingénieurs des ponts et chaussées auront sans doute égard à cette circonstance; elle tient essentiellement au projet de rendre Paris port de mer, comme on va s'en convaincre.

Les navires à voiles ont des carênes aiguës qui s'enfoncent beaucoup dans l'eau : sans cela ils dériveraient considérablement lorsque le vent souffle obliquement dans leur voilure, et ils seraient hors d'état de louvoyer avec avantage. Aussi des navires de six à sept cents tonneaux ont un tirant d'eau de quinze à dix-huit pieds.

Les navires à vapeur, au contraire, ont des formes rondes et aplaties; de manière que, pour porter le même nombre de tonneaux, ils n'ont besoin de caler que huit à neuf pieds. Ils n'emploient la voile que par un vent propice; dans les autres circonstances ils se servent de leurs machines, et les constructeurs ne sont pas dans la nécessité de leur donner beaucoup de creux pour les empêcher de dériver.

Ces nouveaux bâtimens, quoique très imparfaits encore, naviguent déjà sur la mer avec un grand succès. Il y en a qui

exécutent habituellement des traversées de cinq cents lieues sur les côtes des États-Unis d'Amérique; d'autres, quittant les côtes, se sont transportés aux Antilles, au Brésil, et jusqu'en Europe; là on en a construit qui sillonnent les eaux de la Manche, de la Méditerrannée et de la Baltique; enfin des négocians anglais songent à s'en servir pour communiquer avec l'Inde en les faisant passer par le Nil et par un canal débouchant dans la mer Rouge. L'aller et le retour seraient d'environ trois mois, au lieu d'être, comme aujourd'hui, d'une année et souvent davantage.

Dans les divers parages où les traversées se font déjà sur des bâtimens à vapeur, peu de personnes sont assez dépourvues de sens pour s'embarquer encore sur les navires à voiles. Ceux-ci en effet, ne sauraient être considérés comme de véritables diligences maritimes; ce sont de lourdes voitures qui se trouvent sans cesse arrêtées. Bientôt on ne leur confiera plus que des marchandises de peu de valeur: les retards que le calme et les vents contraires leur font éprouver causent des pertes considérables au commerce.

Non seulement le nouveau mode de navigation est plus expéditif, mais il est beaucoup moins périlleux que l'ancien. Il est évident que les chances de naufrage en pleine mer sont proportionnelles à la durée du voyage. Ce n'est pas d'ailleurs en pleine mer, c'est le plus souvent sur les côtes que se perdent les navires à voiles. Là, au contraire, les navires à vapeur jouissent de toute leur supériorité: tirant peu d'eau, ils se mettent à l'abri dans les plus petits ports et les plus petites rades; en outre, ils manœuvrent avec une facilité admirable au milieu des écueils, et profitent de passages dans lesquels aucun bâtiment à voiles n'osa jamais se hasarder. Ils sont si peu en danger parmi les bas-fonds et les récifs, qu'ils y vont secourir les navires à voiles dans des situations presque désespérées.

Voilà les principaux avantages nautiques du nouveau système. Ses avantages militaires sont encore plus décisifs. Le sort des bâtimens de guerre dépend par dessus toutes choses de leur marche; elle les met à même de joindre ou d'éviter à volonté

les flottes ennemies, et de secourir ou d'attaquer à propos les contrées les plus lointaines. On sent que les moindres paquebots à vapeur, armés de quelques bouches à feu, feraient très heureusement la course en temps de guerre. Il faudrait en équiper de plus grands pour leur donner la chasse, et comme de part et d'autre on chercherait à se surpasser, on construirait bientôt des bâtimens de guerre à vapeur aussi grands que le comporterait l'état des sciences mécaniques.

Il est assez difficile de dire pourquoi on a prétendu que les frégates à vapeur n'étaient pas propres à naviguer sur mer. La première qu'on essaya alla de New-Yorck au cap SandyHook, et elle eût résisté facilement aux tempêtes, quoique sa construction offrît de grands défauts. Les bâtimens de cette espèce, ainsi que la plupart des navires à vapeur, sont déjà en état de voyager en pleine mer; déjà toutes leurs parties ont été perfectionnées, et le seront encore; leur voilure suppléera mieux à l'action des machines : celles-ci seront plus simples, plus légères, et dépenseront moins de combustibles.

Leur coque surtout éprouvera de prodigieuses améliorations. Elle est en bois de chêne, et elle a cinq pieds d'épaisseur. Diverses expériences ont prouvé que des murailles en fer, épaisses de six pouces, résisteraient mieux à toute espèce de projectiles. Cette dernière innovation faciliterait le service des bouches à feu, rendrait le navire incombustible, et diminuerait son volume, son poids et son tirant d'eau. Le désir d'obtenir des avantages de cette nature, et surtout une durée considérable, a déjà introduit les constructions en fer dans la marine du commerce. Tels sont par exemple, sur la Seine, deux bateaux à vapeur venus d'Angleterre : l'*Aaron Manby* et le *Commerce de Paris*.

Il y a au reste une invention peu connue jusqu'à ce jour, qui favorise plus que toutes les autres le projet d'établir un port de mer à Paris : ce sont les navires sous-marins, qui, beaucoup plus petits que les vaisseaux de guerre actuels et que les frégates à vapeur, sont néanmoins infiniment plus redoutables. Ils naviguent habituellement à la surface de l'eau; mais, lorsqu'ils veulent combattre, ils plongent sous ce fluide, deviennent in-

visibles, et ont la faculté de détruire subitement toute autre espèce de citadelles flottantes.

J'ai publié à leur sujet de nombreux renseignemens auxquels je renvoie le lecteur (1). J'ajoute ici que les plus grands navires sous-marins, construits jusqu'à présent, calaient avant de plonger huit à dix pieds. Tel est à peu près le tirant d'eau des plus grands navires à vapeur du commerce; quant à celui des frégates à vapeur, il est d'environ onze pieds.

Il semble donc suffisant d'obtenir une profondeur moyenne de douze pieds dans la Seine, et dans quelques canaux de redressement, pour faire arriver facilement à Paris les nouveaux bâtimens de la marine marchande et de la marine militaire. Les vieux navires à voiles de deux à trois cents tonneaux auraient aussi la faculté de venir décharger les marchandises qu'on jugerait devoir leur confier encore, jusque dans les murs de la capitale.

L'exécution de ce projet offre infiniment moins de difficultés à vaincre que l'exécution du canal de Languedoc, et celle de la digue et du bassin de Cherbourg; d'autant qu'on possède maintenant la drague à vapeur, et d'autres moyens très puissans, inconnus dans les deux derniers siècles, pour nettoyer le lit des fleuves, et pour faire des canaux.

Dans tous les états qui ont tour à tour obtenu des succès éclatans en marine, la capitale était le principal port. Telles furent dans les temps anciens, Tyr, Carthage, Athènes, Syracuse, Alexandrie, Marseille, Vannes, et beaucoup d'autres cités puissantes; telles ont été, à des époques moins éloignées, Constantinople, Venise, Gênes, Pise, Almafi, Lisbonne, les principales villes de la Hanse Teutonique et celles des Pays-Bas; telles sont enfin de nos jours Londres et les diverses capitales des états maritimes de l'Union Américaine.

Dira-t-on que Charlemagne, Charles-Quint, Richelieu et Louis XIV ont exercé quelques instans la domination maritime,

(1) Nous donnerons un grand article dans l'un des prochains numéros de notre journal, sur les navires sous-marins.

quoique le centre de leurs opérations ne fût pas un port de mer? Le despotisme surmonte tous les obstacles lorsque beaucoup de génie et un peu de sagesse président à ses actions; mais de pareils succès s'éclipsent avec les talens extraordinaires qui les ont créés. Ce n'est point d'ailleurs la souveraineté, c'est la liberté des mers qu'il faut désirer; et celle-ci ne peut appartenir qu'à des peuples assez industrieux pour être sans cesse en état de lutter contre la marine britannique.

Une découverte, une invention, une amélioration heureuse est due par fois à des particuliers qui habitent loin du centre de la civilisation; mais les arts en général ne s'élèvent à leur plus haut degré de perfection que dans la cité principale des grands états. Cela est surtout vrai en France, même pour les métiers les plus vulgaires: ceux-ci sont exercés avec une infériorité marquée dans toutes nos villes de province, sans en excepter nos villes maritimes. Ne doit-on pas en conclure qu'un art qui réclame le concours de presque tous les arts, de presque toutes les sciences, que l'art naval enfin est encore loin d'être suffisamment perfectionné dans ces dernières villes, et qu'il changerait soudain de face si Paris devenait port de mer? Les politiques, les savans, les spéculateurs, les artistes et les ouvriers les plus habiles de la France, jusqu'ici étrangers aux armemens maritimes, en feraient immanquablement un des principaux objets de leurs réflexions et de leurs travaux. En conséquence, les inventions nautiques et militaires se perfectionneraient et s'accroîtraient sans cesse; nos bâtimens de guerre se montreraient avec éclat dans tous les parages où la navigation marchande réclamerait leur protection; la sécurité du moment et la confiance dans l'avenir multiplieraient les entreprises commerciales; nos colonies recevraient une extension rapide; l'industrie et l'agriculture acquerraient, avec de nombreux débouchés, un nouvel essor, et la propriété nationale s'établirait sur des bases de plus en plus larges et inébranlables.

Craindra-t-on que Paris en devenant port, n'attire à lui tout le commerce d'outre-mer, et ne cause la ruine de nos autres cités maritimes?... Londres est à la fois la plus grande ville et

le plus grand port du monde; et néanmoins c'est en Angleterre qu'on voit le plus de ports florissans. Les destins nautiques de Paris sont d'ailleurs intimement liés avec l'adoption et le perfectionnement de la navigation par la vapeur; et l'un des avantages caractéristiques de cet art est d'accroître l'activité des communications et le goût des voyages. Les distances s'effacent en quelque sorte où il existe de bons paquebots à vapeur. On transporte les marchandises les plus précieuses, les plus casuelles, avec autant d'économie que de promptitude et de sûreté, et les personnes qui avaient le plus de répugnance à voyager, regardent comme une partie de plaisir de s'embarquer dans des espèces de palais flottans où l'on fait rapidement de longues traversées, et où l'on jouit à peu de frais de toutes les aisances de la vie.

Aujourd'hui en France les bords de la mer et ceux de plusieurs fleuves présentent l'aspect d'un pays inhabité. Bientôt ils seraient presque aussi fréquentés que les environs de la capitale, si celle-ci devenait port de mer. L'expérience a déjà prouvé que les améliorations adoptées à Paris finissent par l'être dans nos autres grandes villes. Après avoir perfectionné la navigation de la Seine, nous perfectionnerions celles de toutes nos grandes rivières; la surface de notre pays se couvrirait de canaux, de routes, de navires et de voitures nouvelles, et par leur moyen, l'industrie, le commerce, le luxe, les sciences et les beaux-arts tendraient à se mettre au même niveau jusque dans nos départemens les plus reculés.

Le projet de faire arriver de grands navires à Paris pouvait être considéré comme une chimère quand il n'existait que des canaux propres à recevoir des bateaux calant au plus cinq ou six pieds; mais le canal Calédonien, que les Anglais viennent de terminer, a environ dix-neuf pieds dans les endroits les moins profonds. Nous demandons seulement d'ici au Hâvre douze pieds de profondeur, et nous n'avons pas à vaincre les grandes difficultés que présente le sol de l'Écosse. Nulle part nous n'aurions à renverser d'effroyables rochers, à établir douze écluses presque à la suite les unes des autres, et à faire passer

notre route maritime par-dessus des vallées et des ravines profondes.

L'exécution du canal Calédonien contribuera sans doute à nous faire perfectionner la navigation de la Seine et de nos principaux fleuves; et sans doute aussi, ces derniers travaux en feront entreprendre du même genre dans les pays étrangers. Des cités que la nature semblait avoir condamnées à ne jamais communiquer directement avec la mer, Vienne, Berlin, Varsovie, Dresde et d'autres grandes villes, enfoncées dans le continent, recevront un jour dans leurs murs des navires, arrivés avec une promptitude merveilleuse de l'Inde, de la Chine, du Pérou, de la côte nord-ouest d'Amérique, et des autres contrées les plus lointaines.

Plus il y aura de nations intéressées aux progrès de l'art naval et à l'activité du commerce maritime, moins il sera possible aux Anglais de prétendre à la souveraineté des mers et au monopole universel. Ils sentiront que de pareilles prétentions leur susciteraient des guerres funestes; car des frégates à vapeur et des navires sous-marins causeraient des maux incalculables à leurs flottes militaires et marchandes, et toutes les nations civilisées auront un jour les moyens d'armer, jusque dans leurs capitales, un grand nombre de semblables navires.

Le gouvernement anglais a dépensé dans une année, en temps de guerre, jusqu'à trois cent millions pour sa marine; son budget actuel est de cent soixante millions. Combien de monumens admirables seraient produits par de pareilles sommes, si elles étaient appliquées aux canaux, aux routes, aux hospices, aux colléges, aux musées de la Grande-Bretagne! Mais, indépendamment des travaux destinés à un seul peuple, ne serait-il pas digne des nations qui se disent chrétiennes, et qui se croient si avancées dans la civilisation, d'entreprendre des travaux dont l'espèce humaine entière puisse profiter? Ainsi, au lieu d'abandonner à quelques spéculateurs anglais, et au pacha d'Égypte, le soin de joindre la mer Méditerranée et la mer Rouge, tous les principaux gouvernemens, tous les

principaux capitalistes ne devraient-ils pas prendre part à un si beau projet? Il en est un autre non moins important qui réclame leurs soins, mais dont s'occupent seulement quelques particuliers; c'est l'établissement d'une route maritime entre le golfe du Mexique et l'Océan pacifique. Le célèbre de Humbolt a reconnu sur les lieux la possibilité d'obtenir ce résultat de plusieurs manières différentes.

Je ne terminerai pas cet article sans faire observer que le perfectionnement de l'art naval et l'établissement de routes maritimes apporteraient de grands obstacles aux guerres d'invasion. Une armée de cent cinquante mille hommes ne traîne ordinairement avec elle que cent cinquante à deux cents bouches à feu de petit calibre, artillerie trop faible pour se mesurer contre celle de cinq ou six frégates à vapeur. On ne saurait donc trop se persuader que la création d'un port de mer à Paris se rattache aux plus hautes questions politiques. Puissent les industriels s'emparer de ce projet, et prouver, en le faisant exécuter à leurs frais, qu'ils connaissent leurs vrais intérêts aussi bien que ceux de la France!

De Montgéry.

MÉMORIAL

TOPOGRAPHIQUE ET MILITAIRE

REDIGÉ

AU DÉPOT GÉNÉRAL DE LA GUERRE;

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU MINISTRE.

N° 1. TOPOGRAPHIE.

RAPPORT AUX CONSULS PAR LE MINISTRE DE LA GUERRE, LE 13 BRUMAIRE AN 10, SUR LES MOYENS DE DONNER UN NOUVEAU DEGRÉ D'UTILITÉ AU DÉPOT GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

« Le dépôt de la guerre contient et acquiert journellement » des matériaux précieux pour l'instruction des militaires, les » élémens de l'histoire et les progrès de la topographie.

» L'intérêt du gouvernement et l'intention des consuls veu- » lent qu'ils soient utilisés dans les loisirs de la paix.

» Le général Andréossi, directeur, en fait l'objet de son travail le plus constant.

» Mais, avant tout, il a cru devoir donner une nouvelle im- » pulsion au zèle et aux talens de ses collaborateurs, en appe- » lant leur attention sur les connaissances à mettre en œuvre » pour atteindre à ces résultats.

» Il leur a développé les motifs de cette institution, et tout » ce que le Gouvernement avait droit d'en attendre à la fin

» d'une guerre qui porte si loin les bornes de la science mili-
» taire comme celles de la gloire nationale.

» Sous ses yeux, et par ses soins, se rédigent,

» 1° Une analyse historique du dépôt de la guerre depuis son
» origine;

» 2° Celle de la géographie, et particulièrement de la topo-
» graphie;

» 3° Un précis des connaissances théoriques nécessaires aux
» *topographes* militaires, agrandies des considérations sur la
» *statistique* et la délimitation des états;

4° Une instruction précise sur la pratique des arts graphiques;

» 5° Un essai sur l'histoire militaire, indiquant la manière
» dont elle a été écrite, les modèles à suivre, les lacunes qui y
» existent, et les moyens de les remplir.

» Il croirait utile de réunir ces écrits, principalement destinés
» à l'*instruction*, dans un volume in-8°, de deux cents à trois
» cents pages, qui serait le premier d'un ouvrage périodique,
» que le dépôt pourrait fournir tous les trois mois, et qui con-
» tiendrait par la suite, selon l'intention du premier consul, les
» principales reconnaissances militaires, et les faits de guerre
» dont l'authenticité serait constatée, et dont la publication se-
» rait approuvée par le Gouvernement.

» Convaincu des avantages d'un pareil projet, pour appeler
» les militaires riches de faits à méditer et discuter les principes
» d'un art qu'ils ont si glorieusement pratiqué, pour rendre uti-
» les à l'instruction les grands résultats de la guerre la plus mé-
» morable, j'ai l'honneur d'en rendre compte aux consuls, en
» attendant que je puisse leur en soumettre les résultats. »

Le projet fut approuvé.

Cette approbation fut un encouragement puissant pour les travaux entrepris, et dont le résultat n'a été retardé que pour le rendre plus digne de paraître sous de pareils auspices, et parce qu'il a fallu coordonner les diverses parties relatives à la topographie. Déjà aussi beaucoup de matériaux sont prêts, et les premières livraisons pourront se suivre à peu d'intervalle.

L'ouvrage sera divisé en deux sections ; l'une *topographique*, et l'autre *historique*.

Les matières contenues dans la première seront divisées en cinq chapitres, sous les titres suivans : 1° *géographie ;* 2° *géodésie ;* 3° *topographie ;* 4° *gravure ;* 5° *statistique.*

Le premier chapitre traitera de l'histoire de la géographie ancienne et moderne, des projections usitées pour la construction des cartes, de la géographie physique, et de la géographie critique.

Le deuxième présentera l'exposé des méthodes géodésiques les plus exactes, un résumé des principes des levées de détail, de la mesure des hauteurs par le baromètre.

Le troisième offrira une revue générale des œuvres topographiques en Europe, avant et après Cassini ; il traitera du dessin et figuré du terrain, des signes conventionnels et des échelles en topographie.

Le quatrième traitera de la gravure des cartes, de son historique et de ses procédés.

Le cinquième contiendra les élémens des cahiers topographiques, faits pour suppléer au dessin, et fera connaître leurs résultats.

La deuxième section n'aura que deux chapitres. Le premier, sous le titre de *Reconnaissances militaires*, contiendra les principes à suivre dans ces importantes opérations, appliqués depuis l'examen des frontières d'un ou de plusieurs états, jusqu'à celui du moindre poste ; il offrira successivement les reconnaissances les plus intéressantes qui peuvent être publiées sans indiscrétion.

Le deuxième chapitre, sous le titre d'*Extraits analytiques militaires*, sera destiné aux analyses des ouvrages militaires, histoires ou mémoires, à la discussion de quelques points de la science, ou à la traduction de quelques passages de journaux et auteurs étrangers relatifs à la dernière guerre.

Chaque trimestre verra, autant que possible, paraître un ou plusieurs numéros, selon l'abondance des matières et le loisir

que [illegible]
Chaque [illegible]
[illegible]
les [illegible]
Les [illegible]
[illegible]

SECTION PREMIÈRE.

CHAPITRE Ier.

GEOGRAPHIE.

NOTICE HISTORIQUE ET ANALYTIQUE SUR LA CONSTRUCTION DES CARTES GÉOGRAPHIQUES.

§ Ier.

HISTORIQUE.

Dans l'origine, la géographie ne consistait qu'en des descriptions plus ou moins bien faites. On cherchait à peindre, pour ainsi dire, par écrit, les lieux dont on parlait; on les désignait par les qualités qui leur convenaient le plus; et les poésies d'Homère nous en fournissent plus d'une preuve: toutes les villes dont ce poëte a fait mention, se reconnaissent encore par les épithètes qu'il leur a assignées; et cette exactitude scrupuleuse lui a fait donner par plusieurs auteurs le titre de *premier géographe de l'antiquité*.

Depuis Homère la géographie a bien changé de face. Le premiers des Grecs, dit-on, qui ait construit une carte du monde entier, est Anaximandre de Milet, disciple de Thalès, et qui vivait vers l'an 575 avant l'ère chrétienne. On ne saurait dire comment cette carte était composée, parce que l'histoire ne nous a transmis aucun détail à cet égard; mais l'on

doit croire qu'elle ressemblait assez à celle que l'on pourrait construire de la Scythie, d'après le récit de l'historien Hérodote. On formait un cercle ou un carré, dont chaque côté avait un nombre de stades déterminé, et dans l'intérieur on figurait le pays d'après l'idée qu'on s'en était faite.

Malgré cette première carte d'Anaximandre, on n'en continua pas moins à faire des descriptions. Les navigateurs se dirigèrent sur des périples par écrit où l'on avait marqué les distances, et quelquefois les aires de vent; et quoique les connaissances en géographie se fussent fort étendues par l'expédition d'Alexandre, néanmoins la science en resta là jusqu'à l'établissement de l'école d'Alexandrie.

Ce fut alors que la géographie prit un nouvel essor. Ératosthène, l'homme le plus universel de son siècle, et qui fut nommé bibliothécaire de la bibliothèque d'Alexandrie par Ptolémée Philadelphe, vers l'an 260 avant l'ère chrétienne, entreprit le premier de construire des cartes sur des bases solides, et il y parvint. Il imagina une ligne qui, allant du couchant au levant, passait par le détroit de Gibraltar, par Rhodes, et se prolongeait jusqu'aux dernières terres connues vers l'Orient. Sur celle-ci, il en dressa une perpendiculaire qui passait par Alexandrie, Rhodes et Byzance; et sur ces deux lignes, qui se coupaient à angle droit, il plaça différentes villes suivant leurs distances itinéraires indiquées par les navigateurs et les voyageurs. Il dressa ensuite d'autres lignes parallèles à la première, par le moyen desquelles il indiqua la position de plusieurs villes qui se trouvaient éloignées des deux premières.

Quelques personnes ont prétendu qu'Ératosthène n'était point l'inventeur de ce procédé, et qu'il l'avait pris sur des restes de cartes qui annonçaient une géographie aussi perfectionnée que la géographie actuelle : mais rien, dans l'antiquité, n'indique cette géographie perfectionnée; et d'ailleurs, l'excès des mesures qu'Ératosthène a employées, prouve assez qu'il est l'inventeur du procédé dont il s'est servi, et qu'il n'a fait que mettre en œuvre des matériaux qui étaient entre les mains

de tout le monde. Suivant lui, l'espace compris entre le cap Saint-Vincent en Espagne et les embouchures du Gange, couvrait plus du tiers de la circonférence du globe sur le trente-sixième parallèle, tandis qu'il n'en occupe qu'un peu plus du quart.

Ce premier essai d'Ératosthène fut sans doute ce qui donna naissance à la division de la terre par *climats*, et encore plus certainement ce qui enfanta la *projection* que l'on a depuis appelée *de la carte plate*.

Ératosthène avait proposé de diviser le grand cercle de la terre en trois cent soixante degrés ou parties; mais il n'avait point fait usage de cette proposition. Hipparque, astronome habile, qui vint après lui, saisit avidement cette idée; il l'appliqua à la carte d'Ératosthène. Il fit plus; il fut le premier qui soupçonna qu'il fallait aller chercher dans le ciel ou dans l'astronomie, des bases géographiques fixes et invariables pour tous les peuples et pour tous les temps. Il entrevit que la position de chaque étoile, en déterminant sa distance à l'équateur et à un premier méridien, était un point de reconnaissance, et qu'on pouvait rapporter à chaque point ainsi fixé un lieu correspondant de la terre: il entreprit et acheva un catalogue des étoiles, et en détermina l'emplacement par les deux indications de leur longitude et de leur latitude. Dès-lors, la *projection de la carte plate* devint plus régulière et plus constante; et c'est celle qu'employèrent Possidonius et Marin de Tyr, et dont nos pilotes de la Méditerranée firent usage dans le moyen âge, jusqu'à la découverte du nouveau monde.

Néanmoins, de la manière dont les anciens traçaient cette *projection plate*, elle n'était point encore établie suivant les vrais principes qui la constituent. L'essence de la *projection plate* est de faire les degrés de longitude et de latitude égaux par toute la terre; de sorte qu'une carte du monde entier, dressée sur ce principe, serait un véritable échiquier. Les anciens, au contraire, persuadés que les pays qui se trouvaient sous la zone torride comme sous la zone glaciale, ne pouvaient être habités, sacrifièrent l'exactitude rigoureuse de cette

projection, à l'avantage des pays qu'ils avaient à représenter. Ils firent les degrés de latitude égaux entre eux; mais pour les degrés de longitude, en leur conservant la même distance respective, ils ne les éloignèrent l'un de l'autre que dans la proportion qu'ils ont réellement sur le globe à la hauteur du trente-sixième parallèle, qui passait à-peu-près par le milieu des terres alors connues. Sur ce parallèle, le degré de longitude, par son décroissement, ne vaut qu'environ les quatre cinquièmes de celui de l'équateur, qui est égal à celui de latitude: ainsi les anciens traçaient leurs degrés de longitude dans une proportion qui était avec ceux de latitude comme 4 est à 5. C'est de cette manière qu'étaient construites les projections d'Hipparque, de Possidonius et de Marin de Tyr.

Mais les découvertes ayant fait connaître des pays situés dans l'une des zones que l'on croyait inhabitées, ces pays, sous cette projection, se trouvèrent extraordinairement défigurés. Alors Ptolémée l'astronome assujétit les cartes de Marin à une nouvelle projection; et c'est celle que l'on peut appeler *la projection conique,* ou *le développement du cône.* Ptolémée avait bien vu que la projection plate, telle qu'on l'exécutait, n'était point favorable aux pays situés près de l'équateur; mais s'il l'eût rétablie dans sa pureté, elle aurait eu un autre inconvénient, qui aurait été de dilater singulièrement tous les pays dans le sens de la longitude, à mesure qu'ils se seraient éloignés de l'équateur; en sorte que, sous le trente sixième parallèle, les longitudes auraient été trop fortes d'environ un cinquième: c'est pourquoi il inventa la projection dont nous venons de parler.

En effet, cette projection, par l'inclinaison des méridiens, remédie en grande partie aux inconvéniens de la projection plate; mais il ne faut pas qu'elle soit trop étendue: c'est celle dont on se sert communément pour construire des cartes particulières de la France, des îles Britanniques, de l'Allemagne, etc. On peut même l'étendre jusqu'à l'Europe entière; mais au-delà elle aurait trop d'inconvéniens. Cependant Ptolémée voulant représenter sous cette projection tout le monde connu de son temps,

chercha à remédier lui-même à ces inconvéniens : il prit le parti de l'altérer par des moyens un peu différens de son principe, mais qui néanmoins sont assez avantageux aux pays que l'on veut représenter.

Dans *la projection conique pure*, tous les parallèles sont des parties de cercle concentriques; et les méridiens partant du même centre en ligne droite, comme autant de rayons, viennent couper ces parallèles à angles droits. Ptolémée, en altérant cette projection, conserva la courbure des parallèles, mais il renfla les méridiens, et les traça également par des lignes courbes, ou plutôt des ellipses. C'est cette projection qui, prise pour la partie de la terre qu'il avait à représenter, a été appelée par lui πίναξ χλαμυδοειδής, c'est-à-dire, *la carte ayant la forme d'un manteau*, parce que cette projection ressemble en effet assez à un manteau que l'on aurait étendu sur une surface plane; on pourrait l'appeler *la projection conique altérée*, ou *la projection de Ptolémée*. Quoi qu'il en soit de cette dénomination, c'est encore la projection que l'on emploie comme la plus avantageuse pour faire des cartes d'Asie, d'Afrique et d'Amérique; et son développement entier qui a été essayé par plusieurs géographes, donnerait la figure d'un cœur, ou plutôt de ce qu'on appelle un cerf-volant.

Ptolémée avait rendu un grand service à la géographie en imaginant ces deux projections, néanmoins on n'en fit point usage de long-temps. On copia ses cartes sans examiner le principe sur lequel elles étaient construites; on les rectifia même dans quelques détails; et après s'en être servi, on les abandonna pour revenir à la projection plate. Ce fut celle, comme on l'a dit, que les pilotes de la Méditerranée employèrent dans le moyen âge pour construire leurs cartes, et l'ignorance même en fit souvent disparaitre la graduation.

La découverte du Cap de Bonne-Espérance et celle du Nouveau Monde, ayant considérablement accru les connaissances, et les lumières ayant reparu dans le même temps, on en revint peu à peu aux projections de Ptolémée. Néanmoins ce ne fut que sous la main de Mercator, vers la fin du seizième siècle que les cartes géographiques prirent une nouvelle forme. Ce

savant géographe, en même temps grand mathématicien, voyant que la projection de Ptolémée défigurait singulièrement les pays nouvellement découverts, inventa deux nouvelles projections : l'une pour représenter le globe entier, que l'on appelle *la projection stéréographique;* et l'autre pour l'usage des marins, que l'on appelle *de la carte réduite.* Ptolémée avait entrevu la projection stéréographique; et quelques personnes prétendent que Gemma-Frison, célèbre astronome, peu avant Mercator, en avait fait usage pour un astrolabe qu'il avait inventé : mais il ne paraît pas qu'on l'ait appliquée aux cartes avant Gérard Mercator. Cette projection a l'inconvénient de ne pouvoir souffrir d'échelle divisée en parties égales, comme la projection conique, mais elle a l'avantage de représenter assez nettement, dans un espace déterminé, toutes les parties du globe; et c'est celle dont on fait encore usage pour ce que l'on appelle la *mappemonde.*

La projection de la carte réduite dérive de la projection plate. Cette dernière, malgré ses grands défauts, offrait pourtant un avantage aux marins, celui de leur donner les moyens de tracer sur la carte, leur route par des lignes droites; tandis que sur toute autre projection, ils auraient été obligés de se servir de lignes courbes : mais les rumbs de vent, en partant d'un lieu, ne tombaient jamais sur l'endroit où ils auraient tombé sur le globe. Ce défaut fut très-léger et à peine senti, tant qu'on ne navigua que sur la Méditerranée, mais dès qu'on fit des découvertes au loin, il devint considérable, et on s'aperçut qu'on ne pouvait plus se servir de la projection plate. Mercator, en homme de génie, imagina donc la projection de la carte réduite, qui porte aussi son nom, et qui, à l'avantage des lignes droites, joint celui d'indiquer les airs de vent d'une manière très-exacte, en sorte qu'elle satisfait suffisamment les navigateurs.

Dans cette projection, les parallèles et les méridiens sont tous marqués par des lignes droites qui se coupent à angles droits comme dans la carte plate, mais avec cette différence, que les parallèles y sont toujours de plus en plus espacés à mesure qu'ils s'éloignent de l'équateur, et qu'ils sont tracés dans une proportion correspondante à celle du décroissement des de-

grés de longitude sur le globe. Il est vrai qu'on ne peut pas non plus porter d'échelle divisée en parties égales sur une carte construite de cette manière, et que les pays, à mesure qu'ils s'éloignent de l'équateur, prennent un caractère de grandeur qui les rend fort différens de ceux qui se trouvent sous cette ligne même; mais les navigateurs la préfèrent, parce qu'elle satisfait à-peu-près à tous leurs besoins, et qu'elle leur sert comme d'instrument pour tracer leur route.

Mercator publia en 1569 la première carte qu'il avait composée sous cette projection; mais comme il ne donna point en même temps les principes sur lesquels il s'était fondé, les Anglais s'attribuèrent l'honneur de l'avoir inventée. Leur compatriote Edward Wright la développa dans un ouvrage qui parut à Londres en 1599. Ils prétendirent qu'il en était l'auteur : on sait actuellement à qui en appartient l'invention; et malgré les Anglais, cette projection portera toujours le nom de Mercator. C'est elle que l'on emploie pour toutes les cartes marines ou hydrographiques, tant générales que particulières, mais elle ne peut aller jusqu'aux pôles.

Mercator conserva la projection conique de Ptolémée pour les cartes géographiques particulières, et il la construisit comme ce géographe, en inclinant ses méridiens en raison de leur distance prise sur deux parallèles, situés l'un au tiers et l'autre aux deux tiers de la hauteur de la carte qu'il voulait dresser. Par ce moyen il compensa la dilatation des parties extrêmes de sa carte, en resserrant celle qui était comprise entre ces deux parallèles, et son cône devint sécant. Plusieurs géographes ont imaginé depuis de faire ce cône tangent au parallèle du milieu de la carte qu'ils avaient à construire, apparemment parce qu'il est plus facile à calculer, et qu'on peut même le réduire en table : mais sous cette projection tout se trouve en dilatation, à l'exception de la partie qui est sous le parallèle touché ; c'est pourquoi les plus habiles géographes ont toujours préféré la méthode de Mercator et de Ptolémée.

Cependant la pratique de la trigonométrie et la perfection des instrumens ayant donné lieu à des levées sur le terrain beau-

coup plus étendues que celles qui avaient été faites jusqu'alors, il fallut les assujétir à une projection, et aucune de celles qui existaient ne parut propre à cela. César-François Cassini, dans le milieu du siècle dernier, après avoir levé toute la France trigonométriquement, inventa une nouvelle projection pour réunir tous ses triangles, et c'est celle dont M. Dionis du Séjour a developpé la théorie par les calculs qu'il y a appliqués.

Il imagina d'étendre sur le papier le méridien du lieu qu'il choisissait pour le milieu de sa carte, et de dresser sur ce méridien des perpendiculaires qui sont autant de grands cercles de la sphère, et qui vont tous se couper à quatre-vingt-dix degrés de ce méridien. Il dressa ensuite des parallèles à la méridienne, qui sont également de grands cercles, et qui vont aussi se couper à quatre-vingt-dix degrés de la perpendiculaire du lieu pris pour point central. Par ces procédés ingénieux, il se procura au centre de sa projection une surface assez avantageuse pour son objet, et il se donna le moyen de déployer la plus belle carte que l'on ait faite en ce genre. Mais les grands cercles qu'il a imaginés sur le globe, renfermant entre eux des espèces de fuseaux, on sent qu'il n'aurait pu continuer de les tracer comme il l'a fait par des lignes droites, à une assez grande distance de son centre sans dilater singulièrement ces fuseaux : on doit donc être très-modéré dans l'emploi de cette projection, dont la dilatation est peu sensible d'abord, mais qui devient si considérable par la suite, qu'elle est déjà dans les feuilles extrêmes de la carte de France de Cassini, d'environ cent cinquante toises sur quarante mille, et sur un rayon de trois cent soixante mille toises. Néanmoins cette projection, établie d'après les formules de Dionis du Séjour, est une des plus simples et des plus convenables pour la réunion immédiate des levées géométriques.

Barbié-Dubocage.

---

§ II.

Analyse.

La difficulté d'exécuter des globes assez grands pour montrer les détails de la géographie et l'embarras qu'occasionnent ces instrumens, même sur des dimensions peu satisfaisantes par rapport aux résultats, ont fait sentir le besoin de représenter sur une surface plane la situation respective des divers lieux de la terre : d'ailleurs les détails topographiques, qui sont les élémens des cartes générales, étant tracés sur un plan, doivent naturellement se réunir sur une surface semblable.

Les surfaces courbes comparées au plan, se partagent en deux classes : les unes, comme celles des cônes et des cylindres, peuvent s'étendre sur un plan sans déchirure ni duplicature, et se nomment par cette raison *surfaces développables ;* les autres, comme celles de la sphère et des sphéroïdes, se refusent absolument à cette extension. Si la terre eût été comprise dans la première classe, un simple développement facile à exécuter, aurait donné des cartes dans lesquelles les distances des lieux et l'étendue respective des régions se seraient conservées telles qu'elles sont en effet : mais malheureusement la terre est un sphéroïde ; sa surface ne saurait coïncider rigoureusement avec un plan, et de là résulte l'impossibilité de conserver en même temps sur une carte les rapports d'étendue des diverses contrées, ceux des distances des lieux et la similitude des configurations. On est obligé d'avoir recours à des constructions diverses pour représenter au moins d'une manière approximative chacun de ces rapports en particulier.

Ces constructions ont reçu le nom de *projections*, qu'on applique, en général, aux dessins dont l'objet est de faire trouver sur un plan les dimensions de l'espace et des corps qu'il renferme. Il y en a de deux sortes : les unes sont des *représentations perspectives* du globe ou des parties de sa surface prises de *divers points de vue*, et sur divers plans considérés comme *tableaux* ; les

autres ne sont que des espèces de développemens assujétis à des lois approximatives, et appropriés aux rapports qu'on veut conserver. C'est à cette dernière espèce que se rapportent la carte de France et les cartes marines dont on fait usage maintenant.

Lambert, et après lui Euler et la Grange, ont ramené la théorie de ces deux espèces de projections au principe général de la transformation des coordonnées circulaires prises sur la sphère, savoir, des méridiens et des parallèles, en d'autres lignes, droites ou courbes, tracées sur un plan, d'après des conditions relatives aux propriétés que doit avoir la carte.

ART. 1er.

DES PROJECTIONS PERSPECTIVES.

1. Le choix du point de vue et du plan du tableau étant fait, la projection peut se construire, pour chaque lieu particulier, suivant les règles de la perspective ordinaire, qui reviennent, au fond, à déterminer sur le tableau le point par où passe la droite menée de l'œil à l'objet : mais le nombre d'opérations qu'il faudrait effectuer, si l'on considérait isolément chacun des poins du pays qu'on se propose de représenter, étant trop considérable, on se borne à construire les lignes qui sont les perspectives des méridiens et des parallèles, et qui, par leur rencontre, déterminent toutes les positions géographiques.

En faisant abstraction, pour le moment, de l'aplatissement de la terre, et la considérant comme sphérique, on voit que l'ensemble des rayons menés de l'œil à tous les points d'un cercle quelconque tracé sur le globe, formera un cône dont la section, par le plan du tableau, ne pourra être qu'une des courbes du second degré, et sera même une ligne droite dans certains cas. Il paraît qu'on s'est d'abord déterminé, dans le choix du point de vue et du tableau, par la considération des facilités qui pouvaient en résulter pour la construction de la carte; et

dès le temps de Ptolémée (1), on avait remarqué qu'en faisant passer le tableau par le centre de la sphère, et plaçant le point de vue à l'extrémité du rayon mené perpendiculairement à ce plan, tous les cercles du globe avaient pour perspectives d'autres cercles dont la construction était facile, et qui se coupaient dans la carte sous les mêmes angles que sur la sphère : en sorte que les quadrilatères sphériques rectangles, compris entre les méridiens et les parallèles, y étaient représentés par des quadrilatères curvilignes rectangles aussi.

On a prouvé depuis que les portions infiniment petites du globe prennent, dans cette projection, une figure semblable à celle qu'elles ont; mais il faut bien observer que cette similitude n'a lieu que par rapport aux espaces très-petits : telles sont les conventions qui ont donné lieu à la projection *stéréographique*, et les principales propriétés dont elle jouit.

2. On l'emploie le plus souvent à représenter un hémisphère tout entier. L'ensemble des deux hémisphères se nomme MAPPEMONDE. Lorsqu'on choisit ceux qui sont circonscrits par le premier méridien, le tableau est, dans ce cas, le plan du méridien, et l'œil est placé au pôle de ce cercle.

Il suffit d'avoir jeté les yeux sur une carte de ce genre, pour reconnaître que les quadrilatères compris entre deux méridiens et deux parallèles consécutifs, augmentent d'étendue en allant du centre à la circonférence, et cela dans un rapport très-considérable. On sent d'ailleurs que cet agrandissement résulte de l'obliquité que prennent les rayons visuels, en s'écartant de celui qui est perpendiculaire, et qu'on peut nommer *l'axe optique*. Il suit de là que les régions placées vers les bords de l'hémisphère ont une étendue bien plus considérable que si elles se trouvaient au centre, et que l'on est induit en erreur lorsqu'on veut les comparer à celles qui occupent cette partie.

3. Les mappemondes ont encore l'inconvénient de séparer les parties adjacentes du globe, et de n'offrir, d'une manière complète, que la situation respective et la configuration des régions placées vers le milieu de la carte. On remédie à ce défaut

(1) *Ptolemæi Planisphærium, etc.* Aldus, Venetiis, 1558.

en faisant des projections polaires et des projections horizontales. Les premières représentent les hémisphères séparés par l'équateur, et font voir avec assez d'axactitude l'ensemble des régions circompolaires. Les secondes donnent les hémisphères placés au-dessus et au-dessous de l'horizon du lieu auquel elles se rapportent, et sont les plus propres à faire connaître les régions qui environnent ce lieu, ou son antipode : elles méritent, par cette raison, une attention particulière.

4. L'inégalité des espaces de la graduation de la projection stéréographique ne permet pas de lui appliquer, en général, une échelle rectiligne pour comparer les distances respectives des lieux, distances qui se mesurent sur la terre suivant l'arc du grand cercle qui joint ces lieux deux à deux : mais on peut toujours, par le moyen de la graduation même, mesurer la distance entre le centre de la carte et tel de ses points qu'on voudra ; et l'on peut, par conséquent, connaître sur la projection horizontale relative à Paris par exemple, la distance de cette ville à tous les autres points du globe. Cette propriété résulte de ce que tous les grands cercles qui passent par le centre de la carte, se coupant suivant l'axe optique, ont pour perspectives des lignes droites menées par ce centre, et admettent une graduation semblable à celle de l'équateur des mappemondes faites sur le plan du méridien.

5. En plaçant le point de vue au centre de la sphère, et prenant pour tableau un plan tangent à sa surface, on obtient une perspective du globe dans laquelle tous les grands cercles sont représentés par des lignes droites. Elle altère, comme les précédentes, et plus encore, l'étendue des régions, à mesure qu'elles s'éloignent du centre de la carte ; elle ne peut même représenter un hémisphère entier, parce que les rayons visuels, menés par la circonférence qui termine cet hémisphère, sont parallèles au plan du tableau : mais elle peut être fort utile pour des parties du globe dont l'étendue ne serait pas très considérable, et elle est susceptible d'une espèce d'échelle dont la construction n'est pas difficile à trouver. C'était, sans doute, par cette raison, que Prony s'était proposé de s'en servir dans les

cartes du Cadastre. Cette projection, que l'on nomme *centrale*, s'emploie aussi pour les cadrans solaires.

6. Si l'on conçoit le point de vue porté à une distance infinie du tableau, les rayons visuels deviendront parallèles entre eux, en les supposant alors perpendiculaires au tableau, on aura la projection *orthographique*, dans laquelle les méridiens et les parallèles sont en général représentés par des ellipses, excepté dans la projection polaire, où les méridiens sont des lignes droites, et les parallèles des cercles concentriques.

7. Cette espèce de cartes a, par rapport aux espaces, le défaut contraire à celui des précédentes; elle les diminue du centre à la circonférence, à cause de l'obliquité sous laquelle les parties latérales de la sphère se présentent à son plan diamétral. La Hire a conclu de là qu'en prolongeant l'axe optique hors de la sphère, le tableau passant toujours par le centre, il existait sur cet axe un point tel, que l'inégalité des espaces vus de ce point, était la plus petite possible; car il est évident que lorsque le point de vue s'éloigne assez pour que l'obliquité des rayons, qui tend à agrandir les espaces, devenant moindre, puisse être compensée par celles des surfaces projetées, qui tend à les diminuer, leur accroissement doit se changer en décroissement. Il ne peut y avoir égalité absolue dans tous, parce que la loi de leur variation dépend de leur situation particulière; mais à la limite que nous venons d'assigner, leurs différences sont assez petites pour pouvoir être négligées dans une carte générale ou à petit point.

La Hire (1) a pris le point de vue de sa projection à une distance de la sphère égale au sinus de cinquante grades ou du demi-*quadrans*. J'ignore si l'on a construit des cartes sur cette projection, et je suis surpris qu'elle ne soit pas devenue commune; car elle me paraît préférable à la projection ordinaire des mappemondes. On objecterait en vain que les méridiens et les parallèles s'y trouvant représentés par des ellipses, elle doit être plus difficile à tracer; car il est évident que le dessin de la projection est toujours, pour un géographe instruit, la moindre

(1) *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1701, p. 260.

des difficultés que présente l'exécution d'une carte. On a un grand nombre de moyens simples et commodes pour tracer des ellipses par points ; et l'on est souvent obligé d'en employer de semblables pour les méridiens circulaires, lorsqu'ils sont placés vers l'axe des mappemondes, parce que leur rayon est trop grand pour qu'il soit possible de les décrire avec le compas. La projection horizontale, faite d'après les principes de la Hire, serait susceptible de donner des distances, comme la projection stéréographique. Enfin, je ne vois pas qu'aucune des propriétés de la projection stéréographique puisse compenser, par rapport aux mappemondes, les inconvéniens de la disproportion qu'elles mettent entre des espaces égaux, et l'erreur où elles induisent l'élève qui veut comparer, par exemple, l'Inde avec la Nouvelle-Zemble, et la mer Rouge avec la baie de Baffin.

8. La projection stéréographique est peu employée à l'égard des cartes particulières ; il n'y a guère que les Allemands qui s'en soient servis dans ce cas, et particulièrement Hasius, qui a composé la plus grande partie des cartes de l'atlas de Homann, fort répandu vers le milieu du siècle passé. Les quatre parties du monde, représentées isolément par cette projection, ne sont que des portions de la mappemonde, projetées sur le plan du méridien perpendiculaire à celui qui passe par le milieu de la carte. La longueur excessive des rayons des cercles les rend assez difficiles à tracer, et l'altération des espaces et des distances n'y est pas moindre que dans d'autres projections plus aisées à exécuter : voilà pourquoi ces cartes sont peu communes en France.

On peut y diminuer l'inégalité des espaces comme dans la mappemonde, en plaçant le point de vue hors du globe, mais la distance à laquelle il convient de le porter, dépend de l'étendue du pays qu'embrasse la carte, diminue à mesure que cette étendue devient plus petite, et peut se calculer aisément, en comparant le degré sur les bords de la carte avec celui qui se trouve vers le milieu.

ART. II.

DES PROJECTIONS PAR DÉVELOPPEMENS.

9. La plus simple de ces projections est celle qu'on nomme *la projection conique*. Il est bien naturel en effet d'assimiler une zone sphérique à un cône tronqué, et d'en construire ensuite le développement : les parallèles deviendront des cercles décrits du sommet du cône pris pour centre, et les méridiens seront des lignes droites assujéties à passer par ce point. Il est visible qu'on aura un résultat d'autant plus approché, que la carte embrassera moins d'étendue en latitude.

Cette projection peut varier de plusieurs manières : car on peut supposer que le cône soit tangent au parallèle moyen de la carte, et par conséquent extérieur; ou bien qu'il soit en partie inscrit dans la sphère, c'est-à dire formé par les sécantes des méridiens. Dans le premier cas, la carte n'aura d'exactitude rigoureuse que sur le parallèle moyen, qui conservera dans le développement la longueur qu'il a réellement sur le globe. Mais les parallèles placés tant au-dessus qu'au dessous de celui-là, excèderont ceux qui leur correspondent sur le globe. Murdoch, géomètre anglais, a proposé de substituer au cône tangent, un cône en partie inscrit et déterminé par cette condition, *que la partie de son aire comprise dans la carte soit équivalente à celle de la zone sphérique qu'elle représente.*

10. L'astronome de Lisle, qui fut chargé de construire une carte générale de l'empire de Russie, voulant éviter les inconvéniens de la projection stéréographique énoncés ci-dessus, employa la projection conique : mais pour la perfectionner, il imagina de faire entrer le cône dans la sphère, de manière qu'il la coupât suivant deux parallèles placés chacun à égale distance du parallèle moyen et de l'un des deux parallèles extrêmes. La carte avait ainsi, sur les deux parallèles dont on vient de parler, la même dimension que la partie correspondante du globe; et son étendue totale différait peu de celle du pays qu'elle devait représenter, parce que l'*excédant* qui se trouvait aux deux extré-

mités de la carte était compensé, au moins en partie, par le défaut qu'avait, à l'égard de la zone sphérique, la portion inscrite du cône. La carte comprenant depuis le 40^{me}. de la latitude jusqu'à 70°, le parallèle moyen répondait à 55°; les parallèles communs avec la sphère étaient ceux de 47° 30' et de 62° 30'.

11. Euler s'est occupé de cette projection; mais il a substitué à la détermination des parallèles qui devaient être communs avec la sphère, celle du point de concours des lignes droites qui représentent les méridiens, et de l'angle qu'elles font entre elles lorsqu'elles comprennent un degré de longitude. Ses calculs sont appuyés sur les conditions suivantes: 1°. que les erreurs soient égales aux extrémités méridionales et septentrionales de la carte; 2°. qu'elles soient aussi égales à la plus grande de celle qui ont lieu vers le parallèle moyen de la carte. Il en conclut que le point de concours des méridiens doit être placé au-delà du pôle, d'une quantité égale à 5° de latitude, et que l'angle de deux méridiens consécutifs doit être de 48' 44" (1).

Il cherche ensuite de combien les arcs de grand cercle qui mesurent les distances sur le globe, diffèrent des lignes droites qu'on leur substitue sur la carte, et il trouve qu'un arc de 90° aurait sur la carte une longueur de 90,79, exacte à moins d'un centième de sa valeur.

12. On pourrait substituer à la projection conique faite sur deux parallèles du globe, une carte qui coïncidât avec trois, et cela en décrivant les parallèles extrêmes et le parallèle moyen, soit en lignes droites, soit en cercles concentriques, d'un rayon donné; puis en divisant ces parallèles conformément à la loi du décroissement des degrés de longitude. On se procurerait ainsi trois points pour chaque méridien qu'on représenterait par le cercle mené par ces trois points. Je ne m'arrêterai pas sur cette projection indiquée, je crois, par Bion, dans son Usage des

(1) Mémoire d'Euler, tom. 1er. 1re partie des *Acta Academiæ Petropolitanæ*.

globes, et qui n'est, comme celle de Ptolémée, que la projection conique défigurée.

13. Quelques géographes ont eu aussi l'idée de développer en lignes droites tous les parallèles, et l'un des méridiens, celui qui passe par le milieu de la carte : alors les parallèles, qui sont tous des perpendiculaires à ce méridien, sont espacés comme sur le globe; puis on prend sur chacun les degrés de longitude, tels que les donne la loi de leur décroissement, c'est-à-dire, proportionnels au cosinus de la latitude, enfin on fait passer par chaque série de points de division correspondans, une ligne courbe qui représente le méridien. Il résulte de cette construction que, dans le sens de ses parallèles, la carte a partout des dimensions égales à celles du globe ; mais la configuration y est considérablement altérée sur les bords, par l'obliquité que prennent les méridiens; en sorte que des quadrilatères sphériques rectangles, compris entre les méridiens et les parallèles, y sont représentés par des trapèzes mixtilignes, dont les angles sont très-inégaux, mais, à la vérité, dont les aires sont égales. Cette projection a été employée dans l'Atlas céleste de Flamsteed, et dans les quatre parties du monde de J.-B. Nollin, et de plusieurs autres géographes.

14. Facile à tracer, et conservant, d'une manière au moins très-approchée, entre les diverses régions, les rapports naturels d'étendue, cette projection devait intéresser les géographes : aussi a-t-on trouvé un moyen fort simple de corriger le défaut occasionné par l'obliquité des méridiens. On a substitué aux lignes droites qui représentent les parallèles, des cercles concentriques décrits d'un point pris dans l'axe de la carte et passant par les divisions de ce méridien. La position de leur centre commun est fixée d'après la courbure qu'il convient de leur donner pour qu'ils coupent tous les autres méridiens le moins obliquement qu'il est possible. Cette projection est la plus usitée en France, dans les cartes générales, telles que celles des quatre parties du monde. De Lisle et d'Anville entre autres s'en sont servis. Les quadrilatères compris entre les parallèles et les méridiens de cette projection, sont, comme dans

la précédente, équivalens à ceux du globe. Dans l'une et dans l'autre, les distances ne peuvent être mesurées à la rigueur que sur les méridiens et sur les parallèles; et les échelles qu'on y trouve ne donnent que des approximations, suffisantes à la vérité, pour les besoins ordinaires de la géographie.

15. M. de Lorgna (1) a proposé une nouvelle projection jouissant de la propriété de représenter par des espaces égaux les régions d'égale étendue. Pour construire la carte d'un hémisphère, il le conçoit partagé en demi-fuseaux par des plans menés par son axe; et du centre du grand cercle perpendiculaire à cet axe, il en décrit un autre dont l'aire soit équivalente à celle de l'hémisphère. Il est aisé de voir que chaque quart de fuseau sera représenté, sur le cercle dont il s'agit, par un secteur dont l'angle sera égal à celui que forment les deux plans qui comprennent le fuseau. Dans la projection polaire tracée d'après ce principe, les méridiens sont les rayons du ciel qui termine la carte; les parallèles sont des cercles concentriques à ce premier et équidistans; les quadrilatères formés par les méridiens et les parallèles, sont égaux et rectangles comme sur la sphère; et par cette raison, la configuration des pays n'est pas très-altérée. Les distances ne se mesurent pas immédiatement par la droite qui joint les deux points que l'on compare; mais elles n'en diffèrent pas beaucoup, et leur valeur exacte peut s'en déduire assez facilement. Ces propriétés, qu'on ne peut contester à la projection de M. de Lorgna, constituent, suivant lui, celles que doit avoir, pour être admise, toute bonne projection géographique; et, dans le vrai, il ne pourrait qu'être utile d'adopter, pour les cartes ordinaires, cette projection, qui est très-facile à décrire, lorsqu'il s'agit des hémisphères terminés par l'équateur. L'auteur a aussi donné le moyen de l'appliquer aux cartes particulières; mais le tracé se complique lorsqu'il s'agit des hémisphères terminés par l'horizon, parce qu'il faut

(1) *Principi di geografia astronomica geometrica.* In Verona 1789, in-4°.

alors substituer aux méridiens et aux parallèles les cercles azimutaux et les almicantarats (ou parallèles à l'horizon) du lieu pris pour centre de la carte; cercles auxquels on ne peut rapporter les longitudes et les latitudes que par une construction ou un calcul particulier. L'inconvénient est le même à l'égard des hémisphères terminés par le méridien; mais, comme je l'ai dit plus haut, il faut toujours compter pour peu de chose les difficultés de la projection, qui ne doivent jamais arrêter le géographe, lorsqu'il en résulte des avantages dans l'usage journalier des cartes.

16. Les opérations effectuées (1) dans le siècle précédent pour déterminer la figure de la terre par la mesure des degrés des méridiens et des parallèles, ont fait naître une espèce de projection très importante, puisque c'est celle de la grande carte de France, le plus beau travail géographique qu'on ait exécuté jusqu'ici.

Lorsqu'on entreprit de mesurer un degré de longitude, on reconnut la difficulté qu'il y avait à tracer exactement sur la terre un parallèle à l'équateur. En effet, si par un alignement perpendiculaire au méridien d'un lieu et dirigé au moyen de piquets verticaux on détermine une suite de points, il est évident qu'en supposant la terre sphérique, ils appartiendront au grand cercle terrestre compris dans le plan vertical mené perpendiculairement au méridien dont il s'agit, et qui répond au cercle céleste que l'on nomme *prémier vertical.* Le parallèle à l'équateur se sépare bientôt de ce cercle, qu'il ne fait que toucher au point où il coupe le méridien. Dans un sphéroïde, la courbe perpendiculaire au méridien est à double courbure, et la recherche de ses propriétés a occupé plusieurs géomètres (2).

Le méridien et ses perpendiculaires étant les lignes qui se tracent le plus facilement par les opérations astronomiques et géodésiques, c'est au méridien de l'observatoire de Paris

(1) Mémoire de Cassini, Académie des sciences, année 1745.

(2) Mémoire de Clairaut, Académie des sciences, année 1733.

et à ses perpendiculaires qu'on rapporte immédiatement les points de la carte de France; leurs latitudes et leurs longitudes n'ont été conclues qu'*à posteriori* et par le calcul (1).

Pour se former une idée de la manière dont cette projection représente les espaces terrestres, il faut observer que les grands cercles perpendiculaires au méridien (en supposant la terre sphérique) se coupent tous au pôle de ce méridien, et convergent par conséquent les uns vers les autres, tandis que, sur la carte où le méridien est une ligne droite, ils deviennent parallèles entre eux.

Il résulte de là que les fuseaux déterminés par deux cercles perpendiculaires au méridien sont représentés par des rectangles de même longueur. Ainsi les distances et les aires ne peuvent être mesurées immédiatement sur la carte de France que par approximation, et à cause que l'étendue en longitude n'est pas assez considérable pour que la convergence des perpendiculaires au méridien entraîne une erreur de quelque importance, par rapport aux besoins ordinaires de la géographie. On a sans doute préféré cette projection à toute autre, parce qu'elle offre les déterminations telles qu'elles ont été obtenues directement par les opérations sur le terrain, et qu'il aurait fallu les transformer pour passer à une autre projection.

17. En suivant sur le globe un rumb de vent dont la propriété est de faire le même angle avec tous les méridiens qu'il rencontre, on décrit, lorsqu'on n'est pas exactement sur la ligne nord et sud, ou sur la ligne est et ouest, une courbe très-différente du cercle, et qui, dans les cartes où les méridiens ne sont pas des lignes droites parallèles, est représentée par une espèce de spirale. L'impossibilité de mesurer avec le compas les parties de cette courbe, a fait chercher aux marins des projections où elle devient une ligne droite.

Lorsqu'il ne s'agit que de représenter de petits espaces, ou du moins peu étendus en latitude, on peut substituer à la zone sphérique le développement d'un cylindre soit inscrit, soit circonscrit à cette zone, et dont l'axe coïncide avec celui

(1) *Traité analytique des mouvemens célestes*, par du Séjour, t. I.

du globe. Les méridiens, qui résultent des sections du cylindre par des plans passant par son axe, sont représentés par des lignes droites parallèles à cet axe; les plans des cercles parallèles coupent le cylindre suivant des cercles parallèles à sa base et qui deviennent des lignes droites dans le développement. Telle est la construction des cartes plates, dont on attribue l'invention à dom Henry, infant de Portugal: leurs défauts sont analogues à ceux de la projection conique, et même plus considérables; car dans celle-ci on peut donner à deux parallèles leur véritable longueur par rapport aux degrés de latitude, tandis que cela ne peut se faire dans la carte plate que pour un seul, savoir, pour l'inférieur lorsqu'on développe le cylindre circonscrit, et pour le supérieur lorsqu'on développe le cercle inscrit.

On pourrait aussi employer le cylindre construit sur un des parallèles intermédiaires, et qui serait en partie intérieur et en partie extérieur à la sphère: de cette manière, l'étendue en longitude ne serait exacte que vers le milieu; mais l'erreur se trouverait partagée entre les deux extrémités. Il se présente ici des questions pareilles à celles qu'Euler a résolues pour la projection conique. Il est évident, par exemple, qu'on peut placer le parallèle qui sert de base au cylindre, de manière que l'aire du développement soit égale à celle de la zone sphérique.

Le tracé de ces cartes s'effectue sans peine, dès qu'on a la position du parallèle terrestre qu'on développe; il n'est question que de donner aux degrés de longitude sur ce parallèle, la grandeur qu'ils doivent avoir par rapport à celle qu'on assigne au degré de latitude.

Ces cartes ne pouvant convenir qu'à de très-petites parties du globe, sont presque abandonnées aujourd'hui; et dans la plupart de celles qu'on rencontre encore et qui sont hollandaises, on ne trouve point d'échelle des longitudes, mais seulement celle des latitudes et des rumbs de vent.

48. L'usage que les marins font des cartes, se réduit à tracer

exactement d'après sa longueur et sa direction le chemin qu'ils ont fait, à déterminer la distance où ils sont des divers points des côtes, et la direction qu'ils doivent tenir pour y arriver ou pour les éviter. Il faut bien observer que, par la direction qu'il faut suivre pour aller d'un point à un autre sur la terre, les marins n'entendent point celle qui donne le plus court chemin, et qui, sur une sphère, est un cercle; car l'instrument dont ils se servent pour connaître leur direction ou la boussole, ne peut leur indiquer ce plus court chemin qui coupe les divers méridiens sous des angles inégaux.

Mercator et Edward Wright ont imaginé la projection des cartes réduites, qui satisfait parfaitement aux conditions ci-dessus. Les méridiens y sont des lignes droites parallèles, équidistantes et coupées à angles droits par les parallèles à l'équateur; mais les intervalles qui séparent ceux-ci, croissent à mesure qu'on s'avance vers les pôles, dans un rapport précisément inverse de celui qui suit sur le globe la diminution des degrés de longitude. Il résulte de là que les distances en longitude, mesurées sur chaque parallèle, ont avec les distances en latitude correspondantes, la même relation que sur le globe.

Le tracé de ces cartes n'a d'autre difficulté que la construction de l'échelle des latitudes pour laquelle on a depuis long-temps des tables calculées avec beaucoup de soin, et même en ayant égard à l'aplatissement de la terre.

Il est évident qu'on ne doit point chercher sur les cartes réduites les rapports d'étendue des pays, ni l'exactitude de leur configuration; car cette projection augmente considérablement les régions qui sont placées vers les pôles, quoique d'ailleurs elle partage avec la projection stéréographique, la propriété de conserver aux portions infiniment petites du globe leur similitude: mais ces défauts n'ont aucun inconvénient pour les cartes réduites, qu'on ne doit regarder que comme des instrumens destinés à résoudre graphiquement les principales questions du pilotage; ce qu'elles font avec la plus grande exactitude et la plus grande facilité.

19. Je viens de parcourir les différentes espèces de cartes, d'en montrer les propriétés et les *défauts* : mais il faut bien prendre garde que le mot *défaut* n'est relatif qu'à la manière ordinaire d'envisager les cartes; car en les considérant, avec Euler et Lagrange (1), comme une transformation des coordonnées, il est toujours *mathématiquement* possible de déterminer sur une carte toutes les relations géographiques qu'on peut désirer de connaître ; seulement comme nous l'avons déjà vu, certaines relations s'obtiennent plus facilement que les autres.

En effet la position des différens points de la sphère étant déterminée par la latitude et la longitude, comme le sont par deux coordonnées les différens points d'un plan, si l'on prend, sur la carte, des lignes assujetties à une loi mathématique pour représenter ces coordonnées, on établira entre les points de la carte et ceux de la sphère une relation telle, qu'on pourra assigner sur la carte l'équation des lignes qui corréspondent aux cercles, ou même aux courbes quelconques tracées sur la sphère, et comparer les espaces relatifs aux unes et aux autres. Réciproquement on peut demander quelle doit être la nature des coordonnées de la carte, c'est-à-dire, des lignes qui représentent les méridiens et les parallèles, pour que les parties de cette carte aient telle ou telle relation avec celle de la sphère. En appliquant à cette dernière question l'analyse la plus délicate, Euler et la Grange ont déterminé *à priori* la construction des diverses espèces de carte d'après les propriétés dont elles jouissent.

Voilà tout ce qu'on peut dire ici de cette maniere d'envisager les cartes. Dans cette circonstance comme dans presque toutes les autres, le besoin a conduit par des voies particulières et indirectes aux résultats immédiatement utiles, long-temps avant la découverte de la théorie générale.

Après avoir esquissé les moyens généraux de représenter les régions du globe, il ne resterait plus pour construire une carte, qu'à placer dans leurs situations respectives les divers points de

(1) Mémoire d'Euler, t. I, partie des *Acta Academiæ Petropolitanæ*. Mémoire de la Grange, Académie de Berlin, année 1779.

ces régions ; ce qui n'aurait aucune difficulté si on avait leurs longitudes et leurs latitudes : mais il n'en est pas ainsi, et pour suppléer aux observations astronomiques qui manquent le plus souvent, les géographes ont cherché dans les descriptions faites par les historiens et les voyageurs, des matériaux pour remplir leur canevas. La discussion et la combinaison de ces matériaux forment la géographie critique : c'est dans les mémoires des De Lisle, des D'Anville et des Buache, qu'elle doit s'étudier.

LACROIX,

Membre de l'Institut.

HISTOIRE.

MÉMOIRE

Sur l'insurrection et la guerre des Bataves contre les Romains sous les règnes de Vitellius et de Vespasien.

Long-temps avant la fondation de Rome, les Gaulois, déjà formés en corps de nation, s'étaient rendus redoutables à leurs voisins. Des colonies nombreuses sorties de leur sein, par des causes qui nous sont inconnues, s'étaient établies en Espagne, sous le nom de Celtiberiens, de Galleciens et de Celtes; dans la grande Bretagne sous le nom de Dumnons, d'Atrebates et de Cantiens; dans l'Irlande sous celui de Belges. En Germanie les Gaulois Helvétiens occupaient les contrées qui forment aujourd'hui le royaume de Wurtemberg et le grand duché de Baden. En Italie, l'empire des Ombriens, détruit plus tard par les Etrusques, fut fondé par les Gaulois. Les dernier terme de la grandeur et des conquêtes de l'antique empire des Gaules, fut la grande émigration qui eut lieu sous le règne d'Ambigat, et sous la conduite de ses neveux Sigovese et Bellovese, environ 600 ans avant l'ère chrétienne.

Le premier se porta vers la Germanie, d'où ses lieutenans ou ses successeurs s'étendirent en Illyrie, en Thrace, et jusques dans l'Asie mineure, et y formèrent des établissemens, qui durèrent long-temps après eux. Tels furent ceux des Boiens en Bohème, et des Scordisques aux bords de la Save et du

Danube ; le royaume de Tyle près de Byzance et celui des Galates ou Gallogrecs en Phrygie.

Bellovese passa en Italie, et y détruisit la domination des Etrusques, qu'il réduisit à la seule province qui conserva le nom d'Etrurie. Les peuplades qu'il conduisait s'établirent dans ce pays, et y occupèrent les contrées appelées depuis Gaule Cisalpine.

Depuis lors, soit que cette émigration trop forte eut affaibli l'empire des Gaules, soit que les dissentions intestines qui paraissent avoir suivi le règne d'Ambigat, eussent énervé ses forces en les divisant, il est certain que les Gaulois, loin de faire de nouvelles conquêtes, furent eux-mêmes exposés aux invasions de leurs voisins. Du côté des Pyrénées, les Vascons de l'Ibérie, occupèrent une partie de l'Aquitaine. Les Marcomans, les Sédusiens et les Harudes, chassèrent les Boiens de la Bohème et refoulerent les Helvétiens à la gauche du Rhin. Sept autres peuples germaniques, les Triboces, les Nemetes, les Vangions; les Caracates, les Treviriens, les Eburons, et les Bataves, passèrent ce fleuve, et s'établirent à une plus ou moins grande profondeur, sur la rive gauloise. A-peu-près vers le même temps la domination des Gaulois cessait dans le nord de l'Italie. Peu après les Romains passèrent eux-mêmes les Alpes et envahirent la partie méridionale de la Celtique. Enfin César, autant par ses intrigues que favorisaient les jalousies intestines, nées du système fédératif qui régissait les Gaules, que par la force des armes, fit la conquête de ce beau pays et le soumit à l'empire romain.

Dans cette lutte qui dura huit ans, et où les Belges en général montrèrent tant de courage et de constance, les Bataves, parmi eux, furent les seuls qui s'attachèrent au parti de César et lui fournirent des troupes. Leur cavalerie figura dans toutes les campagnes, au nombre de ces redoutables escadrons Germains, qui firent tant de mal aux Gaulois. Ces services signalés resserrèrent l'alliance qu'ils avaient formée avec les Romains, et leur méritèrent les immunités dont ils jouirent par la suite.

Les Bataves, ainsi que nous l'avons vu plus haut, étaient

Germains d'origine. Tacite (1) dit qu'ils étaient Cattes, c'est-à-dire que c'était une des peuplades qui formaient la nation des Cattes, anciens habitans de la Hesse et de la Turinge. Il paraît que leur nom véritable était Battes ou Batten, et que celui de Batavie, donné à leur pays, n'est qu'une corruption du mot germanique Batten-au ou Batt-au (contrée des Battes). Il paraîtrait alors que leur siége originaire était sur les bords de l'Eder et de la Verra, où l'on trouve encore Battenburg et Battenhausen. Avec les Bataves était venue la peuplade des Caninefates, également Catte. Les Bataves occupèrent la partie orientale ou la pointe de l'île, et les Caninefates les bords de la mer. Ces derniers étaient les plus nombreux, quoiqu'on les ait toujours confondus sous le nom de leurs voisins.

Jusqu'à l'époque de l'insurrection excitée par Civilis, les Bataves avaient toujours été traités non-seulement avec modération, mais même avec distinction. Exempts de tributs et de toutes espèces de charges pécuniaires, ils ne connaissaient pas les vexations des publicains. Rome ne demandait d'eux que des soldats, et leur esprit belliqueux se prêtait volontiers à un impôt de cette nature, qui leur fournissait l'occasion d'exercer leur bouillant courage, et offrait à leur jeune noblesse celle de se distinguer. Car leurs cohortes d'infanterie, ou leurs escadrons de cavalerie étaient toujours commandés par des nationaux. Les troupes bataves, qui avaient servi utilement dans la guerre germanique et à la conquête de la Bretagne, jouirent bientôt d'une grande réputation dans les armées romaines, où l'histoire nous dit qu'elles occupaient un rang presque égal à celui des cohortes prétoriennes. Mais lorsque les guerres civiles qui suivirent l'insurrection de Vindex et la mort de Néron, vinrent agiter l'empire, la nécessité de complèter les légions affaiblies et d'en former de nouvelles, occasionna dans la levée des troupes des vexations, qui furent la cause ou plutôt le prétexte de la guerre dont nous nous occuperons dans le présent mémoire.

Avant d'en commencer la description, il ne sera pas hors

(1) Tacit. Histor. IV, 3, Mor. Germ. 9. Plin. IV, 15, 17.

de propos de jetter un coup d'œil géographique sur le pays qui lui servit de théâtre depuis Mayence jusqu'à la mer (*Voy.* pl. I). Il s'y était fait de grands changemens depuis César. Les Eburons et les Aduatiques, détruits ou dispersés par ce conquérant, leur pays était resté désert. Les Menapiens, fort maltraités, avaient abandonné la rive droite de la Meuse, pour se renfermer dans les marais de la Campine, des bouches de l'Escaut et de la Flandre. Ces contrées furent occupées par d'autres peuples. Déjà sous le règne d'Auguste, les Ubiens, pressés par leurs voisins, sur qui l'impulsion des sauvages de l'orient et du nord commençait déjà à se faire sentir, avaient demandé un asile aux Romains. Agrippa les transplanta des bords de la Ruhr et de la Lippe, à la rive droite du Rhin, dans la partie orientale du pays des Eburons. Successivement les Suniciens, les Tongres et les Betasiens furent mis en possession du restant de ce pays. Les Toxandres et les Gugernes occupèrent chez les Menapiens, les premiers les cantons d'Herentals et de Turnhout, les seconds les pays de Gueldre et de Cleves. Drusus, en joignant les eaux de l'Yssel et du Rhin, avait donné à ce fleuve une nouvelle embouchure dans le lac Flevus, et avait aggrandi l'île Batave, dans laquelle se trouvèrent compris plusieurs petits peuples, tels que les Frisiabons et les Sturiens et une portion des Chauques (Chauci). Peu après, le même Drusus ayant soumis les Frisons au tribut, les limites de l'empire s'étendirent au nord jusqu'à l'Ems.

Tels étaient les changemens qui avaient eu lieu dans le nord de la Belgique, depuis César jusqu'à Néron, sous le rapport des peuples qui l'habitaient. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, il ne s'en est pas fait de moins importans dans la configuration topographique de ces contrées. Elles sont telles qu'il est nécessaire de s'arrêter un instant à les indiquer, afin de pouvoir comparer la carte jointe au présent mémoire avec les cartes modernes du même pays. La séparation du Rhin et du Wahal se faisait comme aujourdhui, près du fort de Schenk; de là le Rhin coulait vers Utrecht. En face de *Castra Herculis* (Huissen) s'ouvrait le canal de Drusus, qui joignait

les eaux du Rhin à celles de l'Yssel, à Doesbourg (*Castra Drusi*). Les eaux de l'Yssel ainsi rendu navigable se jettaient dans le lac Flevus à Kampen (*Navalia*). A Utrecht, le Rhin se séparait de nouveau en deux branches. L'une, la Germanique, aujourd'hui appelée Vecht, se jettait dans le lac Flevus, près de Muyden. Le lac Flevus lui-même n'occupait que la partie méridionale du Zuiderzée et ne dépassait pas une ligne tirée du nord de l'île de Schokland à Enkhuisen. La rivière qui servait d'embouchure au lac s'appelait également Flevus, et se jettait dans la mer entre l'île actuelle de Flieland et celle de Terschelling. L'autre branche arrosait les murs de *Lugdunum Batavorum* (Leyde), et se jettait dans le Rhin au-delà de Kattwyk-op-Zee. De Leyde une troisième branche passait près de Harlem et d'Alkmaer et se jettait à la mer en deux embouchures à Egmont et à Putten. Le canal que fit creuser Corbulon pour recevoir les refoulemens de la haute marée, est celui qui existe encore entre Leyde et Delftshaven. Le Leck n'était alors ainsi que le Merve, qu'une petite rivière formée par l'écoulement des marais. Ce fut, comme nous le verrons plus bas, Civilis qui y détourna les eaux du Rhin par une coupure près de *Batavodurum* (Wyck), et forma ainsi le canal qui, élargi par les Hollandais en 860, acheva de dessécher le bras de Leyde. La Meuse recevait le Wahal au même lieu qu'aujourd'hui, mais de là elle suivait le lit appelé Oude Maas, qui passe à Crevecœur et Heusden, arrosait les murs de Gertruydenberg (autrefois mons Litoris) et traversait le canton où s'est formé depuis le *Bies Bosch*. Au lieu où est aujourd'hui Willemstadt, commençait sa large embouchure, l'*immensum os mosae* de Tacite (1). La rive orientale de cette embouchure passait Vlardingen, et la méridionale suivait l'île d'Over Flake. Les îles de Vorne, Putten et une partie de Beyerland se sont formées depuis. Après avoir arrosé les murs d'*Andoverpium* (Anvers), et près de l'emplacement du fort de Batz, l'Escaut se divisait en deux branches. L'occidentale coulait au sud des îles de Walcheren et Zuyd Beveland, et se

(1) Tacit. annal. II. I.

jettait à la mer au nord du *Portus Aepatiacus* (Blankenberg.) Ce bras en recevait un autre intérieur qui débouchait du *Gandavus Portus*, aujourd'hui Gand. La branche orientale coulait dans le lit appelé encore aujourd'hui Escaut oriental. Il existait déjà alors une communication entre l'Escaut et la Meuse, par la rivière appelée Eendragt, qui coule à Tholen, et par le Volk Rack. Il est aisé de voir par cette description, que les îles qui existent aux embouchures de la Meuse et de l'Escaut, formaient autrefois un continent qui n'était coupé que par les lits de ces rivières. Il est probable cependant que les canaux qui les séparent actuellement étaient alors des vallées marécageuses, et formaient ces îles où César dit que les Ménapiens se refugièrent à son approche. Le restant de leur pays, c'est-à-dire la Flandre et la Campine, était couvert de bois marécageux.

Nous avons déjà vu que les Bataves, traités par les Romains plutôt en alliés qu'en sujets, n'éprouvaient aucunes des vexations fiscales que les Romains savaient si bien appesantir sur les peuples qui leur étaient soumis. Le besoin qu'ils avaient de ces troupes valeureuses et les services qu'elles avaient rendus, obligeaient le despotisme proconsulaire à respecter la nation. En un mot, pour nous servir d'une expression de Tacite, les Romains tenaient les Bataves en réserve, comme des traits et des armes pour la guerre (1). Ne servant ainsi l'empire qu'en hommes et en armes, ils n'étaient ni corrompus par la richesse des Romains, ni effrayés de leur puissance. Leurs cohortes, qu'ils avaient encore conservé le droit de commander eux-mêmes, s'étaient méritées dans les guerres germaniques une illustration qu'augmenta encore la gloire acquise en Bretagne. Dans leur pays même ils avaient un corps de cavaliers d'élite, particulièrement exercés à la natation. A cheval et tout armés ils traversaient le Rhin à la nage par escadrons. Sous le règne de Néron, Jullius Paullus et Claudius Civilis frères et tous deux de race royale, étaient les plus distingués

(1) Tacit. Mor. Germ. 9.

parmi les Bataves (1). Le légat de la Germanie inférieure, Fonteius Capito, fit mourir Paullus, sur une fausse accusation de rébellion. Civilis mis aux fers fut envoyé à Rome devant Néron, mais après la mort de cet empereur, Galba le fit mettre en liberté. De retour chez lui il courut un nouveau danger à l'avénement de Vitellius, et n'échappa qu'avec peine à la mort que lui vouait la haine de l'armée, qui demandait avec instance son supplice. Telles furent les causes de sa haine contre les Romains: les maux qui assiégeaient l'empire faisaient naître en lui l'espoir de se venger.

Civilis, doué d'un esprit plus profond que ne l'ont communément ces peuples peu policés, se comparait à Sertorius et à Annibal, avec lesquels il avait de commun d'être borgne, dit Tacite, mais à qui il ne ressemblait pas moins par son génie. Ne voulant pas risquer de se présenter tout-à-coup comme ennemi, en se séparant ouvertement des Romains, il prétexta de l'attachement pour Vespasien et parut zélé pour son parti. Peu après il reçut des lettres d'Antonius Primus, qui lui enjoignait de désorganiser les troupes auxiliaires appelées par Vitellius, et de retenir les légions par l'apparence d'une guerre germanique. Le légat actuel Hordeonius Flaccus lui avait fait les mêmes recommandations, autant par inclination pour Vespasien, que par la crainte que la continuation de la guerre et l'irruption de tant de troupes en Italie n'entraînassent la ruine de l'empire. Civilis, décidé à se revolter, mais cachant l'étendue de ses projets et laissant aux événemens le soin de les développer, commença la révolution de la manière suivante.

La jeunesse batave était appelée à la conscription par ordre de Vitellius. Cette levée déjà dure par elle-même, fut encore aggravée par l'avarice et la luxure des employés. Ils enlevaient des vieillards ou des infirmes pour les relâcher à prix d'argent. Ils se réservaient les jeunes hommes d'une figure agréable, et, dans ce pays, la jeunesse est belle, pour en abuser. Ces

(1) Tacit. Histor. IV. 3.

vexations ayant irrité le peuple, les agens secrets de l'insurrection, en profitèrent pour l'exciter à s'opposer aux levées. Civilis de son côté, ayant invité les primats du pays et les principaux du peuple à un grand repas dans un bois sacré, dès qu'il vit les convives échauffés par la réunion et les plaisirs de la table, les harangua dans le même sens que ses émissaires. Leur rappelant la gloire et les hauts faits de la nation Batave, il leur mit sous les yeux les mauvais traitemens qu'ils éprouvaient en ce moment, au mépris des priviléges que leur assurait leur alliance. Enfin il les exhorta à profiter du moment où la guerre d'Italie avait dégarni les camps romains, les assurant que les Gaulois et les Germains seraient prêts à les appuyer, et que d'ailleurs en se couvrant du nom de Vespasien, ils se ménageraient toujours une ressource dans les revers. Cette exhortation fut reçue avec applaudissement et tous les assistans s'unirent à lui par un serment solemnel. On s'adressa sans délai aux Caninefates pour les engager à s'associer à l'entreprise. Des agens secrets furent expédiés aux cohortes Bataves auxiliaires de Bretagne (1), qui avaient été renvoyées d'Italie en Germanie et se trouvaient à Mayence.

Il y avait chez les Caninefates un certain Brinio, d'une naissance illustre et d'une audace téméraire; son père avait osé commettre des hostilités, et avait impunément bravé la folle expédition de Caligula. Son nom et l'esprit de sa famille le recommandèrent aux insurgés, et l'ayant élevé sur le pavois, ils l'élurent pour chef. Aussitôt et de concert avec les Frisons, il attaqua le camp de deux cohortes, après leur avoir coupé le chemin du rivage prochain de la mer. Les Romains, déjà trop peu nombreux pour se défendre, furent surpris; le camp pris et détruit, les valets d'armée et les marchands romains répandus dans la campagne en pleine sécurité, attaqués et tués. Le

(1) Elles étaient huit, auxiliaires de la 14e légion. Vitellius les avait amenées avec lui jusqu'à Turin, d'où il les renvoya dans les Gaules, et après la bataille de Bedriac elles eurent ordre de retourner en Bretagne.

même sort menaçait les autres châteaux (1), si les préfets ne les avaient abandonnés, après les avoir incendiés. Toutes les troupes romaines se réunirent dans la partie supérieure de l'île, sous les ordres d'un primipile nommé Aquilius, où elles représentaient plutôt le nom que la force d'une armée. Car Vitellius ayant conduit avec lui les hommes d'élite des cohortes, les avait fait remplacer par de nouvelles levées des cantons environnans des Nerviens et des Germains établis dans les Gaules. Civilis, voulant continuer à employer la dissimulation, reprocha aux préfets d'avoir abandonné leurs camps, pour une insurrection qu'il comprimerait avec sa seule cohorte. Mais les Romains ne donnèrent pas dans le piége; les Germains avides de guerre, n'avaient pas su cacher dans leurs propos, que le chef de l'insurrection n'était pas Brinio, mais Civilis.

Ce dernier, voyant la ruse inutile, eut recours à la force. Ayant réuni et organisé les Caninefates, les Frisons et les Bataves, il s'avança vers les Romains. Ceux-ci se mirent en bataille près du Rhin, appuyés aux vaisseaux qu'ils avaient retirés des châteaux incendiés. Le combat ne fut pas long: bientôt une cohorte de Tongriens se déclara pour Civilis, et mit les Romains entre deux attaques. La flotte n'eut pas une meilleure destinée. Les rameurs bataves, par une feinte ignorance, jetèrent plusieurs bâtimens à la rive ennemie; dans les autres, ils égorgèrent les chefs et les centurions, et se joignirent aux leurs. En sorte que tous les vaisseaux au nombre de vingt-quatre, furent pris ou livrés. Cette victoire brillante pour le commencement de la guerre, fut utile pour l'avenir. Civilis acquit des armes et des vaisseaux dont il manquait, sa réputation s'étendit en Germanie et dans les Gaules, où on lui donna le nom de fondateur de la liberté. Les Germains envoyèrent de suite offrir des secours. Civilis cherchant à séduire les Gaulois par ses ma-

(1) Les Romains avaient garni les bords du Rhin de châteaux forts, qui sont devenus après des villes ou des bourgs. Le premier dont il s'agit ici était sans doute celui de l'embouchure du Rhin près de Leyde. Les autres sont indiqués sur la carte comme les donnent les itinéraires sous les noms de *Lugdunum*, *Matilo*, *Albiniana*, etc.

nières et ses dons, renvoya dans leur patrie les chefs des cohortes faits prisonniers; quant aux soldats, il leur laissa le choix de rester ou de partir; ceux qui restèrent reçurent des honneurs militaires (1), les autres obtinrent des dépouilles des Romains. Il ne les laissa cependant pas partir sans quelques exhortations données en particulier. Il leur représenta que les Bataves quoique non-opprimés comme eux, avaient pris les armes et vaincu la domination commune. Que ne serait-ce pas si les Gaulois se soulevaient? Qu'il ne fallait pas s'effrayer de la défaite de Vindex, puisque, là même, les Gaulois avaient été vaincus par des Gaulois Arvernes, et Eduens et des Belges auxiliaires de Verginius. Aujourd'hui, qu'un même parti les unirait, et qu'ils auraient dans leurs rangs les cohortes vétéranes des Romains, rien ne devait les empêcher d'attaquer des hommes fatigués et divisés entre eux. C'est ainsi que Civilis, portant son attention sur la Gaule et sur la Germanie, préparait, si ses combinaisons pouvaient réussir, la formation d'un empire riche et puissant. Cependant Hordeonus Flaccus, tranquille à Mayence, facilitait par sa connivence les projets de Civilis.

Néanmoins, lorsqu'il apprit la prise des châteaux, la défaite des cohortes, l'expulsion des Romains de l'île des Bataves, il se vit obligé à sortir de l'inaction; mais il ne marcha pas lui-même : il ordonna à Mummius Lupercus, légat des cinquième et quinzième légions de s'avancer de *Vetera Castra* (Santen.), où elles campaient, vers l'ennemi. (2) Lupercus réunit des légionnaires du camp, des cohortes ubiennes du voisinage, de la cavalerie trévirienne, qui n'était pas très-éloignée; il y ajouta un régiment de cavalerie batave, déjà corrompu et prêt à trahir, et s'avança avec ces troupes. Civilis de son côté se prépara au combat. Il s'entoura des drapeaux des cohortes vaincues, afin de rappeler aux siens leur victoire, et d'effrayer l'ennemi par la mémoire

(1) *Honorata militia* signifie un rang honorable dans leur cohorte, soit par des décorations militaires, soit par un supplément de solde ou de vivres.

(2) Tacit. Histor. IV. 4.

de ses défaites. Il avait fait venir sa mère, ses sœurs, les épouses et les enfans de tous les siens; il les fit placer derrière la ligne, pour que leur présence raffermît le courage des braves, et retint les plus faibles dans leurs rangs. Le signal du combat fut donné par le chant de guerre des hommes et les hurlemens des femmes; il ne fut pas rendu avec la même vigueur par les légions et les cohortes romaines. Dès le commencement du combat, la cavalerie Batave dégarnissant l'aîle gauche, passa du côté de Civilis et se tourna contre les Romains. Malgré cette attaque imprévue les légionnaires tinrent ferme et gardèrent leurs rangs, mais les auxiliaires Ubiens et Tréviriens se disposèrent à une fuite honteuse. Les Germains se portèrent sur eux, et les légions se retirèrent à Vetera. Le chef de la cavalerie Batave, Claudius Labeo, avait été, dans les discordes civiles, un émule de Civilis. Craignant d'irriter le peuple s'il le faisait mourir, ou d'entretenir un germe de discorde s'il le gardait, il l'envoya chez les Frisons (1).

Vers ce même temps, les cohortes des Bataves et des Caninefates, qui avaient reçu un nouvel ordre de Vitellius de revenir en Italie, reçurent les envoyés de Civilis. Aussitôt, gonflées d'orgueil et d'audace, elles demandèrent pour prix de leur marche, la gratification impériale, la double solde et une augmentation des chevaux de bagage (2), toutes choses promises, il est vrai, par Vitellius, mais qu'elles demandaient moins pour les obtenir que pour avoir un motif de sédition. Flaccus, en accordant beaucoup, ne fit que les exciter à demander opiniâtrément ce qu'elles savaient devoir être refusé. Bravant leur général, elles se dirigèrent vers la basse Germanie pour joindre

(1) Claudius Labeo, *præfectus alae*, ou colonel de cavalerie, avait un grade militaire supérieur à celui de Civilis. Il paraît qu'il fut entraîné par la défection de son régiment.

(2) Ce passage a été mal rendu par les traducteurs. Les chevaux dont il est question ne sont pas la cavalerie des cohortes auxiliaires, qui n'en avaient pas, mais les chevaux accordés pour le transport du gros bagage. *Le donativum* était la gratification accordée par les empereurs à leur avénement, et que les armées exigèrent plus tard.

Civilis. Alors Hordeonius réunit les tribuns et les centurions pour délibérer si on contraindrait les mutins par la force. Mais sa connivence ou la pusillanimité naturelle et les craintes de ses officiers, qu'inquiétaient les dispositions des auxiliaires et l'état des légions complétées par de nouvelles levées, le décida à retenir ses troupes dans le camp. Puis il s'en repentit, et ceux mêmes qui l'avaient conseillé, lui reprochant leur propre avis, il écrivit à Herennius Gallus, légat de la première légion, en quartier à Bonne, de fermer le passage aux Bataves, qu'il suivrait lui-même en queue. On pouvait les détruire si Hordeonius et Gallus, se mettant tous deux en mouvement, les eussent renfermés entre leurs troupes; mais il changea encore d'avis et donna contr'ordre à Flaccus. De là naquit chez les soldats le soupçon que les généraux excitaient la guerre, et que tout ce qui se passait ou ce qu'on craignait ne devait pas être imputé à la lâcheté des troupes, ni au courage de l'ennemi, mais à la trahison des chefs.

En approchant de Bonne, les Bataves firent dire à Gallus, qu'ils n'entendaient pas faire la guerre aux Romains pour qui ils avaient combattu tant d'années; qu'ils ne désiraient que leur patrie et le repos après des services longs et mal récompensés; que si personne ne s'y opposait, ils passeraient en paix; mais que s'ils rencontraient des armes, ils s'ouvriraient le chemin par le fer. Les soldats romains forcèrent le légat indécis à tenter la fortune d'un combat. Trois mille légionnaires, quelques cohortes tumultuaires (1) des Belges, et une foule de paysans et des valets d'armées, troupe lâche et présomptueuse, sortirent par toutes les portes et enveloppèrent les Bataves moins nombreux. Ceux-ci, vieux soldats, se formèrent en masses, et dans cet ordre enfoncèrent facilement la ligne mince des Romains. Les Belges dispersés, la légion fut repoussée et culbutée sur les portes et les remparts. Là le carnage fut assez grand, et les fossés se remplirent de cadavres;

(1) Les Romains appelaient *tumultuaires* les troupes levées en hâte et pour un service extraordinaire, et qui ne faisaient pas partie de l'armée permanente et régulière.

il en périt cependant plus par leur chûte et leurs propres armes que par le fer de l'ennemi. Les vainqueurs ayant évité Cologne (*Colonia Agrippina*), ne commirent plus d'hostilités, excusant leur combat sur ce qu'on les y avait forcés en refusant leur demande.

L'arrivée de ces cohortes vétéranes mit Civilis à la tête d'une véritable armée; mais encore indécis et réfléchissant à la puissance des Romains, il fit prêter à ses troupes le serment de fidélité à Vespasien. Il fit ensuite inviter les deux légions battues au premier combat et qui s'étaient retirées à Vetera, de prêter le même serment. Il lui fut répondu qu'on ne recevait de conseil, ni d'un traître ni d'un ennemi; qu'on ne reconnaissait de prince que Vitellius, pour qui les légions conserveraient leurs armes et leur fidélité jusqu'au dernier soupir; qu'un transfuge batave ne s'érigeât donc pas en arbitre de la puissance romaine, et qu'il attendît plutôt le juste châtiment de ses crimes. Cette réponse enflamma Civilis de colère; il appela aux armes tous les Bataves. Les Bructères et les Tenchtères se joignirent à lui, et ses agens invitèrent la Germanie entière au butin et à la gloire.

Les légats légionnaires Mummius Lupercus et Numisius Rufus se préparèrent à la guerre qui les menaçait, en faisant réparer les retranchemens et les murs; une espèce de ville, bâtie près du camp à l'abri d'une longue paix, fut rasée, afin que l'ennemi ne pût s'en servir; mais ils prirent peu de soin de faire entrer des vivres au camp. La maraude fut permise, et la licence consomma en peu de jours ce qui aurait suffi pour un long temps. Peu après l'ennemi parut. Civilis, occupant le centre de son armée avec l'élite des Bataves, fit marcher les Germains par la rive du Rhin, au-dessus et au-dessous du camp, afin de présenter un aspect plus effrayant; la cavalerie était répandue dans la campagne; les vaisseaux remontaient en même temps le fleuve; ici les enseignes des cohortes vétéranes, là les simulacres de bêtes féroces retirées, selon l'usage de ces peuples lorsqu'ils marchent au combat, des forêts et des bois sacrés, offraient un mélange de guerre civile et étrangère qui étonnait les assiégés.

L'espérance des assaillans était fondée sur le développement du retranchement destiné pour deux légions, et qu'à peine cinq mille soldats défendaient. Il est vrai qu'une multitude de non combattans, que les hostilités avaient forcés à s'y réfugier, était là pour servir aux travaux militaires.

Le camp était assis en partie en plaine et en partie il s'élevait en pente douce sur la colline, parce qu'Auguste n'avait eu pour objet que de bloquer et de dominer les deux Germanies, et qu'il n'avait jamais cru d'y voir assiéger les légions. Voilà pourquoi, jugeant la présence seule des troupes suffisantes, il s'était peu occupé du choix de la position et des retranchemens. Les Bataves et les Trans-Rhenans commencèrent chacun de leur côté l'attaque à une certaine distance; mais lorsqu'ils virent que leurs traits s'arrêtaient aux tours et aux créneaux, tandis qu'ils étaient blessés par les pierres qu'on leur jetait, ils s'élancèrent impétueusement et à grands cris vers le rempart. La plupart y plaçant des échelles, les autres s'élevant sur la tortue formée par leurs camarades, quelques-uns parvinrent à atteindre le faîte, d'où les Romains les ayant précipités par le choc de leurs armes et de leurs boucliers, les percèrent de traits et de pieux. Les barbares sont téméraires dans le commencement de l'action et présomptueux dans le succès; mais ici l'avidité du butin leur fit aussi supporter l'adversité. Ils osèrent même employer des machines, chose nouvelle pour eux qui n'ont aucune industrie. Des transfuges et des prisonniers leur apprirent à dresser des madriers en forme de pont, et à les faire avancer sur des roues, afin que les hommes placés dessus combattissent comme sur une terrasse, et que d'autres cachés en-dessous minassent les murs. Mais les pierres jetées par les balistes écrasèrent cet ouvrage informe; des traits enflammés lancés par les machines, furent dirigés sur ceux qui préparaient des clayes et des mantelets; et même leur corps de bataille fut attaqué par les feux. Enfin, désespérant de la force, ils se décidèrent à attendre leur succès du temps, n'ignorant pas qu'il n'y avait de vivres que pour peu de jours et un grand nombre de non combattans. Ils comptaient également sur une trahison

causée par la famine, sur la foi chancelante des esclaves et sur les hasards de la guerre.

Cependant Hordeonius ayant appris le siége de Vetera, et envoyé dans les Gaules, pour réunir des secours, confia l'élite des légions à Dillius Vocula, légat de la vingt-deuxième (1), en lui ordonnant de suivre le Rhin à marches forcées. Quant à lui, sa timidité et ses infirmités corporelles le faisaient mal voir par les soldats, qui ne dissimulaient plus leur indignation. Ils lui reprochaient d'avoir laissé échapper les Bataves, d'avoir compromis la légion de Bonne, dissimulé les projets de Civilis, qui se développaient par sa connivence; enfin tout ce qu'il avait fait ou négligé et jusqu'à ces infirmités corporelles.... Ces reproches étaient déjà accompagnés de menaces. Des lettres de Vespasien augmentaient encore l'irritation. Hordeonius qui n'osait les soustraire, les fit lire publiquement, et envoya les porteurs à Vitellius.

Ayant ainsi calmé les esprits, on arriva à Bonne, quartier de la première légion. Là, les soldats encore plus courroucés accusaient Hordeonius de leur désastre, et de les avoir trompés en leur faisant croire que les légions suivaient les Bataves. Hordeonius lut en public des copies des lettres qu'il avait écrites en Gaule, en Bretagne et en Espagne, pour demander des secours, et il régla pour l'avenir par une faiblesse coupable, que les lettres seraient remises aux porte-aigles des légions pour être lues aux soldats avant les chefs. Il fit aussi arrêter un des mutins, plutôt comme acte d'autorité que parce qu'il n'y avait qu'un seul coupable. De Bonne l'armée s'avança à Cologne, où arrivèrent en foule les auxiliaires Gaulois, qui d'abord servirent les

(1) Lorsque Vitellius se fit proclamer empereur, les légions romaines des deux Germains étaient les suivantes. *Germanie inférieure*, 5e et 15e légions au camp de Vetera; 1re à Bonne; 16e à Novesium (Neuss); *Germanie supérieure*, 4e et 22e légions de Magontiacum (Mayence), avec le légat Hordeonius Flaccus, qui commandait également la Germanie inférieure en place de Vitellius; 21e qui avait suivi en entier Vitellius en Italie; 18e détachée à Lyon, probablement depuis le mouvement de Vindex.

Romains avec zèle. Mais lorsque les Germains prirent l'ascendant, plusieurs cités changèrent de parti, dans l'espoir de conquérir la liberté et de dominer lorsqu'elles auraient secoué le joug. La fureur des légions augmentait de jour en jour, et l'arrestation d'un homme seul n'avait remédié à rien. Au contraire, ce soldat chargeait lui-même son chef, disant qu'il était agent de Civilis et d'Hordeonius, et qu'à l'ombre d'un crime imaginaire on voulait opprimer un témoin de la vérité. Vocula, avec une fermeté admirable, monta sur son tribunal, et malgré ses cris fit conduire ce soldat au supplice; les méchans furent intimidés et les bons obéirent. L'armée ayant demandé Vocula pour son chef, Hordeonius lui remit le commandement.

Mais la discorde était encore alimentée par d'autres incidens; le manque de solde et de vivres, le refus des Gaules de payer le tribut, le Rhin qui avait cessé d'être navigable par une sécheresse inouie dans ce climat, la difficulté des transports, et par les mêmes causes la diminution des subsistances et l'augmentation des consommateurs.

Cependant, l'armée ayant continué sa marche, rallia à *Novesium* (Neuss) la seizième légion, et le légat Herennius Gallus fut adjoint à Vocula dans le commandement. Mais n'osant pas s'avancer jusqu'à l'ennemi, ils campèrent à *Gelduba* (Gelb), où ils s'appliquèrent à organiser l'armée et à l'instruire dans l'art de se fortifier et dans les autres exercices de guerre. Afin d'exciter le courage des troupes par le butin, Vocula conduisit la plus grande partie de l'armée dans le pays des Gugernes qui s'étaient alliés à Civilis; une partie resta avec Gallus.

Par hasard un bâtiment chargé de blé échoua non loin de Gelduba; les Germains tentèrent de le tirer de leur côté. Gallus y envoya une cohorte pour les en empêcher; les Germains augmentèrent leur détachement, et les secours arrivant successivement de part et d'autre, on en vint à un combat. Les Germains battirent les Romains, leur firent perdre beaucoup de monde, et gardèrent le navire. Les vaincus, selon l'usage qui s'était alors établi, n'en accusèrent pas leur lâcheté, mais la perfidie du chef. Ils l'arrachèrent de sa tente, déchirèrent ses habits, le battirent en le sommant de déclarer

ses complices et le prix qu'il avait reçu de sa trahison. La haine contre Hordeonius se ralluma; ils l'accusèrent d'être l'auteur de la trahison dont Gallus n'était que le ministre, et obligèrent ce dernier à accuser lui-même son chef. Gallus fut cependant délivré au retour de Vocula, qui le lendemain fit mettre à mort les auteurs de la sédition.

Cette armée offrait un contraste continuel et frappant d'insubordination et d'obéissance; la cause en était simple. Les soldats étaient dévoués à Vitellius, et les officiers inclinaient pour Vespasien; de là naissait cette alternation de rébellions causées par la méfiance et de châtimens que la discipline apprenait à supporter.

Les forces de Civilis avaient considérablement augmenté par l'alliance des Germains, que garantissaient de leur part des ôtages illustres. Pour les y maintenir par l'appât du pillage, il enjoignit aux différentes peuplades limitrophes, en suivant la proximité de chacune, de dévaster le territoire des Ubiens et des Treviriens, tandis qu'un autre corps passerait la Meuse et ravagerait les Morins et les Menapiens. Partout ils firent du butin, mais ils firent plus de dégât chez les Ubiens, Germains d'origine, qui avaient abjuré leur patrie et s'appelaient *Aggrippenenses*. Les cohortes de ces derniers furent surprises et défaites à *Marcodurum* (Duren), où elles se gardaient mal, se fiant à leur éloignement du Rhin. Les Ubiens n'eurent pas de repos qu'ils n'eussent également pillé les Germains avec quelque succès d'abord, mais que suivirent bientôt des revers : dans cette guerre la fortune ne servit pas leur fidélité.

Civilis, débarrassé ainsi des Ubiens qui auraient pu l'inquiéter, reprit avec vigueur le siége de Vetera dont il avait resserré le blocus, afin qu'aucun avis de la marche des légions n'y parvint. Il chargea les Bataves de la conduite des travaux et des machines; quant aux Germains, avides de se battre, il les envoya à l'attaque des retranchemens : battus, il les fit retourner à l'assaut, en ayant un assez grand nombre pour ne pas craindre la perte. La nuit même ne mit pas fin à l'attaque.

Ils avaient allumé de grands feux autour desquels ils se mirent à manger, et à mesure que le vin leur échauffait la tête, ils re-

tournaient au combat avec une témérité insensée. Leurs traits se perdaient dans les ténèbres, tandis que les Romains voyant en plein l'armée ennemie, choisissaient pour les frapper ceux qui se distinguaient le plus par leur audace ou leurs armes. Civilis s'en étant aperçu ordonna d'éteindre les feux, et de livrer tout à la confusion des ténèbres et des armes.

Le désordre fut alors à son comble, les Germains animés par une fureur aveugle, frappaient et paraient au hasard; les Romains, plus calmes et plus exercés, lançaient leurs traits et ceux de leurs machines à coup sûr. Attentifs au moindre bruit, ils accouraient la où le travail du mineur ou le placement des échelles les appelaient; l'ennemi frappé par le choc des boucliers était renversé dans les fossés où les pilums l'achevaient; si quelqu'un pénétrait dans le camp il était tué aussitôt. La nuit se passa ainsi et le jour vint éclairer un nouveau combat.

Les Bataves avaient fait avancer vers la porte prétorienne, où le terrain est plus uni, une tour à deux étages; elle fut brisée par des poutres qu'on lança contre, et ceux qui la garantissaient très-maltraités: une sortie subite et heureuse acheva de la détruire. Les légionnaires plus exercés et plus intelligens causaient de grands dommages aux assaillans, mais ce qui épouvantait le plus ces derniers était un *corbeau* à bascule, qui s'abaissant tout-à-coup, saisissait à leur vue un ou plusieurs des leurs, et par son contrepoids les lançait dans le camp. Civilis ayant perdu l'espérance de forcer les Romains en revint au blocus, pendant lequel il s'appliqua à ébranler la fidélité des légions par des négociations et des promesses.

Ceci se passait en Germanie avant la bataille de Crémone, dont l'événement fut annoncé par des lettres d'Antonius Primus, auxquelles étaient joint un édit de Cecina. Le préfet de Cohorte, Alpinus Montanus, un des vaincus, confirmait par sa présence la défaite de Vitellius: cet événement fit des impressions diverses. Les auxiliaires Gaulois, indifférens envers les deux partis, peu affectionnés au service, exhortés par leurs préfets, abandonnèrent de suite Vitellius; les vieux soldats balançaient : mais sur l'ordre de Hordeonius et les instances des tribuns, ils pro-

nonçèrent le serment que leur cœur et leur visage même démentaient. Ils répétèrent les expressions de la formule, en hésitant au nom de Vespasien, ou le prononçant tout bas : quelques-uns même l'omirent.

Les lettres d'Antonius à Civilis, lues en pleine assemblée, irritèrent les soupçons des soldats, parce qu'elles parurent écrites comme à un allié, et hostiles envers l'armée Germanique. Ces nouvelles arrivées au camp de Gelduba, y produisirent les mêmes effets. On envoya Montanus à Civilis, pour lui notifier de cesser la guerre, et de ne plus couvrir les desseins d'un ennemi, sous de faux prétextes. S'il avait eu dessein de servir Vespasien, il en avait assez fait.

Civilis répondit d'abord avec dissimulation : puis voyant en Montanus un génie audacieux, et disposé à servir ses vues, il commença par se plaindre à lui, de ce qu'il avait souffert pendant vingt-cinq années au service des Romains. « J'ai reçu, » dit-il, un digne fruit de mes travaux, la mort de mon frère, » et des fers pour moi, et je dois vraiment respecter le droit » des gens, envers cette armée, dont les cris forcenés demandaient mon supplice ! Mais vous, Treviriens, et vous tous » dont l'âme est ployée à la servitude, quel fruit attendez-vous » de tant de sang répandu, si ce n'est un service ingrat, des » tributs éternels, les verges, la hache, et tout ce qu'invente » l'esprit de domination ? N'ai-je pas moi, simple préfet de » cohorte, avec les Bataves et les Caninefates, faible portion » des Gaules, ou détruit, ou bloqué par le fer et la faim, ce » vain épouvantail de camp. A la fin, en osant, ou nous acquerrons la liberté, ou vaincus, nous serons ce que nous » étions auparavant. » L'ayant ainsi enflammé, il le renvoya en lui recommandant d'adoucir sa réponse. Montanus revint comme ayant manqué sa négociation, et dissimulant le reste, dont l'effet éclata bientôt.

Civilis, ayant gardé une partie de son armée près de lui, envoya ses cohortes vétéranes, et les plus déterminés parmi les Germains, sous les ordres de Julius Maximus, et de Claudius Victor, fils de sa sœur, contre Vocula et ses légions. Ce corps

enleva, en passant le quartier d'un régiment de cavalerie, situé à *Asciburgium*, (Asburg). De là, ils attaquèrent si vivement le camp de Gelduba, que Vocula n'eut le temps, ni de haranguer ses troupes, ni de les ranger en bataille. Tout ce qu'il put faire, fut de recommander que les légionnaires (1) fussent placés au centre, et les auxiliaires jetés sur les aîles. La cavalerie romaine chargea, mais reçue par des troupes serrées, elle fut renversée sur son infanterie. Ce ne fut plus un combat, mais une boucherie. Les cohortes nerviennes, soit frayeur, soit trahison, dégarnirent les aîles. Les légions, restées seules, perdirent leurs enseignes, et étaient culbutées dans les retranchemens, lorsque tout-à-coup, un secours inattendu rétablit la fortune du combat. Des cohortes de Vascons, levées par Galba, et qui avaient été appelées à l'armée, entendant le bruit du combat, comme elles approchaient du camp, attaquèrent à dos l'ennemi occupé ailleurs ; l'épouvante qu'elles produisirent fut plus grande que leur nombre. On crut que c'était la totalité de l'armée, qui arrivait de Novesium, selon les uns, de Mayence, selon les autres. Cette erreur ranima les Romains, et en comptant sur les forces d'autrui, ils recouvrèrent les leurs. L'élite de l'infanterie batave fut abimée ; la cavalerie s'échappa avec les drapeaux, et les prisonniers faits dans la première ligne. Les Romains perdirent plus d'hommes, et les moins courageux ; les Germains, leurs meilleures troupes.

Les deux chefs méritèrent également leur désastre, et ne surent pas profiter de leurs avantages. Car, si Civilis avait employé plus de troupes à l'attaque, il n'aurait pas pu être enveloppé par un petit nombre de cohortes, et aurait pris et détruit le camp. Vocula ne fit pas reconnaître les mouvemens de l'ennemi, et fut battu aussitôt qu'attaqué ; ensuite, se fiant peu à la victoire, il perdit plusieurs jours avant de marcher à l'ennemi, tandis que s'il l'avait poussé avec vigueur, et qu'il eut

(1) *Subsignanus miles*, le soldat sous les enseignes, est mis ici pour troupes réglées. L'armée de Vocula se composait de soldats d'élite des légions, qui n'avaient point d'aigles, mais des drapeaux (*vexilla* ou *signa*), d'où on les appelait vexillaires, ou *subsignani*.

profité de son succès, il pouvait du même coup dégager les deux légions. Dans l'intervalle, Civilis essaya d'ébranler les assiégés, en leur faisant croire qu'il avait remporté la victoire, et que les affaires des Romains étaient perdues. Il fit promener dans cette vue, autour du camp, les enseignes prises, et les prisonniers; mais un de ces derniers, par un courage héroïque, fit connaître à haute voix, la vérité des faits. Les Germains le tuèrent sur-le-champ, et sa mort confirma ce qu'il avait dit. En même temps, la dévastation et l'incendie des villages voisins, annonça l'approche de l'armée victorieuse. Arrivée à la vue de Vetera, Vocula ordonna de faire halte, et de couvrir l'armée d'un retranchement, afin que le soldat, dégagé de ses bagages, pût combattre plus librement. Mais un cri général demandant le combat, s'éleva contre Vocula; la menace était devenue une habitude. Sans lui donner le temps de mettre l'armée en bataille, les soldats fatigués et en désordre, coururent au combat; car Civilis était déjà en présence, ne comptant pas moins sur les fautes de l'ennemi, que sur la valeur des siens. La fortune fut chancelante du côté des Romains; les plus séditieux étaient les plus lâches : quelques-uns, conservant la mémoire du dernier succès, gardèrent leurs rangs et arrêtèrent l'ennemi; leurs exhortations ayant rétabli le combat, ils firent signe aux assiégés de ne pas laisser échapper l'occasion. Ceux-ci qui voyaient tout des remparts, sortirent par toutes les portes. Civilis ayant été renversé de cheval, par hasard, le bruit qui se répandit dans les deux armées, qu'il était pris ou tué, jeta l'épouvante dans la sienne, et releva le courage des Romains.

Mais, Vocula, renonçant à poursuivre les fuyards, s'appliqua à augmenter les fortifications du camp, comme s'il eût été menacé d'un nouveau siége. Ayant tant de fois gâté la victoire, l'armée le soupçonna, non sans raison, de vouloir prolonger la guerre. Cependant, l'armée romaine souffrait de plus en plus du manque de subsistances. Pour y remédier, Vocula envoya chercher des vivres à Novesium, et profita de l'occasion pour renvoyer en lieu de sûreté, les bagages des légions, et les non-combattans. Le premier convoi passa sans obstacle, Civilis n'é-

tant pas encore rétabli. Mais lorsqu'il apprit qu'un nouveau détachement avait été envoyé à Novesium, et que les cohortes qui le composaient, marchaient comme en pleine paix, les soldats, en petit nombre autour des drapeaux, le restant vaguant par la campagne et ayant leurs armes sur les chariots, il attaqua en bon ordre, ayant d'avance fait occuper les ponts et les défilés. On se battit en longue colonne, avec un succès varié, jusqu'à ce que la nuit mit fin au combat. Les cohortes gagnèrent Gelduba, où le camp était resté en état, gardé par les troupes qui y avaient été laissées. Il n'était pas douteux que le retour ne dût être encore plus dangereux, avec des fourageurs chargés et effrayés. Vocula, obligé par cette circonstance de penser à la retraite, songea, on ne sait trop pourquoi, à renforcer son armée. Il ordonna à mille hommes d'élites, des cinquième et quinzième légions, de le suivre. Il en sortit plus qu'il ne l'avait demandé, et ces soldats, insubordonnés et irrités contre leurs chefs, s'excusèrent de leur désertion, en criant qu'ils ne voulaient plus supporter la famine et la trahison des généraux.

Ceux qui restèrent, se plaignaient d'être sacrifiés par le départ d'une partie des légions. Ainsi, il y eut une double sédition, les uns, demandant le retour de Vocula, et les autres, ne voulant plus revenir au camp.

Cependant, Civilis remit le siège devant Vetera. Vocula se retira à Gelduba, puis à Novesium. Civilis prit Gelduba, et gagna peu après un combat de cavalerie, près de Novesium. Mais le soldat romain, vainqueur ou vaincu, était également acharné à la perte de ses généraux. Les légions renforcées par le détachement des cinquième et quinzième, et ayant appris que Vitellius avait envoyé de l'argent, exigèrent le *donativum*. Hordeonius, sans balancer, le donna, mais au nom de Vespasien. Ce fut le principal aliment de la sédition. Perdus dans les festins et la débauche, leur vieille haîne contre Hordeonius se réveilla. Profitant de la nuit, qui dispense de toute pudeur, aucun légat ou tribun n'osant s'opposer à eux, les soldats l'arrachèrent de son lit, et le tuèrent. Ils préparaient le même sort à Vocula, s'il ne se fut échappé dans les ténèbres, en habit

d'esclave. Cependant, bientôt l'emportement fit place à la peur, et alors ils envoyèrent des centurions avec des lettres aux cités de la Gaule, pour demander des hommes et de l'argent.

Civilis ne tarda pas à s'approcher, et les soldats peureux et irrésolus comme est la multitude sans chefs, coururent aux armes; puis les ayant jetées l'instant d'après, ils prirent la fuite. Alors le malheur engendra la discorde, et les légions de la Germanie supérieure (les 4^e^ et 22^e^), séparèrent leur cause des autres; cependant elles replacèrent les images de Vitellius dans leur camp et dans les cités Belgiques, quoique Vitellius fut déjà mort. S'étant repenties peu après, elles suivirent Vocula, qui ayant de nouveau reçu leur serment pour Vespasien, les conduisit vers Mayence, assiégée par une armée de Cattes, d'Usipiens et de Mattiaques (*Mattiaci*). Les assiégeans rassassiés de butin, s'étaient déjà retirés, non sans quelque perte; les Romains les surprirent et les battirent dispersés sur la route. Alors les Tréviriens construisirent sur leurs frontières un rempart surmonté d'un parapet, et firent aux Germains une guerre sanglante de part et d'autre; mais ils ne tardèrent pas à effacer ces services par leur révolte.

La nouvelle de la mort de Vitellius parvenue dans les Gaules et en Germanie, y redoubla la guerre. Civilis cessant de feindre, attaquait l'empire Romain même. Les légions Vitelliennes préféraient une domination étrangère à l'empire de Vespasien. Les Gaulois reprenaient courage, croyant que la fortune des armes romaines était partout la même, parce que le bruit s'était répandu que les quartiers de la Moësie et de la Pannonie étaient assiégés par les Sarmates et les Daces; on en disait autant de la Bretagne : mais rien ne les portait autant à croire à la ruine de l'Empire que l'incendie du Capitole. Ce temple préservé lors de la prise de Rome par les Gaulois, présageait par sa destruction l'Empire du monde aux nations Transalpines; voilà ce que les Druides publiaient. On répandit également que les primats des Gaules, envoyés par Othon contre Vitellius, s'étaient engagés à travailler pour la liberté, si les guerres civiles continues affaiblissaient l'Empire Romain.

Avant la mort d'Hordeonius rien ne transpira de cette conjuration ; mais aussitôt après, une correspondance active s'établit entre Civilis et Classicus, préfet du régiment de cavalerie Trévirienne. Né de race royale, et aussi distingué par sa naissance et ses richesses que par sa valeur, il se glorifiait d'être d'une famille plus ennemie qu'alliée des Romains. Julius Tutor Trevirien et Julius Sabinus de Langres, se joignirent à lui. Le premier avait été préposé à la garde du Rhin par Vitellius. Le second se vantait par une sotte vanité de descendre de Jules César par un adultère avec sa bisayeule. Ces chefs ayant sondé les esprits se réunirent à Cologne avec ceux qu'ils avaient gagnés, mais dans une maison particulière, car la nation ne partageait pas leurs projets. Néanmoins quelques Ubiens et quelques Tongriens y vinrent, mais leur plus grand nombre fut des Tréviriens et des Langrois. Ils ne consultèrent pas long-temps mais s'écrièrent à l'envi que c'en était fait de l'Empire Romain, et qu'il suffisait de garder le passage des Alpes pour mettre un terme à sa puissance.

Cela fut aussitôt approuvé et il n'y eut d'indécision qu'à l'égard des restes des légions Vitelliennes. Les uns voulaient qu'on les passât au fil de l'épée, comme indisciplinées et souillées du sang de leurs généraux. D'autres, dont l'avis prévalut, opinèrent pour qu'au lieu de les réduire au désespoir, on travaillât à les gagner ; qu'il suffisait de se défaire des légats, pour que la multitude, par le sentiment de ses crimes et l'espoir de l'impunité, se joignît à eux. On envoya des émissaires pour soulever les Gaules, mais on feignit encore la soumission pour mieux tromper Vocula. Ce dernier fut cependant averti, mais la force lui manquait avec des légions faibles et infidèles. Placé entre des soldats suspects et des ennemis cachés, il jugea à propos d'employer également la dissimulation. Il retourna donc à Cologne ; là arriva Claudius Labeo, que nous avons dit avoir été conduit en Frise. Ayant corrompu ses gardes il s'était sauvé, et offrait, si on lui donnait quelques troupes d'entrer en Batavie, et de ramener la plus grande partie de ce pays. On lui donna un faible détachement d'infanterie et de cavalerie avec lequel il n'osa rien

entreprendre chez les Bataves ; mais ayant réuni quelques Nerviens (*Nervii*) et quelques Bethasiens (*Bethasii*), il fit des incursions chez les Caninefates et les Marsaces. Vocula, de son côté, séduit par la fraude des Gaulois s'avança vers Civilis.

Il n'était pas loin de Vetera lorsque Classicus et Tutor, sous prétexte d'aller reconnaître l'ennemi, furent conclure leur traité avec les chefs des Germains. Peu après ils se séparèrent des Romains, campèrent et se retranchèrent à part malgré les représentations de Vocula. Celui-ci après leur avoir fait de grands reproches, les voyant persister dans leur perfidie, rebroussa chemin et vint à Novesium. Les Gaulois vinrent camper à deux milles ; là ils profitèrent de la proximité pour acheter les centurions et les soldats, et les engager, chose inouie, à prêter serment à l'étranger, donnant pour gage de leur forfait la mort ou les fers à leurs généraux. Plusieurs conseillèrent à Vocula de fuir, mais décidé à tout oser il convoqua les soldats pour les haranguer.

Son discours mêlé de reproches et d'avis, plein de force et de noblesse, fut diversement accueilli au milieu du conflit d'espérance, de crainte et de honte qui agitaient les esprits. Désespéré, Vocula se retira dans sa tente, décidé à quitter volontairement la vie, mais ses affranchis l'empêchèrent de prévenir ainsi une mort déplorable. Classicus ayant envoyé au camp Emilius Longinus, déserteur de la première légion, fit tuer le légat. On crut suffisant de faire mettre aux fers les deux autres Herennius et Numisius. Classicus ayant pris les décorations des généraux romains, entra au camp, mais quelque préparé qu'il fut, la honte ou l'émotion de cette révolution soudaine, ne lui permirent que de prononcer la formule du serment. Les présens le prétèrent à l'*Empire des Gaules*. L'assassin de Vocula fut élevé aux premiers grades et les autres récompensés selon la part qu'ils avaient prise à la rebellion ; Tutor et Classicus se partagèrent les opérations. Le premier ayant enveloppé les habitans de Cologne par un gros corps d'armée, força au serment tout ce qu'il y avait de soldats sur le Haut-Rhin, ayant fait à Mayence tuer les Tribuns et chasser le préfet du camp, qui s'y opposaient.

Classicus choisit, parmi ceux qui s'étaient rendus, les plus corrompus, qu'il envoya aux légions de Vetera, leur offrir leur grâce s'ils se soumettaient, sinon les menacer de la faim, du fer et de toutes les extrémités. Les députés y ajoutèrent leur exemple.

Les assiégés retenus par la fidélité et pressés par la famine, flottaient entre l'honneur et l'opprobre. Pendant qu'ils étaient encore indécis, toute espèce d'aliment leur manqua ; après avoir consommé les chevaux et les bêtes de somme, la nécessité les fit recourir aux animaux les plus dégoûtans ; enfin les branches d'arbres, les racines, et les herbes croissantes entre les pierres, servirent de témoignage à leur misère et à leur constance ; arrivés au dernier terme des forces humaines, ils furent enfin forcés de céder et de demander la vie à Civilis. On ne les écouta pas qu'ils n'eussent prêté serment à l'Empire des Gaules. On exigea alors le pillage du camp et on leur donna des gardes qui retinrent l'argent, les valets, les bagages et qui les escortèrent, ainsi dépouillés. A cinq milles du camp, les Germains attaquèrent tout à coup, la colonne marchant sans précaution ; les plus braves se firent tuer sur la place, beaucoup en fuyant ; le reste retourna au camp. Il est vrai que Civilis se plaignit des Germains qui avaient manqué à une capitulation jurée. Fut-ce dissimulation, ou ne put-il pas contenir des furieux? c'est ce qui n'est pas éclairci. Le camp pillé, les Germains y mirent le feu et ce qui avait échappé au fer périt dans les flammes.

Civilis ayant enfin détruit les légions, fit couper sa longue chevelure rousse, qu'il avait laissé croître après avoir déclaré la guerre aux Romains, par un vœu en usage chez les barbares. On dit qu'il livra des prisonniers aux flèches et aux javelots dont il avait armé son fils encore enfant. Au reste, ni lui, ni aucun des Bataves ne prêtèrent serment à l'Empire des Gaules. Appuyé par les forces des Germains, fort de sa réputation et de son armée, il ne voulait pas se soumettre à un Empire, qu'il pouvait, s'il le fallait, disputer avec succès. Le legat Mummius Lupercus fut envoyé comme une offrande à

Velleda. C'était une femme Bructère, révérée comme prophétesse, selon l'usage des Germains et qui jouissait d'un grand crédit parmi eux, parce qu'elle avait prédit la ruine des légions et la victoire de ses concitoyens; mais Lupercus fut tué en chemin. Quelques tribuns et centurions nés Gaulois furent sauvés. Le camp des cohortes, des régimens de cavalerie, et des légions furent brûlés et détruits; on ne laissa subsister que ceux de Mayence et de Vindonissa en Helvétie.

La 16e légion et les auxiliaires qui s'étaient soumis à Novésium, eurent ordre d'en partir à un jour fixé pour se rendre à Trèves (*colonia Trevirorum*). Tout l'intervalle jusqu'à ce jour, fut un temps d'anxiété qui se manifesta par le trouble qui les agitait tous. Les lâches par la crainte que leur inspirait le sort des légions de Vetera; les braves par le sentiment de la honte; d'autres par le désir de conserver leurs effets précieux qu'ils entassaient sur eux. Enfin arriva l'heure du départ, plus terrible qu'ils ne l'attendaient. Leur honte était cachée dans l'enceinte du camp; en plein jour et en rase campagne toute leur ignominie se développa. Les images des empereurs étaient renversées, les enseignes dépouillées de leurs ornemens, les drapeaux Gaulois resplendissaient autour d'eux; l'armée gardant un profond silence marchait comme à de longues funérailles. Leur nouveau chef Gaulois était Claudius Sanctus, borgne, d'une physionomie hideuse, d'un esprit imbécille. L'opprobre doubla lorsque la légion de Bonne se joignit à la colonne. La prise des légions s'étant divulguée, tous ceux qui auparavant tremblaient au nom romain, accourant des champs et de leurs maisons jouissaient de ce spectacle extraordinaire. Le régiment de cavalerie Picentine ne pouvant plus supporter cette joie insultante, méprisant les promesses et bravant les menaces de Sanctus, se dirigea à Mayence. Ayant rencontré par hazard l'assassin de Vocula, Longinus, les cavaliers le percèrent de leurs traits en commencement d'expiation de leurs fautes. Les légions, sans changer de route, arrivèrent devant les murs de Trèves.

Civilis et Classicus, enflés de leurs succès, avaient envie de livrer Cologne au pillage de leurs soldats. L'avidité de leurs trou-

pes pour le butin et la nécessité de les satisfaire aurait pu les y porter, mais le but même de la guerre les en détourna; la clémence était trop utile à l'établissement d'un nouvel empire et Civilis même se ressouvint que son fils pris à Cologne, au commencement des troubles, y avait été bien traité. Mais les Trans-Rhenans insistaient pour que cette ville leur fût ouverte, ou qu'elle fût détruite et les Ubiens dispersés. Les Tenchtères qui habitaient en face envoyèrent même une députation dans le même but, et pour que tous les Romains établis à Cologne fussent mis à mort. Les Ubiens se défendirent le mieux qu'ils purent et s'en rapportèrent au jugement de Civilis et de Velleda, à qui ils envoyèrent des présens et qui décidèrent en leur faveur.

Civilis, fortifié par l'alliance des Ubiens, se dirigea vers les cités voisines, pour les réunir à lui de gré ou de force. Ayant occupé le pays des *Sunici* et formé leur jeunesse en cohortes, il poussa en avant. Claudius Labeo, avec une levée tumultueuse de Tongriens, de Betasiens et de Nerviens, se présenta pour s'opposer à ses progrès, se fiant à sa position, parce qu'il était appuyé à Mastricht (*Pons mosae*), dont il tenait le pont. On se battit avec un succès varié dans les défilés, jusqu'à ce que les Germains, passant la rivière à la nage, attaquèrent Labeo par derrière. En même temps Civilis, par un coup d'audace, mais de cette audace qui n'appartient qu'à un grand homme, préjugeant l'effet des insinuations dont il avait rempli les Gaules, se présenta au camp des Tongriens et s'écria à haute voix. « Nous » n'avons pas pris les armes pour assurer la domination des Ba- » taves ou des Tréviriens. Loin de nous une pareille arrogance. » Acceptez notre alliance et je passe dans vos rangs, soit que » vous me vouliez pour chef, soit que vous aimiez mieux m'a- » voir comme soldat. » Les troupes furent émues, et déjà les épées se baissaient, lorsque deux des principaux Tongriens, Campanus et Juvenalis, décidèrent leur nation. Labeo se sauva avant d'être enveloppé; Civilis, ayant reçu la foi des Betasiens et des Nerviens, les ajouta à son armée. C'est ainsi que Civilis, soumettant quelques cités par la force des armes, décidant les autres à se joindre à lui, agrandissait sa puissance et commen-

çait à lui donner une forme régulière. Déjà il était maître de toute le province Germanique inférieure, et bientôt les Tréviriens lui donnèrent la supérieure. Sa domination s'étendait déjà entre le Rhin et la Meuse, depuis la mer jusqu'aux frontières d'Helvétie d'une part, et jusques près de Verdun de l'autre.

Pendant ce temps Sabinus, ayant détruit les monumens de l'alliance de Rome, et s'étant fait appeler César, marcha avec une troupe nombreuse de populace indisciplinée, contre les Sequaniens qui étaient restés fidèles aux Romains. Les Sequaniens ne refusèrent pas le combat, et la victoire se déclara pour eux. Les Langrois furent battus et Sabinus, qui avait couru avec témérité au combat, s'enfuit avec la même précipitation. Afin d'accréditer le bruit qu'il s'était donné la mort, il fit mettre le feu à la maison de campagne où il s'était réfugié. Retiré dans une caverne, il y vécut neuf ans, conservé par la constance de ses amis et la vertu héroïque de sa femme Éponine. La victoire des Sequaniens arrêta cette guerre. Les cités des Gaules revinrent à elles, et réfléchirent sur leur position, principalement les Rhémois, qui invitèrent les Gaules à envoyer des députés pour délibérer en commun, sur ce qui convenait le mieux de la liberté ou de la paix.

A Rome, la nouvelle de ces désastres arrivant encore exagérée, remplit Mucien (qui y commandait en l'absence de Vespasien) d'anxiété. Il craignait que le poids de la guerre n'excédât même les forces des deux bons généraux qu'il y destinait, Annius Gallus et Petilius Cerialis. Les sixième et huitième légions de Vespasien; la vingt-unième des Vitelliens, la deuxième des nouvelles levées furent envoyées dans les Gaules, partie pour les Alpes Cattiennes et Pennines, partie pour les Alpes Graiennes (1). La quatorzième légion fut appelée de Bretagne, et les sixième et dixième d'Espagne (2). Les cités des

(1) *Alpes Pennines*, grand St-Bernard; *Graiennes*, petit St.-Bernard; *Cottiennes*, mont Genevre.

(2) La 6ᵉ légion d'Espagne était surnommée *Ferrata*, l'autre 6ᵉ, appelée *Victrix*, venait de Syrie.

Gaules ramenées à des sentimens modérés et par le bruit de l'arrivée de cette armée et par leur propre inclination, se réunirent cependant à Rheims. La députation des Tréviriens les y attendait ayant à la tête Tullius Valentinus, ardent instigateur de la guerre. Cet homme, fait pour émouvoir les passions de la multitude, et dont l'éloquence animée entraînait ses auditeurs, prit le premier la parole. Son discours, rempli d'invectives contre la tyrannie des Romains, portait l'empreinte de la *haine* qu'excitait leur domination C'est ce que Tacite appelle les reproches qu'on fait ordinairement aux grands empires.

Mais Julius Auspex, l'un des primats des Rhémois, qui prit la parole à son tour, ne tarda pas à effacer ces impressions. Il représenta fortement à ses concitoyens les avantages qu'ils pouvaient retirer de la continuation de la paix, au lieu de braver la puissance des Romains, et cela dans le moment où les légions romaines étaient déjà pour ainsi dire sur leurs têtes. Il ne manqua pas également de leur rappeler que les plus lâches pouvaient bien allumer une guerre, mais que les dangers n'en retombaient que sur les plus sages et les plus valeureux. Il ramena par les considérations de la prudence et de la bonne foi, les plus sages, et contint la jeunesse par l'image des dangers. On dit, comme chose certaine, que ce qui nuisit aux Tréviriens auprès des Gaulois, fut d'avoir joint leurs troupes à celles de Verginius contre Vindex. Mais ce qui contribua le plus à éloigner les esprits de l'idée de la guerre, fut la discorde que produisirent, avant même que la victoire n'eut été remportée, les prétentions et la rivalité des cités. Les députés de chacune s'opposant avec aigreur, les uns leurs alliances, les autres leurs forces et leurs richesses ou l'antiquité de leur origine, se disputaient la présidence et la direction de la guerre, et en cas de succès le choix de la future capitale de l'empire. La crainte des dissentions fit qu'on s'en tint au présent. On loua le courage de Valentinus et s'en tenant aux conseils d'Auspex, on écrivit au nom des Gaules aux Tréviriens de poser les armes, que leur pardon pouvait s'obtenir s'ils le demandaient, et que les intercesseurs étaient prêts. Valentinus s'obstina et en-

traîna ses concitoyens, s'occupant cependant moins de préparatifs de guerre que d'assemblées et de harangues.

Cette détermination du conseil général des Gaules porta un coup mortel aux projets de Civilis, dont elle arrêta tout d'un coup les succès. La conduite des confédérés et la sienne propre ne contribuèrent pas à conjurer l'orage qui se préparait, ou au moins à lui opposer des moyens de résistance efficaces. Tandis que Civilis perdait son temps et s'égarait dans les marais et les bois de la Belgique, poussé par le vain desir de prendre ou chasser Labeo, les Tréviriens et les Langrois négligèrent de préparer des moyens correspondans à la grandeur de leur entreprise; leurs chefs n'étaient pas même d'accord entre eux. Tutor négligeait de fermer aux Romains les passages du haut Rhin et des Alpes. Cependant les troupes romaines s'avançaient vers les Gaules, et déjà la vingt-unième légion pénétrait par Vindonisa en même temps que Sextilius Félix avec les cohortes auxiliaires par la Rhetie. Il s'y joignit le régiment de cavalerie des Singulaires (1) qui, du parti de Vitellius, avait passé à celui de Vespasien; il était commandé par Julius Briganticus, fils d'une sœur de Civilis, ennemi mortel de son oncle, et se haïssant avec l'intensité ordinaire aux querelles de famille. Tutor avait renforcé les Treviriens par une levée de Vangions, de Caracates et de Triboques, et un corps vétéran d'infanterie et de cavalerie, formé de légionnaires en partie corrompus par les promesses, en partie subjugués par la crainte. Ces derniers taillèrent d'abord en pièces une cohorte de Sextilius; mais lorsque les généraux et l'armée romaine s'approchèrent, elles s'y joignirent par une nouvelle désertion. Les Triboques, les Vangions et les Caracates suivirent leur exemple. Tutor, accompagné de ses Treviriens, ayant évité Mayence, se retira à *Bingium* (Bingen), où il se croyait en sûreté, ayant fait couper le pont de la Nahe. Mais les cohortes de Sextilius étant arrivées, on trouva un gué, et

(1) *Ala singularium*. Ce régiment campait au prétoire, et prenait rang avec les prétoriens.

Tutor fut trahi et battu. Cette défaite abattit les Treviriens; le peuple jetta les armes et se répandit dans les campagnes; quelques-uns des chefs, pour se faire voir les premiers à poser les armes, se réfugièrent dans les cités voisines. Les légions qui avaient été conduites de Novesium et de Bonne (la seizième et la première), profitant de l'absence de Valentinus, prêtèrent d'elles-mêmes serment à Vespasien; mais craignant qu'à son retour, furieux de son échec, il ne replongeât sa patrie dans le trouble et la confusion, les légions se retirèrent chez les Mediomatrices (1), cité alliée. Valentinus et Tutor firent reprendre les armes aux Treviriens, et, pour les enchaîner dans le crime en leur ôtant l'espoir du pardon, ils leur firent égorger les légats Hérennius et Numisius..

Tel était l'état de la guerre lorsque Cerialis entra à Mayence; son arrivée releva l'espoir des Romains. Avide de combats et plus disposé, à mépriser l'ennemi qu'à le craindre, il enflammait les soldats par ses discours, annonçant qu'où il pourrait joindre les ennemis, il ne laisserait pas échapper l'occasion de combattre. Il renvoya les levées faites dans les Gaules, en faisant dire aux cités : « que l'empire avait assez de ses légions » et que les alliés pouvaient retourner à leurs travaux paisi» bles, certains qu'une guerre entreprise par les Romains » pouvait être regardée comme terminée. » Il maintint ainsi dans la soumission les Gaulois à qui le renvoi de leurs enfans faisait plus facilement supporter les tributs, et qui devinrent plus prompts à des services qu'on paraissait dédaigner. Cependant Civilis et Classicus, apprenant la défaite de Tutor, les pertes des Treviriens et les succès de l'ennemi, inquiets eux-mêmes, se hâtent de réunir leurs troupes dispersées, et dépêchent courriers sur courriers, à Valentinus, pour l'engager à ne pas trop se hazarder. Cerialis, de son côté, mit d'autant plus d'empressement à envoyer des officiers aux légions qui étaient

(1) Il paraît que ce camp est celui dont on voit des traces, correspondantes au campement de deux légions, près de Longeville et de Saint-Avold. Il est indiqué sur la carte sur la route de *Divodurum* (Metz) à Mayence, au-delà de *Curticellae* (Courcelle).

chez les Médiomatrices, pour les conduire par le plus court chemin à l'ennemi. Il rassembla également tout ce qu'il y avait de troupes à Mayence, les réunit à celles qu'il avait amenées, et dans trois marches arriva à *Rigodulum* (Rigol). Valentinus s'était porté là avec un corps considérable de Treviriens, dans une position resserrée entre la Moselle et les montagnes; il avait couvert son front par des fossés et des murs de quartiers de rocher. Ces retranchemens n'arrêtèrent pas le général romain; méprisant des troupes ramassées en hâte, et jugeant que la valeur de ses soldats était plus que suffisante pour contrebalancer l'avantage de la position, il fit avancer son infanterie, et ordonna à sa cavalerie de gagner les hauteurs. Il y eut un peu de retard à la montée à cause des traits de l'ennemi, mais sitôt qu'on combattit corps à corps, il fut renversé et mis dans une entière déroute. Une partie de la cavalerie romaine, ayant tourné les hauteurs les plus abordables, fit prisonniers les principaux Belges, parmi lesquels le chef Valentinus. Nous ne pouvons pas abandonner cet illustre Gaulois sans rendre compte de sa fin malheureuse. Traîné dans les fers jusqu'à Rome, il y fut conduit devant le vice-empereur Mucien et devant Domitien encore César. On ne l'interrogea que pour la forme et pour mieux connaître son caractère : il était condamné d'avance, car jamais les Romains ne pardonnèrent à un ennemi dangereux, quelque digne d'admiration qu'il pût être d'ailleurs. Quelqu'un ayant eu la lâcheté, comme il marchait au supplice, de lui annoncer pour l'insulter, que sa patrie était conquise, il se contenta de répondre froidement, que cela le consolait de sa propre mort.

Le lendemain Cerialis entra dans Trèves. Les soldats étaient avides de la destruction de cette ville et le demandaient à leur général. Cerialis craignit pour sa réputation s'il paraissait céder à la licence et à la cruauté des soldats, et ceux-ci, après la guerre civile, plus modérés envers les étrangers, obéirent. L'aspect misérable des légions rappelées de chez les Médiomatrices vint bientôt occuper les esprits et les détourner de l'idée du pillage de Trèves. Elles entrèrent tristement dans

leur camp, sans que le salut ordinaire des armées fut donné ni rendu. Les soldats accablés par la conscience de leur crime, les regards fixés sur la terre, se refusant aux exhortations et aux consolations, coururent se renfermer dans leurs tentes, comme pour se soustraire à la lumière du jour et pour échapper à la honte, qui les affectait plus que la crainte du châtiment. Les vainqueurs mêmes, émus de pitié, n'osant élever la voix, imploraient grâce par leur larmes et leur silence. Cerialis calma les esprits en rejettant sur une destinée fatale les maux causés par la discorde des chefs et la fraude de l'ennemi : ce jour devait être considéré comme celui de leur serment et de leur entrée au service; l'empereur et lui ne se souviendraient pas du passé. En effet ils furent reçus dans le même camp, et il fut défendu à l'ordre de leur rappeler leur faute.

Bientôt après Cerialis convoqua les Treviriens et les Langrois. Nous rapporterons le discours que Tacite lui prête, non pas qu'il l'ait prononcé, mais parce qu'il peut donner une idée de la politique des Romains, et donner lieu à quelques réflexions qui ne seront pas perdues.

« Je ne me suis jamais exercé à l'art oratoire, et j'ai servi le » peuple romain par les armes; mais puisque les paroles pré- » valent auprès de vous, et que vous n'estimez pas les choses » bonnes ou mauvaises, parce qu'elles le sont ainsi, mais d'a- » près les discours des séditieux, j'ai jugé à propos d'entrer » dans quelques considérations que, la guerre étant terminée, » il vous sera plus utile d'entendre qu'à nous de vous exposer. » Les généraux romains ne sont point entrés sur le territoire » des Gaules par aucun esprit de cupidité, mais appelés par » vos ancêtres que fatiguaient à l'excès les discordes, et que les » Germains, qu'ils avaient appelés, réduisaient en servitude, » ou comme alliés, ou comme ennemis. On sait assez combien » de combats nous avons livrés contre les Cimbres, et quels » ont été les travaux de nos armées. Nous n'avons pas occupé » les bords du Rhin afin de protéger l'Italie, mais afin qu'un » autre Arioviste ne s'emparât pas du royaume des Gaules

» Croyez-vous être plus chers à Civilis, aux Bataves et aux » Trans-Rhenans, que vos ancêtres ne l'étaient aux leurs? La » même cause fera toujours passer les Germains dans les Gau- » les : la licence, l'avarice, et le désir de changer d'habitation, » d'abandonner leurs déserts et leurs marais pour se rendre » maîtres de vous et de votre sol si fertile. Au reste, on vous » abuse avec le nom de la liberté, et d'autres aussi spécieux; il » n'est personne qui, désirant soumettre ses voisins à son em- » pire, n'ait fait usage des mêmes mots.

» Il y eut toujours des royaumes et des guerres dans les Gau- » les, jusqu'à l'instant où vous acceptâtes nos lois. Nous, quoique » souvent provoqués, nous n'avons fait usage du droit de la » victoire que pour conserver la paix. Il n'y a point de tran- » quillité pour les peuples sans armées, point d'armées sans » solde, point de solde sans tributs; tout le reste est commun » entre nous. Vous-mêmes vous commandez souvent nos lé- » gions; vous gouvernez ces provinces-ci et d'autres (1); rien » ne vous est interdit ni fermé Vous tirez les mêmes avan- » tages des bons princes, quoique éloignés, et les mauvais » sévissent contre ceux qui sont les plus proches. Supportez » la prodigalité ou l'avarice des gouvernans, de même que » la sécheresse, les pluies excessives et les autres maux de » la nature. Il y aura des vices aussi long-temps qu'il y aura » des hommes; mais ils ne sont pas continus et des intervalles » plus heureux les compensent; à moins que vous n'espériez » sous le règne de Tutor et de Classicus, un gouvernement plus » modéré, ou des tributs moindres que ceux que vous payez, » pour l'entretien des armées chargées de repousser les Ger- » mains et les Bretons. Car si, ce dont les dieux nous pré- » servent, les Romains étaient chassés, que verrait-on d'au- » tre, si ce n'est une guerre entre tous les peuples? Ce colosse » s'est organisé pendant huit cents ans de bonheur et de disci- » pline, et on ne peut le renverser sans causer la ruine des

(1) A l'avènement de Vitellius, le légat de la Belgique était *Valerius Asiaticus*, Gaulois, et le recteur des Gaules était *Junius Blaesus* de Lyon.

» destructeurs. *Mais vous mêmes vous en souffrirez davantage,* » *parce que vous possédez l'or et les richesses, causes principales des* » *guerres.* Aimez donc et servez la paix et cette cité, qui » nous appartient également vainqueurs et vaincus. Instruits par » les leçons de l'une et de l'autre fortune, ne préférez pas une » indocilité nuisible à une soumission qui assure votre tran- » quillité. » Par ce discours il calma et encouragea ces peuples, qui craignaient bien pire.

L'armée victorieuse occupait Trèves, lorsque Civilis et Classicus écrivirent à Cerialis des lettres dont le sens était, que Vespasien, quoiqu'on voulût en cacher la nouvelle, était mort; que Rome et l'Italie étaient ravagées; que Domitien et Mucien n'étaient que de vains noms sans pouvoir; que si Cerialis voulait l'empire des Gaules, ils se contenteraient des limites de leur cité; que s'il voulait combattre, ils ne le refuseraient pas. Cerialis n'y fit aucune réponse et envoya le messager à Domitien. Cependant les ennemis réunissaient leur armée et la renforçaient par les détachemens qui leur arrivaient de toutes leurs provinces. Tacite dit que quelques personnes blâmaient Cerialis d'avoir permis cette réunion, lorsqu'il pouvait l'empêcher en attaquant les ennemis en détail. Ce reproche n'est que spécieux. Cerialis, en s'avançant, se trouvait au milieu d'un pays insurgé, et il valait mieux attendre que réunis en un seul corps, il pût les battre en masse, que de laisser des peuples armés et des détachemens sur ses communications. D'ailleurs il attendait les légions qui devaient compléter son armée. Cependant il prit quelques précautions de plus, et l'armée romaine, qui jusqu'alors avait campé témérairement et sans précautions, entoura son camp d'un fossé et d'un rempart. Les Germains étaient divisés d'opinions. Civilis soutenait qu'il fallait attendre les peuples Trans-Rhenans, dont la terreur écraserait les forces déjà brisées du peuple romain. Qu'étaient les Gaules, si ce n'est la proie du vainqueur? et même les Belges, qui en sont l'élite, étaient tous unis à eux, soit ouvertement, soit par leurs vœux. Tutor, au contraire, prétendait, qu'en temporisant on donnait le temps aux Romains de se

renforcer en réunissant les armées qui arrivaient de toutes parts. Il venait des légions de Bretagne, d'Espagne, d'Italie, non de nouvelles levées, mais de vétérans; que les Germains sur lesquels on comptait étaient indisciplinés et faciles à corrompre à prix d'or, d'où l'avantage était pour les Romains; que si on attaquait Cerialis sur le champ, on n'aurait à faire qu'au reste de l'armée de Germanie, aux légions enchaînées par leur serment envers les Gaules; que l'avantage inespéré qu'ils avaient remporté sur les troupes désorganisées de Valentinus, ne servait qu'à alimenter la témérité des Romains et de leur général; qu'ils oseraient attaquer de nouveau, et tomberaient alors dans les mains, non pas d'enfans sans expérience, plus propres aux discours et aux assemblées qu'aux armes, mais de Civilis et de Classicus, dont la seule vue rappellerait dans leur âme, l'épouvante, la fuite, la faim et le sort précaire des captifs; que les Tréviriens et les Langrois n'étaient pas retenus par leur inclination et reprendraient les armes lorsque la crainte cesserait. Classicus mit un terme à l'indécision du conseil, en donnant son assentiment à l'avis de Tutor, et sur-le-champ on se mit à l'exécution. L'armée confédérée se mit donc aussitôt en marche vers Trèves, et l'attaque eut lieu la nuit qui suivit son arrivée. Les Ubiens et les Langrois furent placés au centre, les cohortes bataves à l'aîle droite, les Bructères et les Tenchtères à la gauche. Les ennemis descendant en partie les montagnes, en partie entre la route (de Cologne) et la Moselle, arrivèrent tellement à l'improviste, que Cerialis était encore dans sa chambre et dans son lit (car il n'avait pas couché au camp), lorsqu'il apprit en même temps que le combat était engagé et que les siens étaient battus; il accusait les messagers de poltronnerie, lorsqu'il vit lui-même le désastre universel. Le camp des légions était forcé, la cavalerie battue, et le pont du milieu, qui joint le faubourg à la ville, occupé par l'ennemi. Cerialis, intrépide dans le danger, ramenant les fuyards, s'élança désarmé au travers des traits, et, par une heureuse témérité, aidé par les plus braves qui accoururent à sa suite, il reprit le pont qu'il fit garder par une troupe

d'élite. A peine rentré au camp, il vit les légions prises à Bonne et à Novesium, dispersées par manipules, les enseignes dégarnies, les aigles presqu'enveloppées. Enflammé de colère, il leur adressa de vifs reproches. « Ce n'est plus, s'écria-t-il, » un Hordeonius ou un Vocula que vous désertez. Il n'y a » point ici de trahison ni d'excuse, si ce n'est d'avoir impru- » demment cru que vous aviez oublié notre alliance avec les » Gaulois, et que vous vous ressouveniez de votre serment à » Rome. Rappelez-vous Hérennius, Numisius, tous vos gé- » néraux péris par vos mains ou par celles de l'ennemi. Il » viendra des légions qui ne me laisseront pas sans vengeance, » ni vous sans punition. »

Ces reproches étaient justes; les tribuns et les préfets les répétaient. Ils firent former par cohortes et par manipules, car on ne pouvait pas se déployer en bataille dans le camp, au milieu de l'embarras des tentes et des bagages, et l'ennemi étant répandu partout. Civilis, Tutor, Classicus animaient chacun de son côté leurs troupes au combat et les excitaient, les Gaulois par l'amour de la liberté, les Bataves par celui de la gloire, et les Germains par l'appât du butin. Tout était en faveur des ennemis, jusqu'à ce que la 21e légion, s'étant serrée en masse, sur un terrain un peu moins embarrassé, arrêta leur choc, et peu après les repoussa. Aveuglés par leurs succès rapides, et entraînés par l'avidité du pillage, les ennemis, quittant presque tous le combat, s'étaient répandus dans les tentes, et étaient embarrassés de butin et hors d'état de faire usage de leurs armes. Le retour subit des cohortes dispersées leur fit croire à l'arrivée d'un secours de troupes fraîches, les effraya et les mit en fuite. C'est ainsi que Cérialis rétablit par sa constance et son courage ce qu'il avait perdu par sa négligence, et poussant ses avantages il prit et détruisit le même jour le camp ennemi.

Il n'accorda pas un long repos aux soldats. Les Agrippiniens imploraient le secours des Romains, et offraient de livrer la femme et la sœur de Civilis, laissées chez eux, en gage de l'alliance. Ils avaient même égorgé les Germains, dispersés dans

leurs maisons, et la crainte que l'ennemi, ayant rétabli ses pertes et ranimé ses espérances, ne songeât à la vengeance, rendait urgente la nécessité des secours. Car Civilis s'était dirigé de ce côté, et il n'était pas sans forces, ayant encore à *Tolbiacum* (Zulpich), sur les frontières des Ubiens, la plus vaillante cohorte, composée de Chauques et de Frisons. Mais un message funeste l'en détourna, la cohorte avait été détruite par la trahison des Agrippiniens, qui ayant énivré les Germains, dans un grand repas, fermèrent les portes, et mirent le feu aux maisons, où ils furent consumés. En même temps, Cerialis s'approchait à marches forcées. Civilis avait encore une autre crainte, c'est que la quatorzième légion, jointe à la flotte Britannique, ne ravageât le pays des Bataves, sur le rivage de l'Océan. Mais le légat Fabius Priscus conduisit la légion par terre, chez les Nerviens et les Tongriens, qu'il soumit; et la flotte, attaquée par les Caninefates, eut la plupart de ses vaisseaux pris ou coulés. Les mêmes Caninefates battirent également une levée en masse des Nerviens, qui s'était faite en faveur des Romains. Classicus remporta aussi un avantage, près de Novesium, sur la cavalerie d'avant-garde de Cerialis. Ces pertes modiques, mais répétées, nuisaient à la réputation de la dernière victoire.

(*La suite au prochain numéro.*)

HISTOIRE.

MÉMOIRE

SUR LA BATAILLE DE BOUVINES GAGNÉE PAR PHILIPPE-AUGUSTE, ROI DE FRANCE, SUR L'EMPEREUR OTHON IV ET SES ALLIÉS, LE 25 JUILLET 1214.

Dès l'an 1208, la querelle qui s'était élevée entre le Roi Jean d'Angleterre, et le pape Innocent III, au sujet de la nomination de l'Archevêque de Cantorbery, avait amené une sentence d'interdiction sur ce Royaume. Il y avait trois ans que l'interdit durait, lorsque le Pape envoya au Roi d'Angleterre un légat nommé Pandolfe, pour négocier avec lui, le ramener à l'obéissance, que les Pontifes de Rome prétendaient de la part des Souverains, et s'engager à recevoir l'Archevêque nommé par l'influence papale. Le Roi se refusa à ce que le Pape exigeait de lui, et le légat Pandolfe se retira en France, d'où quelque temps après, et par ordre du Pape, il lança contre le Roi Jean, les foudres de l'église; arme, qui ne serait que ridicule, si la politique astucieuse de Rome ne l'avait pas si souvent rendue aussi terrible qu'odieuse, en associant à ses intérêts les rivaux, ou les ennemis de ceux qu'elle frappait d'anathème. La sentence, non seulement excommuniait le Roi Jean, mais déliait ses sujets du serment de fidélité et le privait de ses États, qu'elle transférait à Philippe Auguste.

La situation du Roi Jean était assez critique. D'abord la sentence d'excommunication, en invitant et encourageant tous ses sujets au parjure envers le Souverain et la patrie, fournissait

un prétexte aux nombreux mécontens qu'avait fait naître sa conduite et son mauvais gouvernement. Il craignait donc avec juste raison d'être abandonné, et même attaqué ou livré par quelqu'un d'eux. D'un autre côté, il n'était pas croyable que Philippe Auguste refusât un don, qui, en ajoutant aux armes de ses guerriers la force des préjugés de la superstition, facilitait singulièrement les projets qu'il avait formés, et dont l'exécution avait déjà commencé. Comme Roi de France, Philippe ne pouvait pas voir d'un œil tranquille le démembrement de ce beau pays, dont les provinces les plus intéressantes étaient devenues le domaine d'un prince et d'un gouvernement étranger. C'était déjà trop que les grands vassaux entravassent l'autorité royale, et l'empêchassent de s'étendre sur tout le royaume. Déjà il avait fait condamner le Roi Jean, par la Cour des Pairs, pour le meurtre de son neveu, le duc Arthur de Bretagne. La guerre qui suivit cette sentence, amena la réunion de la Normandie à la Couronne, et elle continuait, interrompue de temps à autre par quelques trèves, avec l'intention bien formelle de réunir également les autres provinces du domaine de la Maison d'Angleterre, en France.

Philippe accepta donc le don d'Innocent III, et pour s'en mettre en possession, commença, sans retard, ses préparatifs, en faisant réunir un grand nombre de vaisseaux et de troupes à l'embouchure de la Seine. Jean, de son côté, équipa également une flotte, et réunit une armée de soixante mille hommes. Il était assez fort pour repousser une invasion, s'il n'eut pas redouté ses propres sujets, dont sa poltronnerie lui grossissaient encore la mauvaise disposition à son égard. Cependant le légat, rusé italien, qui connaissait bien le caractère du Roi Jean, de la France où il était, eut l'art d'augmenter à chaque instant sa frayeur, par des avis charitables, et réussit par ses artifices à le troubler au point qu'il en reçut la promesse, de se soumettre à tout ce que le Pape exigerait. Pandolfe, revenu en Angleterre, usa ou abusa si bien de l'empire qu'il avait pris sur ce lâche Roi, que non-seulement il l'obligea à rappeler les Prélats bannis pour leur désobéissance, mais qu'il l'engagea à rendre sa couronne au

Pape, à s'en déclarer le vassal, et à lui payer une redevance annuelle à ce titre.

Après cela, le légat repassa en France, pour notifier au Roi Philippe, que le Roi Jean étant devenu l'*homme lige* du Pape, il n'était plus permis de l'attaquer, et que quiconque le ferait encourrait l'excommunication. Mais le Roi répondit sèchement, qu'il n'avait entrepris cette guerre qu'à la sollicitation de la Cour de Rome, et qu'il était trop avancé pour qu'il put s'arrêter ou reculer. En effet, l'armement et l'équipement de la flotte, lui avait coûté près de *deux millions* de ce temps-là (1). Tous les seigneurs du Royaume réunis à Soissons, le lundi de Pâques fleuri, de l'an 1213, lui avaient promis aide et assistance, de leurs personnes et de leurs biens. Le seul comte de Flandres, Ferrand ou Ferdinand de Portugal, mécontent de ce que le Roi avait exigé de lui la remise d'Aire et de Saint-Omer, pour consentir à son mariage avec l'héritière de Flandre, Jeanne, fille de Baudouin V (2), refusa de le suivre.

Le roi avait donné ordre à sa flotte de se diriger sur les côtes de Boulogne, et de là au port de Damme (3); elle était forte de 1700 voiles. L'armée de terre eut celui de se réunir à Boulogne. Philippe Auguste, s'y étant rendu lui-même, espéra que son approche déciderait Ferrand à se soumettre, et lui ordonna de venir le trouver à Gravelines. Le comte de Flandre, assuré d'être secouru par le roi d'Angleterre, se fit attendre quelques jours et ne vint point. Le roi, ne voulant pas laisser un ennemi derrière lui, se vit obligé de suspendre son expédition pour châtier son vassal. Tout céda à ses armes. Cassel, Ypres, Bruges, et toutes les villes intermédiaires se réunirent à lui, et il

(1) En 1217, le marc d'argent ne valait que 2 fr. 50 c., ce qui fait que 2 millions d'alors en feraient plus de 40 aujourd'hui.

(2) Baudouin v, comte de Flandres, avait été nommé empereur de Constantinople, après la prise de cette ville par les Croisés, en 1204. Il périt en 1205.

(3) Damme était encore un port considérable formé par un rentrant à l'embouchure occidentale de l'Escaut, et qui servait d'entrepôt à Bruges.

était au moment de prendre Gand, lorsqu'il se vit obligé de courir au secours de sa flotte. A peine arrivée au port de Damme, elle y jeta l'ancre, et les équipages non contenus par leurs officiers étaient à terre occupés à piller le pays. Dans cet état, elle fut surprise par la flotte anglaise commandée par les comtes de Boulogne et de Salisbury. Trois cents bâtimens furent pris d'abord, et environ cent furent brûlés ou coulés à fond. Les Anglais, après ce succès, débarquèrent des troupes et bloquèrent Damme par terre et par mer. Philippe, à cette nouvelle, accourut en hâte vers son armée, attaqua les Anglais, leur tua deux ou trois mille hommes et les força de se rembarquer; mais comme ils restaient toujours maîtres de la mer, le roi, qui ne pouvait plus tirer parti de sa flotte, et qui risquait à chaque moment de la perdre, retira ses équipages des vaisseaux et les brûla; la ville de Damme eut le même sort. Ayant ensuite recommencé le siége de Gand, cette ville se soumit et lui livra des ôtages, ainsi que Bruges et Ypres; peu après ces ôtages furent rendus pour trente mille marcs d'argent. Le roi, ayant manqué pour cette année l'expédition d'Angleterre, et content d'avoir humilié le comte de Flandres, n'avait pas l'intention de garder toutes ses conquêtes; il ne voulait occuper que Douai, Cassel, Lille et Tournai, qui étaient les clefs du pays. Lille s'étant révoltée presque aussitôt, fut saccagée et démantelée; Cassel subit le même sort, probablement pour le même motif. Ayant ensuite mis de fortes garnisons à Tournai et à Douai, et laissé dans le pays un gros corps de cavalerie sous les ordres de son fils Louis et du comte de Saint-Pol, il reprit le chemin de Paris; mais à peine eut-il quitté la Flandre, que Ferrand y rentra et reprit Tournai et Lille, que le prince Louis commençait à réparer. Ce prince en revanche saccagea et brûla Courtrai. Le roi revint alors sur ses pas, et sa présence obligea encore une fois Ferrand à quitter le pays. La campagne cessa alors et le roi rentra en France, pour veiller de plus près aux mouvemens qui se préparaient vers le Poitou.

Pendant que l'armée française ravageait la Flandre, le roi Jean avait voulu donner à Ferrand les secours qu'il lui avait

promis, mais il fut empêché par les grands qui refusèrent de marcher, sous le prétexte qu'il n'avait pas encore été absous de l'excommunication. Il fallut donc de nouveau négocier pour satisfaire l'avidité des prélats anglais et les prétentions de Rome; il obtint alors l'absolution. Cet orage conjuré, il s'en éleva un autre de la part de ses barons, qui, avant de marcher, l'obligèrent à ratifier la charte de Henri Ier.

Cependant il parvint à réunir des troupes dont il envoya une partie en Flandre, sous les ordres du comte de Boulogne. Ce général rentra en campagne au commencement de 1214, et obtint d'assez brillans succès. Il prit et brûla Aire et le château de Lens, ruina le château de Bruxan, ravagea le comté de Guines, et força le duc de Brabant, Henri comte de Louvain, gendre de Philippe-Auguste, de quitter le parti de la France. Le roi Jean, de son côté, ayant embarqué le gros de son armée, alla descendre à la Rochelle. Là, s'étant accommodé avec les seigneurs poitevins, il traversa ce pays et vint s'établir en Anjou. En même temps la jalousie que causèrent les succès du roi de France excita contre lui un puissant ennemi. C'était l'empereur d'Allemagne Othon IV, qui ne pouvait lui pardonner d'avoir appuyé son compétiteur Philippe. Othon s'étant allié au comte de Flandre et au roi d'Angleterre, son oncle, réunit une armée qu'on dit avoir été de cent mille hommes, et s'avança vers la Flandre. La présence d'une armée formidable entraîna plusieurs princes dans la même alliance, entre autres le comte de Bar et le comte de Namur, du sang royal de France. Les coalisés, fiers de leur nombre et de leurs forces, se croyant sûrs du succès, avaient déjà partagé le royaume entre eux. Le comte de Flandre devait avoir Paris et ses environs; le comte de Boulogne, le Vermandois; le roi d'Angleterre, les provinces de la rive gauche de la Loire; et l'empereur le Bourgogne et la Champagne.

Cette double attaque obligea Philippe-Auguste à diviser ses forces. Tandis qu'il envoyait son fils, le prince Louis, en Anjou avec une partie, il se prépara à marcher lui-même en Flandre avec le reste. Plus faible, numériquement parlant, que ses

ennemis, le roi, qui avait pu espérer de conquérir l'Angleterre, se voyait menacé lui-même d'être détrôné. Les succès de son fils en Anjou et en Poitou, et une victoire brillante, où sa constance, sa valeur et son habileté triomphèrent du nombre, le sauvèrent de tous ces dangers.

L'armée française qui se réunissait vers les frontières de la Flandre aux environs de Douay, ne comptait qu'un peu plus de soixante mille combattans. Il y avait vingt-deux seigneurs bannerets, douze cents chevaliers et environ sept mille gendarmes. Le restant se composait des milices à pied et à cheval des communes de Ponthieu, de Gamaches, de Soissons, de Champagne, de Bourgogne, de Corbie, d'Amiens, de Beauvais, de Compiègne et d'Arras (1). Mais dans les rangs de cette armée combattaient quatre princes du sang, savoir : Eudes, duc de Bourgogne; Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre et de Nevers; Robert, comte de Dreux, et son frère Philippe, évêque de Beauvais; on y voyait encore Etienne, comte de Sancerre; Jean, comte de Ponthieu; Gaucher, comte de Saint-Pol, un grand nombre des plus illustres seigneurs de France. Frère Guérin, ministre du Roi, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem et évêque de Senlis y remplissait les fonctions de major général.

L'armée des coalisés, sous les ordres de l'empereur Othon, comptait, dit-on, plus de cent cinquante mille combattans. Elle se composait d'un corps anglais sous les ordres des comtes de

(1) Louis VI, contrarié par ses feudataires, qui lui refusaient assez souvent le service, songea à se donner des troupes, dont la levée fût indépendante de la mauvaise volonté de ses vassaux, et qui pussent le servir au besoin. Il créa donc dans ses domaines les milices des communes, en retirant aux comtes, seigneurs, sénéchaux, etc., le droit de lever des troupes dans les villages. Ce droit fut transporté aux villes, qu'on forma en corps de bourgeoisie, en leur donnant des magistrats sous le nom de maires et d'échevins. La milice de chaque commune, tant à pied qu'à cheval, formait un corps à part, qui, dans le temps de Philippe-Auguste, porta le nom de légion. On les trouve indiquées ainsi dans Guillaume Brito, qui fait mention des légions de Troyes, de Rheims, etc. (*Legio Troum, legio Rhemorum.*)

Salisbury et de Boulogne ; d'un camp flamand, commandé par le comte Ferrand en personne, et d'un corps allemand à la tête duquel on voyait l'empereur Othon, les ducs de Limbourg, de Brabant et de Lorraine, le comte de Namur, sept ou huit princes allemands et plus de trente bannerets. Sa grande force consistait dans l'infanterie allemande qui s'élevait à environ cinquante mille hommes.

Pendant que le roi de France s'avançait avec son armée sur Douay, l'empereur Othon avait pris poste à Valenciennes. Dans cette position, non-seulement il couvrait ses communications, mais il défendait en même temps le Hainaut, province fertile, qui n'avait pas souffert dans la campagne précédente, et dont il avait besoin pour la subsistance de sa nombreuse armée. Par un motif contraire, Philippe désirait écarter son adversaire du Hainaut pour y placer lui-même son armée : pour y parvenir, il vint camper à Péronne, près de Bouvines (A, *voy.* la carte.) Il est vrai que par cette marche il prêtait le flanc à son ennemi, et découvrait ses communications. Mais outre que la guerre ne se faisait pas alors avec les principes stratégiques qu'on suit aujourd'hui, ce mouvement devait engager Othon à en faire un quelconque dont il paraît que le roi voulait profiter. Othon ne bougea cependant pas. Alors Philippe quitta son camp de Péronne le 23 juillet, et marcha sur Tournay, dont il se rendit maître d'un coup de main. Dans cette nouvelle position, l'armée française menaçait toutes les places de la Flandre, et coupait à l'armée ennemie les communications avec cette province et avec la mer.

Il était naturel de penser qu'ou Othon quitterait son camp de Valenciennes pour s'opposer aux progrès du roi, ou qu'au moins les Flamands et les Anglais se détacheraient pour couvrir Gand, Bruges, Ypres, et rouvrir leurs communications avec la mer. L'un et l'autre était également avantageux au roi, soit par l'espérance de parvenir à attirer Othon dans un terrain moins favorable à sa nombreuse infanterie, soit en lui présentant la chance de battre séparément les deux armées ennemies, réduites chacune à une force à-peu-près égale à celle de l'armée française. Le premier arriva ; l'empereur Othon quitta Va-

lenciennes et vint camper à Mortagne (B) au confluent de la Scarpe et de l'Escaut. Philippe-Auguste eut d'abord l'intention de l'y aller attaquer le 24 : deux motifs l'en détournèrent. Le premier était la force de la position de Mortagne ; le second la nature du chemin qui y conduisait, et qui traversant plusieurs défilés le long de l'Escaut, offrait trop d'avantages à l'infanterie allemande. Une bataille perdue dans cette position pouvait être funeste à l'armée française et une victoire ne servait qu'à rejeter l'ennemi sur Valenciennes et le Hainaut, d'où on voulait le tirer. D'ailleurs Othon s'était déjà mis en mouvement et il était plus que probable qu'il continuerait à suivre l'armée française, et qu'on parviendrait à l'attirer sur un terrain où la supériorité de la cavalerie française contre-balancerait au moins l'avantage de la nombreuse infanterie ennemie.

D'après ces considérations, le roi se mit en marche, le dimanche 25 juillet, se dirigeant sur Lille, par Bouvines, où il devait passer la Marque. Cependant l'empereur Othon, averti de la marche des Français, se mit en mouvement pour les joindre. Il paraît que l'intention de l'empereur Othon était ou de prévenir les Français et de leur couper le passage de la Marque, ou de les atteindre et de les surprendre dans leur marche sur Lille ; car il se dirigea droit sur Bouvines. Le roi, averti de l'approche des ennemis, envoya le chevalier Guérin et le vicomte de Melun, avec un petit corps de cavalerie et d'arbalétriers pour en reconnaître les mouvemens. Ils s'avancèrent environ une lieue et demie, et là ils rencontrèrent l'armée ennemie en marche et venant à-peu-près dans la direction d'Orchies, l'infanterie en tête de colonne et la cavalerie derrière. Le chevalier Guérin revint sur-le-champ rendre compte au roi, et le vicomte de Melun resta devant l'ennemi pour l'observer, harceler son avant-garde et retarder sa marche. Au retour de Guérin, le roi arrêta son armée, et assembla ses généraux pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire. La plupart furent d'avis qu'il fallait achever de passer la Marque, et prendre une bonne position de bataille sur les hauteurs en arrière, où est à présent le village de Sainghin.

Pendant ce temps l'armée ennemie était arrivée près du

ruisseau de Cysoing (C), le vicomte de Melun restant toujours en présence (D) et faisant tous ses efforts pour arrêter leur avant-garde. Dans le moment où Philippe-Auguste délibérait encore avec ses généraux, on vit les ennemis tourner à droite, pour trouver un passage plus commode, ou peut-être obligés à un détour pour le passage du défilé. On crut que l'empereur Othon, n'ayant pu prévenir les Français à Bouvines, se rabattait sur Tournay; une partie des généraux, persuadés que l'ennemi ne voulait pas se battre, insistèrent pour que l'armée achevât de passer le pont. Le chevalier Guerin soutenait au contraire que l'ennemi voulait livrer bataille, et il avait raison d'y croire. Il n'était pas probable qu'Othon, que l'envie d'attaquer les Français avait dirigé de Mortagne droit sur Bouvines, eût changé de dessein lorsqu'il ne pouvait plus douter qu'il ne les eût atteints, dans les embarras même du passage de le Marque, en colonne de route, et nullement préparés au combat. Mais le Roi, entraîné par l'opinion de la plupart de ses généraux, fit continuer le mouvement sur Lille; une grande partie de l'armée passa la Marque, le Roi lui-même s'était fait désarmer pour prendre quelque repos.

Cependant l'armée ennemie ayant passé le ruisseau, continua à se diriger vers le nord (E), un peu à l'ouest, sur les hauteurs qui dominent Bouvines. Son mouvement confirmait de plus en plus l'opinion où l'on était qu'elle allait se diriger sur Tournay, lorsque tout-à-coup on fut détrompé. Othon ayant renforcé son avant-garde pour couvrir le déploiement de son armée, le vicomte de Melun, qui avait fait tous les efforts possibles pour contenir l'ennemi, se vit accablé par une cavalerie tellement supérieure, qu'il fut forcé de se retirer en doublant le pas; de tous côtés les coureurs vinrent annoncer au roi que l'ennemi avançait. La situation de l'armée française était assez critique; la tête de la colonne (T), composée des milices de Corbie, Amiens, Beauvais, Compiègne et Arras, presque toutes d'infanterie, était déjà assez loin; une grande partie de l'armée avait déjà passé le pont; le restant du corps de bataille et l'arrière-garde étaient entassés à Bouvines. Il

n'était plus possible de songer à achever le passage, et quand même on l'aurait pu, l'armée était trop dispersée pour qu'on pût la remettre en bataille sur les hauteurs en arrière, dans le moment même où l'ennemi passerait la rivière à la suite de l'arrière-garde. Le seul parti qu'il y eut à prendre dans cette circonstance, était celui d'attaquer l'ennemi pendant son déploiement, et de tâcher de l'arrêter ou de l'embarrasser assez pour avoir le temps de faire revenir les troupes et les ranger en bataille. Il fallait surtout éviter de laisser encombrer le champ de bataille en y recevant le premier choc, et commencer par le couvrir.

C'est le parti auquel Philippe-Auguste s'arrêta. Montant à cheval sur-le-champ, il donna ordre à la tête de la colonne de revenir sur ses pas, et à toutes les troupes qui avaient passé, de repasser le pont en hâte; le chevalier Guerin fut chargé de les ranger en bataille. Pendant ce temps le Roi marcha au-devant des ennemis avec son arrière-garde, toute de cavalerie, et l'élite de ses braves, Guillaume des Barres, Barthelemy de Roye, le jeune Gauthier, Pierre de Mauvoisin, Gerard Scrophe, Etienne de Longchamp, Guillaume de Mortemer, Jean de Rouvray, Guillaume de Garlande, Henry, comte de Bar, et Galon de Montigny, porteur de la bannière royale, dont il est fait mention ici pour la première fois. Le déploiement de l'ennemi commençait, et Othon prolongea son avant-garde pour le couvrir. Le Roi de son côté étendit, pour le même objet, le corps à la tête duquel il s'était mis, et qui, par le fait, devint le corps de bataille. Dans la position où le combat allait se livrer, les Français faisaient face entre le nord et l'est, et tournaient le dos au soleil, car il était plus de midi: le contraire arrivait aux ennemis.

Cependant la plus grande partie de l'armée française avait repassé le pont et pris son ordre de bataille. Celui que le Roi adopta était le seul que les circonstances pussent lui permettre. Les ennemis étaient arrivés obliquement sur le champ de bataille; il en résultait que leur premier choc se dirigerait sur la droite française, et que s'ils obtenaient des succès, ils culbuteraient cette aîle sur Bouvines et couperaient le reste de l'ar-

mée. D'un autre côté, leur grande supériorité numérique leur permettant d'étendre leur front, un danger pareil pouvait menacer la gauche française. Il était donc nécessaire de songer d'abord à assurer ces deux aîles, d'autant plus que la défaite du centre ne pouvait pas entraîner les mêmes conséquences. S'il était forcé de plier, il se trouvait poussé dans la direction du pont, et le couvrait pour la retraite des aîles.

Le Roi forma son aîle droite de la gendarmerie bourguignonne et champenoise et des milices de Bourgogne, de Champagne et de Soissons, la cavalerie en première ligne (G) et l'infanterie en seconde (H), et la mit sous les ordres du duc de Bourgogne et du chevalier Guerin. L'aîle gauche, commandée par les comtes de Dreux et de Ponthieu, fut composée d'un corps de gendarmerie et des milices de Gamaches et de Ponthieu, rangés dans le même ordre (K, L). Le Roi se tint au corps de bataille avec l'arrière-garde de cavalerie à la tête de laquelle il s'était mis, et qu'il déploya (I) pour couvrir l'espace que devait occuper l'infanterie qu'il attendait encore, et que nous avons vu se composer des milices de Corbie, Amiens, Beauvais, Compiègne et Arras (T).

L'armée ennemie ne tarda pas à se déployer de son côté. Le comte de Flandre, avec ses troupes flamandes, se rangea à l'aîle gauche, la cavalerie également en première ligne (M) et l'infanterie en seconde (N). L'aîle droite était composée des Anglais, sous les ordres des comtes de Salisbury et de Boulogne. La plus grande partie de la cavalerie était en première ligne avec le comte de Salisbury (R). L'infanterie anglaise formait un bataillon rond (S) à rangs doublés, avec une large ouverture sur le front, pour laisser à la gendarmerie du comte de Boulogne (X) qui y était renfermée, le moyen de sortir et de rentrer. L'empereur Othon était au centre, son infanterie allemande rangée sur trois lignes sur son front (O) et la cavalerie derrière (P).

L'attaque commença par l'aîle droite française. On attribue au comte de Saint-Pol d'avoir conseillé au chevalier Guerin d'engager l'action. Quoi qu'il en soit c'était le mouvement le plus

opportun et celui que dictaient les circonstances même de la bataille. La gauche de l'ennemi, nécessairement la première arrivée, était celle qui menaçait le plus l'armée française. Il était probable qu'elle n'attaquerait pas avant que la droite ne fût arrivée sur le terrain et ne fût elle-même engagée. Mais alors une attaque soutenue de sa part pouvait être funeste aux Français en culbutant leur aîle droite sur le pont et sur les troupes qui devaient encore le passer, pour garnir le centre. Il valait donc mieux prévenir l'ennemi. Cent-cinquante chevaux légers de Soissons reçurent l'ordre d'attaquer la gendarmerie Flamande; ils étaient soutenus par la gendarmerie du comte de Saint-Pol. Les Flamands, offensés de se voir attaqués par un corps de troupes légères et non par des gendarmes, qui étaient gentilhommes comme eux, ne daignèrent pas faire un pas en avant pour les recevoir. Ils se contentèrent de leur envoyer une grêle de traits qui en tuerent deux, en blessèrent un grand nombre, et les démontèrent presque tous. Mais les chevaux-légers, quoique à pied, se battirent avec tant de fureur, que Ferrand se vit obligé de faire un effort extraordinaire pour s'en débarrasser. Tout ceci n'avait pu se passer sans causer de désordre dans la ligne Flamande. Le comte de Saint-Pol en profita, et s'élançant à la tête de ses gendarmes, enfonça les Flamands par une charge vigoureuse. Dans ce moment, Ferrand détacha deux escadrons pour prendre le comte de Saint-Pol en flanc. Mais Pierre de Remi, ayant été envoyé contre eux, avec un escadron de Ponthieu, les battit et les fit prisonniers. Cette circonstance amène une réflexion qui ne doit pas être sans intérêt. Nous avons vu dans la description de l'ordre de bataille, que les milices de Ponthieu faisaient partie de l'aile gauche. Il faut donc croire que le roi, ayant parfaitement senti de quelle importance il était que son aile droite se soutint, l'avait encore renforcée par une partie de la cavalerie de la gauche.

Après cette première charge, le comte Ferrand, ayant rétabli sa ligne, songea à une nouvelle attaque. Désespérant de forcer la droite française, dont une partie seulement l'avait menée si

rudement, il forma le projet d'entamer le centre, qui ne se composait jusqu'alors que d'une ligne de cavalerie, qu'aucune infanterie ne contenait. Il essaya donc de faire obliquer ses troupes à droite, pour prendre, s'il se pouvait, le centre français en flanc. Mais le duc de Bourgogne, qui s'aperçut de ce mouvement, se hâta de le prévenir. A la tête des milices de Bourgogne et de Champagne, et de cent quatre-vingt chevaliers Champenois, tous recommandables par leur valeur, ayant auprès de lui Mathieu, baron de Montmorency, les comtes de Saint Pol et de Beaumont, et le vicomte de Melun, il se porta au-devant des Flamands et leur coupa le chemin. Le combat fut sanglant et obstiné. Le duc de Bourgogne ayant été démonté, pensa être pris ou tué. Comme il était très-gros et pesant, il aurait succombé dans la mêlée, si les Bourguignons, l'entourant et écartant tout ce qui l'approchait, ne lui eussent donné le temps de remonter à cheval. Hugues de Malaunay et plus de vingt chevaliers de distinction également démontés, combattirent à pied avec un courage inébranlable. Le vicomte de Melun et le comte de Saint-Pol firent des prodiges de valeur. Le comte Ferrand de son côté ne montra ni moins d'intrépidité, ni moins d'habileté. Mais enfin le comte de Saint-Pol et le vicomte de Melun parvinrent à enfoncer les Flamands. Le comte Ferrand, renversé de cheval et tout couvert de sang et de blessures, fut obligé de se rendre aux deux seigneurs de Mareuil. Sa prise avait mis en fuite les Flamands qu'on ne poursuivit pas.

Au centre, le roi avait été obligé de réunir toutes les ressources du général à la bravoure d'un soldat, pour résister aux Allemands. Quoique bien plus faible avec la cavalerie seule et les braves dont il était entouré, il était parvenu à soutenir les efforts de l'ennemi, et à le contenir jusqu'à l'arrivée des milices qui devaient compléter le corps de bataille, et qui, comme nous l'avons vu, étaient les plus avancées sur la route de Lille. Ces troupes étant enfin arrivées, le roi en fit passer les bataillons par les intervalles de la cavalerie, et les plaça en première ligne (V), pour les opposer à l'infanterie allemande (O). Mais

soit que ces troupes arrivées en hâte, fussent hors d'haleine, soit, ce qui est plus probable, qu'elles fussent trop faibles pour soutenir le choc d'une triple ligne de bataillons profonds, elles ne purent résister. La première ligne allemande s'avançait victorieuse, lorsqu'elle fut arrêtée par le comte de Dreux, venu de l'aile gauche; la seconde ligne fut également arrêtée par la noblesse de Champagne; mais la troisième où était Othon en personne, pénétra jusqu'à la troupe du Roi, et l'entoura. Là, le combat fut opiniâtre et sanglant. Tous les coups se dirigeaient contre le Roi, qui ne dut son salut qu'à son adresse, à sa force et à la bonté de ses armes. Enfin un soldat allemand l'atteignit vers la gorge, au défaut de la cuirasse, avec un de ces javelots à double crochet dont se servaient les anciens Francs, et le tirant avec violence, l'abattit de cheval. Galon de Montigny, tout en haussant et baissant l'étendard royal, pour faire connaître le danger du roi, lui fit, quoiqu'embarrassé de son étendard, un rempart de son corps, abattant à coups de sabre les ennemis qui se présentaient. Le roi se releva, sans que le soldat allemand le lâchât pour cela. Mais dans le moment, Pierre Tristan l'en débarrassa et le remonta sur son propre cheval, unissant ses efforts à ceux de Montigny pour écarter l'ennemi presque vainqueur. Othon s'avança alors lui-même pour achever d'accabler le roi; mais Guillaume des Barres étant arrivé avec un renfort, Othon fut obligé de reculer, et le combat se rétablit avec un nouvel acharnement.

Le péril du roi avait fait accourir de toutes parts à son secours, et porté au plus haut degré l'enthousiasme et la valeur de ses guerriers. Les Allemands furent enfoncés, les gardes d'Othon renversés, et l'empereur lui-même enveloppé, se vit en butte aux traits des Français. Pierre de Mauvoisin saisit la bride de son cheval; mais ne pouvant l'emmener à cause de la foule, Gérard Scrophe lui porta dans l'estomac un grand coup d'épée qui fut paré par la cuirasse. Il lui en porta un second qui n'atteignit que la tête du cheval. L'animal, blessé à mort, fit un effort extraordinaire, et, retournant en arrière, arracha son maître au danger qu'il courait. Guillaume des Barres qui

se trouvait sur le passage de l'empereur, le saisit deux fois au corps, mais ne put l'arrêter. A quelque distance de là le cheval tomba mort, et Othon étant promptement remonté sur un cheval frais, continua à s'enfuir à toutes brides jusqu'à Gand. Dès-lors la déroute des Allemands fut complète et la boucherie effroyable. L'aigle d'or impériale, que les ennemis considéraient comme le présage de la victoire, fut prise, et le char qui la portait brisé.

A l'aile gauche des Français, le combat se soutenait encore. Le comte de Salisbury ayant voulu hasarder une charge avec sa cavalerie, rencontra le redoutable Philippe de Dreux, évêque de Beauvais. Ce prélat, pour ne pas violer les lois de l'église, qui défend aux prêtres de verser le sang humain, portait, au lieu d'épée, une massue. Le comte de Salisbury ressentit la force de son bras: terrassé d'un coup de massue, il fut pris par Jean de Nesle qui accompagnait le prélat. Mais le comte de Boulogne, au milieu du cercle d'Anglais dont il s'était entouré, se défendait toujours avec une valeur extraordinaire. Préférant la mort à la captivité ou à la honte, il ne voulut pas se sauver et refusa de se rendre. Le comte de Dreux le serrait de près, et la défense du comte de Boulogne coûta bien du sang. Enfin les Anglais furent enfoncés et mis en déroute. Le comte de Boulogne, abattu sous son cheval par Pierre de la Tourelle, aurait péri victime de quatre seigneurs qui se disputaient sa prise, si, ayant aperçu le chevalier Guérin, il ne se fût rendu à lui.

Il ne restait plus sur le champ de bataille que sept cents Brabançons (1) qui s'étaient retranchés à quelque distance pour attendre la nuit. Guillaume des Barres, en poursuivant Othon, les avait rencontrés, en avait été mal mené, et courait risque d'être pris par eux, lorsqu'il fut heureusement dégagé. Thomas de St.-Valery, envoyé par le roi avec deux mille hommes, attaqua les Brabançons, les rompit et les tailla en pièces.

(1) Les soldats appelés alors Brabançons n'avaient rien de commun avec le Brabant, si ce n'est que les premiers étaient peut-être de ce pays. C'étaient des aventuriers soldés, de la même espèce de ceux qu'on appelait *routiers* ou *cotteraux*.

Les ennemis perdirent trente mille hommes dans la bataille. Deux comtes Allemands, et ceux de Flandre, de Boulogne, de Hollande et de Salisbury furent faits prisonniers avec vingt cinq bannerets et un grand nombre de chevaliers.

Pendant que ces événemens se passaient en Flandre, le prince Louis, qui avait rassemblé son armée à Chinon, marcha contre le roi Jean qui assiégeait la Roche-aux-moines entre Nantes et Angers et fortifiait cette dernière ville. Le roi d'Angleterre, saisi d'épouvante, s'enfuit au delà de la Loire, abandonnant ses machines de guerre, et se renferma dans Partenay. Le prince français reconquit l'Anjou et Angers qu'il fit demanteler, ravagea le comté de Thouars, prit Montcontour et ressera les Anglais dans Parthenay. Après sa victoire, Philippe Auguste passa lui même en Poitou où sa présence fit plier et rentrer dans l'obéissance les seigneurs Poitevins, toujours attachés aux Anglais. Le vicomte de Thouars fit sa paix sous la protection du duc de Bretagne. Le roi Jean lui même, au moment d'être assiégé dans Parthenay, d'où il n'osait sortir, ne pouvait échapper à la captivité. L'intercession du légat du Pape et une somme de soixante mille livres sterling le tirèrent d'embarras et lui obtinrent une trève de cinq ans. L'empereur Othon fut moins heureux. Découragé par sa défaite il abandonna l'empire à son compétiteur Fréderic II, et se retira à Brunswick où il vécut et mourut dans l'obscurité et presque dans le mépris. Ainsi finit cette guerre, qui avait commencé en menaçant la France d'une entière destruction.

G. V.

MÉLANGES.

HISTOIRE

DE LA RÉGÉNÉRATION DE LA GRÈCE,

COMPRENANT LE RÉCIT DES ÉVÉNEMENS DEPUIS 1740 JUSQU'EN 1824, PAR M. POUQUEVILLE, ANCIEN CONSUL GÉNÉRAL DE FRANCE AUPRÈS D'ALI, PACHA DE JANINA; 2e ÉDITION.

Au milieu de la lutte si longue, si courageuse et si sanglante, que les Grecs, réduits à leurs seules forces, soutiennent contre tous les efforts de l'Empire Ottoman, les amis de la civilisation tournent des regards inquiets et attentifs vers une contrée si grande par ses souvenirs, si grande encore par les exploits récents d'un peuple qu'on croyait à jamais dégénéré.

En chaque pays de l'ancien et du nouveau monde, les hommes les plus célèbres par leur talent et leur génie sont unanimes dans leurs vœux pour une population qui montre tant d'héroïsme, au sortir de l'esclavage. En France, malgré la division des opinions politiques, les hommes les plus fameux, au sein des partis les plus opposés, unissent leurs vois éloquentes pour défendre la cause des Grecs modernes. Ainsi les Bonald et les Châteaubriand joignent leurs voix à celles des Royer Collard et des Lainé, des Foy et des Benjamin Constant; ainsi la Lyre des Lamartine et des Soumet résonne, en l'honneur de la nouvelle Athènes et de la nouvelle Argos, des mêmes accords que celle des Viennet, des Delavigne, des Lemercier, des Andrieux, etc. En Angleterre, les partisans du ministère et ceux de l'opposition unisent également

leurs voix pour défendre les opprimés : Walter-Scott et Lord Byron, les deux plus beaux génies littéraires de leur pays, ont épousé la même cause ; et les Brougham ; les Mackintosh, les Hallam, les Holland, les Lansdown, etc. sont les éloquents défenseurs des Hellènes ; à Genève, en Suisse, en Allemagne, on remarque une pareille concorde. Quelques gouvernemens européens persistent seuls à contempler avec une indifférence inexplicable, les malheurs des Grecs modernes ; quelques-uns mêmes, semblent jaloux de révéler à l'univers le désir qu'ils éprouvent de voir exterminer un peuple qui s'illustre en cherchant l'indépendance dans les ressources du désespoir. En Amérique, les gouvernemens et les citoyens sont d'accord en faveur de la Grèce. Des souscriptions ont été formées dans les principaux Etats de l'Union Américaine, et l'on a vu jusque dans l'autre hémisphère, à Calcuta, à Madras, à Bombay, des amis de la civilisation réunir leurs offrandes pour contribuer au salut de la nouvelle Hellénie.

Telle est la grande cause à laquelle M. Pouqueville a consacré ses efforts et son talent. Long-temps Consul général, auprès du plus cruel Pacha qui ait opprimé l'Hellénie, il a bien connu le caractère des anciens maîtres et des anciens esclaves : la férocité des uns, et la misère des autres ; les ressources de tous. Il s'est fait l'historien des choses qu'il a long-temps étudiées et contemplées de ses propres yeux. L'ouvrage qu'il réimprime aujourd'hui, sous le titre d'*Histoire de la régénération de la Grèce*, est de la plus haute importance, au milieu des évènemens dont nous sommes les spectateurs. Cet ouvrage nous fait connaître les circonstances principales qui, depuis 1740, jusqu'à ce jour, ont préparé, amené l'indépendance des Grecs. Il nous révèle la vie et tous les crimes d'une famille sanguinaire, qui régna pendant un trop grand nombre d'années sur l'Epire, la Thessalie et le Péloponèse.

Ali Pacha nous fait voir une de ces âmes fortes, un de ces cœurs corrompus, tels qu'on en trouve si souvent chez les peuples barbares : tels que les Huns, les Goths, les Vandales, en

ont montré pour la désolation de l'univers et l'exécration de la postérité.

Ali Pacha s'est élevé par degrés, du rang de simple *klefte*, ou voleur, jusqu'à celui de Visir, par tous les moyens que Machiavel recommande dans son traité du Prince : la fraude, la spoliation, l'ingratitude, le parjure, l'assassinat ; et tour-à-tour, la flatterie, la bassesse et l'insolence. Il a pris pour amis, tous ceux qui momentanément ont servi ses intérêts, et les a, sans pitié, sacrifiés, immolés, dès que ses intérêts n'ont plus été les mêmes à leur égard.

Deux êtres, non moins extraordinaires qu'Ali, sa mère et sa sœur, rivalisent avec lui, et souvent le surpassent en cruauté. La mère d'Ali empoisonne le fils aîné de son époux, un fils né de l'esclave dont un second enfant languissait dans un état d'imbécillité, qu'on attribuait à des philtres composés par la marâtre.

Ali commence par employer le beau-frère de sa sœur, pour en tuer l'époux ; et le meurtrier d'un frère reçoit, pour prix du parricide, la main de la veuve de ce frère assassiné : bientôt après, un fils né des premières noces, expire comme son père.

Pour se former une idée de la sœur d'Ali, il suffit de rappeler le récit du massacre des Cardikiotes. A peine cette femme eût elle appris la nouvelle de la prise de Cardikies : « Ali, je ne » te donnerai plus le titre de Visir, » dit-elle, « ni le nom de » frère, si tu ne gardes pas la foi que nous avons jurée à notre » mère, sur son cadavre. Si tu es le fils de Khamco, tu dois » détruire Cardikies, en exterminer les habitans mâles, en re- » mettre les femmes et les filles entre mes mains, afin que j'en » dispose à mon gré. N'oublie pas les outrages qu'ils nous ont » faits, quand nous étions captifs. Voici l'heure de la ven- » geance ; qu'ils disparaissent de la terre ! » Ali veut joindre la fraude à l'atrocité. Il fait publier une amnistie pour les Cardikiotes, en invitant tous les mâles au-dessus de vingt ans, afin qu'ils entendent prononcer à Chendrya, l'acte même de leur pardon. Ils obéissent. Ils se rendent à Chendrya, où le Pacha les attendait à la tête de quatre mille soldats que com-

mandait Omerz Brionès ; ce chef que nous verrons figurer parmi les généraux Ottomans, qui ont essayé vainement jusqu'ici de faire rentrer sous le joug, les Grecs affranchis : Ali reçoit les supplians avec une apparente bonté ; les flatte, les caresse, les interroge sur leurs besoins, et prend congé d'eux avec une feinte bienveillance ; puis il ordonne l'assassinat général des Cardikiotes. Mais *c'étaient des Mahometans*, et leurs co-religionnaires refusent de les massacrer, malgré les ordres réitérés d'Ali et d'Omer Brionès. Alors Ali s'adresse aux chrétiens *Myrdites*, qui servaient sous ses drapeaux : ils refusent également d'égorger des Turcs désarmés : il arme tous les valets de son sérail. Cependant, sept-cents Cardikiotes étaient enfermés, sans défense, dans un enclos qui servait habituellement à renfermer des buffles. Les satellites d'Ali montent sur les murs de cette enceinte, et de là, tuent à coups de fusil, toute une population désarmée. Pendant ce temps, d'après les ordres de Kaïnitza, les femmes et les filles des Cardikiotes, violées par des soldats, étaient conduites à cette implacable mégère. Kaïnitza commande que ces femmes soient dépouillées, que leur chemise soit taillée au-dessus des genoux, et leur chevelure coupée. « Malheur ! dit- » elle, à quiconque voudra donner un asyle, des vêtemens, » ou du pain, aux femmes et aux enfans de Cardikies, je les » condamne à errer dans les bois, et les dévoue aux bêtes qui » doivent les dévorer, après qu'ils seront morts de faim ». Cependant, Ali, surpassé par sa sœur, en férocité, commua cette peine, et les fit vendre tous, pour achever leur vie dans l'esclavage.

Encore un trait au sujet de Kaïnitza : Croyant qu'une des femmes attachées à son service était enceinte de son époux, elle ouvre, de sa main, *avec un rasoir*, le flanc de cette malheureuse !....

Détournons un moment nos regards de cette effroyable famille, pour les ramener vers les malheureux Grecs.

La Russie rêva long-temps l'extension de ses provinces jusqu'aux confins de l'ancien Empire d'Orient. Le nom de Constantin fut donné à l'un des fils de Catherine, pour annoncer aux

Grecs un nouveau César, qui porterait encore à Constantinople l'étendard de la croix. La Russie fomenta la révolte des Grecs, les soutint mal, et laissa les malheureux qui s'étaient confiés à ses promesses, devenir les victimes des vengeances implacables de la Turquie. Depuis cette époque, la Russie n'a point abandonné ses vues sur la Grèce; mais, au lieu d'agir ouvertement d'une manière hostile, elle a préféré d'agrandir son influence par de secrètes menées, et par un patronage plus ou moins avoué, en faveur de ses co-religionnaires dispersés dans l'Empire du Croissant. Elle a reçu dans ses armées et sur ses flottes, un grand nombre de Grecs qu'elle a promus à des grades quelquefois fort élevés. Presque toute la marine russe de la mer noire est commandée par des officiers de cette nation.

Après avoir perdu toute espérance, lors des infortunes qui suivirent la première révolte, les Grecs cherchèrent, dans le travail et dans l'étude, une consolation à leur malheur. Pleins d'activité, d'énergie et d'intelligence, ils furent bientôt les maîtres de tout le commerce maritime fait par l'empire ottoman, dans l'archipel de la Grèce et dans les mers du levant. Ce commerce leur donna des richesses; et ces richesses, des loisirs qui leur permirent de cultiver leur esprit, d'élever leurs idées, et de concevoir enfin le projet mieux combiné de leur future indépendance. Les grandes écoles du continent européen se peuplèrent peu à peu de jeunes hellènes, qui reçurent des notions d'ordre social et de bonheur civil, que leurs pères n'avaient jamais pu concevoir au milieu de l'Empire ottoman. Ainsi les forces réelles, l'expérience, les richesses et le savoir des Grecs, s'accroissaient par degrés; tandis que les Turcs restaient, au moral ainsi qu'au physique, dans une stupide apathie.

Déjà les îles de la Grèce jouissaient, par le fait, de l'indépendance: elles étaient, il est vrai, tributaires de la Porte, mais la plupart avaient leur administration propre et n'étaient sujettes qu'à des avanies passagères.

Dans la Morée, quelques peuplades réfugiées au sein des montagnes, conservaient leur indépendance et faisaient une

guerre de partisans contre le gouvernement oppresseur qui, suivant l'usage établi, désignait les hommes libres sous le nom de brigands et de voleurs : tels étaient les Maïnotes, dans l'ancienne Laconie; et les Souliotes, aux-confins de l'Épire. Enfin la petite ville de Parga sur les bords de la mer Ionienne, protégée tour à tour par les Vénitiens, les Français et les Russes, ne devait être sacrifiée que par un proconsul anglais, pour le déshonneur de la nation britannique.

M. Pouqueville raconte la guerre pleine d'intérêt, que la peuplade de Souli soutint avec tant d'héroïsme, contre toutes les troupes du visir de Janina, pendant un grand nombre d'années. A force de perfidies, Ali parvint à trahir plutôt qu'à vaincre les Souliotes. Mais cette peuplade, à l'exemple des Phocéens fondateurs de notre Marseille, aima mieux quitter le sol de la patrie et s'exiler tout entière, plutôt que de subir le joug des barbares : elle se réfugia dans les îles ioniennes, où nous avons connu les principaux chefs, qui devaient plus tard acquérir tant de gloire dans la régénération de leur patrie.

Nous passons sous silence une foule d'événemens relatifs aux révolutions de l'Empire ottoman, pour nous hâter d'arriver aux faits les plus récens, et qui doivent fixer notre attention. Avant de les exposer, citons une pensée de Mouctar pacha. Le fils d'Ali, se faisant traduire le journal de l'empire, lequel racontait sans ménagement ses propres crimes et ceux de sa famille, éclate en injures contre l'invention de l'imprimerie, qu'il attribue à Voltaire : car Voltaire semble, aux yeux des imbéciles de toutes les contrées, la cause unique de tous les moyens modernes de lutter contre toutes les tyrannies. « Il n'y a que nous autres pachas, dit-il, qui devrions savoir lire et écrire. Si j'avais un Voltaire dans mes états, » je le ferais pendre; et si je connaissais quelqu'un plus » instruit que moi, je l'immolerais à l'instant ».

A l'époque où Ali s'occupait de compléter l'asservissement des Albanies, il comptait parmi les hommes de guerre qu'envoyait auprès de lui la Grande Bretagne, Hudson Lowe, alors colonel du régiment royal Corse; il possédait de l'artillerie de

montagne, des obusiers et des fusées à la Congrève, que le gouvernement britannique avait mis à sa disposition, pour accélérer la ruine des peuplades encore indépendantes.

M. Pouqueville raconte, avec détail, la tentative d'Ali pour s'emparer de Parga; il rappelle l'opposition généreuse et constante que les Français mirent à ce dessein, tant qu'ils possédèrent les îles ioniennes. L'arrivée dans ces îles du proconsul Thomas Maitland, fut l'époque de la vente du territoire pargien, par le ministère britannique.... Telle est la matière du premier volume.

Le troisième livre, qui commence avec le second volume, expose les premiers événemens de la révolte d'Ali contre la Porte ottomane. Ali voyant un de ses ennemis, Ismaël Pacho Bey, qui s'était soustrait à la persécution, obtenir un emploi de confiance auprès du Sultan, se décide à le faire assassiner. Il envoie trois Albanais à Constantinople, qui le frappent en plein jour, et lorsqu'il se rendait à la mosquée de Sainte-Sophie. Les assassins arrêtés et torturés avouent qu'ils sont les émissaires d'Ali. Alors un anathème, lancé par le muphti, frappe le coupable épirote, de la double excommunication, religieuse et politique. Aussitôt les chefs militaires de la Thrace, de la Macédoine et de la Thessalie, reçoivent l'injonction de marcher contre le visir mis au ban de l'empire. Cependant Ali ne s'effraya point. Son fils Véli se trouvait visir de Morée; et telle était l'influence de ce fils même sur les Grecs, que dès 1808, les habitans de l'île d'Hydra lui avaient proposé de le reconnaître pour prince et de le soutenir avec toutes leurs forces, s'il voulait assurer l'indépendance des îles de l'Archipel.

Comme Ali savait que sa mort eut été certaine, s'il s'était présenté devant la porte du sérail, il refusa d'obéir à l'anathème prononcé contre lui, et de comparaître à Constantinople.

Par une imprudence inexplicable, le divan même engageait les Grecs de l'Epire, à se faire justice d'Ali pacha. Un grec s'empressa de traduire l'ordre du divan, et le répandit avec profusion, dans toutes les provinces de l'Hellénie: c'était un appel aux armes, fait aux Grecs, contre le pouvoir d'Ali; les

archevêques, les évêques, et les prêtres, répètent à l'envi cet appel, et soudain, les Grecs sont armés, à l'instigation même du divan. Ainsi le premier soulèvement de la Grèce, en mai 1820, fut un acte d'obéissance aux volontés souveraines de la Porte-Ottomane. De son côté, Ali convoque une grande assemblée, dans laquelle il appelle les chefs militaires et religieux, Grecs et Mahométans; il convie les deux races Albanaise et Grecque, à se rallier à lui pour repousser la race des Osmanlis. Ainsi, des deux côtés, les oppresseurs des Grecs, leur offraient l'indépendance, comme perspective de l'appui qu'ils imploraient d'eux. Passons sous silence une foule d'actions de détail, remarquables seulement par leur cruauté, mais dont aucune n'est assez importante pour mériter une mention dans cette analyse.

Cependant, un moine nommé Théodore, comme un autre Saint-Bernard, appelle d'une voix éloquente les Orthodoxes, à marcher sous l'étendard de la croix. « Le Juge invisible, » » s'écrie-t-il, » a prononcé l'arrêt des descendans d'Agar : tout » demande vengeance, et l'obtiendra ».

Que penser d'Ali pacha, qui, sans comprendre beaucoup une réforme de Gouvernement, que tous les peuples semblaient alors demander de leurs vœux, depuis Naples jusqu'à Cadix, annonçait qu'il était prêt à donner *une Charte* aux Epirotes, afin de se les rendre propices? « Une charte! disaient en murmu- » rant, les mahométans de l'Epire : n'avons nous pas notre » Coran ». — Une Charte! demandaient les Albanais, cela » fera-t-il augmenter notre paie? « Une charte, » se deman- » daient tout bas les Grecs, nous délivrera-t-elle du joug de la » conquête ottomane? »

Ali pacha fit partir un Grec, nommé Colovos, qui se rendit dans les îles Ioniennes, afin d'y chercher un modèle de gouvernement constitutionnel, pour les habitans de l'Epire. Ali pacha donna des instructions secrètes à Colovos, qui différaient beaucoup de ses instructions ostensibles; et Colovos, de son *côté*, se proposa de trahir son maître. Il prépara des intrigues pour soulever à la fois, les Grecs de Monténégro, les Bosniens, les

Serviens, les Moldaviens et les Valachiens : une proclamation, rédigée par Colovos, appelait de toutes parts les Grecs à l'insurrection.

Cependant, Mohamed Dramali, pacha de Larisse, s'avance contre Ali, en marquant son passage par des exactions de tout genre. Des capitaines d'Armatolis s'offrent à marcher sous ses ordres. Le pacha de Larisse s'indigne de voir des compagnies grecques parfaitement équipées, et portant des armes redoutables : « Comment des Raïas osent-ils paraître en armes devant » un Prince Mahométan ? C'est avec le cercle d'osier au cou, » et le bonnet de coton sur la tête, signes de l'esclavage perpé» tuel de votre race, que vous devez paraître sur le seuil de » mon palais. Retirez-vous, et n'y paraissez jamais que dans » cet humble appareil ». Dramali s'irrite en voyant une foule d'églises grecques, bâties récemment, ou relevées de leurs ruines ; il veut qu'on lui montre les firmans par lesquels on avait autorisé ces constructions ; les Grecs allèguent les permis d'Ali pacha : mais Mohamed Dramali répond qu'Ali n'étant ni sultan, ni calife, les édifices consacrés au culte chrétien doivent être, sans délai, détruits de fond en comble. C'était donc pour leurs autels, non moins que pour leur liberté personnelle, que les Grecs allaient bientôt prendre les armes.

Au milieu de ces dissensions, les Souliotes exilés débarquent dans l'Hellénie ; ils prennent parti pour les forces ottomanes, contre Ali qui possédait leur territoire, dans l'espoir d'y rentrer les armes à la main. M. Pouqueville fait remarquer qu'une partie des Grecs de Souli venaient alors du royaume de Naples, dont ils étaient expulsés, pour n'avoir pas pris parti avec les Carbonari, en faveur du gouvernement constitutionnel, que les *Deux* - Siciles ne possédèrent qu'un moment. A la tête des Souliotes était Marc Bozzaris, dont les exploits héroïques ont étonné l'Europe civilisée.

Une armée turque commence le premier siège de Janina. Des fusées à la congrève, fournies par les Anglais au Visir Ali, qui s'est retranché dans la citadelle, lui servent pour incendier sa propre capitale; en même temps l'armée assiégeante s'empresse

de dépouiller les malheureux habitans de Janina, et de s'emparer de leurs femmes et de leurs enfans, pour en faire des esclaves et les vendre à l'encan. Telle était de ce côté l'infortune des Grecs.

A peine la nouvelle qu'Ali pacha se trouvait assiégé, et qu'on espérait le prendre avec tous ses trésors, est-elle répandue, que la soif des richesses fait accourir de toutes parts des hordes ottomanes. Vingt six pachas traversent dans toutes les directions, la Macédoine et la Thessalie, pour se reunir à l'armée assiégeante.

Au milieu d'un tel danger, Ali ne perd ni son courage ni sa présence d'esprit : il est en correspondance secrète avec la plupart des chefs des Armatolis. Un homme célèbre depuis, et digne à beaucoup d'égards, de partager la rènommée du roi d'Ithaque, dont il porte le nom, *Odyssée* se trouvait au nombre des défenseurs d'Ali : celui-ci, soupçonnant sa fidélité, l'engage à faire une sortie avec ses Grecs : tous passent du côté des assiégeans ; mais bientôt, abreuvés de dégoûts et d'opprobres, ils désertent, et se préparent à la guerre de partisans. Ainsi s'accomplit le projet d'Ali qui transforma, sans coup férir, des défenseurs dangereux et peu fidèles, en défenseurs volontaires et combattant pour leur propre cause qui se trouvait ainsi réunie à la sienne.

Cependant Véli, fils aîné d'Ali, rend la forteresse de Prévésa, et se constitue prisonnier avec ses enfans. Mouctar, autre fils d'Ali, accepte l'offre du pachalis de Cutaïe et rend la citadelle d'Argirocastron, sans tirer un coup de canon ; il conduit avec lui Salie pacha, troisième fils d'Ali.

La terrible Kaïnitza, plus courageuse que ses neveux, abhorrée des Turcs et des Grecs, parmi lesquels elle a fait tant de victimes, leur impose à tous par la force de son caractère. Ils essaient de l'assassiner ; ils la trouvent armée de pistolets passés dans sa ceinture ; à ses côtés gisent deux chiens molosses ; une carabine est dans sa main : elle leur déclare froidement que les souterrains de son palais renferment dix milliers de poudre, et que les assassins sauteront avec elle, s'ils attentent à ses jours. En parlant ainsi, elle leur montre et leur abandonne des sacs

remplis d'or, qu'ils emportent en tremblant. Ensuite elle distribue à quelques Bohémiens, des hardes pestiférées; et la plus fatale contagion se répand au loin dans l'Epire : ce fut encore une de ses vengeances.

La nouvelle de la défection des fils d'Ali n'ébranla point sa constance; il continua de soutenir avec énergie la défense des forteresses de Janina.

Cependant les Turcs commencent à s'effrayer de l'attitude guerrière que, de toutes parts, ont prise les Grecs, qu'ils voudraient encore traiter comme de vils Raïas. Un édit d'Ismaël, pacha, le général qui commande l'armée devant Janina, annonce que le sultan ne reconnaîtra plus désormais dans les Grecs, que des esclaves dont les biens et la vie continueront d'être à la discrétion de la race conquérante. Il expulse de son camp tous les chefs des Armatolis. On était alors dans l'automne de 1820; l'hiver approchait et l'armée assiégeante voyait chaque jour ses rangs s'éclaircir.

Les Souliotes n'obtenant rien, malgré leurs conventions avec le gouvernement de la Porte, se préparèrent à tenter de nouveau la fortune dans les combats contre les Osmanlis. Ali résolut de mettre à profit le mécontentement des Souliotes, qui se trouvaient campés en présence des forteresses de Janina. Ceux-ci, voyant tomber plusieurs bombes dans leur camp, sans qu'aucune éclatât, les examinent; ils y trouvent, au lieu de fusée, un rouleau de papier, enfoncé dans un cylindre de bois sur lequel était gravé ces mots : *Ouvrez avec précaution*. Ali leur envoie comme un à-compte, six mille sequins d'or enfermés dans les bombes qu'il avait lancées sur leur quartier. Il demande que l'un d'eux vienne la nuit dans sa forteresse. Un Souliote s'y rend; Ali révèle à l'émissaire grec que les projets d'indépendance, déjà nourris par ses compatriotes, sont révélés au gouvernement turc par une légation étrangère : la Porte a résolu d'exterminer les sujets dangereux qui peuvent porter des armes; enfin les jeunes enfans mâles seront circoncis, et réservés pour servir dans les armées turques. Ali propose aux Souliotes de leur donner d'avance une année de solde, à condition qu'ils

quitteront sans délai l'armée turque, et qu'arrivés dans leurs montagnes, ils commenceront aussitôt la guerre contre la Porte. Les Souliotes, avant de rompre avec Ismaël pacha, réclament la récompense de leurs services; il les repousse avec hauteur, avec outrage. Ali leur remet en otage son petit-fils, et leur propose de quitter, durant la nuit, le camp des Turcs : mais Bozzaris le chef des Souliotes, s'y refuse et croit cette prudence indigne de sa valeur. Au lever du soleil, le jour fixé pour le départ des Souliotes, Marc Bozzaris commande une salve générale de mousqueterie, et fait pousser le cri de guerre par tous ses braves : l'étendard de la croix flotte dans les rangs souliotes; et les Grecs partent en bon ordre pour aller conquérir leur terre natale.

La défection des Souliotes rompit toute intelligence entre les Turcs et les Grecs, armés depuis peu à l'instigation même des musulmans. Le mauvais succès du siége des forteresses de Janina décida la Porte, vers la fin de 1820, à faire remplacer le généralissime Ismaël pacha par Kourchild, visir de Morée.

L'année 1821 commence pour les Grecs la grande époque de leur indépendance. Ce n'est point par système, ce n'est point par une conspiration, que les Hellènes vont secouer le joug; c'est pour se dérober à l'extermination, et pour résister avec les moyens de défense que leurs ennemis mêmes ont mis à leur disposition.

Ali dans une situation de plus en plus critique, pressé par les assiégeans, et déjà voyant ses défenseurs en proie à la famine, excite par toutes les voies, une insurrection générale des Grecs de l'Epire, de la Thessalie, de la Thrace et du Péloponèse. C'est un visir qui devient l'instrument d'une révolte que la sainte alliance attribue à des carbonari!

Tel est le fait important révélé, démontré par M. de Pouqueville : C'est l'ancien tyran de l'Epire qui dénonce aux Grecs les nouveaux projets d'oppression et d'assassinat, médités par le gouvernement turc contre la race des Hellènes; et qui, d'un bout à l'autre de la Grèce, souffle le feu de la révolte.

Déjà, par ses soins, Patras est soulevée; et dans un conseil des Souliotes, tenu dans le sein de leur antique patrie, la guerre de l'indépendance est résolue.

Cependant la Valachie est poussée à la révolte par Théodore Vladimiresco, et la Moldavie par Alexandre Ipsilanti. Le premier de ces chefs n'a pour lui que des soldats ignorans et grossiers; le second a sous ses ordres une foule de jeunes Grecs élevés dans les écoles de l'Europe civilisée, et réunis en association commune sous le nom d'hétairistes. La première faute d'Ipsilanti fut de ne pas respecter l'indépendance de Théodore, jusqu'à l'époque où les Musulmans, expulsés du continent européen, auraient permis au peuple grec de se donner des chefs éclairés et dignes de les gouverner. La discorde régna donc, dès le principe, entre les deux chefs de l'insurrection, sur les frontières de Russie. Les Musulmans en profitèrent, et secondés par les Boyards, ils exterminèrent les troupes insurgées. Ainsi finit de ce côté une insurrection mal conçue, et qui n'avait aucun rapport avec une lutte purement nationale, et, tout à fait étrangère à l'ambition de quelques individus, lutte qu'on va voir se développer et se soutenir avec une immense énergie, sur tout le territoire de la Grèce.

C'est l'archevêque de Patras, Grégoire, qui, par son éloquence et son patriotisme, a reveillé le courage des enfans du Péloponèse. A cette même époque, un guerrier qui devint fameux, et qui se trouvait parmi les anciens chefs de bandes retirés à Zante depuis plusieurs années, Colocotroni rentre dans sa patrie; il se met à la tête de ses compagnons d'exil et grossit sa troupe d'une foule de mécontens.

L'archevêque Germanos convoque, dans les montagnes du Péloponèse, tous les hommes d'armes qui veulent secouer le joug de la Turquie, et fait arborer l'étendard de la croix.

M. Pouqueville décrit avec beaucoup d'intérêt, d'après la relation officielle de son frère, consul de France à Patras, la révolte et l'incendie de cette ville, au mois d'avril 1821. L'archevêque Germanos, à la tête de dix mille paysans qui s'étaient fait des armes de tous les objets qu'ils avaient pu saisir, et qui

leur semblaient propres pour attaquer ou pour se défendre, se précipite vers Patras. L'ancienne Lacédémone s'est armée, ainsi que la Messénie. L'expédition de Germanos contre Patras ne pouvait pas réduire la citadelle de cette ville, qui bientôt après fut livrée à toutes les fureurs de la réaction musulmane. Au milieu des massacres qui signalent la vengeance des Turcs, nous voyons avec orgueil et consolation, le consulat de France servir d'asile aux malheureux, et le consul Hugues Pouqueville, avec un dévouement, une loyauté dignes des plus grands éloges, faire des efforts admirables pour sauver une foule d'infortunés et les mettre à l'abri du massacre dans la maison consulaire, sous la protection du pavillon français.

Le malheur de Patras, loin d'effrayer les autres Grecs et d'appaiser l'insurrection, semble exciter au contraire un nouvel enthousiasme. La Béotie se soulève à son tour; l'Aulide suit cet exemple, le Péloponèse tout entier est en armes, et les Turcs ne trouvent plus de salut qu'en se réfugiant dans les places fortifiées.

Constantinople commence à connaître le danger qui menace les provinces ultra-Danubiennes. La Porte enjoint à tous les musulmans capables de porter les armes, de marcher sans délai vers la capitale, afin d'aller grossir les rangs d'une armée qu'on destine à combattre les Russes, auteurs supposés des insurrections de la Valachie et de la Moldavie.

Les Valasques et les Moldaves établis à Constantinople sont aussitôt décapités que saisis, comme sujets d'un pays insurgé; ce qui produit une très-grande émigration parmi les Grecs établis dans cette capitale.

Sur ces entrefaites, un Tartare, expédié par le consul anglais de Patras, apporte à Constantinople la nouvelle de l'insurrection de la Morée : c'est le signal du massacre des Grecs dans le quartier occupé par les ambassadeurs. Le prince Morossi, premier drogman de la Porte, est décapité comme complice des Hétairistes. Grégoire, patriarche de Constantinople, est réservé à la mort et aux traitemens les plus ignominieux. Dans la nuit qui précède le jour de Pâques, nuit consacrée aux solen-

nités de l'église grecque, le Souverain Pontife de l'église orthodoxe, revêtu de ses habits sacerdotaux, sort du palais patriarcal pour se rendre à l'église métropolitaine, à la tête de tout son clergé. La cérémonie s'achève au sein de cette église; mais à peine elle est terminée, que les évêques qui composent le cortége du patriarche sont enlevés à ses yeux, et jetés dans les cachots : des janissaires entourent l'archevêque Grégoire, lui passent au coup le lacet fatal, et *le pendent* à la porte de la métropole. Tous les évêques et les proto-papas, arrêtés en présence de Grégoire et conduits en prison, sont soumis aux horreurs du martyre : on les tenaille avec des pinces ardentes ; on déchire leurs flancs avec des mains de fer, hérissées de pointes ; on serre leur crâne avec des couronnes d'osselets qui s'enfonçent dans les os et dans la peau : puis on les sort de leur prison, revêtus de leurs habits pontificaux; *on les pend aux portes de leurs églises respectives*, afin qu'à l'entrée de tous les temples chrétiens, les fidèles qui se rendent aux pieds des autels, puissent contempler le martyre de leurs évêques. Les cadavres des suppliciés restent pendant trois jours suspendus au gibet; on les détache enfin : le corps du patriarche est livré à des juifs qui le traînent dans les ruisseaux, et vont le jeter à la mer. Quelques fidèles ayant suivi de l'œil cet horrible spectacle, ne tardèrent pas à retrouver dans les flots le cadavre du saint vieillard, et l'envoyèrent secrètement à Odessa. Les églises furent pillées et démolies, et beaucoup de Grecs livrés aux derniers supplices.

Les outrages faits par les Turcs à la religion des Grecs orthodoxes, n'eurent d'autre résultat que d'enflammer la race hellénique d'un pieux enthousiasme. Désormais, toute conciliation devient impossible entre les chrétiens d'Orient et les sectateurs de Mahomet.

C'est à cette époque que les habitans de l'île d'Hydra prirent part à l'insurrection. Ils possédaient cent vingt navires de commerce; plusieurs de leurs capitalistes avaient acquis par le négoce une richesse qu'on portait jusqu'à quarante millions de francs. Les marins hydriotes, célèbres dans tout l'Archipel, ne

s'embarquaient sur les vaisseaux turcs que pour servir de gabiers et de timonniers. Trente-cinq mille habitans, qui peuplaient le rocher d'Hydra, disaient avec fierté dans leurs chants nationaux : « Hydra n'a point de champs, mais elle a des vais-» seaux : Neptune est son domaine; ses nautonniers sont ses » moissonneurs; avec ses vaisseaux rapides, Hydra moissonne » en Égypte, s'enrichit en Provence et vendange sur les cô-» teaux de la Grèce. Deux autres îles, qui florissaient également par le commerce maritime, Spetzia et Psara lèvent, à leur tour, l'étendard de l'indépendance. Ce fut le 28 avril qu'elles proclamèrent le règne de la Croix. Tel fut le premier résultat de l'assassinat des évêques et du patriarche à Constantinople.

Ce fut aussi vers cette époque qu'Alexandre Ipsilanti vit ses troupes défaites, et qu'il s'enfuit, tandis que le bataillon des hétairistes périt tout entier avec un héroïsme digne de la victoire.

Cependant la flotte grecque, qui vient d'arborer l'*étendard* de la croix, parcourt les îles de l'Archipel, elle apprend aux Grecs qui les habitent, la mort du patriarche Grégoire, assassiné par ordre du sultan; et les invite à venger ce martyre en prenant part à l'insurrection.

Les matelots grecs ont quitté le costume des raïas pour prendre celui des hommes libres. Sur le pavillon de leurs vaisseaux, ils ont écrit autour de la croix ce mot fameux des Spartiates : *avec ou dessus*, que les Hydriotes traduisaient dans leur langue marine, en disant *avec ou à fond;* c'est-à-dire *vaincre ou couler bas.*

Deux femmes se signalent dans cette marine naissante : Bolina, native de Spetzia, arme trois vaisseaux, sur lesquels elle s'embarque; Modéna Mavrogeni arme deux navires, et déclare que sa main sera le prix de celui de ses compatriotes qui vaincra les Turcs. Bientôt l'Archipel est couvert de bâtimens armés en course, et de ces terribles brûlots, qui vont porter la destruction dans les grandes flottes musulmanes. Ainsi, dès l'origine de la guerre, la Turquie perd le commerce de la mer.

Les ambassadeurs européens crurent qu'il suffisait à leur dignité d'adresser à la Porte une note diplomatique sur la mort du patriarche Grégoire. La Porte y répondit par le martyre de Cyrille, archevêque honoraire du mont Hémus; elle fit pendre ce prélat, dans le quartier même occupé par les ambassadeurs. Le même supplice fut infligé à l'archevêque métropolitain d'Andrinople. Il s'était formé en France, à l'école polytechnique dans l'étude des sciences exactes; son savoir et sa vertu l'avaient élevé au second trône de l'église d'Orient, et la mort fut sa récompense. Le dernier supplice atteignit également l'archevêque d'Ephèse, celui de Thessalonique et cent quatre-vingt cinq Exarques ou chefs des principaux monastères de l'empire. Telle fut, dès l'origine, la guerre de religion que, par une erreur déplorable, les membres de la Sainte-Alliance crurent devoir considérer comme une guerre profane, excitée par des révolutionnaires contre un gouvernement juste et pieux: celui des Turcs! La Porte obtint des ministres européens la promesse que les consuls de leurs puissances respectives, n'accorderaient plus de refuge au peuple proscrit.

Ainsi les Grecs n'ont plus de secours à espérer que dans leur dévoûment pour la religion de leurs pères: c'est dans leurs seules forces et dans l'enthousiasme qu'ils éprouvent à la vue de l'étendard de la croix, qu'ils doivent espérer, pour sauver leur vie et leur fortune.

Cet étendard est bientôt arboré dans Athènes, dans Eleusis, dans Mégare, et l'insurrection s'étend de plus en plus.

Pour préluder à l'extermination des Armatolis, troupe grecque indépendante, dans les montagnes de l'Epire, le pacha Kourchid, qui assiégeait Janina, met à mort l'évêque de cette contrée et plusieurs ministres du Seigneur.

C'est alors que le moderne Odyssée se rend célèbre par de beaux faits d'armes dans l'Attique et dans la Béotie. Le récit de ses exploits enflamme tous les Grecs d'une émulation généreuse, et les Turcs commencent à perdre cet ascendant moral accru chez le dominateur par une oppression militaire exercée

durant quatre siècles, sur un peuple tenu dans l'esclavage le plus dégradant.

A cette époque, un Grec des Sept-Iles, André Métaxas, ancien sénateur, passe dans le Péloponnèse avec quatre cent sept insulaires, et prend parti pour ses co-religionnaires contre les Musulmans.

M. Pouqueville a soin de faire connaître avec détail l'injuste protection que le gouvernement anglais des Sept-Iles accorde aux Musulmans, aussi long-temps que le proconsul Maitland appesantit son régime de fer sur le peuple septinsulaire.

Revenons à la lutte ouverte au sein du Péloponèse. L'archevêque Germanos remet à Colocotroni le commandement de l'armée, et se livre à des fonctions civiles. Démétrius Ipsilanti vient au nom de son frère, et sans aucun titre, se présenter comme prince du Péloponèse; il amène avec lui plusieurs officiers allemands et 300,000 fr. pris sur la dot de sa *sœur*, laquelle offrait ainsi l'espoir de son établissement en hommage à sa patrie; on le reçoit avec enthousiasme. Cantacuzène, autre Grec du Fanal, arrive de Trieste avec des officiers allemands, des armes et des munitions de guerre; il débarque dans la Morée.

Les officiers étrangers qui se sont mis au service des Grecs ont été, pour la plupart, déçus dans leurs espérances. Au lieu d'avoir des troupes régulières à commander, ils ont dû prendre le fusil comme le simple soldat, comme les officiers et comme les généraux grecs, pour faire une guerre de partisans. Au lieu d'avoir une solde régulière et des vivres appropriés à leurs habitudes, ils ont dû se soumettre à toutes les privations et au genre de vie le plus frugal. Un grand nombre, hors d'état de résister à de telles privations, et peu faits à ce genre de guerre, se retirèrent avec mécontentement, et firent retentir le continent européen de leurs déclamations contre le peuple qui n'avait pas répondu aux espérances de leur ambition cupide.

Les deux premiers volumes dont nous venons d'offrir l'analyse sont consacrés aux événemens qui ont préparé et mûri la grande insurrection de la Grèce; les deux autres sont consacrés

à l'histoire des exploits mémorables de cette insurrection. M. de Pouqueville commence par expliquer le soulèvement de Samos, et les premiers exploits de la marine des Hellènes. Un des beaux faits d'armes de cette marine est l'attaque d'un vaisseau de 74 que montaient neuf cent cinquante marins turcs, faite par quatre bricks grecs. Ceux-ci, grâces à l'habileté de leur manœuvre, évitant le feu du vaisseau, l'abordent, les uns à la proue, les autres à la poupe, après l'avoir enfilé de leur feu. Ensuite ils clouent à l'œuvre morte du vaisseau des toiles goudronnées et les incendient. Les Turcs se sauvent dans leurs embarcations et le vaisseau périt. A la vue de cet exploit, la flotte entière des Turcs, composée de vaisseaux et de frégates, prend la fuite devant l'escadrille des Hellènes.

Alors les Grecs méditent la conquête de Smyrne et des autres villes de l'Asie mineure; ils se dirigent vers la ville de Sydonie. Les Grecs des îles s'emparent de cette dernière ville, que les Turcs détruisent ensuite. Les lettres, les arts et l'industrie florissaient à Sydonie, qui possédait une école célèbre. Lorsque les Turcs virent Smyrne menacée, leur fureur se tourna vers les habitans Grecs de cette ville, qui devint le théâtre d'un carnage affreux. Dans cette déplorable circonstance, le consul de France, M. David, et le commandant de la station Française, M. Lenormand de Kergrist, protégèrent avec un extrême dévouement et le courage le plus honorable, les malheureux qui se refugièrent soit au consulat, soit à bord de nos bâtimens de guerre, pour échapper à l'assassinat. Un capitaine sarde avait pris à son bord un certain nombre de Grecs pour les transporter en lieu de sûreté; il fut arrêté par les Turcs lui et tous ses matelots; et, sans respect pour la foi des traités, les Musulmans mirent à mort le capitaine sarde et tout son équipage.

M. Pouqueville cite à cette époque l'amiral Halgan qui vient commander la station française, dans les îles du Levant. Il nous le montre faisant honneur à notre pavillon national, par sa modération, sa justice et son humanité. M. Halgan n'emploie les forces mises à sa disposition, que pour diminuer les horreurs d'une guerre, à la fois civile et religieuse, et pour sauver les mal-

heureux qui dans l'un et l'autre parti, cherchent vers lui leur refuge.

Vers cette époque commence l'insurrection de la Crête; M. Pouqueville en donne l'historique.

La Porte s'apprête à reconquérir l'île de Samos. Le gouverneur de Smyrne fait un appel à tous les Musulmans qui voudront prendre part à cette expédition, en les autorisant à passer au fil de l'épée tous les Grecs ayant plus de huit ans, réservant les enfans au dessous de cet âge pour être circoncis, et les femmes et les filles pour être vendues au profit des vainqueurs. Les fidèles croyans qui répondirent à cet appel, massacrèrent la population chrétienne de Scalanova. Leur fureur s'étendit sur toute l'île de Samos. Le sang grec fut répandu, avec la même férocité, sur le territoire de Rhodes qui, dans le moyen âge et dans l'antiquité, brilla par la splendeur de sa force navale. Chypre éprouva le même sort.

La flotte turque quitte une seconde fois les Dardanelles. Le 14 juillet, elle pénètre dans l'Archipel. Dès le 20, les Grecs brûlent neuf transports que protégeait cette flotte qu'*ils font* fuir.

Vers la même époque, une partie de la Macédoine prend part à l'insurrection, mais sans obtenir de succès.

Mavrocordatos venait d'arriver dans le Péloponèse ainsi que le général Normann, Wurtembergeois, et beaucoup d'autres auxiliaires. Ces deux chefs rendirent les plus grands services à la cause des Grecs.

La ville de Moninbasi cède à la vaillance des Hellènes; elle est prise d'assaut et pillée; ce qui complète la conquête de la Laconie. Navarin venait de capituler; on assiégeait Tripolitza, place forte d'une haute importance, dont les Grecs tentaient la conquête presque sans artillerie. Les deux places de Coron et de Modon encore occupées par les Turcs, étaient bloquées par d'autres forces de la Grèce.

Tandis que cette guerre terrible présentait des combats sur chaque point du territoire, les Turcs achevaient de démolir *les églises* dans les principales villes de la Turquie d'Europe. La

Porte ottomane ne pouvant se persuader que le gouvernement russe vît de sang-froid le massacre de ses co-religionnaires, et la destruction de leurs temples, se plaignait amèrement et finissait par déclarer que le sultan regardait l'empereur Alexandre comme le ressort caché qui faisait mouvoir les Grecs : c'était calomnier l'impassibilité du souverain de toutes les Russies.

Cependant le baron de Strogonoff réclamait avec énergie, mais sans aucun fruit, pour le salut des Grecs. Loin d'être soutenu par son gouvernement, lorsqu'il crut devoir à sa dignité d'ambassadeur méconnue, de quitter le séjour de Constantinople, il n'éprouva qu'une espèce de disgrâce. Il se trouve aujourd'hui sans fonctions publiques, loin d'une patrie qu'il sut honorer par son courageux et noble caractère. Le baron de Strogonoft vint aborder au rivage d'Odessa, peu de jours après les funérailles qu'on avait célébrées pour honorer les restes du martyr Grégoire, du patriarche de Constantinople, du primat de la religion des Russes. La nation moscovite frémissait de fureur et de honte, au récit du massacre des pontifes de sa religion; mais le gouvernement russe, insensible aux vœux de ses sujets, semblait concevoir d'autres sentimens et d'autres pensées.

Revenons au Péloponèse : Démétrius Ipsilanti se trouvait alors généralissime; on convint d'assiéger Arta. De leur côté, les Souliotes, après avoir retranché le fort de Regniazza, se dirigèrent vers Arta. En poursuivant leur route ils font prisonniers les chamides de Margariti; ensuite ils se présentent devant Prévéza. Tandis que ce mouvement s'opère, les peuplades guerrières de l'Acrocéraune et du mont Ismaros, et les contrées environnantes, soit chrétiennes, soit mahométanes albanaises, prennent les armes pour combattre les Osmanlis, qui bloquent Ali dans Janina. Kourchid, sur ces entrefaites, prend la résolution d'attaquer les Souliotes qui avaient envoyé une division de leurs troupes contre son armée à Janina : il échoue dans sa tentative. L'armée de Kourchid pacha, augmentée par des renforts et portée jusqu'à quarante mille hom-

mes, obtient néanmoins plusieurs succès : Arta se voit débloquée, et les Souliotes sont resserrés dans leurs montagnes.

On attendait la flotte turque sur les côtes de l'Épire et du Péloponèse; et les Grecs allaient se trouver assaillis par les forces de terre et de mer de l'empire ottoman. Outre les troupes dont nous venons de parler, dix-huit mille janissaires se rassemblaient pour se porter sur Larisse, et devaient attaquer le Péloponèse par une direction opposée. Les Thermopyles n'avaient pour défenseurs que deux mille cinq cents hommes; mais au nombre de leurs chefs, se trouvait Odyssée, capitaine d'une bravoure à toute épreuve.

Cependant le siége de Tripolitza, par les Grecs, se continuait. L'archevêque Germanos vient au camp des assiégeans; et son éloquence ajoute la force morale à leur force physique. Une foule de chefs civils et militaires arrivent au même camp pour aviser aux moyens de sauver la patrie. Ici commencent des dissensions dont la Grèce antique offrit le triste spectacle, et qui se reproduisirent sous d'autres formes dans les temps dégénérés du moyen âge. Les Grecs d'Hydra se plaignent des chefs militaires du Péloponèse, et surtout de Colocotroni qui, gorgé de richesses, n'en veut rien dépenser pour la cause commune : les chefs d'Hydra se retirent.

Le 15 septembre 1821, l'armée navale des Turcs, qui comptait quatre vaisseaux de ligne, quatre frégates, huit corvettes et quatorze bricks, fait voile pour Patras, revient à Zante, où l'amiral ottoman s'abouche avec le proconsul Maitland, qui ravitaille la flotte turque. Toutes les forces navales ottomanes se concentrent ensuite devant Patras, puis viennent au fond du golfe de Messénie. A l'approche de cette flotte, les Turcs de Coron *pendent l'évêque, le diacre, les prêtres* et les primats de cette ville, après les avoir soumis à d'affreuses tortures. Ce diacre est celui qui fit entendre les chants plaintifs immortalisés par l'auteur des Messéniennes.

Tandis que ces évènemens s'accomplissent, Odyssée remporte aux Thermopyles des avantages à jamais mémorables; il met, de ce côté, l'Hellénie à l'abri de toute invasion.

La flotte Ottomane veut entrer dans le golfe de Corinthe. Les Grecs pénètrent dans le port de Galaxidi, ils font main basse sur les habitans, et se contentent de leur couper le nez et les oreilles. Le 5 octobre, ils prennent la ville de Tripolizza, où ils font un carnage impitoyable de tous les Turcs ; horribles représailles de l'assassinat des évêques et des prêtres Grecs, par les Osmanlis !

Cependant, la flotte Ottomane, après avoir quitté Galaxidi, revenait à Zante, et se préparait à faire voile pour détruire Hydra. C'est alors que paraissent en vue de Zante, les escadres combinées d'Hydra, de Spezzia, de Psara et de Cazos : malgré la supériorité de ses navires, la flotte turque prend la fuite. M. Pouqueville raconte avec détail, la conduite oppressive que tint le proconsul Maitland, pour empêcher les Grecs des îles Ioniennes, de porter aucun secours, et de montrer la moindre sympathie à leurs compatriotes égorgés par les Turcs.

Les grecs vainqueurs de Tripolizza se portent à Patras, dont ils reprennent le siège.

Enfin, l'amiral turc, n'osant rien entreprendre contre les Grecs, dont les escadres le poursuivaient, se retira dans les Dardanelles.

Au mois d'octobre, les troubles et les assassinats recommencent à Smyrne. A cette époque, un capitaine autrichien faisait offrir secrètement aux Grecs, par ses courtiers, de les transporter à bord de certains navires qu'il disait à l'ancre, au-delà du château, pour être conduits en sûreté dans les îles libres de l'Archipel ; il recevait des sommes considérables des malheureux qui se livraient à sa bonne foi, les conduisait à bord d'un navire barbaresque, où ils étaient égorgés. Des milliers d'hommes périrent avant qu'un pareil trafic fut connu : et il put l'être, sans qu'aucun châtiment exemplaire fut la punition de cet infâme capitaine !

Au milieu de ces horreurs, le consul de France, M. Méchin, soutint dignement la conduite généreuse des David et des Pouqueville ; son consulat fut l'asyle de tous les malheureux qui s'y réfugièrent pour se soustraire à la mort.

Vers ce temps, Mehemet Aboulouboud, joignant à la perfidie, la dissimulation la plus profonde, parvient à remettre sous le joug, la presqu'île de Cassandria, et fait rendre les armes aux Grecs enfermés dans les monastères du Mont-Athos.

M. Pouqueville rapporte avec soin, beaucoup d'événemens sur l'insurrection de la Crète; puis il revient au siège de Janina, qu'Ali soutenait toujours avec la même intrépidité, quoiqu'il n'eut plus que six cents soldats pour se défendre. Les Souliotes résolurent encore de faire une nouvelle diversion en sa faveur, contre la forteresse d'Arta. Marc Bozzaris commandait cette expédition. Après des prodiges de valeur, les Souliotes, qui s'étaient emparés d'une partie d'Arta, furent obligés de l'évacuer et de rétrograder.

A cette époque, le gouvernement des Hellènes commença de prendre une forme moins irrégulière. On choisit Argos pour siége central du pouvoir exécutif. Le 15 décembre, s'ouvrit un congrès général, où siégèrent cinquante-neuf députés des Hellènes. Mavrocordatos, avec une patience et une douceur dignes des plus grands éloges, rapprocha les esprits les plus divisés, fit taire les préventions exagérées, et devint le conciliateur général. Le congrès arrêta d'abord, que les amiraux et les commandans des escadres des rois chrétiens, seraient suppliés de n'accorder aucune assistance aux interlopes qui ravitaillaient les places turques, assiégées par les Hellènes. Les Français accédèrent à cette requête des Grecs.

Le 16 janvier 1822, le congrès proclama, au nom de toute l'Hellénie, l'acte d'indépendance de la nation grecque, et vota l'emprunt qui fut contracté plus tard avec des capitalistes anglais.

M. Pouqueville raconte fort au long, les pourparlers et la reddition de Janina, ainsi que la mort du pacha que les Turcs parvinrent à tromper par une insigne trahison. La tête d'Ali fut exposée à l'entrée du sérail de Constantinople, le 23 février 1822. Ensuite les fils et les petits-fils d'Ali, au mépris de la foi jurée, furent également mis à mort. L'année 1822 voyait ainsi, en faveur des Turcs, la perte de leur terrible

co-religionnaire, Ali pacha; en faveur des Grecs, l'expérience et la confiance acquises par une année de combats, où plusieurs victoires remarquables et la prise de Tripolizza, avaient montré que les Grecs pouvaient soutenir noblement la lutte contre les forces de l'empire ottoman. Le gouvernement grec continua son organisation : cinq grandes divisions furent formées, savoir le Péloponèse; la Grèce orientale, qui comprenait la Corinthie, la Mégaride, l'Attique et la Béotie; la Grèce méridionale, qui comprenait toutes les îles de l'Archipel; la Grèce occidentale, et la Grèce septentrionale, qui s'étendait jusqu'aux confins de la Thessalie. Plusieurs parties de ce territoire étaient encore occupées par les Turcs, et déjà les Grecs les déclaraient réunies à la grande confédération hellénique.

Un tribunal supérieur fut créé sous le nom d'*aréopage*; on le chargea de l'organisation municipale de l'Hellénie. Des ministères furent institués : le président Mavrocordatos eut le sceau de la justice; les autres ministres ne sont pas assez connus pour être nommés.

Revenons à l'histoire des combats : les insulaires de Spezzia, effrayés des préparatifs de la Porte, se retirent dans Hydra. La flotte turque sortie des Dardanelles vient encore à Zante, et trouve un accueil toujours favorable de la part du gouvernement anglais. Bientôt la flotte grecque paraît. La flotte ottomane fuit à son approche; elle se retire avec précipitation, à l'abri des Dardanelles du golfe de Corinthe, et se réfugie sous le château de Lepante. Ainsi des Brick grecs faisaient fuir des vaisseaux et des frégates ottomanes : sept bâtimens turcs avaient été incendiés par les Hellènes. La flotte turque parvint à se sauver de la position dangereuse où elle s'était placée. A cette époque, le consul Hugues Pouqueville employait au rachat des enfans mis en esclavage par suite des combats, les offrandes généreuses de quelques Français et d'une femme dont l'angélique bonté et la bienfaisance étaient infinies : c'était madame la comtesse Orloff, qui a vécu trop peu de temps pour laisser un plein exercice à ses rares et

douces vertus. Que la main d'un ancien ami laisse tomber, en passant, une fleur sur sa tombe.

Le gouverneur Maitland, qui rendait publiquement de bons offices aux Turcs, et les faisait piloter par des navires britanniques, empêcha les Grecs de passer entre l'Épire et Corcyre, pour transporter de ce côté le théâtre de la guerre, dans le nord de la Grèce.

M. Pouqueville fait un portrait plein de grâces, de la douceur, des molles occupations et de l'aimable industrie des habitans de l'île de Chios.

Les habitans de Samos firent un débarquement dans cette île, pour essayer de la soulever. Ils organisèrent un simulacre de gouvernement sans aucun moyen de le soutenir. Cependant la Natolie mahométane s'était levée en masse pour reconquérir l'île de Chios, et les Asiatiques en armes accouraient de toutes parts. Le 30 mars l'armée navale des Turcs vint prendre 15,000 hommes dans la ville de Tchesmé, et les débarqua dans *l'île de Chios*. Alors commencent l'extermination et l'incendie. Les soldats turcs, à mesure qu'ils mettent à mort les malheureux habitans, leur coupent la tête pour en faire des pyramides au haut desquelles ils plantent leurs étendards. Ils ont soin de couper les oreilles de ces têtes pour en former des guirlandes destinées à couronner la poupe de leurs vaisseaux. Au point du jour qui succède à celui où commencèrent tant d'horreurs, on découvre deux ortas de janissaires qui gardaient 700 paysannes captives : des fanatiques s'écrient qu'il faut les assassiner; et toutes sont passées au fil de l'épée. Quand la fureur générale fut assouvie, on finit par épargner les femmes et les jeunes filles dont on s'empara, pour les vendre comme esclaves.

Citons avec orgueil, au milieu de tant de forfaits, la conduite d'un cénobite français qui, à force de zèle et de dévouement, parvint à réunir 600 femmes ou enfans sous un toit qui portait le pavillon de la France. Tous seraient morts de faim, si la marine royale de France n'eût mis à la disposition de cet homme bienfaisant, quelques mille rations de biscuit, pour être délivrées aux malheureux qu'il avait sauvés. Ainsi partout

l'humanité française se distingue au milieu de ces scènes d'horreur.

Plus tard, les persécutions, les tortures et les supplices recommencèrent dans l'île de Chios. Pour se dérober aux massacres, une troupe de malheureux Grecs avaient consenti à devenir Mahométans; mais à l'instant où l'on préparait la fête de leur apostasie, ils s'écrient d'une voix unanime: « Nous sommes chrétiens! vivent Jésus et Marie! » et la *mort est* leur récompense. Voilà la cause sacrée que des gouvernemens européens, que des gouvernemens chrétiens, sacrifient à la cause des Musulmans.

La peste fut la conséquence nécessaire de tant d'assassinats et de tant de cadavres laissés sans sépulture. 20,000 personnes de tout âge et de tout sexe assassinées sans défense, et 30,000 conduites en esclavage; telle fut la perte de Chios.

Avant d'entreprendre la conquête de la Morée, Kourchid sentit le besoin de réduire les Souliotes. Il se mit en marche dans le dessein d'envahir leur territoire. Il commença par attaquer et prendre la tour de Regniazza, pour couper toutes communications entre les Souliotes et la marine grecque. Les Souliotes n'étaient pas en nombre égal au tiers des forces musulmanes, et néanmoins ils ne craignirent pas d'entrer en lutte dès le 28 mai. Le 29, la victoire la plus éclatante fut obtenue par les Grecs: les Turcs perdirent dix-huit étendards que les femmes grecques, présentes au combat, portèrent en triomphe à Souli. Le 30, les Turcs reviennent à la charge plus acharnés que jamais. Le 31 mai, 11,000 Turcs attaquent 2,360 Hellènes, dans la position du village de Mourgas. Les Grecs tournés par 3,000 Turcs sont contraints d'abandonner Mourgas; ils se retirent vers Souli, que les Turcs venaient d'occuper. Cette nouvelle position est quatre fois prise et reprise: les femmes combattent avec les hommes. L'action durait depuis trois heures du matin: les Grecs obligés d'évacuer Souli ne perdirent que vingt hommes et huit femmes qui moururent les armes à la main; ils emportèrent leurs blessés et leurs morts.

Aussi les Turcs n'obtinrent-ils d'autre trophée qu'une seule tête et un prisonnier qu'ils surprirent à l'écart.

La faiblesse des pertes des Grecs, comparées au carnage qu'ils firent des Turcs, cessera d'étonner, si l'on considère la manière dont les Grecs font la guerre en tirailleurs; en ne présentant que rarement leur poitrine découverte à l'ennemi, et tirant, soit cachés derrière des rochers, des murs, des épaulemens, ou même couchés sur la terre, et tenant leur fusil entre leurs jambes. Le costume militaire des Grecs, leur permet des mouvemens de la plus grande agilité; tandis que les turcs asiatiques, avec leur large pantalon, leur vêtement d'une extrême ampleur, et leurs bottines, ne peuvent courir qu'avec beaucoup de difficulté, et les mains embarrassées. C'est ainsi qu'on expliquera comment, dans les actions que nous venons de rapporter, quoique la perte des Grecs fût presque nulle, les Turcs ont compté deux mille cinq-cents hommes tués ou blessés. Le 5 juin, le combat recommence avec acharnement, entre les *Souliotes* et les Turcs, que les premiers tentent de chasser du Mont-*Voutzi*, position essentielle à la possession du territoire de Souli. Les Grecs pénètrent au milieu du camp des Turcs, et brûlent leurs magasins: tout fuit devant eux, et le matériel des Ottomans tombe au pouvoir des Souliotes.

Toute cette action s'était passée sous le commandement d'Omer Brionès, lieutenant de Kourchid: Kourchid, lui-même, vient commander en personne, pour réparer le désastre de ses troupes, avec un renfort de trois mille soldats d'élite. Il fait offrir des conditions honorables aux habitans de Souli, s'ils veulent lui remettre leur forteresse: mais ceux-ci rejettent avec indignation des propositions semblables; et le 10 juin, les combats recommencent. Le 11, le 12, le 13, ils continuent avec acharnement; enfin les Grecs, à force de persévérance, recupèrent leur territoire.

Dans l'année 1822, où les Grecs, par des prodiges de valeur, obtinrent de nouveaux titres à l'intérêt de tous les cœurs généreux, une voix éloquente, celle de M. Lainé, se faisait entendre en leur faveur, dans notre chambre des députés. M. de Bo-

nald se prononçait avec non moins d'énergie, pour défendre la même cause. Mais ces vœux éloquens, malgré leur empire sur le cœur des peuples, n'apportaient aucun changement à la politique des gouvernemens européens, qui ne faisaient nul effort pour conjurer le péril imminent auquel les Grecs étaient exposés. Kourchid se trouvait à la tête d'une armée de plus de cinquante mille hommes, qui s'apprêtaient à conquérir le Péloponèse. La flotte turque s'était réunie à Ténédos, et se préparait pour une expédition navale.

Heureusement pour les Grecs, le 23 juin, la forteresse d'Athènes, jusqu'alors tenue par les Turcs, leur fut cédée par capitulation. On s'occupa, sans retard, de remettre cette forteresse en état de défense, en y joignant quelques nouveaux ouvrages. Kourchid était à Larisse; Ipsilanti se rendit dans la Béotie, pour organiser un système de résistance. Odyssée fut d'avis de prendre l'offensive dans le sein des montagnes, plutôt que d'attendre les Turcs dans les plaines du Péloponèse. Il commença de front son attaque, et se prétendit mal secondé par Ipsilanti; ce qui produisit entre les deux chefs une querelle fatale, dans les circonstances graves où l'on se trouvait. Ipsilanti s'était plaint au gouvernement central à Corinthe; Odyssée, sommé de venir rendre compte de sa conduite, s'y refusa, et perdit le commandement de l'armée. Ce commandement fut donné à un Grec, qui avait servi chez les Russes, et dont le père avait trahi, jadis, les habitans de Souli, pour livrer sa patrie aux Ottomans. Le fils fut tué lorsqu'il se rendait à l'armée, sans qu'on put savoir si sa mort était, ou n'était pas un forfait d'Odyssée.

M. Pouqueville décrit avec détail les combats acharnés que les Grecs livrèrent aux Turcs, en Epire, durant la fin du mois de juin, et tout le mois de juillet.

L'armée de Kourchid s'était mise en marche; trente mille hommes pénétraient, sans obstacle, dans le Péloponèse; et le proscrit Odyssée écrivait au vice-président du gouvernement grec : « Je vous envoye trente mille Turcs, pour vous mettre » d'accord; recevez-les comme vous le pourrez : je promets de

» n'en plus laisser passer d'autres, et je me charge du séras-
» quier Kourchid ».

Ce sérasquier rassemblait, cependant, près de quarante mille combattans, auxquels Odyssée se chargeait ainsi de faire face, pour punir, par cet immortel bienfait, l'injustice de ses compatriotes : Odyssée réunit environ cinq mille partisans.

Les trente mille Turcs, conduits par Dramali, pénétrèrent en effet dans le Péloponèse, sans qu'Odyssée y mit aucun obstacle. Cette armée s'avançait avec rapidité. A son approche, la citadelle de Corinthe fut évacuée sans résistance. Dramali poursuivit sa marche, et se rendit à Tripolizza. Les Grecs, réveillés par l'imminence du danger, commencèrent à prendre des mesures vigoureuses ; de toutes parts, le peuple courait aux armes ; les femmes et les enfans d'Argos furent embarqués sur les vaisseaux d'Hydra ; et le gouvernement prépara tout pour une courageuse résistance.

Les Turcs s'engagèrent imprudemment, sans infanterie, dans la vallée d'Argos, vallée qui n'avait point d'issue favorable pour la cavalerie. C'est aux environs d'Argos, que les combats commencèrent; ils s'étendirent aux collines environnantes. Les Grecs, dispersés en tirailleurs, faisaient à la cavalerie musulmane une guerre très-meurtrière ; cachés derrière des rochers, dans des positions où cette cavalerie ne pouvait les atteindre, ils portaient des coups sûrs, que l'ennemi ne savait pas leur rendre. Dramali fit mettre pied à terre à quatre mille cavaliers, pour expulser les Grecs de leurs positions dans les montagnes ; ils furent repoussés. Tandis que ces premiers combats se livraient, Colocotroni accourait avec deux mille Arcadiens. Bientôt l'armée turque, cernée par onze mille Grecs, embusqués dans les montagnes, se trouva privée de toute communication avec Corinthe.

La dyssenterie s'était répandue parmi les troupes de Dramali, qui n'avaient à manger que la chair de leurs chevaux, et du raisin qui leur procurait cette funeste maladie. Les chevaux mêmes périssaient en détail ; car ils ne trouvaient pour fourrage, que des rizières où les Grecs les fusillaient, en y embusquant

des tirailleurs. Les Turcs se mirent en retraite, le 22 août; ceux qui avaient perdu leurs chevaux, tombèrent les premiers sous les coups des Hellènes. Il fallait passer par un défilé que les Grecs laissèrent libre. Mais à peine la tête de la colonne turque, atteignait-elle la fin du défilé, que les grecs commencèrent leur attaque de flanc, et firent un carnage effroyable, en tiraillant des hauteurs: bientôt le passage est obstrué par une multitude d'hommes et de chevaux, qui s'efforcent de franchir des cadavres amoncelés les uns sur les autres, à mesure que les Turcs sont atteints du coup mortel. Plus de deux mille cinq cents ennemis périssent ainsi dans le défilé. Le sérasquier Dramali, avec une partie de ses forces, parvient néanmoins à se sauver, et se rend à Corinthe. Il fait tenter une attaque par une partie de ses troupes, en les envoyant vers Patras; elles sont repoussées avec une perte immense, par les troupes de Colocotroni, généralissime des forces du Péloponèse. Cependant, Kourchid pacha, pressé par les ordres de la Porte, pour entrer en campagne, et venir au secours de Dramali, trouva son armée rebelle à ses ordres; et cette armée se dispersa. Dramali, ayant quitté Corinthe, afin de battre en retraite, éprouva de nouveaux désastres.

Parlons maintenant des affaires navales. Le 20 septembre, la flotte turque voulant se rendre à Naupli, par la passe de Spezzia, rencontre dans cette passe dix-huit bricks et huit brulots, disposés en échiquier; tandis que le reste de la flotte des Grecs allait prendre en queue l'armée navale des Turcs. La flotte turque comptait en tout quatre-vingt-quatre voiles, dont sept vaisseaux de ligne, et quinze frégates; elle avait plus de deux mille canons; tandis que l'escadre grecque ne comptait que soixante petits bâtimens, et quinze brulots. Malgré cette disproportion, les Turcs n'osèrent pas soutenir une action contre les Grecs, et s'enfuirent devant eux. Une tempête terrible dispersa les vaisseaux ottomans.

Afin de célébrer la supériorité qu'elle avait acquise, la force navale des Hellènes vint chercher la croix, que le grand Constantin avait autrefois donnée à des religieux, qui dans la suite la transportèrent au Mont Athos. Les marins de l'Hellénie por-

tèrent en triomphe cette croix, à travers les îles de la mer Egée, pour la déposer à Hydra. L'évêque Cyrille, le sénat, l'amirauté, les éphores, les dicastes, et le peuple tout entier, vinrent recevoir sur le rivage, ce présent religieux, et le transportèrent avec solemnité au temple du Tout-Puissant.

En rappelant les malheurs de la Grèce, il ne faut pas oublier le sort déplorable de l'île de Chypre, dont soixante-deux bourgs et villages avaient entièrement disparu, dès l'automne de 1822, par les dévastations des Ottomans.

Quelques églises avaient été converties en mosquées, d'autres en écuries, des cénobites avaient été soumis à des traitemens ignominieux, et plusieurs à la mort la plus cruelle. Enfin, dans plusieurs parties de l'île, on avait détruit les vignobles, coupé les arbres fruitiers, incendié les forêts; et cette île, auparavant florissante, où la nature est si riche et si belle, que les anciens en firent le séjour de Vénus, n'offrait qu'un vaste tableau de dévastation et de ruines.

A l'époque dont nous parlons, les souverains du continent européen, s'étaient réunis à Véronne, pour tenir un de ces congrès dans lesquels ils traitaient entr'eux de la destinée des peuples. Les Grecs résolurent de s'adresser à ce congrès, pour obtenir secours, ou demander protection contre le système exterminateur des Ottomans, et pour reprendre rang au nombre des nations chrétiennes. Déjà, depuis dix-huit mois, la Grèce résistait à toutes les forces de l'empire ottoman; déjà, sur terre et sur mer, des victoires nombreuses, éclatantes, avaient montré leur puissance effective. Un peuple régénéré se montrait digne de l'indépendance par ses vertus guerrières; il se montrait digne de la protection des peuples chrétiens, par les souffrances que ses ministres et ses fidèles avaient endurées, pour la foi du Christ. Tels étaient les droits des Hellènes; et l'on devait les croire sacrés aux yeux d'une alliance qui prenait pieusement le titre de sainte, pour la conservation du bonheur des peuples, disait-elle, et de la foi des chrétiens. En implorant la protection des souverains, la Grèce protestait contre toute intention qu'on aurait eue de statuer sur son sort, sans consulter ses vœux, et ce

qu'elle regardait comme ses droits ; elle finissait en jurant de défendre, même abandonnée à ses propres forces, ses libertés et sa croyance. On choisit, pour députés, près du congrès, Germanos, archevêque de Patras, l'un des promoteurs de l'indépendance hellénique, le comte André Métaxas, et Georges, fils de Pierre Mavromichalis : ils s'embarquèrent pour Ancône. On sait que la mission de ces députés n'obtint aucun succès, et que les chrétiens d'Orient furent abandonnés à la vindicte des Turcs.

Suivons donc de nouveau les Grecs abandonnés à leurs *seules* forces, et voyons comment ils vont continuer à soutenir la lutte. A l'occident, du côté de l'Acarnanie, ils étaient réduits à se tenir sur la défensive. Mavrocordatos, avec une activité infatigable, s'occupait d'organiser dans cette contrée, les forces des Hellènes ; à rapprocher, par son caractère conciliant, des chefs indociles et superbes ; à faire goûter aux primats grecs une administration moins vexatoire pour les paysans ; enfin, à rétablir l'harmonie entre les peuplades, ainsi qu'entre les chefs, et à réparer les malheurs causés par les trahisons.

Omer Brionès, qui venait de recevoir un convoi de poudre et de munitions, tirées de l'arsenal de Corfou, et débarquées à Prévéza, par la corvette de sa majesté Britannique, la Médina, se met aussitôt en campagne, avec douze mille hommes, et passe l'Achelaüs. Alors, les Grecs mettent le feu à Bracori, pour ne pas laisser tomber cette place au pouvoir des Turcs. Mavrocordatos s'enferme dans Missolonghi ; tandis que Marc Botzaris, avec ses Souliotes, ne craint pas de tenir devant l'armée d'Omer Brionès, si supérieure en forces. Marc Botzaris, avec six cents hommes, soutint, toute une journée, l'effort de l'armée ottomane. Trente de ses braves seulement survécurent à ce combat, et Botzaris trouva le moyen de pénétrer avec eux, dans Missolonghi. Les Grecs du Péloponèse, au récit des dangers que courait le président Mavrocordatos, résolurent de lui porter de prompts secours.

Au mois de novembre la marine grecque remporta sur la marine ottomane un avantage signalé. Le 9 de ce mois, deux

brulots conduits par Constantin Canaris, qui s'est rendu à jamais célèbre par son intrépidité et par ses rares succès, s'avancèrent vers la flotte ottomane comme s'ils eussent été poursuivis par deux bricks de guerre. Ces bricks portaient le pavillon de la Croix, tandis que les matelots et l'équipage des brûlots portaient le costume ottoman. C'est ainsi qu'on laissa sans défiance les deux brûlots arriver au milieu de l'escadre musulmane. Canaris se dirigeant sur le vaisseau amiral, enfonce son mât de beaupré dans un des sabords de ce vaisseau, et met lui-même le feu à son brulot. Bientôt l'incendie se propage avec une telle rapidité dans le vaisseau amiral que, sur 2,000 défenseurs qui le montaient, le capitan pacha et une trentaine de marins purent seuls se dérober à la mort. Le second brûlot grec incendie de même un autre vaisseau. La flotte ottomane épouvantée coupe ses cables dans le tumulte de la nuit; les vaisseaux s'abordent mutuellement et se causent mille avaries. A peine parvenus au large, ces vaisseaux éprouvent une forte tempête : plusieurs périssent corps et biens; douze bricks sont jetés à la *côte*; une frégate et deux corvettes abandonnées par leur *équipage*, sont emportées par les courans jusqu'aux attérages de Paros : telle fut la victoire de Ténédos.

Les braves qui montaient les deux brûlots revinrent dans leur île natale; leurs concitoyens les reçurent en triomphe, et les menèrent aux pieds des autels faire hommage de cette victoire au dieu des armées. C'est alors que le capitaine du vaisseau anglais le Cambrien, qui venait d'aborder à Psara, demande à Canaris par quel secret de l'art, avec de simples brûlots, il peut remporter de semblables victoires? » Mon moyen! mon secret! » dit Canaris, en mettant la main sur son cœur, « il est là ». La simplicité des mœurs de Canaris avant comme après ses victoires, ajoute encore à la gloire de ce héros. L'amirauté d'Hydra voulut faire accepter une grande récompense à Canaris, mais quoique pauvre il la refusa; il n'eût d'autre désir que de voir accorder des secours aux gens de son équipage. On voulut lui conférer le titre d'amiral avec un commandement, il refusa de même, en disant qu'il n'avait pas les talens nécessaires pour remplir un emploi

supérieur. Simple pêcheur et content de ses filets qui lui procurent un moyen de subsistance, il sert ordinairement comme matelot sur la flotte, en attendant qu'on lui donne la direction de quelque brûlot. Un si noble caractère ne semble-t-il pas appartenir aux plus beaux âges de la Grèce? Et qu'a de plus admirable la simplicité d'Aristide au sein d'Athènes, et sa magnanimité dans les combats de Salamine et de Platée?

Une révolution du gouvernement turc fit condamner à mort le pacha Kourchid, vainqueur d'Ali, dont il avait à ce qu'on prétend dilapidé les trésors : mais il s'empoisonna lui-même, avant qu'on exécutât la fatale sentence.

Vers l'époque dont nous parlons, la Grande-Bretagne eut le bonheur de perdre son premier ministre, lord Castlereag. Aussitôt, la politique de l'empire britannique changea de principes; elle se rapprocha des vues grandes et généreuses qui conviennent au gouvernement constitutionnel d'un peuple puissant. Dès ce moment les autorités militaires des îles Ioniennes parurent moins hostiles contre les Grecs; et les croisières anglaises cessèrent d'accorder une protection scandaleuse au parti des Ottomans. Le premier décembre 1822, les Grecs s'emparèrent de Naupli. A cette nouvelle, Dramali, qui se trouvait à Corinthe, avec les débris de son armée, se résolut à faire retraite sur Patras. Ses troupes eurent à combattre contre les Grecs qui gardaient les défilés. Dans cette marche les Turcs perdirent près de trois mille hommes, et les Albanais, leurs alliés se dispersèrent.

Vers ce même temps le gouvernement provisoire de la Grèce, touchant à son terme, annonça la convocation des colléges électoraux pour élire les membres d'un congrès législatif.

Mavrocordatos, que nous avons laissé dans la mauvaise place de Missolonghi, n'avait pas quatre cents hommes sous ses ordres. Il fallait, avec une si faible garnison, mettre en état de défense des fortifications délabrées et faire face à l'ennemi qui comptait onze mille hommes; tandis que du côté de la mer, une goëlette et deux bricks formaient un blocus, afin d'empêcher les Grecs de recevoir des secours. Omer Brionès,

qui commandait ces troupes, voulut tenter une attaque de vive force; elle fut repoussée. Alors il crut devoir entrer en négociation avec des ennemis qu'il ne pouvait supposer aussi faibles qu'ils l'étaient en réalité. On gagna du temps, et la saison des pluies mit bientôt les assiégeans hors d'état d'entreprendre de nouvelles opérations. Plus tard, les Turcs ayant reçu de grands secours d'artillerie, démasquèrent des batteries de vingt-quatre qui, mal dirigées, produisirent peu d'effet. Enfin le 20 novembre la croisière ottomane prit la fuite, devant six bâtimens hydriotes. Un brick turc fut forcé de s'échouer sur la plage d'Ithaque. Aussitôt les navires hydriotes allèrent prendre, dans le golfe de Silène, les troupes que le gouvernement grec envoyait au secours de Missolonghi; c'était le 23 novembre. La joie de ce jour fut troublée par la mort du brave et généreux Normann, qui avait combattu pour les Grecs avec un dévouement sans exemple.

Bientôt Routchid pacha, l'un des chefs qui assiégeaient Missolonghi, partit avec ses troupes. Le 6 janvier, à cinq heures du matin, les Turcs tentent un assaut général contre Missolonghi; ils se précipitent dans les fossés et gravissent les remparts avec un acharnement incroyable; ils montent sur les parapets dont ils sont précipités par les Grecs. Dans cette action, mille soldats d'Omer Brionès perdent la vie, et dix drapeaux sont enlevés aux infidèles: tel est le résultat des sages mesures de défense organisées par Mavrocordatos.

Le gouvernement britannique avait reconnu le droit de blocus invoqué par les Hellènes; la flotte grecque s'était en conséquence emparée, d'un convoi sorti de l'île de Zante pour ravitailler les places ottomanes du Péloponèse; convoi qu'elle conduit à Missolonghi. Enfin le 13 janvier, Omer Brionès ayant appris que les Grecs s'insurgeaient de toutes parts pour lui couper la retraite, mit le feu dans son camp et leva le siége, abandonnant huit pièces de canon, deux obusiers, un mortier et beaucoup de munitions de guerre et de bouche, qu'il n'eut pas le temps de mettre hors de service ou de détruire. Les Grecs se précipitèrent à la poursuite du général

ottoman et firent sur lui des prises importantes. Omer Brionès éprouva des pertes immenses dans cette retraite. Enfin, le 5 mars, ce pacha parvint à Vonitza, ne conduisant avec lui que quatre mille hommes, triste et faible débris d'une armée qui s'était élevée à dix sept mille hommes, au commencement du siége de Missolonghi.

A cette époque, le comte Metaxas rend compte au président Mavrocordatos du succès infortuné de la mission des Grecs auprès du congrès de Vérone. Les souverains de la Sainte-Alliance persistent à ne voir dans les Grecs du Péloponèse et de l'Archipel que des affiliés aux carbonari de l'Italie; quoiqu'il n'y ait aucune alliance, aucune solidarité entre les mécontens de l'Italie et les malheureux Hellènes.

La marine grecque prit une attitude plus imposante encore en 1823, que dans les deux campagnes précédentes. Ses forces se composèrent de quarante-huit bâtimens psariens, trente-cinq hydriotes et douze spezziotes, qui durent tenir l'Archipel, tandis qu'une escadrille de quarante canonnières devait assaillir les côtes de la Natolie, de la Syrie et de l'Egypte; sans compter une foule de corsaires qui se chargèrent d'anéantir le commerce maritime des barbares. A cette époque, les Persans faisaient une diversion puissante contre les Osmanlis; et l'avenir se présentait aux Grecs sous de moins sombres couleurs que par le passé.

Cependant les Turcs s'empressaient d'équiper à Constantinople une flotte nouvelle, qui ne devait pas être plus heureuse que celles dont nous avons narré les défaites, en offrant le tableau succinct des campagnes précédentes.

Le congrès législatif des Hellènes s'assembla dans le Péloponèse, au printemps de 1823. Colocotroni fut nommé généralissime de cette péninsule; Odyssée, commandant de la Grèce orientale, et Marc Botzaris de la Grèce occidentale.

Marc Botzaris s'occupa de mettre Missolonghi dans un état respectable de défense; afin de protéger, du côté de l'occident, le Péloponèse contre toute invasion des Turcs. L'opinion d'Odyssée, au sujet de la Grèce orientale, était qu'il fallait se tenir

sur la défensive durant l'été, et ne prendre l'offensive que durant l'hiver.

Sélim, pacha d'Andrinople, avait réuni sous ses bannières seize mille hommes et soixante pièces de campagne, avec lesquels il se proposait d'entrer dans la Grèce orientale. La dissention régnait entre les chefs ottomans de la Grèce occidentale qui s'occupèrent beaucoup plus à se détruire les uns les autres qu'à vaincre les Grecs. Les discordes qui semblent inhérentes au caractère des Grecs, éclatèrent de nouveau entre les chefs militaires et les autorités civiles. Les premiers ne voulaient de l'indépendance de la Grèce, que ce qui pouvait assurer leur pouvoir arbitraire sur le reste des citoyens; ils regardaient presque comme ennemis les magistrats qui prétendaient fonder le bonheur social sur les libertés civiles, et faire connaître à des hommes qui voulaient ne rien devoir qu'à leurs armes, l'empire souverain de la justice et de la loi.

Cependant Moustaï, pacha de Scodra, s'avançait dans la Grèce orientale à la tête de vingt mille combattans, devancé lui-même par d'autres forces musulmanes, qu'Odyssée voulut encore laisser passer à travers les Thermopyles, pour les livrer à la destruction, comme l'année précédente. Les Turcs perdirent huit mille hommes dans les premières affaires qui s'engagèrent au passage des défilés. Cette campagne fut signalée par les succès éclatans d'Odyssée et de Nicétas, surnommé le *turco-phage*. L'armée turque, entrée dans la Béotie et dans l'Attique, fut presque entièrement détruite, et ce ne fut qu'avec des peines infinies que quelques débris regagnèrent la Thessalie.

Une partie de la flotte du capitan pacha bloquait Missolonghi; mais grâces au système de corruption qui règne dans tous les rangs du gouvernement turc, le capitan pacha lui-même permettait, *moyennant un droit de dix pour cent*, qu'on ravitaillât cette place, avec des munitions de bouche et même avec des munitions de guerre!

L'amiral turc résolut d'approvisionner l'acro-Corinthe dont les défenseurs éprouvaient les privations les plus cruelles.

Il fit partir un convoi composé de trois bâtimens turcs et de trois autrichiens. Ce convoi débarqua sur la plage les vivres qu'il apportait; mais les Hellènes enlevèrent ces munitions. Au milieu de ces événemens, l'anarchie faisait de plus en plus des progrès alarmans, au centre même du gouvernement des Hellènes. Les chefs militaires, après avoir pillé la caisse de l'état, restaient maîtres du terrain, ayant à leur tête le vieux Colocotroni. Le corps législatif, plein d'énergie et bravant les menaces de la soldatesque, donna sa voix à Mavrocordatos, pour le proclamer président. Mavrocordatos eut la sagesse de refuser cet honneur, pour ne pas exaspérer les hommes qui seuls pouvaient défendre et sauver la patrie dans la crise terrible où elle se trouvait.

La force navale de la Grèce, étrangère à ces dissentions, ne songeait qu'à soutenir la cause commune par de nouveaux exploits, et portait la terreur sur toutes les côtes de l'Asie-mineure qu'elle désolait.

L'amirauté d'Hydra, indignée de voir les contributions de la Grèce, au lieu d'être employées au service public, être dilapidées par quelques capitaines avides des bandes du Péloponèse, décida de retenir pour le service de la mer toutes les contributions des îles de l'Archipel; en même temps les insulaires résolurent d'envoyer une flotte au secours de Missolonghi, boulevard occidental du Péloponèse.

Cependant, Moustaï-pacha, s'apprêtait à pénétrer dans la Grèce orientale. Pour être plus près du danger, le gouvernement provisoire s'était transporté à Salamine, où il avait réuni six mille hommes de troupes. Cette île était de nouveau le refuge des habitans de l'Attique, de la Béotie, et d'autres contrées de la Grèce; une partie de cette population fut conduite à l'île d'Egine, et du côté d'Epidaure : enfin l'on prit les mesures de défense qui semblaient commandées par les circonstances.

Marc Botzaris, ayant réuni sous ses ordres deux mille cinq-cents hommes, s'avance à travers les montagnes, pour prendre en flanc Moustaï-pacha, qui comptait en ce moment plus de vingt mille hommes. Le 20 août, Marc Botzaris résolut d'atta-

quer un corps de huit mille Ottomans, qui formait l'avant-garde de cette armée. On croit retrouver les mœurs et les coutumes de Sparte, et des beaux âges de la Grèce, lorsqu'on voit les modernes Hellènes se préparer au combat, en parant de fleurs leurs chevelures ondoyantes, et, par des actes religieux, se préparer à la victoire. Botzaris annonce à ses troupes, que la nuit suivante, il se propose d'entrer, à la tête des plus braves des siens, au sein même du camp des Turcs : deux cent quarante hommes d'élite s'offrent à lui ; les Souliotes voulaient tous l'accompagner ; il les réserve pour couvrir la retraite, et leur confie la garde du drapeau de la croix. Marc Botzaris s'avançant avec précaution, fait main basse sur cinq cents hommes qu'il surprend dans le sommeil ; il se retire avec prudence. Bientôt les Scodriens et les Epirotes de l'armée turque, s'accusant mutuellement de trahison, au sujet de cette perte, dont ils ignorent l'auteur, en viennent aux mains. Marc Botzaris ordonne alors une attaque générale contre les Turcs, et se précipitant à la tête de ses braves, il marche droit à la tente du lieutenant-général, qui commandait l'avant-garde, et le poignarde de sa main. Il saisit un autre pacha, qu'il remet à ses soldats, avec ordre de le tuer, s'il profère un seul mot. Marc Botzaris venait d'immoler successivement cinq des principaux Beys, quand il fut atteint d'une balle, dont la blessure fut légère, et bientôt d'un coup qui devait être mortel. Les Grecs se retirent après des prodiges de valeur, en emportant leur chef au milieu d'eux. « Je meurs satisfait, dit Marc Botzaris, puisque ma patrie est libre. Si vous voulez honorer ma mémoire, imitez les exemples que je vous laisse ». Ainsi mourut ce héros, au moment d'arriver à Missolonghi. Il fut transporté comme en triomphe, précédé des prisonniers mahométans, et des chevaux de bataille des pachas et des beys, tués dans le combat nocturne, où Marc Botzaris s'était couvert d'une gloire immortelle. Cinquante-quatre drapeaux, enlevés aux Musulmans, ombrageaient les restes du héros, et l'armée tout entière, plongée dans le deuil, ajoutait au sombre éclat d'une victoire trop chèrement payée, par la mort du plus vaillant, du plus généreux des

Hellènes. Le corps de Marc Botzaris, porté par douze de ses plus anciens compagnons d'armes, fut conduit à l'église métropolitaine, par l'archevêque de Porphyre, accompagné de tout son clergé. Quand la cérémonie funèbre fut achevée, et qu'on eut enterré le vaillant capitaine, l'archevêque fit entendre un discours aussi simple que touchant, et finit en disant ces mots: « La Grèce entière reconnaît dans Marc Botzaris, son second « Léonidas ; et, pour prix de ses services, la Grèce adopte sa « famille. Homme généreux! repose au sein du Seigneur: « adieu, Botzaris! adieu! Reçois l'adieu de la patrie, et les « bénédictions de ses pontifes ».

Constantin, frère de Marc Botzaris, fut élu commandant de la Grèce occidentale. Assailli de ce côté, par des forces supérieures, il dût se tenir sur la défensive. Les forces combinées de Moustaï, et d'Omer Brionès, pacha de Janina, dévastèrent plusieurs provinces du nord de la Grèce. Tandis que ces malheurs accablaient plusieurs provinces, le Péloponèse cessait à peine d'être en proie à l'anarchie des chefs qui se disputaient l'autorité. Le gouvernement grec, réuni dans Salamine, s'occupait avec activité de chercher des moyens de résistance et de salut. Athènes, momentanément occupée par cinq mille Turcs, était déjà délivrée; et les Musulmans, repoussés, se trouvaient assaillis par l'infatigable Odyssée: sur mer, des triomphes partiels signalaient toujours la marine des Hellènes. Dès cette époque, un des plus beaux génies de l'Angleterre, lord Byron, avait fait parvenir une somme considérable à l'amirauté d'Hydra, en attendant que lui-même vint soutenir la cause des cœurs généreux et des esprits supérieurs, par sa noble présence et par un dévouement qui devait lui coûter la vie, et lui conquérir une mort immortelle.

Moustaï pacha s'épuisait en efforts pour réduire Missolonghi. Il apprit bientôt que la citadelle de Corinthe s'était rendue aux Hellènes. Ici nous voyons un exemple mémorable de la politique musulmane. La Porte fait expédier simultanément à Omer Brionès un firman pour le charger d'assassiner Moustaï pacha, qui lui-même reçoit un firman pareil pour faire tomber la tête

d'Omer Brionès; on peut juger de la concorde de deux chefs dont chacun était muni d'un pareil ordre secret. Déjà la saison des pluies était arrivée, la fièvre ravageait l'armée turque, et la peste même y propageait sa contagion. Tant de maux réunis décidèrent Moustaï pacha à lever le siége de Missolonghi et d'Anatolico. Les Turcs abandonnèrent des canons, des mortiers qu'ils ne purent emporter; enfin les deux chefs de l'armée se quittèrent après s'être révélé leur proscription mutuelle. Ainsi finit, pour l'armée de terre, la campagne de 1823 dans la Grèce occidentale. La flotte des Turcs, qui se promenait sans but et sans résultats dans l'Archipel de la Grèce, fut dispersée par une tempête.

En 1823 les escadres helléniques rendirent des honneurs funèbres à la mémoire du Souverain Pontife Pie VII, pour qui les Grecs catholiques célébrèrent un service. Pie VII avait reçu dans ses états les Grecs expatriés; les députés des Hellènes avaient été dignement accueillis dans Ancône par le gouvernement pontifical; et le Saint-Père avait fait des efforts pour qu'on les accueillît avec la même bienveillance chrétienne, au congrès de la sainte-Alliance qui ne crut pas pouvoir prendre sur elle de se montrer sainte à ce point: les bienfaits de Pie VII sont demeurés gravés dans le cœur de tous les Grecs; et la reconnaissance des Hellènes doit être un motif pour que des bienfaits nouveaux soient répandus sur eux par le successeur de Pie VII.

Quand la flotte grecque eût achevé cette cérémonie funèbre, elle reprit la mer, et s'empara d'un convoi sorti de Salonique: il portait des vivres et des esclaves chrétiens qu'on rendit à la liberté. Les vaisseaux turcs s'étaient ralliés dans *Triqueri*, un brûlot lancé parmi eux suffit pour les épouvanter: tous veulent sortir du golfe dans lequel ils sont mouillés; un second brûlot lancé contre eux prend feu sous la poupe du capitan pacha qui parvient à l'éviter; mais ce brûlot retombe sur une frégate et l'embrâse. Trois bricks sont jetés à la côte, trois corvettes, six bricks et plusieurs navires moins considérables sont détruits, et les débris de la marine ottomane se réfugient de nou-

veau sous le château d'Asie des Dardanelles. Une canonnière de Psara a l'audace d'entrer de nuit jusqu'à Nagara, mouillage situé par delà les châteaux, d'y saisir un bateau turc, et d'attendre le jour pour l'amariner en repassant les Dardanelles à la vue de l'escadre et des forteresses. Sur ces entrefaites, l'amirauté d'Hydra donne l'ordre d'expédier une division navale aux parages des Thermopyles, pour seconder Odyssée, Nicetas et les autres chefs qui se préparaient à chasser les Turcs de l'Eubée.

Vers le même temps le pacha d'Egypte, cet homme sanguinaire dont la férocité est immortalisée par un des beaux tableaux du célèbre Horace Vernet, cet assassin de la race entière des Mamelucks, venait d'envoyer six mille hommes dans l'île de Candie. Là, surprenant les Grecs, occupés à la cueillette des olives, il en avait massacré un grand nombre, avait réduit en cendres trente six villages et fait périr huit cents personnes, vieillards, femmes ou enfans, réfugiés dans la grotte de Sto-maroubellos, étouffés par des feux et par la fumée épaisse qui s'en exhalait pour s'engouffrer dans la grotte. Tels étaient les exploits d'un exterminateur dont les émissaires et les stipendiés n'ont pas rougi de faire entendre l'éloge dans tous les journaux français et anglais. Cet homme qui, pour avoir de dignes compagnons d'armes, a cherché dans l'Europe des hommes parmi lesquels on en compte un qui dans nos colonies faisait, *avec des chiens*, contre les nègres, une guerre d'extermination.

Vers la fin de la mémorable campagne de 1823, le proconsul des îles Ioniennes expire, et dans toute la Grèce un cri s'élève du fond des cœurs : « Sir Thomas Maitland, l'ennemi des » Grecs est mort! Qu'il soit maudit à jamais par les enfans » des Grecs ».

Enfin le moderne Tyrtée, l'illustre Byron, dont nous avons annoncé les premiers secours, arrive à Missolonghi, conduisant avec lui des ingénieurs, des artistes, des artisans, des presses, des instrumens pour beaucoup d'arts utiles; et toutes les ressources d'une immense fortune et d'un esprit magnanime.

Tel est l'ensemble des événemens qu'a retracés M. de Pou-

queville dans les quatre volumes qu'il a publiés sous le titre d'Histoire de la régénération de la Grèce. Il nous eût été difficile de soumettre à l'examen d'une sévère critique le détail des opérations qu'il explique, et l'étendue des pertes, soit du côté des Turcs, soit du côté des Grecs. Quelques inexactitudes de détails pourront certainement être reprochées à M. de Pouqueville; mais les faits principaux qu'il rapporte sont hors de doute. Il fait connaître le caractère des chefs et le caractère des nations. Son ouvrage est animé, d'un bout à l'autre, d'un puissant intérêt. On reproche à l'auteur un style emphatique, on lui reproche surtout la prétention la plus malheureuse à mêler sans cesse les souvenirs d'une érudition déplacée, aux grands événemens qui devraient seuls occuper, absorber son esprit. Mais ces taches disparaissent devant l'intérêt immense d'un peuple entier, brisant le joug, et bravant tous les malheurs, pour défendre ses droits, sa liberté, sa religion.

Un des plus beaux résultats de la publication du livre de M. de Pouqueville, c'est la preuve irrécusable que la *révolution* de la Grèce, loin d'être, comme on a pu le croire au sujet de l'expédition malheureuse de Démétrius Ipsilanti, le résultat de quelques combinaisons formées dans l'ombre au centre de l'Europe, avec des démagogues obscurs et suspects, est une révolution, disons mieux, une restauration commandée par la nature même des choses; une restauration toute en faveur de la croyance du Christ; une restauration qui n'a rien de commun avec les intérêts de partis, de factieux, qui ont désolé tant d'années l'Europe occidentale. Les Carbonari que je ne veux ni accuser, ni excuser, parce que j'ignore leurs projets réels, et qu'ils sont proscrits, les Carbonaris ont été parfaitement étrangers aux Hellènes. Les Hellènes sont des hommes qui s'occupent beaucoup plus du soin d'obtenir le salut de leur race, le maintien de leur croyance, que de discuter vainement sur des théories politiques. Ce qu'il leur faut avant tout, c'est de n'être point exterminés, c'est de continuer d'être chrétiens; et la querelle est tellement réduite à ce terme fatal, que partout où les Turcs ont remporté la victoire, après avoir immolé les hommes

en état de porter les armes, après avoir vendu les femmes et les filles, ils n'ont gardé les enfans que pour les circonscire, et pour en faire *des Musulmans.*

L'ouvrage de M. de Pouqueville a prêté un immense secours aux Grecs, en éclairant les esprits impartiaux, en accroissant, dans l'Europe civilisée, le nombre des partisans des Hellènes. D'abord, ce peuple nouveau ne comptait en sa faveur que les hommes qui, se berçant d'illusions flatteuses, aimaient à voir dans les Grecs modernes le souvenir, le sang, les mœurs et la civilisation des Hellènes de l'antiquité; illusion séduisante sans doute, mais qui se trouve bien loin de la réalité, si l'on considère le degré d'ignorance où se trouvent aujourd'hui les habitans de la Grèce. Mais, malgré leur ignorance, ces hommes n'ont point oublié la grandeur de leur origine; ils ont montré par des exploits nouveaux qu'ils pouvaient égaler leurs ancêtres en dévouement, en vaillance, en grandeur d'âme. Ils ont prouvé qu'ils avaient des mœurs qui leur sont propres, une fermeté de croyance que n'auraient point peut-être des peuples plus civilisés. J'ose le dire, les exploits maritimes de Canaris créent, dans l'Europe, un intérêt plus puissant encore que les souvenirs, éloignés déjà par vingt siècles écoulés, des exploits de Mycale et de Salamine. La mort de Botzaris laisse dans nos esprits des impressions plus puissantes que les antiques impressions de la mort de Léonidas. Ce n'est plus d'un danger depuis long-temps évanoui que nos âmes se repaissent vainement, c'est un danger présent; c'est le danger imminent de tout un peuple qui lutte avec peine contre une extermination dont l'impossibilité nous paraît moins que jamais démontrée. Aussi voyons-nous chaque année le nombre des partisans des Grecs modernes s'accroître dans tous les états du continent européen. La générosité des citoyens fait chaque jour de plus grands sacrifices en faveur de leur cause; des comités de secours se sont formés au sein de l'Angleterre et de la France; ils comptent les noms des plus illustres philantropes; et leurs directions éclairées servent puissamment la cause des Hellènes. Que les puissances européennes discu-

tent à loisir quelle forme politique il sera possible de donner au gouvernement de la Grèce; peu nous importe! ce qui nous importe, avant tout, c'est d'arracher à la destruction un peuple digne du plus généreux intérêt.

Il est difficile, nous l'avouerons, d'expliquer comment les princes chrétiens de l'Europe civilisée hésitent encore à venir au secours des peuples de la Grèce. Attendent-ils que la Porte ottomane ait reconnu l'indépendance de la Grèce? Mais le Divan, au contraire, établit comme un principe à la fois politique et religieux, qu'à l'instant où le croissant est arboré dans une contrée, cette contrée fait à jamais partie de l'empire des Osmanlis. Cet empire n'a pas encore renoncé à la domination de la Hongrie, qu'il compte à présent même au rang de ses provinces; et l'on attendrait, pour reconnaître l'indépendance de la Grèce, que la Porte ottomane eût fait elle-même le premier pas!... Non, sans doute; d'autres motifs animent les cabinets chrétiens. Si quelque chose peut jamais les décider à prendre en faveur des Grecs une initiative généreuse, c'est la lumière que M. Pouqueville a répandue sur la véritable cause de la régénération de la Grèce. Ne devraient-ils point se dire d'ailleurs: un tyran tel que Louis XI n'a pas hésité de reconnaître l'indépendance de la Suisse, lorsque les huit cantons seulement avaient conquis leur liberté; et l'on verrait hésiter entre les Chrétiens et les Turcs, entre les victimes et les bourreaux, des rois et des empereurs célèbres par la douceur de leur caractère et l'aménité de leurs mœurs. Non seulement on les verrait hésiter, mais on verrait plusieurs d'entre eux prêter froidement secours aux exterminateurs, afin de hâter la réduction, c'est-à-dire la destruction des proscrits!!!.. Formons des vœux pour que les peuples de l'Europe cessent bientôt d'avoir sous les yeux cet humiliant et déplorable spectacle.

Considérées sous le point de vue militaire, les premières campagnes des Grecs offrent des caractères très-remarquables. On y voit d'abord la décadence de l'organisation militaire ottomane; beaucoup de bravoure personnelle dans les Musulmans nés en Europe, et beaucoup de lâcheté dans les Asiatiques.

Chez les Grecs, aucune idée du système de guerre adopté par les peuples modernes, mais une rare intelligence de la guerre de partisans; un esprit facile en ressources et en ruses, tel qu'on a pu le reconnaître chez leurs aïeux; mais aucune entente dans l'art d'attaquer et de défendre les places; aucun moyen de résister à l'action régulière d'une armée bien disciplinée. Telle est la cause du désastre récent que les Grecs viennent d'éprouver dans le Péloponèse, depuis le débarquement du fils du pacha d'Egypte.

Il ne faut pas croire néanmoins que les affaires de la Grèce soient pour cela désespérées: avec de la persévérance, les Grecs lasseront l'armée d'Ibrahim jusqu'à l'approche de la saison des pluies; et c'est alors qu'ils pourront commencer avec succès une campagne où les esclaves du Pharaon moderne pourront enfin succomber.

Espérons qu'au milieu d'un danger plus grand qu'aucun de ceux qu'ils aient encore éprouvés, les Grecs suspendront leurs discordes fatales, et se réuniront pour détruire l'ennemi commun.

Espérons, dans le noble dévouement d'Alexandre Cochrane, de cet amiral, dont le pavillon victorieux, après avoir flotté dans l'Atlantique et dans l'Océan pacifique, pour l'indépendance et le bonheur du nouveau monde, flottera bientôt dans l'Archipel et la Méditerranée, pour le salut et pour l'indépendance des descendans du plus illustre peuple de l'ancien monde.

Dans la longue analyse que nous venons de présenter, nous avons eu pour but, de resserrer le plus possible, les faits nombreux et pleins d'importance, expliqués par M. Pouqueville; afin de laisser dans les esprits une impression plus rapide et plus profonde, telle qu'il a voulu la faire naître, et seconder ainsi, selon nos faibles moyens, les vues généreuses de cet homme, qui par lui-même, et par son frère, a rendu à l'Hellénie, des services qui font honneur au caractère des Français.

Charles Dupin,
Membre de l'Institut.

MÉLANGES.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

M. le baron de Mackau, capitaine de vaisseau, est parti de Rochefort le 4 mai dernier, sur la frégate *la Circé*, avec l'ordre de se rendre à Saint-Domingue, et d'y porter l'ordonnance ci-après :

ORDONNANDE DU ROI.

Paris, le 17 avril 1825.

CHARLES, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE,

A tous ceux qui ces présentes verront, salut;

Vu les articles 14 et 73 de la Charte;

Voulant pourvoir à ce que réclament l'intérêt du commerce français, les malheurs des anciens colons de Saint-Domingue, et l'état précaire des habitans actuels de cette île,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1er. Les ports de la partie française de Saint-Domingue seront ouverts au commerce de toutes les nations.

Les droits perçus dans ces ports, soit sur les navires, soit sur les marchandises, tant à l'entrée qu'à la sortie, seront égaux et uniformes pour tous les pavillons, excepté le pavillon français, en faveur duquel ces droits seront réduits de moitié.

2. Les habitans actuels de la partie française de Saint-Do-

mingue verseront à la caisse générale des dépôts et consignations de France, en cinq termes égaux, d'année en année, le premier échéant au trente-un décembre mil huit cent vingt-cinq, la somme de cent cinquante millions de francs, destinés à dédommager les anciens colons qui réclament une indemnité.

3. Nous concédons à ces conditions par la présente ordonnance, aux habitans actuels de la partie française de l'île de Saint Domingue l'indépendance pleine et entière de leur gouvernement.

Et sera, la présente ordonnance, scellée du grand sceau.

Donné à Paris, au château des Tuileries, le 17 avril, l'an de grâce 1825, et de notre règne le premier.

CHARLES.

Par le Roi :

Le pair de France, ministre secrétaire d'état au département de la marine et des colonies,

Comte DE CHABROL.

Vu au sceau :

Le garde-des-sceaux de France, ministre secrétaire-d'état au département de la justice,

Comte DE PEYRONNET.

Visa :

Le président du conseil des ministres.

Jh. DE VILLÈLE.

RAPPORT AU ROI.

SIRE,

Depuis les sinistres événemens qui, en 1791 et 1792 bouleversèrent une de nos plus importantes colonies, et menacèrent toutes les autres d'une destruction générale, l'attention des divers Gouvernemens qui se sont succédés n'avait cessé de se porter sur une possession précieuse; et qui était d'un si grand poids dans la balance du commerce de la France.

A l'époque du traité d'Amiens, une expédition formidable se prépara dans nos ports : vingt vaisseaux de ligne, vingt frégates et un grand nombre de vaisseaux de transport y débarquèrent successivement près de 50,000 hommes; on connaît les résultats déplorables de cette expédition. Je n'en signalerai point ici les causes : quelles que soient les fautes qui furent commises et les conséquences qui en furent la suite, il n'en resta pas moins démontré à tous les gens sages et éclairés, que de toutes les chances que pouvait présenter une expédidion de ce genre, celle de la conquête n'était ni la seule, ni peut-être même la plus difficile à obtenir.

Depuis cette époque, les relations avaient été entièrement rompues avec cette colonie, une mort certaine était même réservée à tout Français qui aurait osé s'y introduire.

A l'époque heureuse de la restauration, diverses tentatives furent faites, soit pour renouer avec elle des relations favorables à notre commerce, soit pour assurer à d'anciens propriétaires une indemnité des pertes qu'ils avaient subies, soit enfin pour rattacher par les liens d'une dépendance au moins extérieure, et toute de protection, la colonie à son ancienne métropole.

Ces tentatives n'eurent aucun résultat; mais il fut facile d'apercevoir, que les anciennes haines s'étaient affaiblies, que de vieux souvenirs s'étaient réveillés, qu'un système plus régulier de gouvernement s'était établi, et que les relations pouvaient se

renouer avec des avantages réciproques et mutuellemement appréciés.

C'est surtout depuis que la force des événemens avait fait tomber le pouvoir entre les mains du président actuel, que ces dispositions avaient été plus remarquées, et qu'un système de protection et d'égards pour le commerce étranger et même pour le commerce français, avait remplacé ces mesures de défiance dans lesquelles l'île avait si long-temps cherché sa sûreté.

Plusieurs expéditions se dirigèrent donc des ports de France sur Saint-Domingue; mais elles n'y étaient admises que sous un pavillon simulé, et les droits auxquels elles étaient assujéties, étaient doubles de ceux auxquels étaient soumis les navires d'autres nations plus favorisées.

Votre Majesté a pensé, Sire, qu'un pareil état de choses ne pouvait se maintenir plus long-temps; qu'il fallait ou renoncer à toute relation avec cette île, ou les établir sur un pied qui fût respectivement avoué, et qu'il importait à la dignité de la couronne, que le commerce de France ne fût dans aucun cas obligé de dissimuler son pavillon et d'emprunter des couleurs étrangères.

La sagesse de Votre Majesté avait aussi apprécié ce que la marche progressive des événemens pouvait amener de chances nouvelles dans le rapport de l'ancien avec le nouveau-monde, et elle avait marqué elle-même ce point délicat, qui dans les affaires graves et importantes est souvent unique et presque toujours décisif.

Votre Majesté se détermina à rendre l'ordonnance du 17 avril.

Satisfaire aux besoins du commerce français en lui ouvrant un débouché avantageux, assurer une indemnité aux anciens colons de Saint-Domingue, faire cesser l'état précaire où se trouvaient les habitans de cette île; tels furent les motifs qui déterminèrent Votre Majesté. Ils étaient dignes de son cœur paternel et de la haute protection qu'elle accorde à tous les intérêts du pays.

Votre Majesté m'avait chargé de faire parvenir cette ordon-

nance au président du gouvernement de Saint-Domingue, comme la dernière condition sous laquelle elle consentirait à renoncer à ses droits de souveraineté, et à accorder à cet Etat l'indépendance pleine et entière de son gouvernement.

En même temps que Votre Majesté annonçait ces déterminations nobles et généreuses, elle me donnait l'ordre de faire toutes les dispositions nécessaires pour que de pareilles intentions n'eussent pas été manifestées en vain, et sans douter un instant qu'elles ne fussent reçues avec la reconnaissance qu'elles méritaient, elle avait voulu qu'elles fussent accompagnées de cet appareil de force et de dignité qui convient à tout ce qui émane d'un Roi de France.

D'après les ordres de Votre Majesté, M. le baron de Mackau, capitaine de ses vaisseaux et gentilhomme de sa chambre, a été chargé de porter cette ordonnance, et il est parti de Rochefort, le 4 mai dernier, sur la frégate *la Circé*.

Ses instructions lui prescrivaient de se rendre immédiatement à la Martinique, pour s'y concerter avec le lieutenant-général comte Donzelot, gouverneur de cette colonie, et avec M. le contre-amiral Jurien, commandant la station navale de Votre Majesté, dans les Antilles.

Le contre-amiral Jurien recevait en même temps l'ordre de rallier tous les bâtimens dépendant de la station, en sorte qu'ils fussent réunis au fort royal, du 15 au 20 juin, et le contre-amiral Grivel, commandant la station navale du Brésil, devait se rendre à la même époque à la Martinique, et s'y réunir à l'escadre du contre-amiral Jurien.

La Médée, partie de France, vers le milieu de mai, recevait la même destination, et arrivait au fort le 17 juin.

Votre Majesté m'avait aussi donné l'ordre de tenir en état d'armement complet, et prêtes à appareiller au premier signal, quatre frégates, *l'Amphitrite*, *l'Antigone*, *la Flore* et *la Galathée*, et de mettre en commission, ou en état d'armement provisoire, deux vaisseaux, quatre frégates, et plusieurs bâtimens légers. Il eût suffi de quelques jours pour achever leur armement, et

les mettre en état de suivre au premier ordre, la destination qu'il eût paru convenable de leur donner.

Les ordres de Votre Majesté ont été ponctuellement exécutés, et avec une précision que ne comportent pas toujours des expéditions qui sont subordonnées à tant de causes éventuelles.

L'escadre, remise sous les ordres de M. le contre-amiral Jurien, à l'époque du 20 juin, se composait du vaisseau *l'Eylau*, de 80 canons; du *Jean-Bart*, de 74; des frégates *la Vénus* et *la Clorinde*, portant du 24; de *la Nymphe*, de *la Thémis*, de *la Magicienne*, de *la Circé*, de *la Médée*, de *la Salamandre*, portant du 18, et de cinq bricks, ou briks-goëlettes, armés de 16 canons, de 18 et de 24.

M. le baron de Mackau, commandant *la Circé*, avait ordre de précéder de quelques jours le départ de l'escadre, qui devait ne se montrer dans les parages du Port-au-Prince, que d'après l'avis qui lui en serait donné.

Cette officier a appareillé de la Martinique, le 23, avec une division composée de la frégate *la Circé*, et des deux bricks *le Rusé* et *la Béarnaise*. Il a paru devant le Port-au-Prince, le 3 juillet. Le surplus de l'escadre a appareillé le 27 juin, du Fort-Royal.

L'accueil que reçut M. le baron de Mackau fut de nature à lui faire concevoir de justes espérances sur le succès de la mission dont il était chargé.

A peine se fut-il signalé, que deux officiers vinrent à son bord, et qu'un logement convenable lui fut désigné au Port-au-Prince ainsi qu'aux officiers sous ses ordres.

Des conférences s'ouvrirent de suite entre lui et trois commissaires qui avait été délégués par le Président du gouvernement d'Haïti, et comme au bout de trois jours, elles n'avaient pas été amenées à un point de solution, elles furent reprises avec le président lui-même, aux intentions conciliantes duquel M. le baron de Mackau se plaît à rendre la plus entière justice.

Ce fut le 8 juillet, et après quelques discussions préliminaires qui n'étaient pas sans importance, mais qui furent traitées avec cet esprit de conciliation qui termine les affaires,

quand on veut franchement les terminer, que le président écrivit à M. de Mackau : que d'après les explications qui lui avaient été données, et confiant dans la loyauté du Roi, il acceptait, au nom du peuple d'Haïti, l'ordonnance de Votre Majesté, et qu'il allait faire les dispositions nécessaires pour qu'elle fût entérinée au sénat avec la solemnité convenable.

Je ne dois pas laisser ignorer à Votre Majesté qu'avant de prendre cette détermination, le président avait cru devoir consulter plusieurs membres du sénat et les principaux officiers de l'île; que les difficultés qui s'étaient élevées dans la discussion furent mises sous leurs yeux; que tous déclarèrent s'en remettre à la sagesse du chef de la république, que la confiance dans la parole et dans les intentions généreuses de Votre Majesté a seule aplani tous les obstacles, et que lorsque M. le baron de Mackau fut introduit du cabinet du président dans la salle où se trouvaient réunis tous les principaux officiers, les cris de *vive le Roi! vive le Dauphin de France! vive la France!* se firent entendre avec acclamation unanime, et se mêlèrent aux cris d'indépendance nationale, que l'ordonnance de Votre Majesté venait de proclamer et de reconnaître.

Ce fut le 11 juillet que le sénat fut convoqué, pour procéder à l'entérinement de l'ordonnance, d'après les formes prescrites par les lois constitutives du pays.

Ce jour fut un véritable jour de fête pour les habitans de l'île. La population tout entière s'était réunie dans les places publiques et dans les rues où devait passer le cortége. Une troupe nombreuse de la meilleure tenue formait la haie depuis le rivage jusqu'à la place du sénat. L'escadre avait reçu l'invitation d'entrer dans le port. M. le baron de Mackau, accompagné de MM. les contre-amiraux Jurien et Grivel et des officiers de l'escadre, porta avec l'appareil le plus solemnel l'ordonnance de Votre Majesté, qui fut saluée à son passage par toute l'artillerie des vaisseaux, à laquelle se mêlèrent les acclamations unanimes de la population. Arrivés au sénat, où ils furent introduits avec les égards et le cérémonial convenables, l'ordonnance fut entérinée en leur présence. Le procès-verbal

qui a été dressé de cette séance et le discours du président du sénat au commissaire de Votre Majesté, ne laissent aucun doute sur l'unanimité de sentimens avec laquelle elle a été reçue et sur la profonde reconnaissance qu'elle a fait naître dans tous les cœurs.

C'est aux cris de *vive le Roi de France, vive son fils bien-aimé!* que la séance fut levée, et qu'une commission de trois membres fut chargée d'en porter l'expédition au président de la république.

Depuis le jour de cette séance jusqu'au 18 juillet, jour où l'escadre est partie, et au 20 juillet où M. le baron de Mackau a quitté le Port-au-Prince, une suite de fêtes brillantes se sont succédées et la joie manifestée par la population a prouvé que les intentions bienveillantes de Votre Majesté avaient été senties et appréciées, comme elle avait droit de l'attendre.

M. le baron de Mackau a donné passage à son bord à trois envoyés qui se rendent en France dans la vue de négocier un emprunt pour satisfaire aux conditions de l'ordonnance.

Sire, ces mêmes sentimens qui s'exhalaient avec tant d'enthousiasme à deux mille lieues de votre capitale, dans une île dont tant d'événemens semblaient nous écarter pour toujours, se sont manifestés avec la même expression dans les ports et dans les villes maritimes de votre royaume. Elles ont vu se rouvrir pour elles des sources de prospérité qu'elles croyaient taries. Les anciens colons, dépourvus depuis si long-temps de ressources, et ne conservant même plus les illusions de l'espérance, éprouveront un soulagement inattendu. Un état fixe et soumis à toutes les règles d'égard et de convenances que la civilisation a introduites parmi les nations, et dont elle a fait la première base du droit public, remplacera cet état précaire qui n'était pas sans danger pour toutes les colonies européennes.

Je ne terminerai pas ce rapport, Sire, sans mettre aux pieds de Votre Majesté l'expression du dévouement du commandant et de tous les officiers de son escadre. Tous ont rivalisé de zèle pour exécuter ponctuellement les ordres de Votre Majesté. Les rapports de M. de Mackau, que j'ai mis sous ses

yeux, ne lui permettront point de douter, j'ose l'espérer, que cet officier n'ait répondu à la confiance qu'elle lui avait témoignée.

Sa mission, pour me servir de ses propres expressions dans ses conférences avec le président d'Haïti, lui donnait le caractère de soldat et non celui de diplomate ou de négociateur. La franchise de ses explications, entièrement en harmonie avec celle que le président n'a cessé de montrer dès le premier instant, a, je n'en doute pas, aplani beaucoup de difficultés et écarté beaucoup d'obstacles. J'oserai le recommander aux bontés de Votre Majesté

Je suis avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté,
Le très-humble et très-fidèle sujet,

Comte de CHABROL.

ORDONNANCE DU ROI.

CHARLES, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE,

Sur le rapport de notre ministre secrétaire-d'état au département de la marine et des colonies,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art 1.er Le sieur baron de Mackau, capitaine de vaisseau, est élevé au grade de contre-amiral.

2. Notre ministre secrétaire-d'état au département de la marine et des colonies est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en notre château de Saint-Cloud, le premier jour du mois de septembre de l'an de grâce 1825, et de notre règne le premier.

CHARLES.

Par le Roi,

Le pair de France, ministre secrétaire d'état de la marine et des colonies,

Comte de CHABROL.

L'émancipation de Saint-Domingue et l'ordonnance du 17 avril sont encore l'objet de discussions assez importantes pour qu'on essaie, au milieu de la divergence des opinions, de ramener la question à son véritable état.

Nous ne retracerons pas ici les crimes dont cette colonie a été le théâtre. Ces désastres ne sont pas si loin de nous, que l'histoire et la leçon puissent en être déjà perdues; et, d'ailleurs, de si tristes récits réveilleraient trop de souvenirs et trop de haines.

Nous ne parlerons donc que de l'époque actuelle, puisque c'est à cette époque que se rattache une mesure à laquelle on distribue avec une égale libéralité l'éloge et le blâme.

Ceux qui s'élèvent contre l'émancipation de Saint-Domingue, persistent à dire qu'elle aurait dû être le résultat d'une loi proposée par le Roi et acceptée par les chambres: et dès-lors le ministère s'est encore joué de la charte en donnant à la puissance royale une prérogative que la charte lui refuse.

La réfutation de cette proposition ne peut pas être très-longue. L'art. 73 de la Charte porte: *les colonies seront régies par des lois et des réglemens particuliers.* Quel est le sens de cet article? Que les colonies ne sont pas régies par le droit public de la France, qu'elles sont, au contraire, placées sous un régime exceptionnel; et à qui appartient-il, dans ce cas, de statuer sur les droits, les besoins et les rapports des colonies avec la métropole? sinon à celui que l'art. 14 de la charte reconnaît être *le chef suprême de l'Etat, qui commande les forces de terre et de mer, qui déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance, de commerce, etc.*

Cette vérité est d'une telle évidence, que depuis la restauration plusieurs mesures, que nécessitait le retour du souverain légitime, ont été prises pour nos autres colonies, en vertu d'ordonnances royales seulement, et sans qu'on se soit avisé de prétendre que quelques-unes de ces mesures devaient être revêtues des formes législatives. Enfin, et cette observation doit répondre à tout, si les colonies françaises ne pouvaient être régies que par le droit public de la France, la charte eût appelé leurs représentans dans la chambre des députés.

Mais c'est assez s'appesantir sur une discussion qui n'en serait pas une si, la charte à la main, les frondeurs de l'ordonnance royale du 17 avril avaient voulu se convaincre que la charte n'a point été violée, que le Roi n'a point ajouté à sa puissance, et que le ministre de la marine n'a point assumé sur sa tête la plus effrayante des responsabilités.

Dans la position où se trouvaient la France et Saint-Domingue, il n'y avait que trois partis à prendre.

1°. Ou laisser subsister le *statu quo;*

2°. Ou faire la guerre à la république haïtienne;

3°. Ou reconnaître son indépendance et faire un traité de commerce.

Le premier parti était aussi honteux que nuisible à la France : honteux, puisque le pavillon français était proscrit dans tous les ports de la république d'Haïti, et qu'il fallait que la France, déguisant ses couleurs, y abordât sous pavillon étranger; nuisible, en ce qu'il privait la France d'un important débouché pour son commerce, et que les colons, qu'il était de toute justice d'indemniser, ne l eussent pu être encore que sur les fonds du trésor public.

Quant à la guerre, elle pouvait avoir des chances de succès. Cinquante, cent, deux cent mille hommes, même, pouvaient être jettés à Saint-Domingue: et supposons qu'on eût pu triompher de la résistance des noirs, de la difficulté des lieux et du climat, que serait-il resté en définitif pour prix de la conquète? un sol brûlé, des ruines et des cadavres.

Restait donc le troisième parti, et celui-là concilie tous les intérêts sans blesser aucune des convenances politiques. En reconnaissant l'indépendance d'Haïti, la France assure aux colons une indemnité que la justice et le malheur réclamaient depuis long-temps pour eux, elle détruit à jamais cet absurde et dangereux principe du gouvernement de fait; et c'est là, uniquement là, aux yeux de certaines personnes, qu'est le plus grand tort de l'ordonnance royale du 17 avril. La France renonce à sa souveraineté sur Saint-Domingue, donc cette colonie lui appartenait : car on ne peut céder ce qu'on n'a pas,

Le gouvernement haïtien n'est plus un gouvernement de fait; mais un gouvernement de droit, d'un droit librement consenti et librement octroyé. En acceptant son émancipation, Haïti s'est reconnue dépendante de la France: elle a voulu éloigner pour l'avenir la revendication d'un droit qu'elle savait bien être aussi sacré qu'imprescriptible, et dont rien ne lui garantissait l'usurpation.

Honneur donc au ministre qui a su trouver le moyen, sans compromettre la majesté du trône et la dignité nationale, d'éteindre toutes les haines, d'éloigner toutes les vengeances, d'assurer à de malheureux propriétaires une juste indemnité de leurs pertes, et de procurer à son pays une nouvelle source de prospérités!

Cette mesure est, dit-on encore, d'un dangereux exemple pour les autres colonies: mais la France n'a pas la prétention de s'ériger en régulatrice des puissances de l'Europe. Certes, on ne lui contestera pas le droit de faire relativement à une de ses colonies, ce que l'intérêt général et celui d'un grand nombre de particuliers lui commandent; et c'est précisément parce qu'elle ne veut pas s'immiscer dans l'administration des autres gouvernemens qu'elle n'a pas reconnu l'indépendance des colonies espagnoles. Cette démarche plus qu'intempestive eût compromis le principe de souveraineté que la France vient de développer avec tant de dignité, et quelque jaloux que puisse être un ministre de la marine de donner le plus grand développement au commerce français, l'administrateur éclairé à qui le Roi a confié ce département, n'aurait pas voulu consacrer cette violation si manifeste des droits d'un souverain.

Il a préféré tourner ses regards sur un grand objet d'utilité publique, en ouvrant une communication directe de Paris à la mer.

Ce canal, à l'exécution duquel de grands talens, dans tous les genres, sont appelés à concourir, manquait à la France, et ne peut qu'ajouter encore à la gloire nationale; les avantages qu'en retirera le commerce, les sciences et les arts, sont incalculables; et l'immense population de Paris va trouver encore

dans cette grande et utile entreprise des ressources nouvelles.

Ce projet qui, il y a quelques années, eût paru gigantesque, et dont l'exécution eût été jugée imposible, ne peut que développer au cœur même de la France le goût de la marine qui semblait être relégué dans nos provinces maritimes; il donnera un nouvel essor au génie français, une nouvelle impulsion au commerce, de nouveaux débouchés aux habitans de la capitale; il prouvera qu'il n'est point d'obstacles dont un administrateur, qui ne s'appesantit point sur les détails, ne puisse triompher; qu'un génie vaste et hardi sait, dans ces nobles conceptions, s'affranchir de toutes les difficultés; et que le nom de toutes les pièces qui composent un vaisseau de guerre ne sont pas les seules connaissances que doive posséder un ministre de la marine.

MILLET.

ORDONNANCE DU ROI.

ORDONNANCE QUI FIXE LES DÉNOMINATIONS OU NUMÉROS QUE PRENDRONT ET PORTERONT A L'AVENIR LES RÉGIMENS DE CAVALERIE DE L'ARMÉE.

CHARLES, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre,

Sur la proposition de notre ministre secrétaire-d'état de la guerre,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

Art. 1er. L'ancien régiment de carabinier prendra le nom de *premier régiment de carabiniers*. Le nouveau régiment de carabiniers prendra le nom de *second régiment de carabiniers*.

Les quatre derniers régimens de dragons, devenus cuirassiers, prendront les numéros de 7 à 10 dans cette dernière arme.

2. Les régimens de dragons, chasseurs et hussards, cesseront de porter les noms de département qui leur avaient été donnés par l'article 25 de l'ordonnance du 30 août 1815. Les corps de ces trois armes, à l'exception du premier de hussards, qui conservera son nom de *hussards de Chartres*, seront désignés par les numéros qui règlent leur rang dans chaque arme.

3. Notre ministre secrétaire-d'état de la guerre est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en notre château de Saint-Cloud, le dix-septième jour du mois d'août, de l'an de grâce 1825, et de notre règne le premier.

CHARLES.

Par le Roi,

Le ministre secrétaire-d'état de la guerre,

Marquis de CLERMONT-TONNERRE.

ORDONNANCE DU ROI.

ORDONNANCE PORTANT QU'A PARTIR DE 1825 LE COMPTE A RENDRE PAR LE TRÉSORIER GÉNÉRAL DES INVALIDES DE LA MARINE SERA ÉTABLI PAR GESTION ANNUELLE.

CHARLES, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre.

Vu l'édit du mois de juin 1720;
Vu la loi du 13 mai 1791;
Vu le décret du 11 février 1809;
Vu l'ordonnance royale du 22 mai 1816 et le réglement d'exécution du 17 juillet même année;

Voulant étendre à l'établissement des invalides de la marine le mode de compter par gestion annuelle, qui a été successivement appliqué aux différentes caisses publiques, et dont l'expérience a démontré les avantages;

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'état au département de la marine et des colonies,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1er. A partir de 1825, le compte à rendre par le trésorier général des invalides de la marine sera établi par gestion annuelle, tant pour les services, *Prises*, *Gens de mer* et *Invalides*, que pour les comptes accessoires désignés jusqu'ici sous la dénomination de *comptes particuliers*.

2. La distinction des exercices sera observée comme par le passé, en ce qui concerne spécialement le service des *invalides*.

3. Le compte annuel sera remis à la cour des comptes dans les six mois qui suivront la clôture de la gestion.

4. Il devra présenter,

1°. Le tableau des valeurs existant en caisse et en portefeuille, ainsi que les soldes des comptes accessoires reconnus débiteurs au 1er. janvier ;

2°. Les recettes et les dépenses de toute nature exécutées pendant le cours de l'année ;

3°. Enfin, le montant des valeurs qui se trouveront en caisse et en portefeuille, et les soldes des comptes accessoires reconnus débiteurs le 31 décembre au soir.

5. Toutes les dispositions antérieures relatives au compte général de l'établissement des invalides sont rapportées en ce qu'elles auraient de contraire à la présente ordonnance.

6. Notre ministre secrétaire d'état au département de la marine et des colonies est chargé de l'exécution de la présente ordonnance, qui sera insérée au Bulletin de lois.

Donné en notre château de Saint-Cloud, le 7 août de l'an de grâce 1825, et de notre règne le premier.

CHARLES.

Par le Roi :

Le pair de France, ministre secrétaire d'état de la marine et des colonies ;

Cte DE CHABROL.

ANNONCES.

Œuvres complètes d'André Palladio ; nouvelle édition, contenant les quatre Livres, avec les Planches du grand ouvrage d'Octave Scamozzi et le Traité des Termes ; le tout publié et complété d'après des notes et documens fournis par les premiers architectes de l'Ecole française ; par Chapuy, ex-Officier du Génie maritime, ancien Elève de l'Ecole polytechnique, et Amédée Beugnot, Architecte. Paris, chez l'Éditeur, rue Traversière Saint-Honoré, n.° 33.

Cette Édition est imprimée, format *in-folio*, sur papier vélin d'Annonay ; le caractère est en *saint-augustin* neuf. Les planches sont lithographiées au trait, et exécutées sous la direction de M. Chapuy.

L'ouvrage se composera d'environ trente Livraisons. Chaque Livraison se composera de dix planches, et d'environ deux feuilles et demie de texte. Dans le cas où une Livraison contiendrait, pour quelque motif que ce fût, un moindre nombre de planches, elles seraient en plus dans la Livraison suivante. Les planches sur feuille entière comptent pour deux.

Il parait une Livraison le premier de chaque mois.

Le prix de chaque livraison est de 6 fr.

Pour les non-souscripteurs, 8 fr.

La Souscription sera fermée au 1.er juillet 1825. (Sept Livraisons sont en vente).

Parmi les auteurs dont le nom est devenu classique en architecture, il n'en est pas de plus justement célèbre que Palladio. Né à Vicence au commencement du 16e siècle, il contribua, plus que tout autre, à donner l'heureuse impulsion qui

porta les beaux arts renaissans à devoir leur nouvel éclat à l'étude des anciens.

Ils furent ses maîtres et ses modèles; c'est dans l'examen approfondi de ce qui reste de leurs ouvrages, qu'il puisa ce goût exquis et ces principes sévères qui en ont fait un guide sûr pour les élèves et les amateurs de la belle architecture dont il est le véritable restaurateur.

Son mérite, justement apprécié par l'école actuelle, nous dispense de tous autres éloges, et fait regretter que malgré le grand nombre d'éditions de ses œuvres, faites dans presque toutes les langues, leur propre succès les ait rendues tellement rares, qu'il est presque impossible de s'en procurer un exemplaire.

Dans ces circonstances les éditeurs ont cru qu'une nouvelle édition de l'Œuvre de ce grand maître serait favorablement accueillie de ceux qui se livrent à l'étude de la science ou qui s'intéressent à ses progrès. Ils ont profité d'avantages que n'avaient pas leurs prédécesseurs : les arts du dessin plus répandus, l'existence d'ouvrages complets sur des matières qu'avait seulement indiquées Palladio, leur ont donné la facilité d'offrir au public une édition plus complète et plus économique que les précédentes.

L'Œuvre de Palladio consiste en ses quatre Livres d'Architecture, et le Traité des Termes, qui peut être considéré, comme un annexe du quatrième. Les planches de l'édition originale, gravées sur bois, sont exécutées grossièrement; beaucoup d'incorrections et de fréquentes contradictions entre le texte et les planches s'y font remarquer : ces mêmes erreurs sont communes à presque toutes les autres éditions, si ce n'est en partie celle de Léoni, qui est d'un prix extrêmement élevé. Un autre ouvrage fort estimé, mais d'un prix plus élevé encore, et très-rare d'ailleurs, est celui d'Octave Scamozzi, qui renferme en deux cents planches grand *in-folio* et un texte proportionné, la description des bâtimens construits par Palladio ou dont il a donné les dessins. Il peut être considéré comme un développement d'une partie du deuxième et du troisième livres.

Incorporer l'ouvrage de Scamozzi dans celui de Palladio, en rectifiant et complétant celui-ci d'après des matériaux certains, y joindre le Traité des Termes, avec les Commentaires de Cameron : tel est le plan sommaire des éditeurs.

La nouvelle édition qu'ils offrent au public, est donc loin d'être une copie servile des éditions précédentes. Son plan est vaste et présente de nombreuses difficultés d'exécution. « Seuls, » disent-ils, nous eussions reconnu notre insuffisance ; mais » des architectes de mérite, tels que MM. Molinos, Vaudoyer, » Huyot, Guesnepin, Peyre, Charles, etc., etc., nous aide- » ront de leurs avis et nous fourniront des documens précieux. » M. Molinos surtout, qui porte à notre ouvrage un intérêt » vraiment paternel, nous a communiqué un travail extrême- » ment important, dû à lui et à M. Legrand, comprenant de » nombreuses rectifications faites à l'ouvrage de Desgodets, » en présence même des monumens qu'il décrit, et qui nous » sera fort utile pour rectifier les dessins des temples de Palla- » dio, encore beaucoup moins exacts et moins détaillés. Forts » de tels auxiliaires, nous osons espérer qu'en réunissant ainsi, » dans un seul corps d'ouvrage, ce qui se trouve épars dans » plusieurs, ou rares, ou dispendieux, nous aurons offert le tra- » vail le plus complet, le plus exact et peut-être le plus utile qui » ait encore été fait sur les Œuvres de Palladio ».

Cet ouvrage a été principalement destiné aux architectes, et surtout aux élèves des écoles d'architecture, de qui il était vivement désiré.

Mais sans parler ici de l'utilité indirecte dont il peut être pour les autres artistes, et même pour ceux des gens du monde qui apprécient l'étude des beaux arts, nous croyons qu'en ce moment, où tant de constructions nouvelles s'élèvent de toutes parts, il sera recherché par la classe nombreuse des entrepreneurs, qui y trouverent des modèles d'un grand nombre de maisons de ville et de campagne, que de légères modifications peuvent adapter à nos usages.

Enfin, le soin apporté à l'exécution des planches et le luxe

typographique lui donnent le droit d'être placé dans les plus riches bibliothèques ; et la modicité de prix que permet la lithographie ; n'en privera pas l'élève studieux, qui joint à l'amour de son art le besoin de l'économie.

—HISTOIRE de la vie politique, militaire et privée de Napoléon Bonaparte par Chennechot, précédée de Notices biographiques sur ses fidèles compagnons d'infortune, le grand maréchal Bertrand, le général Gourgaud, le comte de Las-Cases et le général Montholon ; suivie de son testament ; 1 vol. in-8° avec un portrait en pied et une gravure d'après H. Vernet ; prix : 6 fr. chez Ponthieu au Palais Royal.

On formerait une immense bibliothèque de ce qui a été écrit sur la vie de Napoléon ; on en composerait une plus considérable sans doute de ce qu'on publie chaque jour sur l'histoire de cet homme extraordinaire. L'ouvrage que nous annonçons au public, est en même temps le complément du Recueil de pièces authentiques sur le Captif de Sainte-Hélène, et l'*histoire* la plus complète qui ait encore été écrite sur la vie de ce grand homme, qui n'est pas pour nous *Robespierre à cheval*, comme l'a si sottement dit madame de Staël, qui a dit plus sottement encore que les talens militaires du duc de Wellington étaient supérieurs à ceux de Napoléon. Malgré madame de Staël, Napoléon est, à nos yeux, le plus grand capitaine des temps anciens et modernes. Dans tous les cas, on trouvera la vérité dans la vie de cet homme extraordinaire, qui régna, pendant quatorze années, sur la France et sur la révolution française ; de ce géant de la révolution, qui vit les empereurs et les rois s'abaisser devant sa gloire ; de ce soldat parvenu, dont tous les monarques depuis l'empereur de Russie jusqu'au duc de Bade, briguèrent l'alliance domestique ; que tous les potentats de l'Europe flattèrent, admirèrent et saluèrent du nom de *grand*, du nom de *frère* ; et dont tous les rois implorèrent un regard de bonté : tandis que Louis XVIII, seul, eut le sentiment de sa dignité, et repoussa, de toute la force de huit siècles de légitimes droits, une pro-

tection et une bienveillance que le chef de l'église avait lui-même implorées, consacrées !

Ce que Napoléon a fait de beau, de grand, de prodigieux, d'utile, on le trouvera dans ce livre. On y trouvera aussi les fautes et l'ambition de l'homme devant lequel l'Europe fut à genoux ; on y verra quel fut son despotisme, lors même que ce despotisme allait consommer sa ruine : général, qu'on ne saurait assez louer ; monarque, qu'aucun succès, aucun revers, aucune leçon de la fortune n'ont pu corriger, et que l'abdication et l'exil n'avaient pas même désabusé de ses projets contre la liberté du peuple qui l'éleva deux fois sur le trône ; empereur, qui mourut presque privé d'air, d'eau, de pain, après avoir été la maître de la vie des empereurs de Russie et d'Autriche, de la couronne du roi de Prusse et de celle du roi d'Espagne ; le maître (quoiqu'on en dise) du sort de l'Angleterre, et dont les dernières années furent captives des mêmes souverains dont sa générosité avait épargné les destinées. L'empereur d'Autriche *implora, au bivouac de Moravie, la clémence de Napoléon*. Après la bataille d'Austerlitz, l'empereur Alexandre avait fait placer, sur tous les chemins, des écriteaux portant ces mots : *Je recommande mes malheureux soldats à la générosité de l'empereur Napoléon.* (Recueil des pièces authentiques sur le captif de Sainte-Hélène, etc. ; tom. v. pag. 271.)

— Des Sépultures nationales, et particulièrement de celles des Rois de France, par M. Legrand-d'Aussy, membre de l'Institut, et des funérailles des Rois et des Reines de France et des Princes de la famille royale, jusqu'à Louis XVIII inclusivement, par M. Roquefort, membre de la Société des antiquaires. Un fort vol. in-8°. Prix : 6 fr. Chez Corréard, rue Traversière Saint-Honoré, n°. 33.

Le monde savant connaît la vaste érudition de M. Legrand-d'Aussy. Son ouvrage est le plus concis, le plus complet, le plus méthodique qui existe sur cette intéressante matière ; et il a paru dans un moment qui lui donne tout l'intérêt d'un écrit de circonstance. On y trouve établis des points jusqu'alors inex-

pliqués de l'époque du moyen âge et particulièrement de no histoire. Ce Traité, dont la réputation est faite depuis lon temps, est pour la première fois livré au commerce, dans format élégant et commode. Il est indispensable aux savans toutes les classes, historiens, antiquaires, ingénieurs, architectes, peintres, sculpteurs; etc.; et les recherches curieus dont il est rempli le feront lire avec avidité par les gens d monde. La seconde partie de ce volume est de M. Roquefort l'un de nos antiquaires les plus érudits. C'est, pour l'ouvrag de M. Legrand-d'Aussy un digne et nécessaire appendice. On voit le cérémonial observé aux obsèques de nos rois; les derniers honneurs civils, militaires et religieux qu'on leur rendait au palais, à Notre-Dame, à Saint-Denis. Ce cérémonial était inconnu de la génération actuelle; on voudra le comparer avec les pompes ordonnées pour Louis XVI et Marie-Antoinette en 1815, ensuite pour le duc de Berry, et tout récemment pour Louis XVIII.

— Les trente-cinq jours, ou mémoire politique sur la Campagne de 1815, par Napoléon; nouvelle édition, augmentée de 24 pièces officielles, de 14 tableaux, d'une gravure d'Horace Vernet; d'une carte et du plan de la bataille de Waterloo. Un vol. in-8°. Prix : 3 fr. Chez Therry, au Palais Royal.

Cette Relation, écrite de la main de Napoléon, doit être considérée comme l'un des documens les plus importans de l'époque actuelle. A la suite de cette édition on trouve jointes 29 pièces officielles qui jettent le plus grand jour sur les événemens de 1815. Dans le nombre, on remarque la lettre *inédite* du maréchal Grouchy, reçue par Napoléon le 17 juin, qui n'a jamais paru jusqu'à ce jour dans aucun recueil.

Imprimerie de A. Coniam, rue du Faubourg-Montmartre, n. 4.

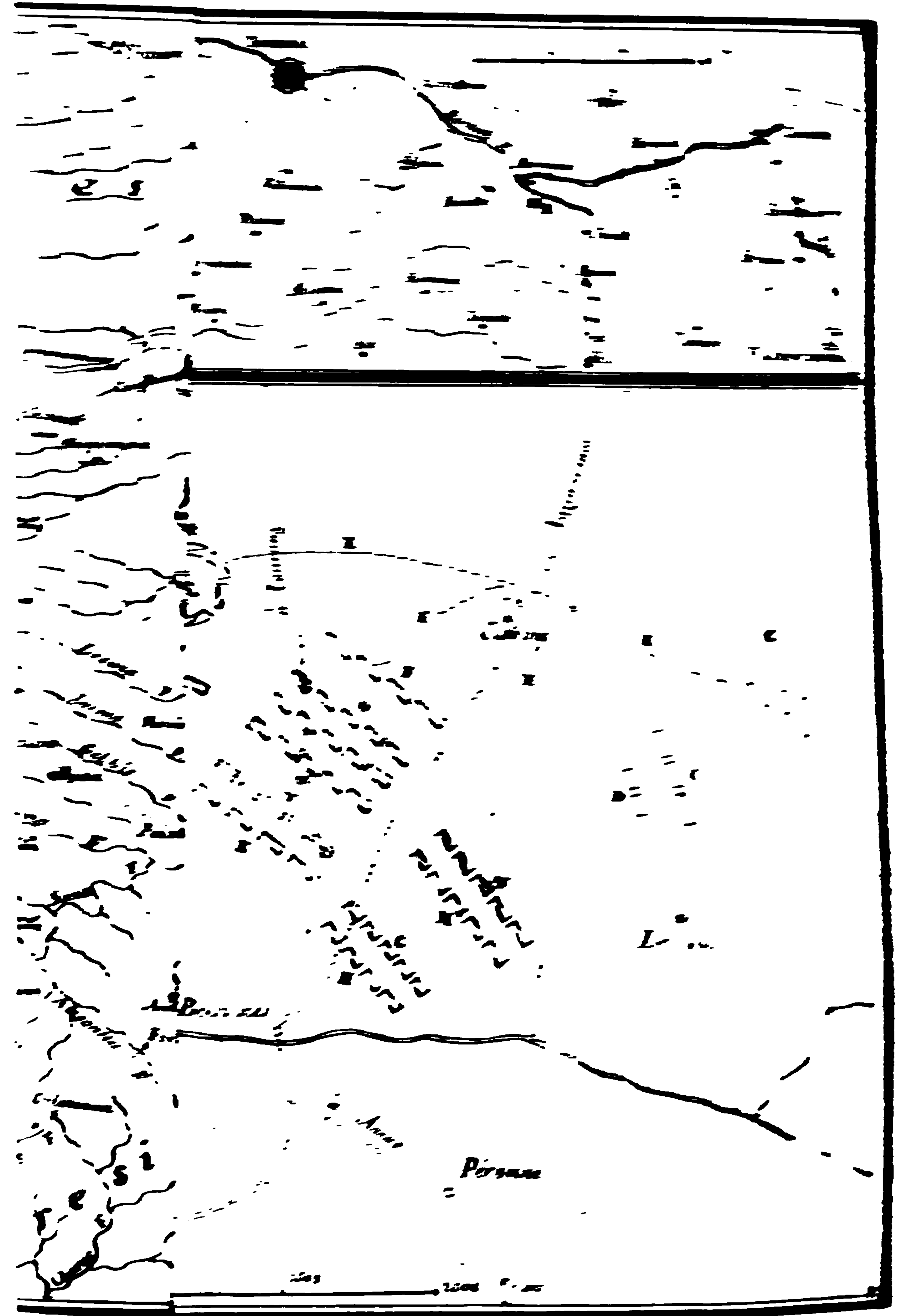
Persane

JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES

DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER.

THÉORIE.

DEUXIÈME MÉMOIRE.

SUR LES DEUX ESPÈCES DE FORCE-ARMÉE.

SECTION I^re.

DE LA FORCE ARMÉE TEMPORAIRE.

Nous avons vu dans le mémoire précédent, que les armées que nous avons appelées de réserve et de garnison et une partie des troupes légères, appartiennent, à proprement parler, à l'armée temporaire ou accidentelle. C'est ce que nous allons éclaircir par une analyse rapide du genre de service qu'elles doivent faire. L'armée de réserve en a deux distincts qui doivent la faire regarder comme une section supplémentaire de l'armée active. Le premier est celui de l'alimenter et de la renforcer, soit en lui fournissant des hommes en détail pour en compléter les corps, soit en lui envoyant des corps entiers

pour augmenter sa masse. Il en résulte que les élémens du recrutement se trouvant dans son sein, c'est de là qu'ils doivent sortir, pour passer dans les rangs de l'armée active. Le second service est bien plus important encore, en ce que non seulement il facilite, mais qu'il double presque les moyens stratégiques du général en chef. Nous avons vu que l'armée active devait occuper une des transversales qui coupent les directions d'attaque de l'ennemi. Nous avons également vu que, pour que l'armée active fût libre de ses mouvemens et pût agir tout entière, il fallait que toutes ces transversales eussent leurs points principaux et d'intersection mis en état de se soutenir par eux-mêmes, c'est-à-dire fortifiés. Il est aisé de voir que ces règles ont pour but dans la défense, d'assurer à l'armée, forcée par un désastre tactique ou un désavantage stratégique, d'abandonner la transversale qu'elle couvrait, de lui assurer, dis-je, la possibilité de se soutenir sur une transversale plus rapprochée du centre. Il est donc évident qu'une armée de réserve étant placée sur cette dernière transversale, non seulement elle double la force de l'appui préparé à l'armée active, mais encore elle peut donner à cette dernière la supériorité tactique et lui offrir les moyens d'en reprendre une stratégique. Dans l'attaque, supposons que l'armée active a passé nos frontières et obligé l'ennemi à reculer vers son centre, de transversale en transversale. S'il a suivi un système régulier de guerre, les points principaux de ces lignes auront une force inhérente et seront dans ses mains. A chaque transversale que nous dépasserons, nous laisserons donc derrière nous une ligne dont les moyens d'action sont dirigés contre nous et peuvent nous nuire. C'est alors que l'armée de réserve peut venir au secours de l'armée active. En occupant successivement les transversales que cette dernière laisse derrière elle, l'armée de réserve lui prête l'appui dont elle a besoin pour le succès de ses opérations, et elle paralyse les ressources offensives de l'ennemi. C'est ainsi que les coalisés en 1814 et 1815, ont pu dégager leur armée active et la faire pénétrer dans le centre de la France ; leurs armées de réserve occupaient nos frontières, assiégeaient ou mas-

quaient nos places fortes. Il est inutile, d'après cet aperçu, de s'étendre davantage pour démontrer que le service de l'armée de réserve n'appartient qu'à l'état de guerre, et qu'il n'existe pas dans l'état de paix. Ce n'est donc qu'une armée accidentelle et temporaire.

Les troupes qui composent l'armée de garnisons n'ont pas besoin de la même éducation tactique, ni d'une instruction aussi soignée que celles de l'armée active et de l'armée de réserve. Les travaux qu'elles doivent exécuter sont simples : on n'exige pas d'elles des mouvemens compliqués. Quand elles sont renfermées dans les places, leur ordre de bataille est immuable et déterminé par les remparts et les fossés, derrière lesquels elles doivent combattre. Dans les sorties elles n'ont presque pas de manœuvres à exécuter, puisque leur objet n'est ordinairement que de détruire les travaux de l'ennemi. Rien n'empêche donc que le citoyen passe presque sans intervalle de ses occupations paisibles au service des garnisons, dès que la nation passe à l'état de guerre. Dans l'état de paix, ce service est repris par l'armée active, et les troupes qui en étaient temporairement chargées, peuvent rentrer dans leurs foyers et reprendre leurs travaux habituels.

Les troupes légères ont par leur nature deux espèces de service à faire, selon le système de guerre où l'armée se trouve engagée. Dans les guerres hors de notre pays, elles doivent éclairer les marches de l'armée, en visitant le terrain que les colonnes doivent parcourir ; s'introduire dans les intervalles des points occupés de la ligne ennemie afin d'inquiéter ses communications et ses convois, et agir, s'il se peut, contre ses magasins ; occuper les intervalles des points de notre ligne, afin d'empêcher autant qu'il est possible, l'introduction des troupes légères ennemies et couvrir nos convois et nos magasins. Dans les guerres qui se font dans notre pays, outre le service que je viens d'indiquer, elles doivent flanquer les mouvemens de l'ennemi ; inquiéter les derrières de ses positions ; attaquer ses lignes directes d'action et inutiliser les latérales, afin de réduire l'ennemi à la plus étroite communication possible. En

un mot elles doivent préparer à leur armée les chances de couper l'ennemi de son propre pays, par un changement de front stratégique. C'est ce que nous verrons plus bas.

Il résulte de ce que je viens de dire, qu'il y a réellement deux espèces de troupes légères. Les permanentes, exercées et préparées d'avance à un service qui exige de l'activité, de l'intelligence, de l'adresse et un fonds inépuisable de ruses et de stratagêmes: celles-ci peuvent suffire dans la guerre d'attaque; ou si on a besoin de les renforcer par un auxiliaire, il doit également être formé d'hommes instruits et exercés et surtout commandés par des chefs expérimentés: ce sont ordinairement les corps francs. L'autre espèce de troupes légères sont les accidentelles ou temporaires qui, par la connaissance du terrain où elles doivent agir, les relations locales, la facilité de se disperser et de se réunir de nouveau, de former des détachemens peu nombreux ou des masses imposantes, passent partout, et, semblables à un essaim d'abeilles, blessent partout, sans qu'on puisse les atteindre. La première espèce de troupes légères appartient, sans contredit, à l'armée permanente. Les secondes sont formées par les corps francs accidentels et locaux de chaque province, et, en cas de nécessité, par la levée en masse. Les troupes légères permanentes servent aux accidentelles d'appui, de réserve et de foyer de réunion. Celles-ci servent aux premières d'éclaireurs, et, par leur agglomération, d'élémens d'augmentation, au moment précis où il est nécessaire d'employer des masses.

Quant à l'organisation des élémens qui doivent, au besoin, former les armées de réserve et de garnison, quelques réflexions préliminaires vont nous mettre en état d'en indiquer les bases. Nous avons vu plus haut que sur une population de 30 millions d'âmes, les hommes de 20 à 21 ans étaient au nombre de 240,600; ceux de 21 à 25, de 984,600; ceux de 26 à 40, de 2,612,550; ajoutons ceux de 41 à 60 qui sont au nombre de 1,666,650. La proportion des hommes mariés est le 3/5 du total, et cette proportion va en augmentant depuis l'enfance où elle est zéro, jusqu'à l'âge avancé où on peut l'établir

à 4/5 et plus. On peut donc admettre cette proportion aux 2/5 dans la classe de 20 à 25, et aux 3/5 en terme moyen dans les deux autres. On peut donc, par approximation, établir le nombre des hommes non mariés dans la classe de 21 à 25 ans, à 590 mille en nombre rond; dans celle de 26 à 40, à un million; et dans celle de 41 à 60, à 670 mille. A la classe de 21 à 25, on peut ajouter environ 60 mille hommes de celle de 20 à 21, attendu que le recrutement d'une armée de 300 mille hommes, en temps de guerre, ne peut jamais monter plus que 180 mille. La proportion entre ces trois classes serait donc 65: 100: 67 ou bien à-peu-près comme 2: 3: 2. C'est cette proportion qui doit fixer les bases du système militaire intérieur de l'état.

La France, par ses bataillons de volontaires en 1791 et ses gardes nationales mobiles en 1813, 14 et 15; l'Allemagne, par ses Landwehr; la Russie, par ses bataillons de milice, levés en 1812, ont prouvé l'utilité dont les citoyens armés peuvent être pour doubler les ressources de la guerre. Leur utilité sera d'autant plus grande et plus prompte qu'on aura pris plus de soin à les familiariser d'avance, avec l'usage des armes, et à leur donner une idée des travaux de la guerre. Le meilleur moyen qu'on puisse employer pour y parvenir, est celui dont la France à donné le premier exemple : la formation d'une milice nationale, toujours existante et armée.

Nous allons voir jusqu'à quel point, on peut parvenir à perfectionner cette institution, d'après les principes que j'ai développés ci-dessus.

Le nombre total des hommes, depuis l'âge de 20 ans jusqu'à celui de 60, disponibles pour l'armée, que nous avons appelée temporaire, est, ainsi que nous venons de le voir, d'environ 2,300 mille hommes. C'est là ce qui doit former la garde nationale, et ce qui doit être armé et exercé plus ou moins.

Mais en prenant en considération, les infirmités, les circonstances de famille, les emplois et les professions, qui ne permettent pas à l'individu de porter les armes, ou de faire un service actif; en y comp renat encore ce qu'il faut laisser pour

la milice nationale à cheval : on verra qu'il n'eut été guères possible d'en mobiliser plus de la moitié. Ce serait donc environ 1,150 mille hommes d'infanterie.

Le bataillon étant l'élément de la formation des armées pour l'infanterie, c'est par bataillon qu'il faut répartir cette milice nationale, dans toute l'étendue du pays. Ces bataillons représentant chacun dans son arrondissement, les trois classes qui composent la milice nationale, on doit les retrouver dans leurs subdivisions. Ils doivent donc être composés eux-mêmes de sept compagnies, dont deux fournies par la première classe, trois par la seconde, et deux par la troisième. Chacune de ces compagnies étant portée à 200 hommes, le nombre le plus fort qui soit maniable sous cette forme, la force du bataillon s'éleverait à 1400 hommes, et leur nombre total à 820. Ce serait donc 1,148 mille hommes prêts à être mobilisés en temps de guerre. Quant à l'organisation intérieure des bataillons, afin de la rendre conforme aux services qu'ils doivent faire, et de faciliter leur dédoublement et la composition des armées de réserve et de garnison, on devrait la concevoir de la manière suivante : une compagnie de grenadiers et une de chasseurs, fournies par la classe de 20 à 25 ans ; quatre de fusillers, dont trois fournies par la classe de 25 à 40, et une par les hommes les plus dispos de celle de 41 à 60 ; et une de vétérans, formée par le restant de cette dernière classe.

En temps de guerre, voici quel serait l'emploi de ces différens bataillons. Les 1640 compagnies de la première classe, fortes de 328 mille hommes, formeraient l'armée de réserve, composée de 205 bataillons de grenadiers, et 205 de chasseurs, de quatre compagnies, ou 800 hommes chaque.

Les 3280 compagnies de cope familliers, fortes de 636 mille hommes, en 820 bataillons de la même force que les premiers. Ces bataillons seraient destinés en partie à renforcer l'armée de réserve, en seconde ligne, de laquelle on les placerait, et en partie à former la garnison de siége, des places menacées par l'ennemi.

Les 820 compagnies de vétérans, fortes de 164 mille hommes,

formeraient 205 bataillons, destinés dès le commencement de la guerre, à former le fond de la garnison de toutes les places fortes.

Quant à la cavalerie, il est des pays où l'on peut s'en passer, la nature du terrain favorisant davantage l'infanterie. Mais il en est d'autres, où l'utilité de la cavalerie est telle, qu'il en faut avoir une nombreuse. Alors, pour ne pas gréver l'état d'une dépense trop considérable en temps de paix, on peut s'aider en temps de guerre, par la milice nationale à cheval. Ce n'est pas prendre une proportion trop forte, ni trop présumer de la richesse des habitans, que de supposer qu'il y en a un sur 36000 âmes, en état de fournir un cheval équipé, et de l'entretenir pour lui ou son remplaçant. Ce calcul donne une compagnie de 50 cavaliers à la suite de chaque bataillon de milice, destinée à être mobilisée. C'est donc pour le pays que nous avons supposé 410 escadrons, ou 82 régimens, formant un total de 41 mille chevaux. Cette cavalerie peut être employée en ligne, à l'armée de réserve, ou, et peut-être avec plus d'utilité, commecavalerie légère en première ligne.

Après ce que j'ai exposé plus haut, du service des armées de réserve et de garnison, il me reste peu à parler de l'instruction qu'on doit leur donner. On verra facilement que les compagnies de grenadiers, de chasseurs et de fusilliers, doivent non-seulement être familiarisées avec l'exercice de détail, mais encore avec les manœuvres d'armée. Quant à celles de vétérans, il leur suffit de l'exercice de détail. La cavalerie doit être instruite comme les troupes de l'armée de réserve.

Il me reste encore à dire quelques mots, des troupes légères accidentelles. Une partie peut être fournie par les bataillons de chasseurs, et la cavalerie de la milice nationale mobile, et par les corps francs, formés pour cet usage. Cela suffit pour la guerre d'attaque, où il n'est guères possible d'employer d'autres élémens. Dans les guerres défensives qui deviennent nationales, avec l'organisation que je viens d'indiquer, il est possible d'employer de bien plus grands moyens, en se servant du pays même.

SECTION II.

DE LA FORCE-ARMÉE PERMANENTE.

DES ÉLÉMENS D'ACTION DE LA FORCE-ARMÉE ET DE LEURS RAPPORTS ENTRE EUX.

Les différens élémens d'action qui composent une armée se réduisent à quatre; 1°. l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie et les troupes légères. Leur subdivision est basée sur les différentes modifications du service qu'on leur fait faire. La combinaison de ces quatre élémens entre eux dépend de leur influence réciproque l'un sur l'autre, et cette influence dépend elle-même de la configuration du terrain sur lequel on doit agir. Avant donc d'examiner quelle doit être leur proportion entre eux, et leur combinaison, je vais tâcher de les faire connaître au lecteur sous l'aspect sous lequel ils concourent à l'exécution des règles de la science de la guerre.

L'infanterie étant propre à agir dans toute espèce de terrain, son service ne peut rencontrer aucune exception. Elle doit donc former la base principale de l'organisation d'une armée et en constituer la partie majeure. Les élémens primitifs de l'infanterie ont leur principe d'action en eux-mêmes et sont indivisibles: il en résulte donc que leurs mouvemens n'éprouvent aucun retard ni aucune modification par la complication des mobiles. Le même individu est à la fois actif et passif, et toujours l'impulsion et la résistance physique sont directement soumises à l'influence de l'impulsion et de la résistance morale. L'arme que porte l'infanterie étant offensive de loin, en même temps qu'elle est offensive et défensive de près, le cercle de son

action, tant pour l'attaque que pour la défense, est beaucoup plus étendu que l'espace qu'elle occupe. La subsistance se réduisant à celle de l'homme, il est beaucoup plus aisé d'y pourvoir et de la transporter à sa suite; une plus grande masse d'individus peut donc résider dans un espace assez peu étendu.

Il est vrai que la vîtesse individuelle diminue en raison de l'augmentation de la masse, ou plutôt de sa dilatation ou de son extension. Car l'extension de la masse, en augmentant le nombre des mobiles, amène une complication qui produit les mêmes effets que les frottemens dans une machine mécanique. L'unité de volonté dans le tout et dans chaque individu ne suffit plus pour assurer l'uniformité de mouvement, parce que les petites différences, presqu'insensibles dans une partie peu étendue, augmentent à mesure que la masse agissante s'allonge. Il en résulte donc une diminution bien réelle de la force d'impulsion, puisque celle-ci étant le produit de la masse multipliée par la vîtesse, un des facteurs déjà faible diminue encore à mesure qu'on veut augmenter l'autre. Mais on remédie à ce défaut, par l'application directe d'un principe de la mécanique. Pour calculer l'effet du choc des corps non vivans, on considère leur masse comme concentrée à leur centre de gravité. De même pour assurer l'effet du choc des masses d'infanterie, on les concentre dans la direction de ce choc, en leur donnant en profondeur ce qu'on leur retire en étendue. Alors on peut faire arriver la vîtesse unie, presque à l'égal de la vîtesse individuelle.

La cavalerie réunit en elle, à un plus haut degré, les deux facteurs de la force d'impulsion. Sa masse individuelle est plus considérable, et sa vitesse plus grande. Son choc est donc plus violent, et ses changemens de positions plus rapides. Individu contre individu, elle a peut-être encore plus de supériorité sur l'infanterie, que masse contre masse. Cette contradiction apparente vient de la nature même des élémens qui composent la cavalerie. Chacun de ses élémens primitifs, est formé de deux individus séparables l'un de l'autre : l'homme et le cheval. Le principe d'action ne réside que dans la première des deux moi-

tiés, la seule qui puisse devenir active, dans le sens du système de guerre, par l'effet d'une impulsion morale; l'autre n'est que passive. Il en résulte donc, que l'ensemble, ou pour mieux dire l'unité de mouvement rencontre plus de difficultés, et éprouve nécessairement et assez souvent des modifications et des retards. Ceci explique ce que j'ai dit plus haut. Dans les chocs individuels de la cavalerie, les moyens de coarction que l'individu actif a sur l'individu passif, peuvent amener des instans où l'unité d'action est parfaite; l'individu actif peut choisir ces instans pour agir. Dans les chocs en masse, un nombre d'individus éprouvent ordinairement des contrariétés, par la résistance que leur partie passive oppose à la partie active; ces résistances détruisent l'unité d'action du tout; l'unité d'action détruite, il naît inévitablement un désordre qui décompose le choc de la masse, et le transforme en un nombre de chocs isolés, sans effet contre une masse résistante.

Les armes offensives et défensives de la cavalerie ne le sont que de près. Par conséquent son cercle d'action est, à très-peu de chose près, réduit à l'espace qu'elle occupe. La configuration physique de l'individu passif (le cheval), et son poids sont tels qu'il ne peut pas passer en tous lieux. Les terrains marécageux ou fangeux ne le supportent pas; il ne peut pas passer par des chemins étroits, tortueux, escarpés; il ne peut pas gravir ou descendre des montagnes d'une pente fortement prononcée; il marche enfin difficilement dans les terrains raboteux ou sablonneux. La subsistance de la cavalerie entraînant la nourriture de deux individus, a non-seulement le défaut d'être plus difficile à fournir et à transporter, mais les élémens de la nourriture d'un des individus sont beaucoup plus volumineux et ne se trouvent même pas partout. Il en résulte qu'une grande masse de cavalerie ne peut pas résider dans un espace peu étendu, ni même en tous lieux.

Les troupes légères se composent elles-mêmes de cavalerie et d'infanterie. Ainsi, on pourrait leur appliquer ce que je viens de dire sur chacune de ces deux armes en particulier. Mais il faut y ajouter une réflexion assez importante. C'est, qu'étant desti-

nées à agir presque toujours individuellement; ne se réunissant qu'en masses peu nombreuses, dans le petit nombre de cas où elles doivent donner ou recevoir un choc, elles peuvent toujours conserver l'unité et la vélocité du mouvement. Ce qui les rend propres à toutes les opérations qui exigent de la promptitude. Leur subdivision en petits corps leur faisant occuper un grand espace de terrain, elles trouvent la facilité de se pourvoir sans obstacle de tous les élémens de la subsistance des hommes et des chevaux. La même subdivision donne également à la cavalerie légère la faculté de se mouvoir dans des terrains ou la cavalerie agissant en ligne ne le peut pas; et même dans ses mouvemens individuels elle peut surmonter ou franchir des obstacles devant lesquels la cavalerie en troupes s'arrête. L'avantage de l'arme de la cavalerie sur celle de l'infanterie, ne pouvant exister que dans les chocs individuels, c'est la cavalerie légère qui peut le plus souvent en profiter. Son choc sur les élémens épars de l'armée ennemie est un des moyens les plus actifs qu'on puisse employer contre elle; car il tend directement à sa dissolution.

L'artillerie n'est qu'un auxiliaire des autres armes. Ses moyens d'action n'étant pas en elle, elle n'est jamais qu'en relation passive avec les mouvemens d'impulsion et avec les chocs en masse. Sa force consiste dans l'effet des armes de longue portée dont elle fait usage. Son action est à la vérité sensible à une grande distance de l'espace qu'elle occupe; elle est terrible à celle où l'action de l'infanterie commence : c'est-à-dire à portée de mitraille. Mais cette même action cesse, à quelque distance de son front, d'être bien dangereuse; c'est où l'auxiliaire dont je viens de parler, la mitraille, n'a pas encore déployé ses effets. Alors l'artillerie ne tire ses moyens de défense que de l'infanterie ou de la cavalerie. La complication des élémens primitifs dont elle est composée, et qui, outre ceux des autres armes, comprennent aussi les machines mécaniques, en rendent les mouvemens lents et difficiles en tout temps, et impraticables dans quelques terrains. On a recherché, il est vrai, à suppléer à la lenteur que produit cette complication et à sur-

monter les obstacles que présente la nature du terrain, en modifiant les élémens mécaniques ; mais on n'y a réussi que jusqu'à un certain point. Il résulte de là que l'artillerie manque de la mobilité nécessaire, pour les mouvemens qui doivent être exécutés avec promptitude. Qu'à une grande distance elle peut protéger les autres armes, par l'effet de la longue étendue d'action de son élément mécanique, mais qu'étant absolument incapable d'un mouvement d'impulsion, et de donner ou recevoir par elle-même un choc, dès l'instant où une masse ennemie la menace de près, elle doit être à son tour protégée par les autres armes.

Il résulte de ce que je viens de dire : 1°. que l'infanterie est propre à tout genre d'opérations stratégiques et tactiques ; qu'elle peut se mouvoir dans toute espèce de terrain, excepté celui-là seul où l'élément aqueux domine trop ; qu'elle est susceptible d'assez de rapidité dans ses mouvemens intérieurs, et capable d'une grande force d'impulsion et de résistance, par le choc ou le poids de ses masses. Elle doit donc former la base principale, le corps de bataille de l'armée, et elle peut être exclusivement chargée de toutes les opérations qui se font dans un rayon médiocre. Elle peut donc suffire pour les opérations stratégiques ; et dans les tactiques, elle est la base principale et la plus solide, de la force d'impulsion et de résistance.

2°. Que la cavalerie ne peut pas être employée à tous les genres d'opérations et a besoin d'un terrain dont la nature et la configuration lui soient appropriées. Qu'elle a cependant une plus grande force d'impulsion, en raison de sa plus grande masse et de la plus grande vîtesse dont elle est susceptible. Qu'en raison de cette même vîtesse, qui permet à la cavalerie d'occuper plusieurs espaces éloignés l'un de l'autre, dans un petit intervalle de temps, le cercle de son action change avec rapidité et regagne ce que lui fait perdre son peu de développement. Que la cavalerie doit former le second corps de l'armée et quand le terrain ne s'y oppose pas, en occuper les extrémités, parce que c'est à ces extrémités que les mouvemens sont plus libres.

3°. Que les troupes légères, étant employées en petites masses et souvent individuellement, réunissent tous les avantages

des deux armes dont elles sont composées; savoir : la vélocité et l'aisance des mouvemens dans tous les terrains. Qu'elles sont donc propres en même temps à couvrir un grand espace et à pénétrer dans les plus petits intervalles. Qu'elles sont les plus propres à une attaque imprévue, et à se dégager d'un danger par la possibilité de se disperser. Leur place est donc en avant de l'armée, et même autour de l'ennemi autant qu'il se peut;

4°. Que l'artillerie, en raison de sa composition, ne peut, dans un ordre de bataille, jouer d'autre rôle que celui de former des espèces de forteresses ambulantes, dont l'effet est d'augmenter le rayon du cercle d'action. Que dans les marches elle est passive et ne peut, à cause des difficultés qu'elle éprouve, servir d'appui aux autres armes, que lorsque celles-ci prennent un ordre de bataille. L'artillerie doit donc former un corps non-seulement séparé, mais même divisé en plusieurs parties; sans relation directe entre elles et combinées dans une plus ou moins grande proportion avec les autres armes.

La conséquence littérale de ces différens résultats serait, qu'il faut, dans tous les cas, former la base de son ordre de bataille ou de marche par l'infanterie; couvrir cette infanterie par-devant, sur les flancs et sur les derrières, en marche, et sur les flancs, en bataille, par de la cavalerie; placer l'artillerie partout où elle peut défendre à l'ennemi l'approche de notre front ou de nos colonnes, protéger nos mouvemens et être défendue elle-même; éclairer tout le front et les flancs de notre position stratégique par nos troupes légères. Ce principe général est reconnu par tous les tacticiens et les modifications qu'ils y ont proposées, ne sont, à les bien examiner, que des applications à des cas particuliers; il résulte de l'examen des différentes armes, et toutes les fois qu'on réfléchira attentivement à la nature de leur service, aux circonstances et au terrain qui leur est propre, on n'aura pas de peine à trouver des modifications, applicables au cas où l'on peut se rencontrer.

La nature du terrain sur lequel on doit agir, est la vraie base d'où il faut partir, pour établir la proportion des différentes armes entre elles; tout autre calcul serait erronné. En plaine,

c'est à la cavalerie à protéger l'infanterie et l'artillerie, dont les mouvemens déjà lents, seraient à chaque instant gênés et retardés par les attaques de l'ennemi. Il en faut alors une assez grande quantité, pour couvrir tous les points qui peuvent être menacés et pour assurer la marche de l'armée. Dans un pays coupé, c'est à son tour à l'infanterie à couvrir et protéger la cavalerie, qui ne peut pas agir avec facilité et l'artillerie qui est arrêtée à chaque pas. Il ne faut dans ce second cas, pas la moitié autant de cavalerie. Dans un pays montagneux et où les vallées sont étroites, la cavalerie est à-peu-près inutile et l'artillerie doit être de beaucoup diminuée. Quelques auteurs ont fixé la proportion de la cavalerie à 1/5 ou 1/6 de l'infanterie et celle de l'artillerie à trois pièces par mille hommes, du total de l'armée, dont deux en ligne. Mais cette fixation, qui est loin d'être applicable à tous les cas, me paraît plutôt un terme moyen entre deux extrêmes, qu'une règle fixe. En effet, je crois qu'elle peut être adoptée dans un pays où il y a peu de grandes montagnes, mais qui n'offre pas non plus des plaines fort étendues. Dans un pays plat, elle est trop faible, et dans un pays coupé ou montagneux, elle est trop forte. Au reste, il ne faut pas dans la fixation de la proportion des différentes armes entre elles, perdre de vue deux considérations très-essentielles : c'est la connaissance de la qualité des routes de communications pour l'artillerie et la quotité de la récolte en fourrage pour les chevaux en général. On peut encore ajouter une dernière considération relativement à l'artillerie. C'est que chaque pièce en ligne, entraînant au moins cinq voitures à sa suite, tant au petit qu'au grand parc ; le nombre et la prolongation de ces convois deviendrait un obstacle presqu'insurmontable à la célérité des mouvemens et entraînerait de graves inconvéniens. Je pense donc que loin de passer, en terme moyen, la proportion de trois pièces par mille hommes, il faut encore un peu la réduire. On pourrait donc l'établir à deux pièces par mille hommes en ligne et un tiers de ce nombre en réserve et de plus gros calibre.

DE LA LEVÉE LE L'ARMÉE PERMANENTE ET SON COMPLÈTEMENT EN HOMMES ET EN CHEVAUX.

On appèle recrutement le moyen qu'on emploie pour maintenir l'armée permanente, à la force où elle doit être dans l'état de paix et lui fournir l'augmentation nécessaire pour passer à l'état de guerre, lorsque ce dernier est distingué du premier. Selon les usages actuellement reçus en Europe, on y parvient de deux manières différentes.

La première est l'enrôlement volontaire. Le nom seul de ce mode de recrutement emporte avec lui une idée favorable. Rien en effet ne saurait être plus honorable et plus utile qu'une armée composée d'individus qui, mus par le sentiment de l'amour de la patrie, se dévouent volontairement à sa défense. Une armée pareille serait la plus propre et peut-être la seule propre à remplir parfaitement le but de son institution : le général en chef qui la commanderait, verrait doubler tous ses moyens. Mais ce qu'on appèle enrôlement volontaire est bien loin de présenter des résultats aussi avantageux. Dans les circonstances importantes et qui touchent à l'intérêt général, lorsque l'existence ou l'indépendance d'un état est menacée par une invasion, on peut espérer de voir accourir dans les rangs de l'armée, qui défend la patrie et le gouvernement, un nombre de citoyens guidés par les sentimens les plus généreux. Mais il n'en est pas ainsi dans les cas ordinaires.

Dans un état bien gouverné, chaque citoyen qui a une propriété ou une industrie, trouve la subsistance et le repos dans les travaux de l'agriculture et des arts; cet état est celui qui convient le plus à l'homme en société, et il n'en sort pas volontairement : il faut des motifs extraordinaires pour l'y décider. Or, ces motifs extraordinaires ne peuvent se présenter que dans deux cas; ou le citoyen est obligé d'en sortir momentanément pour le défendre d'un danger pressant et le conserver pour l'avenir; ou ne trouvant aucune ressource, ni dans lui-même, ni dans ses propriétés, ne pouvant par conséquent pas assurer

au moins sa subsistance, par les travaux de l'agriculture et des arts, il est forcé de chercher un autre moyen d'acquérir ce qui lui manque. Le premier cas est hors de ligne pour nous; étant tout-à-fait accidentel et transitoire, il ne peut contribuer en rien à former les bases du remplacement et de l'entretien de l'armée permanente.

Le second cas est celui qui produit le recrutement volontaire ou plutôt mercenaire. Le simple exposé que je viens d'en faire, nous porte aux conséquences suivantes, qui en dérivent directement. Le recrutement mercenaire ne peut être abondant que dans les pays où la classe inférieure est très-pauvre, ou bien dans ceux ou les arts industriels sont peu cultivés. Plus les travaux de l'agriculture, de l'industrie et des arts pourront suffire à la subsistance des citoyens, plus la ressource du recrutement mercenaire ira en diminuant. Il faudra donc alors avoir recours à des moyens extraordinaires, comme par exemple, des levées forcées ou l'achat de mercenaires étrangers. Mais ces moyens n'étant qu'accidentels et transitoires, ne présentent pas une base fixe et suffisante, pour la formation et l'entretien d'une armée permanente. Une autre conséquence non moins désavantageuse dérive de l'espèce même des individus, qui sont disponibles pour les enrôlemens volontaires. J'ai dit que ce ne pouvait être que ceux qui ne trouvaient aucune ressource dans leurs propriétés, ou en eux-mêmes, pour les arts et l'industrie.

Différentes classes d'hommes peuvent se trouver dans cet état, et y avoir été placés par des circonstances et des dispositions morales également différentes. Les uns nés sans fortune indépendante et voulant cependant remplir le premier devoir de l'homme en société, celui de se rendre utile à cette société, ont choisi la carrière militaire comme la seule qu'ils puissent embrasser avec facilité, et qui put ainsi les conduire à leur but. Ils ont envisagé l'état militaire sous le point de vue le plus honorable, et l'ont exercé avec distinction. A ce nombre appartiennent une foule de soldats vaillants et vertueux, qu'on a vus dans tous les temps aux armées, et beaucoup d'illustres chefs, qui, par leurs grandes qualités ont pu surmonter les obstacles

que leur opposait la hiérarchie militaire alors en usage. Les autres, et c'est malheureusement le plus grand nombre, plongés dans le vice, par un effet de leur misère et de la corruptibilité qui en est la conséquence, ou ayant perdu leurs moyens de subsistance par une suite de ce même vice, ne se vouent à la carrière militaire que pour échapper à la misère et quelquefois pour se soustraire à l'empire des lois civiles. Ils portent dans leur nouvel état toutes les souillures de leur vie précédente; ils saisissent en l'exerçant toutes les occasions de se livrer à leur penchans criminels; le fléau de la guerre, déjà pesant pour les peuples, devient dans leurs mains un glaive exterminateur, manié par le génie du mal. C'est un troupeau de brigands mercenaires, qui consommerait la destruction de la société s'il n'était retenu par le frein unique dont il est susceptible; la mort et les supplices honteux. C'est dans des armées pareilles que le nombre des déserteurs augmente dans une progression rapide aux moindres revers. Les individus, qui en composent la grande majorité, ne possédant aucune des vertus sociales, n'ont pas même la véritable valeur; leur subsistance et les moyens de l'assurer ont été leur unique but, et pour y parvenir, ils sacrifieront toute autre considération.

La seconde manière d'assurer, par des canaux fixes et invariables, la formation et le complètement de l'armée permanente, est celui d'une levée proportionnelle, imposée par la loi parmi les citoyens. C'est la plus conforme aux vrais principes de la science de la guerre. Nous avons vu dans un premier mémoire que la force totale de guerre, d'un état quelconque, se composait de l'armée et du pays, et nous avons examiné les relations existantes entre ces deux élémens, sous le rapport du système militaire et du système de guerre. L'application de ces principes doit nous conduire à fixer les bases organiques, de la formation et de l'entretien numérique de l'armée permanente, qui forme une section de l'un des élémens de la force totale de guerre.

Les deux principales relations qui existent entre les deux élémens de cette force totale de guerre, sont l'harmonie et même

l'union indissoluble qui doit toujours régner entre eux, et leur situation réciproque, de laquelle il résulte que le second procède du premier. Cette harmonie et cette filiation déterminent la loi organique, qu'il faut suivre dans la formation de l'armée permanente, pour ne pas s'écarter des conditions absolues, que je viens d'énoncer. L'armée étant l'élément personnel de la force de guerre, sa composition ne doit pas s'écarter des formes, qui établissent celle de l'élément matériel. Ce dernier est le produit d'une contribution proportionnelle levée sur tous les membres de l'état, soit en numéraire, soit en nature par le travail et les matériaux. L'élément personnel doit donc être aussi le produit d'une contribution personnelle, ou en hommes levés sur la masse des citoyens. Ce principe est encore la conséquence d'une des lois fondamentales de l'état social. Dans cet état, chacun des membres qui composent la société, a l'obligation de concourir de tous les moyens personnels et matériels à la défense et à la conservation du tout. Sans cette loi, qui doit être inviolable, la société serait à chaque instant menacée de destruction.

Non-seulement le mode de formation de l'armée par une levée proportionnelle d'hommes, qu'on appelle conscription, est celui qui remplit mieux les préceptes posés dans l'examen de la force de guerre et de ses élémens en général; mais il nous fournit les conséquences suivantes en opposition à celles qui dérivent du recrutement mercenaire. D'abord les considérations de la plus ou moins grande étendue numérique des élémens libres de recrutement, qui entrent en calcul forcé pour les résultats de l'enrôlement volontaire, n'ont aucune influence sur la conscription. Etant proportionnelle à la population, combinée avec les stricts besoins de l'agriculture et des arts, il suffit d'établir bien cette proportion pour qu'elle soit soutenue et invariable.

La fixation de sa proportion mettant les ressources personnelles à l'unisson des matérielles, concourt au principe d'union qui doit exister entre eux. La conscription et l'organisation de la force armée accidentelle, ainsi que je l'ai indiqué plus haut, dispensent l'état des levées extraordinaires et plus encore de l'emploi des forces étrangères, dans les dangers subits et imprévus.

L'un et l'autre donnent encore à l'état la faculté d'établir, pour l'armée permanente, une différence entre l'état de guerre et l'état de paix. La diminution qui résulte de ce dernier état, en produit un dans la consommation d'hommes; et par conséquent dans leur remplacement. Cette diminution tourne au profit de la population en temps de paix et revient en cas de guerre au profit de l'Etat, dont elle a augmenté les ressources de conscription. Sous le rapport de la qualité morale des hommes, on ne voudra, j'espère, pas mettre sur la même ligne, une armée, telle que je l'ai dépeint plus haut, et une autre, composée en entier de sujets de l'Etat qu'ils défendent, de soldats qui se battent pour leur patrie, leurs foyers et leurs familles.

La conscription étant donc reconnue pour le meilleur mode de formation et de complètement de l'armée permanente, je vais tâcher, en établissant quelques calculs préliminaires, de déterminer quelle en doit être la proportion. D'après le calcul que j'ai présenté au lecteur dans le premier mémoire, le nombre de mâles de 20 à 21 ans est d'environ 8/1000 de la population; celui de 21 à 22 est à peu près égal; celui de 20 à 26 est 46/1000 ou à peu près 4 ½/100 de la population. Un des facteurs qui servent à fixer la force de l'armée et la quotité du remplacement étant ainsi établi, nous allons déterminer l'autre qui est la durée du service. Il ne faut pas qu'elle soit trop longue; et cela dans l'intérêt de la population; il ne faut pas non plus qu'elle soit trop courte, afin d'avoir un nombre de soldats instruits, et non pas toujours des recrues. Pour l'infanterie on pourrait la resserrer à deux ans, et on aurait toujours la moitié des soldats en état de faire la guerre; mais pour l'artillerie et la cavalerie qui exigent une instruction plus longue, ce terme est trop court. Dans quelque pays on l'a porté à huit ans; c'est trop à mon avis. Après un aussi long espace de temps, l'homme est moins propre à reprendre des occupations agricoles ou mécaniques. Sa rentrée dans la société civile est un malheur pour lui. Il restera donc au service, augmentera le nombre des célibataires, et diminuera le nombre des hommes propres à servir la patrie, dans l'armée temporaire. En France, on vient de fixer la durée du service à six ans;

je pense que c'est assez pour l'instruction, et l'homme rentre dans la société à l'âge le plus favorable au mariage, et lorsqu'il peut encore reprendre ses anciennes occupations.

Cela posé, les meilleurs écrivains politiques fixent la quotité du total de l'armée à 1/100 de la population totale, afin de ne pas nuire aux branches agricoles et industrielles de l'Etat. Ce calcul, basé sur l'état de la civilisation du centre de l'Europe, où il convient parfaitement, est cependant susceptible de quelques modifications. Il en souffre d'abord dans les pays où les ressources sont fondées sur les produits de l'agriculture, et où le nombre des bras n'est pas en proportion du terrain à cultiver. Il en souffre encore dans les pays où plusieurs classes sont exemptes du service: car alors, il est évident que la population qui sert de base à ce calcul, ne doit comprendre que l'excédant de ces classes. Admettons-le cependant comme terme moyen. Nous avons vu que la classe des mâles de 20 à 26 ans, comprenait les 46/1000 de la population; l'armée en formerait donc le quart, et ce n'est pas une proportion trop forte. Nous avons vu également que la classe de 20 à 21 ans comprenait les 8/1000 de la population. C'est cette classe qui doit fournir le recrutement, afin que l'homme n'entre pas au service avant d'être en état d'en supporter les fatigues et n'en sorte pas trop tard. L'élément de la conscription, forme donc les 4/5 de l'armée. La mortalité dans l'âge de 20 à 26 ans est de 1/15 du total; elle sera donc aussi, dans cet espace de 1/15 de l'armée. Ajoutons encore à peu près autant pour les désertions et congés extraordinaires: ce serait alors 1/8 environ, pour la perte accidentelle de l'armée. Les congés ordinaires ou de licenciement seront le sixième du restant, c'est-à-dire les 13/48 du tout. Il faudra donc un remplacement de 37/108 environ de la classe qui fournit à la conscription.

Prenant encore une fois pour exemple un état de trente millions d'âmes, l'armée sera de 300 mille hommes. Sa perte accidentelle de 37,500. Les congés ordinaires de 43,750. Total: 81,250.

Or, la classe fournissant à la conscription est de 240 mille

hommes. On peut donc fixer cette conscription à un tiers environ des mâles de la classe de 20 à 21 ans; bien entendu que c'est pour l'état de paix. On pourrait encore diminuer cette proportion en admettant les enrôlemens volontaires sans récompense en argent. Outre qu'on serait assuré alors de ne plus voir arriver dans l'armée des individus, que l'appât d'une petite somme d'argent y entraîne souvent sans vocation, le nombre de ces enrôlemens serait assez petit pour ne point tirer à conséquence.

J'ajouterai encore une remarque à ce que je viens de dire. Le soldat restant célibataire pendant le temps de son service, il en résulte que le 1/30 environ des hommes nubiles, c'est-à-dire, agés de plus de 20 ans, ne sert plus, pendant six ans à l'augmentation de la population; ce 1/30 est précisément dans l'âge de la plus grande vigueur. Si ces hommes fussent restés dans la société, il est plus que probable, que selon la proportion ordinaire, les 3/5 se seraient mariés. Ce serait 180 mille hommes sur la totalité de l'armée. Le terme moyen des naissances pris sur la totalité de la population est de quatre par mariage. Supposons que la durée du service ne corresponde qu'à la naissance d'un seul enfant, au terme moyen. Ce seraient donc 180 mille enfans qui naîtraient pendant les six ans. Selon les lois communes de la mortalité 513/1000 des enfans nés arrivent à l'âge de 18 ans et 502/1000 à celui de 20. Il résulte de ce calcul, qu'environ 46 mille filles arriveraient à l'âge nubile, et 45 mille mâles à celui d'entrer au service; c'est les 1/333 de la population mâle et plus de 1/7 de l'armée; c'est-à-dire un peu plus du onzième de la conscription des six ans. On concevra donc facilement qu'une réduction pareille produit nécessairement une stagnation dans la population. Si ensuite, par un vice administratif quelconque, dont le résultat serait d'augmenter la perte ordinaire en hommes par désertions ou maladies, il fallait porter le recrutement au-dessus du tiers des mâles de 20 à 21 ans, il en naîtrait une diminution de population assez sensible avec le temps.

Les réflexions que je viens d'exposer, conduisent naturelle-

ment à une conséquence assez simple : c'est qu'en diminuant le plus possible le nombre des célibataires dans l'état militaire, on parviendrait en partie à rétablir l'équilibre total de la population, et on se ménagerait la ressource de pouvoir augmenter l'armée dans des cas extraordinaires, sans crainte de produire un trop grand mal. Je sais bien que beaucoup de personnes se récrieront contre cette proposition. On a prêché avec emphâse, dans plus d'un livre, que le soldat marié est un mauvais soldat, parce que le soin de sa famille le dérange continuellement de son service, et que la crainte de la laisser dans le besoin, lui fait éviter les occasions qui le mettent en danger de perdre la vie. Cette opinion est devenue à la mode, et quelques gouvernemens paraissent avoir voulu la sanctionner, en gênant et même empêchant les mariages des militaires Mais on s'est récrié sur un effet qui n'est produit que par les constitutions militaires actuelles, sans en rechercher la cause, qui est dans ces constitutions mêmes.

Pourquoi le militaire marié s'occupe-t-il avec tant d'anxiété du soin de sa famille ? Pourquoi craint-il de perdre une vie, de la conservation de laquelle dépend l'existence de cette même famille ? La réponse est simple et courte. C'est parce qu'il voit que l'Etat laisse dans la détresse et la misère, la veuve et les enfans d'un militaire mort à son service, ou qu'il ne leur accorde un secours pécuniaire qu'à des conditions auxqu'elles il est souvent impossible d'atteindre. D'après une législation semblable on n'accorderait donc des permissions de mariage que par insouciance et on ne les refuserait que par une économie mal entendue.

Au reste, ce n'est pas assez faire que de favoriser les mariages des militaires, en accordant sans difficulté les permissions nécessaires, il faut les faciliter et les utiliser, en tranquillisant l'individu sur le sort de sa famille et en recueillant les fruits au profit de l'État. Que la veuve d'un militaire soit assurée d'une existence qui la mette à l'abri de la misère; que ses enfans mâles, soient non-seulement admis au service, mais qu'ils jouissent de quelques préférences, dans la carrière

qu'a parcouru leur père ; que les filles soient élevées et établies par les soins du gouvernement. Alors on verra le soldat marié affronter les plus grands dangers, avec au moins autant de courage que le célibataire.

Pénétré de reconnaissance envers sa patrie, dont les soins maternels à son égard s'étendent au-delà du tombeau, loin de craindre de perdre la vie au champ d'honneur, il ne verra dans une mort glorieuse, qu'un titre de plus pour assurer le sort des êtres qui lui sont chers.

Jusqu'à présent nous nous sommes occupés du remplacement et du complétement de l'armée en hommes. Reste à parler de l'élément indispensable de la cavalerie et de l'artillerie; les chevaux. Nous avons vu dans le chapitre précédent que la proportion de l'infanterie à la cavalerie était en terme moyen celle de 5 ou 6 à 1. Adoptons la première. Nous avons également vu que la proportion de l'artillerie devait être de 2 pièces en ligne et 2/3 de pièce en réserve, pour mille hommes. Chaque pièce entraîne à sa suite cinq voitures en ligne ou au parc et une pour les munitions de guerre des troupes. Un tiers de l'artillerie de ligne est ordinairement à cheval.

Pour une armée de 300 mille hommes, il y aurait donc 50 mille chevaux de cavalerie. Les 400 pièces à pied de première ligne avec leurs voitures employent 9600 chevaux. Les 200 pièces à cheval, ont chacune 6 chevaux, une des voitures de la suite en a autant et les autres 4 ; il faut encore compter 2400 canonniers montés; c'est donc 5600 chevaux. Les 800 voitures de munitions en emploient 3200. Ce serait donc en tout 73,200 chevaux qu'il faudrait. Posons 74 mille. Le remplacement des chevaux de service à l'armée est calculé sur le pied de 1/8 par an. Il s'éleverait donc à 9250 chevaux chaque année. Il est vrai que les 20,800 chevaux des voitures d'artillerie peuvent être réformés à la paix, comme il est d'usage, ou au moins réduits à 1/5. Ce ne serait donc plus qu'environ 56 mille chevaux, dont le remplacement ne s'éleverait qu'à 7 mille par an ; mais cette diminution n'est que fictive, car le remplacement ayant été calculé sur le terme moyen des morts ou mis hors de ser-

vice, ces deux cas atteignent également les chevaux correspondans au total de guerre de l'armée, quoiqu'ils soient hors de service actif. L'économie produite par la réforme des chevaux d'artillerie, n'en est donc une, que sous le rapport des dépenses en numéraire du gouvernement. Elle n'a aucune influence sur l'objet que je veux particulièrement considérer dans ce chapitre ; c'est d'assurer, d'une manière constante, les canaux qui doivent fournir à l'augmentation et au remplacement des chevaux de la cavalerie et de l'artillerie.

Quelle que soit la proportion que les circonstances de l'état ou la nature du pays ont fait établir pour ces deux armes, il y en aura toujours une certaine quantité, dont il faut déterminer exactement et d'avance les besoins, dans l'état de paix et dans celui de guerre. Cette fixation est la première base du calcul à établir, pour assurer le remplacement. La seconde base est la fixation de la quantité de chevaux strictement nécessaire aux travaux de l'agriculture, des arts et du commerce. La troisième est la connaissance exacte du nombre de chevaux existans dans le pays et dans chacune des branches de travail auxquelles ils sont propres. La quatrième enfin, est la comparaison de la perte et du remplacement naturel, qui a lieu chaque année, afin de connaître les augmentations ou les diminutions qui en résultent. Nous ne nous occuperons ici que de l'armée. La somme des deux premiers nombres exprime le *minimum*, au-dessous duquel la troisième ne doit jamais se trouver. Le quatrième nombre indique en général au gouvernement, quels soins il doit porter à l'entretien des chevaux du pays. La comparaison entre le second nombre et les branches ou classes correspondantes du troisième, est la base générale dont le gouvernement doit partir, pour déterminer les mesures à prendre relativement à l'armée. Quand même la quantité, indiquée par le troisième nombre, correspondrait au total numérique des besoins des différentes branches, le service de l'armée ne serait pas encore assuré. Il faut encore que le total de l'existence dans les branches qui y correspondent, soit égal au total de ses besoins. C'est-à-dire qu'il existe réellement dans le pays, un nombre de chevaux propres à l'artillerie et à la

cavalerie, au moins égal aux 3/8 du total de l'état de guerre. Si cette parité n'existe pas, il faut que le gouvernement songe, si le déficit résulte de la qualité des chevaux, à l'améliorer; et s'il résulte de leur nombre, à l'augmenter. L'un et l'autre se fait ordinairement ou par des haras établis comme pépinière de chevaux, ou par des dépôts d'étalons, répandus dans le pays pour améliorer les races.

DE L'ÉDUCATION MORALE DE L'HOMME DE GUERRE.

Nous avons vu dans un premier mémoire que plus le soldat était capable, par son caractère ou son instruction, d'une action ou d'une détermination individuelle, plus le général d'armée pouvait hasarder de s'écarter d'une timide réserve tactique, et entreprendre des opérations stratégiques plus étendues, plus hardies et plus rapides. C'est donc à lui donner cette capacité que doit tendre son éducation morale. Le caractère et le degré de culture de la classe du peuple qui, en fournissant les recrues, livre à l'armée les premiers matériaux qui la constituent, ont sans doute une influence marquée sur l'éducation future du soldat. Il n'y a aucun doute que l'homme de guerre n'acquière plutôt les qualités qui lui sont nécessaires et n'arrive à un plus haut degré de perfection, s'il est déjà un peu dégrossi par son éducation civile, ou sa situation politique, en arrivant sous les drapeaux C'est dans ce sens qu'on peut encore dire que la conscription est le mode le plus avantageux de recrutement, parce qu'en frappant sur toutes les classes de la société, elle se compose d'élémens moralement meilleurs que la lie de la populace, qui fournit à l'enrôlement mercenaire. Cela est si vrai, que dans les pays où ce dernier mode était adopté, on voyait toujours les chefs de corps préférer les campagnards aux recrues des grandes villes, dont la populace peut s'appeler le rebut de l'humanité. C'est aussi pour ce motif que les bataillons de volontaires français de 1791,

ont si brillamment servi et fourni tant d'illustres chefs, et que les volontaires prussiens de 1813 ont rétabli l'honneur de leur patrie, que l'armée permanente avait laissé flétrir. Mais, sans m'arrêter plus long-temps à examiner cette thèse, dont le développement tient à des considérations qui sont hors de mon sujet, je me contenterai d'indiquer les qualités qu'il faut, à mon avis, que l'homme de guerre atteigne, pour être propre à remplir, dans toute leur étendue, les devoirs de son état.

L'homme, en général, est propre à bien peu de choses, sans amour-propre; l'homme de guerre encore moins. Il lui faut plus même; il a besoin d'émulation, ou plutôt d'ambition. Supporter avec patience des fatigues extraordinaires, des privations de tout genre, est une qualité qui ne tient purement qu'à l'homme animal, que l'éducation gymnastique peut donner jusqu'à un certain point, qui est tout entière dans l'intensité des forces physiques et qui cesse avec elles. Mais supporter ces mêmes fatigues sans abattement d'esprit, les braver par devoir, conserver une âme forte avec un corps abattu, est un résultat qui appartient exclusivement à l'éducation morale. C'est pourquoi l'on voit quelquefois le soldat succomber sous les mêmes fatigues, auxquelles son officier résiste, avec bien moins de forces physiques. Sans en chercher des exemples bien loin, il suffit de rappeler celui de la retraite de Russie, en 1812. Des régimens entiers périrent, les autres furent réduits presqu'à rien; mais presque tous les cadres se sauvèrent, par leur courage moral, du même désastre.

Cette force d'âme est donc une des premières qualités qu'il faut imprimer à l'homme de guerre; mais on n'y peut parvenir qu'en aiguillonnant son amour-propre par l'émulation, en lui imprimant le sentiment de l'honneur et le dirigeant vers l'ambition. L'état militaire n'offre pas les mêmes dédommagemens que la vie civile. Dans ce dernier état, l'homme trouve, même dans l'intérêt pécuniaire, l'indemnisation de ses fatigues. Les richesses lui servent à multiplier des jouissances, dont sa situation tranquille lui permet d'espérer la prolongation. Les honneurs et l'avancement ne lui sont point fermés. Mais l'homme de guerre ne

peut pas connaître les avantages que donne la fortune dans un état paisible : son existence, à laquelle il a, pour ainsi dire, du renoncer, en endossant l'habit militaire, n'est plus pour lui qu'un songe qui touche peut-être au réveil, dans l'instant où il voudrait s'embellir. Quel dédommagement peuvent lui offrir des richesses, dont l'usage lui appartient bien moins qu'à sa postérité. Il n'y a donc que le sentiment de l'honneur et l'espoir de l'avancement qui puissent lui faire oublier les dangers et les peines auxquels il est exposé. Ce sont les seules jouissances sur lesquelles il puisse compter, jusqu'au dernier moment d'une existence, qui déjà même ne lui appartient plus.

Sans ces dédommagemens purement moraux, l'homme le plus courageux reculerait à la vue des dangers, des privations et des maux qu'il doit braver. Mais s'il en est assuré, on verra le même homme, que son état a exclu des jouissances du présent pour ne lui laisser que l'avenir, y trouver sa plus douce récompense. Il bravera tout et s'élancera dans la carrière de la gloire, dans l'espoir de transmettre son nom dans les fastes de l'histoire, et de vouer sa mémoire à l'estime, et peut-être à l'admiration de la postérité.

Mais si d'un côté il est nécessaire d'animer et de conduire l'homme de guerre par les sentimens de l'honneur et de l'ambition, il ne l'est pas moins de le retenir dans les liens de l'obéissance et de la discipline militaire. C'est ce milieu entre la liberté absolue et l'esclavage, qui fait l'essence de la tactique disciplinaire. C'est là l'écueil contre lequel ont échoué la plupart des tacticiens qui ont écrit sur cet objet; soit que les préjugés établis les aient entraînés eux-mêmes; soit qu'ils n'aient pas osé établir des maximes, trop contraires aux principes adoptés et universellement reçus. Le soldat à leurs yeux était un être destiné à ne jamais sortir de l'état obscur, où le sort l'avait placé: il était donc inutile, non-seulement de cultiver ses qualités morales, mais même d'examiner s'il en avait. Condamné à être toujours un instrument aveugle, il n'avait besoin que d'une existence passive.

Le soldat, considéré sous ce point de vue, ne pouvait être re-

tenu dans la discipline que par la crainte des châtimens. Sa carrière bornée ne lui offrant aucun dédommagement dans l'avenir, l'émulation était éteinte en lui ; et souvent pour l'empêcher de se soustraire à des fatigues corporelles, il fallait le menacer de souffrances plus fortes. Ce n'est pas que dans quelques pays, en France surtout, des tacticiens plus raisonnables n'aient pris la défense du soldat, et n'ayent cherché à prouver qu'il valait mieux le conduire par l'honneur. Mais lors même que leurs réclamations ont été écoutées, elles n'ont pu servir qu'à améliorer un peu son sort.

Voilà pourquoi dans le choix et la distribution des peines, on n'a presque jamais eu égard à leur influence morale. On a poussé si loin l'indifférence à cet égard, qu'on a osé proposer dans quelques pays, comme problême à résoudre, celui de réunir la sensibilité physique des châtimens avec la moindre absence possible du service. C'est ainsi qu'on aurait pu calculer le nombre de coups de bâtons que pouvait recevoir un âne, sans perdre la force nécessaire pour porter son bât. Souvent on se laissa diriger par la mode ; parce que telle règle disciplinaire ou tel châtiment était en usage dans une nation, qui avait le bonheur d'avoir de bons généraux et de voir ses drapeaux couronnés par la victoire, on les adopta. On croyait ou l'on faisait semblant de croire, que les succès, que l'amour-propre ne permettait pas d'attribuer aux talens du vainqueur, ne dérivaient que de ses institutions. Mais ces mêmes institutions choquaient le caractère de la nation chez laquelle on les introduisait ; les châtimens qu'on y établissait, y étaient regardés comme déshonorans. N'importe, on poursuivait son chemin, et il en résultait la perte de l'individu et l'avilissement du tout.

Il était en effet bien plus commode de retenir l'homme dans une discipline purement mécanique, que de se donner la peine de le former et de le diriger vers un but plus élevé. Quelque contraire que fut donc cette méthode, aux résultats qu'on devait avoir en vue, la paresse naturelle à l'homme et d'autres causes dont l'examen est hors de mon sujet, empêchèrent qu'on n'en choisît une meilleure. Cela dura jusqu'à ce que un concours de circons-

tances extraordinaires, changea la direction des principes de l'éducation morale de l'homme de guerre.

Pour retenir le soldat dans les bornes de l'obéissance et d'une discipline sévère, sans lui ôter ni même affaiblir en lui cet élan de l'âme, qui doit toujours le diriger vers un but plus élevé, c'est de ce même amour-propre qu'on doit se servir. Bien loin de l'éteindre, il faut donc l'entretenir soigneusement et même le réveiller quand il sommeille. Qu'il ne voye dans l'accomplissement de ses devoirs, que le moyen le plus sûr d'arriver au but que lui présente son ambition; qu'il y trouve une récompense immédiate dans l'estime et les éloges de ses chefs. Bientôt il les remplira avec la plus sévère exactitude, et il ne craindra rien tant que d'y manquer. Ce n'est pas assez qu'il apprenne à respecter ses chefs et à leur obéir, parce que le bon ordre et les lois militaires l'ordonnent; les règles présentées sèchement, ont un aspect trop métaphysique pour produire un effet actif. Il est non-seulement bon, mais encore nécessaire qu'il apprenne à soulever au moins un coin du voile de l'avenir, et que dans l'espoir d'un avancement qu'il pourra mériter, son amour-propre trouve une consolation à rendre à son chef le tribut de respect et d'obéissance, qu'il devra un jour exiger pour lui-même.

C'est surtout dans les châtimens qu'il faut porter la plus grande attention, non-seulement pour leurs choix mais encore pour la manière de les appliquer. Il faut avec le plus grand soin éviter pour un délit purement disciplinaire, toute peine qui entraîne avec elle une flétrissure dans l'opinion publique, ou des suites fâcheuses pour la santé. Tout ce qui est cruel ou avilissant révolte l'homme au lieu de le corriger. Mon but n'est pas de décider si c'est le bâton, l'épée, le knout, les ceps ou la prison qu'il faut employer. C'est au législateur militaire à choisir celle de ces différentes peines, qui est la plus adaptée au degré de civilisation de la nation, à laquelle il destine son code, et qui ne choque pas ses opinions et même ses préjugés, surtout en ce qui tient à l'honneur et au déshonneur. Les punitions doivent être de plusieurs classes, et s'élever par gradations presque imperceptibles, depuis le reproche jusqu'au *maximum*, fixé pour la simple disci-

pline. Cela est nécessaire afin de ne pas mettre le chef dans la dure nécessité d'en infliger une supérieure à la faute que différentes circonstances peuvent avoir atténuée ; et souvent pour lui ôter la possibilité d'excéder en sévérité. Il est inutile je crois d'observer que leur application doit être exempte de dureté : ce que j'ai dit plus haut l'indique assez.

Outre les fautes de simple discipline dont le châtiment est du domaine de la police correctionnelle, il est encore des délits qui sont soumis au code criminel, mais qui néanmoins appartiennent exclusivement à l'état militaire. Ces derniers ne méritent pas une moins grande attention, et c'est encore dans leur punition qu'il faut éviter avec le plus grand soin, tout ce qui tend à l'avilissement et à la dégradation. Les réflexions suivantes prouveront ce que j'avance. L'armée dépositaire de la force publique, est et doit être dans tous les pays, soumise à un code particulier de lois, tendant à renfermer cette partie active de la société dans des bornes plus étroites, que celles qui sont imposées à la partie paisible et désarmée. Il faut empêcher que ce corps ne se dissolve, par l'effet du caprice et de la volonté individuelle ; il faut surtout prevenir l'abus qu'il pourrait faire des armes qui lui sont confiées, et qui le rendraient alors le perturbateur de l'ordre public, au lieu d'en être le conservateur. De cette espèce de sequestration au milieu de la société, il résulte que la position de l'homme de guerre présente deux aspects différens, et que ses devoirs sont doubles ; ceux d'abord de citoyen de l'Etat, et ceux qui lui sont imposés comme militaire, et qui resserrent encore le cercle d'action laissé à sa volonté. On conçoit donc facilement qu'il doit exister pour le militaire une classe de fautes, qui, ne constituant pas un crime aux yeux de la société, ne peuvent pas être punies d'un châtiment, entraînant après soi le déshonneur ou une flétrissure qui attaque les droits de citoyen, dans lesquels il doit rentrer à l'expiration de son temps de service.

Il y a donc pour l'homme de guerre deux espèces de délits : ceux contre la société civile et contre les devoirs qui naissent des relations entre elle et l'armée, et ceux qui n'ont rapport qu'aux

devoirs qui lui sont imposés comme individu de l'armée, et envers cette armée. La première espèce de délits pourrait elle-même se diviser en deux; ceux commis par des militaires entre eux, et ceux commis envers des citoyens? Tous ces délits en général, sont ou appartenant à la police correctionnelle, ou du genre criminel. Les premiers n'ont qu'un seul genre de peine qui ne sont pas infamantes; les autres entraînent après eux trois sortes de peines: les non infamantes, les infamantes et la mort, qu'on devrait ôter du code pénal civil, et voir bien rarement dans le militaire. Toutes ces trois sortes de peines peuvent appartenir à la première espèce de délits; la première et la troisième seules doivent être appliquées aux délits purement militaires. C'est encore ici le lieu de répéter ce que j'ai déjà dit plus haut : que les devoirs imposés à l'homme de guerre par son état, et envers l'armée, n'étant que des liens qui le resserrent dans un cercle plus étroit, que celui où il serait placé dans la société civile, il s'ensuit que tout délit qui ne blesse que ces liens n'a rien de déshonorant aux yeux de la société, et ne doit pas être puni par des peines qu'elle regarde comme déshonorantes. A l'égard de la compétence des délits militaires, les mêmes réflexions que je viens d'exposer, nous serviront à déterminer les tribunaux devant lesquels ils doivent être renvoyés. En les examinant avec quelque attention, on se convaincra facilement : 1.° Que les délits de première classe, commis par des militaires envers d'autres militaires, sont exclusivement du ressort des tribunaux militaires; 2.° que les délits commis par des militaires seuls contre des citoyens doivent aussi être du ressort des mêmes tribunaux; 3° que ceux de la même espèce, commis par des militaires et des citoyens unis, doivent être du ressort des tribunaux civils. Dans ce cas, on conçoit que l'application de la peine de mort ou d'une autre peine infamante, doit être précédée par la dégradation de l'individu, et sa séparation de l'armée; 4° enfin, que les délits de la seconde espèce sont tous du ressort des tribunaux militaires.

C'est d'après cette classification que devrait être rédigé le Code des délits des militaires. Je vais présenter au lecteur quelques idées sur les principales dispositions qu'il devrait con-

tenir, tant pour la forme et la composition des tribunaux, que pour la classification et la punition des délits.

Tribunaux disciplinaires ou *correctionnels.* Il y a des pays où la punition des délits disciplinaires est entièrement laissée à l'arbitre des chefs militaires. Il y en a d'autres où une partie de ces délits est réservée à des tribunaux spéciaux et ordinairement composés *ad hoc.* Ce dernier mode me paraît le meilleur, parce qu'il laisse moins de prise aux punitions arbitraires d'un chef dur, injuste ou prévenu, et assure plus d'équité dans les jugemens. C'est le moindre de tous les avantages qu'on peut accorder à un accusé, qui a déjà contre lui l'influence que le chef supérieur a toujours plus ou moins sur les juges. Il n'y a aucun inconvénient à confier aux chefs militaires le soin de punir les petites fautes disciplinaires. Je dirai plus : ce soin doit leur appartenir, car il forme une partie de l'éducation morale du soldat. C'est en le corrigeant avec soin de ses petites erreurs, qu'on parvient à éviter les grandes. Le même principe peut s'appliquer à la classe inférieure des délits correctionnels; mais, quand il s'agit de peines plus graves, ou dont la prolongation peut influer sur la santé des individus, il est beaucoup plus juste et plus raisonnable de n'accorder qu'à un tribunal le droit de les infliger. Je pense donc que les seuls châtimens, qu'on puisse laisser à la disposition des chefs de corps, sont les arrêts à la caserne où dans la salle de police jusqu'à quinze jours; la prison simple jusqu'à quinze jours, et la prison étroite ou cachot jusqu'à huit; la destitution des caporaux et la suspension des autres sous-officiers jusqu'à trois mois. Lorsque les peines ci-dessus exprimées ne paraîtront pas proportionnées à la faute à laquelle elles doivent être appliquées, le coupable devra être jugé par un tribunal ou conseil de discipline. La compétence de ces conseils de discipline cessera au dessus du grade de capitaine; car, au-dessus de ce grade, les fautes des officiers ne peuvent plus avoir le simple caractère disciplinaire. Quant à la composition de ces tribunaux, il ne faut pas perdre de vue, que le premier principe du droit naturel est que chacun soit jugé par ses pairs. La constitution militaire et le système

hiérarchique qui y est indispensable exigent des exceptions : un soldat, accusé d'un délit de discipline, ne peut être jugé par des soldats seuls ; cette mesure serait illusoire. Mais il faut se rapprocher le plus qu'on peut du principe que j'ai mentionné. La majorité des votes pour la condamnation étant fixée à cinq sur sept juges, voici comment je pense qu'on pourrait établir une espèce d'équilibre en faveur de l'accusé. Il faudrait d'abord considérer comme élément fictif du tribunal un individu de chaque grade subalterne, c'est-à-dire un soldat, un caporal, un sergent, un sous-lieutenant, un lieutenant et un capitaine, sous la présidence d'un officier supérieur. Pour former le tribunal effectif qui doit juger un accusé, on devrait y placer trois individus de son grade, en supprimant par la queue les membres excédens. Alors on pourrait dire que les accusés sont jugés par leurs pairs, puisque leurs égaux en grade ont les trois votes qui suffisent pour l'absolution.

Tribunaux criminels. Les tribunaux correctionnels ne peuvent rendre que des jugemens dont l'effet n'est pas irréparable. Non seulement ils ne peuvent pas attaquer la vie ou séquestrer une portion prolongée de l'existence de l'individu condamné, mais ils ne détruisent pas même l'espérance de voir sa carrière militaire se terminer d'une manière avantageuse. Ce sont plutôt des corrections que des châtimens. Il n'en est pas ainsi des jugemens des tribunaux criminels. Ayant à prononcer sur des cas graves, et qui par cela même présentent une complication de circonstances, et les doutes qui en résultent : devant infliger des peines majeures, qui, lors même qu'elles ne sont pas capitales, influent sur une étendue plus ou moins longue de la vie de l'individu : ces tribunaux ne sauraient être composés avec trop de soin, et on ne peut mettre trop d'attention à balancer l'intérêt de l'individu avec celui de la loi. Un principe de droit public, reconnu dans tous les pays où la justice et la conservation des hommes sont comptées pour quelque chose, veut que la culpabilité d'un accusé ne puisse être reconnue que par *ses pairs.* Mais cette culpabilité a deux degrés : le premier est la *prévention ;* le second, la *conviction.* L'un n'est que

la conséquence de l'autre : car il est évident que la conviction n'est que la preuve de la vérité de la prévention, et ne peut pas exister, que la prévention ne l'ait précédé. Il résulte de là qu'avant le jugement qui déclare un individu convaincu d'un délit quelconque, il doit en exister un précédent qui déclare que l'accusation portée, par un ou plusieurs individus est admissible devant la loi. En suivant le principe que je viens d'énoncer, l'accusé doit jouir deux fois de l'avantage d'être jugé par ses pairs. C'est de l'application de ce même principe qu'est née l'institution des deux jurys, l'un d'accusation, et l'autre de jugement. Je puis encore y ajouter un autre motif, tiré de la connaissance pratique du cœur humain. Par une tendance toute naturelle et que produit ce qu'on appelle *esprit de métier*, l'accusateur public veut accuser, et le juge veut juger, comme l'avocat veut défendre. Si l'accusé est examiné par une section du tribunal qui doit le juger, l'accusateur public votera pour la culpabilité, et les juges pour la prévention. Tout l'appareil préparatoire ne sera qu'une formule tendant à prolonger la procédure. Il faut donc opposer passion à passion, penchant à penchant, et accorder d'abord à l'individu, qui n'a contre lui qu'une accusation qu'on peut considérer comme une plainte douteuse, un premier tribunal, qui, n'ayant pas à le juger, n'aie pas même un motif, quelque détourné et excusable qu'il soit, de le regarder comme prévenu.

Les deux jurys d'accusation et de jugement sont donc l'institution la plus équitable et par conséquent la meilleure qu'on puisse adopter. Mais leur application aux délits militaires ne peut pas être la même qu'aux délits civils : elle a besoin de quelques modifications. Dans la vie civile, l'institution du jury ayant eu pour base l'égalité absolue des droits devant la loi, n'a pu considérer qu'une seule classe, celle des citoyens entre lesquels, sous ce rapport, il n'y a point d'hiérarchie. Il n'en est pas ainsi dans l'état militaire. L'hiérarchie, qui en est la base organique, établit, entre les élémens chargés du pouvoir et ceux à qui elle impose l'obéissance, entre les chefs et les subordonnés, une espèce de conflit, qui est encore plus marqué

dans les délits purement militaires que dans les autres. L'éducation morale tend à faire disparaître ce conflit ; mais elle n'y réussit qu'en atteignant à sa perfection. Il doit donc ordinairement arriver que, si, d'un côté, il y a une tendance marquée vers l'affranchissement ou l'allègement de la sujétion, de l'autre, il peut y avoir une tendance à augmenter le pouvoir et à appesantir la sujétion. Ce sont les deux extrêmes qu'il faut éviter, et le meilleur moyen, à mon avis, est de les contre-balancer, de manière à ce que l'un n'ait pas un avantage marqué sur l'autre. Le tribunal préparatoire auquel on peut donner le nom de *jury d'enquête* devrait donc être, pour les fonds, composé de trois individus du grade de l'accusé et trois des grades plus élevés. La présidence appartiendrait à un officier supérieur, pour les accusés jusqu'au grade de capitaine; et au chef le plus élevé en grade, pour les autres. La prévention ne pourrait être prononcée qu'à la majorité de cinq votes. Le tribunal criminel ou conseil de guerre serait composé, et jugerait de la même manière, excepté qu'il devrait être statué, qu'aucun juge ne pourrait avoir siégé dans le jury d'enquête relatif à la même accusation.

Des délits et des peines. Nous avons vu que les délits sont en général de deux espèces, disciplinaires ou criminels, et que, par conséquent, les peines à y appliquer doivent recevoir la même classification. Les peines disciplinaires se réduisent ordinairement, et me paraissent devoir en effet se réduire aux suivantes: les arrêts à la caserne et dans la chambre, avec ou sans l'imposition des corvées; les arrêts avec sentinelle pour les officiers, et à la salle de police pour les sous-officiers et soldats, avec l'imposition, pour ces derniers, des corvées intérieures. Ces deux peines ne doivent pas exempter de l'instruction tactique; ne doivent pas durer plus de quinze jours, la première, et un mois la seconde. La prison simple, pour trois mois au plus; la prison étroite ou cachot simple, ou au pain et à l'eau, pour un mois au plus la première, et quinze jours au plus la seconde. Aucune de ces peines ne doit exempter du service militaire, mais l'individu qui en est affecté ne devrait pas le

faire personnellement. Il y contribuerait par une retenue sur sa solde, et cette retenue serait appliquée à la masse générale pour les besoins de l'entretien ordinaire du corps. Une autre peine qui doit être classée parmi les correctionnelles, est celle de la destitution des caporaux et des sous-officiers, et de la suspension de ces derniers pour un terme inférieur à un an; elle doit entraîner la perte de la haute paye correspondante au grade de l'accusé.

Je n'entrerai pas dans le détail des délits qui appartiennent exclusivement à la classe correctionnelle; les codes civils et militaires de toutes les nations civilisées sont à-peu-près d'accord sur ce point. Mais je ne puis me dispenser d'observer qu'en temps de paix la négligence de service, la désobéissance *simple*, ou inexécution des ordres, la résistance à ces ordres quand elle n'est qu'inerte et qu'elle ne s'étend pas au-delà des paroles; et en temps de guerre la maraude, qui ne porte pas le caractère de vol, ni de violence, ne devraient être punis que correctionnellement.

Il est encore une observation à faire, afin que la dureté disciplinaire, ou l'arbitraire des chefs, ne viole pas l'esprit de la loi, dans l'application des peines; en les aggravant par des sévices. La salle de police ne doit être distinguée des chambres du quartier que par sa fermeture. Celle des sous-officiers doit être séparée de celle des soldats. Les unes et les autres doivent être garnies de couchettes avec une paillasse et une couverture. Les prisons et cachots doivent être sains, aérés et exempts de toute humidité ou odeur méphitique; la paille sur laquelle couchent les individus doit être saine et renouvellée avant qu'elle ne puisse se corrompre. A la salle de police, les individus doivent avoir le même ordinaire que leurs camarades : en prison, ils pourraient n'avoir l'ordinaire qu'une fois par jour, mais alors ils devraient avoir une ration et demie de pain. Il en serait de même au cachot simple. Au cachot forcé, l'individu ne doit être tenu au pain et à l'eau que trois jours par semaine, et avec double ration de pain; les autres jours son régime doit être celui de la prison ... le. En prison, les individus devraient jouir de la prome-

nade au moins deux heures par jour, et au cachot au moins une heure.

Relativement aux délits criminels et aux peines qui doivent leur être infligées, je vais présenter encore au lecteur quelques observations, que produisent les principes généraux que j'ai exposés plus haut. Les peines afflictives qui peuvent être employées contre les individus de l'armée pour délits purement militaires, doivent se réduire aux cinq suivantes : la destitution de l'emploi, pour les officiers et les chefs ; la prison ; les travaux publics simples ; les travaux forcés, et la mort. Quoique je partage en tout point l'opinion des publicistes philosophes, qui voudraient voir la peine de mort abolie sans exception, dans la société civile, je ne crois pas que ce principe philantropique puisse être applicable à l'état militaire. Les mêmes motifs qui placent l'armée dans un cercle plus resserré et la séquestrent, pour ainsi dire, au milieu de la société, doivent lui donner une législation plus sévère. La nécessité de la circonscrire absolument dans le cercle étroit de ses devoirs et de prévenir l'abus de sa force et des armes qu'elle porte ; le caractère même d'abus de pouvoir que portent tous ces délits dans la société, imposent l'obligation de recourir à des moyens de répression plus forts.

Cependant, s'il n'est pas possible d'abolir la peine de mort pour les militaires, il faut au moins en diminuer l'usage tant qu'il est possible. Je pense donc qu'elle ne devrait être absolue que dans trois cas, savoir : la désobéissance à main armée ou rebellion, la trahison et la désertion à l'ennemi. Quant aux autres délits communément regardés comme capitaux, tels que la désobéissance devant l'ennemi, je pense que la peine de mort devrait être regardée comme un *maximum*, qui ne peut être que le résultat du concours d'un nombre de circonstances aggravantes.

La désertion est de tous les délits militaires celui dont la répression a souffert plus de variations. Il y a eu des pays et des temps où on s'est plu à la punir avec une barbarie aveugle. Il est vrai que dans une armée formée par un recrutement

mercenaire, les peines de la désertion doivent être plus sévères; il y a mauvaise foi et même un vol fait à l'état. Mais lorsque ce recrutement est fait par conscription, il ne sera, je crois, pas difficile de prouver qu'il est d'autres considérations qu'on ne doit pas perdre de vue, et que les individus appelés par la loi au service militaire, peuvent être coupables de s'y soustraire, mais le sont moins que des mercenaires qui se sont vendus. On concevra facilement que la peine de mort n'est point en proportion avec la désertion, et que si elle peut y être appliquée, ce n'est que lorsque la désertion étant à l'ennemi, prend le caractère de trahison. Outre cette dernière il y a deux autres espèces de désertion; celle à l'intérieur et celle à l'étranger. La première n'enlevant pas un citoyen à l'état, doit être punie d'une peine moins sévère que la seconde. On pourra donc, en punissant en général la désertion par les travaux publics, les diviser en deux classes; les simples et les forcés. Les individus condamnés aux travaux simples pouvant et devant même, en raison de leur conduite, être susceptibles de recevoir la remise d'une partie de leur peine et étant destinés à rentrer dans leurs corps à l'expiration de cette peine, il sera mieux de leur conserver les formes et la tenue militaire. On pourra donc, dans les lieux de détention, les organiser par compagnies, leur donner des armes et un uniforme qui ait quelque différence notable avec celui de l'armée; les assujétir à un régime disciplinaire plus sévère; les faire commander par des officiers vétérans, choisis à cet effet et propres à les ramener à leurs devoirs. Les travaux qui devraient alterner avec l'exercice tactique, devraient être de la classe de ceux que les Romains appelaient militaires, c'est-à-dire, de fortifications, des canaux, des ponts, des grands chemins, etc. Ils devraient se rendre aux travaux en ordre de bataille et armés. Les individus condamnés aux travaux forcés devraient être vêtus d'un habillement non militaire, quoique différent de celui des condamnés pour délits civils, dont ils doivent être entièrement séparés. Les lieux de détention les plus convenables pour eux sont les forteresses, où ils feraient les travaux

forcés de la fortification et de l'artillerie, et même ceux de la tenue des casernes des troupes. Tout ce que je viens d'indiquer relativement à la désertion a été mis en usage en France dès les premières années de ce siècle, et les résultats en ont été trop avantageux, pour qu'on ne puisse pas présenter cette institution comme un modèle à suivre.

D'après la gradation morale que présente ce que j'ai exposé ci-dessus, il ne sera pas difficile de graduer les peines selon la classe de l'individu et celle du délit. La désertion à l'intérieur peut avoir été commise par un conscrit non encore attaché à ses devoirs par une parfaite connaissance, ou par un conscrit déjà formé, ou par un remplaçant acheté. Dans le premier cas, la peine suffisante, à mon avis, est celle des travaux simples pendant un tiers du temps fixé pour la durée du service. Dans le second cas, la peine pourrait être double. Dans le troisième cas, il y a non seulement délit contre l'état, mais vol envers celui qui a payé le remplacement. La peine devrait donc être celle des travaux forcés, et pour une durée égale à celle du temps de service. La désertion à l'étranger est plus grave et demande des peines supérieures. Dans le premier cas, on pourrait appliquer celle des travaux simples pour une durée égale à celle du temps de service. Dans le second cas, les travaux forcés de la même durée. Dans le troisième cas, le double. Ces peines n'ayant rien d'infamant pour la société, les individus condamnés aux travaux simples devraient, à l'expiration de la leur, rentrer dans l'armée et y recommencer leur temps de service. Il faudrait aussi, après s'être assuré par des inspections annuelles de l'état moral des condamnés, accorder cette grâce à ceux que leur conduite en rendrait dignes. Une pareille mesure appliquée aux condamnés aux travaux forcés, pour en faire passer une partie aux travaux simples, aurait tous les bons effets qu'on peut attendre de l'équité et de l'humanité réunies. Quelqu'un dira peut-être que c'est employer trop de douceur envers des déserteurs. J'ai servi et commandé trop long temps pour n'avoir pas dû me convaincre que les châtimens barbares sont sans effet contre la désertion.

Les maximes que j'ai développées, et qui ont été mises en usage en France et en Italie, y ont rendu à l'armée bien des bons soldats, qui sans cela auraient été perdus. Pour ne citer qu'un exemple, je dirai que j'ai vu des conscrits déserteurs, grâciés des travaux simples, mériter peu après la croix d'honneur, et parvenir rapidement au grade d'officier.

Avant de terminer, je ne puis me dispenser de deux observations essentielles, dans l'intérêt même de l'équité et de la justice. La première, est la nécessité d'instituer des tribunaux de révision, chargés de prononcer sur l'observation des formes voulues par la loi, et même sur la forfaiture des premiers juges, s'ils en étaient accusés. Ces tribunaux devraient être formés de sept officiers supérieurs, ou généraux, selon la composition du tribunal qui a prononcé le premier jugement. La seconde, est que la loi, en établissant chaque peine, doit en déterminer le *minimum* et le *maximum*, afin que le tribunal puisse prendre en considération les circonstances qui peuvent atténuer le délit. Sans cela le juge, qui ne peut ni changer, ni modifier la loi, se verrait placé dans l'alternative, ou d'infliger une peine trop dure, ou de laisser échapper le coupable, par humanité.

L'instruction des soldats, est le dernier point de son éducation morale. Je n'entends point par là l'instruction gymnastique, qui ne tend qu'à la perfection des exercices du corps, mais l'instruction théorique, qui met l'homme de guerre en état de connaître et de distinguer ses devoirs, qui lui en enseigne la cause et les effets, et qui, en lui développant les principes fondamentaux de l'art militaire, en lui faisant voir le but des opérations qu'on exige de lui, le met en état, lorsqu'il rencontre un de ces cas nombreux, que le livre le plus étendu ne peut prévoir, de prendre une détermination particulière et instantanée, sans craindre de s'écarter de ce but. La lecture, l'écriture, et l'arithmétique, sont, sans contredit, la première base de l'éducation du soldat, et aucun régiment ne doit être sans une école qui les enseigne. Mais en lui enseignant même ces premiers élémens, il faut porter ses yeux sur des objets plus élevés. Qu'il apprenne à lire dans le code de ses devoirs disci-

plinaires; qu'il apprenne à écrire en les transcrivant, et se perfectionne en apprenant à tracer les rapports et les états qu'on lui demandera un jour, s'il a mérité d'obtenir de l'avancement; que les premières applications des principes de l'arithmétique soient tirés de l'administration militaire.

Le même soin doit être pris pour l'éducation des grades les plus élevés. Il faut, pour chaque grade militaire, un manuel qui lui fasse connaître ses devoirs, lui en enseigne les relations avec les grades supérieurs et inférieurs, et lui fasse assez connaître les premiers, pour qu'en cas de besoin, il soit en état de remplacer son chef immédiat manquant. Il faut dans chaque régiment, une école supérieure, où l'on enseigne les mathématiques, le dessin topographique, la géographie, les élémens de la fortification de campagne, la castrametation, et les élémens de la tactique et de la stratégie, non seulement aux officiers, mais encore aux sous-officiers en état d'y assister. Il faut enfin, une bibliothèque composée des livres nécessaires à l'instruction, et d'une collection choisie, historique et militaire, où chaque homme de guerre, qui voudrait s'instruire, le puisse en étudiant la vie des grands capitains. Ces dernières institutions existent déjà en Allemagne.

Ce coup-d'œil, continuellement porté sur l'avenir, est le plus puissant aiguillon pour l'amour-propre de l'individu, et le moyen le plus sûr de lui inspirer le désir d'obtenir un avancement, dont les échelons lui sont successivement connus d'avance. On voit par là, que la chaîne des connaissances militaires, doit être une série progressive et presque imperceptible; qu'elles doivent s'élever successivement, et sans ressaut, du dernier grade jusqu'au premier. Il n'y a pas de plus faux principe, que celui d'entourer les grades supérieurs d'un nuage qui en dérobe la connaissance aux inférieurs. Il en résulterait que le militaire qui a osé entreprendre d'y parvenir, se trouverait tout neuf en y arrivant, et réduit à perdre, en apprenant, une partie du temps qu'il aurait du employer à agir.

DES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ORGANISATION ET DE L'ADMINISTRATION.

L'organisation hiérarchique, et le système administratif, auxquels une armée est soumise, ont, immédiatement après l'éducation morale des individus qui la composent, une influence directe sur le service, et sur les effets qu'on en peut attendre. Quelques observations assez simples, suffiraient pour démontrer la proposition que j'avance, si elle avait besoin de prendre aux yeux de mes lecteurs.

La première base de l'organisation hiérarchique, est une juste proportion entre chaque chef militaire, et ses subordonnés, depuis le général en chef, jusqu'au grade immédiatement au-dessus du soldat. C'est de cette juste proportion, que dépend l'exécution des ordres donnés. Si le nombre des organes, chargés de transmettre les ordres du chef supérieur, est trop petit, cette transmission devient lente, et le cercle d'action de chaque chef subalterne étant trop étendu, la surveillance devient très-difficile, ce qui ne peut manquer de nuire à l'exécution. Si le nombre de ces organes est trop grand, il peut y avoir de la confusion, causée par un nombre d'emplois inutiles. Il s'en suit donc, que le commandement de chacun, doit être limité à l'intensité d'action et de surveillance, qui est physiquement possible à l'homme; il faut que chaque chef ait un travail qui l'occupe, sans le surcharger, qu'il ait du repos, et point de moment oisif.

La seconde base de l'organisation hiérarchique, est de réunir, même en temps de paix, le plus grand nombre possible d'individus, sous un même commandement. Cela est nécessaire, afin de diminuer le nombre des fractions de l'armée, qui, quoique homogènes dans les principes généraux de leur constitution, sont néanmoins hétérogènes, jusqu'à un certain point; dans l'application de ces principes, et dans quelques nuances de leur manière d'être militaire. Il n'est aucun militaire un peu ins-

truit, qui ne sache que, quoique chaque corps suive littéralement le texte des ordonnances d'organisation et d'instruction, auxquelles il est soumis, cependant, chaque chef choisit dans le vaste champ que lui ouvre les nombreuses modifications de ces mêmes ordonnances, le sentier qu'il trouve le plus conforme à sa manière de voir. Il s'ensuit donc, que lorsqu'un officier-général réunit sous ses ordres, plusieurs corps qu'il voit pour la première fois, il se trouve non seulement entouré d'élémens qu'il ne connaît pas encore, mais même obligé, pour obtenir l'uniformité absolue d'exécution, l'ensemble parfait d'action, sans lequel les opérations risquent quelquefois d'échouer, de faire disparaître ces différentes nuances, dont la gradation est quelquefois très-marquée.

Un autre motif se joint à ce dernier. C'est que le premier effet de la réunion des corps, est que chaque individu connaît son chef, et est connu de lui. Il est donc évident, que plus le corps qui reste toujours réuni est nombreux, plus on approchera dans la totalité de l'armée, de cet accord parfait des parties dont je viens de parler. Dans tous les livres qui traitent de la stratégie ou de la tactique, on ne cesse de recommander aux officiers-généraux, et avec juste raison, de s'appliquer à connaître parfaitement tous les élémens d'action qu'ils doivent employer. Ne pourrait-on pas leur épargner ce travail, qui est assez difficile au commencement d'une campagne, en les approchant davantage de leurs subordonnés. C'est ce que nous verrons plus bas.

Le système administratif, est celui qui assure les moyens d'existence et de conservation des individus, que les lois hiérarchiques, disciplinaires et tactiques ont réunis en un seul corps agissant; cette définition simple fournit la preuve la moins équivoque de l'influence de l'administration, sur les autres branches de la guerre. L'administration, en général, comprend cinq branches principales. *L'entretien*, *le vêtement*, *l'armement*, *le logement* et *le traitement des maladies*. De ces cinq branches, la première se divise en *nourriture* et *entretien en argent*, et cette division forme encore pour les hommes, deux classes différentes,

selon l'état de paix et l'état de guerre. Dans le premier, il est ordinairement d'usage que l'état ne fournit en nature, aux sous-officiers et soldats, qu'un seul élément de nourriture, le pain. Le restant de la nourriture, et le petit entretien de linge et chaussure, se fournissent en argent.

Dans l'état de guerre, l'état prend à sa charge tous les élémens de la nourriture, et les fournit en nature; l'entretien de linge et chaussure reste seul en argent. Je n'ai rappelé ces modifications que pour indiquer que la branche d'administration qui embrasse les vivres n'a qu'une seule partie qui soit permanente en nature; les autres le sont accidentellement et n'appartiennent qu'à l'état de guerre.

Les autres branches de l'administration sont constamment fournies en nature par l'état. Mais il doit y avoir une différence dans la régie du vêtement, entre le pied de paix et celui de guerre. C'est ce que je vais développer. *Le vêtement* comprend l'habillement proprement dit et l'équipement militaire des hommes et des chevaux. L'habillement est dans plusieurs pays fourni, même en temps de paix par l'état; dans d'autres il est payé en argent aux corps, qui sont chargés des détails de la confection. Je ne balancerai pas à déclarer que ce dernier mode est le seul vraiment avantageux à l'état, quand l'administration intérieure des corps est bien organisée et bien contrôlée Il se commet toujours dans les bureaux une foule d'abus, dont le résultat est, ou d'augmenter les dépenses de l'état, en renchérissant les fournitures, ou de faire souffrir le soldat, en diminuant la qualité des effets. J'ai vu, lorsque j'étais colonel, et que dans l'armée où je servais on nous rendit l'administration de nos régimens, les mêmes draps que le gouvernement payait 3 fr. 50 cent., être réduits à 2 fr. 50 cent., quand le fournisseur les livra directement; les autres effets furent réduits dans la même proportion. L'état qui avait beaucoup d'effets en magasin voulut s'en défaire en les remettant aux corps, à ces prix réduits. Le soldat les refusa parce que leur qualité même était inférieure. Mais en temps de guerre la régie de l'habillement se divise encore en deux. Il n'y a nul inconvénient à ce que

l'habillement et le petit équipement continuent à être fournis par les corps, pour les hommes existans dans les dépôts et ceux qui y entrent pour le remplacement, ou qui en sortent pour compléter l'armée active. Mais pour ceux qui sont à cette armée active il se présente plusieurs inconvéniens nuisibles à l'exactitude de cette fourniture. Le premier est l'augmentation des consommations par les travaux et les fatigues de la guerre. Le second est la difficulté de contrôler exactement ces consommations et de fixer les bases de l'abonnement de temps, que le gouvernement doit accorder lorsque les deux élémens sujets à ce contrôle, le dépôt et la partie active de chaque corps, sont à une grande distance l'un de l'autre. Le troisième est la difficulté et presque l'impossibilité de convoyer ces transports partiels à leur destination. Le moyen le plus sage est donc d'avoir à la suite de l'armée des magasins d'effets d'habillement et de petit équipement à la charge de l'état, où les corps puissent puiser ce qui peut leur être nécessaire pendant la durée de la guerre. C'est au général en chef à contrôler ces besoins et à statuer sur les abonnemens de temps, que les circonstances peuvent rendre nécessaires; ses décisions formeraient une base fixe pour le contrôle de l'administration du corps. Quant à l'équipement militaire, il vaut mieux que l'état en reste chargé en tout temps. Les remplacemens sont trop peu nombreux dans chaque corps, pour qu'ils puissent les faire confectionner aussi bien et au même prix.

L'armement doit en tout temps être fourni par le gouvernement, parce que c'est le seul moyen de s'assurer de sa bonté et de son uniformité. Ce principe est généralement adopté partout, et n'a pas besoin d'autre développement. Mais comme cette branche est celle qui en temps de guerre souffre le plus de mouvemens et de pertes, il est nécessaire de modifier un peu la régie à laquelle elle est soumise dans ce temps. Outre le nombre plus ou moins grand d'armes que peuvent emporter les déserteurs, et laissant de côté la consommation qui résulte des batailles même gagnées, les hommes qui vont à l'hopital y causent une diminution presque aussi sensible. Tous les soins

qu'on peut prendre pour que les armes des malades arrivent avec eux aux hôpitaux, ne suffisent pas; un grand nombre se perdent ou se cassent. Vouloir les faire suivre les corps à l'armée ne serait pas moins impraticable, à cause de la multiplication des voitures : il n'y a pas de remède à ces inconvéniens si la guerre est malheureuse et qu'on perde du terrain. Mais si la guerre est heureuse ou qu'au moins les succès en soient variés, il est possible d'y remédier. Il serait long et extrêmement coûteux de faire venir des arsenaux de l'intérieur du pays, toutes les armes manquantes. Il vaut mieux y suppléer en partie par les ressources qu'on peut trouver sur place.

Sur les champs de bataille qu'on gagne, on peut facilement faire recueillir, soit par des piquets de troupes ou même par des paysans, toutes les armes bonnes ou endommagées, de nos ateliers, ou de ceux de l'ennemi. Quant aux armes des malades, il vaut mieux les faire retirer avant leur départ et les remettre au parc d'artillerie, qui devrait avoir quelques fourgons pour cet objet. Les unes et les autres devraient être envoyées à des ateliers mobiles d'armurerie, pour y être remises en état et servir aux remplacemens. Il est vrai que ce moyen ne fournirait pas des armes absolument conformes au modèle adopté dans chaque pays, mais comme la chose est assez indifférente par elle-même, pourvu que les armes servent, elle ne pourrait avoir d'inconvénient que sous le rapport du calibre des armes à feu. Cet inconvénient n'existe que pour les fusils espagnols et anglais ; tous les autres sont d'un calibre égal.

Le traitement des maladies ou les *hôpitaux*, forment une branche d'administration fort intéressante et qui ne saurait être trop surveillée. On concevra facilement que cette branche doit être absolument à la charge de l'état, et qu'elle doit avoir ses bases fixes dans notre pays. Nous reviendrons plus tard sur l'organisation de la partie fixe et de la partie mobile des hôpitaux.

Le *logement* n'existe, comme établissement fixe, que dans l'état de paix. Dans l'état de guerre il est remplacé par les cantonnemens, les camps ou les bivouacs. On a généralement adopté dans tous les pays l'usage de caserner les troupes le

plus qu'on peut. C'est le meilleur qu'on puisse suivre, parce que ce n'est qu'en tenant les soldats réunis et, pour ainsi dire, sous la main des chefs, qu'on peut veiller exactement au maintien de l'ordre et de la discipline; mais il faudrait le généraliser et l'étendre davantage. Il faudrait, d'un côté que les corps ne fussent jamais logés autrement que dans des casernes, excepté seulement dans les cantonnemens préparatoires de l'ouverture d'une campagne. D'un autre côté, il faudrait que les officiers de tous grades fussent eux-mêmes logés dans des pavillons attenans, ou même dépendans des casernes des sous-officiers et soldats. Outre l'avantage qui doit résulter de cette disposition, pour le maintien de la discipline, en rendant la surveillance des chefs plus facile et plus efficace, il en est un qui ne doit pas être négligé, surtout dans les villes non fortifiées et exposées à une invasion imprévue. C'est celui d'éviter les surprises totales, ou au moins d'en modifier les effets. Il m'est arrivé de surprendre un régiment (1) parce que les officiers étaient séparés des soldats. Les premiers étaient dans une petite ville, logés chez l'habitant, et les autres l'étaient dans un grand bâtiment à l'extrémité de la ville et presque séparé. J'arrivai au point du jour sur les communications; quelques patrouilles saisirent les officiers en sortant de leurs maisons, et les soldats capitulèrent sans résistance. Je n'avais cependant pas des forces supérieures.

Je ne dirai pas que les égards qu'on peut avoir pour l'aisance et les commodités des officiers, peuvent justifier l'habitude de leur accorder de loger dispersés dans les villes. Ces égards ne peuvent pas entrer en ligne de compte dans la discipline. L'homme qui veut, même en temps de paix, jouir de toutes ses aises, ne doit pas se mêler d'être militaire, surtout comme officier dans un régiment. Mais j'ai entendu alléguer un autre motif, en apparence plus plausible. C'est 1°. que les anciennes casernes n'admettant pas, pour la plupart, des pavillons d'officiers, il faudrait, ou les faire rétablir, ou y ajouter des pavillons. 2°. que n'y ayant pas de casernes pour la totalité des armées

(1) Le régiment de Chablais à Porzol Formigaro en Piémont.

permanentes, singulièrement augmentées depuis trente ans, il faudrait en faire bâtir, et que l'une et l'autre constructions entraîneraient de grands frais de première mise, d'entretien et d'ameublement.

Il est aisé de répondre à cette objection et je le ferai en citant une mesure, dont le principe avait été adopté dans le royaume d'Italie. La force invariable de l'armée permanente et sa répartition en garnison de paix ayant été fixée, il avait été décidé que le gouvernement ferait la première mise du casernement, soit en fournissant des bâtimens qui étaient à sa disposition, soit en les faisant construire. Quant à l'entretien et à l'ameublement, voici comment on devait y suppléer. L'état devait passer à l'administration du casernement une somme par journée de présence pour les fournitures de couchage, etc.; l'entretien des bâtimens restait à sa charge; et il devait payer à chaque officier une indemnité de logement. Cela posé, on projeta de faire passer toute cette administration dans les mains des municipalités. Celles-ci devaient recevoir du gouvernement et des entrepreneurs les effets de casernement existans; quant aux manquans, ils devaient être fournis par une réquisition sur les habitans; il devait en être de même de l'ameublement des offficiers, qu'on retirait des maisons imposées à ce logement. Tous ces effets devaient être estimés contradictoirement, pour être payés aux propriétaires par portions annuelles. Les municipalités devaient percevoir l'indemnité de casernement et celle du logement des officiers, pour en appliquer le produit uniquement à l'entretien des bâtimens et au remboursement des propriétaires. Un calcul, fait pour plusieurs villes, prouva qu'en un petit nombre d'années, les municipalités restaient en possession de tous les effets de casernement, et faisaient, sur les indemnités, un bénéfice qui rendait une garnison doublement avantageuse. D'un autre côté, le gouvernement était déchargé de l'entretien assez coûteux des bâtimens. Mon projet fut communiqué à plusieurs villes qui, non-seulement en furent satisfaites, mais se plaignirent qu'on ne leur accordait pas assez de garnison. Des circonstances extraordinaires en empêchèrent seules l'exécution complète. Rien ne

s'oppose à ce que ce même projet soit adopté dans les autres pays, surtout si, d'après les principes développés ci-dessus, on y organise l'armée temporaire. Car alors on peut fixer invariablement la force de l'armée permanente.

Les bons résultats du système administratif militaire d'un état ne peuvent être que le produit des soins qu'on aura pris de le tenir dans un juste milieu, entre deux extrêmes qu'il faut éviter avec soin. Car, si d'un côté rien n'est aussi blâmable que la profusion et aussi dangereux que le désordre, d'un autre côté, l'avarice et la complication des formes ne sont pas moins pernicieuses. Si le système administratif militaire d'un état est tellement ordonné, que toutes les considérations aient été sacrifiées à l'économie, on verra bientôt l'avarice emprunter ce masque, et mettre toutes les branches du service en souffrance. On verra pousser l'économie si loin, que les fonds destinés à pourvoir aux besoins du soldat, seront réduits au point de ne pouvoir suffire, qu'en lui imposant des privations à peine supportables en temps de paix. Les chefs de corps se verront dans l'obligation de vêtir, une partie de l'année, le soldat de sarreaux de toile achetés à ses frais, ou le couvrir de haillons, pour équilibrer des pertes injustement refusées, épargner l'habillement et lui faire faire la durée qu'on lui aura imposée. On verra enfin, peut-être, renouveler la hideuse proposition faite par un homme, que ses projets économiques avaient fait regarder comme un administrateur par excellence: celle de supprimer une manche aux habits des invalides manquant d'un bras. Il ne manquait plus, pour complément d'économie, que de spéculer sur les amputations. Ce que je viens de rapporter n'est pas un conte; plus d'un militaire, en me lisant, m'en donnera le témoignage, et rétablira le nom que je tais par de justes égards. Quel sera, dans un tel cas, le sort d'une armée en temps de guerre; c'est-à-dire lorsque les consommations sont plus fortes, puisque le soldat reste habillé vingt-quatre heures par jour, au lieu de quinze ou seize qu'il y est tout au plus en temps de paix.

Un défaut non moins blâmable, est la multiplication des formes et des contrôles, qui, sous prétexte de rétablir l'ordre, ne

produit autre chose qu'une méfiance réciproque entre le gouvernement, les chefs militaires et leurs subordonnés. S'il est imprudent d'accorder de la confiance à tous les hommes, il n'est pas non plus sans danger de leur témoigner à tous une méfiance toujours offensante ; cette maxime est devenue un axiôme dans la société. Mais dans l'état militaire, où le gouvernement atteint bien plus aisément un abus de confiance, et où des fonctionnaires d'un rang élevé peuvent seuls s'en rendre coupables, il me semble qu'il faut croire à un haut degré de dépravation, pour les envelopper tous dans un système général de méfiance. Mais alors même, il faut admettre qu'une dépravation égale existe dans toutes les classes de la société. On n'aura donc fait autre chose que blesser l'amour-propre des uns sans avoir pu s'assurer de la fidélité des autres. On aura mis en balance une légère dépense d'argent avec la conservation de l'honneur, sans lequel il ne peut pas exister un militaire digne de ce nom.

Bien loin de produire de bons effets et de remplir le double objet que le gouvernement se propose, de pourvoir aux besoins de l'armée et d'éviter la profusion, si le système adopté fait qu'on ôte aux chefs immédiats des troupes la direction, aux chefs supérieurs la révision de l'administration, pour la donner à une corporation quelconque, on verra bientôt naître les plus graves inconvéniens. Ce corps, dont l'existence n'est basée que sur l'économie qu'il doit produire, n'a aucun intérêt direct à la santé et à la conservation du soldat qui lui est étranger ; il ne le considère que comme le mannequin sur lequel il dirige ses calculs ; et, marchant exclusivement à son but, il emploiera, pour y parvenir, tous les moyens que peut lui suggérer un esprit rétréci, dont le cercle d'idées ne passe pas au-delà des bornes du cabinet. On verra alors les retranchemens les plus arbitraires imposés aux chefs des corps, auxquels l'autorité fermera la voie à de justes plaintes ; on verra dresser des tableaux pompeux de ces extorsions, qui, en portant directement sur le soldat, sont nuisibles à l'état, et même les présenter en triomphe au souverain, sans cependant les comparer aux abonnemens arrachés par la violence des réclamations. Qu'on ne taxe pas d'exagération le ré-

cit de ces momeries, de ces inventions du charlatanisme. Parmi les militaires qui me liront, il s'en trouvera plus d'un qui pourra attester qu'il a été témoin ou sujet passif des abus que je viens d'énoncer.

Cependant les chefs de corps, qui voient à chaque instant diminuer les fonds destinés à l'entretien de leurs soldats, ne peuvent plus couvrir ce déficit, si ce n'est en les frustrant d'une partie de ce qui leur est dû, ou en fraudant. Ce dernier moyen répugne à leur honneur. Cependant le principe d'une économie outrée entraîne après soi la conséquence, d'imprimer une prévention défavorable contre celui qui dépense tous les fonds qu'on lui accorde. Il est donc forcé de faire retomber sur le soldat les extorsions qu'il éprouve. Par suite, les mêmes inconvéniens se feront sentir à l'armée, et souvent telle ou telle opération ne pourra pas se faire au gré du général en chef, parce que les règles abusives de l'administration ne le permettront pas. Tantôt le soldat sera nu-pieds, parce que la durée de la chaussure a été calculée d'après la consommation qu'il en fait en temps de paix, lorsqu'il sort peu et n'a pas de marche à faire dans un terrain fangeux ou rocailleux. Tantôt les chefs de corps ne pourront pas couvrir leurs soldats des intempéries de la saison, parce que, si l'habillement est consommé avant l'époque fixée, les remplacemens sont à sa charge. Croira-t-on que jamais les règles administratives militaires aient pu autoriser un chef de corps à refuser d'exécuter les ordres de son général? Cela aurait cependant pu arriver. J'ai vu un réglement qui mettait à la charge des chefs de corps les habits des hommes tués, qu'ils ne faisaient pas relever du champ de bataille. Il fallait donc rester sur ce champ de bataille jusqu'à ce que l'opération soit achevée. On aura peine à croire qu'un réglement pareil ait pu être l'ouvrage d'un corps administratif militaire.

Après avoir ainsi posé les principes généraux de l'administration militaire, nous allons examiner quel peut être le système d'organisation le plus avantageux, pour atteindre le but qu'on doit se proposer.

La suite au prochain numéro.

APPLICATIONS.

DES FUSÉES DE GUERRE, MAINTENANT FUSÉES A LA CONGRÈVE.

HISTOIRE DES FUSÉES DE GUERRE.

Il suffit, pour former une espèce de fusée à la Congrève, d'ajouter une grenade, un obus, ou des matières incendiaires, à l'extrémité antérieure d'une fusée volante de grandes dimensions. On ne doit pas considérer comme une différence essentielle, que les enveloppes soient faites avec du carton, du papier, du bois ou du métal : ces diverses enveloppes sont depuis long-temps en usage. Lancer des projectiles incendiaires ou détonans, à l'aide de fusées, au lieu d'employer des bouches à feu, tel est le caractère principal de l'invention. Elle passe en général pour être fort nouvelle ; quelques philanthropes voudraient qu'elle fût proscrite, parce qu'ils la croient trop meurtrière ; et la plupart des militaires la regardent comme absolument insignifiante. Il y a erreur complète dans les deux premières opinions ; la troisième doit être modifiée. Examinons d'abord la question de nouveauté, ou plutôt d'ancienneté.

Les soldats du Bas Empire portaient, dans l'intérieur de leurs boucliers, de légers tubes ou siphons à mains (χειροσιφωνα) pleins d'un feu artificiel (εσκευασμενον πυρ), qui s'élançait dans l'air avec une force extrême. L'empereur Léon le Philosophe faisait lui-

même préparer ces siphons, opération que les Grecs s'efforcèrent toujours de tenir secrète. Sans chercher ici à la deviner, nous pouvons conclure qu'un artifice qui frappait l'air avec violence, devait, en vertu de la réaction, faire voler les enveloppes, lorsque par hasard celles-ci échappaient de la main des soldats. Or, voilà, dès la fin du 9e. siècle, des espèces de fusées volantes (1).

Dans le célèbre manuscrit de Marcus Græcus (2), on trouve à la fois la manière de composer la poudre à canon, le feu grégeois et les fusées volantes et meurtrières. Les mêmes renseignemens furent reproduits dans un ouvrage du 13e. siècle, attribué à Albert le Grand. Roger Bacon paraît avoir connu quelque

(1) Léon le Philosophe monta sur le trône en 886. Il n'est pas certain qu'il ait inventé les siphons à main, mais, avant son règne, on n'en trouve aucune trace dans toute l'histoire byzantine. Les grands siphons décrits d'abord par Thucydide et Apollodore, dont l'usage fut renouvelé par Callinique en 672, étaient des espèces de pompes foulantes qui lançaient du naphte, de la poix et autres matières liquides et inflammables. De là vient le nom de feu Mède (Μηδικον πυρ) et feu liquide (ὑγρον πυρ). Ces artifices qui brûlent jusque dans l'eau, et qu'on a nommés aussi feu romain et feu grec ou grégeois, furent d'abord en usage chez les Assyriens, les Chinois, les Chaldéens, les Perses, les Hébreux, les Mèdes, etc. Ils passèrent ensuite chez les Phéniciens, les Grecs, les Romains, les Alexandrins, les Byzantins, les Vandales, les Arabes, les Francs, etc. Non-seulement on a employé ce feu à des époques très-reculées, mais on n'a jamais entièrement cessé de s'en servir. La manière de le composer et de l'employer se trouve dans un grand nombre d'ouvrages anciens et modernes. Cependant, certaines différences dans les ingrédiens, dans la préparation, et surtout dans le nom, sont cause de toutes les erreurs débitées à son sujet par Théophane, Cédrène, Albert d'Aix, Mélanchton, La Porte, Pancirolle, Schotte, Ducange, Moréri, Montesquieu, Daniel, Grose, Watson, Gibbon, Hoyer, et une infinité d'écrivains distingués. Un savant anglais, membre de la Société royale de Londres, a publié récemment, sur le feu grégeois, un mémoire ingénieux, mais qui contient des méprises singulières.

(2) *Liber ignium ad comburendum hostes tam in mari quàm in terrâ*; imprimé à Paris en 1804. Voyez pages 5, 6 et 13.

chose de semblable ; mais non plus que Marcus et Albert, il n'a parlé de canon ni d'aucune autre bouche à feu ; en sorte que les fusées, dites à la Congrève, qui sont regardées aujourd'hui comme une des inventions d'artillerie les plus récentes, sont au contraire une des plus anciennes. En voici d'autres preuves.

Dans différens états de l'Asie, les feux de joie sont en usage depuis un temps immémorial : le juif Benjamin de Tudèle, qui visita la Perse, vers 1173, vit une grande quantité de ces artifices nommés soleils, qui ne sont autre chose que des fusées tournantes. Lorsque les Portugais abordèrent pour la première fois, à Mélinde, en 1498, les Indiens ne cessèrent toute la nuit de tirer des fusées volantes et des coups de canon, en signe de réjouissance.

On trouve un exemple frappant de l'emploi des feux d'artifice par les Chinois pendant leur guerre contre les Tartares, vers le commencement du 13e. siècle : leurs villes trouvèrent un de leurs principaux moyens de défense dans l'usage des bombes, des lances à feu et des fusées volantes.

Celles-ci, nous venons de le voir, étaient connues alors en Europe ; mais, malgré des recherches très-nombreuses, nous n'avons commencé à trouver des preuves de leur emploi, qu'en 1379 et 1380 Les Padouans s'en servirent pour incendier la ville de Mestre ; et les Vénitiens, pour incendier la tour *delle Bebe*, qui appartenait aux fortifications avancées de Chiogia. Ces faits se passèrent presque à la vue des historiens qui les ont rapportés.

En 1449, Dunois fit jeter des fusées dans la place de Pont-Audemer ; et, tandis que l'assiégé s'efforçait d'éteindre l'incendie, les Français escaladèrent les remparts (1).

Ce n'était pas la première fois que nous faisions usage de ces artifices : un chanoine d'Orléans a reconnu, en compulsant le registre des dépenses de cette ville, que pendant le siége de

(1) Voyez sous cette date la vieille *Histoire anonyme de Charles VII*, ou l'*Histoire de la Milice française*, par Daniel, t. 1, pag. 576.

1428, on avait donné diverses sommes pour l'achat de matériaux propres à fabriquer des fusées (1).

Dans un manuscrit qui passait pour très-vieux en 1561, les fusées volantes et meurtrières sont décrites avec un soin particulier. On recommande de faire les enveloppes en tôle, et de les vernir pour les empêcher de se rouiller (2).

Un ingénieur en chef de Charles-Quint, Louis Collado, nous apprend qu'à l'époque où il composait son *Manuel d'artillerie* (en 1586), on se servait de fusées pour éclairer les environs des places assiégées, et pour mettre en déroute la cavalerie. Il veut qu'on leur ajoute des pétards, afin de les rendre plus dangereuses, et qu'on les lance à l'aide d'un long tube, afin d'augmenter leur portée.

Hanzelet recommande aussi d'employer contre la cavalerie des fusées armées d'un pétard, ou d'une grenade.

A la même époque, un auteur anonyme (3) donnait un moyen de diriger les fusées pour brûler les navires, les maisons, etc., à l'aide d'une table à bascule qu'on fixait au degré d'inclinaison convenable, en visant le but que l'on voulait frapper.

Furtembach décrit des espèces de boucliers surmontés d'un tube, qui servent à lancer des grenades à main et des fusées (*Ragetten*, aujourd'hui *Rachetten*). Cet auteur nous apprend que les Barbaresques et autres Musulmans en faisaient un grand usage dans leurs combats de mer. (4) Il ajoute : 1°. que la tête des

(1) Renseignemens donnés par le capitaine d'artillerie Vergnaud.

(2) *Petit Traité contenant plusieurs artifices de feu*, etc., chap. 25, 26, 35 et 36. Le nom de *roquet* et celui de *roquette*, sont employés pour désigner le corps ou l'enveloppe de la fusée. La fusée entière est nommée feu volant comme dans le manuscrit de Marcus Grœcus.

(3) *Récréations Mathématiques, composées de plusieurs problémes plaisans et facétieux*, etc., 3e partie, chap. 15, pag. 41 et 42; Rouen, 1630.

(4) On trouve ailleurs la confirmation de ce fait (*Vie de Tourville*, par Richer, tome 1, pag. 43). Le chevalier d'Hocquincourt, ayant abordé un vaisseau d'Alger, reçut un grand nombre de grenades et de

fusées doit être armée d'une pointe de fer barbelée ; 2°. que parfois on enduit l'enveloppe d'une matière inflammable, pour empêcher l'ennemi de les saisir et de les rejeter ; 3°. qu'on insère dans le pétard des balles de fer ou de plomb, qui forment, lorsque le pétard éclate, une mitraille très-meurtrière. Cela se pratiquait déjà pour les bombes, les grenades, les pots à feu et autres projectiles creux.

Vers la fin du 17e. siècle, et pendant tout le 18e., on cessa à peu près de se servir de fusées en Europe, si ce n'est pour les feux de réjouissance et pour les signaux. Cependant, l'artificier Ruggieri fit des expériences, en 1760, sur des fusées destinées à porter des matières incendiaires. Il fit aussi des fusées à grenades avec un nommé Monjori.

Il paraît qu'en Asie on continua à employer les fusées à la guerre. Un des exemples les plus récens eut lieu en 1799, au siége de Seringapatnam ; les soldats de Tippoo-Saeb en lancèrent un grand nombre contre les Anglais, et elles produisirent des effets extrêmement destructeurs. Les fusées employées par les Indiens sont en fer, et armées d'une baguette de bambou; elles pèsent ordinairement de 1 à 8 livres.

Julienne de Belair, qui en avait vu précédemment les bons effets, étant revenu en France, entreprit, vers 1791, de les perfectionner, de concert avec C. F. Ruggieri. Ce dernier en fabriqua de nouvelles en 1798, pour un armateur de corsaire, à Bordeaux. Mais ces différentes personnes et quelques autres, parmi lesquelles on remarque les généraux Lariboissière, Marescot, Éblé, essayèrent inutilement de faire adopter cette innovation militaire. Sir William Congrève fut plus heureux, en 1805, auprès de son gouvernement.

Les premières fusées qu'il fit exécuter pour le service des troupes anglaises étaient garnies seulement de matières incen-

lances à feu. Ce dernier artifice, semblable au siphon à main des Grecs et à nos chandelles romaines d'aujourd'hui, formait une espèce de fusée volante, dès qu'il était abandonné à lui-même. Souvent, au reste, on a confondu ensemble les lances à feu et les fusées.

diaires (1), et c'est surtout ce qui a contribué à les discréditer.

En effet, lorsqu'on lance dans une ville des fusées ou d'autres projectiles chargés de ces matières, ils tombent souvent sur des pierres ou de la terre, et s'y consument en pure perte; que s'ils tombent sur un objet combustible, on annulle leur effet en les déplaçant avec promptitude, ou en jettant de l'eau sur l'incendie naissant: il en est de même à bord des navires. Quant aux troupes (l'effroi des chevaux à part), elles ne sont offensées par les projectiles incendiaires que dans le cas où elles se trouvent précisément sur leur passage.

Les projectiles détonans, pleins de poudre, sont évidemment plus redoutables: non-seulement ils peuvent causer des incendies, si l'on n'y remédie à temps, mais leur explosion détruit tout ce qui les entoure.

Le premier essai des fusées du général Congrève eut lieu en octobre 1806, contre la ville de Boulogne. Depuis cette époque, les Anglais ont continué d'en faire usage, dans presque toutes leurs expéditions. En 1813, le prince royal de Suède commença, ainsi que les Prussiens, à employer ces armes pour le service de campagne: il avait réuni un corps de tireurs de fusées à la division de l'armée coalisée qui était sous ses ordres. Enfin le prince régent d'Angleterre, d'après les rapports avantageux qui lui furent faits sur cette espèce d'artillerie légère, ordonna la formation d'un corps de tireurs de fusées qui fut organisé le 1er. janvier 1814, et adjoint aux régimens d'artillerie. Des détachemens de ce corps furent envoyés vers la même époque à l'armée des Pyrénées sous les ordres du général Wellington, et, l'année suivante, il s'en trouva aussi dans les rangs de l'armée anglaise à Waterloo.

Maintenant des compagnies de fusées à la Congrève sont incorporées dans plusieurs régimens anglais de l'artillerie légère,

(1) Un de nos plus habiles chimistes, M. d'Arcet, a donné l'analyse de ces matières et la description des fusées avec une exactitude et une clarté parfaites. — *Bulletin de la Société d'Encouragement*. Juin 1814, p. 137 et suivantes.

et on en a même introduit dans les brigades du même corps dans l'Inde.

Depuis la campagne de 1815, le général Congrève a déclaré que, si la guerre eût continué, il eût tellement étendu et perfectionné l'usage de ces projectiles, que le fusil serait devenu une arme purement auxiliaire.

Quelques personnes, en Angleterre et en France, ont disputé à cet actif et ingénieux officier l'invention des fusées de guerre, prétendant en être les véritables auteurs. Mais ces artifices ayant été employés autrefois en Europe et l'ayant toujours été en Asie, comme on vient de le voir, la seule prétention raisonnable était d'en renouveler l'emploi et de les perfectionner : c'est positivement ce qu'a fait le général Congrève.

INCONVÉNIENS ET AVANTAGES ATTRIBUÉS AUX FUSÉES A LA CONGRÈVE.

Voyant un moyen de destruction aussi terrible que nouveau dans les fusées à la Congrève, quelques philantropes prompts à s'alarmer sur les progrès de l'art de la guerre, et quelques écrivains, plus prompts encore à déclamer sur toute espèce de sujets, ont reproché vivement aux Anglais de tirer des fusées sur leurs ennemis, au lieu de lancer des bombes, des boulets incendiaires, de la mitraille et d'autres projectiles en usage.

Admettons momentanément la supériorité des fusées sur ceux-ci, et examinons, sans partialité, si nos rivaux ont tort d'obtenir, avec plus d'art, des succès plus décisifs, et si nous ne devrions pas adopter et même entreprendre de perfectionner une innovation importante, plutôt que d'en faire l'objet de vaines déclamations.

Dans une rixe particulière, le point d'honneur fait une loi de ne se présenter sur le terrain qu'à nombre égal et avec des armes semblables; mais d'autres principes sont suivis dans les

querelles des nations : chaque gouvernement s'efforce de surpasser ses adversaires par la nature et la grandeur de ses armemens ; les généraux cherchent à opposer des troupes nombreuses au moindre corps ennemi, à prendre des positions avantageuses ou même à dresser les plus perfides embûches ; enfin les ingénieurs et les artilleurs s'occupent sans cesse de perfectionner la fabrication ou l'emploi des armes offensives et défensives. Tout cela paraît légitime, indispensable. La loi, ou du moins l'opinion, frappe celui qui néglige à cet égard les devoirs de sa profession. Mais si quelqu'un crée de nouvelles ressources militaires, on crie aussitôt à la violation du droit des gens ; et tel écrivain, ou tel officier, qui trouve fort naturel qu'on cherche par des perfectionnemens de détail à se procurer des armes parfaites, s'indigne qu'on y parvienne tout d'un coup par une amélioration capitale.

On s'est souvent figuré que les guerres seraient plus meurtrières, à mesure que la stratégie, la fortification et l'artillerie feraient des progrès. Mais l'histoire prouve le contraire ; surtout depuis l'adoption des bouches à feu, qui furent l'objet des lamentations et de l'exécration de tant d'écrivains du 15e. siècle, et même d'époques très-récentes. C'était, à les entendre, une invention diabolique, qui devait causer la ruine totale du genre humain... Ceux qui déclament aujourd'hui contre les fusées à la Congrève ne montrent pas plus de prévoyance.

Les gens de lettres, au surplus, sont fort excusables lorsqu'ils portent de faux jugemens sur les inventions militaires ; on peut citer en leur faveur d'illustres et mémorables exemples. Laissons parler ici un des raisonneurs les plus spirituels et les plus clairvoyans qui aient jamais existé : « Les armes à feu, » disait Montaigne, sont de si peu d'effet, que, sauf l'étonne» ment des oreilles, à quoi chacun est désormais apprivoisé, » j'espère qu'on en quittera l'usage. »

Quelques hommes du métier, il faut en convenir, avancent aussi de singulières opinions sur les perfectionnemens de l'art de la guerre. Ainsi un officier sorti de la plus célèbre des écoles s'exprimait de la sorte, en 1812 : « Par ces deux préludes,

» de nos méditations, les places sur les frontières des Etats » du grand Empereur et de ses descendans, seront des bou- » levarts contre lesquels désormais viendront échouer les inven- » tions *infernales* des Vauban (1), des Bélidor (2) et des Con- » grève (3). »

Les Anglais prétendent que, lors de l'attaque de Flessingue, en 1809, le gouvernement français fit des remontrances formelles à lord Chatam, contre l'emploi des fusées dans le bombardement de cette place. Nous aimons à douter de cette démarche; mais dans les cas où elle auroit eu lieu, lord Chatam n'aurait-il pas été en droit de répondre : « La plupart des per- » fectionnemens de l'artillerie ont été l'ouvrage de la nation » française, à l'époque où elle était la plus civilisée, ou la plus » industrieuse du monde; elle a substitué aux énormes pièces » des premiers temps, qui tiraient de grosses boules en pierre, » des canons faciles à transporter, et lançant avec autant de » célérité que de précision des boulets en fer de tous calibres. » C'est le chevalier Renau, qui fit connaître le moyen de bom- » barder les villes maritimes, Enfin voici un fait très-ancien, » mais trop semblable à la circonstance actuelle, pour ne pas

(1) Cette apostrophe contre Vauban, le plus humain des guerriers, vient à l'occasion du tir à ricochet, qui annula presque la défense des places fortes. Mais qu'en résulta-t-il? on démonta presque subitement l'artillerie de ces places; on les fit capituler après quelques jours de tranchée ouverte, et après de très-faibles pertes en hommes; tandis qu'en faisant usage de l'artillerie suivant l'ancienne méthode, on eût peut-être, sans avancer le terme de la guerre, perdu, de part et d'autre, plusieurs milliers d'individus.

(2) Bélidor est accusé pour les globes de compression ou mines surchargées, que l'ingénieur Lefebvre contribua plus que celui-ci à mettre en usage; mais ni l'un ni l'autre n'en est l'inventeur, puisque ce fut par une mine surchargée que Pierre de Navarre prit le château Dell-Ovo, dès l'année 1503; et puisque beaucoup d'autres mines de ces premiers temps furent également surchargées.

(3) *Mémoire sur la guerre souterraine, la poudre de mine, et sur une nouvelle bouche à feu*, par C......, capitaine au corps impérial du génie, page 38. Savone, 1812.

er : Un des meilleurs rois qu'ait eu la Pologne, inventa certains
feu qu'il fit jeter dans les retranchemens des Livoniens et
vites, lesquels n'étant bâtis que de bois, faisaient beau feu
quartiers : de quoi ces barbares firent leurs plaintes dans
ce que ce feu leur donna, disant qu'on violait en cela le droit
guerre, et que la bienséance des armes ne pouvait être que polluée
que par des fraudes et des tromperies si manifestes ; mais on se mo-
» *qua d'eux et de leurs raisons* (1). »

La question du perfectionnement des armes est jugée depuis long-temps par tous les hommes éclairés. C'est à ce perfectionnement que les nations doivent principalement leur existence et leur rang politiques ; c'est par là que les Grecs sortirent victorieux de leur lutte contre le grand roi ; que les Macédoniens se rendirent si célèbres sous Alexandre ; que les Romains furent le premier peuple du monde ; que Charlemagne rétablit l'empire d'occident ; que les Espagnols et les Portugais ont soumis les deux Indes. Les conquêtes dues au nombre des combattans plus qu'à l'industrie militaire, sont à la fois les plus funestes aux vaincus et les moins glorieuses pour les vainqueurs : telles furent celles des Goths, des Huns, des Vandales, des Mogols, et de toutes les hordes sauvages ou à demi civilisées.

Si le général Congrève a réellement créé des moyens de destruction très supérieurs à ceux en usage, l'histoire placera son nom à côté des noms immortels d'Archimède, de Priscus, de Callinique, de Vauban et de Fulton : et la nation qui fera le meilleur emploi de ces moyens, deviendra, si elle ne l'est déjà, la plus puissante et la plus respectée entre toutes les nations.

Mais, jusqu'à ce jour, il n'est nullement certain que les fusées aient obtenu sur les bombes, les obus, la mitraille et autres projectiles ordinaires, un avantage général et décisif. Un grand nombre de récits tendent à prouver le contraire.

Les fusées, dit-on, étonnèrent à peine nos conscrits dans la campagne d'invasion du midi de la France ; et elles n'inspirè-

(1) *Justi Lipsii Poliorceticon : in Casimiro Siemienovicz, Ars magna artilleriæ.* La citation précédente est copiée textuellement, page 259, d'une traduction faite en 1651, du grand art d'artillerie.

rent que du mépris aux milices américaines en 1815, dans les environs de la Nouvelle-Orléans. Il en fut tiré un grand nombre dans cette expédition, mais elles ne mirent hors de combat que dix hommes, quoiqu'elles eussent fait sauter deux caissons. Dans les siéges mêmes, les détracteurs des fusées assurent qu'elles occasionnèrent moins de dommages que les boulets, les bombes, les obus et les carcasses incendiaires; ils prétendent qu'à Flessingue elles retournèrent contre ceux qui les avaient lancées, et que, si elles produisirent quelques dégâts dans cette place ainsi qu'à Boulogne, il faut en accuser la frayeur des habitans, qui leur fit négliger les précautions d'usage en pareille occasion (1); ils rappellent en outre combien elles furent nulles contre Plattsburg, Norfolk, Lewiston, Stonington, et contre plusieurs citadelles.

Les partisans des fusées citent la plupart des mêmes combats et des mêmes siéges, mais dans un sens bien différent. Ils se prévalent de relations qui attribuent des effets très meurtriers aux nouveaux projectiles, notamment à Leipsick, dans le midi de la France et à Waterloo. Dans la première de ces affaires, s'il faut en croire les auteurs anglais et allemands, la compagnie des artificiers, commandée par le capitaine Bogue, employa les fusées à la Congrève avec le plus grand succès. Un écrivain français ajoute que le corps commandé par le général Nansouty fut repoussé par une division appuyée de l'artillerie saxonne et de la batterie de fusées à la Congrève, que le prince royal de Suède avait envoyée sur ce point. Voici en outre ce que dit un de nos compatriotes : « Ces fusées devinrent le principal auxiliaire de l'artillerie anglaise ; la flotte française dans » la baie des Basques, l'expédition de Walcheren, les ports » des Asturies, Copenhague, les carrés français à Leipsick, les

(1) A Boulogne, elles devinrent bientôt la risée des matelots, qui leur donnèrent le nom de *fusées brûlotières;* ils les détachaient avec des leviers de fer ou de bois, et les jetaient ensuite à la mer. Du sable mouillé éteignait promptement les matières enflammées que ces fusées vomissaient par plusieurs orifices. (*Victoires et conquêtes*, tom. 17, pag. 295).

» champs de Waterloo, éprouvèrent les terribles effets de ces » fusées. »

Lors du premier essai de ces projectiles à Boulogne, on ne tira que 200 coups et par voie d'expérience seulement; néanmoins trois maisons furent brûlées, plusieurs navires atteints; et le bombardement qui eut lieu la nuit suivante, par les moyens ordinaires, produisit non seulement moins de dégâts, mais il n'occasionna pas un seul incendie.

Copenhague, Dantzick, Flessingue, sont les noms que les partisans des fusées citent surtout avec complaisance. Les Anglais rapportent que, dans la première de ces villes, elles produisirent des ravages incroyables: un comité d'artilleurs, nommé après le siége pour en constater les effets, déclara que cette arme était un puissant auxiliaire du système actuel d'artillerie. Pour prouver leur efficacité à Flessingue, on rappelle la prétendue remontrance faite par le général Monnet: l'incendie s'était manifesté en plusieurs quartiers à la fois; il détruisit l'hôtel-de-ville et soixante-dix maisons (1), et en endommagea un nombre beaucoup plus grand; néanmoins il n'y eut que vingt à trente hommes d'employés à lancer une petite quantité de fusées, et toujours par voie d'essai.

On peut encore citer, en faveur des fusées, les nombreuses occasions où elles furent employées avec succès en Asie. Toutefois il semble qu'on trouve une preuve convaincante du peu d'importance des fusées, dans le résultat définitif des guerres entre les Indiens et les Européens. Ceux-ci, sans avoir de fusées, vainquirent alternativement leurs adversaires, en combattant de près à l'arme blanche, et de loin avec leur artillerie, contre toutes les espèces d'artilleries indiennes. Lorsqu'ils éprouvèrent des revers, l'extrême infériorité de leur nombre paraît en avoir été la principale cause; et, si parfois les fusées occasionnèrent

(1) Le magasin général de la marine fut l'édifice où le feu se manifesta avec plus de violence; mais, non plus que les autres, il ne fut entièrement consumé. On s'aperçut que l'on n'éteignait pas les fusées avec de l'eau; on y substitua avec succès des cuirs et des matelas mouillés. (Récit de témoins oculaires).

des ravages décisifs, les projectiles ordinaires, et notamment les obus, en produisent souvent de la même nature. Par exemple, « le 11 septembre 1780, les meilleures troupes d'Hyder-» Ali attaquèrent un corps anglais sous les ordres du colonel » Bailey. Cet officier serait probablement parvenu à se faire » jour au travers des Indiens, sans l'explosion simultanée de » quatre caissons, dont un seulement fut atteint par une fusée : » alors les européens commencèrent à s'ébranler ; la cavalerie » ennemie les chargea de nouveau, les mit en déroute, et leur fit » éprouver une perte de plus de quatre mille hommes. » Un obus, ou même un boulet, a mainte fois occasionné de semblables explosions. On ne doit donc pas regarder cet événement, qui est un des plus remarquables, comme prouvant la supériorité des fusées sur les projectiles ordinaires. Nous examinerons plus en détail les services qu'elles ont pu rendre aux Indiens, dans un appendice qui fera suite à ce traité.

Il était réservé au trop célèbre Ali Pacha de réduire, au moyen de nouveaux projectiles, des cités que leur position semblait avoir rendues inexpugnables. « Les Anglais, dit M. Pouqueville, » lui avaient donné de l'artillerie de montagne, des obusiers, « des fusées à la Congrève, perfectionnement nouveau dans » l'art de la destruction, et le bruit, ainsi que les effets de ces » moyens, dignes des incendiaires de Copenhague, suffisaient » pour épouvanter des peuplades accoutumées à la stratégie des » siècles héroïques. » Enfin, lorsque le vieux tyran de l'Épire se vit resserré dans ses châteaux de Janina, il incendia cette ville avec des bombes, des obus et des fusées à la Congrève.

Quoique cet homme, en sa qualité de musulman, fût aussi ignorant que féroce, il avait tant de sagacité naturelle, que l'adoption qu'il fit des fusées, ne laisse pas de témoigner en leur faveur ; et un autre suffrage bien plus imposant, est celui du roi de Suède, dont l'expérience et les talens militaires eurent tour à tour trop d'influence, sur les victoires et les revers de la France, pour que nous les révoquions en doute.

Dans de semblables matières, toutefois, les faits matériels prouvent plus qu'aucune autorité morale ; et il est difficile de

prononcer, quand on voit ces faits alternativement cités p
contre les nouveaux projectiles : il faut donc approfond
plus en plus cette question.

Observons d'abord que les fusées ont été principalement
tées par les Anglais et leurs alliés, c'est-à-dire, par les homm
qui les ont adoptées, tandis qu'elles ont été dépréciées par ceux qui n'en ont pas encore fait usage. Or, l'amour-propre, qui engage toujours chacun à justifier sa conduite, explique déjà en partie la différence des opinions.

Mais le jugement porté par les militaires français et américains offre quelques garanties particulières : l'effet de projectiles à grandes portées est bien mieux constaté par les hommes entre les rangs, ou dans les places desquels ils tombent, que par les troupes qui les ont lancés. En outre, tous les peuples ont coutume d'exagérer le mal que les armes nouvelles leur font éprouver : ils aiment à rejeter sur des innovations qu'ils appellent lâches et frauduleuses, des revers dont ils ne devraient accuser que leur manque d'industrie.

Voici enfin un fait bien propre à motiver le mépris que les Français et les Américains ont témoigné pour les fusées à la Congrève : la plupart de celles qui furent lancées contre eux, chargées seulement de roche à feu et de matière fusante, ne faisaient que brûler sans éclater ; pour en être frappé, il fallait se trouver précisément sur leur passage, accident fort rare, à cause de leur peu de direction, et facile à éviter, dans certain cas, à cause de leur peu de vîtesse. Quand aux édifices et aux navires sur lesquels il est tombé des fusées, on est parvenu souvent à éteindre l'incendie par les moyens les plus ordinaires ; ou à le prévenir, en s'empressant de rejeter, loin de tout objet combustible, les projectiles enflammés, ou en les étouffant avec du sable, du cuir, des matelats, ou des étoffes humides.

Mais, au lieu de n'avoir en vue que les fusées garnies de roche à feu, les écrivains anglais avaient l'esprit occupé de plusieurs autres, exécutées ou projetées successivement par le général Congrève ; en sorte que les partisans et les antagonistes de ces armes n'ont pas parlé des mêmes objets ; et, par cette

seule raison, ils devaient différer essentiellement d'opinion ; on n'a pas manqué d'ailleurs, suivant la coutume, d'exagérer les avantages et les inconvéniens du nouveau système : aucune innovation ne saurait être appréciée d'abord à sa juste valeur.

Outre les propriétés bonnes ou mauvaises, attribuées jusqu'ici aux fusées, il en est d'autres ignorées du public, qui seront présentées dans les mémoires suivans. Mais avec les notions déjà recueillies, et sans nous occuper encore des perfectionnemens les plus récens des nouvelles armes, nous sommes à même de porter quelques jugemens moins hasardés que ceux de nos prédécesseurs.

1°. La théorie et l'expérience démontrent que les baguettes et le peu de vîtesse des fusées exposent ces projectiles à de grandes déviations. On doit souvent manquer un but mobile et de peu d'étendue, même en ayant égard à la force et à la direction du vent ; mais des hommes bien exercés frapperont presque toujours un but d'une autre espèce, tel qu'une ville ou un camp ; un carré ou une colonne de troupes, un convoi engagé dans une rue, ou sur une place, ou dans un chemin creux.

2°. La forme sphérique des projectiles ordinaires procure presque toujours des ricochets très-destructeurs. Les fusées, au contraire, ricochent rarement à cause de leur forme, et surtout de leur baguette ; elles ne fournissent pas non plus des trajectoires très-aplaties qui, rasant la surface de la terre, ont la chance de rencontrer un grand nombre d'objets. Leur tir est comparable à celui des projectiles lancés par un mortier, qui ne frappent qu'un seul point en tombant de très-haut. Il existe des moyens de corriger en partie cet inconvénient pour les fusées ; mais nous devons conclure que celles dont on a fait usage jusqu'ici, ne convenaient qu'à des bombardemens.

3°. Il y a certains édifices à l'épreuve des bombes, qui ne résisteraient pas aux fusées. En effet, nos plus grosses bombes actuelles sont de 12 pouces et pèsent au plus 188 livres : on a renoncé à celles d'un calibre supérieur, parce qu'entre autres inconvéniens, leurs mortiers étaient trop difficiles à transporter et à manœuvrer ; mais il n'y a, pour ainsi dire, aucune limite

aux dimensions des fusées : les Anglais en fabriquent qui pèsent 300 livres, et ils se proposent d'aller au-delà ; les Birmans, au rapport de Symes, en construisent souvent du poids de plusieurs quintaux ; enfin le capitaine Cox en a vu commencer une, chez le même peuple, qui était destinée à contenir la charge énorme de 10,500 livres de poudre.

Mais, au lieu de ces proportions colossales, une fusée ayant 9 pouces de diamètre, et pesant seulement 240 livres, défoncerait des voûtes et des blindages à l'épreuve des bombes de 12 pouces. Elle contiendrait environ 80 livres de matière fusante qui ne serait épuisée que vers le point culminant de la trajectoire ; et, partant de là avec une vîtesse plus grande que la bombe, elle s'enfoncerait plus profondément dans un massif quelconque à l'instant de sa chûte, attendu sa plus grande vîtesse, son moindre diamètre et la forme pointue de sa partie antérieure. On ne doit pas toutefois en conclure que cette fusée serait à tous égards plus destructive qu'une bombe de 12 pouces, car il ne s'agit pas toujours d'obtenir les plus grands enfoncemens possibles ; loin de là, c'est un désavantage qu'un projectile détonnant, en tombant sur le sol, s'y enfonce trop profondément ; il forme alors un entonnoir peu évasé, et ses éclats, au lieu de se répandre dans un large cercle, s'élèvent presque verticalement et ne mettent parfois personne hors de combat. De plus, le pot d'une fusée de 240 livres n'en pèserait qu'environ 60, et ne contiendrait pas autant de poudre qu'une bombe de 12 pouces, à moins que ses parois ne fussent très-minces, ce qui rendrait ses éclats peu redoutables.

4°. Mettant de côté les bombes, si nous comparons les fusées aux carcasses incendiaires lancées par une bouche à feu, les résultats vont se présenter sous différens aspects. Les bouches à feu ne fournissent de longues portées qu'à l'aide de projectiles d'une grande pesanteur spécifique et à l'aide de vîtesses initiales prodigieuses ; mais ces vîtesses nuisent à l'inflammation des carcasses incendiaires, qui d'ailleurs n'acquièrent beaucoup de pesanteur qu'au moyen d'une enveloppe de fer d'une épaisseur surabondante ; de façon que si l'on veut lancer cette espèce de

projectile à une distance plus grande que 8 à 900 toises, il est presque indispensable de faire usage d'une fusée. Rarement, au surplus, a-t-on besoin de combattre à de pareilles distances. C'est dans les limites de 150 à 600 toises que s'exécutent la plupart des bombardemens (exception faite des bombardemens maritimes). Or on lance alors les carcasses incendiaires, avec des obusiers, des mortiers et des pierriers, chargés d'une quantité de poudre qui est à peine le dixième de la quantité de matière fusante contenue dans le cartouche d'une fusée, dont les dimensions correspondent au calibre de ces différentes armes.

5°. Dans plusieurs circonstances, et notamment dans les siéges, on varie les charges de poudre des bouches à feu, de manière à obtenir, avec des quantités très-petites, les effets nécessaires. Nous ne parlerons pas des tirs à ricochet, quoique les plus importans et les plus économiques, puisque les fusées ne peuvent en fournir dans leur état actuel. Mais supposons que les assiégeans veuillent tourmenter, par des feux verticaux, les troupes qui défendent le chemin couvert et les remparts : ils n'ont besoin d'employer que de très-petites charges de poudre. Les assiégés agissent de même, pour incommoder leurs adversaires dans la tranchée, et pour éclairer pendant la nuit les environs de la place. On ne saurait exécuter économiquement ces différentes opérations avec les fusées d'une grosseur moyenne, parce que leurs cartouches contiennent des quantités de matière fusante beaucoup plus considérables que les plus grandes charges de poudre d'aucune bouche à feu. Il serait possible sans doute de fabriquer des fusées dont les cartouches auraient sept à huit longueurs différentes pour fournir diverses portées, mais cela n'existe pas encore ; de plus on tomberait dans le très-grave inconvénient d'avoir des armes qui, individuellement, ne seraient destinées qu'à un cas particulier.

6°. La baguette de direction, ainsi que la grande quantité de matière fusante contenue dans le cartouche, présentent d'autres désavantages que ceux déjà indiqués. Elles rendent les approvisionnemens plus lourds et plus volumineux que ceux en usage. Comparons, sous ce rapport, les nouveaux projectiles

avec les bouches à feu qui fournissent comme eux des tirs verticaux : car l'effet d'aucune des fusées ci-dessus décrites ne saurait être comparé au tir rasant, ou à ricochet, de canons chargés à boulet, ou à mitraille ; et, afin de rendre la comparaison encore plus exacte, au lieu de regarder les fusées comme garnies d'artifices incendiaires, que les bouches à feu lancent rarement, nous supposerons que chaque pot en fer fondu soit du même poids et chargé de la même quantité de poudre que la bombe ou l'obus du calibre correspondant ; prenant d'ailleurs pour modèle les premières fusées fabriquées en Angleterre, à Vincenne et à Toulon, sans avoir égard à des constructions plus nouvelles que nous n'avons pas encore fait connaître au lecteur.

Voyez le tableau ci-après.

TABLEAU

Des Mortiers et des Obusiers, comparés aux appro portés et des effets à peu près semblables à ceux des

NATURE de l'arme.	POIDS de l'arme avec son affût.	CHARGE de poudre de chaque arme.		POIDS des bombes ou des obus.			FUSÉES ayant un pot du même poids qu'une des bombes ou un des obus précédens.	
							Diamètre	Poids total, y compris la baguette.
Mortiers de	livres.	liv.	onc.	liv.	onc.		pouces.	livres.
12 p° à pet. portée.	5820	3	2	158	12	1/2	9	794
Id. à grande *Id.*...	11712	30	0	187	10	1/2	10	938
10 à petite *id*.....	3392	3	10	105	12	1/8	8	529
Id. à grande *id.*..	4720	7	4					
8 à petite *id*......	1411	1	4 3/4	47	8		6	238
Obusiers de								
8 à petite portée..	3128	1	12	47	1		6	237
6 à petite *id*.....	2512	1	12	24	6		5	122
Id. à grande *id*...	3242	4	8					
5 7/12 à petite *id*..	2100	1	0	14	1		4	70
Id. à grande *id*....	2916	4	10					

DES APPROVISIONNEMENS

visionnemens de Fusées, susceptibles de fournir des bombes et des obus d'un calibre correspondant.

PORTÉES des bombes des obus et des Fusées.	APPROVISIONNEMENS DE SIÉGE.		APPROVISIONNEMENS DE BATAILLE.	
	Poids de chaque mortier ou obusier avec son affût et 1000 coups,	Poids de 1000 fusées, y compris un chevalet.	Poids de l'obusier avec son affût, et 300 coups	Poids de 300 fusées, y compris un chevalet.
toises.	livres.	livres.	livres.	livres.
1200	173,518	795,191	»	»
2000	241,079	939,407	»	»
1100 1300	129,611	529,793	»	»
580	51,821	238,357	»	»
1600	55,057	235,352	26,899	70,852
1200 1700	44,549	122,183	17,215	36,783
1100 1600	29,705	70,105	15,987	21,105

On reconnaît, en consultant ce tableau, que les fusées offriraient un matériel au moins quatre fois plus pesant pour les siéges, et trois fois plus pesant pour les batailles que les bouches à feu ordinaires.

7°. La comparaison précédente est purement matérielle; quelques considérations particulières la rendent tour à tour plus ou moins défavorable aux fusées: celles-ci, quoique plus pesantes, ne produisent pas des explosions plus considérables que les bombes, ou les obus correspondans; et elles causent moins de dommage si elles sont lancées sur un camp ou sur des troupes, parce qu'elles pénètrent à de trop grandes profondeurs; mais elles produisent au contraire de prodigieux effets, s'il s'agit de ruiner une ville, c'est-à-dire, de traverser les toits et les planchers des maisons les plus solides, et de défoncer jusqu'aux voûtes et aux blindages à l'épreuve des bombes. On obtiendrait peut-être ces résultats avec les plus petites fusées désignées dans le tableau précédent: elles offrent d'ailleurs un très-grand avantage sur les bombes et les obus, c'est qu'on peut les faire partir en bien plus grand nombre dans un temps donné, soit en multipliant les chevalets, soit en se passant de ces instrumens. Une plus grande vivacité dans les bombardemens en rendrait le succès bien plus certain. La ville de Lille, par exemple, a reçu 36,000 projectiles ordinaires durant un siége de 25 jours. Une grande partie de ces projectiles n'étaient ni incendiaires, ni détonnans, et l'on parvint successivement à éteindre des incendies, excités à de certains intervalles l'un de l'autre. Mais l'effroi et le mal réel eussent été bien plus grands si, dans une seule nuit, l'ennemi eût jeté 10,000 fusées de 70 livres. Aucune place, jusqu'à ce jour, n'a encore été soumise à une aussi rude épreuve; aucune probablement ne la supporterait sans se rendre; d'autant plus que la garnison, dans ses casemates, ne serait pas plus à l'abri que les habitans dans le fond de leur caves; d'autant enfin que l'attaque, pouvant être inopinée, ne laisserait pas le temps de prendre les précautions les plus ordinaires contre l'incendie.

8°. L'emploi des fusées n'exige ni tranchée, ni aucun pré-

paratif de siége; leur transport ne réclame impérieusement aucune espèce de voiture; il peut s'effectuer à bras, ou sur le dos de toutes les bêtes de somme, non seulement en plaine, mais dans les pays couverts de montagnes, de bois et de marais inaccessibles à l'artillerie ordinaire; de sorte qu'une troupe quelconque a la faculté, pendant la nuit, de s'approcher très-près des murs d'une place, et de jeter dans son enceinte une grande quantité de fusées. Une attaque semblable nuirait considérablement aussi à des troupes retranchées dans un camp.

9°. Dans le bombardement des places maritimes, on ne peut employer les mortiers qu'à bord de navires d'une certaine grandeur et à l'aide d'une installation qui exige beaucoup de temps et de dépense, et qui nuit à tout autre service. Le chevalet des fusées se place sans difficulté, au moment du besoin, à bords des bateaux de toute grandeur, ou même à bord des chaloupes, des canots et autres petites embarcations: celles-ci ont d'ailleurs un avantage qui tient à leur petitesse; elles s'approchent de terre, malgré les rochers et les bas fonds, et l'ennemi ne saurait les apercevoir pendant la nuit qu'à une très-petite distance. Tout navire de guerre ou de commerce, approvisionné de fusées, est donc à même d'attaquer subitement les places maritimes les mieux fortifiées, soit en lançant les projectiles de son bord, soit en les faisant lancer par ses embarcations; en sorte que des villes réputées inexpugnables, telles que Saint-Malo, Gibraltar ou Cadix, sont réellement dans le cas d'être entourées de jour ou de nuit par les embarcations d'un escadre, et d'être subitement couvertes de feu. En faisant usage de ce moyen, nous eussions évité, au dernier siége de Cadix, les retards causés par les préparatifs de navires à bombes; retards qui eussent été très-funestes à notre escadre, si le coup de vent d'équinoxe eût été plus violent.

10°. Il arrive fréquemment dans un siége que les pièces, à force de tirer, sont mises hors de service. Les affûts et les plates-formes éprouvent le même accident. Les chevalets des fusées n'y sont nullement exposés; en outre ils offrent peu de prise aux projectiles de l'ennemi; et, s'ils sont brisés, leur

perte est facile à réparer en raison de leur légèreté et de la modicité de leur prix, qui permet d'en avoir de rechange. Enfin nous avons déjà vu qu'on remplace le chevalet par des talus, des piquets, etc.

11°. A la suite de combats ou de longues marches, on se trouve souvent séparé des approvisionnemens qui appartiennent à certaines bouches à feu, ou des bouches à feu propres à certains approvisionnemens : alors il n'y a plus moyen d'employer sur-le-champ ni les uns ni les autres. Quant aux fusées, il est toujours possible de lancer celles qu'on a sous la main.

12°. La plupart des villages, des bourgs et des petites villes sont bâtis en long, sur le bord des grandes routes; et, lorsque des troupes battent en retraite, elles peuvent profiter de ce genre de localité pour arrêter leurs ennemis, à l'aide des fusées. Vers le milieu de la grand'rue, l'arrière-garde établirait, à quelque distance l'une de l'autre, deux ou trois barricades, ou des coupures propres à servir chacune de talus à une centaine de fusées; puis se tenant en avant et sur les flancs de ces ouvrages, elle ferait mine de vouloir les défendre, et elle se retirerait successivement derrière chacun d'eux en mettant le feu aux fusées. Nous venons de supposer que la rue principale se trouvait percée en ligne droite; si elle formait des coudes très-prononcés, les maisons placées dans les retours dispenseraient de faire des talus; on braquerait les fusées dans les fenêtres, dans les portes, ou dans des meurtrières percées à la hâte. Les défilés formés par des montagnes ou par d'épaisses forêts, peuvent également être défendus par des rangées de fusées.

13°. Il est un avantage inhérent à toutes les armes nouvelles, qui appartiendra quelque temps encore aux fusées; c'est d'inspirer plus d'effroi, à égalité de puissance, que les armes ordinaires, surtout lorsqu'on les emploie contre des peuples peu avancés en civilisation, comme les montagnards grecs; ou peu aguerris, comme les milices du Hâvre-de-Grâce en Amérique.

14°. Envisagées sous ce dernier aspect, les fusées semblent favoriser l'oppression et l'envahissement; mais on reconnaît

aisément le contraire. En effet, lorsqu'un peuple se lève en masse pour maintenir ou pour conquérir son indépendance, il est ordinairement dépourvu des moyens matériels et des talens nécessaires pour faire le siége des villes, des forteresses ou des camps retranchés dans lesquels s'enferment les satellites de la tyrannie. Quelques milliers de fusées achetées à l'étranger serviraient à foudroyer ces places et à décider du sort de la patrie (1).

Nous venons d'indiquer les conséquences les plus directes des documens précédens; plusieurs de ces conséquences ont échappé aux partisans et aux antagonistes des fusées; mais, en revanche, ils ont hasardé bien des assertions que nous avons passées sous silence.

Il est à peu près inutile de répondre à des personnes qui se trompent sur les faits les mieux constatés, et qui avancent, par exemple, que *la portée des fusées est au plus de* 1200 *toises; que les obus et les bombes contiennent une plus grande quantité de roche à feu que les fusées*, *etc.* On aurait su, en consultant quelques-uns des ouvrages déjà cités et plusieurs autres, que l'amplitude des fusées fabriquées par les Anglais, s'étend à 1700 toises, et que les Français en ont construit qui ont porté jusqu'à 2100 toises. On aurait su, en outre, que des fusées de moyenne grosseur contiennent jusqu'à 18 livres de roche à feu, tandis que nos plus grosses bombes, farcies de roche à feu, en contiendraient au plus 5 ou 6 livres.

Mais il est des erreurs présentées d'une manière plus spécieuse qui méritent davantage notre attention.

Les auteurs anglais qui se sont le plus occupés des fusées, prétendent que le prix en est moindre que celui de la charge d'aucune arme à feu, sans y comprendre le prix de la construction et de transport de cette arme; et ils n'ont pas craint d'affirmer

(1) Lord Cochrane a employé des fusées contre la garnison royaliste du fort de Callao. Le non-succès de cette attaque doit être attribué à ce que les fusées ne furent pas lancées en assez grand nombre, ou avec assez d'adresse, ou à ce qu'elles n'avaient pas les dimensions requises.

que les fusées composent l'espèce d'artillerie la moins dispendieuse possible.

Répondons d'abord à cette dernière assertion. Fixer ainsi des limites au génie de l'homme, dans la carrière des arts mécaniques, c'est manquer totalement de savoir et de raison. Tous les jours on voit exécuter des choses jugées impossibles par nos ancêtres : nos neveux s'avanceront à leur tour beaucoup plus loin que nous dans cette vaste carrière. Nous en pouvons d'autant moins douter, que depuis le commencement de notre siècle surtout, les découvertes, les inventions et les perfectionnemens se succèdent avec une rapidité inouïe et toujours croissante.

Examinons à part ce qui concerne le prix comparatif des fusées et des projectiles ordinaires. En jetant un nouveau coup-d'œil sur le tableau relatif aux approvisionnemens des bombes, des obus et des fusées, on se convaincra que, même en y comprenant les bouches à feu, les anciens approvisionnemens doivent être à peu près quatre fois moins dispendieux que les approvisionnemens des fusées, attendu qu'ils sont composés en partie de matériaux moins chers, et qu'ils sont trois ou quatre fois moins lourds et sept à huit fois moins volumineux.

L'avantage d'exécuter des bombardemens extraordinairement actifs, procurerait, il est vrai, une grande compensation en faveur des fusées, mais on n'a pas encore assez de données à ce sujet, pour déterminer si cette compensation produirait un nouveau matériel de siége moins dispendieux que l'ancien. Nous ne devons guère parler que du matériel du siége, car les fusées décrites jusqu'ici ne sauraient composer uniquement l'artillerie de place et encore moins celle de bataille. Elles sont évidemment inférieures, dans la défense des places, aux fusils de rempart, aux carabines rayées, aux obusiers, aux mortiers à la Coëhorn, et aux pierriers : avec les fusils de rempart et les carabines rayées, on peut mettre hors de combat quiconque élève seulement la tête au-dessus des tranchées ; avec un feu vif d'obusiers, pendant le jour et même pendant la nuit (en jetant d'avance quelques balles d'éclairage), on a la faculté de bouleverser le parapet des parallèles ennemies ; enfin avec les mortiers à la Coëhorn et les pier-

riers, on tourmente les assaillans dans le fond de toutes leurs tranchées.

Les fusées incendiaires, ou à obus, dont il est question, ne remplaceraient, en aucune manière, les fusils de rempart, ni les carabines rayées; ni même les obusiers qui, pour mieux détruire l'épaulement des parallèles, doivent être tirés horizontalement. Ainsi donc, les nouveaux projectiles n'auraient à remplacer, du côté des assiégés, que les balles à feu. Mais nous avons déjà montré que les fusées d'éclairage coûtent plus que les balles à feu; et nous allons voir que, sous ce rapport, elles ont encore plus de désavantage si on les compare aux mortiers à la Coëhorn et surtout aux pierriers: les mortiers à la Coëhorn lancent, jusqu'à 500 toises, des grenades du calibre de 16 et de 8 livres, avec des charges de poudre de 13 et de 9 onces; au lieu de ces petites charges, il faudrait, pour lancer les mêmes grenades, des cartouches de fusées contenant environ 8 et 4 livres de matière fusante, dépense à laquelle il faudrait ajouter le prix de la tôle, de la baguette et d'une manipulation soignée; en sorte que le rapport des dépenses totales serait environ de 1 à 7. Le même rapport est difficile à fixer pour les pierriers, parce qu'il n'y a aucune espèce de fusée dont l'effet puisse leur être assimilé; mais on reconnaîtra combien leur service doit être économique, en sachant qu'un pierrier du calibre de 15 pouces ne pèse que 1050 livres, et qu'il lance 100 livres de pierres menues, ou de gros cailloux, avec une charge de 2 ½ livres de poudre.

Nous sommes enfin obligés d'éluder une comparaison directe, à cause de la trop grande différence du tir, entre les fusées déjà décrites, et les armes à feu dont on se sert en campagne, savoir: les fusils, les pistolets, les canons et même les obusiers: car ceux-ci fournissent, comme les pièces de bataille, des tirs rasans et des ricochets que ne donnent pas les fusées.

C'est en faisant abstraction de la plupart de ces considérations, et en ayant toujours en vue la méthode de porter des matières incendiaires à de très-grandes distances, que les par-

tisans des fusées ont cru prouver qu'elles composaient l'artillerie la moins dispendieuse possible. Mais le moyen d'incendier de loin une cité ne constitue pas entièrement l'art de la guerre; c'est au contraire le moyen le plus odieux, et peut-être en résumé le moins décisif. Une nation, au lieu d'être vaincue, après avoir vu incendier quelques places fortes, et avoir été forcée d'abandonner la garde de quelques autres, n'en aurait que plus de troupes disponibles, et par conséquent plus de facilité à prendre l'offensive.

Nous reconnaîtrons, dans les chapitres suivans, que divers perfectionnemens rendront l'usage des fusées extraordinairement redoutable, et qu'on est à même de diminuer les frais de fabrication, en remplaçant le travail des mains par celui des machines. Cependant comme les nouveaux projectiles seront confectionnés avec plus de soin et employés en plus grande quantité, les dépenses définitives seront probablement augmentées. Mais cette circonstance doit être un motif de plus de les adopter pour les nations industrieuses, qui sont ou qui doivent devenir les plus riches du monde; elles acquerront de la sorte des armes que ne sauraient s'approprier les gouvernemens et les peuples dominés par un aveugle esprit de conquête, et privés des ressources progressives d'une haute industrie.

DE MONTGÉRY.

DE LA DÉTERMINATION

DES HAUTEURS,

PAR DES OBSERVATIONS BAROMÉTRIQUES.

On appelle baromètre, tout instrument qui a pour objet de mesurer la pression des gaz. Nous avons une multitude d'instrumens de cette nature; ils ne diffèrent guère que par la forme : ils consistent, 1°. dans un bain de mercure, destiné à recevoir la pression des gaz; 2°. dans un vide presque parfait, pratiqué dans l'intérieur d'un tube de verre, dont l'extrémité inférieure est ouverte, et plonge dans le bain, et dont l'extrémité supérieure est hermétiquement fermée; 3°. dans une échelle destinée à mesurer la hauteur de la colonne de mercure qui s'élève dans le tube, en vertu de la pression.

L'invention du premier baromètre, date de l'année 1645. Au commencement du 17^{me} siècle, un fontainier de Côme de Médicis, grand duc de Toscane, s'étant aperçu à Florence, que quelques efforts qu'il fit pour élever l'eau d'une pompe aspirante à plus de 32 pieds, il ne pouvait y réussir, en demanda la raison à Galilée; celui-ci répondit que la nature abhorrait le vide jusqu'à un certain point.

Torricelli, disciple de Galilée, ayant réfléchi sur ce phénomène, crut devoir l'attribuer à la pesanteur de l'air; il voulut s'en assurer par l'expérience, et il y réussit complétement au

moyen du baromètre qu'il inventa. Nous dirons en passant qu'il paraît que, dès 1631, Descartes avait eu l'idée d'un appareil analogue, et qu'il s'était servi du même principe pour expliquer le phénomène.

Dès que l'expérience de Torricelli fut connue, Pascal s'empressa de la vérifier ; et dans celle qu'il chargea son beau-frère Périer de répéter, pour savoir si l'ascension et l'abaissement du mercure dans le tube de verre provenaient de différence dans le poids de l'air, il lui indiqua de comparer les hauteurs du mercure au pied du Puy-de-Dôme et à son sommet : l'effet fut tel que Pascal l'avait prévu.

Le premier usage du baromètre avait été de constater la pesanteur de l'air et de détruire l'explication vague de l'horreur du vide ; le second usage, qui est dû à Pascal, fut celui de mesurer la hauteur des lieux.

On se sert avec avantage de ce moyen pour calculer, d'une manière prompte et assez approchée, des hauteurs considérables, et voici sur quoi ce moyen est fondé.

Si l'on imagine, dans l'atmosphère, une colonne d'air isolée, ayant l'unité pour base, il est clair qu'à une distance z du sommet de cette colonne, l'air se trouve comprimé par le poids p de la masse répandue dans l'intervalle z, et qu'il a une densité particulière y, qui dépend à la fois de p, de la température, et de l'eau qu'il tient en dissolution : or il est visible qu'entre ces trois quantités z, y et p, il y a une telle relation, que, lorsque z augmente d'une quantité infiniment petite dz, p reçoit un accroissement infiniment petit dp, égal au poids de la masse élémentaire ydz.

Cela posé, représentons par g la force accélératrice de la pesanteur, nous aurons d'abord,

$$dp = gydz.$$

Il s'agirait maintenant d'exprimer y au moyen de p et de la température qui est une fonction de z ; mais cela nous serait impossible. C'est pourquoi nous regarderons la température comme uniforme, et nous supposerons, d'après les expériences

de Mariotte, que les condensations de l'air suivent entre elles le rapport des poids comprimans : il en résultera,

$$y = \frac{D}{P} \cdot p\,;$$

en désignant par D la densité de l'air correspondante au poids P. Cette égalité serait absurde si P était très-grand ou très-petit, et par conséquent elle ne convient point aux parties supérieures de l'atmosphère; mais elle est admissible pour les parties qui avoisinent la terre.

Au moyen de cette seconde égalité, éliminant y dans la première, et intégrant, nous trouverons

$$\text{logarithme naturel de } P = \frac{D}{P} \cdot gz + \text{constante}\,;$$

d'où retranchant l'équation analogue,

$$\text{log. naturel de } P = \frac{D}{P} \cdot gz' + \text{constante},$$ qui s'obtient en substituant p' à p et z' z, il vient :

$$\text{log. naturel}, \frac{P}{P'} = \frac{D}{P} \cdot g. (z - z').$$

Passant des logarithmes naturels aux logarithmes tabulaires, et appelant K le module, nous aurons enfin,

$$L. \frac{P}{P'} = \frac{D}{P} \cdot gK. (z - z').$$

Pour appliquer cette équation à la mesure des hauteurs, on supposera que z aboutit à l'extrémité inférieure de la ligne à mesurer, et z' à son extrémité supérieure; ce qui donnera $z - z'$ = hauteur cherchée = x : on observera la hauteur H du mercure dans le *baromètre* au premier point, et sa hauteur h au second point, d'où l'on conclura $\frac{P}{P'} = \frac{H}{h}$: on supposera, comme on est libre de le faire, P = au poids de la colonne de

mercure H; et appelant 1 la base de cette colonne, et δ la densité du mercure, on aura, $P = gH\delta$; et alors on dira :

$$x = \frac{gH\delta}{gDK} \cdot L.\left(\frac{H}{h}\right);$$

ou, ce qui revient au même,

$$x = \frac{H\delta}{DK} \cdot (L.H - L.h).$$

Telle est l'équation qui sert de base à la détermination de hauteurs par le baromètre. Les règles des physiciens ont toutes pour objet d'évaluer le coefficient qui multiplie la différence des logarithmes.

Bouguer est un des premiers qui se soient occupés de cette recherche : sa méthode consiste à mesurer trigonométriquement la hauteur d'une montagne depuis sa base jusqu'à son sommet, et à faire ensuite, avec le baromètre, deux observations, l'une à la base et l'autre au sommet de cette montagne. Il a trouvé de cette manière que pour avoir en toises (1) la différence de niveau de deux lieux, il faut multiplier par 10,000 la différence des logarithmes des hauteurs barométriques, et diminuer ensuite ce produit de sa 30^{me} partie : ce qui revient à dire que le coefficient des logarithmes, dans l'équation fondamentale, est égal à 10,000. $(1 - \frac{1}{30}) = 9666\frac{2}{3}$.

Après Bouguer est venu Deluc : il a fait beaucoup d'expériences sur la dilatation de l'air correspondante à chaque degré du thermomètre de Réaumur, et il a conclu de ses expériences, qu'il faut conserver la première partie de la règle de Bouguer, et changer la seconde ; que, pour savoir ce qui reste à faire quand on a multiplié par 10,000 la différence des logarithmes, il est nécessaire de prendre un terme moyen entre la température de la station inférieure et celle de la station supérieure, en ajoutant le nombre des degrés qui correspondent à ces températures, et en divisant ensuite leur somme par deux ; que, dans tous les cas où cette demi-somme est égale à + 16 3/4.

(1) On a conservé les anciennes mesures, pour ne pas altérer l'énoncé des auteurs et ne pas compliquer les formules.

degrés du thermomètre de Réaumur, la différence de niveau des deux stations, exprimée en toises[1], est précisément égale au produit des logarithmes par 10,000; mais que, dans tout autre cas, il faut augmenter ou diminuer ce produit de sa 215e partie multipliée par l'excédant de la demi-somme déjà citée sur 16 $^3/_4$ degrés, ou par le complément de cette demi-somme à ce même nombre, suivant qu'elle est plus grande ou plus petite. Cette règle signifie que le coefficient des logarithmes, dans l'équation fondamentale, est égal à 10,000. $\left(1+\frac{t-16^3/_4}{25}\right)$ $\frac{10,000}{215}\cdot(198\ ^1/_4+t)$, t étant la demi-somme en question.

Les idées de Deluc ont été suivies par Trembley: celui-ci n'a point fait d'expériences directes sur la dilatation de l'air enfermé dans des vases, parce que l'eau dont il est impossible de purger entièrement ces vases, venant à se vaporiser, influe essentiellement sur les résultats; mais, en adoptant les principes de Deluc, il a cherché une méthode dont les résultats différassent le moins possible d'un grand nombre de mesures déterminées trigonométriquement. La règle de Trembley est analogue à celle de Deluc; elle signifie que le coefficient des logarithmes, dans l'équation fondamentale, est $=$ à $\frac{10,000}{192}$ $(180\ ^1/_4+t)$, t ayant la même signification que ci-dessus.

Aucune de ces méthodes ne peut être exacte, puisqu'on n'a pas tenu compte de l'eau dissoute dans l'air qui influe sur sa densité, aussi bien que la température; et d'ailleurs il n'est pas certain que la température moyenne réponde à la demi-somme des degrés que le thermomètre indique à chaque station; mais la méthode de Trembley paraît être la moins défectueuse.

Indépendamment des méthodes précédentes, il en existe encore une autre que le citoyen Laplace a donnée dans l'ouvrage qui a pour titre: *Exposition du système du monde*, et elle se trouve dans le chapitre XIV. Au reste, pour ne laisser rien à désirer dans le cas dont il s'agit, on va dire en quoi elle consiste.

Soient:

H la hauteur du baromètre dans la station la plus basse;

h la hauteur du baromètre dans la station la plus haute, que je suppose en même temps la plus froide ;

T la hauteur du thermomètre dans la station la plus chaude;

t la hauteur du thermomètre dans la station la moins chaude;

x la différence de hauteur des deux stations.

Toutes ces quantités étant exprimées en mètres et fractions de mètre, la règle donnée par le citoyen Laplace, pour déterminer x par H, h, T, t, est renfermée dans cette formule,

$$x = 17972,1 \times \left(1 + \frac{2(T+t)}{1000}\right) L \left(\frac{H}{h + \frac{(T-t)h}{5412}}\right)$$

L désignant un logarithme tabulaire.

Quand on a des observations bien faites, il est facile d'y appliquer l'une quelconque des règles précédentes, et de déterminer la différence de niveau de deux lieux. Soit proposé, par exemple, de calculer la hauteur du Mont-Blanc, au-dessus du lac de Genève, d'après les observations de Saussure et de Sennebier, rapportées dans les voyages de Saussure dans les Alpes. Il est dit dans, le tome II de cet ouvrage, qu'à trois pieds au-dessous de la cime du Mont-Blanc, le mercure se tenait dans le baromètre à 16 pou. 0 lig. $^{144}/_{160}$ (192 lig., 9) et à 2°,3 au-dessous de la congélation dans le thermomètre de Réaumur; tandis qu'à Genève, à treize toises au-dessus du lac, il s'élevait à 27 pou. 2 lig., $^{1085}/_{1800}$ (326 lig., 6028) dans le baromètre, et à 22°,6 au-dessus de la congélation dans le thermomètre.

Dans cet exemple, la différence des logarithmes des hauteurs barométriques est de 0,2287210, qui, multipliée par 10000 toises, donne 2287 t, 21, résultat fondamental qui sert dans les trois premières règles; je retranche de ce nombre sa 30e. partie, et j'obtiens 2210t, 9a: résultat de la règle de Bouguer. Pour avoir celui de la règle de Deluc, je prends le milieu arithmétique entre $+22°,6$ et $-2°,3$, milieu qui est égal à $\frac{22°,6 - 2°,3}{2} = \frac{20°,3}{2}$ $= 10°,15$; je l'ajoute au nombre 192, 25, ce qui me donne 208, 40, et je multiplie $\frac{208,40}{215}$ par le résultat fondamental, il vient au produit 2217 toises à très-peu près. Si je voulais opérer

comme Trembley, je multiplierais le résultat fondamental par $\frac{190,65}{192}$, et j'obtiendrais $2217^t,05$. Enfin, voici quel serait le résultat que fournirait la formule du C.en Laplace :
$H = 0^m,7367$; $h = 0^m,4351$; $T = 28°,25$; $t = -2°,87$; d'où $T + t = 25°,38$, et $T - t = 31°,12$;

$$x = 18884^m,359 \times 0,22609 = 4271^m,8 = 2191^t7.$$

A présent, il ne s'agit plus, pour évaluer en toises la hauteur du Mont-Blanc au-dessus du lac de Genève, que d'ajouter trois pieds et treize toises aux nombres trouvés ci-dessus.

Nous allons présenter, dans le même tableau, les résultats des quatre méthodes que l'on vient d'indiquer, et ceux qu'ont donnés les mesures trigonométriques.

Hauteur du Mont-Blanc au-dessus du lac de Genève.

		toises.
D'après la méthode de Bouguer		2224,47.
D'après celle de Deluc		2230,50.
D'après celle de Trembley		2284,55.
D'après celle de Laplace		2205,20.
Mesure trigonométrique	de Pictet	2238,00.
	de Schuchburgh	2257,00.

La mesure trigonométrique de Schuchburgh paraît préférable à celle de Pictet, et elle donne une hauteur moindre de 27 toises que celle déterminée à l'aide du baromètre par Trembley. Quelles que soient les précautions que l'on prenne pour parvenir à l'exactitude des résultats, l'erreur pourra s'élever, par la méthode de Deluc, à la 50.e partie du nombre calculé, et même quelquefois bien au-delà. En faisant usage de la méthode de Trembley, on ne courra pas tant de risques, et l'on aura bien rarement à craindre l'erreur d'un 50.e

Le baromètre ordinaire est peu propre à mesurer les hauteurs, parce qu'en le renversant pour le transporter, l'extrémité inférieure du tube se dégarnit de mercure, et laisse un passage libre à l'air qui peut en diviser la colonne.

Le baromètre portatif a l'extrémité inférieure hermétique-

ment fermée : l'ouverture par où l'on communique le mercure, est pratiquée à sept ou huit lignes du fond du réservoir ; de manière que, lorsqu'on renverse le baromètre, le mercure couvre toujours cette ouverture, et empêche l'air que peut contenir le réservoir de s'introduire dans le tube.

Lorsqu'un pareil accident arrive, il faut vider le tube, et, au moyen d'un petit entonnoir de verre, le remplir de mercure que l'on purge d'air en le faisant bouillir sur des charbons ardens : on tient, à cet effet, le tube convenablement incliné.

HISTOIRE.

SUITE DU MÉMOIRE SUR LA GUERRE DES BATAVES.

Cependant, Civilis, ayant recruté son armée en Germanie, s'arrêta près de Vetera, tant à cause de l'avantage de la position, qu'afin de relever le courage de ses soldats, par la mémoire du succès qu'ils y avaient obtenu. Cerialis l'y suivit, ayant doublé son armée, par la réunion des deuxième, sixième et quatorzième légions. Les cohortes et la cavalerie, appelées dès auparavant à l'armée, se hâtaient après la victoire. Aucun des deux généraux n'était temporiseur. Mais une large plaine, un peu marécageuse, leur opposait un obstacle. Civilis améliora encore sa position par une digue oblique, jetée en travers du Rhin, et qui, en faisant refluer les eaux, augmentait l'inondation (1). La nature du

(19) Pour bien entendre le détail des deux combats donnés dans ce lieu, il est nécessaire d'y ajouter une description du terrain, qu'on pourra suivre, sur une carte détaillée du pays de Gueldres, aux environs de Wesel.

D'abord le grand coude que forme le Rhin, entre Werig et Luttingen n'existait pas. Ce n'est que dans des temps postérieurs que le fleuve s'est approché de la colline de Xanten, dont il arrose le pied. Le camp de Vetera était situé sur le couchant de la colline, entre Xanten et Birten, ensorte que son angle oriental et les deux côtés adjacents, sont en ce moment sous les eaux du Rhin, qui couvre en partie le camp de la 15e légion. Les ruisseaux de Drup, Winnenthal et Veen, se réunissaient en une seule embouchure au N. E. du camp, et arrosaient une plaine, qui alors était marécageuse, et dont Cerialis augmenta l'inondation, par la digue qu'il fit construire près leur embouchure. Tel était

terrain, rendu dangereux par l'incertitude du passage dans les marais, était désavantageux aux Romains, couverts d'armes pesantes, et peu habiles à nager; les Germains, au contraire, accoutumés à nager, et armés légèrement, étaient encore aidés par leur haute taille.

Les plus braves soldats des Romains, harcelés par les Bataves, engagèrent le combat; mais bientôt le trouble se mit parmi eux, lorsqu'ils virent ces marais profonds, engloutir hommes et chevaux. Les Germains parcouraient les gués qui leur étaient connus, et souvent, au lieu d'attaquer de front, se présentaient en flanc et à dos. On ne combattait pas corps à corps, comme dans une bataille ordinaire; mais comme dans un combat naval, errant au milieu des eaux; et s'il se rencontrait quelques lieux fermes, les combattans s'y cramponnant de toute la force de leurs corps, blessés et sains, nageurs ou non, s'entrainaient dans une perte mutuelle. Il y eut cependant moins de perte, que ne le comportait le désordre, parce que les Germains, ne voulant pas se hasarder hors du marais, rentrèrent dans leur camp. L'évènement de ce combat excita, par des motifs opposés, les deux chefs à hâter une action décisive. Civilis, pour profiter de la fortune; Cérialis, pour venger un affront. Les Germains étaient enorgueillis par le succès; les Romains, excités par la honte. La nuit se passa chez les Barbares, au milieu des chants et des clameurs; chez les Romains, en fureur et en menaces.

Le lendemain, au point du jour, Cérialis, rangea la cavalerie, et les cohortes auxiliaires, en première ligne; les légions (1) occupèrent la seconde, et il garda auprès de lui une

le champ de bataille. Le second jour Cerialis tourna la position de l'ennemi par le haut de l'inondation, par Veen, et sans doute à la rive des bois qui sont encore de ce côté, et qui qu'autrefois s'étendaient plus bas.

(1) Cerialis avait amené d'Italie la 21e légion entière. Les débris des 4e et 22e et des vexillaires de la 5e et de la 15e qui avaient composé l'armée de Vocula, qui s'étaient d'abord battus contre Sextilius Félix,

réserve d'élite. Civilis n'étendit point le front de son armée, il rangea ses troupes en masses : les Bataves et les Gugernes, à droite, et les Transrhénans, à gauche, touchant au fleuve. Les chefs parlèrent à leurs troupes, non pas en allocution formelle, mais en passant devant elles. Cérialis leur rappelant la gloire et les victoires de tous les temps du peuple romain, les animait à détruire à jamais un ennemi perfide, lâche et déjà vaincu, qu'on aurait plutôt à châtier qu'à combattre. N'oubliant aucun motif d'émulation, il saluait la 14e légion du nom de vainqueurs des Bretons, rappelait à la 6e la faveur de Galba qui l'avait formée, exhortait la 2e à inaugurer son aigle, encore vierge. Arrivé aux légions germaniques, il leur montra de la main leur camp et leur rivage, qu'il fallait reconquérir par le sang ennemi. Tous répondirent par un cri d'allégresse, les uns rendus avides de combats, par une longue paix ; les autres fatigués de la guerre, et attendant de cette paix le repos et la récompense de leurs travaux.

Civilis ne négligea pas de haranguer ses troupes, appelant en témoignage de leur valeur, ces champs où ils allaient combattre. « Les Germains et les Bataves étaient sur les vestiges « de leur gloire, et foulaient aux pieds les cendres et les os- « semens des légions. De quelque côté que les Romains jetas- « sent les yeux, ils ne pouvaient apercevoir que la captivité, « la mort, et de funestes images. Qu'il ne fallait pas s'effrayer « de la déroute de Trèves, où les Germains, eux-mêmes, « avaient nui à la victoire, en quittant les armes, pour se « charger de butin ; que depuis lors, tout leur avait été pros- « père et contraire à l'ennemi. Que l'art de leur général avait « préparé tout ce qui pouvait être avantageux ; des champs « inondés qu'ils connaissaient, et des marais nuisibles à l'en- « nemi. En présence du Rhin, et des dieux de la Germanie,

et s'étaient unis à lui après, rejoignirent à Mayence et à Bingen. A Trèves, Cerialis reçut d'abord les 1e et 16e, et plus tard les 2e, 6e et 14e le joignirent. Il avait donc six légions complettes, les vexillaires, de quatre autres, un nombre de cohortes auxiliaires, et plusieurs régimens de cavalerie, au nombre desquels les *Picentini* et les *Singulares*.

« sous les auspices de qui ils engageraient le combat, devant « leurs femmes et leurs enfans, ce jour devait élever leur « gloire parmi leurs ancêtres, ou les couvrir de honte aux yeux « de leur descendans ». Les troupes ayant, selon l'usage, applaudi par le son de leurs armes et le battement des pieds, une grêle de pierres, de balles, et d'autres traits, engagèrent le combat, les soldats Romains évitant d'entrer dans le marais, et les Germains les harcelant pour les y attirer.

Les armes de jets épuisées, et le combat s'échauffant, les ennemis s'avancèrent avec plus d'ardeur. Avec leur grande taille et leurs longues lances, ils atteignaient de loin nos soldats chancelans, et flottant dans ces marais. En même temps, un gros de Bructères arriva à la nage, de la digue dont nous avons parlé. Cette attaque porta de la confusion à la droite, et les cohortes alliées étaient repoussées, lorsque les légions vinrent les appuyer, arrêtèrent l'effort de l'ennemi, et rétablirent le combat. Dans ce moment, un transfuge Batave s'approcha de Cérialis, et lui offrit de lui faire tourner l'ennemi, s'il envoyait de la cavalerie à l'extrémité du marais. Le terrain y était solide, et les Gugernes chargés de ce poste, le gardaient négligemment. Deux régimens de cavalerie, envoyés avec le transfuge, enveloppèrent l'ennemi surpris. Au cri qui s'éleva, les légions attaquèrent de front, et les Germains enfoncés, se sauvèrent vers le Rhin. La guerre eût été terminée ce jour-là, si la flotte avait fait plus de diligence, la cavalerie même ne put continuer la poursuite, à cause d'une forte pluie et de la nuit.

Le lendemain, la 14e légion fut envoyée dans la province supérieure à Annius Gallus; la 10e venue d'Espagne la remplaça à l'armée de Cérialis. Civilis reçut du secours des Chauques, mais, n'osant pas défendre les bourgs des Bataves (1), il en fit enlever ce qu'on put emporter, y mit le feu et se retira dans l'île, sachant bien que les Romains n'avaient pas de bâ-

(1) Il s'agit ici des bourgs et villages bataves, qui étaient hors de l'île, entre le Vahal et la Meuse. Dans ce nombre étaient *Noviomagus* (Nimègue), et *Batavorum oppidum* (Battenburg.

teaux pour un pont, et ne pouvaient pas passer sans cela. En outre il fit ouvrir la digue construite par Drusus (1), et déversa ainsi, du côté des Gaules, le Rhin que sa pente naturelle y porte déjà ; alors, comme si le fleuve eût été desséché, il ne resta plus qu'un petit canal entre l'île et la Germanie, qui paraissaient réunis en un continent. Tutor et Classicus passèrent le Rhin avec cent treize sénateurs trévériens, parmi lesquels étaient Julius Alpinus, envoyé, comme nous l'avons vu, par Primus dans les Gaules, et son frère Decimus Alpinus. Tous ensemble, excitant la commisération et employant les présens, réunirent des secours parmi des peuples avides de dangers.

La guerre était cependant si loin d'être terminée, que Civilis fit un jour une quadruple attaque sur les quartiers des cohortes de la cavalerie et des légions. La 10[e] légion était à *Arenacum* (Art près Arnheim); la 2[e], à *Batavodurum* (Wyck te Durstède); les cohortes auxiliaires, à *Grinnes* (Rhenen), et la cavalerie, à *Vada* (Wageningen) (2). Civilis divisa ses forces de manière à ce que lui, Vérax, fils de sa sœur, Classicus et Tutor commandèrent chacun une des attaques. Il ne comptait pas sur un succès complet, mais il pensait qu'à ceux qui hasardent beaucoup

(1) Il paraît que Drusus, pour obvier aux inondations de la branche principale du Rhin, ne s'était pas contenté de creuser le canal de l'Yssel, mais qu'il avait encore fait construire une digue le long de la rive gauche jusqu'à la mer. C'est cette digue que Civilis rompit près de Batavodurum, qui reste à la rive gauche. En creusant le Leck en 860, il paraît ou qu'on l'ouvrit au-dessous de Wick, ou que cette ville fut bâtie en face de Batavodurum. Civilis, qui se doutait bien que Cerialis finirait par passer le Vahal, voulut lui opposer un second obstacle. En même temps, en appauvrissant le Rhin jusqu'à la mer, il facilitait les communications entre la partie inférieure de l'île des Bataves et la Germanie.

(2) Tacite ne parle pas du passage du Vahal par Cerialis. Il est cependant certain qu'il le passa, puisque les lieux cités sont sur le Rhin. S'il les eût occupés matériellement, il aurait même déjà eu passé le Rhin; mais il paraît que les positions qu'occupèrent les troupes étaient en face de Vada et de Grinnes, où sans doute il voulait faire jeter des ponts.

la fortune sourit quelque part; il espérait aussi pouvoir enlever Cérialis, assez imprudent, et obligé de courir en plusieurs lieux, par la multiplicité des avis. Ceux qui se présentèrent devant la 10[e] légion, jugeant l'attaque d'un camp trop hasardeuse, se contentèrent d'attaquer les soldats répandus dans la campagne et les ouvriers employés à couper du bois de travail. Le préfet du camp, cinq des principaux centurions et quelques soldats furent tués, le reste se défendit derrière les retranchemens. Pendant ce temps les Germains s'efforçaient de couper le pont commencé à Batavodurum. La nuit mit fin au combat.

Les Romains souffrirent davantage à Vada et à Grinnes. Le premier endroit était attaqué par Civilis, et le second par Classicus. A peine les Romains purent-ils contenir l'attaque, et ils perdirent leurs plus braves guerriers, entre autres Briganticus, préfet de cavalerie, fidèle aux Romains, et, comme nous l'avons dit, ennemi de son oncle Civilis. Mais Cérialis étant arrivé avec un corps de cavalerie d'élite, la fortune changea, et les Germains furent culbutés dans le fleuve. Civilis, en voulant arrêter les fuyards, fut reconnu, et, comme tous les traits se dirigeaient sur lui, il abandonna son cheval, et se jeta à la nage. Les Germains se sauvèrent de même; Tutor et Classicus passèrent dans des barques. La flotte romaine ne se trouva pas au combat, comme il lui avait été ordonné: elle en fut empêchée par la crainte, et parce que les rameurs étaient absens et employés à d'autres services militaires. Il est vrai que Cérialis accordait peu de temps pour exécuter ses ordres: il était rapide dans ses dispositions, et brillant dans l'exécution. Il était heureux même là où le talent était en défaut; de là venait le relâchement de la discipline tant de son côté que dans l'armée. Peu de jours après, quoiqu'il échappât à la captivité, il n'échappa pas à un affront.

Il était allé à Novesium et à Bonne visiter les camps d'hiver qu'on construisait pour les légions, et revenait par eau, l'escorte dispersée, et les sentinelles peu attentives. Les Germains avertis lui tendirent des embûches. Ils choisirent une nuit obscure, et s'abandonnant au courant, ils pénétrèrent dans le camp sans

obstacle. Ajoutant la ruse au carnage, les uns coupaient les cordes des tentes, et égorgaient les soldats enveloppés dans leurs pavillons; les autres attaquèrent la flotte, amarinèrent les bâtimens, et les traînèrent en remorque. Ils avaient gardé le plus grand silence dans la surprise, mais, lorsque l'attaque eut commencé, ils jetèrent de grands cris pour augmenter la terreur. Les Romains réveillés prennent les armes, courent par les rues du camp, un petit nombre couverts de leurs armures, la plupart ayant leurs habillemens roulés autour des bras et l'épée à la main; le général, à moitié endormi et presque désarmé, échappa par une méprise des ennemis; car ils avaient enlevé le vaisseau prétorien, où le pavillon de commandement leur faisait croire que le général se trouvait. Cérialis avait passé la nuit ailleurs, et comme on croit, avec une femme ubienne, nommée Claudia Sacrata. Les sentinelles s'excusèrent sur leur chef, en disant qu'il leur avait été recommandé de se taire pour ne pas troubler son repos, en sorte que les signes et les cris ordinaires ayant manqué, le sommeil les avait gagnés. Au grand jour, les ennemis se retirèrent, conduisant avec eux les vaisseaux pris et la trirème prétorienne, qu'ils envoyèrent par la Lippe à Velléda.

Civilis, non pas tant par vanité, comme le prétend Tacite, mais pour gêner les communications des Romains, qui tiraient leurs vivres des Gaules par eau, voulut organiser une flotte. Il équipa toutes les birèmes et les galères simples qu'il avait; il y ajouta un grand nombre de barques, dont trente ou quarante armées en Liburniques, et les bateaux pris auxquels des sayes de diverses couleurs servaient assez agréablement de voiles. Sa flotte prête, il la fit passer dans cette espèce de mer que forme l'embouchure commune de la Meuse et du Rhin, où elle pouvait mieux surveiller ce qui venait des Gaules. Cérialis, plus étonné qu'effrayé, fit avancer sa flotte, moins nombreuse, mais supérieure à celle de Civilis, par l'adresse des rameurs, l'habileté des pilotes et la grandeur des bâtimens. Elle avait en sa faveur le courant, et les ennemis, le vent. Les deux flottes passèrent l'une près de l'autre, et, après avoir tenté de se lancer,

quelques traits, se séparèrent. Cet essai ayant fait voir à Civilis qu'il ne pouvait rien espérer de la marine, il abandonna tout-à-fait l'île, et se retira au-delà du Rhin (1). Après son départ, Cérialis fit ravager toute l'île des Bataves, en affectant, par un artifice assez ordinaire, de ménager les propriétés de Civilis. Cependant, au déclin de l'automne, les pluies continuelles et le débordement des fleuves changèrent les plaines marécageuses de l'île en un étang : il n'y avait ni flottes, ni vivres à portée, et les camps, situés forcément en plaine, étaient ravagés par les eaux.

Civilis se vanta d'avoir pu alors détruire les légions, que les Germains le voulaient et qu'il les en avaient adroitement détournés. La reddition qui suivit peu de jours après, rend cela probable. Cependant Cérialis, pour hâter la conclusion de cette guerre, faisait offrir secrètement aux Bataves la paix, et à Civilis le pardon ; il exhorta Velléda et ses proches à se faire un mérite près des Romains, en faisant cesser une guerre désastreuse aux Germains, faite en faveur d'un fugitif privé de sa patrie, et leur donnant à entendre indirectement qu'il était prêt à passer lui-même le Rhin. Ces menaces entremêlées de promesses ayant ébranlé les Transrhénans, les Bataves eux-mêmes commencèrent à craindre de consommer leur ruine en résistant seuls aux dominateurs du monde. Si on avait fait la guerre pour Vespasien, Vespasien était empereur, et leur sort à eux, exempts de tributs, et ne fournissant que leur valeur et des hommes, était encore meilleur que celui des autres nations. Les grands y ajoutaient que Civilis, pour venger ses injures domestiques, les avait entraînés dans la guerre et avait perdu la nation, et que réduits à l'extrémité, il était temps de sacrifier une tête coupable pour prouver leur innocence.

Cette disposition des esprits n'échappa pas à Civilis qui résolut d'en prévenir les effets, et de profiter du moment où il avait encore assez de force pour obtenir des conditions hono-

(1) Ce qui suit fait voir que Civilis repassa même l'Yssel, et se retira dans la Germanie proprement dite.

rables, et ne pas attendre que le découragement et la défection de tous les siens, le perdît tout-à-fait. Il demanda donc une entrevue à Cérialis qui la lui accorda. On fit pour cela détruire le milieu du pont de la Navali (1), et les deux généraux s'étant avancés sur les extrémités, Civilis commença ainsi : « Si » j'avais à me défendre devant un légat de Vitellius, ni mes actions ne mériteraient de grâce, ni mes paroles de croyance. » Tout ce qui s'est passé d'hostile entre nous a été commencé » par lui et aggravé par moi. Vespasien a reçu depuis long- » temps mes hommages, et lorsqu'il était homme privé, nous » nous appelions amis. Antonius Primus le savait, lorsque par » ses lettres, il m'excita à la guerre, afin d'empêcher les légions » germaniques et la jeunesse gauloise de passer les Alpes. Ce » qu'Antonius m'écrivait, Hordeonius présent m'y engageait. » J'ai pris les armes en Germanie, comme Mucien en Syrie, » Aponius en Mésie, Flavianus en Pannonie...

Ici cesse le texte de Tacite, le seul qui nous donne les détails de cette guerre; mais d'après ce qu'il dit lui-même un peu plus haut, la soumission de Civilis et des Bataves suivit cette entrevue. Les conditions en furent douces, puisque dans le temps où Tacite écrivit sur les Germains, c'est à-dire, vingt-cinq ans plus tard, ces peuples jouissaient de nouveau de tous leurs priviléges passés. (2).

Il ne sera peut-être pas tout-à-fait sans intérêt pour le lecteur de connaître la manière dont la guerre de Civilis est mentionnée dans les anciennes chroniques bataves. Selon celle de Klaas Kolin, publiée par Gérard Van Loon, *Ziwers Bouwens*, (ou *Baudouin Siekko*) eut deux fils: savoir : *Zillis Bouwens* (*Julius* (*Paullus*) et *Claudius Schewelen* (*Claudius Civilis*) que Klaas Kolin

(1) La partie de l'Yssel, comprise entre son embouchure et celle du canal de Drusus, s'appelait *Navale flumen*, et le port en station navale, située à l'entrée du lac Fitivus, s'appelait également Navalis (Kampus.) Il paraît que le pont dont il s'agit était celui de *castra Drusi* (Doesburg), forteresse située à la rive gauche et à la réunion du canal, comme le *castra Herculis* à sa sortie du Rhin.

(2) Mor. Germ., 9.

appelle noble comte. Ce dernier, selon la chronique, fut celui qui arracha le premier les aigles romaines, et y substitua le lion rouge. Mais il fut battu à *Furstenborch*, que Van Loon dit avoir été un couvent près de *Xanten*. Dans le même temps, vivait un *Edel wes'te Boren* (autrement *Brinio*) qui détruisit avec ses troupes les forts romains de *Brit* et de *Rombourg* dans le *Catwyk*. Dans ce récit informe, il est facile de reconnaître les vrais noms des héros bataves habillés dans Tacite à la romaine, et les événemens dont nous avons donné le récit.

MÉMOIRE

SUR LA BATAILLE DE LEUTHEN OU LISSA, GAGNÉE LE 5 DÉCEMBRE 1757, PAR LE ROI DE PRUSSE, SUR L'ARMÉE AUTRICHIENNE, COMMANDÉE PAR LE PRINCE CHARLES DE LORRAINE.

La bataille de Leuthen (1) est sans contredit une des plus mémorables de la guerre de sept ans, et peut être celle où le héros du dix-huitième siècle a donné les preuves les plus incontestables de sagacité dans les mouvemens, d'habileté dans les manœuvres, et surtout de cette résolution soudaine, de cette *non hésitation* dans les momens critiques, qui seules constituent le grand stratégicien, le général digne de ce nom. Une victoire aussi brillante, aussi riche en conséquences heureuses, remportée sur une armée victorieuse et plus nombreuse, par une armée plus faible et dont la moitié se composait des débris encore effrayés d'une déroute récente ; une telle victoire, dis-je, ne pouvait manquer d'appeler l'attention des écrivains militaires. Tous, à-peu-près, s'en sont occupés et y ont cherché la détermination et le développement des principes généraux de la stratégie. En effet, la guerre mémorable que Frédéric II soutint à cette époque, et dont il sortit vainqueur, moins en-

(1) Cette bataille porte également le nom de Lissa, parce que le quartier général autrichien, avant l'action, et celui du roi de Prusse, après, y furent établis. Mais, s'il est juste d'appeler une bataille du nom du point tactique qui lui a servi de pivot, nous lui conserverons celui de *Leuthen*, que le roi de Prusse lui a donné, parce que ce point était celui auquel était attachée la victoire.

core par le courage héroïque et la persévérance inébranlable qu'il conserva même dans les plus grands revers, que par les ressources du génie qu'il déploya au plus haut degré; cette guerre peut être regardée comme la plus fertile en leçons stratégiques, parmi celles dont l'histoire est parvenue jusqu'à nous. La guerre de sept ans fut en elle-même l'époque d'une révolution importante, non pas seulement dans la tactique, mais encore dans la stratégie. Si d'un côté elle a donné la mesure des ressources que le général d'armée peut trouver dans l'exacte combinaison des manœuvres et dans l'instruction des troupes, de l'autre elle a fait voir que la science de la guerre consiste bien plus dans la combinaison des mouvemens stratégiques, que dans l'emploi des moyens tactiques. C'est dans ce sens que le maréchal de Saxe a dit que « le secret de la guerre est dans les jambes. » Le développement de cette proposition mériterait peut-être de trouver sa place dans un examen raisonné de la guerre de sept ans, considérée sous le point de vue stratégique, et abstraction faite du détail des batailles.

Les écrivains militaires qui se sont occupés de l'examen de la bataille de Leuthen, paraissent ne l'avoir envisagée que sous le rapport tactique. En effet, nous voyons qu'ils n'en parlent que comme d'une application de *l'ordre oblique*, dont l'heureux succès, produit par de sages combinaisons, donne à cet ordre de bataille la préférence sur les autres. Nous pardonnerons volontiers au patriotisme de M. de Tempelnoff et à son admiration pour un souverain si digne de l'attachement de tous ceux qui l'ont servi, d'avoir voulu le présenter comme l'inventeur de l'ordre oblique; mais trop d'exemples depuis les batailles d'Arbelles et de Mantinée jusqu'à nos jours, prouvent le peu de fondement de cette opinion, pour qu'on puisse l'adopter ou qu'il soit nécessaire de la combattre. Nous nous contenterons donc d'examiner celle qui présente la bataille de Leuthen, comme un exemple de l'ordre oblique.

Pour l'intelligence des lecteurs et pour la justification de l'opinion que nous croyons devoir émettre sur cette bataille, nous commencerons par en donner une relation tirée du récit

de MM. de Tempelnoff et Lloyd, et de celui de Frédéric II lui même. Cette narration nous conduira naturellement à l'examen des questions suivantes : Qu'est-ce que l'ordre oblique, sous le rapport de la stratégie et de la tactique? Peut-il y avoir un ordre oblique dans le sens qu'on donne à ce mot? Celui de la bataille de *Leuthen* en est-il un?

Nous n'entrerons pas dans le détail des causes qui amenèrent la guerre de sept ans, et qui liguèrent, ou à la fois ou successivement, presque toutes les puissances de l'Europe continentale contre le roi de Prusse. Ces causes sont suffisamment développées dans un grand nombre de bons ouvrages, pour que le lecteur un peu instruit n'ait pas besoin qu'on les lui expose de nouveau.

La campagne de 1756, ouverte un peu tard, avait eu pour résultat la prise de l'armée saxonne à Pirna (1). L'Autriche n'avait pu secourir un allié si utile pour elle et si nuisible au Roi de Prusse, que la Saxe menaçait jusque dans le centre de ses états. Une de ses armées, commandée par M. de Piccolomini, fut contenue à l'entrée du débouché de la Silésie, par M. le maréchal de Schwerin; l'autre, sous les ordres du maréchal Braun, battue à Lowositz (2), s'était vue obligée de rentrer dans le centre de la Bohême. Le résultat de cette campagne fut donc de donner au Roi de Prusse, par les frontières de la Saxe, une nouvelle base contre la Bohême.

La campagne de 1757 s'ouvrit sous des auspices favorables. La victoire de Prague (3) mit dans les mains du Roi de Prusse tout le nord de la Bohême, et en ouvrant une communication directe avec la Silésie, transporta sa base d'opérations sur le haut Elbe. Il ne manquait plus pour l'assurer que la prise probable de Prague, lorsque la victoire remportée par les Autrichiens à Kolin (4), lui fit perdre tous ses avantages et le rejetta

(1) Le 17 octobre.

(2) Le 1er octobre.

(3) Le 6 mai.

(4) Le 18 juillet.

en Saxe et en Silésie. Là commencèrent pour lui les revers qu'il éprouva pendant une partie de cette campagne. Les Français, les Suédois et les Russes étaient entrés en lice, et les Anglais ses seuls alliés avaient fait une guerre malheureuse. Leur général le duc de Cumberland, battu à Hastenbeck (1) par le maréchal d'Estrées, conclut bientôt la honteuse convention de Closter Seven, qui inutilisa son armée et ouvrit la Saxe aux armées combinées de la France et des cercles. Frédéric, espérant contenir les Autrichiens par ses lieutenans, et comptant probablement sur la lenteur habituelle du maréchal Daun, se hâta de se porter au devant du Prince de Soubise qui s'avançait déjà vers Leipzig. Pendant ce temps de nouveaux revers l'atteignirent. Le prince de Bevern, qu'il avait laissé à Goerlitz avec un corps d'observation, y fut battu par le maréchal Daun (2). Il se retira à Lignitz, où ayant été attaqué le 2 septembre, il se réfugia sous le canon de Breslau. La communication de la Silésie fut perdue pour Frédéric, et les Autrichiens purent faire le siége de Schweidnitz. Cependant les Russes, sous les ordres du maréchal Apraxin, attaquaient la Prusse de leur côté, et ayant battu le maréchal de Lehwald à Jaegerndorf sur le Pregel (3), menaçaient Koenigsberg d'un siége et la vieille Prusse d'une invasion. Heureusement Apraxin, content de la victoire, se retira en Pologne, et le Roi de Prusse, persuadé qu'il ne serait plus attaqué de ce côté, put disposer du maréchal de Lehwald, pour arrêter les projets des Suédois en Poméranie.

Frédéric, quoique débarrassé de deux de ses ennemis, était toujours dans une situation critique. Menacé de front par une armée plus forte que la sienne, et qu'il croyait à peine pouvoir contenir sur les bords de la Saale et de l'Ester, il se voyait au moment de perdre la Silésie. Il ne pouvait la sauver qu'en

(1) Le 26 juillet.

(2) Le 7 septembre.

(3) Le 30 août.

se hâtant d'y revenir pour faire lever le siége de Schweidnitz et dégager le prince à Bevern et Breslau. Il lui fallait donc remporter une victoire complète, qui lui permît de disposer au moins d'une partie de l'armée qu'il avait avec lui. L'ineptie de M. de Soubise lui livra l'armée combinée, et la victoire de Rosbach (1) débarrassa Frédéric de l'armée française et de celle du cercle. Avec son activité ordinaire il se mit en mouvement sans retard pour courir au secours de Schweidnitz. Peu de jours après la bataille de Rosbach, le 12 novembre, il était rentré à Leipzig ; il en partit le 16 avec 19 bataillons et 28 escadrons (2) par la route de Dresde et de Bautzen. Le maréchal Daun, en se mettant à la poursuite du prince de Bevern, avait laissé vers Bautzen un corps de troupe sous les ordres des généraux Marschall et Haddik. Afin d'éviter les retards que ce corps intermédiaire pouvait lui causer, le roi de Prusse pensa à l'inquiéter sur ses flancs et ses derrières. Le maréchal Keith fut envoyé avec un petit corps par le Basberg et Kommotau sur Leutmeritz, où était un des magasins autrichiens. M. de Keith ravagea le pays de Kommotau, par Laun jusqu'à Leutmeritz, détruisit les magasins et brûla le pont. Pendant ce temps, le roi marchait avec toute la rapidité possible, fournissant à la subsistance des troupes par des réquisitions sur les communes. Ayant dépassé Dresde, il battit Haddick à Grossenhayn ; Marschall se replia sur Loebau. Dans sa marche sur Goerlitz, Frédéric, en même temps qu'il prenait la route de Weissenberg, présenta une tête de colonne vers Leobau. Cette démonstration décida le général Marschall à se replier sur Gabel ; s'étant dirigé de là vers Leutmeritz, le maréchal Keith, qui avait rempli sa mission, repassa le Basberg et prit ses quartiers d'hiver en Saxe. A Goerlitz, le roi de Prusse apprit la prise de Schweidnitz.

Cette ville était assiégé par M. de Nadasti, depuis le 27 octobre. Le 11 novembre, les Autrichiens pressés de se rendre maîtres de la

(1) 5 novembre.

(2) Formant un corps de dix-sept à dix-huit mille hommes.

place, donnèrent un assaut où ils eurent le bonheur d'emporter deux des redoutes qui la couvrent. Le gouverneur perdit la tête et se rendit prisonnier avec la garnison forte de 10 bataillons et 10 escadrons de hussards. A cette nouvelle, le roi se décida à hâter encore davantage sa jonction avec le prince de Bevern, dont l'armée qui devait être forte de 25 mille hommes, le mettait en état de lutter avec le maréchal Daun, renforcé de son côté par le corps de Nadasti.

Mais le prince de Bevern contribua lui-même à augmenter les embarras de son souverain, en causant, par son irrésolution et ses faux mouvemens, la perte de son armée. Le roi lui avait ordonné de tâcher, par tous les moyens possibles, d'inquiéter l'ennemi et de retarder le siége de Schweidnitz. Il était de son intérêt même de suivre ces instructions, afin de retarder le moment où le corps de Nadasti, joint à l'armée du maréchal Daun, viendrait fondre sur lui avec une supériorité de force à laquelle il ne pourrait résister, même dans son camp retranché de la Lohe. Le prince de Bevern ne comprit pas sa position. Les autres généraux le décidèrent bien à faire un mouvement contre le maréchal Daun, campé à Lissa, mais malgré un avantage remporté à la droite de l'ennemi, il s'arrêta tout court et rentra dans le camp. Après la prise de Schweidnitz, M. de Nadasti rejoignit le prince de Lorraine et le maréchal Daun au camp de Lissa. L'attaque du camp de Breslau fut décidée, et le 21 l'armée autrichienne fut devant les retranchemens des Prussiens. Le 22, les Autrichiens attaquèrent. Le succès de la journée fut balancé, puisque, si d'un côté la gauche des Autrichiens força les lignes des Prussiens, de l'autre les premiers furent battus à leur droite par le général Ziethen; mais le prince de Bevern, perdit la tête et passa l'Oder dans la nuit, ayant jeté une petite garnison dans Breslau. Dans la même nuit, le prince de Bevern s'étant fait prendre par imprudence, le général de Kyau qui le remplaça, se mit en retraite sur Glogau, sans autre réflexion. Le commandant de Breslau, se croyant perdu, se hata, de son côté, de capituler et évacua la place. Tout ce désordre amena une conséquence funeste, mais facile à prévoir.

tisans des fusées ont cru prouver qu'elles composaient l'artillerie la moins dispendieuse possible. Mais le moyen d'incendier de loin une cité ne constitue pas entièrement l'art de la guerre; c'est au contraire le moyen le plus odieux, et peut-être en résumé le moins décisif. Une nation, au lieu d'être vaincue, après avoir vu incendier quelques places fortes, et avoir été forcée d'abandonner la garde de quelques autres, n'en aurait que plus de troupes disponibles, et par conséquent plus de facilité à prendre l'offensive.

Nous reconnaîtrons, dans les chapitres suivans, que divers perfectionnemens rendront l'usage des fusées extraordinairement redoutable, et qu'on est à même de diminuer les frais de fabrication, en remplaçant le travail des mains par celui des machines. Cependant comme les nouveaux projectiles seront confectionnés avec plus de soin et employés en plus grande quantité, les dépenses définitives seront probablement augmentées. Mais cette circonstance doit être un motif de plus de les adopter pour les nations industrieuses, qui sont ou qui doivent devenir les plus riches du monde; elles acquerront de la sorte des armes que ne sauraient s'approprier les gouvernemens et les peuples dominés par un aveugle esprit de conquête, et privés des ressources progressives d'une haute industrie.

DE MONTGÉRY.

En arrivant devant Neumarkt, avec son avant-garde, composée d'une quarantaine d'escadrons de hussards, le roi de Prusse apprit que la ville était occupée par les pandours ennemis. On y établissait déjà la boulangerie de l'armée autrichienne qui devait s'y rendre bientôt. Les hauteurs en arrière de Neumarkt offraient une position trop-favorable à l'ennemi, pour qu'il fut possible de permettre au prince de Lorraine de venir s'y établir. D'un autre côté, la difficulté était d'emporter la ville avec de la cavalerie. Cependant l'infanterie ne devant arriver que le soir, le roi ne voulant pas perdre de temps, se décida à tenter l'entreprise avec ses hussards. Quelques escadrons ayant mis pied à terre, emportèrent la porte de la ville; un régiment qui suivait, y entra au galop; un autre régiment, tournant par les faubourgs, gagna la porte de Breslau. Environ 800 Croates furent pris, et l'avant-garde prussienne occupa l'emplacement du camp, qu'on trouva tout tracé et marqué par des piquets. Le soir, l'avant-garde fut renforcée par 10 bataillons; le prince de Wirtemberg en prit le commandement et fut camper à Kammendorf. La cavalerie passa le défilé le même jour, et l'armée s'établit autour de Neumarkt. Là le roi reçut des renseignemens plus positifs sur l'armée ennemie; il eut la satisfaction d'apprendre qu'elle campait entre Nypern et Gohlau, ayant le ruisseau de Schweidnitz à dos, et dans une position tout à fait favorable aux dispositions qu'il devait prendre pour s'assurer la victoire.

Le 5, l'armée prussienne se mit en mouvement avant la pointe du jour. Un bataillon prit possession du château de Neumarkt, et deux restèrent dans la ville, avec les bagages et les parcs. L'avant-garde, couverte par une batterie de dix pièces de 12, que le Roi avait retirée de Glogau, se forma en avant de Kammendorf, la cavalerie en première ligne, et y resta jusqu'à ce qu'il fut jour, et que l'armée fut arrivée. Elle marchait en quatre colonnes, et l'ordre de formation était le suivant.

Avant-garde. Dix bataillons de ligne, trois bataillons francs, quinze escadrons de cavalerie et dragons, quarante-quatre escadrons de hussards.

moyen du baromètre qu'il inventa. Nous dirons en passant qu'il paraît que, dès 1631, Descartes avait eu l'idée d'un appareil analogue, et qu'il s'était servi du même principe pour expliquer le phénomène.

Dès que l'expérience de Torricelli fut connue, Pascal s'empressa de la vérifier ; et dans celle qu'il chargea son beau-frère Périer de répéter, pour savoir si l'ascension et l'abaissement du mercure dans le tube de verre provenaient de différence dans le poids de l'air, il lui indiqua de comparer les hauteurs du mercure au pied du Puy-de-Dôme et à son sommet : l'effet fut tel que Pascal l'avait prévu.

Le premier usage du baromètre avait été de constater la pesanteur de l'air et de détruire l'explication vague de l'horreur du vide ; le second usage, qui est dû à Pascal, fut celui de mesurer la hauteur des lieux.

On se sert avec avantage de ce moyen pour calculer, d'une manière prompte et assez approchée, des hauteurs considérables, et voici sur quoi ce moyen est fondé.

Si l'on imagine, dans l'atmosphère, une colonne d'air isolée, ayant l'unité pour base, il est clair qu'à une distance z du sommet de cette colonne, l'air se trouve comprimé par le poids p de la masse répandue dans l'intervalle z, et qu'il a une densité particulière y, qui dépend à la fois de p, de la température, et de l'eau qu'il tient en dissolution : or il est visible qu'entre ces trois quantités z, y et p, il y a une telle relation, que, lorsque z augmente d'une quantité infiniment petite dz, p reçoit un accroissement infiniment petit dp, égal au poids de la masse élémentaire ydz.

Cela posé, représentons par g la force accélératrice de la pesanteur, nous aurons d'abord,

$$dp = gydz.$$

Il s'agirait maintenant d'exprimer y au moyen de p et de la température qui est une fonction de z ; mais cela nous serait impossible. C'est pourquoi nous regarderons la température comme uniforme, et nous supposerons, d'après les expériences

terrain, le connaissait trop bien, pour ne pas saisir d'un coup-d'œil, les avantages, et les défauts de la position de l'ennemi. La clef de la position, le point tactique de la bataille, étaient les hauteurs, en arrière de Leuthen. Dès que l'armée Prussienne en serait maîtresse, le terrain, toujours descendant vers Nypern et vers Lissa, lui assurait la victoire. C'était donc sur ce point que devait porter ou l'effort, où le résultat de l'attaque. Il y avait deux manières d'y parvenir. L'une, de continuer l'attaque dans la direction de Heyde et Frobelwitz, prenant ainsi les hauteurs de Leuthen en écharpe, et presque à revers. Mais plusieurs inconvéniens se présentaient. D'abord, il était à présumer que l'aîle droite Autrichienne, passant par le bois qui était devant elle, viendrait prendre l'attaque en flanc, et la ferait échouer. Ensuite, quand même cette attaque réussirait, et qu'on parviendrait à chasser l'ennemi de Frobelwitz, et de lui faire évacuer Nypern, il fallait toujours après emporter les hauteurs de Leuthen, avant de pouvoir débusquer l'ennemi de Lissa, et des bois qui sont entre ce bourg et Gohlau. On le rejetait tout au plus derrière le Strigauer Wasser, conservant la communication avec le corps de M. Draskowitz, à Kanth, et par conséquent avec Schweidnitz. Le problême de la campagne n'était pas résolu.

Le second moyen était celui d'attaquer l'armée ennemie par son flanc gauche, qui était à peu près en l'air. D'acculer les troupes de ce flanc, sur Leuthen, et d'attaquer cette dernière position presque dès le commencement de la bataille, en même temps qu'on se rendait maître des débouchés, le long du Strigauer Wasser, qu'on menaçait la communication directe de Leuthen avec Lissa et les ponts de retraites, qu'on coupait celle de Kanth, et que par la victoire même on séparait l'ennemi de Schweidnitz, qui était devenu sa place d'armes. On pourrait objecter qu'en faisant ce mouvement, le Roi de Prusse abandonnait sa ligne actuelle d'opérations, et risquait de ne plus pouvoir la regagner, s'il perdait la bataille. Une simple observation nous fera voir l'inconsistance de cette objection, quoiqu'elle soit en règle générale, fondée sur les principes de

mercure H; et appelant 1 la base de cette colonne, et δ la densité du mercure, on aura, $P = g H \delta$; et alors on dira :

$$x = \frac{g H \delta}{g D K} \cdot L. \left(\frac{H}{h} \right);$$

ou, ce qui revient au même,

$$x = \frac{H \delta}{D K} \cdot (L. H - L. h).$$

Telle est l'équation qui sert de base à la détermination de hauteurs par le baromètre. Les règles des physiciens ont toutes pour objet d'évaluer le coefficient qui multiplie la différence des logarithmes.

Bouguer est un des premiers qui se soient occupés de cette recherche : sa méthode consiste à mesurer trigonométriquement la hauteur d'une montagne depuis sa base jusqu'à son sommet, et à faire ensuite, avec le baromètre, deux observations, l'une à la base et l'autre au sommet de cette montagne. Il a trouvé de cette manière que pour avoir en toises (1) la différence de niveau de deux lieux, il faut multiplier par 10,000 la différence des logarithmes des hauteurs barométriques, et diminuer ensuite ce produit de sa 30me partie : ce qui revient à dire que le coefficient des logarithmes, dans l'équation fondamentale, est égal à 10,000. (1 — 1/30) = 9666 1/3.

Après Bouguer est venu Deluc : il a fait beaucoup d'expériences sur la dilatation de l'air correspondante à chaque degré du thermomètre de Réaumur, et il a conclu de ses expériences, qu'il faut conserver la première partie de la règle de Bouguer, et changer la seconde ; que, pour savoir ce qui reste à faire quand on a multiplié par 10,000 la différence des logarithmes, il est nécessaire de prendre un terme moyen entre la température de la station inférieure et celle de la station supérieure, en ajoutant le nombre des degrés qui correspondent à ces températures, et en divisant ensuite leur somme par deux ; que, dans tous les cas où cette demi-somme est égale à + 16 3/4.

(1) On a conservé les anciennes mesures, pour ne pas altérer l'énoncé des auteurs et ne pas compliquer les formules.

première et seconde lignes. Voulant exécuter son mouvement en ordre de bataille sur deux lignes, il fallut rompre les colonnes, dont les têtes vinrent s'aboutir pour former la première, tandis que le restant formait la seconde. C'est ce que Frédéric II indique dans son récit, lorsqu'il dit que les colonnes furent renversées. De cette manière, l'armée, rompant en quatre colonnes de marche par pelotons à droite, dès qu'elle eût dépassé Borna, n'en forma plus que deux, une pour chaque ligne, la cavalerie de l'aile droite en tête, celle de l'aile gauche en queue, et l'infanterie au centre. Cette disposition dispensait l'armée d'un déploiement compliqué dans le cas où elle fut attaquée dans son mouvement; elle pouvait à chaque instant se mettre en bataille par un à gauche par pelotons. L'avant-garde flanqua et couvrit la marche, en la suivant parallèlement sur la gauche et un peu en avant: le roi resta à la tête, continuant d'observer l'ennemi. Ne se contentant pas de ce qu'il pouvait voir par lui-même, il envoya des officiers intelligens, les uns vers Heyde, les autres du côté de Kanth, afin d'être promptement et exactement informé des mouvemens qui pourraient avoir lieu sur l'un ou sur l'autre point.

Cependant l'armée, couverte par une chaine de tertres qui cachait son mouvement, approchait un peu après midi de Lobetintz; les dix bataillons de l'avant-garde, sous les ordres du général de Wedel, étaient prêts à se déployer en tête de l'armée; la tête de la cavalerie de cette même avant-garde approchait du ruisseau de Schweidnitz, et l'ennemi était encore dans l'ignorance de la marche de l'armée prussienne. Le maréchal Daun, n'apercevant que le mouvement de l'avant-garde qui suivait les hauteurs, se persuada que le roi de Prusse avait renoncé au projet de l'attaquer, et il dit au prince de Lorraine: « Ces gens-là s'en vont, il faut les laisser faire. »

L'avant-garde prussienne s'étant déployée entre Lobetintz et Kartschutz (G), le général de Wedel reçut l'ordre d'attaquer l'angle de la position de M. de Nadasti à Sagschütz. Quatre bataillons furent placés devant ce village (I) appuyés à leur gauche par une batterie de dix pièces de 12 (K). La cavalerie se

rangea derrière, couverte sur son flanc droit par six bataillons (H). Pendant ce temps, l'infanterie du corps de bataille s'avançait en échelons par bataillons; et venait se former à côté de la cavalerie, la droite en avant de Striegwitz. Quant à la gauche, que le roi voulait absolument refuser, afin d'empêcher qu'elle ne s'engageât sans ordres, et qu'elle ne renouvelât les erreurs qui avaient été commises à la bataille de Prague, et qui avaient fait perdre celle de Kolin, elle fut rejetée en arrière de Lobetintz. La cavalerie de l'aile gauche, sous les ordres du général Driesen, fut placée à droite et en arrière de ce village.

M. de Nadasti, voyant les dispositions des Prussiens pour attaquer Sagschütz, songea à s'y opposer. Pendant qu'il faisait avancer l'infanterie de Wurtemberg pour occuper le petit bois à la droite des Prussiens; il déboucha avec sa cavalerie entre ce bois et l'étang de Gohlau, pour les prendre en flanc. La cavalerie prussienne se porta au-devant de lui, mais elle fut ramenée jusqu'auprès des six bataillons (H), dont le feu nourri et bien dirigé força M. de Nadasti à se retirer précipitamment. Vers une heure, le général de Wedel fut en mesure de commencer son attaque. Pendant que les six bataillons (H) débusquèrent les grenadiers de Wurtemberg du petit bois, où ils s'étaient logés à couvert d'un abattis, lui-même à la tête de quatre bataillons (J) emporta, après une assez courte résistance, le village de Sagschütz et les batteries établies sur les hauteurs en arrière. Ce succès jeta le désordre parmi les troupes de M. de Nadasti qui furent successivement repliées vers les hauteurs de Leuthen, nonobstant la résistance que quelques bataillons essayèrent de faire derrière un ravin.

Dans ce mouvement l'avant-garde prussienne continua à s'étendre sur la droite vers les hauteurs de Gohlau; le corps de bataille en fit autant, mais la batterie (K) appuya au contraire à gauche. Par cette disposition, l'ennemi se trouvant continuellement débordé par la gauche, et canonné en écharpe par la droite, tous les efforts qu'il fit pour tenir ferme entre Sageschütz et Leuthen furent inutiles. Toute la cavalerie de la droite

prussienne, embarrassée dans les broussailles et les fossés dont le terrain est coupé, n'avait pu trouver l'occasion de charger avant d'avoir dépassé Gohlau. Sur les hauteurs, en arrière de ce village, elle donna sur l'infanterie bavaroise et de Wurtemberg qui se retiraient, l'enfonça et lui fit 2000 prisonniers.

Cependant les officiers que le roi de Prusse avait envoyés sur la gauche, revinrent le prévenir que le maréchal Daun faisait marcher sa droite, qui débouchait entre Frobelschutz et Heyde. En effet, les généraux ennemis, dès qu'ils virent la déroute de leur aile gauche, songèrent à prendre une seconde position. Leur infanterie, qui n'avait pas encore combattu, couronna les hauteurs de Leuthen (M), en formant un crochet, dont l'angle saillant appuyait au village. Le village de Leuthen fut fortement occupé, tant par des troupes de leur aile droite que par des fuyards de la gauche qui se jetèrent dans le cimetière et les maisons voisines. Les hauteurs en arrière furent garnies de toute l'artillerie qu'on put réunir. L'armée prussienne qui s'avançait de son côté fut bientôt en présence (LL), et le roi fit aussitôt ses dispositions pour l'attaque du point d'où dépendait la victoire. Trois bataillons, dont deux de la garde, furent dirigés contre le village de Leuthen, tandis que le roi fit charger l'ennemi sur les deux ailes par sa cavalerie. Le combat fut sanglant et opiniâtre à Leuthen; il fallut faire avancer un bataillon après l'autre pour soutenir l'attaque, et peu-à-peu l'aile gauche que le roi avait jusqu'alors refusée, fut obligée de prendre part à l'action. Enfin, après une demi-heure de défense, les Autrichiens en furent chassés par le capitaine des gardes de Moellendorf, (qui s'éleva depuis au grade de maréchal,) qui parvint à y pénétrer et s'y soutint, sous la protection des batteries du centre de l'armée prussienne. La victoire n'était cependant pas encore complète; la ligne d'infanterie autrichienne placée en arrière de Leuthen, malgré l'ébranlement qui s'y faisait remarquer, se défendait encore à l'abri de quelques ravins, derrière lesquels s'étaient portés les grenadiers et quelques autres corps.

A l'aile droite, le général Ziethen, à la tête de la cavale-

rie (N), chargea celle de l'ennemi (O) et la renversa; mais quelques escadrons de sa droite ayant reçu en flanc, des broussailles qui bordent le ruisseau, un feu assez vif de mousqueterie et de mitraille, furent ramenés sur l'infanterie, et la charge fut manquée Le général Wedel avec l'infanterie de l'avant-garde, attaqua les Autrichiens qui avaient pris position devant lui, sur les hauteurs en arrière du ruisseau, et après un combat assez long et assez opiniâtre, les débusqua.

A l'aile gauche, le général Driesen, qui était resté avec la cavalerie derrière Lobetintz, ayant reçu du roi l'ordre d'avancer, se porta rapidement sur l'aile droite de la cavalerie ennemie (P). L'ayant attaquée en écharpe (Q) pendant que les dragons de Bareuth la tournaient, cette cavalerie fut culbutée et chassée du champ de bataille. Le général Driesen se rabattit sur l'infanterie autrichienne qui, prise en flanc, fut bientôt mise en déroute. Le général Wedel, poussant de son côté l'avantage qu'il avait remporté, se présenta également sur le flanc gauche des Autrichiens, qui se virent enfin forcés d'abandonner en désordre la position de Leuthen. Des régimens entiers furent pris.

Malgré la dispersion de leur cavalerie, les généraux autrichiens essayaient encore de contenir les efforts des Prussiens. Ils prirent une troisième position entre Frobelschütz et Lissa (RR), mais lorsque l'armée prussienne fut arrivée en présence (SS), l'ennemi, dégarni de sa cavalerie, et débordé par sa droite, fut chargé par les Prussiens, et perdit un grand nombre de prisonniers. Alors il ne resta plus de ressource aux Autrichiens que de repasser le Schweidnitzer-Wasser sur les ponts de Lissa et de Rathen (T), opération que la poursuite des Prussiens rendit très-difficile. L'armée prussienne prit à la nuit close la dernière position entre Guckerwitz et Lissa (W).

Après que l'armée eut fait halte, le roi défila devant le front et demanda si quelques bataillons voulaient le suivre à Lissa. Les bataillons de grenadiers de Mannteufel et Wedel, et le régiment de Bornstett prirent les armes et le suivirent. Le roi et son état-major se rendit au château qui était rempli d'offi-

ciers autrichiens ; mais lorsque les grenadiers entrèrent dans le bourg, les soldats autrichiens qui s'étaient réfugiés dans les maisons firent feu sur eux de toutes parts. Cette tentative ne leur réussit pas, car les maisons furent bientôt enlevées et ceux qui y étaient, passés au fil de l'épée. Le roi fit alors occuper le pont, où l'on plaça une batterie, et garnir d'infanterie les maisons qui sont au-delà sur le chemin de Breslau.

Le 6 l'armée prussienne continua son mouvement sur Breslau. Vers dix heures l'avant-garde arriva sur les bords de la Lohe. L'arrière-garde autrichienne, commandée par M. de Serbelloni, était en position à Gross-Mochber. Les 10 bataillons d'avant-garde passèrent la rivière, et les hussards se prolongèrent sur les flancs de M. de Serbelloni, qui se vit obligé de précipiter sa retraite, et de se replier vers deux heures après midi, sur Breslau, où une grande quantité de fuyards se retirèrent. Le prince Charles et le maréchal Daun ne s'y arrêtèrent pas et continuèrent leur mouvement sur Neiss. Le roi de Prusse détacha à leur poursuite le général Ziethen, avec sept bataillons de ligne, deux bataillons francs, vingt-quatre escadrons de dragons et trente-six de hussards. Ce faible corps que le général Fouquet, sorti de Glatz avec quelques bataillons, renforça quelques jours après, suffit pour obliger les Autrichiens à évacuer la Silésie en quinze jours. Pendant ce temps, le roi avait commencé, dès le 9, le siége de Breslau. Le 16, l'explosion d'un magasin à poudre décida les assiégés à capituler. Ils se rendirent prisonniers de guerre au nombre de 17,000 hommes, qui avaient été assiégés par 14,000.

La bataille de Leuthen coûta à l'armée prussienne 2,660 hommes tués ou blessés. Les Autrichiens y perdirent 307 officiers, 21,000 soldats, 134 canons et 59 drapeaux. On leur fit 2,500 prisonniers dans la retraite. La prise de Breslau leur coûta 13 généraux, 686 officiers et 17,635 soldats. L'armée autrichienne se trouva donc affaiblie de près de 42,000 hommes par cette courte campagne.

Telle fut la bataille de Leuthen, par laquelle le roi de Prusse termina glorieusement une année, qui avait commencé par la

victoire de Prague, et dont le milieu avait été marqué par des revers qui le mirent à deux doigts de sa perte.

Tous les commentaires qui ont été faits sur cette bataille, l'ont, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, présentée comme un modèle de l'ordre oblique, dont l'excellence est, selon eux, incontestable. Nous ne nous contenterons pas de leur citer les ordres obliques de Kolin, de Rosbach, de Kunersdorf, etc., et leurs funestes résultats; nous entrerons, pour l'intelligence du lecteur, dans quelques détails théoriques, nécessaires pour le développement de l'opinion qu'on peut se former sur cette question.

On entend généralement par ordre oblique, la disposition par laquelle une armée transporte son attaque sur une de ses ailes, en refusant l'autre. C'est la définition qu'en donne Guibert, et celle qui peut à peu près réunir tout ce qu'on lit sur ce sujet dans les autres ouvrages militaires. Mais cette définition manque elle-même de justesse, parce qu'elle ne satisfait pas entièrement à l'idée que présente le mot *oblique*. Le sens le plus naturel qu'on peut attacher à cette expression, est que l'armée qui combat en ordre oblique, au lieu d'être rangée parallèlement au front de l'ennemi, l'est sur une ligne qui forme avec ce front, un angle plus ou moins aigu. Mais il suffit d'un peu de réflexion pour voir qu'un ordre de bataille pareil n'est qu'illusoire et ne peut pas durer. Si les avantages du terrain sont égaux de part et d'autre, l'ennemi parcourra plus que probablement lui-même l'espace, que vous ne voulez pas faire parcourir à l'aile que vous refusez, et se remettra en ordre parallèle. Il le fera d'autant plutôt, qu'il est directement de son intérêt de maintenir, tant qu'il le pourra, l'équilibre entre votre attaque et sa défense. Supposons même que l'aile que vous refusez soit couverte par un obstacle insurmontable, ou qui présente des difficultés égales de part et d'autre, alors, par la même raison que vous portez l'autre aile en avant, l'ennemi se servira de celle qui lui est opposée, et la bataille redeviendra parallèle sur ce point.

Si les avantages du terrain sont inégaux, il se présente une

hypothèse tout-à-fait différente. Supposons l'aile que vous refusez, couverte par un obstacle qu'il soit très-difficile ou impossible à l'ennemi de surmonter. Cette circonstance changera par elle seule, le rapport réciproque de force des deux armées combattantes. Un obstacle de cette nature équivaut à une augmentation de troupes. Cela est si vrai, que si par exemple la position qu'occupe l'aile que vous voulez refuser est telle, qu'il faille pour l'attaquer avec quelque succès, un nombre de troupes triple de celui qui la défend, dix bataillons que vous y placerez équivaudront à trente de l'aile opposée de l'ennemi; la position équivaudra donc elle-même à un renfort de vingt bataillons. Il s'en suit de là que vous vous trouvez dans la même hypothèse que si, dans un ordre parallèle, ayant vingt bataillons de plus que l'ennemi, vous en disposiez pour renforcer le point d'attaque. Il n'y a donc, dans cette disposition, rien qui appartienne spécialement à l'ordre oblique, quel que soit d'ailleurs l'angle, que la configuration du terrain fait former au front des deux armées.

Quelques auteurs militaires voulant établir d'une manière plus précise ce qu'on doit entendre par ordre oblique, se sont servis d'une autre définition. Selon eux, toutes les manœuvres que fait une armée la veille ou le jour d'une bataille, pour renforcer un point quelconque de sa ligne, ou pour menacer les flancs ou les derrières de l'ennemi, appartiennent à l'ordre oblique. Mais cette définition vague est bien loin d'entraîner avec elle l'idée précise d'une disposition oblique, si ce n'est dans les deux derniers cas. Car, pour renforcer un point quelconque de notre ligne, il n'est pas nécessaire qu'elle cesse d'être parallèle à celle de l'ennemi; il suffit d'avoir lu avec quelque attention l'histoire militaire ancienne et moderne, pour savoir qu'il y a bien peu de batailles où le général qui attaquait, n'ait renforcé ses colonnes d'attaque d'une manière quelconque.

Pour ramener ces différentes définitions à un sens plus clair et qui corresponde mieux à l'idée qu'ont attaché à l'expression d'ordre oblique, ceux qui les ont employées, nous pensons qu'il faut avoir recours aux principes généraux de la science de

la guerre, et à sa division en mouvemens stratégiques et opérations tactiques. En partant de ces mêmes principes, nous croyons donc qu'on peut distinguer deux espèces d'ordre oblique. Celui qui ne l'est que sous le rapport tactique, et celui qui l'est stratégiquement. A la première classe appartient l'ordre de bataille d'une armée qui, abstraction faite de la ligne d'opérations, se range devant le front de l'ennemi, de manière à en tenir une de ses aîles plus éloignée que l'autre. L'ordre oblique stratégique est la disposition d'une armée qui, s'étant placée sur une nouvelle ligne d'opérations, qui forme un angle avec celle de l'ennemi, se trouve portée par cette manœuvre en écharpe ou de revers sur un de ses flancs. La seconde des deux définitions que nous avons rapportées, correspond à moitié à l'ordre oblique stratégique; car un mouvement d'armée sur un flanc ou à dos de l'ennemi, ne peut, selon les règles de la guerre, être qu'un changement de front stratégique et par conséquent l'effet ou la cause d'un changement de ligne d'opérations.

L'ordre oblique, tel que nous l'avons défini, a-t-il été et peut-il être en usage à la guerre? Quels sont ses avantages et ses dangers? Telles sont les questions qui se présentent naturellement à l'esprit. Nous allons tâcher de les résoudre en nous appuyant sur les préceptes universellement reconnus de la science de la guerre. Deux de ces préceptes sont: *qu'il ne faut jamais faire de mouvemens de flanc devant l'ennemi*, et *qu'il ne faut jamais abandonner sa ligne d'opérations.*

Notre armée arrivant dans la direction de la ligne d'opérations, se présentera perpendiculairement au front de l'ennemi, toutes les fois que celui-ci n'aura pas commis la faute de nous prêter un de ses flancs. Si nous voulons la déployer obliquement, nous ne le pouvons qu'en nous prolongeant devant la ligne ennemie, au moins de la moitié de notre front, et par conséquent en lui prêtant le flanc. Ce sera encore pire si nous voulons le déborder. Conçoit-on la possibilité que l'ennemi laisse exécuter un mouvement pareil, sans le prévenir ou l'arrêter? Il peut le prévenir, en faisant des dispositions pour couvrir ou renfor-

cer l'aile menacée. Il peut l'arrêter en nous menaçant en flanc, ou en rétablissant l'ordre parallèle, par une marche sur l'aile que nous refusons. Une attaque de flanc au milieu de notre mouvement peut facilement nous être désastreuse, et alors que devient notre ligne d'opérations? Mais, dira-t-on, il est possible de dérober ce mouvement à l'ennemi, en le faisant de nuit ou à l'aide d'un temps brumeux, ou à couvert d'une chaîne de collines. Ce sera donc une surprise qui, par conséquent, ne peut réussir que lorsque l'ennemi ne sera pas sur ses gardes et qu'il la facilitera par sa négligence. Ce n'est donc plus une manœuvre donc la force et le succès résident en elle-même; c'est un coup fourré, de la même nature que les embuscades et les autres ruses de guerre de ce genre; la réussite n'est fondée que sur l'étonnement et la surprise de l'ennemi. Or, une surprise ou une embuscade ne pourront jamais être considérées comme un ordre de tactique.

C'est en vain qu'on voudrait citer les exemples des batailles de Thymbrée, d'Arbèles, de Mantinée, etc. Chez les anciens et jusqu'à ce que l'usage des armes à feu eût été adopté, la tactique était totalement différente de ce qu'elle est actuellement. La diminution de la profondeur des troupes et par conséquent l'augmentation de leur mobilité, rend impossibles des manœuvres qui étaient possibles alors, et *vice versâ*. Cela est tellement vrai, que nous ne voyons pas que les Romains, dont l'ordonnance était plus mobile que celle des Asiatiques et même des Grecs, aient fait usage de l'ordre oblique, si ce n'est une seule fois par Scipion en Espagne.

Il résulte de ce que nous venons de dire, que l'ordre oblique tel qu'on le conçoit tactiquement, ne saurait être qu'une manœuvre accidentelle, dont l'emploi est sujet aux plus graves inconvéniens et dont le succès est peut-être encore moins garanti par le génie du général qui l'emploie, que par la faiblesse de son adversaire. Ne considérant Frédéric II qu'à Leuthen, on a voulu soutenir l'infaillibilité de l'ordre oblique, sans avoir égard aux désastres que cette disposition lui a fait éprouver à

Kolin et à Kunersdorf, et auxquels il n'a échappé à Zorndorf que par la valeur de Ziethen.

Au reste, les discussions auxquelles a donné lieu la bataille de Leuthen, et qui ont eu pour objet de mettre l'ordre oblique à la mode, nous rappellent l'anecdote du sabre de Scanderbeg, citée par M. de Tempelhof, plus à propos peut-être qu'il ne l'a cru lui-même. En voulant transformer en un précepte de la science de la guerre un exemple heureux, on a prétendu léguer l'arme victorieuse d'un héros à des bras trop faibles. D'après les deux principes de stratégie que nous avons exposés plus haut, la bataille de Leuthen est un écart des règles fondamentales de la guerre. Or, il n'est permis qu'à un génie supérieur de s'écarter de ces règles, parce que lui seul est en état de juger quand il peut le faire impunément, et jusqu'à quel point il le peut faire.

A Leuthen, le cas s'est présenté, et avant d'arriver sur le champ de bataille, Frédéric, au génie de qui les fautes d'un adversaire ne pouvaient échapper, ne devait plus ignorer qu'il pouvait beaucoup oser. En effet, après la prise de Breslau et de Schweidnitz, les généraux autrichiens, ayant une base assurée en Silésie, devaient sans perte de temps, achever la conquête de cette province. Pour y parvenir, il fallait s'avancer jusqu'au Bober, masquer ou assiéger Glogau, achever la destruction de l'armée de Breslau, ou au moins l'obliger à descendre l Oder jusqu'à Francfort, pour rejoindre le Roi de Prusse. Rien de tout cela ne fut fait. Les Autrichiens se contentèrent de fortifier le poste insignifiant de Lignitz, au lieu d'occuper cette position avec la totalité de leur armée. Frédéric, en arrivant à Parchwitz, dut être bien satisfait d'apprendre que les ennemis étaient encore à Breslau. Cette première nouvelle dut être pour lui le présage d'un succès. En effet, les Autrichiens n'avaient eu Breslau qu'au prix d'une bataille, et, loin d'avoir profité de leur victoire, ils devaient encore hasarder une bataille pour en conserver les fruits. Lorsque Frédéric fut arrivé à Parchwitz et se vit obligé de s'y arrêter pour recevoir les troupes venant de Breslau, les Autrichiens auraient dû

quitter leur camp de la Lohe, et s'avancer au-devant de lui. Maîtres de Lignitz qu'ils avaient fortifiée, ils pouvaient, en y appuyant leur gauche, prendre une position menaçante devant l'armée prussienne. Il était alors plus que probable que Frédéric, au lieu de hasarder une bataille, aurait cherché à se dégager au plus vîte pour se replier derrière le Bober. Une bataille perdue le rejetait sur Lüben et Glogau, et lui coupait le chemin de la Lusace. Une victoire ne le tirait pas d'embarras, puisque l'armée autrichienne trouvait un point d'appui à Schweidnitz, et qu'il ne pouvait pas marcher sur Breslau. Pendant les six jours que le roi de Prusse passa à Parchwitz, les Autrichiens ne s'étant pas fait voir au delà de Neumarkt, il était encore croyable qu'ils avaient marché vers Kanth, afin d'être également à portée de couvrir Breslau et Schweidnitz, se contentant de conserver, pour cette année, la base d'opérations qu'ils avaient acquise en Silésie.

Dès Parchwitz, Frédéric avait pu prévoir que la négligence et l'indolence des généraux autrichiens, les ayant empêchés de tirer parti de leur double victoire, il lui restait encore la chance d'en tourner les résultats en sa faveur, par une bataille. Aussi ne négligea-t-il aucun moyen d'y préparer ses troupes, en relevant le courage moral des unes, et maintenant le souvenir d'une brillante victoire dans les autres. Mais ce ne fut qu'à Neumarkt qu'il connut toute l'incapacité de ses adversaires et l'étendue de leurs fautes. Certain de les rencontrer dans un camp de marche et non dans une position de *bataille*, sur un terrain qu'il connaissait pied à pied, et où la victoire lui promettait des avantages immenses, il conçut qu'il pouvait tout oser.

Arrivé sur le champ de bataille, la persuasion qui l'y avait conduit, ne put que s'accroître encore; après avoir renversé l'avant-garde ennemie, et l'avoir rejetée sur l'aile droite de son armée, aucune autre troupe ne se fit voir, aucune reconnaissance ne se présenta, pour observer ses mouvemens. En effet, les Autrichiens n'avaient point de corps avancés sur la ligne de coteaux, dont le roi de Prusse voulait se servir, pour cou-

vrir ses dispositions. Il put en toute sûreté, et sans aucun obstacle, quitter sa direction de marche, et conduire son armée transversalement sur le flanc gauche des Autrichiens. Il ne se fia cependant pas assez à l'apathie de ses ennemis, pour ne pas se croire obligé de changer de dispositions. Ses colonnes de marche étaient formées pour un déployement de front, sur deux lignes. Dans la nouvelle direction qu'il prenait, le déployement devait se faire par le flanc gauche. Afin d'éviter la confusion des contre-mouvemens, auxquels obligeait l'usage de conserver à chaque corps, sa ligne et son rang de bataille, il rompit ses colonnes, en les faisant tourner à droite, et en forma deux lignes, marchant par pelotons, à droite. Dans cette disposition, en quelqu'endroit qu'il lui fallut s'arrêter, l'armée se trouvait en bataille, par un simple à gauche. Cette précaution était sage, car il pouvait se faire que les généraux ennemis, voyant que le combat d'avant-garde n'avait point eu de suite, se persuadassent que ce n'avait été qu'une fausse attaque, et fissent marcher leur droite et leur centre, de manière à prendre une position entre Leuthen et le bois qui est près de Heyde, afin de s'éclairer sur le véritable mouvement des Prussiens.

Parvenu jusqu'à l'aile gauche ennemie, le Roi de Prusse, pouvait regarder la bataille comme gagnée. Une attaque un peu vigoureuse, le rendait maître de Sagschütz, et des hauteurs qui sont en arrière. En faisant serrer son avant-garde, aussi près que possible de la rivière, et appuyer son armée à droite, à mesure qu'il avançait, il était sûr, non seulement de reboucher l'aile gauche ennemie sur le centre, mais de la déborder continuellement. C'est ce qu'il fit, et en même temps il laissa la cavalerie de sa gauche, derrière Lobetintz, pour lui servir de réserve au besoin. Le moment de s'en servir arriva, lorsque les Autrichiens eurent enfin fait avancer leur droite. Il fallait la renverser par un choc subit, et la déborder, afin de décider plus rapidement l'occupation du point tactique de la bataille. Un corps de cavalerie valait, sans contredit, mieux pour cette opération, que de l'infanterie. L'événement justifia les mesures de Frédéric.

Les généraux Autrichiens, enfin réveillés de leur léthargie, par la défaite du corps de Nadasti, essayèrent de rétablir leurs affaires, par une résistance opiniâtre. C'était trop tard, et la position qu'ils prirent sur les hauteurs de Leuthen, fut une nouvelle faute. Ils auraient dû prévoir que le roi de Prusse n'aurait pas laissé sa gauche en l'air, sans avoir une réserve pour la soutenir; ils ne pouvaient donc pas espérer de la déborder. Les grands coups se portaient sur leur propre gauche, déjà presque détruite; il était donc facile de prévoir que la position serait enlevée. Dès lors, ce qu'ils avaient de mieux à faire, aussitôt que M. de Nadasti eut été chassé de Sagschütz et Gohlau, était de faire reployer leur centre et leur droite, dans la ligne de Rathen, par Sahra, jusqu'au bois, afin de couvrir les ponts qui devaient servir à leur retraite. Ils passaient la rivière dans la nuit, en sauvant les deux tiers de leur armée, et il leur restait encore la chance de hasarder une seconde bataille.

On voit, par ce bref exposé, que l'ordre oblique, employé par Frédéric II, à Leuthen, n'a dû son succès qu'à une surprise complète, rendue possible, par la négligence et les fautes multipliées des généraux Autrichiens. Encore faut-il observer, que le roi de Prusse n'y a pas tout laissé au hasard; 1°. il n'a hasardé son mouvement, que parce qu'il a pu le couvrir par une ligne de coteaux, et le dérober à l'ennemi, qui, par une faute impardonnable, n'avait éclairé les approches de sa position, d'aucun côté; 2°, sa marche de Borna, à Striegwitz, n'a pas été, à proprement parler, une marche de flanc, c'est-à-dire, une marche où les colonnes qui changent de direction, restant formées, pour être déployées de front, ne le peuvent sur un flanc, que par une complication de manœuvres, toujours dangereuses en présence d'un ennemi un peu rapproché. L'armée Prussienne, au contraire, fit son mouvement sur deux lignes, la cavalerie en tête et en queue, se prolongeant à droite, par pelotons, et pouvant se remettre en bataille dans une demi-minute, par un à gauche; 3°. le Roi de Prusse, qui était venu de Leipzig, vivant de requisitions, et qui n'avait point de maga-

sins sur le chemin qu'il avait parcouru n'avait, à proprement parler, pas de ligne d'opérations obligée. En passant de Borna à Striegwitz, il ne péchait donc pas contre la règle qui défend de quitter la ligne d'opérations. En cas de retraite, devant vivre des ressources du pays, il lui était autant et peut-être plus facile de revenir à Buntzlau par Striegau et Goldberg, que par la ligne qu'il avait parcourue.

Tout le monde conviendra avec nous, que la bataille de Leuthen est un chef-d'œuvre de mouvemens, de manœuvres et de résolution, et qu'elle suffirait seule pour immortaliser Frédéric II, ainsi que l'a dit le plus grand capitaine du siècle (1). Mais nous laisserons au lecteur, à juger lui-même, si on peut la considérer comme un ordre oblique, tactiquement parlant, et ainsi que le conçoivent la plupart des écrivains militaires.

G. V.

(1) Napoléon, Mémoires pour servir à l'histoire de France. Montholon, T. V. p. 215.

MÉLANGES.

BIBLIOGRAPHIE MILITAIRE.

ARMÉES DE TERRE.

Le principal objet du *Journal des sciences militaires* est, ainsi qu'on l'a annoncé, « de réunir toutes les branches de la science « de la guerre en un seul cours écrit, dans lequel toutes « personnes exerçant la profession des armes, ou se proposant « d'embrasser cette carrière, puissent trouver tout ce qui est « nécessaire à leur instruction, sans être obligées de recourir à « une immense collection de livres, non moins incommode à « transporter que dispendieuse à se procurer, et par conséquent « sans être dans le cas de consacrer à des recherches longues et « pénibles un temps précieux pour l'étude. »

C'est assez dire que ce journal contiendra successivement tous les préceptes généraux de la science de la guerre, leurs applications aux différentes branches de cette science, et toutes les parties de l'histoire militaire des différens peuples, anciens et modernes, dont l'étude peut, sous quelque rapport que ce soit, concourir au perfectionnement de cette science. Nous croyons donc pouvoir nous flatter qu'il présentera dans son développement tous les élémens nécessaires d'instruction aux militaires, qu'un service trop actif, ou des causes quelconques empêchent de se former une bibliothèque militaire, ou de consacrer leur temps à rechercher et à consulter les livres originaux dont ils auraient besoin sous ce rapport. Mais il en est sans

doute un grand nombre qui, mus par le désir d'une instruction plus approfondie, et dont ils ne soient redevables qu'à eux-mêmes, voudront ou se former une bibliothèque ou recourir eux-mêmes aux sources originales de la science.

Pour faciliter l'accomplissement d'un désir aussi honorable, nous avons cru devoir leur éviter les recherches préliminaires, assez longues et pénibles, qu'il leur faudrait faire pour connaître seulement quels sont les ouvrages qu'ils doivent consulter. Tel est le but de l'*Essai sur une bibliographie militaire*, qui fait l'objet de cette notice. Notre intention n'est point de donner un catalogue complet de tous les ouvrages, qui traitent des institutions mititaires ou des guerres des différens peuples, anciens et modernes. La liste déjà fort nombreuse des premiers se grossirait encore, de celle de tous les historiens de tous les temps et de tous les peuples, puisque la guerre est inséparable de l'histoire. Une énumération pareille, fastidieuse par sa longueur, serait en même temps inutile pour la plus grande partie. La sécheresse d'un grand nombre de ces histoires ne permet pas qu'un militaire en puisse déduire, ou des exemples ou des préceptes utiles à la science.

Nous nous limiterons, dans cet article, aux ouvrages qui ont rapport à la science de la guerre par terre, nous réservant, dans un des numéros suivans, de traiter ceux qui appartiennent à la guerre de mer. Nous ne nous étendrons pas au-delà de l'histoire des guerres qui ont précédé celle qui s'est allumée en 1792. Plus tard, nous reviendrons sur cette dernière époque, et nous ferons connaître tous les ouvrages militaires qui y ont rapport et qui ont paru avant la publication de ce Journal, qui lui-même contiendra successivement l'annonce de ceux qui paraîtront après.

Nous diviserons les ouvrages militaires qui font l'objet de la présente notice, en deux classes. Ceux qui traitent des principes de la science de la guerre et des institutions militaires; et les historiens qui, ayant écrit avec plus de détail, ou avec plus de clarté et de talent, peuvent fournir par la lecture de leurs ouvrages, des exemples ou des préceptes de la science.

AUTEURS DIDACTIQUES.

Dans les temps les plus anciens, il a sans doute existé quelques ouvrages, qui traitaient des institutions militaires des peuples qui ont précédé les Grecs et les Romains. Aucun n'est parvenu jusqu'à nous. Toutes les notions qu'il est possible de recueillir à cet égard se réduisent au peu qu'on en trouve dans HOMÈRE, dans HÉRODOTE et dans le fabuleux CTESIAS. Là on peut voir l'enfance de la tactique chez les Grecs et les Asiatiques, à l'époque du siége de Troye, et chez les Perses et les Egyptiens, au siècle de Cyrus et de ses successeurs. C'est dans la grande et mémorable lutte des républiques presque imperceptibles de la Grèce, contre toute la puissance des Perses, dominateurs de l'Orient, que la tactique et la stratégie se sont développées chez les Grecs; et c'est de cette époque que datent les premiers écrivains militaires connus.

XÉNOPHON est le premier qui se présente, non pas seulement comme historien, mais comme écrivain militaire classique. La *Cyropédie*, qui, sous le rapport historique, ne peut être considérée que comme un roman dans le genre de Télémaque, est un traité complet d'organisation militaire, de manœuvres tactiques et de stratégie pour le temps auquel il écrivit.

POLYBE. — On trouve dans ce qui nous reste de son excellent ouvrage historique, des détails précieux sur l'organisation de la milice des Romains, et des préceptes stratégiques qui ne sont pas à mépriser de nos jours.

ARRIEN nous a laissé un excellent abrégé de la tactique des Grecs.

FRONTIN. — Nous avons de lui un traité des principales parties de la science de la guerre, sous le nom de *stratagêmes*, employé dans le véritable sens de ce mot, qui veut plutôt dire *préceptes* que *ruses* de guerre.

POLYEN a écrit sur le même sujet, mais avec beaucoup moins de talent et de méthode.

MODESTUS et URBICIUS. — Nous avons du premier des fragmens du vocabulaire de la Légion, et du second pour la Phalange.

On les trouve dans le recueil intitulé : *Scriptores de re militari*. Wesel. 1670.

Elien. — Il a écrit un traité de la tactique des Grecs un peu plus étendu que celui d'Arrien, et peut-être plus confus. François Robertello l'a traduit en latin, et a défiguré le texte par des figures tracées sans jugement.

Vegèce.— Nous avons de lui un traité de l'art militaire. Cette compilation, extraite des ouvrages de Caton l'ancien, de Celse, de Trajan, d'Arrien et de Frontin, est bien loin de compenser la perte des quatre premiers. Vegèce, qui ne paraît pas avoir été militaire, a mis dans son ouvrage le désordre que devait nécessairement produire son ignorance, qui lui fait souvent confondre les usages anciens avec ceux de son temps.

Léon. —Le dernier ouvrage didactique que nous ayons des anciens est celui intitulé : *Institutions militaires de l'empereur Léon*, traduit et commenté au 15e siècle, par Pigafetta, et traduit en français par M. de Mézeroy. Enfin, pour ne rien laisser à désirer sur la tactique des anciens, nous citerons le traité de la milice romaine de *Juste Lipre*, où cet écrivain éclairé a réuni tout ce qu'on trouve à cet égard dans les ouvrages des anciens.

Machiavel. — Son Traité de l'art militaire, écrit sous la forme d'un dialogue entre deux de ses contemporains, peut donner une idée claire de la tactique au 15e siècle. La critique qu'en a fait M. de Folard, ne peut ni ajouter, ni ôter au mérite de cet ouvrage.

Montgommery. — Nous avons de lui un Traité de la milice française, intéressant à consulter pour la comparaison de la tactique ancienne et de la moderne.

Daniel (Le Père) a écrit une Histoire de la milice française, rédigée avec beaucoup de jugement, et qui sera toujours indispensable à ceux qui voudront juger du progrès de la tactique et du développement des institutions militaires en France, depuis la naissance de la monarchie.

Marisgli. — Son état des forces ottomanes est un livre à consulter. Son ouvrage sur le cours du Danube, contient des

notions précieuses, autant sur les antiquités qui y existent, que sur les opérations militaires à y former.

Fcтт (Le baron de). — Son ouvrage peut donner une idée exacte de l'art militaire chez les Turcs, qui n'ont point fait de progrès depuis lui.

Rohan (Le duc de).—Le parfait capitaine, en établissant une comparaison entre les anciens et les modernes, sous le rapport de la science de la guerre, peut être regardé comme le premier ouvrage stratégique du temps moderne. Ses mémoires sur la Valtellinesont un modèle de reconnaissances militaires, appliquées à la stratégie.

Santa Cruz (Le marquis de) a écrit des réflexions sur l'art militaire, remplies de préceptes sur la science de la guerre, mais plus chargées encore de politique.

Folard. — Les Commentaires sur Polybe sont peut-être l'ouvrage le plus propre à induire le lecteur en erreur, sur la tactique des Grecs et des Romains. Ne sachant pas le grec, il a été obligé de suivre la mauvaise traduction de Dom Thuilier, la pire de toutes celles que nous avons d'un écrivain, qui est encore à traduire, et qui ne peut l'être que par un militaire versé dans la tactique des anciens. Outre ce premier défaut, il a encore celui de vouloir tout rapporter à sa colonne, qu'il voyait partout, et en faveur de laquelle il a hyperboliquement grossi l'effet des armes de jet des Grecs et des Romains. Les descriptions de bataille qu'il donne, sont à peu près toutes des romans, construits en donnant la torture au texte, pour l'accommoder à son système. Ce texte lui-même, étant déjà défiguré par Dom Thuilier, il arrive souvent que les dispositions imaginées par M. de Folard sont précisément le contraire de celles qu'indique l'auteur grec. M. de Folard a aussi écrit un traité des nouvelles découvertes de la guerre. C'est le développement de son système de la colonne. L'usage multiplié de l'artillerie et son effet sur des corps profonds, ont déjà répondu à ce système.

Saxe (Le maréchal de). — L'ouvrage plein de mérite auquel il a donné le titre modeste de *Rêveries*, sera dans tous les siècles

un manuel précieux de tactique et de stratégie. Il touche aux questions les plus profondes de la science de la guerre ; à celles qui se rattachent au système de guerre et à la constitution militaire des États. Il est le premier qui ait mis en pratique la guerre stratégique proprement dite, sur laquelle il a écrit et qu'il appelle *Guerre de positions*. C'est lui qui a dit ce mot si profond, et qui, à lui seul, contient en abrégé tous les préceptes de la stratégie : *Le secret de la guerre est dans les jambes*. Le héros du 18e. siècle, Frédéric II, plus capable que personne de le comprendre et de le juger, l'appelait le professeur de tous les généraux de l'Europe. Qu'il nous soit permis, avant de quitter ce grand homme, de citer encore une anecdote qui prouve la réputation qu'il s'était méritée. Il était question un jour, en présence du roi de Prusse, de décider du mérite des grands capitaines. Un sentiment de justice, autant au moins que de cette flatterie dont les souverains sont entourés, fit placer Frédéric II au premier rang. Non, répondit le roi, « le plus grand capitaine, à mon avis, est celui qui sut gagner une bataille à l'article de la mort..... » Le maréchal de Saxe, à la bataille de Fontenoy, venait de subir l'opération de la ponction ; faible et physiquement abattu par les souffrances, une balle de plomb, qu'il serrait entre ses dents, lui servait à dissimuler ses douleurs et à soutenir sa force morale....

Guischard. — Colonel au service de Prusse, et qui ne voulut jamais être général, pour ne pas quitter le roi, auquel il était personnellement attaché. Frédéric II l'avait surnommé *Quintus Icilius*, à propos d'une manœuvre de ce général romain, qu'il cita un jour, à l'appui d'un mouvement sur lequel on était en doute. Nous avons de lui, 1° Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains, suivis d'une dissertation sur l'attaque et la défense des places, d'une analyse de la campagne de Jules-César en Afrique, et de la traduction des institutions militaires d'Onosander, et de la tactique d'Arrien ; 2° Mémoires critiques et historiques sur plusieurs points d'antiquités militaires, et surtout sur la campagne de César contre les lieutenans de Pompée en Catalogne ; 3° Une réponse au chevalier de Lo-Looz. Son premier ouvrage est par-

ticulièrement destiné à relever les erreurs où le chevalier de Folard était tombé; autant entraîné par son système qu'égaré par la traduction de dom Thuilier. Le colonel Guischard, bon helléniste, guidé par Arrien, Modestus et Urbicius, que le chevalier de Folard ne connaissait pas, et lui-même, officier de mérite et bon théoricien, renversa sans peine tout l'échaffaudage d'un système, qui n'était fondé que sur la fausse interprétation des anciens. Les manœuvres des anciens, expliquées d'après les principes de leur tactique et la vraie signification de leurs termes militaires, sont présentées dans leur véritable jour, et presque toujours d'une manière différente ou contraire de ce qu'on les voit dans Folard. L'analyse de la campagne d'Afrique, complète et rétablit le texte d'Hirtius, le continuateur des commentaires de César. En général, les ouvrages de Guischard sont indispensables, pour avoir une idée claire de la tactique des Grecs et des Romains, des ponts et des voies militaires, de leurs connaissances géographiques, etc.

Lo-Looz (le chevalier de). — Il a entrepris la défense de Folard, et a prétendu réfuter Guischard. Surtout il accuse ce dernier d'avoir mal compris et mal traduit le texte, et le taxe d'ignorance de la tactique des anciens. La réponse de Guischard, qui contient de nouvelles preuves et de nouveaux développemens, a terminé cette discussion, en convainquant son adversaire d'un vain étalage d'érudition mal employée.

Menil-Durand. — Sans entrer en lice avec Guischard et les défenseurs de ses opinions, Menil-Durand a encore voulu renchérir sur Folard. La colonne de ce dernier, développée et modifiée par la colonne coupée, lui a fourni la matière de six mémoires tactiques. Nous ne les citons ici que comme un exemple de plus des aberrations, où l'esprit de système peut entraîner ceux qui veulent établir des règles générales, même pour des cas particuliers et locaux, qui se présentent sous la forme de modifications infinies.

Maizeroy (Joli de). — Si d'un côté le cours de tactique de Maizeroy retombe un peu dans les systèmes et dans les défauts qu'on leur reproche, de l'autre, la connaissance approfondie

qu'il avait des langues anciennes donne un mérite particulier à ce qu'il dit de leur tactique, et aux exemples qu'il en cite. Il est sous ce rapport égal à Guischard. Nous avons encore de lui une bonne traduction des *Institutions militaires de l'empereur Léon.*

PUY SÉGUR (le maréchal de). —Aussi profond tacticien que stratégicien judicieux, M. de Puy Ségur achève, dans son *Art de la guerre*, de renverser le système de Folard. Il est le premier qui, sans en adopter encore la dénomination, ait cependant senti et établi la différence existante entre la tactique et la stratégie; car ce n'est certainement que de la stratégie qu'on peut entendre ce qu'il dit des principes de la guerre, qui dépendent de règles certaines et de principes géométriques, qu'on peut, à l'exemple des Grecs, apprendre sans troupes et sans sortir de chez soi. Le rapprochement qu'il fait des institutions des anciens avec celles de son temps, des campagnes de César et de Turenne en Espagne, le tableau comparatif de la première milice française, et l'application de ses principes à un projet de campagne en France, rendent l'étude de son ouvrage aussi utile de nos jours qu'elle l'était de son temps. Les principes de la stratégie sont et seront toujours les mêmes, quelles que soient les modifications de la tactique.

SAINT-GERMAIN (le comte de).—Les Mémoires de M. de Saint-Germain offrent tout l'intérêt que peuvent présenter ceux d'un ministre qui développe sa pensée et ses projets; cet intérêt ne peut qu'augmenter par l'aveu de ses erreurs, qui ont été assez fortes. Mais ces Mémoires sont inséparables de leur *Commentaire*, fait par un militaire habile et instruit.

MOTTIN DE LA BALME. — Nous avons de lui : 1° Essais sur l'équitation; 2° Élémens de tactique pour la cavalerie. Ces deux ouvrages ont beaucoup servi à rectifier les idées qu'on avait alors sur la cavalerie.

TURPIN DE CRISSÉ. —Il se montre un partisan de l'ordre profond, des corps nombreux et des redoutes, auxquels il allie les principes de la guerre stratégique ou de position. C'était à cette époque qu'au lieu de chercher la cause des victoires de Frédéric II dans son génie profond et actif, et dans la faiblesse ou

l'incapacité de ses adversaires, un amour-propre mal déguisé voulait la trouver dans l'ordonnance de ses troupes un jour de bataille. M. de Turpin n'y avait vu de remède que dans les redoutes et les gros bataillons. Il nous a laissé : 1° Commentaires sur les Mémoires de Montecuculli ; 2° Essai sur l'art de la guerre ; 3° Commentaires sur les institutions de Végèce.

Guibert. — Militaire aussi éclairé et instruit qu'excellent citoyen. Il combat victorieusement les opinions de Turpin. Comme ce dernier, il se fonde sur les campagnes du roi de Prusse ; mais il les a beaucoup mieux connues Une des causes des victoires de Frédéric II était la discipline et l'habileté tactique de ses troupes. C'est cette partie que Guibert a cherché à perfectionner en en développant les vrais principes. Quant au talent du général en chef, condition principale pour obtenir les mêmes succès, Guibert ne pouvait qu'indiquer les principes généraux de sa conduite ; c'est au génie à faire le reste. Nous avons de Guibert : 1° Essai général de tactique, ouvrage dont le mérite durera long-temps ; 2° Défense du système de guerre moderne. C'est une réfutation victorieuse du système de Menil-Durand.

Mirabeau. — Le Système militaire de la Prusse, écrit avec l'éloquence et la profondeur de pensées qui distinguait Mirabeau, est l'ouvrage le plus complet et le plus satisfaisant que nous ayons sur l'organisation et la tactique de l'armée prussienne, et sur le système de guerre de Frédéric II.

Bulow. — M. de Bulow, observateur aussi profond que judicieux du développement du système de guerre moderne et des modifications importantes que la science de la guerre a éprouvées à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, est le premier qui, en s'éclairant du flambeau de l'analyse, ait cherché à en fixer les vrais principes. Séparant tout-à-fait la stratégie de la tactique, il a mis en pratique l'idée énoncée par le maréchal de Puy Ségur, que la science de la guerre était assujettie à des règles et à des principes géométriques qui pouvaient s'apprendre dans le cabinet. Les ouvrages de M. de Bulow, surtout ceux purement théoriques, sont susceptibles de développement, peut-être même de quelques modifications. Ils

n'en sont pas moins les meilleurs que nous ayons jusqu'à présent sur la stratégie. Nous avons de lui, outre quelques ouvrages historiques : 1° Esprit du système de guerre moderne; 2° Principes généraux de la guerre, ou Stratégie déduite du système de guerre moderne; 3° Nouvelle tactique des modernes. Le premier ouvrage seul est traduit en français.

HISTORIENS CONSIDÉRÉS MILITAIREMENT.

Les mêmes motifs qui nous ont fait citer HOMÈRE à la tête des auteurs militaires, nous engagent encore à le citer ici, comme le plus ancien historien, qui nous donne une idée d'un système de guerre primitif des Grecs et de la manière de conduire les expéditions aux temps de la guerre de Troye.

La nomenclature des historiens que les militaires peuvent consulter, n'ayant pas une relation aussi directe avec le développement et les modifications de la tactique et de la stratégie, que celle des auteurs didactiques, nous ne nous astreindrons pas, dans cette seconde partie, à l'ordre chronologique, dont nous nous sommes écartés le moins que nous avons pu dans la première. Les historiens y seront rangés par ordre alphabétique, sans distinction d'historiens proprement dits et d'auteurs de Mémoires.

AMMIEN MARCELLIN. — Militaire intelligent et historien judicieux. Il avait écrit l'Histoire romaine depuis la mort de Domitien jusqu'à celle de Valens. Nous avons à regretter la perte de la plus grande partie de son ouvrage : ce qui nous en reste est précieux pour l'histoire militaire des dernières années de Constance, le règne de Julien et les premières années de Valentinien.

APPIEN, d'Alexandrie, a écrit séparément les diverses guerres que les Romains ont eu à soutenir. Il ne nous reste que celles d'Afrique, de Syrie, des Parthes, de Mithridate, d'Espagne, d'Annibal, et cinq livres des guerres civiles. On peut y puiser de grandes lumières sur la stratégie des anciens; mais ces ouvrages ont besoin d'être lus avec précaution, et à l'aide d'un

la stratégie. Frédéric II avait marché depuis Leipzig, *expeditus militibus*, pour nous servir d'une expression consacrée par la tactique des Romains, et selon l'usage de leurs grands capitaines; quant aux dangers d'une expédition périlleuse, ils ne voulaient pas ajouter l'embarras d'avoir des magasins et des bagages à couvrir ou à défendre. Nous avons vu qu'il avait fait vivre son armée par des requisitions sur le pays qu'il traversait. Il n'avait donc pas de magasins sur la ligne qu'il avait parcourue. Il n'avait donc pas non plus de lignes d'opérations, proprement dite, puisque celle-ci n'est que la ligne de communication d'une armée avec son pays et ses ressources. Il avait simplement eu une ligne de marche, et ce qu'il lui convenait de conserver était une ligne de retraite vers ses autres armées, en Poméranie, en Saxe, et dans les Marches. Son chemin de retour ne pouvait être que par Buntzlau ; or, il pouvait aussi bien s'y rendre par Jauer et Goldberg, que par la route qu'il avait prise. Son parc, défendu par trois bataillons, et qu'il pouvait faire couvrir par un ou deux régimens de hussards, n'était pas même perdu.

Le seul objet que le roi de Prusse devait avoir en vue, était de pouvoir, en couvrant leur mouvement, réunir assez de troupes devant la gauche des Autrichiens, pour être sûr d'emporter les hauteurs de Sagschütz et de Gohlau, avant que l'ennemi ne fut en mesure de lui opposer des forces trop supérieures. La distance de Nypern à Gohlau, qui est de près de cinq milles toises, ou plus de deux heures de marche, lui présentait déjà une chance bien favorable. La connaissance qu'il avait du terrain lui en offrait une seconde, en lui indiquant comment il pouvait masquer son mouvement. Ces réflexions, assez clairement indiquées par le récit de Frédéric II lui-même, le décidèrent pour la disposition de sa bataille.

Les colonnes du corps d'armée étaient arrivées pendant ce temps près de Borna (DD); le roi leur fit dépasser ce village, de manière à ce qu'il restât entre la 2.e et la 3.e colonnes. Alors il ordonna un changement de direction à droite, vers Lobetintz (FF). Les colonnes étaient dans l'ordre de déploiement, c'est-à-dire que chacune d'elles était formée de troupes de la

première et seconde lignes. Voulant exécuter son mouvement en ordre de bataille sur deux lignes, il fallut rompre les colonnes, dont les têtes vinrent s'aboutir pour former la première, tandis que le restant formait la seconde. C'est ce que Frédéric II indique dans son récit, lorsqu'il dit que les colonnes furent renversées. De cette manière, l'armée, rompant en quatre colonnes de marche par pelotons à droite, dès qu'elle eût dépassé Borna, n'en forma plus que deux, une pour chaque ligne, la cavalerie de l'aile droite en tête, celle de l'aile gauche en queue, et l'infanterie au centre. Cette disposition dispensait l'armée d'un déploiement compliqué dans le cas où elle fut attaquée dans son mouvement; elle pouvait à chaque instant se mettre en bataille par un à gauche par pelotons. L'avant-garde flanqua et couvrit la marche, en la suivant parallèlement sur la gauche et un peu en avant: le roi resta à la tête, continuant d'observer l'ennemi. Ne se contentant pas de ce qu'il pouvait voir par lui-même, il envoya des officiers intelligens, les uns vers Heyde, les autres du côté de Kanth, afin d'être promptement et exactement informé des mouvemens qui pourraient avoir lieu sur l'un ou sur l'autre point.

Cependant l'armée, couverte par une chaine de tertres qui cachait son mouvement, approchait un peu après midi de Lobetintz; les dix bataillons de l'avant-garde, sous les ordres du général de Wedel, étaient prêts à se déployer en tête de l'armée; la tête de la cavalerie de cette même avant-garde approchait du ruisseau de Schweidnitz, et l'ennemi était encore dans l'ignorance de la marche de l'armée prussienne. Le maréchal Daun, n'apercevant que le mouvement de l'avant-garde qui suivait les hauteurs, se persuada que le roi de Prusse avait renoncé au projet de l'attaquer, et il dit au prince de Lorraine: « Ces gens-là s'en vont, il faut les laisser faire. »

L'avant-garde prussienne s'étant déployée entre Lobetintz et Kartschutz (G), le général de Wedel reçut l'ordre d'attaquer l'angle de la position de M. de Nadasti à Sagschütz. Quatre bataillons furent placés devant ce village (I) appuyés à leur gauche par une batterie de dix pièces de 12 (K). La cavalerie se

d'histoire d'Alexandre le Grand, un roman imparfait et qui fourmille d'erreurs de dates et de géographie.

DANIEL (le père), jésuite, a écrit une histoire de France. Cet ouvrage, qui se rattache à son histoire de la milice française, est assez intéressant à consulter, pour les opérations militaires, qu'il décrit avec une sagacité qu'on n'attendrait pas de son état.

EGINHARD a écrit une vie très-détaillée de Charlemagne, dont il était secrétaire, et des annales de France de 741 à 829. Cet écrivain militaire, mérite plus de confiance que les chroniqueurs de son temps.

ESPAGNAC. — Outre un essai sur la science de la guerre, nous avons de lui une histoire du maréchal de Saxe.

FEUQUIÈRES. — Les mémoiqes de Feuquières peuvent être considérés comme un examen critique de l'histoire militaire de son temps. Ses critiques, souvent très-sévères, lui ont attiré beaucoup d'ennemis, et l'ont empêché de parvenir au grade de maréchal de France. Mais son ouvrage mérite d'être lu, et même étudié. On y trouve l'exposition des principes généraux de l'art de la guerre, en même temps que leur application ; et il développe avec beaucoup de sagacité les événemens et leurs causes. Sous ce rapport, c'est un des meilleurs ouvrages militaires qui ayent paru

FRÉDÉRIC II, roi de Prusse. Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'appeler l'attention des militaires sur le mérite des ouvrages de Frédéric ; il suffira de les citer. Le premier contient des instructions à ses généraux, fondées et sur sa propre expérience et sur l'aveu même de ses fautes, qu'il a la noble franchise d'indiquer ; le second, sous le titre d'histoire de mon temps, expose avec autant d'impartialité que de simplicité tous les événemens qui se sont passés en Europe depuis son avénement jusqu'à la fin de sa dernière campagne, en 1778.

FROISSART. — Ses chroniques, souvent citées par le P. Daniel à l'appui de son histoire de la milice française, ne sauraient, ainsi que celles de MONSTRELET, être inutiles à ceux qui voudront s'occuper de l'histoire militaire de la monarchie.

GIANNONE rend compte, dans son histoire de Naples, de tous

prussienne, embarrassée dans les broussailles et les fossés dont le terrain est coupé, n'avait pu trouver l'occasion de charger avant d'avoir dépassé Gohlau. Sur les hauteurs, en arrière de ce village, elle donna sur l'infanterie bavaroise et de Wurtemberg qui se retiraient, l'enfonça et lui fit 2000 prisonniers.

Cependant les officiers que le roi de Prusse avait envoyés sur la gauche, revinrent le prévenir que le maréchal Daun faisait marcher sa droite, qui débouchait entre Frobelschutz et Heyde. En effet, les généraux ennemis, dès qu'ils virent la déroute de leur aile gauche, songèrent à prendre une seconde position. Leur infanterie, qui n'avait pas encore combattu, couronna les hauteurs de Leuthen (M), en formant un crochet, dont l'angle saillant appuyait au village. Le village de Leuthen fut fortement occupé, tant par des troupes de leur aile droite que par des fuyards de la gauche qui se jetèrent dans le cimetière et les maisons voisines. Les hauteurs en arrière furent garnies de toute l'artillerie qu'on put réunir. L'armée prussienne qui s'avançait de son côté fut bientôt en présence (LL), et le roi fit aussitôt ses dispositions pour l'attaque du point d'où dépendait la victoire. Trois bataillons, dont deux de la garde, furent dirigés contre le village de Leuthen, tandis que le roi fit charger l'ennemi sur les deux ailes par sa cavalerie. Le combat fut sanglant et opiniâtre à Leuthen; il fallut faire avancer un bataillon après l'autre pour soutenir l'attaque, et peu-à-peu l'aile gauche que le roi avait jusqu'alors refusée, fut obligée de prendre part à l'action. Enfin, après une demi-heure de défense, les Autrichiens en furent chassés par le capitaine des gardes de Moellendorf, (qui s'éleva depuis au grade de maréchal,) qui parvint à y pénétrer et s'y soutint, sous la protection des batteries du centre de l'armée prussienne. La victoire n'était cependant pas encore complète; la ligne d'infanterie autrichienne placée en arrière de Leuthen, malgré l'ébranlement qui s'y faisait remarquer, se défendait encore à l'abri de quelques ravins, derrière lesquels s'étaient portés les grenadiers et quelques autres corps.

A l'aile droite, le général Ziethen, à la tête de la cavale-

tails qu'il donne sur les siéges, les marches, et en général la tactique des Romains.

Livius (Titus) ou Tite-Live. — L'histoire romaine la plus complète qui nous soit restée est celle de Tite-Live, dont malheureusement une grande partie est perdue. L'élégance et en même temps la noble élévation de son style, peint bien la fierté du peuple roi. Il développe avec assez de détail la guerre et les actions qu'il décrit, mais n'étant pas militaire, il est quelquefois confus et ne sait pas assez distinguer la tactique ancienne de celle de son temps. Ce défaut auquel il est aisé de remédier avec une connaissance un peu approfondie des institutions militaires des Romains, n'a cependant aucune influence sur la stratégie, dont il rend très bien les opérations en grand.

Lloyd. — Anglais de naissance, a servi, pendant la guerre de sept ans, successivement les deux principales puissances belligérantes : l'Autriche et la Prusse. Officier d'un mérite distingué, observateur éclairé et philosophe, il a vu en homme de génie les événemens qu'il décrit, et la constitution militaire ainsi que la position réciproque des différentes puissances de l'Europe. Il a écrit l'histoire de la guerre de sept ans, pendant les quatre campagnes de 1756, 1757, 1758 et 1759. C'est un des ouvrages les plus recommandables pour le plan et l'exécution. La première partie, à laquelle il a donné le nom d'introduction à la guerre en Allemagne en 1756, traite de six objets différens, tous du plus haut intérêt pour la science de la guerre. 1°. Les principes généraux de cette science. 2°. De la composition des armées anciennes et modernes. 3°. De la philosophie de la guerre. 4°. De la liaison entre les différentes espèces de gouvernemens et les opérations de la guerre. 5°. Des opérations de la guerre considérées en elles-mêmes. 6°. Examen des frontières des différens états de l'Europe, à l'appui du principe des limites naturelles. Nous avons encore de Lloyd un mémoire sur l'invasion et la défense de la Grande-Bretagne, où il est facile de juger qu'il n'a pas tout dit.

Machiavel, que nous avons déjà cité parmi les auteurs militaires, a encore écrit une histoire de la ville de Florence, où

ciers autrichiens; mais lorsque les grenadiers entrèrent dans le bourg, les soldats autrichiens qui s'étaient réfugiés dans les maisons firent feu sur eux de toutes parts. Cette tentative ne leur réussit pas, car les maisons furent bientôt enlevées et ceux qui y étaient, passés au fil de l'épée. Le roi fit alors occuper le pont, où l'on plaça une batterie, et garnir d'infanterie les maisons qui sont au-delà sur le chemin de Breslau.

Le 6 l'armée prussienne continua son mouvement sur Breslau. Vers dix heures l'avant-garde arriva sur les bords de la Lohe. L'arrière-garde autrichienne, commandée par M. de Serbelloni, était en position à Gross-Mochber. Les 10 bataillons d'avant-garde passèrent la rivière, et les hussards se prolongèrent sur les flancs de M. de Serbelloni, qui se vit obligé de précipiter sa retraite, et de se replier vers deux heures après midi, sur Breslau, où une grande quantité de fuyards se retirèrent. Le prince Charles et le maréchal Daun ne s'y arrêtèrent pas et continuèrent leur mouvement sur Neiss. Le roi de Prusse détacha à leur poursuite le général Ziethen, avec sept bataillons de ligne, deux bataillons francs, vingt-quatre escadrons de dragons et trente-six de hussards. Ce faible corps que le général Fouquet, sorti de Glatz avec quelques bataillons, renforça quelques jours après, suffit pour obliger les Autrichiens à évacuer la Silésie en quinze jours. Pendant ce temps, le roi avait commencé, dès le 9, le siége de Breslau. Le 16, l'explosion d'un magasin à poudre décida les assiégés à capituler. Ils se rendirent prisonniers de guerre au nombre de 17,000 hommes, qui avaient été assiégés par 14,000.

La bataille de Leuthen coûta à l'armée prussienne 2,660 hommes tués ou blessés. Les Autrichiens y perdirent 307 officiers, 21,000 soldats, 134 canons et 59 drapeaux. On leur fit 2,500 prisonniers dans la retraite. La prise de Breslau leur coûta 13 généraux, 686 officiers et 17,635 soldats. L'armée autrichienne se trouva donc affaiblie de près de 42,000 hommes par cette courte campagne.

Telle fut la bataille de Leuthen, par laquelle le roi de Prusse termina glorieusement une année, qui avait commencé par la

victoire de Prague, et dont le milieu avait été marqué par des revers qui le mirent à deux doigts de sa perte.

Tous les commentaires qui ont été faits sur cette bataille, l'ont, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, présentée comme un modèle de l'ordre oblique, dont l'excellence est, selon eux, incontestable. Nous ne nous contenterons pas de leur citer les ordres obliques de Kolin, de Rosbach, de Kunersdorf, etc., et leurs funestes résultats; nous entrerons, pour l'intelligence du lecteur, dans quelques détails théoriques, nécessaires pour le développement de l'opinion qu'on peut se former sur cette question.

On entend généralement par ordre oblique, la disposition par laquelle une armée transporte son attaque sur une de ses ailes, en refusant l'autre. C'est la définition qu'en donne Guibert, et celle qui peut à peu près réunir tout ce qu'on lit sur ce sujet dans les autres ouvrages militaires. Mais cette définition manque elle-même de justesse, parce qu'elle ne satisfait pas entièrement à l'idée que présente le mot *oblique*. Le sens le plus naturel qu'on peut attacher à cette expression, est que l'armée qui combat en ordre oblique, au lieu d'être rangée parallèlement au front de l'ennemi, l'est sur une ligne qui forme avec ce front, un angle plus ou moins aigu. Mais il suffit d'un peu de réflexion pour voir qu'un ordre de bataille pareil n'est qu'illusoire et ne peut pas durer. Si les avantages du terrain sont égaux de part et d'autre, l'ennemi parcourra plus que probablement lui-même l'espace, que vous ne voulez pas faire parcourir à l'aile que vous refusez, et se remettra en ordre parallèle. Il le fera d'autant plutôt, qu'il est directement de son intérêt de maintenir, tant qu'il le pourra, l'équilibre entre votre attaque et sa défense. Supposons même que l'aile que vous refusez soit couverte par un obstacle insurmontable, ou qui présente des difficultés égales de part et d'autre, alors, par la même raison que vous portez l'autre aile en avant, l'ennemi se servira de celle qui lui est opposée, et la bataille redeviendra parallèle sur ce point.

Si les avantages du terrain sont inégaux, il se présente une

hypothèse tout-à-fait différente. Supposons l'aile que vous refusez, couverte par un obstacle qu'il soit très-difficile ou impossible à l'ennemi de surmonter. Cette circonstance changera par elle seule, le rapport réciproque de force des deux armées combattantes. Un obstacle de cette nature équivaut à une augmentation de troupes. Cela est si vrai, que si par exemple la position qu'occupe l'aile que vous voulez refuser est telle, qu'il faille pour l'attaquer avec quelque succès, un nombre de troupes triple de celui qui la défend, dix bataillons que vous y placerez équivaudront à trente de l'aile opposée de l'ennemi; la position équivaudra donc elle-même à un renfort de vingt bataillons. Il s'en suit de là que vous vous trouvez dans la même hypothèse que si, dans un ordre parallèle, ayant vingt bataillons de plus que l'ennemi, vous en disposiez pour renforcer le point d'attaque. Il n'y a donc, dans cette disposition, rien qui appartienne spécialement à l'ordre oblique, quel que soit d'ailleurs l'angle, que la configuration du terrain fait former au front des deux armées.

Quelques auteurs militaires voulant établir d'une manière plus précise ce qu'on doit entendre par ordre oblique, se sont servis d'une autre définition. Selon eux, toutes les manœuvres que fait une armée la veille ou le jour d'une bataille, pour renforcer un point quelconque de sa ligne, ou pour menacer les flancs ou les derrières de l'ennemi, appartiennent à l'*ordre oblique*. Mais cette définition vague est bien loin d'*entraîner* avec elle l'idée précise d'une disposition oblique, *si* ce n'est dans les deux derniers cas. Car, pour renforcer un point quelconque de notre ligne, il n'est pas nécessaire qu'elle cesse d'être parallèle à celle de l'ennemi; il suffit d'avoir lu avec quelque attention l'histoire militaire ancienne et moderne, pour savoir qu'il y a bien peu de batailles où le général qui attaquait, n'ait renforcé ses colonnes d'attaque d'une manière quelconque.

Pour ramener ces différentes définitions à un sens plus clair et qui corresponde mieux à l'idée qu'ont attaché à l'expression d'ordre oblique, ceux qui les ont employées, nous pensons qu'il faut avoir recours aux principes généraux de la science de

la guerre, et à sa division en mouvemens stratégiques et opérations tactiques. En partant de ces mêmes principes, nous croyons donc qu'on peut distinguer deux espèces d'ordre oblique. Celui qui ne l'est que sous le rapport tactique, et celui qui l'est stratégiquement. A la première classe appartient l'ordre de bataille d'une armée qui, abstraction faite de la ligne d'opérations, se range devant le front de l'ennemi, de manière à en tenir une de ses aîles plus éloignée que l'autre. L'ordre oblique stratégique est la disposition d'une armée qui, s'étant placée sur une nouvelle ligne d'opérations, qui forme un angle avec celle de l'ennemi, se trouve portée par cette manœuvre en écharpe ou de revers sur un de ses flancs. La seconde des deux définitions que nous avons rapportées, correspond à moitié à l'ordre oblique stratégique; car un mouvement d'armée sur un flanc ou à dos de l'ennemi, ne peut, selon les règles de la guerre, être qu'un changement de front stratégique et par conséquent l'effet ou la cause d'un changement de ligne d'opérations.

L'ordre oblique, tel que nous l'avons défini, a-t-il été et peut-il être en usage à la guerre? Quels sont ses avantages et ses dangers? Telles sont les questions qui se présentent naturellement à l'esprit. Nous allons tâcher de les résoudre en nous appuyant sur les préceptes universellement reconnus de la science de la guerre. Deux de ces préceptes sont: *qu'il ne faut jamais faire de mouvemens de flanc devant l'ennemi*, et *qu'il ne faut jamais abandonner sa ligne d'opérations.*

Notre armée arrivant dans la direction de la ligne d'opérations, se présentera perpendiculairement au front de l'ennemi, toutes les fois que celui-ci n'aura pas commis la faute de nous prêter un de ses flancs. Si nous voulons la déployer obliquement, nous ne le pouvons qu'en nous prolongeant devant la ligne ennemie, au moins de la moitié de notre front, et par conséquent en lui prêtant le flanc. Ce sera encore pire si nous voulons le déborder. Conçoit-on la possibilité que l'ennemi laisse exécuter un mouvement pareil, sans le prévenir ou l'arrêter? Il peut le prévenir, en faisant des dispositions pour couvrir ou renfor-

cer l'aile menacée. Il peut l'arrêter en nous menaçant en flanc, ou en rétablissant l'ordre parallèle, par une marche sur l'aile que nous refusons. Une attaque de flanc au milieu de notre mouvement peut facilement nous être désastreuse, et alors que devient notre ligne d'opérations? Mais, dira-t-on, il est possible de dérober ce mouvement à l'ennemi, en le faisant de nuit ou à l'aide d'un temps brumeux, ou à couvert d'une chaîne de collines. Ce sera donc une surprise qui, par conséquent, ne peut réussir que lorsque l'ennemi ne sera pas sur ses gardes et qu'il la facilitera par sa négligence. Ce n'est donc plus une manœuvre donc la force et le succès résident en elle-même; c'est un coup fourré, de la même nature que les embuscades et les autres ruses de guerre de ce genre; la réussite n'est fondée que sur l'étonnement et la surprise de l'ennemi. Or, une surprise ou une embuscade ne pourront jamais être considérées comme un ordre de tactique.

C'est en vain qu'on voudrait citer les exemples des batailles de Thymbrée, d'Arbèles, de Mantinée, etc. Chez les anciens et jusqu'à ce que l'usage des armes à feu eût été adopté, la tactique était totalement différente de ce qu'elle est actuellement. La diminution de la profondeur des troupes et par conséquent l'augmentation de leur mobilité, rend impossibles des manœuvres qui étaient possibles alors, et *vice versâ*. Cela est tellement vrai, que nous ne voyons pas que les Romains, dont l'ordonnance était plus mobile que celle des Asiatiques et même des Grecs, aient fait usage de l'ordre oblique, si ce n'est une seule fois par Scipion en Espagne.

Il résulte de ce que nous venons de dire, que l'ordre oblique tel qu'on le conçoit tactiquement, ne saurait être qu'une manœuvre accidentelle, dont l'emploi est sujet aux plus graves inconvéniens et dont le succès est peut-être encore moins garanti par le génie du général qui l'emploie, que par la faiblesse de son adversaire. Ne considérant Frédéric II qu'à Leuthen, on a voulu soutenir l'infaillibilité de l'ordre oblique, sans avoir égard aux désastres que cette disposition lui a fait éprouver à

Kolin et à Kunersdorf, et auxquels il n'a échappé à Zorndorf que par la valeur de Ziethen.

Au reste, les discussions auxquelles a donné lieu la bataille de Leuthen, et qui ont eu pour objet de mettre l'ordre oblique à la mode, nous rappellent l'anecdote du sabre de Scanderbeg, citée par M. de Tempelhof, plus à propos peut-être qu'il ne l'a cru lui-même. En voulant transformer en un précepte de la science de la guerre un exemple heureux, on a prétendu léguer l'arme victorieuse d'un héros à des bras trop faibles. D'après les deux principes de stratégie que nous avons exposés plus haut, la bataille de Leuthen est un écart des règles fondamentales de la guerre. Or, il n'est permis qu'à un génie supérieur de s'écarter de ces règles, parce que lui seul est en état de juger quand il peut le faire impunément, et jusqu'à quel point il le peut faire.

A Leuthen, le cas s'est présenté, et avant d'arriver sur le champ de bataille, Frédéric, au génie de qui les fautes d'un adversaire ne pouvaient échapper, ne devait plus ignorer qu'il pouvait beaucoup oser. En effet, après la prise de Breslau et de Schweidnitz, les généraux autrichiens, ayant une base assurée en Silésie, devaient sans perte de temps, achever la conquête de cette province. Pour y parvenir, il fallait s'avancer jusqu'au Bober, masquer ou assiéger Glogau, achever la destruction de l'armée de Breslau, ou au moins l'obliger à descendre l'Oder jusqu'à Francfort, pour rejoindre le Roi de Prusse. Rien de tout cela ne fut fait. Les Autrichiens se contentèrent de fortifier le poste insignifiant de Lignitz, au lieu d'occuper cette position avec la totalité de leur armée. Frédéric, en arrivant à Parchwitz, dut être bien satisfait d'apprendre que les ennemis étaient encore à Breslau. Cette première nouvelle dut être pour lui le présage d'un succès. En effet, les Autrichiens n'avaient eu Breslau qu'au prix d'une bataille, et, loin d'avoir profité de leur victoire, ils devaient encore hasarder une bataille pour en conserver les fruits. Lorsque Frédéric fut arrivé à Parchwitz et se vit obligé de s'y arrêter pour recevoir les troupes venant de Breslau, les Autrichiens auraient dû

quitter leur camp de la Lohe, et s'avancer au-devant de lui. Maîtres de Lignitz qu'ils avaient fortifiée, ils pouvaient, en y appuyant leur gauche, prendre une position menaçante devant l'armée prussienne. Il était alors plus que probable que Frédéric, au lieu de hasarder une bataille, aurait cherché à se dégager au plus vîte pour se replier derrière le Bober. Une bataille perdue le rejetait sur Lüben et Glogau, et lui coupait le chemin de la Lusace. Une victoire ne le tirait pas d'embarras, puisque l'armée autrichienne trouvait un point d'appui à Schweidnitz, et qu'il ne pouvait pas marcher sur Breslau. Pendant les six jours que le roi de Prusse passa à Parchwitz, les Autrichiens ne s'étant pas fait voir au-delà de Neumarkt, il était encore croyable qu'ils avaient marché vers Kanth, afin d'être également à portée de couvrir Breslau et Schweidnitz, se contentant de conserver, pour cette année, la base d'opérations qu'ils avaient acquise en Silésie.

Dès Parchwitz, Frédéric avait pu prévoir que la négligence et l'indolence des généraux autrichiens, les ayant empêchés de tirer parti de leur double victoire, il lui restait encore la chance d'en tourner les résultats en sa faveur, par une bataille. Aussi ne négligea-t-il aucun moyen d'y préparer ses troupes, en relevant le courage moral des unes, et maintenant le souvenir d'une brillante victoire dans les autres. Mais ce ne fut qu'à Neumarkt qu'il connut toute l'incapacité de ses adversaires et l'étendue de leurs fautes. Certain de les rencontrer *dans un camp de marche et non dans une position de bataille*, sur un terrain qu'il connaissait pied à pied, et où la victoire lui promettait des avantages immenses, il conçut qu'il pouvait tout oser.

Arrivé sur le champ de bataille, la persuasion qui l'y avait conduit, ne put que s'accroître encore; après avoir renversé l'avant-garde ennemie, et l'avoir rejetée sur l'aile droite de son armée, aucune autre troupe ne se fit voir, aucune reconnaissance ne se présenta, pour observer ses mouvemens. En effet, les Autrichiens n'avaient point de corps avancés sur la ligne de coteaux, dont le roi de Prusse voulait se servir, pour cou-

FORCE MILITAIRE

DE LA GRANDE BRETAGNE,

PAR LE BARON CHARLES DUPIN.

DEUXIÈME ÉDITION.

LORSQUE la paix, ramenant le calme dans l'Europe *si long-temps* agitée, eut fait disparaître les barrières qui *nous séparaient* de nos voisins et de nos rivaux ; lorsque l'inaction qui suivit tout à coup un mouvement extraordinaire, eut fait succéder la faculté de réfléchir à la nécessité d'agir, le premier mouvement de l'homme pensant dut être de porter un œil observateur sur les événemens qui venaient d'achever leur cours, et d'en rechercher les causes. Parmi les différens moyens de parvenir à un résultat satisfaisant, le meilleur sans doute était celui de connaître bien nos rivaux. Tour à tour les différens acteurs du grand drame politique qui avait ensanglanté l'Europe pendant plus de vingt ans, avaient obtenu des succès ou éprouvé des revers ; et, malgré le dénouement extraordinaire qui termina cette grande lutte, aucun des vainqueurs ne pouvait se flatter d'une supériorité incontestable. Le perfectionnement de la science militaire, qui s'était développé pendant la lutte même, n'avait pas suivi une marche uniforme et commune, au moins sous le rapport de l'organisation des élémens de la guerre. Chaque nation s'y était appliquée isolément, et à mesure que des besoins pressans ou des revers la forçaient à y porter remède par des amé-

Les généraux Autrichiens, enfin réveillés de leur léthargie, par la défaite du corps de Nadasti, essayèrent de rétablir leurs affaires, par une résistance opiniâtre. C'était trop tard, et la position qu'ils prirent sur les hauteurs de Leuthen, fut une nouvelle faute. Ils auraient dû prévoir que le roi de Prusse n'aurait pas laissé sa gauche en l'air, sans avoir une réserve pour la soutenir; ils ne pouvaient donc pas espérer de la déborder. Les grands coups se portaient sur leur propre gauche, déjà presque détruite; il était donc facile de prévoir que la position serait enlevée. Dès lors, ce qu'ils avaient de mieux à faire, aussitôt que M. de Nadasti eut été chassé de Sagschütz et Gohlau, était de faire reployer leur centre et leur droite, dans la ligne de Rathen, par Sahra, jusqu'au bois, afin de couvrir les ponts qui devaient servir à leur retraite. Ils passaient la rivière dans la nuit, en sauvant les deux tiers de leur armée, et il leur restait encore la chance de hasarder une seconde bataille.

On voit, par ce bref exposé, que l'ordre oblique, employé par Frédéric II, à Leuthen, n'a dû son succès qu'à une surprise complète, rendue possible, par la négligence et les fautes multipliées des généraux Autrichiens. Encore faut-il observer, que le roi de Prusse n'y a pas tout laissé au hasard; 1°. il n'a hasardé son mouvement, que parce qu'il a pu le couvrir par une ligne de coteaux, et le dérober à l'ennemi, qui, par une faute impardonnable, n'avait éclairé les approches de sa position, d'aucun côté; 2°. sa marche de Borna, à Striegwitz, n'a pas été, à proprement parler, une marche de flanc, c'est-à-dire, une marche où les colonnes qui changent de direction, restant formées, pour être déployées de front, ne le peuvent sur un flanc, que par une complication de manœuvres, toujours dangereuses en présence d'un ennemi un peu rapproché. L'armée Prussienne, au contraire, fit son mouvement sur deux lignes, la cavalerie en tête et en queue, se prolongeant à droite, par pelotons, et pouvant se remettre en bataille dans une demi-minute, par un à gauche; 3°. le Roi de Prusse, qui était venu de Leipzig, vivant de requisitions, et qui n'avait point de maga-

sins sur le chemin qu'il avait parcouru n'avait, à proprement parler, pas de ligne d'opérations obligée. En passant de Borna à Striegwitz, il ne péchait donc pas contre la règle qui défend de quitter la ligne d'opérations. En cas de retraite, devant vivre des ressources du pays, il lui était autant et peut-être plus facile de revenir à Buntzlau par Striegau et Goldberg, que par la ligne qu'il avait parcourue.

Tout le monde conviendra avec nous, que la bataille de Leuthen est un chef-d'œuvre de mouvemens, de manœuvres et de résolution, et qu'elle suffirait seule pour immortaliser Frédéric II, ainsi que l'a dit le plus grand capitaine du siècle (1). Mais nous laisserons au lecteur, à juger lui-même, si on peut la considérer comme un ordre oblique, tactiquement parlant, et ainsi que le conçoivent la plupart des écrivains militaires.

G. V.

(1) Napoléon, Mémoires pour servir à l'histoire de France. Montholon, T. V. p. 215.

MÉLANGES.

BIBLIOGRAPHIE MILITAIRE.

ARMÉES DE TERRE.

Le principal objet du *Journal des sciences militaires* est, ainsi qu'on l'a annoncé, « de réunir toutes les branches de la science « de la guerre en un seul cours écrit, dans lequel toutes « personnes exerçant la profession des armes, ou se proposant « d'embrasser cette carrière, puissent trouver tout ce qui est « nécessaire à leur instruction, sans être obligées de recourir à « une immense collection de livres, non moins incommode à « transporter que dispendieuse à se procurer, et par conséquent « sans être dans le cas de consacrer à des recherches longues et « pénibles un temps précieux pour l'étude. »

C'est assez dire que ce journal contiendra successivement tous les préceptes généraux de la science de la guerre, leurs applications aux différentes branches de cette science, et toutes les parties de l'histoire militaire des différens peuples, anciens et modernes, dont l'étude peut, sous quelque rapport que ce soit, concourir au perfectionnement de cette science. Nous croyons donc pouvoir nous flatter qu'il présentera dans son développement tous les élémens nécessaires d'instruction aux militaires, qu'un service trop actif, ou des causes quelconques empêchent de se former une bibliothèque militaire, ou de consacrer leur temps à rechercher et à consulter les livres originaux dont ils auraient besoin sous ce rapport. Mais il en est sans

doute un grand nombre qui, mus par le désir d'une instruction plus approfondie, et dont ils ne soient redevables qu'à eux-mêmes, voudront ou se former une bibliothèque ou recourir eux-mêmes aux sources originales de la science.

Pour faciliter l'accomplissement d'un désir aussi honorable, nous avons cru devoir leur éviter les recherches préliminaires, assez longues et pénibles, qu'il leur faudrait faire pour connaître seulement quels sont les ouvrages qu'ils doivent consulter. Tel est le but de l'*Essai sur une bibliographie militaire*, qui fait l'objet de cette notice. Notre intention n'est point de donner un catalogue complet de tous les ouvrages, qui traitent des institutions militaires ou des guerres des différens peuples, anciens et modernes. La liste déjà fort nombreuse des premiers se grossirait encore, de celle de tous les historiens de tous les temps et de tous les peuples, puisque la guerre est inséparable de l'histoire. Une énumération pareille, fastidieuse par sa longueur, serait en même temps inutile pour la plus grande partie. La sécheresse d'un grand nombre de ces histoires ne permet pas qu'un militaire en puisse déduire, ou des exemples ou des préceptes utiles à la science.

Nous nous limiterons, dans cet article, aux ouvrages qui ont rapport à la science de la guerre par terre, nous réservant, dans un des numéros suivans, de traiter ceux qui appartiennent à la guerre de mer. Nous ne nous étendrons pas au-delà de l'histoire des guerres qui ont précédé celle qui s'est allumée en 1792. Plus tard, nous reviendrons sur cette dernière époque, et nous ferons connaître tous les ouvrages militaires qui y ont rapport et qui ont paru avant la publication de ce Journal, qui lui-même contiendra successivement l'annonce de ceux qui paraîtront après.

Nous diviserons les ouvrages militaires qui font l'objet de la présente notice, en deux classes. Ceux qui traitent des principes de la science de la guerre et des institutions militaires ; et les historiens qui, ayant écrit avec plus de détail, ou avec plus de clarté et de talent, peuvent fournir par la lecture de leurs ouvrages, des exemples ou des préceptes de la science.

AUTEURS DIDACTIQUES.

Dans les temps les plus anciens, il a sans doute existé quelques ouvrages, qui traitaient des institutions militaires des peuples qui ont précédé les Grecs et les Romains. Aucun n'est parvenu jusqu'à nous. Toutes les notions qu'il est possible de recueillir à cet égard se réduisent au peu qu'on en trouve dans HOMÈRE, dans HÉRODOTE et dans le fabuleux CTESIAS. Là on peut voir l'enfance de la tactique chez les Grecs et les Asiatiques, à l'époque du siége de Troye, et chez les Perses et les Egyptiens, au siècle de Cyrus et de ses successeurs. C'est dans la grande et mémorable lutte des républiques presque imperceptibles de la Grèce, contre toute la puissance des Perses, dominateurs de l'Orient, que la tactique et la stratégie se sont développées chez les Grecs; et c'est de cette époque que datent les premiers écrivains militaires connus.

XÉNOPHON est le premier qui se présente, non pas seulement comme historien, mais comme écrivain militaire classique. La *Cyropédie*, qui, sous le rapport historique, ne peut être considérée que comme un roman dans le genre de Télémaque, est un traité complet d'organisation militaire, de manœuvres tactiques et de stratégie pour le temps auquel il écrivit.

POLYBE. — On trouve dans ce qui nous reste de son excellent ouvrage historique, des détails précieux sur l'organisation de la milice des Romains, et des préceptes stratégiques qui ne sont pas à mépriser de nos jours.

ARRIEN nous a laissé un excellent abrégé de la tactique des Grecs.

FRONTIN. — Nous avons de lui un traité des principales parties de la science de la guerre, sous le nom de *stratagêmes*, employé dans le véritable sens de ce mot, qui veut plutôt dire *préceptes* que *ruses* de guerre.

POLYEN a écrit sur le même sujet, mais avec beaucoup moins de talent et de méthode.

MODESTUS et URBICIUS. — Nous avons du premier des fragmens du vocabulaire de la Légion, et du second pour la Phalange.

On les trouve dans le recueil intitulé : *Scriptores de re militari*. Wesel. 1670.

Elien. — Il a écrit un traité de la tactique des Grecs un peu plus étendu que celui d'Arrien, et peut-être plus confus. François Robertello l'a traduit en latin, et a défiguré le texte par des figures tracées sans jugement.

Vegèce. — Nous avons de lui un traité de l'art militaire. Cette compilation, extraite des ouvrages de Caton l'ancien, de Celse, de Trajan, d'Arrien et de Frontin, est bien loin de compenser la perte des quatre premiers. Vegèce, qui ne paraît pas avoir été militaire, a mis dans son ouvrage le désordre que devait nécessairement produire son ignorance, qui lui fait souvent confondre les usages anciens avec ceux de son temps.

Léon. — Le dernier ouvrage didactique que nous ayons des anciens est celui intitulé : *Institutions militaires de l'empereur Léon*, traduit et commenté au 15e siècle, par Pigafetta, et traduit en français par M. de Mézeroy. Enfin, pour ne rien laisser à désirer sur la tactique des anciens, nous citerons le traité de la milice romaine de *Juste Lipre*, où cet écrivain éclairé a réuni tout ce qu'on trouve à cet égard dans les ouvrages des anciens.

Machiavel. — Son Traité de l'art militaire, écrit sous la forme d'un dialogue entre deux de ses contemporains, peut donner une idée claire de la tactique au 15e siècle. La critique qu'en a fait M. de Folard, ne peut ni ajouter, ni ôter au mérite de cet ouvrage.

Montgommery. — Nous avons de lui un Traité de la milice française, intéressant à consulter pour la comparaison de la tactique ancienne et de la moderne.

Daniel (Le Père) a écrit une Histoire de la milice française, rédigée avec beaucoup de jugement, et qui sera toujours indispensable à ceux qui voudront juger du progrès de la tactique et du développement des institutions militaires en France, depuis la naissance de la monarchie.

Marisgli. — Son état des forces ottomanes est un livre à consulter. Son ouvrage sur le cours du Danube, contient des

notions précieuses, autant sur les antiquités qui y existent, que sur les opérations militaires à y former.

Fott (Le baron de). — Son ouvrage peut donner une idée exacte de l'art militaire chez les Turcs, qui n'ont point fait de progrès depuis lui:

Rohan (Le duc de).—Le parfait capitaine, en établissant une comparaison entre les anciens et les modernes, sous le rapport de la science de la guerre, peut être regardé comme le premier ouvrage stratégique du temps moderne. Ses mémoires sur la Valtellinesont un modèle de reconnaissances militaires, appliquées à la stratégie.

Santa Cruz (Le marquis de) a écrit des réflexions sur l'art militaire, remplies de préceptes sur la science de la guerre, mais plus chargées encore de politique.

Folard. — Les Commentaires sur Polybe sont peut-être l'ouvrage le plus propre à induire le lecteur en erreur, sur la tactique des Grecs et des Romains. Ne sachant pas le grec, il a été obligé de suivre la mauvaise traduction de Dom Thuilier, la pire de toutes celles que nous avons d'un écrivain, qui est encore à traduire, et qui ne peut l'être que par un militaire versé dans la tactique des anciens. Outre ce premier défaut, il a encore celui de vouloir tout rapporter à sa colonne, qu'il voyait partout, et en faveur de laquelle il a hyperboliquement grossi l'effet des armes de jet des Grecs et des Romains. Les descriptions de bataille qu'il donne, sont à peu près toutes des romans, construits en donnant la torture au texte, pour l'accommoder à son système. Ce texte lui-même, étant déjà défiguré par Dom Thuilier, il arrive souvent que les dispositions imaginées par M. de Folard sont précisément le contraire de celles qu'indique l'auteur grec. M. de Folard a aussi écrit un traité des nouvelles découvertes de la guerre. C'est le développement de son système de la colonne. L'usage multiplié de l'artillerie et son effet sur des corps profonds, ont déjà répondu à ce système.

Saxe (Le maréchal de). — L'ouvrage plein de mérite auquel il a donné le titre modeste de *Rêveries*, sera dans tous les siècles

besoins du service. En 1819, sur environ 600 officiers généraux portés sur le cadre, il n'y en avait pas 40 d'employés.

Le territoire des trois royaumes, est divisé en districts militaires, savoir : six pour la Grande Bretagne, deux pour l'Ecosse, et sept pour l'Irlande. Chaque district est commandé par un officier général, qui y remplit en même temps des fonctions équivalentes à celle d'inspecteur d'armes. Il a sous ses ordres un état-major, composé d'un assistant de l'adjudant-général, et d'un du quartier-maître général.

Quoique l'armée anglaise soit divisée par régimens, comme les autres armées régulières européennes, son organisation intérieure est en beaucoup de points différente de celle à laquelle nous sommes accoutumés. Les régimens appartiennent à des colonels titulaires, qui jouissent de tous les bénéfices de l'administration, et qui sont la plupart officiers-généraux, et même feld-maréchaux. La confusion hiérarchique est même si grande dans l'armée anglaise, qu'on voit des généraux et des colonels brevetés, n'être que lieutenans-colonels, majors ou capitaines dans les régimens. On conçoit facilement tous les inconvéniens qui doivent naître de l'absence du colonel, que d'autres fonctions appellent loin de son régiment, ou qui se dispense tout simplement d'y paraître.

Chaque régiment est composé, sur le pied de paix, d'un seul bataillon, commandé par un lieutenant-colonel, et deux majors. Lorsqu'en temps de guerre on renforce les régimens par un ou deux bataillons, qui sont alors considérés comme surnuméraires, ces derniers sont également commandés par un lieutenant-colonel, mais ils n'ont qu'un major. Les compagnies sont commandées par des capitaines, des lieutenans et des enseignes ou cornettes.

L'ancienneté est le mode apparent de l'avancement dans l'armée anglaise, jusqu'au grade de lieutenant-colonel inclusivement. Mais les promotions appartenant au choix du Roi, sur la proposition du commandeur en chef, il est aisé de voir que l'ancienneté même n'a de garantie, que celle que peut offrir le caractère de ce commandeur. Le duc d'York avait essayé

l'incapacité de ses adversaires, un amour-propre mal déguisé voulait la trouver dans l'ordonnance de ses troupes un jour de bataille. M. de Turpin n'y avait vu de remède que dans les redoutes et les gros bataillons. Il nous a laissé : 1° Commentaires sur les Mémoires de Montecuculli; 2° Essai sur l'art de la guerre; 3° Commentaires sur les institutions de Végèce.

GUIBERT. — Militaire aussi éclairé et instruit qu'excellent citoyen. Il combat victorieusement les opinions de Turpin. Comme ce dernier, il se fonde sur les campagnes du roi de Prusse; mais il les a beaucoup mieux connues Une des causes des victoires de Frédéric II était la discipline et l'habileté tactique de ses troupes. C'est cette partie que Guibert a cherché à perfectionner en en développant les vrais principes. Quant au talent du général en chef, condition principale pour obtenir les mêmes succès, Guibert ne pouvait qu'indiquer les principes généraux de sa conduite; c'est au génie à faire le reste. Nous avons de Guibert: 1° Essai général de tactique, ouvrage dont le mérite durera long-temps; 2° Défense du système de guerre moderne. C'est une réfutation victorieuse du système de Menil-Durand.

MIRABEAU. — Le Système militaire de la Prusse, écrit avec l'éloquence et la profondeur de pensées qui distinguait Mirabeau, est l'ouvrage le plus complet et le plus satisfaisant que nous ayons sur l'organisation et la tactique de l'armée prussienne, et sur le système de guerre de Frédéric II.

BULOW. — M. de Bulow, observateur aussi profond que judicieux du développement du système de guerre moderne et des modifications importantes que la science de la guerre a éprouvées à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, est le premier qui, en s'éclairant du flambeau de l'analyse, ait cherché à en fixer les vrais principes. Séparant tout-à-fait la stratégie de la tactique, il a mis en pratique l'idée énoncée par le maréchal de Puy Ségur, que la science de la guerre était assujettie à des règles et à des principes géométriques qui pouvaient s'apprendre dans le cabinet. Les ouvrages de M. de Bulow, surtout ceux purement théoriques, sont susceptibles de développement, peut-être même de quelques modifications. Ils

régiment, qui n'était qu'une troupe de parade, sans aucune utilité, fit licentier les gardes du corps, dont les cadres d'officiers furent seuls conservés. Georges III les remplaça par les gardes de la vie, qui formèrent deux régimens de huit compagnies, faisant en tout 688 chevaux en rangs et files, et commandés chacun par un colonel, un lieutenant-colonel, et deux majors.

Le second corps de la garde, est le régiment des chevau-gardes, également de huit compagnies, ou 344 chevaux en rangs et files, commandés par un colonel, trois lieutenans-colonels, et deux majors. Ce régiment est vêtu de bleu, tandis que les gardes de la vie le sont en rouge. Il n'y a de cuirassiers en Angleterre, que la cavalerie de la garde.

Les grenadiers de la garde forment un régiment de trois bataillons, qui ont ensemble 32 compagnies, et 2500 bayonnettes.

Les fusiliers de la garde forment deux régimens, de chacun deux bataillons de dix compagnies, en tout 3200 bayonnettes. Chaque régiment est commandé par un colonel, et un lieutenant-colonel, et a un major par bataillon.

Il n'y a dans la garde anglaise, ni artillerie, ni génie, parce que ces deux corps sont par eux-mêmes considérés comme royaux.

Aucun corps étranger n'y peut être admis. Ce principe de nationalité est si sévèrement observé depuis 1688, que le roi Guillaume fut lui-même obligé de renvoyer son régiment des gardes hollandaises.

La cavalerie anglaise se compose de 21 régimens, savoir: 7 de dragons-gardes, qui forment la grosse cavalerie, 2 de dragons, et 12 de dragons légers, dont 4 de lanciers, 4 de hussards, et 4 de chasseurs. Chaque régiment est de 8 compagnies de 46 hommes en rangs et files; excepté le premier, qui a 10 compagnies. L'état-major se compose d'un colonel, deux lieutenans-colonels, et deux majors. A la suite de la cavalerie, on peut compter le train royal des charriots qui fournit, en

dictionnaire technique, pour rétablir les expressions militaires qu'il a souvent remplacées par des équivalens inexacts.

Arrien. — Outre son Traité de tactique et un fragment de son expédition contre les *Alanes*, nous avons de lui une Histoire d'Alexandre-le-Grand : c'est le meilleur ouvrage que nous ayons sur la science de la guerre chez les anciens. Le plan de l'expédition d'Alexandre, le développement des moyens qu'il y emploie, le détail des opérations stratégiques, de l'ordonnance et des événemens des batailles, tout y est décrit avec le talent et la profondeur des vues d'un général du premier ordre et d'un politique éclairé. Arrien était l'un et l'autre. Né à *Nicomédie* en Bithynie, d'une famille illustre, sous le proconsulat de Pline, l'excellence de ses études et les qualités qui le distinguaient, le firent bientôt remarquer à la cour d'Adrien, empereur philosophe et savant lui-même. Il fut nommé par ce souverain gouverneur de la Cappadoce, ravagée alors par les incursions des Alains et des Massagètes ; et c'est à cette occasion qu'il écrivit le plan de campagne, dont il ne nous reste qu'un fragment. Après cette expédition, il fut nommé consul, et poussa sa carrière jusque sous le règne d'Antonin.

Archenholz. — Nous avons de lui une histoire très-estimée de la guerre de sept ans, mais qui n'est pas traduite.

Du Bellay de Langey. — Ses mémoires historiques présentent dans le plus grand détail le récit des campagnes et des batailles de François I^er^, où il a été tout à la fois acteur et témoin.

Berwick (le maréchal de) a écrit des mémoires pleins de vérité et de sagesse, et instructifs surtout pour les campagnes où il a commandé. Ils contiennent le meilleur système de défense que nous ayons pour la frontière d'Italie.

Boivin a écrit l'histoire des guerres du Piémont depuis 1550 jusqu'à 1561, avec un détail qui en rend la lecture utile.

Bourcet. — Nous avons de lui des mémoires sur la guerre de sept ans, d'autant plus instructifs et curieux, qu'il a été lui-même initié dans le secret des affaires de ce temps.

Brantôme a écrit des mémoires intéressans à consulter, sur-

tout pour connaître les institutions militaires et le système de guerre de son temps.

Bulow. — Outre les ouvrages didactiques que nous avons déjà cités, nous avons de lui, comme application du système qu'il développe : 1° Histoire de la campagne de 1800 en Allemagne; 2° Histoire de la campagne de 1805; 3° Histoire des campagnes du prince Henri de Prusse; 4° Histoire critique des campagnes de Gustave Adolphe.

Buonamici a écrit en latin une histoire fort estimée des guerres d'Italie, mal traduite et injustement maltraitée par Pezay.

Bussy-Rabutin. — Nous avons de lui des commentaires sur le fait des guerres en Belgique, entre Henri II et Charles V, où ces campagnes sont développées avec du talent et beaucoup de sincérité.

César. — Quoique les commentaires de César n'ayent été écrits que comme des matériaux, pour des mémoires dont nous avons à regretter la perte, ils n'en sont pas moins une histoire militaire complète. Ils seront considérés dans tous les temps comme un traité de stratégie, qui renferme des leçons qu'aucune modification dans la tactique ne peut rendre inutiles. Il est fâcheux que son continuateur Hirtius n'ait pas toujours écrit avec la précision et la clarté qu'on désirerait, surtout pour la campagne de César en Espagne contre les fils de Pompée. Celle d'Afrique a déjà été rétablie par M. Guischard.

Chartrier (Alain) a écrit une histoire assez estimée du règne de Charles VII. Nous citerons en même temps, et pour compléter ce qui a rapport à cette époque, tout à la fois glorieuse et malheureuse de la France, les histoires du même règne par Beaudot de Juilly et par Godefroy.

Choisy (Timoléon de). — Nous avons de lui une histoire de Charles V, roi de France.

Comines (Philippe de). Mémoires pour l'histoire de Louis XI et de Charles VIII, dont il a décrit avec talent et fidélité les campagnes de Naples et d'Italie.

Curtius (Quintus) ou *Quinte-Curce*, a écrit, sous le nom

d'histoire d'Alexandre le Grand, un roman imparfait et qui fourmille d'erreurs de dates et de géographie.

DANIEL (le père), jésuite, a écrit une histoire de France. Cet ouvrage, qui se rattache à son histoire de la milice française, est assez intéressant à consulter, pour les opérations militaires, qu'il décrit avec une sagacité qu'on n'attendrait pas de son état.

EGINHARD a écrit une vie très-détaillée de Charlemagne, dont il était secrétaire, et des annales de France de 741 à 829. Cet écrivain militaire, mérite plus de confiance que les chroniqueurs de son temps.

ESPAGNAC. — Outre un essai sur la science de la guerre, nous avons de lui une histoire du maréchal de Saxe.

FEUQUIÈRES. — Les mémoiqes de Feuquières peuvent être considérés comme un examen critique de l'histoire militaire de son temps. Ses critiques, souvent très-sévères, lui ont attiré beaucoup d'ennemis, et l'ont empêché de parvenir au grade de maréchal de France. Mais son ouvrage mérite d'être lu, et même étudié. On y trouve l'exposition des principes généraux de l'art de la guerre, en même temps que leur application; et il développe avec beaucoup de sagacité les événemens et leurs causes. Sous ce rapport, c'est un des meilleurs ouvrages militaires qui ayent paru

FRÉDÉRIC II, roi de Prusse. Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'appeler l'attention des militaires sur le mérite des ouvrages de Frédéric; il suffira de les citer. Le premier contient des instructions à ses généraux, fondées et sur sa propre expérience et sur l'aveu même de ses fautes, qu'il a la noble franchise d'indiquer; le second, sous le titre d'histoire de mon temps, expose avec autant d'impartialité que de simplicité tous les événemens qui se sont passés en Europe depuis son avénement jusqu'à la fin de sa dernière campagne, en 1778.

FROISSART. — Ses chroniques, souvent citées par le P. Daniel à l'appui de son histoire de la milice française, ne sauraient, ainsi que celles de MONSTRELET, être inutiles à ceux qui voudront s'occuper de l'histoire militaire de la monarchie.

GIANNONE rend compte, dans son histoire de Naples, de tous

Chaque régiment a pour agent chargé des recettes de la trésorerie et des paiemens généraux, un banquier au choix du colonel. Ce banquier est en même temps l'agent d'affaires pour tout ce qui regarde le matériel du régiment et celui des officiers. En cas de banqueroute de l'agent, c'est le colonel, s'il est solvable, qui est responsable des pertes envers le gouvernement. Cette administration peut être utile aux intérêts du colonel, et même pour la promptitude des expéditions, mais elle est onéreuse par les frais de commission.

Après avoir long-temps lutté contre des désordres multipliés et des arrièrés de comptes, augmentés progressivement par la négligence et la mauvaise volonté des subalternes, et par l'inertie des chefs, on en est venu, en 1806, à la création de deux bureaux, des *auditeurs* et des *contrôleurs des comptes*; auxquels on donne une autorité assez étendue. Mais cette création même est loin d'avoir rendu l'administration parfaite.

Le commissariat de l'armée anglaise se compose d'un *commissaire général*, ayant sous ses ordres 99 *fonctionnaires et* 121 *employés*. Il dépend de la trésorerie pour la comptabilité des fonds, et de l'office de la guerre, pour les ordres et les instructions. Il a dans ses attributions les vivres, les fourrages, les effets de casernement et de campement, les hôpitaux et toutes les fournitures extraordinaires. Toutes les fournitures sont faites par entreprise à l'enchère. Les fonds mis à la disposition du commissaire-général le sont à la banque d'Angleterre, où il verse également ses recettes. Autrefois les effets et ustensiles de campement étaient fournis par les colonels; mais un armement vaste et rapide ayant obligé, en 1787, le gouvernement à se servir d'une entreprise, la différence du prix fut telle que les colonels, forcés de se contenter du même prix, y renoncèrent. A cette occasion on créa un garde magasin général.

L'auteur donne le tarif de la solde des différens grades et armes, dont le détail nous paraît inutile, comme terme de comparaison avec les autres troupes de l'Europe. La disproportion du prix des vivres porte cette solde à un taux tellement, élevé qu'aucun autre pays ne pourrait même en appro-

tails qu'il donne sur les siéges, les marches, et en général la tactique des Romains.

LIVIUS (Titus) ou TITE-LIVE. — L'histoire romaine la plus complète qui nous soit restée est celle de Tite-Live, dont malheureusement une grande partie est perdue. L'élégance et en même temps la noble élévation de son style, peint bien la fierté du peuple roi. Il développe avec assez de détail la guerre et les actions qu'il décrit, mais n'étant pas militaire, il est quelquefois confus et ne sait pas assez distinguer la tactique ancienne de celle de son temps. Ce défaut auquel il est aisé de remédier avec une connaissance un peu approfondie des institutions militaires des Romains, n'a cependant aucune influence sur la stratégie, dont il rend très bien les opérations en grand.

LLOYD. — Anglais de naissance, a servi, pendant la guerre de sept ans, successivement les deux principales puissances belligérantes : l'Autriche et la Prusse. Officier d'un mérite distingué, observateur éclairé et philosophe, il a vu en homme de génie les événemens qu'il décrit, et la constitution militaire ainsi que la position réciproque des différentes puissances de l'Europe. Il a écrit l'histoire de la guerre de sept ans, pendant les quatre campagnes de 1756, 1757, 1758 et 1759. C'est un des ouvrages les plus recommandables pour le plan et l'exécution. La première partie, à laquelle il a donné le nom d'introduction à la guerre en Allemagne en 1756, traite de six objets différens, tous du plus haut intérêt pour la science de la guerre. 1°. Les principes généraux de cette science. 2°. De la composition des armées anciennes et modernes. 3°. De la philosophie de la guerre. 4°. De la liaison entre les différentes espèces de gouvernemens et les opérations de la guerre. 5°. Des opérations de la guerre considérées en elles-mêmes. 6°. Examen des frontières des différens états de l'Europe, à l'appui du principe des limites naturelles. Nous avons encore de Lloyd un mémoire sur l'invasion et la défense de la Grande-Bretagne, où il est facile de juger qu'il n'a pas tout dit.

MACHIAVEL, que nous avons déjà cité parmi les auteurs militaires, a encore écrit une histoire de la ville de Florence, où

il se montre cependant plus politique encore qu'homme de guerre.

Montluc (Le maréchal de) nous a laissé des mémoires où toutes les guerres et les actions, où il a été acteur, sont décrites avec autant de naïveté que d'exactitude.

Montecuculli. — Les mémoires de cet habile général ne peuvent pas être d'une grande utilité sous le rapport de la tactique, vu la grande différence qui existe entre l'armement des troupes de son temps et du nôtre. Mais les principes généraux de la stratégie y sont développés et appliqués avec un grand talent. Les réflexions sur la guerre des Turcs de 1661 à 1664, ajoutent encore beaucoup à l'intérêt de ses mémoires.

Muratori. — Il nous a laissé sous le titre de *Rerum italicarum scriptores* (auteurs de l'histoire d'Italie), une collection complète de l'histoire de ce pays, qu'on regarde comme la meilleure existante, sous le rapport de l'impartialité historique et de la profondeur des recherches. Il vient de paraître, il y a peu d'années, une nouvelle *Histoire d'Italie* par le Baron Bossi, qu'on dit être également d'un grand mérite.

Nangis (Guillaume de). — Nous avons de lui des annales du règne de Louis IX, qui peuvent servir à compléter l'histoire de Joinville, mais qui ne sauraient la remplacer.

Nassau (Frédéric Henry, prince de). — Le prince Maurice de Nassau et Frédéric Henry, son frère et son successeur, furent les restaurateurs de la tactique et de la discipline militaire. Sous leur commandement les armées hollandaises devinrent l'école stratégique de l'Europe. Le prince Frédéric a laissé des mémoires qui comprennent toute l'époque pendant laquelle il a commandé, de 1621 à 1648.

Nitard, petit-fils de Charlemagne, a écrit une histoire des guerres entre les fils de Louis le débonnaire. La barbarie où était alors plongée la tactique, ne permet pas à cet ouvrage d'être d'une grande utilité.

Noailles (Le maréchal de). — Mémoires politiques et militaires, pour servir à l'histoire de Louis XIV et Louis XV. Ces mémoires sont surtout utiles pour la guerre de 1741.

PAUSANIAS. — Voyage historique, pittoresque et philosophique de la Grèce. Quoique le but de cet ouvrage ne soit en aucune manière militaire ni même historique, il s'y trouve cependant des épisodes qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire des guerres qui ont eu lieu dans ce pays. Le morceau le plus intéressant dans ce genre, est le récit de l'expédition de Brennus et des Gaulois à Delphes, qu'il donne dans son voyage en Phocide.

PEZAY (Le marquis de). — Nous avons de lui l'histoire des campagnes de Maillebois en Italie, ouvrage utile pour étudier les opérations militaires dans ce pays, malgré le peu de correction des planches qui y sont jointes. Il a également publié, ainsi que nous l'avons dit plus haut, une assez mauvaise traduction de BUONAMICI.

PLUTARQUE. — Tout ce qu'on peut tirer des vies des hommes illustres de Plutarque, est tout au plus quelques anecdotes complémentaires sur la vie militaire de ces héros. Il est extrêmement confus et incorrect dans l'emploi des termes de tactique.

POLYBE. — L'éloge de Polybe et la réputation dont il jouit parmi ses contemporains, sont exprimés dans l'inscription que portait la statue qu'on lui avait érigée, dans le temple de Cérès à Acacesium en Arcadie. L'inscription exprimait, dit Pausanias : « Que la Grèce n'eût pas fait tant de fautes, si elle avait » suivi les conseils de ce grand homme, et que, tombée dans de » grands malheurs, elle n'eut d'espérance et de ressources, qu'en » lui (1). » Nous avons déjà dit, en parlant des écrivains didactiques, qu'on trouve dans ses ouvrages des notions précieuses sur la tactique et la constitution militaires des Romains. Nous y ajouterons qu'ayant écrit pour l'instruction des Scipions, et par conséquent plus stratégiquement que tactiquement, ce qui nous reste de ses ouvrages (2) doit encore être considéré

(1) Pausan. Arcad. 37.

(2) Des quarante livres qu'il avait écrits, il ne nous reste que les cinq premiers, et des fragmens des douze suivans.

supérieurs, pour examiner les mémoires et projets d'amélioration relatifs à l'artillerie. Mais ces expériences, dont les rapports ou les mémoires qui les ont basées sont tenus secrets, ne peuvent pas être d'une grande utilité pour l'instruction des officiers d'artillerie. L'éloignement d'un nombre de ces officiers, employés dans des stations lointaines, l'isolement de ceux qui sont dans les grades supérieurs et qui vivent séparés de leur corps, les empêchent d'y prendre part et même d'en avoir connaissance.

Le commissariat du train de campagne se compose d'un commissaire en chef; 9 commissaires et 40 assistans; 122 gardes du matériel et 155 conducteurs. Les cautionnemens que ces employés doivent fournir tous, excepté le commissaire en chef, sont établis par classe, à 2000 liv. sterling pour les commissaires, 1000 pour les assistans et 500 pour les autres.

L'organisation des troupes d'artillerie est la suivante.

L'artillerie à cheval, commandée par 2 colonels commandans, 2 colonels en second, 2 lieutenans-colonels et 1 *major*, forme une brigade de 6 compagnies de chacune 100 hommes ayant 1 capitaine en 1er., 1 en second et 3 lieutenans.

L'artillerie à pied se compose de 9 bataillons chacun de 8 compagnies de 78 hommes ayant 5 officiers. Chaque bataillon est commandé par 1 colonel, 1 colonel en second, 2 lieutenans colonel et 1 major.

Le *train d'artillerie* est commandé par un colonel et trois officiers supérieurs. Il se compose, sur le pied de paix, de quatre compagnies d'environ cent hommes chacune. Quoique les soldats du train soient traités en tout comme ceux d'artillerie, comme ils ne peuvent jamais devenir sous-officiers, ce vice d'organisation n'a pu manquer de produire les défauts qu'on leur reproche.

Le corps du génie militaire a pour colonel et pour colonel en second le maître de l'ordonnance et son lieutenant-général. Mais le commandant immédiat du corps est l'*inspecteur-général des fortifications*, qui a le grade de général d'armée. Par une autre bizarrerie de l'organisation anglaise, il n'est porté que comme le

notions curieuses et intéressantes sur la navigation des anciens, et les tentatives des modernes.

ROLLIN. — L'histoire Ancienne, l'Histoire Romaine, et celle des Empereurs, de Rollin, et de son continuateur Crevier, présentent dans un seul corps, tous les détails des guerres des Romains, et des autres peuples antérieurs ou contemporains, qu'on trouve dans les différens historiens de l'antiquité. Ces histoires sont suffisantes pour connaître les grands résultats des opérations militaires. Mais lorsqu'on veut se former une idée claire des mouvemens stratégiques et des manœuvres tactiques, on y trouve les mêmes, et peut-être plus encore d'erreurs et de confusions, dans les termes militaires, que dans la plupart des traductions existantes. Forcé de soumettre ses récits à des corrections ou des redressemens, il est plus avantageux de recourir alors aux sources originales.

SALLUSTE. — Historien d'événemens dont il a été le témoin, il écrit avec élégance, et excelle surtout dans la peinture des caractères. Son histoire de la conjuration de Catilina, est un ouvrage presqu'exclusivement politique. Mais celle de la guerre de Jugurtha rentre dans la classe des histoires militaires. La description et le développement des manœuvres de Metellus, est un morceau intéressant pour la tactique des Romains.

SCHMETTAU (le comte de). Mémoires raisonnés sur la campagne de 1778, en Bohême. C'est une critique un peu sévère de la conduite de Frédéric II, dans cette campagne, et qu'il est bon de comparer avec ce que dit le Roi, lui-même, dans l'Histoire de mon temps.

SUGER. — On a de l'abbé Suger, une Histoire assez estimée, de Louis VI, dit le Gros.

SULLY. — Les Mémoires de Sully, l'ami et le digne ministre du grand Henri IV, donnent l'histoire la plus fidèle et la plus instructive de ce souverain, le conquérant et le père de son royaume.

TACITE. — Nous avons de Tacite, une partie de ses annales et des histoires, la vie d'Agricola, et une description de la Germanie, sous le nom de Mœurs des Germains. Cet écrivain

aussi distingué par l'élégance et la majesté d'un style nerveux et concis, que par la précision de ses idées et la profondeur des pensées, sera toujours le favori de tous ceux qui préfèrent les faits et leurs résultats, à l'abondance des paroles et aux systèmes. L'introduction du premier livre des annales, qui déroule en peu de lignes, toute l'histoire de la république Romaine, est un morceau presque inimitable, en même temps qu'un modèle à choisir par les écrivains qui, voulant rendre l'effet de leurs tableaux plus durables, doivent chercher à les composer de traits saillans, resserrés dans le plus petit cadre possible. Le récit des campagnes de Germanicus, de Corbulon, de Civilis, d'Agricola, de Titus dans la Judée, et des guerres civiles d'Othon, Vitellius et Vespasien, sont des morceaux d'histoire militaire, du plus haut intérêt.

Tempelhoff. — Histoire de la guerre de sept ans. Nous nous contenterons pour cet ouvrage, de citer le jugement qu'en porte Mirabeau (1). « Son ouvrage est, à beaucoup d'égards, « un modèle d'histoire militaire, et un trésor de connaissances « dans cette partie. L'étude de ce livre est indispensablement « nécessaire à tout officier qui veut connaître à fond le métier « dans son état actuel : c'est le plus beau cours de grande tac- « tique pratique qui existe ».

Thielcke. — Ce colonel Saxon a écrit, sous le titre de Mémoires, pour servir à l'art militaire et à l'histoire de la guerre de sept ans, un ouvrage destiné à l'examen séparé des événemens les plus intéressans de cette guerre. Cet ouvrage, écrit avec impartialité, et présentant le développement des causes qui ont décidé la marche des événemens, offre des règles utiles et instructives pour tous les militaires.

Thou (de). — Histoire universelle, depuis 1545 jusqu'en 1605, en latin. Cet ouvrage est écrit dans un style qui approche souvent de l'élégance et de la majesté des anciens, qu'il a voulu imiter. Témoin de tout ce qu'il dit sur la France, on ne saurait trouver un narrateur plus fidèle, ni plus exact de

(1) Mirabeau, Système militaire de Prusse.

l'histoire de sa patrie. On lui reproche de n'être pas aussi exact ou aussi bien informé dans ce qu'il dit des pays étrangers.

THUCYDIDE a écrit l'histoire de la fameuse guerre du Péloponèse, dont il fut témoin et acteur. Les soins qu'il a pris pour en rechercher les matériaux, le talent de les bien employer, et ses propres connaissances militaires, font de cet ouvrage, un traité élémentaire de la science de la guerre, en même temps qu'une histoire raisonnée des intérêts des différens peuples de la Grèce, et des opérations d'une guerre longue et opiniâtre.

TILLEMONT. — L'histoire des empereurs de Tillemont, écrite avec beaucoup de soin et de discernement, est intéressante, surtout par le récit de la guerre civile de Constance et de Magnence, et de cette bataille de Mursa, le Waterloo des Gaulois, au sujet de laquelle fut dit, par Julien César, peu après empereur, ce mot célèbre, répété quinze siècles plus tard: *les Gaulois meurent, mais ne se rendent pas* (1).

TURENNE. La lecture des mémoires de ce grand homme fait naître le regret qu'ils soient aussi courts.

URSINS (Jean-Juvénal des) a écrit une histoire du règne de Charles VI, assez détaillée.

VAUDONCOURT (le général Guillaume de). Histoire des campagnes d'Annibal en Italie, suivie d'un abrégé de la tactique des Romains et des Grecs.

VELLY. — Histoire de France, continuée par VILLARET et GARNIER. Malgré l'étendue des détails que la prolixité de

(1) Lorsque leur ligne fut rompue, et qu'ils furent mis en déroute, les soldats rétablirent le combat en se réunissant par petites troupes. Car ils avaient honte de fuir, et de faire voir dans leurs personnes ce qui aurait paru incroyable à tous les mortels: le soldat gaulois tournant le dos à l'ennemi.

Cumque interrupti ordines ac perturbati forent, centuriatim collecti milites rursus prœlium redintegrarunt. Quippe pudebat ipsos fugientes videri; ut quod mortalibus omnibus incredibile videretur, id in se ipsis contigisse monstrarent, militem scilicet gallum hostibus terga vertisse.

Julian. Caes. oratio prima in Constant.

cette histoire semble promettre sur les institutions militaires et les guerres des Français, ils sont encore présentés plus en raccourci que dans les auteurs originaux d'où on les a tirés. Les retranchemens ayant été faits par des écrivains totalement étrangers à la science militaire, l'ont été sans discernement sous ce rapport. Cette histoire ne dispense donc pas le militaire qui veut s'instruire, de recourir aux sources originales. Pour se convaincre de la vérité de ce que nous avançons, il suffit de comparer la bataille de Bouvines, insérée dans le premier numéro de ce Journal, avec celle qu'on trouve dans Velly.

VILLEHARDOIN. — Histoire de la conquête de Constantinople par les Français et les Vénitiens (en 1204). L'auteur était témoin oculaire.

XÉNOPHON. = Outre la Cyropédie dont nous avons déjà parlé à l'art. des auteurs didactiques, Xénophon a publié l'histoire de Thucydide, et y a ajouté sept livres; il a également écrit la relation de la *Retraite des dix mille*, dont il était un des chefs. Ce dernier ouvrage surtout est aussi recommandable par les détails intéressans et les préceptes qu'il renferme, que par le talent qu'a déployé l'auteur dans cette fameuse expédition, on dit que c'est en l'étudiant, que le vainqueur de Mithridate, Lucullus, avait appris la science de la guerre. La grâce, la douceur, la pureté du style de Xénophon, l'ont fait surnommer l'*abeille attique*.

G. V.

FORCE MILITAIRE

DE LA GRANDE BRETAGNE,

Par le Baron Charles DUPIN.

DEUXIÈME ÉDITION.

Lorsque la paix, ramenant le calme dans l'Europe si longtemps agitée, eut fait disparaître les barrières qui nous séparaient de nos voisins et de nos rivaux; lorsque l'inaction qui suivit tout à coup un mouvement extraordinaire, eut fait succéder la faculté de réfléchir à la nécessité d'agir, le premier mouvement de l'homme pensant dut être de porter un œil observateur sur les événemens qui venaient d'achever leur cours, et d'en rechercher les causes. Parmi les différens moyens de parvenir à un résultat satisfaisant, le meilleur sans doute était celui de connaître bien nos rivaux. Tour à tour les différens acteurs du grand drame politique qui avait ensanglanté l'Europe pendant plus de vingt ans, avaient obtenu des succès ou éprouvé des revers; et, malgré le dénouement extraordinaire qui termina cette grande lutte, aucun des vainqueurs ne pouvait se flatter d'une supériorité incontestable. Le perfectionnement de la science militaire, qui s'était développé pendant la lutte même, n'avait pas suivi une marche uniforme et commune, au moins sous le rapport de l'organisation des élémens de la guerre. Chaque nation s'y était appliquée isolément, et à mesure que des besoins pressans ou des revers la forçaient à y porter remède par des amé-

liorations. Il en est résulté qu'à la fin de cette guerre, chacune des armées belligérantes a du montrer quelques perfectionnemens que n'avaient pas ses voisins, ou a pu se trouver en arrière d'eux de quelque côté. Adopter les améliorations et corriger les défauts, est le moyen le plus efficace, le seul même qui puisse, sinon nous assurer la supériorité, au moins établir l'équilibre entre les moyens d'attaque de nos ennemis futurs et ceux de notre propre défense. Il ne peut donc point y avoir de travail plus utile et plus intéressant, que celui qui tendra à nous faire connaître l'organisation et les établissemens militaires de nos voisins.

Tel a été l'objet des voyages de M. le baron Dupin en Angleterre, et tel est le but de l'ouvrage dont la seconde édition vient de paraître. Ajoutant à l'intérêt qu'offre déjà son objet par lui-même, celui que doit faire naître le tableau de l'état d'un pays dont les institutions militaires sont d'un côté dans l'enfance, tandis que de l'autre elles offrent des perfectionnemens importans, cet ouvrage n'a pu manquer de mériter l'accueil qu'il a reçu du public éclairé. Dans l'analyse que nous allons en donner, nous tâcherons de le faire connaître et de le faire apprécier par ceux de nos lecteurs qui déjà ne l'auraient pas lu; mais nous devons les prévenir que nous serons obligés de nous borner à une esquisse, peut-être même assez rapide, des objets nombreux et intéressans qu'il traite. Il est dans l'ouvrage de M. Dupin des parties qui ne sont presque pas susceptibles d'être présentées en extrait. Nous nous réservons d'y revenir dans quelqu'un des numéros suivans, d'une manière plus satisfaisante pour le lecteur.

M. Dupin a divisé son ouvrage en deux parties principales. La première, sous le titre de *Constitution de l'armée*, comprend tout ce qui est relatif aux rapports du pouvoir exécutif et législatif avec l'armée, à la direction et au commandement des forces, à la division et l'organisation des troupes, à l'administration, à l'artillerie et au génie, à la levée et la réduction de l'armée, aux récompenses et aux retraites; un chapitre particulier traite de l'armée anglaise dans les Indes orientales.

La seconde partie, sous le titre d'*Études et travaux*, traite de la discipline morale et repressive des écoles théoriques et pra-

tiques, de l'instruction tactique, des armes de main, de la fabrication de la poudre, des fusées de guerre, du matériel d'artillerie, des travaux des parcs et arsenaux d'artillerie, et de ceux du génie. Chacune de ces parties principales est subdivisée en six livres, qui tous ont six chapitres, excepté le sixième livre de la première partie, qui en a un septième, consacré à l'examen de l'organisation de l'armée des Indes britanniques.

PREMIÈRE PARTIE.

Le livre 1er traite *des rapports de l'autorité royale et de l'autorité législative avec l'armée.* Le Roi est, par la constitution anglaise, le chef suprême de l'armée ; lui seul a le droit de la commander. Mais ce droit, loin d'être illimité, éprouve au contraire des restrictions bien importantes, fruit de la lutte des Stuart contre le parlement et la nation, et nées de la révolution de 1688. La première, et une des plus importantes, est que nul ne peut exécuter un ordre du Roi, contraire à la loi fondamentale, sans attirer sur sa tête toute la responsabilité de cette violation. Une sentinelle, par exemple, qui tuerait un homme, même d'après une disposition expresse de sa consigne, serait pendue, ainsi qu'on l'a déjà vu. Le droit de guerre, uni au commandement exclusif de l'armée, permet au Roi de faire marcher cette armée en pays ennemi ; de pousser la guerre avec toute l'activité qu'il peut juger convenable ; d'y employer des alliés, et de leur accorder des subsides ; de conclure la paix, même en accordant à l'ennemi des indemnités ou des tributs, s'il y est forcé ; mais il ne peut lever de nouvelles troupes nationales, ni obtenir les moyens de soutenir son armée ou de remplir ses engagemens pécuniaires, qu'en vertu d'un vote du parlement. Les traités qu'il conclut doivent être signés par un ministre, dont la tête répond à la nation de son honneur et de ses intérêts. Les généraux qui commandent les armées reçoivent leurs instructions d'un ministre ; il leur est défendu de rendre au Roi des rapports secrets de leurs opérations. Telles sont les bornes que la constitution a posées au pouvoir militaire du Roi, et qui font que réellement

il n'a la libre disposition de l'armée ; que par le concours direct ou indirect des trois pouvoirs.

Tous les ordres qui émanent du pouvoir suprême du Roi, sont discutés dans le conseil des ministres responsables, et descendent par ce canal aux directeurs de la force publique. *Le secrétaire d'état de la guerre et des colonies*, membre né du *cabinet*, nom qu'on donne à ce conseil, est chargé de la direction générale de l'armée, tant au personnel qu'au matériel, en paix et en guerre. *Le secrétaire d'état pour l'intérieur*, également membre du cabinet, a la même direction générale pour les milices sédentaires. *Le maître général de l'ordonnance*, aussi membre du cabinet, dirige le personnel et le matériel de l'artillerie et du génie. Les autres agens en chef de la force armée ne sont point membres du cabinet. Ce sont *le commandeur en chef des forces* pour l'empire britannique, qui est chargé, pour l'intérieur de la Grande-Bretagne, de l'organisation, de l'instruction et de la discipline de l'armée; *les commandeurs des forces*, dans les différentes provinces extérieures de la Grande-Bretagne, qui dépendent du secrétaire d'état de la guerre et des colonies, pour tous les objets d'administration, et du commandeur en chef pour la discipline et l'organisation; *le secrétaire pour la guerre*, dont les fonctions seront suffisamment indiquées en l'appelant secrétaire de l'administration de la guerre.

Aucune force militaire ne peut être levée ni maintenue sur pied, si ce n'est avec le consentement des trois pouvoirs réunis en parlement. À chaque session un acte spécial établit d'abord la force qui doit composer l'armée pendant cette session, et détermine la nature et l'étendue des délits et des peines; elle donne au Roi le pouvoir de convoquer les cours martiales, considérées comme tribunaux d'exception; règle les formes administratives, le logement des gens de guerre et les prestations, et renouvelle chaque fois la défense aux dépositaires de la force armée de violer l'asile du citoyen, sans l'autorisation des magistrats civils. Cet acte, qui porte le nom de *loi martiale* (mutiny act), né de la révolution de 1688, rappelle chaque fois dans son préambule l'article 5 du Bill des droits, ainsi conçu : « Lever

» ou maintenir une armée permanente, dans le royaume, en » temps de paix, si ce n'est avec le consentement du parlement, » est illégal. »

Les récompenses nationales sont, en Angleterre, décernées par le parlement, soit sur la proposition du roi, soit par les chambres seules, qui votent une adresse au roi, s'il s'agit de quelques mesures qui appartiennent au pouvoir exécutif, ou déclarent directement que tel chef militaire ou telle armée ont bien mérité de la patrie. Sans doute que ces marques de gratitude sont dignes d'un peuple libre et suffiraient à la gloire des héros, si les héros seuls en étaient l'objet. Mais la corruption parlementaire a changé ce ressort national en instrument ministériel. Quand on voit, après le monument de l'illustre Abercromby, et les actions de grâces votées au général Hutchinson et à son armée, des remercîmens décernés à l'expédition honteuse de Walcheren, il est impossible de ne pas convenir que, dans ce dernier cas, le ministère a insulté à la nation, pour échapper à une responsabilité menaçante.

Une conséquence naturelle du vote annuel des fonds nécessaires pour tous les services publics, est que les ministres rendent compte tous les ans au parlement des sommes dépensées pendant l'année écoulée, et présentent l'état de celles qui doivent assurer le service de l'année courante. Le secrétaire de l'administration de la guerre présente le budget des dépenses ordinaires, qui comprennent la solde et l'entretien des *états-majors* et des troupes, les dépenses du ministère, les établissemens d'instruction, le service de santé, les demi-soldes, retraites, pensions et invalides. Le payeur général de la guerre présente l'état des dépenses extraordinaires, à la suite desquelles est le bilan définitif des recettes et dépenses et le montant du crédit que le ministre demande. Ce budget, soumis à l'examen d'un comité spécial, est imprimé avec tous les développemens essentiels, et le rapport du comité est remis aux membres du parlement pour éclairer leur opinion. Si quelque dépense appelle plus particulièrement l'attention des chambres, il est d'usage de faire déposer au bureau toutes les pièces

NÉCROLOGIE.

Théophile Malocorret de la Tour d'Auvergne, né en novembre 1743, à Carhaise, département du Finistère, embrassa la profession des armes à l'âge de 23 ans. Il n'était encore que capitaine au régiment d'Angoumois, en 1779. Il participa, comme volontaire, à la guerre de l'indépendance de l'Amérique septentrionale. En 1782 il était aide-de-camp du duc de *Crillon*, commandant l'armée espagnole qui assiégeait Mahon. Il *servit* la révolution dès son principe. En 1792 il fit la campagne de Savoie en qualité de capitaine de grenadiers au régiment d'Angoumois. Quoique toujours simple capitaine, il commandait en 1793, à l'armée des Pyrénées, l'avant-garde composée des compagnies de grenadiers réunis, et connue sous le nom de *colonne infernale*, à cause de sa terrible bravoure.

La paix de Bâle ayant terminé les hostilités avec la Prusse et l'Espagne, il s'embarqua et fut enlevé par un corsaire anglais. Échangé après un an de captivité sur les infâmes pontons, il demeurait à Passy, près de Paris, et s'occupait de savantes recherches sur nos antiquités nationales, lorsqu'il remplaça gratuitement, et comme simple volontaire dans la 46e demi-brigade, un conscrit, le jeune Lebrigant, seul espoir d'un vieux père, savant distingué, ancien ami de Latour d'Auvergne. La 46e faisait alors partie de l'armée d'Helvétie, commandée par Masséna. C'est à la bataille de Neubourg, le 27 juin 1800, qu'il reçut le coup de lance dont il mourut.

ditions faites par l'armée de terre. Mais ces instructions ne tracent jamais le détail du plan de campagne, auquel le ministre reste étranger. Elles se bornent à faire connaître au général le but de l'expédition, les ressources sur lesquelles il peut compter, et les mesures prises pour les lui assurer. En général, les fonctions du ministre, qui paraît n'être là que pour porter la responsabilité de l'administration de la guerre, n'ont aucune relation directe sur les détails des services de l'armée. Le commandement, la discipline et la solde des troupes appartiennent au commandeur en chef et au secrétaire de l'administration de la guerre ; et dans les colonies, l'administration intérieure est du ressort des autorités locales. Aussi voit-on rarement ce ministère dans les mains d'un militaire.

L'emploi de commandeur en chef des forces britanniques peut se comparer à ce qu'était autrefois celui de connétable, à l'exception de la direction des grandes masses que ces derniers avaient. Cette charge, qui n'est point à vie, et qui peut même rester vacante, n'est point un apanage des princes ; l'héritier présomptif de la couronne en est même écarté ; et si le duc d'York en est en ce moment revêtu, c'est une exception, fondée sur ce qu'on la regarde comme n'étant pas dangereuse dans ses mains. Le commandeur en chef est chargé, ainsi que nous l'avons vu, de l'organisation, de l'instruction et de la discipline de l'armée permanente en tout temps ; il remplit les mêmes fonctions à l'égard de la milice, dès qu'elle *est mise* en activité. C'est le point central auquel correspondent, *le ministre* de la guerre, pour la transmission des ordres du roi ; celui de l'intérieur, pour l'emploi de la force armée à l'appui des autorités civiles ; et le secrétaire de la guerre, pour tout ce qui est relatif à la fixation des bases de la solde. C'est encore lui qui adresse aux généraux, chargés d'une expédition, les instructions relatives à la formation, à l'organisation et à la discipline de leur armée. Sa responsabilité n'est que secondaire, puisqu'elle ne peut exister qu'envers le cabinet et relativement au plus ou moins d'exactitude dans l'exécution des ordres qu'il reçoit. Le commandeur en chef a sous ses ordres un *secrétaire militaire*, qui

répondit-il ; cette leçon les rendra plus dociles et plus confians. »

Après mille traits d'héroïsme, le comité de salut public l'avait nommé colonel du régiment ci-devant Champagne ; à cette nouvelle il assemble sa compagnie, et lui demande conseil : » Vous avez mérité beaucoup mieux. Acceptez ce grade, lui répondent ses grenadiers; mais nous, capitaine!...» et des larmes s'échappent de leurs yeux. « Allons, mes amis, répond le héros, vous m'aimez et je vous aime ; je vais donc renvoyer ma commission. — Mais, capitaine....— Je viens de voir vos sentimens, nous resterons ensemble, et vous viendrez aujourd'hui dîner avec moi. N'y manquez pas. » Ce repas militaire était frugal, mais une joie franche le rendait délicieux. A la fin du dîner, le brave capitaine remplit les verres, et trinquant avec les soldats, leur dit : « Mes camarades, renouvelons ici l'engagement, moi, de ne pas vous quitter, vous, de m'être fidèles ! » Scène bien capable d'agrandir le soldat, et malheureusement trop rare dans les armées modernes.

Lorsqu'il fut pris par les Anglais, pour conserver sa cocarde, il la perça de son épée, la fit glisser jusqu'à la garde, et jura de tuer le premier qui tenterait de la lui ravir.

Quand il remplaça comme simple volontaire, le jeune Lebrigant, ce fut de sa part une triple offrande à l'amitié. Il sacrifiait à la fois ses études chéries, son repos et son grade. Alors le célèbre capitaine qui avait glorieusement commandé une avant-garde de 8,000 grenadiers, l'élite de l'armée française, et dont le front grisonnant, portait tant de vieux lauriers, rentra dans le rang, le fusil sur l'épaule et le sác au dos.

Carnot, celui-là même qui avait organisé la victoire, demanda pour Latour d'Auvergne, le titre de *premier grenadier de France*, « Tant de vertus, disait-il dans son rapport, appartiennent à l'histoire ; mais il appartient au premier consul de la décerner. » Le premier consul décerna ce titre glorieux, et toute la France applaudit.

Lorsque Bonaparte envoya le sabre d'honneur à Latour d'Auvergne, ce guerrier modeste était redevenu capitaine. Il n'est,

besoins du service. En 1819, sur environ 600 officiers généraux portés sur le cadre, il n'y en avait pas 40 d'employés.

Le territoire des trois royaumes, est divisé en districts militaires, savoir : six pour la Grande Bretagne, deux pour l'Ecosse, et sept pour l'Irlande. Chaque district est commandé par un officier général, qui y remplit en même temps des fonctions équivalentes à celle d'inspecteur d'armes. Il a sous ses ordres un état-major, composé d'un assistant de l'adjudant-général, et d'un du quartier-maître général.

Quoique l'armée anglaise soit divisée par régimens, comme les autres armées régulières européennes, son organisation intérieure est en beaucoup de points différente de celle à laquelle nous sommes accoutumés. Les régimens appartiennent à des colonels titulaires, qui jouissent de tous les bénéfices de l'administration, et qui sont la plupart officiers-généraux, et même feld-maréchaux. La confusion hiérarchique est même si grande dans l'armée anglaise, qu'on voit des généraux et des colonels brevetés, n'être que lieutenans-colonels, majors ou capitaines dans les régimens. On conçoit facilement tous les inconvéniens qui doivent naître de l'absence du colonel, que d'autres fonctions appellent loin de son régiment, ou qui se dispense tout simplement d'y paraître.

Chaque régiment est composé, sur le pied de paix, d'un seul bataillon, commandé par un lieutenant-colonel, et deux majors. Lorsqu'en temps de guerre on renforce les régimens par un ou deux bataillons, qui sont alors considérés comme surnuméraires, ces derniers sont également commandés par un lieutenant-colonel, mais ils n'ont qu'un major. Les compagnies sont commandées par des capitaines, des lieutenans et des enseignes ou cornettes.

L'ancienneté est le mode apparent de l'avancement dans l'armée anglaise, jusqu'au grade de lieutenant-colonel inclusivement. Mais les promotions appartenant au choix du Roi, sur la proposition du commandeur en chef, il est aisé de voir que l'ancienneté même n'a de garantie, que celle que peut offrir le caractère de ce commandeur. Le duc d'York avait essayé

d'opposer une barrière aux invasions de la faveur, par un réglement qui déterminait le nombre d'années de service et de grade nécessaire pour obtenir de l'avancement, mais ce réglement a été modifié depuis, et il suffit aujourd'hui de deux ans d'officier, pour être capitaine, et de six ans, pour être major.

Un autre vice du mode d'avancement est dans la vénalité des emplois, vénalité que le gouvernement a sanctionnée par le réglement même qu'il a fait pour en empêcher les abus. Il est vrai que cette vénalité ne tourne pas à son profit, puisqu'il ne vend pas les places vacantes, par mort ou par destitution. Mais elle n'en existe pas moins, et elle s'exerce avec toute l'avidité et les fraudes, dont est susceptible l'esprit de spéculations mercantiles qui domine en Angleterre. Il en résulte qu'un sous-officier ne peut acheter une épaulette, qu'avec les économies provenantes de ses concussions sur le soldat, et qu'en temps de paix, les talens et la bonne conduite seuls, ne pourront jamais pousser un lieutenant, au grade de capitaine.

Le livre III, *traite de l'organisation des troupes*. Le rang que prennent entre elles les différentes armes, a conservé, par une prérogative d'origine féodale, la préséance à la cavalerie. Les régimens sont distingués par leur numéro d'ordre; cependant, quelques-uns portent encore des noms de villes ou de provinces.

La garde royale anglaise, se compose de quatre corps, savoir: les *gardes de la vie* (life guards), les *chevau-gardes* (horse-guards), les *grenadiers*, et les *fusiliers*. Ces quatre corps forment trois régimens de cavalerie, et trois d'infanterie. L'origine de cette garde, sous le rapport de l'organisation, des priviléges, et de la solde, remonte à la restauration de Charles II, qui se hâta de licentier l'armée, ne conservant que les troupes qui avaient concouru à son rappel, et qui formèrent sa garde. A la tête de ce corps, il plaça un régiment de gardes du corps, tout entier composé de jeunes nobles. Quoique cette organisation eut été un des principaux griefs, qui amenèrent la révolution de 1688, comme la garde l'abandonna, aussi bien que le restant de la nation, elle fut conservée par le roi Guillaume, sans aucun changement. En 1788, les dépenses que causait un

régiment, qui n'était qu'une troupe de parade, sans aucune utilité, fit licentier les gardes du corps, dont les cadres d'officiers furent seuls conservés. Georges III les remplaça par les gardes de la vie, qui formèrent deux régimens de huit compagnies, faisant en tout 688 chevaux en rangs et files, et commandés chacun par un colonel, un lieutenant-colonel, et deux majors.

Le second corps de la garde, est le régiment des chevau-gardes, également de huit compagnies, ou 344 chevaux en rangs et files, commandés par un colonel, trois lieutenans-colonels, et deux majors. Ce régiment est vêtu de bleu, tandis que les gardes de la vie le sont en rouge. Il n'y a de cuirassiers en Angleterre, que la cavalerie de la garde.

Les grenadiers de la garde forment un régiment de trois bataillons, qui ont ensemble 32 compagnies, et 2500 bayonnettes.

Les fusiliers de la garde forment deux régimens, de chacun deux bataillons de dix compagnies, en tout 3200 bayonnettes. Chaque régiment est commandé par un colonel, et un lieutenant-colonel, et a un major par bataillon.

Il n'y a dans la garde anglaise, ni artillerie, ni génie, parce que ces deux corps sont par eux-mêmes considérés comme royaux.

Aucun corps étranger n'y peut être admis. Ce principe de nationalité est si sévèrement observé depuis 1688, que le roi Guillaume fut lui-même obligé de renvoyer son régiment des gardes hollandaises.

La cavalerie anglaise se compose de 21 régimens, savoir : 7 de dragons-gardes, qui forment la grosse cavalerie, 2 de dragons, et 12 de dragons légers, dont 4 de lanciers, 4 de hussards, et 4 de chasseurs. Chaque régiment est de 8 compagnies de 46 hommes en rangs et files ; excepté le premier, qui a 10 compagnies. L'état-major se compose d'un colonel, deux lieutenans-colonels, et deux majors. A la suite de la cavalerie, on peut compter le train royal des charriots qui fournit, en

temps de guerre, quatre forges à quatre chevaux, à chaque régiment, et en temps de paix, la moitié de ce nombre.

Les dragons portent le casque, et sont vêtus de rouge. Les dragons-légers portent le schakos, et ont l'uniforme bleu.

L'Angleterre est la contrée de l'Europe la mieux fournie en bons chevaux. Il devrait en résulter que la cavalerie anglaise serait la meilleure de l'Europe. Mais M. Dupin observe lui-même que les chevaux anglais sont mal embouchés, et qu'une fois lancés il est impossible de les retenir, ou de les diriger. Ajoutons-y que les soins excessifs dont ils sont l'objet en Angleterre, les rendent très-peu propres à faire une guerre de privations, dans un pays difficile. Enfin, il lui manque ce qui seul peut faire une bonne cavalerie, ce sont de bons chefs et de bons officiers.

L'infanterie anglaise se compose de 81 régimens, d'un bataillon chaque, excepté trois régimens qui en ont deux. Nous avons déjà vu que lorsqu'on crée des bataillons additionnels, ils sont employés à part. Ainsi, dans l'armée anglaise, le bataillon est l'élément de formation, et les brigades ainsi que les divisions se composent d'un nombre déterminé de bataillons. Quoique chaque régiment ait un colonel, comme ce dernier est presque toujours officier-général et absent, il ne compte pas en ligne de formation. Le régiment d'infanterie est donc commandé par un lieutenant-colonel, et deux majors. Sa force depuis 1820, est de huit compagnies, dont deux d'aîle, formant un total de 552 bayonnettes.

On remarque dans l'état-major des régimens anglais, les mêmes divisions de pouvoirs et d'attributions, que dans le grand état-major des forces Britanniques. Ainsi, il y a, 1°. un adjudant et un sergent d'état-major, chargés de l'instruction et de la discipline; 2°. un officier et un sergent quartier-maître, chargés du matériel; 3°. un officier et un sergent payeurs-maîtres, chargés de la solde.

Depuis 1813, il a été institué dans l'armée anglaise, une classe de sergens privilégiés, sous le nom de *sergens de drapeau*. Il y en a un par compagnie, et leur réunion forme la

garde du drapeau. Cette institution peut être utile en Angleterre, où la vénalité des emplois ferme à peu près la porte de l'avancement aux sergens; partout ailleurs elle serait nuisible; parce qu'elle exercerait une distinction oiseuse.

Quelques régimens portent le nom d'infanterie légère, mais leur force, leur service et leur solde sont les mêmes que dans les autres. Outre ces régimens, il y a une brigade de tirailleurs, portant l'habit vert et ayant un réglement spécial d'instruction.

Quoique le parlement ne permette pas au roi de lever ou d'entretenir des troupes étrangères en temps de paix, il le permet cependant quelques fois en temps de guerre. Mais c'est toujours avec une extrême sobriété et en limitant la durée du privilége. En 1813, lorsque l'Angleterre avait plus de 300,000 hommes sur pied, il n'y avait que 31,000 étrangers à sa solde.

Pour la défense de ses colonies, l'Angleterre emploie le plus qu'elle peut des troupes étrangères, dont le sacrifice, dans un climat destructeur, ne lui cause aucun préjudice. Mais les mercenaires européens n'y suffisant pas, elle y suppléait par la traite des nègres, en passant des marchés avec des *marchands* d'esclaves. Actuellement qu'elle a prononcé l'abolition de la traite des nègres, elle ne peut plus se servir du même moyen. C'est un major qui fait la traite à titre de recrue; au moyen de présens qu'il porte aux chefs des peuplades, et pour lesquels il reçoit en échange des présens d'hommes.

La milice existait en Angleterre du temps d'Alfred *le grand*, qui, à sa tête, délivra sa patrie du joug des Danois. Après *lui* elle tomba en désuétude. Guillaume de Normandie ayant établi, après sa conquête, la féodalité avec tous ses bienfaits, œuvre des Goths, des Huns et des Vandales, la milice fut abolie. Sous Charles II, le système militaire de tenances féodales fut aboli et remplacé par un système de milice, basé sur la division des propriétés foncières. Mais ce ne fut qu'en 1756, époque où l'Angleterre se croyait menacée d'une invasion par Louis XV, qu'un système régulier de milice commença à s'établir. Il a été perfectionné à différentes époques, et n'a reçu la dernière main qu'en 1808. La milice fut alors divisé en deux classes,

La première, appelée *régulière*, assimilée par ses cinq ans de service aux troupes de ligne, et restant sous les armes tout le temps de la guerre. La seconde, appelé *locale*, réservée pour les cas extraordinaires et qu'on peut comparer à notre garde nationale.

Dans chaque comté, l'organisation et le commandement de la milice sont confiés au *lord lieutenant*, qui est lui-même un grand propriétaire du comté. Les lords lieutenans choisissent leurs députés, qui les remplacent dans leurs fonctions. Ils nomment les officiers de la milice sous l'approbation du roi.

La loi fixe la quotité des revenus nécessaires pour occuper des grades dans la milice. Les pairs seuls et leurs héritiers présomptifs en sont dispensés.

Ce sont les magistrats municipaux qui, sur l'ordre du lord lieutenant forment la liste des mâles de 17 à 45 ans; cette liste doit être terminée dans un mois, et présentée aux députés pour être arrêtée par eux. Dans une seconde assemblée, ces députés règlent la répartition des contingens, et le tirage se fait à une troisième assemblée.

Sont exempts du tirage, les pairs, les militaires, les membres des universités, les maîtres d'écoles, les apprentis des arts quelconques, les marins, et en général tous ceux qui n'ont pas cent livres sterling en propriété.

Les miliciens sont divisés en cinq classes; la première comprend les célibataires de 18 à 30 ans; la seconde ceux de 30 à 45; les trois autres les hommes mariés de 18 à 45 ans, n'ayant point d'enfant au-dessous de 14, en ayant un, ou en ayant plusieurs.

Les détachemens de milices mis en activité hors de leur comté, se prennent successivement par classe, en commençant par la première.

Le renouvellement des milices a lieu tous les cinq ans, le 20 novembre. Les vides à remplir pendant cet intervalle le sont par un nouveau tirage.

Les armes, l'habillement et l'équipement sont déposés dans chaque comté, dans un lieu déterminé, sous la garde de l'ad-

Chaque régiment a pour agent chargé des recettes de la trésorerie et des paiemens généraux, un banquier au choix du colonel. Ce banquier est en même temps l'agent d'affaires pour tout ce qui regarde le matériel du régiment et celui des officiers. En cas de banqueroute de l'agent, c'est le colonel, s'il est solvable, qui est responsable des pertes envers le gouvernement. Cette administration peut être utile aux intérêts du colonel, et même pour la promptitude des expéditions, mais elle est onéreuse par les frais de commission.

Après avoir long-temps lutté contre des désordres multipliés et des arrièrés de comptes, augmentés progressivement par la négligence et la mauvaise volonté des subalternes, et par l'inertie des chefs, on en est venu, en 1806, à la création de deux bureaux, des *auditeurs* et des *contrôleurs des comptes*; auxquels on donne une autorité assez étendue. Mais cette création même est loin d'avoir rendu l'administration parfaite.

Le commissariat de l'armée anglaise se compose d'un commissaire général, ayant sous ses ordres 99 fonctionnaires et 121 employés. Il dépend de la trésorerie pour la comptabilité des fonds, et de l'office de la guerre, pour les ordres et les instructions. Il a dans ses attributions les vivres, les fourrages, les effets de casernement et de campement, les hôpitaux et toutes les fournitures extraordinaires. Toutes les fournitures sont faites par entreprise à l'enchère. Les fonds mis à la disposition du commissaire-général le sont à la banque d'Angleterre, où il verse également ses recettes. Autrefois les effets et ustensiles de campement étaient fournis par les colonels; mais un armement vaste et rapide ayant obligé, en 1787, le gouvernement à se servir d'une entreprise, la différence du prix fut telle que les colonels, forcés de se contenter du même prix, y renoncèrent. A cette occasion on créa un garde magasin général.

L'auteur donne le tarif de la solde des différens grades et armes, dont le détail nous paraît inutile, comme terme de comparaison avec les autres troupes de l'Europe. La disproportion du prix des vivres porte cette solde à un taux tellement, élevé qu'aucun autre pays ne pourrait même en appro-

« Si l'armée se souille d'un pareil crime, je vais me donner « la mort à ses yeux en déchirant l'appareil mis sur mes blessures. »

Les généraux vendéens déclarèrent, quelques mois après la mort du malheureux Bonchamp, et dans le dessein de soustraire sa veuve à l'échafaud, que celle-ci avait engagé son époux expirant à user de son pouvoir pour sauver les prisonniers républicains; mais il est absolument faux de dire que la sublime action de Bonchamp avait été excitée par son épouse; elle n'y eut aucune part, et c'est ôter à Bonchamp un titre éternel à la reconnaissance des Français, que de le supposer provoqué par sa femme. On fit sans doute une supposition digne d'éloges, en avançant la chose devant les comités de la Convention. Madame Bonchamp avait été faite prisonnière et condamnée à mort par la commission militaire de Nantes; on obtint un sursis à l'exécution du jugement, en ayant recours au subterfuge très-louable qui tendait à lui sauver la vie. La Convention, sur le rapport de Pons, de Verdun, annula par décret du 29 nivôse an II (18 janvier 1794), en faveur de la noble action de Bonchamp, le jugement prononcé contre son épouse; mais ce décret si juste ne prouve pas que madame Bonchamp eût contribué à sauver la vie aux cinq mille prisonniers républicains. Son mari en a eu seul la gloire. Nous hasarderons ici quelques dernières réflexions qui, si elles choquent les intérêts de factions, serviront au moins ceux de la vérité. Dévoué sans ostentation à la cause qu'il avait embrassée, n'ayant rien d'éclatant et de bruyant en lui-même, ferme dans ses revers comme il était modéré dans ses succès; n'excitant jamais l'enthousiasme, mais obtenant toujours l'approbation universelle par la franchise de ses vues, la droiture connue de son caractère et la force de sa raison; ne se mêlant jamais dans aucune intrigue; étranger à toute rivalité; en un mot, doux aux vaincus comme à ses propres soldats, Bonchamp parut souvent, à des esprits violens et naturellement portés à des conseils rigoureux et à des mesures cruelles, servir avec tiédeur une cause qui ne lui inspirait, en effet, aucun enthousiasme, et dans laquelle il n'avait apporté

en général peu de chose, et que plusieurs même se sont écroulés.

Le livre V *traite de l'organisation de l'ordonnance*, qui comprend l'artillerie et le génie.

L'ordonnance indépendante du ministère de la guerre, est commandée et administrée par un *maître général* qui est aidé par un conseil composé du *lieutenant-général de l'ordonnance;* de *l'inspecteur-général;* du *commissaire;* du *garde-magasin principal et* du *commis aux délivrances.* Le maître général ne laisse à ce conseil que l'administration du matériel et la comptabilité. Cependant tous les actes de l'ordonnance, qui sont de nature à être présentés au parlement, doivent être signés par tous les membres du conseil.

Les bureaux de l'ordonnance, qui à eux seuls emploient 187 commis de différentes classes, coûtent à l'état plus de 1,500,000 francs par an, sans compter une foule de rétributions de bureaux, etc. Cette administration, la plus dispendieuse et la plus dilapidatrice de l'Angleterre, a trouvé le secret dans les quatre premières années de la paix, de coûter six fois plus que dans les quatre dernières de la guerre.

Le budjet de l'ordonnance, par la nature des différens travaux et par l'étendue des dépenses, exigerait l'attention la plus scrupuleuse dans la rédaction, et une classification méthodique de toutes les branches du service. En 1783, le duc de Richemond, qui en était maître-général, s'appliqua à ce travail avec le zèle d'un bon citoyen et y réussit. Aucun de ses successeurs n'a suivi son exemple. Un des plus grands abus qu'ils ont introduits dans ce budjet, est celui d'écarter l'appréciation préalable d'une foule de dépenses qui en sont susceptibles, pour les réunir en bloc sous le nom de *dépenses imprévues.* Il n'y a pas de meilleur moyen pour dérober au parlement la connaissance d'opérations importantes et dispendieuses. Afin d'user de cette faculté dans toute son étendue, l'ordonnance a toujours grand soin de surcharger toutes les demandes qu'elle fait, pour ses divers approvisionnemens.

Par une bizarrerie qui n'a d'exemple qu'en Angleterre, et dont on ne peut assigner ni la cause, ni l'utilité, la corps de

ANNONCES.

— Les loisirs d'un Banni, par M. A. V. Arnault, ancien membre de l'institut; pièces recueillies en Belgique, publiées avec des notes, par M. Auguste Imbert; 2 volumes in-8. Prix, 12 fr., par la poste, 15 fr. Ces deux volumes font suite aux œuvres du même auteur. Chez Pélicier, place du Palais Royal.

Le succès dont a joui cet ouvrage, dès le jour même de son apparition dans le monde littéraire, succès qui s'est accru au point, qu'une seconde édition est déjà demandée, nous dispense d'en parler avec détail; des articles politiques du plus vif intérêt, des tableaux de mœurs, d'une vérité frappante, des caractères qu'on semble avoir connus et rencontrés dans la société, et plus particulièrement à la cour de Napoléon, et ensuite à la cour de S. M. Louis XVIII.

On y remarquera encore des choses aussi amusantes que judicieuses, une fiction soutenue, des ironies pleines de sel, des allégories plaisantes et originales, une morale sensée et libre, et enfin une critique badine et pleine de finesse. M. Arnault, comme à son ordinaire, s'est renfermé dans les bornes de la décence, de la raison, et surtout de la politesse; il a pris sans cesse la vérité pour guide : quelques personnes trouveront peut-être ses portraits peints avec des couleurs trop fortes, mais ils sont vrais.

Pour donner une idée de l'intérêt que présente cet ouvrage, nous transcrirons quelques-uns des titres des sujets qu'il traite. Le Bâton, essai historique, politique et philosophique. — Qu'il soit Dieu, pourvu qu'il ne soit plus vivant. — Pot-pourri. —

supérieurs, pour examiner les mémoires et projets d'amélioration relatifs à l'artillerie. Mais ces expériences, dont les rapports ou les mémoires qui les ont basées sont tenus secrets, ne peuvent pas être d'une grande utilité pour l'instruction des officiers d'artillerie. L'éloignement d'un nombre de ces officiers, employés dans des stations lointaines, l'isolement de ceux qui sont dans les grades supérieurs et qui vivent séparés de leur corps, les empêchent d'y prendre part et même d'en avoir connaissance.

Le commissariat du train de campagne se compose d'un commissaire en chef; 9 commissaires et 40 assistans; 122 gardes du matériel et 155 conducteurs. Les cautionnemens que ces employés doivent fournir tous, excepté le commissaire en chef, sont établis par classe, à 2000 liv. sterling pour les commissaires, 1000 pour les assistans et 500 pour les autres.

L'organisation des troupes d'artillerie est la suivante.

L'artillerie à cheval, commandée par 2 colonels commandans, 2 colonels en second, 2 lieutenans-colonels et 1 major, forme une brigade de 6 compagnies de chacune 100 hommes ayant 1 capitaine en 1er., 1 en second et 3 lieutenans.

L'artillerie à pied se compose de 9 bataillons chacun de 8 compagnies de 78 hommes ayant 5 officiers. Chaque bataillon est commandé par 1 colonel, 1 colonel en second, 2 lieutenans colonel et 1 major.

Le *train d'artillerie* est commandé par un colonel et trois officiers supérieurs. Il se compose, sur le pied de paix, de quatre compagnies d'environ cent hommes chacune. Quoique les soldats du train soient traités en tout comme ceux d'artillerie, comme ils ne peuvent jamais devenir sous-officiers, ce vice d'organisation n'a pu manquer de produire les défauts qu'on leur reproche.

Le corps du génie militaire a pour colonel et pour colonel en second le maître de l'ordonnance et son lieutenant-général. Mais le commandant immédiat du corps est l'*inspecteur-général des fortifications*, qui a le grade de général d'armée. Par une autre bizarrerie de l'organisation anglaise, il n'est porté que comme le

premier colonel de l'arme, et son traitement extraordinaire lui est payé à l'article *fourrages* des chevaux de l'ordonnance. Il monte cependant à près de 120,000 fr. Les bureaux de cet inspecteur sont dirigés, pour la partie du génie, par un *député*, un *major de brigade* et un *adjudant;* et par un *ingénieur géographe* et deux *commis*.

Le corps des ingénieurs se compose, outre l'ingénieur en chef, de 4 colonels-commandans, 9 colonels, 22 lieutenans-colonels, 36 capitaines en premier, 33 capitaines en deuxième, 65 premiers lieutenans, et 33 seconds lieutenans.

Lorsque les officiers du génie sont employés aux travaux de l'intérieur, ils ont une haute paie de moitié de leur traitement ordinaire. En campagne, ou dans les stations extérieures, la haute paie est égale au traitement. Dans les places, ils partagent avec les gouverneurs les émolumens du fermage des terres dépendantes des fortifications, à l'exception des glacis.

La construction et l'entretien des casernes et des autres bâtimens de l'ordonnance appartiennent aux ingénieurs.

Le duc de Richemond, maître-général de l'ordonnance, fut celui qui organisa, vers 1780, les troupes du génie. Elles forment un bataillon de 744 hommes, sous le nom de *sapeurs et mineurs royaux*. Leur école pratique est à Chatham, mais avant de les y envoyer, on forme d'abord les recrues aux exercices de l'infanterie à Woolwich.

Le livre VI *traite du système de recrutement de l'armée permanente.*

D'après le système d'organisation de l'armée anglaise, elle reçoit ses augmentations par la levée d'un nombre de bataillons supplémentaires pour chaque régiment. Ce nombre n'étant pas limité par une constitution militaire fixe, permet ainsi de quadrupler ou de quintupler même la force de l'armée sur le pied de paix. C'est ce que l'Angleterre a fait à diverses époques. Le système de bataillons supplémentaires, dont on se débarrasse par une réforme, est un système financier très-avantageux. Sous le rapport militaire, il ne paraîtra, à aucun officier intelligent, être très-propre à former un bonne armée, surtout si un cas imprévu

et urgent obligeait à l'augmenter tout-à-coup dans une forte proportion. La situation insulaire de l'Angleterre peut seule remédier aux inconvéniens d'une organisation semblable. M. Dupin nous présente le tableau des forces que ce pays a eues sur pied à différentes époques de la guerre dernière. En 1803, l'Angleterre avait sur pied 474 mille volontaires dont 44 mille de cavalerie, 34 mille hommes de réserve, 84 mille de milice régulière; l'armée de ligne s'élevait à 150 mille hommes, celle de l'Inde à 160 mille, et la marine à 100 mille; total: *un million* d'hommes environ. En 1814, au 25 juin, c'est-à-dire, après la paix, elle avait encore 31 mille hommes de cavalerie, 200 mille d'infanterie, 64 mille de milices incorporées, 22 mille d'artillerie et de génie, et 213 mille dans l'Inde. Total: 500 mille hommes.

Ces tableaux sont magnifiques, au moins sous un rapport; celui du nombre d'*hommes* qu'ils présentent. Nous n'y ajouterons qu'une réflexion, c'est que les hommes ne sont pas toujours des soldats, et que dans un pays où l'éducation *militaire* est hors des mœurs, où l'armée n'est considérée que comme une force mercenaire par la masse de la nation, où le moindre courteau de boutique se croit supérieur au général le plus instruit, le mieux méritant de la patrie: dans un pays pareil, on peut demander combien de soldats valent un million d'hommes.

Le recrutement à prix d'argent est le seul en usage en Angleterre, où le parlement ne permettrait jamais les conscriptions. Non pas qu'il put rien alléguer de raisonnable contre un mode de recrutement qui, par lui-même, ne touche pas à la constitution, et n'ôte pas au parlement le droit de voter chaque année la conservation ou le licenciement de l'armée; mais par un préjugé qui tient à l'esprit anti-militaire, qui domine dans la masse de la nation. Les taux du recrutement et les précautions pour garantir les recrues de la fraude des recruteurs, sont fixées par la loi. Il en était de même en France avant 1789.

Dans les circonstances qui exigeaient une augmentation extraordinaire de l'armée, le gouvernement a pu facilement s'apercevoir de la non-efficacité de ce mode dans une nation vouée

au commerce et à l'industrie. La première mesure qu'il prit fut de diviser les trois royaumes en vingt-sept districts de recrutement, en assignant à chacun d'eux un inspecteur. Chaque corps envoie ses recruteurs au district qui lui est affecté; la levée volontaire se fait parmi les citoyens, et les précautions et visites qui accompagnent le recrutement, sont à-peu-près les mêmes que pour la conscription en France. Le but en est le même: celui de ne recevoir que des hommes en état de servir.

La difficulté de tenir l'armée au complet se faisant de plus en plus sentir, on adopta le moyen de commuer la peine de mort en enrôlement à vie, on autorisa les chefs de corps à recruter jusqu'à cent jeunes gens, au-dessous de seize ans, par bataillons; et comme la loi ne permet pas à cet âge de contracter un engagement sans l'aveu des parens, on prit la mesure immorale de fixer *une prime*, pour les parens qui vendraient leurs enfans.

Enfin, on ne trouva plus de moyen que celui d'autoriser le recrutement dans les milices. Ce moyen finit par réussir, parce que les miliciens étaient déjà ployés aux habitudes et à la discipline militaire.

La durée de l'enrôlement est fixée à sept ans, mais comme il est volontaire, il peut, du consentement de l'individu qu'on recrute, être à vie.

Chaque année, l'adjudant-général des forces britanniques présente au parlement l'état des pertes numériques de l'armée, en distinguant les troupes nationales, des coloniales et des étrangères. L'auteur présente ici une suite de documens, desquels il résulterait que, pendant la guerre dernière, les pertes de l'armée anglaise ne se sont élevées, en terme moyen, qu'à 5930 morts, 2118 congédiés et 2965 déserteurs; c'est-à-dire, 11,013 hommes sur cent mille. Il résulterait des même documens, que le recrutement d'une armée de ligne que nous avons vu avoir été portée de 150 à 300 mille hommes, ne s'est élevé en terme moyen qu'à 23 mille hommes par an. Les documens qu'a vus M. Dupin, étaient sans contredit officiels, puisqu'ils ont été présentés au parlement. Mais quoiqu'il n'ait pas jugé à

propos de les faire suivre d'un examen critique, nous ne croyons pas devoir nous dispenser d'observer que le désordre et l'infidélité, qu'il a si bien relevés dans les comptes des dépenses d'argent, paraissent s'être étendus jusqu'à ceux des dépenses d'hommes. Dans la colonne des *morts*, que présente l'état de pertes de 1803 à 1814, il y a des années où la diminution est évidente.

Chaque année, à la fin de la campagne, il est dressé un état général des pertes du matériel de l'armée, en armes, habillemens et autres effets de la propriété publique. Le montant de cet état entre dans les comptes de l'armée.

Le quartier-maître-général dresse également un état des pertes de bagages personnels des officiers et soldats. Cet état est remis à une commission d'officiers-généraux, qui décide sans appel sur le mérite ou sur le rejet des réclamations.

Les prises faites sur l'ennemi sont partagées entre les capteurs d'après une échelle de proportion par grade, à-peu-près pareille à celle qui était en usage chez nous pour les corps-francs. A propos de ces prises, l'auteur cite un trait piquant de l'exactitude avec laquelle l'armée anglaise estime toutes les prises qu'elle croit avoir faites. En 1814, le duc de Wellington présenta au ministère un état des prises faites en Espagne et en France, montant à plus de 900 mille livres sterling (1), dans lequel les bâtimens publics de Bordeaux, et les vaisseaux de guerre et de commerce qui étaient dans le port, figurent pour plus d'un tiers.

Depuis la paix, l'Angleterre a successivement *réduit son* armée. En 1817, la milice régulière et les corps étrangers étaient licenciés. La réduction de l'armée suivit progressivement jusqu'en 1820, où le pied de paix fut établi à la force suivante.

INDICATION DES CORPS.

		Officiers et Soldats.	Chevaux.
	Cavalerie.		
Garde de la vie. . .	2 Régiments	875	546
Chevaux garde. . . .	1 *id.*	430	273
		1305	819

(1) Vingt-trois millions de francs.

		Officiers et Soldats.	Chevaux.
Report.		1305	819
Dragons garde. . . .	7 Régiments	3179	5800
Dragons. . . . . . :	2 *id.* . . .	878	
Dragons légers. . . :	12 *id.* . . .	5278	
	TOTAL. .	10640	6619

Infanterie.

Garde Royale. . . .	3 Régiments	6508	
Infanterie..	81 Régiments dont 3 à 2 bataillons.	63340	»
Train r.l des chariots et corps d'état major.			»
	TOTAL. .	69848	»

Ordonnance.

Artillerie. . . .	Artillerie à pied. . .	5842	»
	Artillerie à cheval.. .	610	278
	Train d'artillerie. . .	429	128
	Maîtres canoniers.. .	67	»
	Service de santé. . .	40	»
Génie.	Corps du génie.. . .	203	»
	Troupes du génie. . .	744	»
	TOTAL. .	7935	406
	TOTAL GÉNÉRAL.	88423	7025

Quoique le système de vénalité des offices militaires paraisse exclure la nécessité des pensions de retraite, puisque les officiers qui ne veulent plus servir peuvent vendre leur emploi, cependant beaucoup d'officiers ont obtenu du gouvernement la retraite avec la totalité des appointemens. Les soldats ont eux-mêmes droit à une retraite ou aux invalides lorsqu'ils sont licenciés, et même la loi leur accorde une pension de un demi schelling par jour lorsqu'ils ont servi deux congés ou 14 ans, et un schelling par jour à 21 ans de service.

Les officiers des corps licenciés, ou réduits conservent la demi-solde, mais ils ne sont plus soumis à la loi martiale; ils rentrent dans la vie civile, et leur demi-solde est considérée comme une pension.

Les veuves des officiers, des chirurgiens et des chapelains, ont droit à une pension, quand même leurs maris auraient été mis à la demi-solde peu après leur mariage. La veuve d'un officier mort sur le champ de bataille, ou dans les six mois qui suivent sa blessure, a droit, en outre, à une année de sa solde; un tiers en sus est payé aux enfans, s'il y en a. D'autres veuves et orphelins, qui ne se trouvent pas dans les cas prévus par la loi, sont secourus sur le fonds d'une liste présentée tous les ans au parlement En 1819, cette liste montait à près de 2,700,000 francs.

Les invalides sont reçus ou dépendent de l'hôpital de Chelsea pour l'Angleterre et l'Ecosse, et de Kilmainham pour l'Irlande. Mais un bien petit nombre réside dans les hôpitaux mêmes, les autres reçoivent leur pension dans leurs foyers. En 1819, sur 25 millions que coûtaient les invalides dépendans de Chelsea, 24 étaient payés aux externes.

Le service de santé, en Angleterre, est dirigé par un conseil supérieur composé du *médecin-général*, du *chirurgien-général* et de l'*inspecteur-général des hôpitaux*, ayant chacun exclusivement la nomination de la classe des officiers de santé qui appartiennent à son service. Cette séparation de patronage et d'attributions produit des inconvéniens, dont celui de transposer les responsabilités n'est pas le moindre.

Il n'y a en Angleterre que deux hôpitaux-généraux, dont un à Chatam, et l'autre est l'hôpital d'York à Chelsea. Chacun peut contenir 500 malades. Chaque régiment en Angleterre a un hôpital où non seulement on traite, comme dans nos infirmeries en France, les indispositions légères, mais même les infirmités graves. Cette méthode n'est cependant pas sans inconvéniens, vu le manque des soins nécessaires que doivent éprouver les individus attaqués de maladies compliquées, dans des établissemens aussi bornés. Mais les chirurgiens régimentaires

Les soldats indiens, appelés *Cipayes*, ne servent que trois ans en temps de paix, mais on peut les retenir sous les drapeaux en temps de guerre. A la fin de leur service, ils sont pensionnés.

La solde des cipayes est de 7 roupies par mois, en garnison, 8 en marche ou en campagne, plus une demi-roupie pour le petit équipement. Les vivres sont à leur charge. Cependant, quand on les embarque, on leur fournit les vivres sans retenue. Ils reçoivent toute leur solde.

Le cipaye est doux, humain, patient et sobre, il est habituellement brave et de sang-froid.

L'armement est modelé sur celui des troupes anglaises, ainsi que l'habillement. La loi martiale anglaise est leur code militaire; mais les cours martiales pour juger les Indiens, sont composées de leurs compatriotes.

Les sujets envoyés d'Europe pour l'armée Hindoo-britannique partent d'Angleterre comme cadets, et reçoivent, en arrivant, un brevet d'officier de la compagnie et un du Roi. Ils prennent rang avec les officiers de l'armée royale, et roulent à l'ancienneté pour le commandement. Après 23 ans de service, dont 3 de congé, ils peuvent se retirer et revenir en Europe avec leur solde entière.

Les sujets destinés pour l'artillerie et le génie sont élevés au collége d'Addiscombe, près de Londres. De là, avant de partir pour l'Inde, ils passent six mois à l'école pratique de Chatham.

Les écoles pratiques d'artillerie des trois présidences sont Dumdum, près Calculta, le mont S. Thomas, près Madras, et Matoongha, près Bombay. Il vient de s'en former une quatrième à Sainte-Hélène. Dans chaque présidence, l'artillerie est commandée par un officier supérieur, ayant sous ses ordres un adjudant, un quartier-maître, un major de brigade et un quartier-maître de brigade.

Telle est l'analyse de la première partie de l'intéressant ouvrage de M. Dupin, aux travaux de qui nous devrons une parfaite connaissance de l'organisation et de la situation militaire de la Grande-Bretagne, autant sous le rapport du personnel

que sous celui du matériel. Il ne nous restera plus qu'un vœu à former, c'est que quelques-uns de nos savans ou de nos militaires instruits, veuillent imiter son exemple et nous faire connaître, avec autant de détail, de talent et d'exactitude, la constitution militaire des autres grands états de l'ancien et du nouveau monde.

Dans un de nos plus prochains numéros, nous acheverons *la tâche* que nous avons entreprise, en donnant l'analyse de la seconde partie du même ouvrage, qui embrasse les *études et les travaux de l'armée.*

G. V.

NÉCROLOGIE.

Théophile Malocorret de la Tour d'Auvergne, né en novembre 1743, à Carhaise, département du Finistère, embrassa la profession des armes à l'âge de 23 ans. Il n'était encore que capitaine au régiment d'Angoumois, en 1779. Il participa, comme volontaire, à la guerre de l'indépendance de l'Amérique septentrionale. En 1782 il était aide-de-camp du duc de Crillon, commandant l'armée espagnole qui assiégeait Mahon. Il servit la révolution dès son principe. En 1792 il fit la campagne de Savoie en qualité de capitaine de grenadiers au régiment d'Angoumois. Quoique toujours simple capitaine, il commandait en 1793, à l'armée des Pyrénées, l'avant-garde composée des compagnies de grenadiers réunis, et connue sous le nom de *colonne infernale*, à cause de sa terrible bravoure.

La paix de Bâle ayant terminé les hostilités avec la Prusse et l'Espagne, il s'embarqua et fut enlevé par un corsaire anglais. Échangé après un an de captivité sur les infâmes pontons, il demeurait à Passy, près de Paris, et s'occupait de savantes recherches sur nos antiquités nationales, lorsqu'il remplaça gratuitement, et comme simple volontaire dans la 46e demi-brigade, un conscrit, le jeune Lebrigant, seul espoir d'un vieux père, savant distingué, ancien ami de Latour d'Auvergne. La 46e faisait alors partie de l'armée d'Helvétie, commandée par Masséna. C'est à la bataille de Neubourg, le 27 juin 1800, qu'il reçut le coup de lance dont il mourut.

Ce guerrier fut toute sa vie un brillant modèle de bravoure, de désintéressement et de modestie.

Au siége de Mahon, après une action meurtrière, il retourna sous le feu des remparts pour relever un soldat blessé, resté sans secours sur la crète du glacis, et qu'il porta sur ses épaules au camp espagnol. Le roi d'Espagne apprenant cet acte d'humanité lui envoya la croix de son ordre avec 100 piastres. Il n'accepta que la décoration.

A la tête de l'avant-garde de l'armée française des Pyrénées, il chassa les Espagnols de la vallée d'Aran, et sappa lui-même la porte du château crénelé qui défendait la montagne de Louis XIV et qu'il se fit ouvrir.

Dans une expédition contre Saint-Sébastien, il se présenta presque seul devant la place, et menaçant de la foudroyer, se la fit rendre par le commandant qui le crut suivi d'une artillerie suffisante.

Dans une autre occasion, réunissant ses grenadiers à la division du centre par la vallée de Bastan, il gravit les montagnes, emporte des redoutes qu'on aurait crues inaccessibles, fait 9,000 prisonniers, traverse des forêts, des défilés, et enlève aux meilleures troupes de l'Espagne, les riches fonderies d'Egny et de d'Abeyreties.

Un jour, commandant une découverte, il se trouve subitement en présence de 10,000 Espagnols. Sans s'étonner, il les contient par un feu bien dirigé; mais voyant s'épuiser ses munitions, il défend de tirer davantage. C'est un ci-devant, il veut nous trahir, s'écrient à la fois quelques insensés! Soldats, répond Latour d'Auvergne, laissez-les dire. Je suis votre camarade, vous me connaissez, nous sortirons d'ici. Cependant les Espagnols s'approchent, présumant que les Français sont à se rendre. Quand ils sont où les attendait Latour d'Auvergne, il les arrête court par une décharge de mousqueterie et de ses pièces de campagne chargées à mitraille, leur enlève quelques hommes, et profite de leur surprise pour sauver sa petite troupe. « Punissez les séditieux, lui disait-on, après le péril. — Je ne les connais pas, et ne veux pas les connaître,

répondit-il; cette leçon les rendra plus dociles et plus confians. »

Après mille traits d'héroïsme, le comité de salut public l'avait nommé colonel du régiment ci-devant Champagne; à cette nouvelle il assemble sa compagnie, et lui demande conseil: » Vous avez mérité beaucoup mieux. Acceptez ce grade, lui répondent ses grenadiers; mais nous, capitaine!...» et des larmes s'échappent de leurs yeux. « Allons, mes amis, répond le héros, vous m'aimez et je vous aime; je vais donc renvoyer ma commission. — Mais, capitaine....— Je viens de voir vos sentimens, nous resterons ensemble, et vous viendrez aujourd'hui dîner avec moi. N'y manquez pas. » Ce repas militaire était frugal, mais une joie franche le rendait délicieux. A la fin du dîner, le brave capitaine remplit les verres, et trinquant avec les soldats, leur dit: « Mes camarades, renouvelons ici l'engagement, moi, de ne pas vous quitter, vous, de m'être fidèles! » Scène bien capable d'agrandir le soldat, et malheureusement trop rare dans les armées modernes.

Lorsqu'il fut pris par les Anglais, pour conserver sa cocarde, il la perça de son épée, la fit glisser jusqu'à la garde, et jura de tuer le premier qui tenterait de la lui ravir.

Quand il remplaça comme simple volontaire, le jeune Lebrigant, ce fut de sa part une triple offrande à l'amitié. Il sacrifiait à la fois ses études chéries, son repos et son grade. Alors le célèbre capitaine qui avait glorieusement commandé une avant-garde de 8,000 grenadiers, l'élite de l'armée française, et dont le front grisonnant, portait tant de vieux lauriers, rentra dans le rang, le fusil sur l'épaule et le sác au dos.

Carnot, celui-là même qui avait organisé la victoire, demanda pour Latour d'Auvergne, le titre de *premier grenadier de France*, « Tant de vertus, disait-il dans son rapport, appartiennent à l'histoire; mais il appartient au premier consul de la décerner. » Le premier consul décerna ce titre glorieux, et toute la France applaudit.

Lorsque Bonaparte envoya le sabre d'honneur à Latour d'Auvergne, ce guerrier modeste était redevenu capitaine. Il n'est,

dit-il, aucun de mes grenadiers qui ne l'ait mé
moi. Je vais le montrer de près aux Autrichie
la mort la plus désirable est celle d'un grenadi
de bataille, je la souhaite et je l'espère.

En effet, il passa à l'armée du Danube, e
il fut tué d'un coup de lance à la bataille de Neubourg,
geant à la tête des grenadiers de la 46e demi-brigade.

Le général en chef Moreau, toute l'armée, toute la France le regrettèrent. Son corps, enveloppé de feuilles de chêne et de lauriers, fut inhumé au lieu même où il avait reçu le coup mortel. « Ayons soin, dit un grenadier, de le placer dans la tombe, comme il fut toujours au combat, faisant face à l'ennemi. » Pendant trois jours, les tambours des grenadiers furent voilés d'un crêpe; son sabre d'honneur fut appendu aux voûtes de l'église des invalides, à la fête du premier vendémiaire an 9. La 46e demi-brigade, tant qu'elle exista, porta son cœur renfermé dans une boîte de plomb suspendue au drapeau, et chaque fois qu'on faisait l'appel de sa compagnie, le premier sergent répondait, au nom de Latour d'Auvergne: mort au champ d'honneur.

On croit que ce grand homme était du sang de Turenne. Quoiqu'il n'eût point d'autre fortune que son traitement de capitaine, il refusa le don d'une terre que lui offrait le prince de Bouillon, chef de sa famille, et alors gouverneur de Jersey. Nous l'avons vu refuser une somme d'argent que lui envoyait le roi d'Espagne: son histoire est pleine de semblables refus.

A son retour des pontons anglais, le ministre de la guerre voulait lui remettre une gratification de 1,200 francs; il n'en prit que 120, en disant: « Cela me suffit, si j'ai de nouveaux besoins, je reviendrai vous voir. »

« Je vous offre mon crédit, lui avait dit un jour un représentant, ébloui de ses vertus civiques et militaires. — Je l'accepte, répondit Latour d'Auvergne. — Voulez-vous un régiment? — Non, mais une paire de souliers. «

Napoléon n'avait pu lui faire agréer une pension de 2000 francs.

Il est triste d'avoir à consigner ici, que ce caractère original et sublime, n'avait pas trouvé d'historien avant la biographie Barthelémy, publiée en 1822.

J. Esneaux.

Bonchamp (Arthus, comte de), l'un des premiers généraux de l'armée catholique et royale, naquit en Anjou, en 1759, d'une famille noble et justement considérée de cette province. Après avoir servi dans l'Inde avec une rare distinction, pendant la guerre que soutenait la France pour établir l'indépendance des États-Unis, il revint dans sa patrie, et se trouvait en 1791 capitaine de grenadiers dans le régiment d'Aquitaine, alors en garnison à Landau, (Basse-Alsace). Attaché à la monarchie par principe, par devoir et par reconnaissance, il donna sa démission vers cette époque, et se retira dans le château de la Baronière, propriété de ses ancêtres, situé près Saint-Florent-le-Vieil, petite ville du département de Maine-et-Loire. C'était un homme de beaucoup d'esprit et d'une loyauté rare. Il avait acheté une assez grande quantité de biens d'église, moins par spéculation que pour assurer sa tranquillité. En homme de tête et de cœur, il méditait un grand soulèvement dans les contrées de l'ouest; mais il fut devancé dans son plan d'insurrection par la tyrannie de la Convention nationale. Cette assemblée ayant décrété la réquisition des jeunes-gens de dix-huit à trente ans, la population se souleva dans Maine-et-Loire et la Vendée, et M. de Bonchamp fut en quelque sorte pris au dépourvu, car il avait assigné pour le soulèvement une époque plus reculée et mieux combinée avec les évènemens politiques et militaires. Chéri et respecté dans toute la contrée, M. de Bonchamp devait, par sa position, être appelé au commandement des insurgés; ils se portèrent en foule chez lui, et le supplié-

rent de se mettre à leur tête; ils n'avaient ni armes, ni munitions; ils manquaient de tout, excepté de courage: Bonchamp vit avec peine l'insurrection éclater dans un moment peu favorable au succès; ce contre-temps ne lui permettait pas d'espérer qu'elle en obtînt un décisif; mais Bonchamp ne savait pas reculer devant le danger, et il était trop l'ami de ses bons paysans pour les abandonner: il se dévoua. Il prit les armes en avril 1793: il se réunit à M. de la Rochejaquelin et à cet étonnant Cathelineau, qui, de la condition de simple paysan, s'était élevé à celle de chef d'une partie des forces vendéennes, et venait de s'emparer de la ville de Beaupréau: Bonchamp fit plus, et c'est ici qu'il faut admirer le dévouement et la noblesse d'ame de ce grand homme! Il mérite ce nom; alarmé, fatigué des jalousies, des rivalités qui divisaient à chaque instant les officiers royalistes, Bonchamp propose et fait nommer Cathelineau général en chef de l'insurrection, sans égard pour l'obscurité de sa naissance: refuser le commandement et le décerner au plus digne, voilà ce qui s'appelle être noble de race et de cœur, être patriote et royaliste de bonne foi: Bonchamp rassembla, aux camps de Geste et de Maufaucon, un nombre considérable d'insurgés que les violences déployées par les forces révolutionnaires qu'on envoyait contre eux, accroissaient encore de toutes parts, et forma, en peu de temps, une armée royaliste qu'il exerça aux opérations militaires, et qui devint bientôt l'une des plus redoutables et des plus dévouées.

Vers la fin de mai 1793, il se porta successivement sur Bressuire qui fut emporté; Thouars, dont le passage, défendu par une rivière, fut forcé en un moment, et Fontenay-le-Comte. Il fut blessé grièvement au coude, le 25 du même mois, à la prise de cette dernière ville, enlevée aux républicains par les troupes vendéennes qui venaient de remporter sur ceux-ci une victoire complète. M. de Bonchamp se retira alors dans le château de Laudebaudières, et il ne lui fut possible de rejoindre son armée que lorsque son parti se fut rendu maître de Saumur le 9 juin suivant. A cette époque, tous les habitans de la rive gauche de la Loire, ceux de la portion du Poitou appelée le

Bocage, ceux du comté de Nantes et tous ceux des marais qui bordent la côte vers l'embouchure de la Loire, s'étaient soulevés, et avaient battu et chassé de toutes parts les troupes républicaines. Ces petites armées, dispersées sur une vaste étendue de terrain, n'avaient eu jusque-là entre elles aucun accord; et leurs chefs, qui se connaissaient à peine, ne reconnaissaient les uns sur les autres aucune supériorité de commandement, tandis que toute l'insurrection de la rive droite de la Sèvre, ayant des intérêts communs, avait formé une armée qu'on appela la grande armée vendéenne: là, s'étaient réunis les chefs qui avaient acquis le plus de réputation dans les combats partiels livrés jusqu'à ce moment. M. de Bonchamp, quoique faisant partie de cette grande armée, avec laquelle il combattait habituellement, ne reconnaissait cependant les ordres d'aucun chef d'une manière positive. Il avait formé antérieurement à cette époque, un corps auxiliaire de cinq à six cents hommes particulièrement dévoués à sa personne, et l'avait composé en très-grande partie des Angevins des bords de la Loire et des Bretons, qui ayant pris les armes sur la rive droite de ce fleuve et se trouvant trop faibles pour tenir seuls la campagne, étaient venus se réunir à lui. La réputation de sa valeur et de sa loyauté était déjà répandue, et chacun s'empressait de venir servir sous ses ordres. De tous les chefs Vendéens, il était celui dont les talens militaires inspiraient le plus de confiance. Lorsque le pays qui jusque là avait servi de théâtre à la guerre, eut été livré à la plus affreuse dévastation, et que l'incendie eut dévoré ce qui avait été épargné par les armées, les Vendéens, maîtres de Saumur et d'Angers, se mirent en marche sur Nantes. Deux amis de Bonchamp lui écrivirent qu'ils allaient le rejoindre; voici la réponse qu'il leur adressa.... « Gardez-vous en, » mes amis; rien n'est décidé encore; tout tient à la prise de » Nantes. J'ai été entraîné par le torrent; plus heureux que » moi, vous êtes sur le rivage, demeurez-y jusqu'à ce que » Nantes soit en notre pouvoir. Si nous échouons, vous cou» rez à une perte certaine et inutile: conservez-vous pour notre » chère France, que vous pourrez servir quand je ne serai

» plus. Je suis trop votre ami pour ne pas regarder comme un » devoir de comprimer en ce moment votre courage. Si nous » nous emparons de Nantes, accourez près de moi; les occa» sions de déployer votre valeur ne vous manqueront pas, car » inséparables de moi, vous serez toujours à la tête des colonnes, » et dans le plus grand feu. Il n'y a pas d'autres moyens de con» duire nos bons paysans au danger; d'où vous pouvez imagi» ner la pauvreté de nos manœuvres, le général étant forcé de » faire le soldat dans toutes les rencontres : aussi ne vaudrait-il » rien de placer en viager sur la tête de votre Bonchamp... »

Brave et humain capitaine! la gloire de ton nom ne sera pas viagère; tu mérites une statue, et tu n'as pas encore un monument! le lieu où tu reçus la mort, et où tu sauvas la vie à cinq mille Français, n'est pas encore consacré! mais tu vivras éternellement dans l'amour et le respect de la France! . . Comme il le dit dans la lettre dont nous avons rapporté une partie, Bonchamp avait été entraîné par le torrent, il s'était rendu, dans le conseil vendéen, à l'avis d'abandonner une contrée qui n'offrait plus de ressources, et de marcher vers la Loire, afin d'opérer, par le passage de ce fleuve, une jonction prompte et imprévue avec les Bretons, sur lesquels il connaissait son influence. Cet avis, quelque sage qu'il fut, ne fut adopté que lorsque les forces républicaines s'étaient déjà prodigieusement accrues. L'armée vendéenne, après quelques succès partiels et des alternatives diverses, en fit bientôt la funeste épreuve au Mans, à Châtillon, à laTromblaye, à Saumur, là Luçon, à Nantes, etc. On se trompe étrangement dans les jugemens que l'on porta sur ce passage de la Loire; il a perdu les Vendéens; hors de leurs pays, les Vendéens n'étaient plus que des hommes fugitifs, égarés; derrière la Loire, c'étaient pour l'exaltation et le courage, les émules des soldats du Pont de Lodi. Les Vendéens devaient se disperser, et aller se former de nouveau à vingt lieues sur leurs derrières : l'armée républicaine qu'Aubert du Bayet avait amenée de Mayence, était déjà détruite aux trois quarts et dans quinze jours, les Vendéens auraient été à même de reprendre l'offensive; au reste, le passage de la Loire ne saurait

être imputé à Bonchamp, que ses blessures graves rendaient trop faible pour qu'il pût discuter ; cette faute appartient au bouillant Henri de la Rochejacquelin, le Rolland de l'insurrection Blessé mortellement d'une balle dans la poitrine, le 17 octobre 1793, à la sanglante bataille de Chollet, Bonchamp fut transporté mourant dans le village de la Meilleraye, où il passa vingt-quatre heures dans l'agonie, et rendit les derniers soupirs comme on le descendait de la barque dans laquelle on lui avait fait traverser le fleuve.

Combien il nous est doux, après avoir flétri d'un juste opprobre ces héros de la guerre civile, qui, dans des partis opposés, ont semblé trop souvent avoir mis tous leurs soins à rendre plus insupportables les maux de la guerre, d'attacher enfin nos regards sur l'un de ces êtres bienfaisans que la providence se plaît à faire naître au sein des plus horribles calamités, comme pour rappeler au cœur des hommes son existence accusée par tant de crimes et de malheurs ! Le plus noble hommage qu'il nous soit possible de rendre à la mémoire du généreux Bonchamp, est tout entier dans le simple récit des derniers momens de cet homme de bien. Instruit, presqu'à l'instant où il fut frappé, que les républicains, quoique vainqueurs, avaient laissé un grand nombre de prisonniers, et que l'armée vendéenne, dans l'excès de sa fureur, et croyant qu'elle laisserait toujours trop d'ennemis derrière elle, voulait exterminer près de cinq mille d'entre ceux-ci, qu'on avait déposés dans l'église de Saint-Florent ; informé presqu'en même temps que des pièces d'artillerie étaient déjà dirigées sur cette église pour mitrailler ces malheureux, Bonchamp, à qui un souffle de vie restait à peine, demanda, comme une dernière preuve d'obéissance, aux généraux, aux officiers, aux soldats qui l'environnaient, d'épargner la vie des prisonniers. Les soldats se répétaient religieusement la dernière volonté de leur chef, et, contre toute attente, ce vœu fut exaucé, tant était grande la vénération de l'armée pour le chef qu'elle allait perdre ! Cette conduite, il faut l'avouer, formait en ce moment un contraste remarquable avec celle du général Léchelle, qui venait de gagner la bataille

dans laquelle Bonchamp perdit la vie, mais que les républicains payèrent si cher. Léchelle, digne instrument des fureurs du comité de salut public, faisait impitoyablement fusiller les prisonniers vendéens le jour même où, à la voix de Bonchamp, ceux-ci sauvaient la vie aux prisonniers de l'armée républicaine. C'est ainsi que s'alluma, entre les partis qui se retrouvaient tous les jours aux mains, cette haine implacable qui dès lors présida aux actes des chefs des deux armées, et donna, de part et d'autre, le signal des plus effroyables représailles. Un biographe, en rendant au comte de Bonchamp toute la justice qui est si bien due à ce noble chef d'un parti qu'il ne cessa de servir en homme convaincu de la justice de sa cause, sans passion, mais sans ressentiment, et surtout en ami de l'humanité, conteste la vérité de l'anecdote que nous venons de rapporter, sur la foi de témoignages dont l'authenticité ne nous paraît pas pouvoir être révoquée en doute. Il prétend que l'état de Bonchamp depuis l'instant où il fut frappé, jusqu'à celui ou il expira, ne lui permit ni de parler, ni même de se reconnaître, et que les prisonniers républicains durent la vie aux sentimens d'humanité qui animaient presque tous les autres généraux vendéens. Cette assertion manque d'exactitude. Bonchamp conserva sa raison plus de six heures après avoir reçu le coup mortel, et avant d'être transféré de l'autre côté de la Loire. Au reste, nous ne constesterons pas qu'à cette époque quelques officiers vendéens ne partageassent les généreux sentimens de Bonchamp.

On se rappelle, et nous venons de le dire, que c'est à dater de ce moment que le système du gouvernement conventionnel, qui venait de passer dans les mains de la Montagne, devint de plus en plus barbare, et que c'est vraiment lui qui a pris dans cette guerre l'horrible initiative de la férocité, dont les Vendéens ont fait depuis le plus épouvantable usage. Rien n'est plus avéré, plus authentique que la sublime conduite de Bonchamp au moment de sa mort : il retrouva dans son amour pour l'humanité, dans son cœur tout français, dans son âme élevée et généreuse, assez de forces pour haranguer les officiers et les soldats qui s'opposaient à son vœu de grâce, et pour dire

« Si l'armée se souille d'un pareil crime, je vais me donner « la mort à ses yeux en déchirant l'appareil mis sur mes bles- » sures. »

Les généraux vendéens déclarèrent, quelques mois après la mort du malheureux Bonchamp, et dans le dessein de soustraire sa veuve à l'échafaud, que celle-ci avait engagé son époux expirant à user de son pouvoir pour sauver les prisonniers républicains; mais il est absolument faux de dire que la sublime action de Bonchamp avait été excitée par son épouse; elle n'y eut aucune part, et c'est ôter à Bonchamp un titre éternel à la reconnaissance des Français, que de le supposer provoqué par sa femme. On fit sans doute une supposition digne d'éloges, en avançant la chose devant les comités de la Convention. Madame Bonchamp avait été faite prisonnière et condamnée à mort par la commission militaire de Nantes; on obtint un sursis à l'exécution du jugement, en ayant recours au subterfuge très-louable qui tendait à lui sauver la vie. La Convention, sur le rapport de Pons, de Verdun, annula par décret du 29 *nivôse* an II (18 janvier 1794), en faveur de la noble action de Bonchamp, le jugement prononcé contre son épouse; mais ce décret si juste ne prouve pas que madame Bonchamp eût contribué à sauver la vie aux cinq mille prisonniers républicains. Son mari en a eu seul la gloire. Nous hasarderons ici quelques dernières réflexions qui, si elles choquent les intérêts de factions, serviront au moins ceux de la vérité. Dévoué sans ostentation à la cause qu'il avait embrassée, n'ayant rien d'éclatant et de bruyant en lui-même, ferme dans ses revers comme il était modéré dans ses succès; n'excitant jamais l'enthousiasme, mais obtenant toujours l'approbation universelle par la franchise de ses vues, la droiture connue de son caractère et la force de sa raison; ne se mêlant jamais dans aucune intrigue; étranger à toute rivalité; en un mot, doux aux vaincus comme à ses propres soldats, Bonchamp parut souvent, à des esprits violens et naturellement portés à des conseils rigoureux et à des mesures cruelles, servir avec tiédeur une cause qui ne lui inspirait, en effet, aucun enthousiasme, et dans laquelle il n'avait apporté

qu'un sentiment profond de ses devoirs, uni à toute la modération du plus noble caractère et à un amour de l'humanité qui ne s'est démenti dans aucune circonstance. Ce portrait, dont nous osons garantir l'exactitude, avait établi entre Bonchamp et la plupart des chefs Vendéens, livrés à toute l'exaspération de leurs préjugés, à l'enthousiasme le plus violent, et à de vifs ressentimens, un intervalle immense, mais dont ceux-ci eussent rougi de convenir, quoique plusieurs de ses chefs en conservassent une jalousie secrète et profonde. Les historiens qui ont prodigué toute leur admiration aux Stofflet, aux Georges Cadoudal et à plusieurs autres chefs Vendéens, qui le disputèrent en barbarie à quelques commissaires de la Convention et aux agens du comité de salut public, n'étaient pas dignes d'écrire la vie d'un homme tel que Bonchamp. Il n'est pas étrange que les panégyristes du crime en faveur et puissant, s'entendent mal à louer la vertu modeste et oubliée; mais si les monumens qui consacrent celle-ci n'ont ni faste ni orgueil, ils vivent du moins dans tous les cœurs. Le comte de Bonchamp n'a point laissé de garçons; mais il existe dans la Mayenne, commune de Saint-Laurent-des-Mortiers, un de ses proches parens portant le même nom: Charles X l'ignore sans doute; car ce monarque, juste appréciateur des grandes et des bonnes actions, eût appelé ce Bonchamp à la pairie, en mémoire des vertus héroïques de l'illustre général Vendéen. Si des courtisans obscurs, qui ne furent jamais connus que dans les antichambres impériales et royales, qui n'ont jamais brûlé une armoce, ni servi aucune cause, sont revêtus de titres éclatans, combien le mérite, à plus forte raison, le seul héritier du nom de Bonchamp!

A. M.

ANNONCES.

— Les loisirs d'un Banni, par M. A. V. Arnault, ancien membre de l'institut ; pièces recueillies en Belgique, publiées avec des notes, par M. Auguste Imbert ; 2 volumes in-8. Prix, 12 fr., par la poste, 15 fr. Ces deux volumes font suite aux œuvres du même auteur. Chez Pélicier, place du Palais Royal.

Le succès dont a joui cet ouvrage, dès le jour même de son apparition dans le monde littéraire, succès qui s'est accru au point, qu'une seconde édition est déjà demandée, nous *dispense* d'en parler avec détail ; des articles politiques du plus vif intérêt, des tableaux de mœurs, d'une vérité frappante, des caractères qu'on semble avoir connus et rencontrés dans la société, et plus particulièrement à la cour de Napoléon, et ensuite à la cour de S. M. Louis XVIII.

On y remarquera encore des choses aussi amusantes que judicieuses, une fiction soutenue, des ironies pleines de sel, des allégories plaisantes et originales, une morale sensée et libre, et enfin une critique badine et pleine de finesse. M. Arnault, comme à son ordinaire, s'est renfermé dans les bornes de la décence, de la raison, et surtout de la politesse ; il a pris sans cesse la vérité pour guide : quelques personnes trouveront peut-être ses portraits peints avec des couleurs trop fortes, mais ils sont vrais.

Pour donner une idée de l'intérêt que présente cet ouvrage, nous transcrirons quelques-uns des titres des sujets qu'il traite.

…, essai historique, politique et philosophique. — Qu'il …, pourvu qu'il ne soit plus vivant. — Pot-pourri. —

Des gens de lettres. — Histoire de la magie en France, depuis le commencement de la monarchie, jusqu'à nos jours. — Des sorciers. — Les prophétesses. — Le Diable, essai historique et philosophique. — Les cornes. — De la langue française, parlée ou écrite par des étrangers. — Tout ce qui me passe par la tête. — Le prédicateur. — Stances irrégulières, à une grande dame. — Le Carême. — L'enterrera-t-on? ou dialogue entre un homme d'église et un homme du monde. — Des perruques, dissertation historico-politico-philosophique. — Encore un Salmigondis. — Des juremens. — Le fouet. — Les patineurs. — Rapsodies. — Du bal masqué. — Capilotade. — Les mauvaises têtes. — Opinions d'un théologien, d'un militaire, et d'un jurisconsulte, dans l'affaire de J. F. M. — Le chapitre des chapeaux. — Un peu de tout. — Nécrologie : M. l'abbé Morellet. — Macédoine. — Tome deuxième. De la calomnie. — Des noms de baptême. — Noms, prénoms, surnom, sobriquet. — Le ventre. — L'ours et le serpent ; fable. — Les étrennes. — La science considérée comme marchandise. — Considérations sur la révolution française, par M^me^. de Staël. — Salmigondis. — Epigramme. — Les contes noirs, par J. S. C. de Saint-Albain. — Faut-il faire des fables après Lafontaine? — Fables de M. le baron de Stassaert et de M. Gosse. — Le financier, l'alphabet et le sansonnet ; fable. — Le conseil-d'état du lion ; fable. — Fables de M. Gosse. — Au Vrai-Libéral. — Les Jésuites. — De l'égoïsme. — Poisson d'avril. — Les gentils-hommes. — Les deux chevaux de course ; fable. — Renégat, apostat. — Regrets, remords, repentir. — L'usage.

Voilà tout ce que nous dirons de ce nouveau recueil que recommandent encore davantage les nombreux ouvrages que son auteur a déjà publiés, soit en France, soit pendant son exil.

— Naufrage de la Frégate la Méduse, faisant partie de l'expédition du Sénégal, en 1815 ; relation contenant les événemens qui ont eu lieu sur le radeau, dans le désert de Saara, à Saint-Louis, et au camp de Daccard ; suivie d'un examen, sous le rapport agricole, de la partie occidentale de la côté d'Afrique, depuis le cap Blanc, jusqu'à l'embouchure de la Gam-

bie. Cinquième édition, entièrement refondue, et augmentée du procès du capitaine de la frégate la Méduse; des notes de M. Bredif, ingénieur des mines, et de celles de M. M***, officier de l'expédition, homme très-instruit, que sa modestie nous empêche de faire connaître; et suivie de la relation des événemens mémorables arrivés dans l'exploitation des houillières de Beaujon, près de Liège, en 1812, et des détails de la cérémonie qui a eu lieu, pour la remise solennelle de la décoration de la Légion-d'honneur, accordée au brave Goffin, par Napoléon; par A. Corréard, ingénieur-géographe, actuellement éditeur, et par Henri Savigny, chirurgien de marine, présentement docteur en médecine. Cette édition est ornée de 9 gravures, par M. Géricault, et autres artistes distingués. Prix, 7 fr. Chez Corréard, rue Traversière-St.-Honoré, n°. 33.

— Relation des Evénemens arrivés à Sainte-Hélène avant la nomination de sir Hudson Lowe, formant le tome 3e. des Mémoires du docteur O'Méara, suivis ou précédés du 13 Vendémiaire, du Retour d'Italie et de l'insurrection de *Venise, par* Napoléon; suivis de l'appel à la nation anglaise, sur le traitement éprouvé par Napoléon, de 34 lettres ou relations sur la fin et la mort de Napoléon. Un vol. in-8°., orné des *portraits* du grand maréchal et du comte Montholon. Prix: 6 fr.

Le 15 Vendémiaire et le Retour d'Italie ont été dictés par Napoléon, et écrits par le comte de Las-Casas. C'est sur cette copie même que l'éditeur l'a fait imprimer et mis en *italique* toutes les corrections faites de la main de Napoléon. Ces ouvrages, ainsi que les pièces justificatives, sont aussi précieux par le fonds même des événemens qu'ils retracent, que piquans par leur rédaction.

— Bulletins officiels de la Grande Armée, dictés par Napoléon, et recueillis par A. Goujon, ancien officier d'artillerie, pendant les campagnes d'Austerlitz, d'Iéna, de Prusse, de Pologne, d'Autriche, de Russie, de Saxe, de France et des Pyrénées, 2 vol. in-8°. Prix: 12 fr.

Le titre seul de cet ouvrage, donne une idée de son importance. C'est la description la plus exacte de toutes les campa-

gnes des Français. On y trouve en outre de ces belles proclamations prononcées aux armées, et qui n'ont pas peu contribué à les mener à la victoire.

— Napoléon dans l'exil ou l'Echo de Sainte-Hélène, ouvrage contenant les opinions et les réflexions de Napoléon sur les événemens les plus importans de sa vie, recueillies par Barry O'Méara, ex-chirurgien de Napoléon à Sainte-Hélène, dédié à lady Rolland. (On ne doit pas confondre cette traduction, qui a été revue par l'un des fidèles compagnons d'infortune de Napoléon, avec deux autres traductions contre l'inexactitude desquelles M. O'Méara a été forcé de réclamer. Celle-ci est très-exacte.) 2 vol. in-8°. Prix : 12 fr. Chez les marchands de nouveautés du Palais-Royal.

— Voyage aux Etats-Unis d'Amérique, ou observations sur la société, les mœurs, les usages et le gouvernement de ce pays, recueillis en 1818, 1819 et 1820, par miss Wright; traduit de l'anglais sur la seconde édition, par J. T. Parisot, officier de marine, éliminé en 1815, traducteur de Florence Macarthy, Kenilworth etc. 2 vol. in-8. Prix, 10 francs. Chez Charles Béchet, quai des Augustins, n°. 55.

— Dictionnaire géographique-historique de l'empire de Russie, contenant le tableau politique et statistique de ce vaste pays; les dénominations, les divisions anciennes et nouvelle des contrées, villes, bourgs; leur position géographique, leur histoire, leurs productions naturelles et industrielles, leur commerce, leur climat, la population, les mœurs, coutumes, religion des habitans de cet empire; par N. S. Vsevoljsky, conseiller-d'état actuel, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Georges, 2 vol. gr. in-8; double colonne; prix, 12 fr.

— La Fenêtre du Grenier de mon Oncle, par Lewis, auteur du *Moine;* traduit de l'anglais, par Benjamin Laroche, auteur des Lettres de M. Grégoire. Prix : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 50 cent.

— Le Chateau de Kenilworth, par sir Walter Scott; traduit de l'anglais par J. T. Parisot, traducteur de *Florence Maccarthy*, et orné du portrait de la reine Elisabeth, et du plan du

bataillons de cinq compagnies, dont une de carabiniers, armés de carabines rayées, et quatre de chasseurs ou voltigeurs.

Un régiment d'infanterie légère qui n'a jamais de choc en ligne à donner ou à recevoir, est assez fort à deux bataillons, faisant environ 1500 hommes, commandés par un colonel, un major et deux chefs de bataillon. Le dépôt de chaque régiment se formerait de deux compagnies éventuelles.

La brigade légère de 3,000 hommes environ, serait suffisante pour une armée de 40,000 hommes. Dans la cavalerie, on peut, pour le même motif qu'elle n'a pas de grands chocs en ligne à donner ou à recevoir, diminuer la force des compagnies, afin d'augmenter le nombre des fractions qui peuvent agir seules. En réduisant ces compagnies à 90 hommes, l'escadron en aurait 180. Alors on pourrait composer le régiment de six escadrons, faisant 1080 chevaux, et ayant à sa tête un colonel, un lieutenant colonel, pour commander le demi-régiment, et six chefs d'escadron. Le dépôt se formerait d'un escadron éventuel.

La brigade de deux régimens serait donc de 2160 chevaux, ce qui joint à la brigade d'infanterie, forme une division d'avant garde d'un peu plus de 5,000 hommes, suffisante pour une armée de 40,000.

Les troupes légères n'étant pas destinées à manœuvrer en ligne d'armée, je ne crois pas qu'il soit nécessaire que leurs brigades restent permanentes en temps de paix.

Les troupes légères accidentelles qu'on lève en temps de guerre, sous le nom de corps francs, doivent être soumises à la même organisation, c'est-à-dire formées par compagnies, bataillons, escadrons, régimens ou brigades. J'ajouterai encore une observation, c'est que la nature de leur service, qui exige de la fidélité et une discipline plus sévère qu'on ne croit, ne doit pas permettre qu'on y admette sans distinction des déserteurs étrangers, comme on l'a fait trop souvent et mal à propos. Je les ai soigneusement écartés du corps franc que je commandais en 1792 et 1793, et je m'en suis bien trouvé.

» livres aussi curieux que celui-ci; on y trouve des notices sur » la vie privée des anciens, que chercheraient vainement ail- » leurs ceux qui se plaisent à cette étude. Voilà par où de tels » écrits se recommandent aux savans. Ce sont des tableaux de » pure imagination, où néanmoins chaque trait est d'après » nature, des fables vraies dont les détails non seulement di- » vertissent par la grâce de l'invention et la naïveté du langage, » mais instruisent en même temps par les remarques qu'on y » fait, et les réflexions qui en naissent. C'est là qu'on connaît » en effet comment vivaient les hommes, il y a quinze siècles, » et ce que le temps a pu changer à leur condition. Là se voit » une vive image du monde tel qu'il était alors; l'audace des » brigands, la fourberie des prêtres, l'insolence des soldats » sous un gouvernement violent et despotique, la cruauté des » maîtres, la misère des esclaves toujours menacés du supplice » pour la moindre faute; tout est vrai dans des fictions si fri- » voles en apparence; et ces récits de faits, non seulement » faux, mais impossibles, nous représentent les temps et les » hommes mieux que nulle chronique, à mon avis. Thucidyde » fait l'histoire d'Athènes, Ménandre celle des Athéniens, » aussi intéressante, moins suspecte que l'autre. Il y a plus de » vérités dans Rabelais que dans Mézerai. »

La plupart des traductions, fort défectueuses, seront revues, et presqu'entièrement refaites par des hommes de lettres, dont le nom devra inspirer au public une juste confiance. Des notes seront ajoutées aux traductions, pour éclaircir tous les points qui auront offert quelque difficulté, soit dans l'intelligence du texte grec, soit dans l'intelligence des choses en elles-mêmes. Enfin, tout le travail sera conforme à celui qu'a fait M. Courier sur le Daphnis et Chloé de Longus. Ce charmant ouvrage, qui forme le premier volume de la collection, a été accueilli par le public avec un empressement qui doit être de fort heureux augure pour la suite de cette importante publication. (Quatre éditions ont été épuisées en peu de jours.

Le premier volume se compose des pastorales de Longus, ou Daphnis et Chloé, traduction nouvelle, par Paul Louis

Courier, vigneron de la Chavonnière; cinquième édition. Ce roman, ou plutôt ce poème célèbre, que Bernardin de Saint-Pierre lisait une fois tous les ans, et que Rousseau appelle chef-d'œuvre inimitable, n'a pu pourtant être lu en entier, ni par l'un ni par l'autre. Même dans le texte grec il y avait des lacunes, avant que M. Courier eût découvert en Italie un manuscrit complet de Longus, au moyen duquel il a fait imprimer à Rome l'ouvrage entier en grec, après quoi il a complété la version d'Amyot, en y corrigeant beaucoup de fautes. En tête de ce volume, on trouvera un récit des persécutions éprouvées par M. Courier, sous le gouvernement impérial, au sujet de sa découverte d'un morçeau inédit de Longus, et sa lettre à M. Renouard, libraire, sur une tache d'encre faite à un manuscrit de Florence; pièce relative au même sujet, et dont les exemplaires sont fort rares.

Les deuxième et troisième volumes se composent de *l'histoire éthiopique d'Héliodore, ou les amours de Théagène et Chariclée*. Ce roman, si connu par l'enthousiasme *qu'il inspirait* à la jeunesse de Racine, est suivi de notes dont *la plupart* sont extraites du commentaire grec de l'illustre helléniste M. Coray; d'autres y ont été ajoutées. Elles ont été fournies par diverses mains. La traduction du roman est celle d'Amyot, soigneusement revue et en quelques endroits corrigée par M. Trognon, professeur de l'université de Paris.

Le quatrième volume se compose de l'Ane de Luciuś de Patras, traduction de M. Courier; l'histoire véritable de Lucien, avec des notes, traduction de Belin de Balu; et des amours d'Abrocome et d'Anthias.

Le cinquième volume se composera de l'Ane d'Or d'Apulée, traduction ancienne, revue et corrigée par un professeur de Paris, suivie de notes.

Le sixième volume se composera des Babyloniques d'Iam-bli... ...es choses incroyables qu'on voit au-delà de Thulé, ...ufinus Diogènes.

...ne et les autres volumes suivans, se composeront ...parties dans un ordre que nous ne saurions d'a-...iner.

...nerie de A. Coniam, Faubourg Montmartre, n. 4.

BATAILLE DE **PL. III**

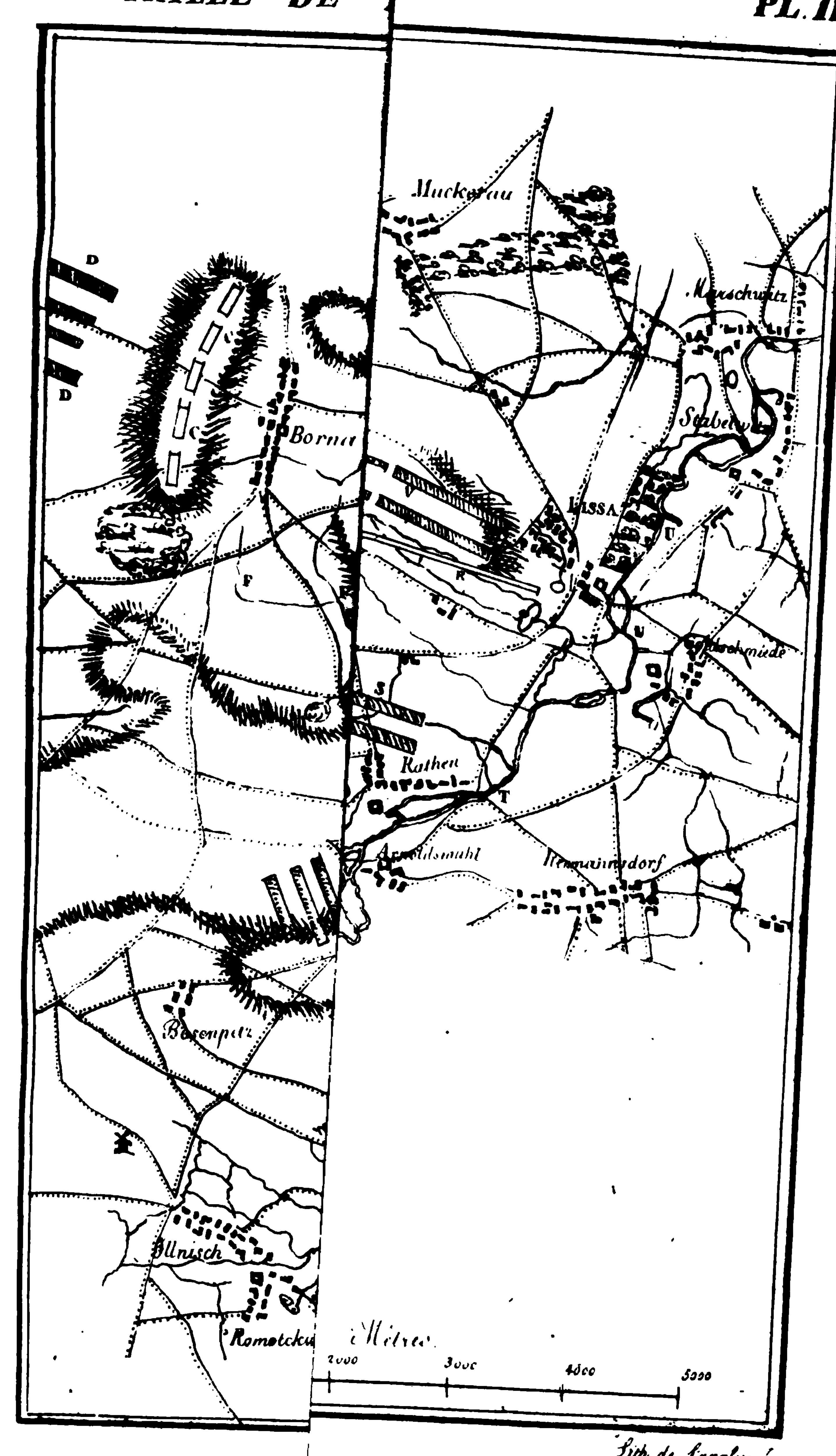

Lith. de Langlumé

JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES

DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER.

THÉORIE.

---

§ I.

ORGANISATION HIÉRARCHIQUE.

INFANTERIE.

Sans rien changer aux idées reçues, ni aux usages admis, je considérerai les armées composées de divisions, les divisions de brigades, les brigades de régimens, les régimens de bataillons ou escadrons, et ceux-ci de compagnies. C'est par ces dernières que je commencerai.

Le maximum du nombre d'hommes qui doit composer une compagnie, peut, je crois, être fixé à 150. Il n'est guère possible qu'un capitaine puisse s'occuper avec succès du détail et de la surveillance d'un plus grand nombre.

Il faut à ce capitaine 2 adjoins, qui surveillent sous ses ordres tous les détails de la tenue, de la discipline et de l'instruction, et lui en rendent compte. D'abord un seul officier subalterne

par compagnie ne pourrait pas suffire. S'il veut bien remplir ses devoirs, il a besoin de toute la journée ; il lui faut donc au moins une semaine, alternativement, de repos. D'un autre côté, la division la plus avantageuse pour les manœuvres étant celle par deux et ses multiples, la première subdivision de la compagnie doit donc être en deux moitiés : Ces moitiés appelées sections, dans les manœuvres, auront donc alors chacune un officier pour les commander.

En continuant cette subdivision, chaque section formera deux escouades, chacune commandée par un chef de classe inférieure. Ces quatre sous-officiers sont ce qu'on appèle les sergents (serre-gens), traduction littérale du nom de *Tergiductores* qu'ils portaient dans la milice Romaine. Ils en ont aussi conservé le poste, dans l'ordre de bataille, ainsi que nous le verrons quand nous traiterons de la tactique.

L'escouade étant de 36 hommes au moins, pour une compagnie de 150, est trop forte pour que tous les soldats qui la composent puissent vivre ensemble dans un seul ordinaire. Les instrumens de cuisine deviendraient trop volumineux, pour pouvoir être portés par le soldat en campagne. Une chambrée de 12 hommes aurait des ustensiles plus portatifs, mais d'un autre côté le nombre en serait trop multiplié. Le terme moyen est de former de chaque escouade 2 chambrées de 18 hommes au plus, chacune commandée par un chef, qui occupe ainsi le dernier des grades militaires.

De cette manière une compagnie serait formée de 8 chambrées de 17 soldats chacune, 8 chefs de chambrée, 4 sous-officiers et 3 officiers ; ce qui fait en tout 151 individus. Nous verrons plus bas qu'il faut encore y ajouter 2 sous-officiers pour la partie administrative.

Le nombre de compagnies qui doit composer un bataillon peut se déterminer d'après les réflexions suivantes. Une des dispositions de manœuvre, auxquelles l'infanterie peut être assujétie dans les opérations de la guerre, est la disposition contre la cavalerie, c'est-à-dire la formation en carrés. En l'appliquant à un bataillon, il paraîtrait donc que le nombre des compagnies devrait en être

doublement pair. Mais nous verrons plus bas que le carré d'un bataillon, très-peu étendu par lui-même, l'est trop peu pour entrer en considération dans les manœuvres d'une ligne d'armée; nous verrons aussi que, dans les cas particuliers, on peut remplacer le carré de bataillon par une colonne serrée. On peut donc s'écarter de cette base. L'autre observation, relative à la division doublement paire, est qu'un bataillon de 4 compagnies ou 600 hommes est trop faible en campagne, et qu'un de 8 compagnies et 1200 hommes est trop fort, relativement à l'administration et aux soins de la discipline. Il vaut donc mieux s'en tenir au terme moyen, c'est-à-dire, à 6 compagnies, selon la formation qui avait été adoptée en France; le bataillon serait donc d'environ 900 hommes.

Cette division ne prête pas à la formation du carré équilatéral. Mais, ainsi que je l'ai déjà dit, le carré d'un bataillon étant trop faible dans une ligne de bataille, on devra en former de 2 ou de 4 bataillons. Dans le premier cas, il suffit que le nombre de compagnies soit pair, puisqu'il entre un demi-bataillon dans chaque côté; dans le second cas, il y entre un bataillon entier.

Quant à la composition des compagnies, je ne pense pas qu'il faille s'écarter du principe assez généralement adopté, et dont l'expérience a démontré l'utilité, c'est de faire de la première et de la dernière compagnie de chaque bataillon, des compagnies d'élite. Les grenadiers sont souvent nécessaires pour un coup de main, ou pour former une réserve, capable de décider une action au besoin. Ces deux opérations exigent des troupes plus solides, tant par leur force physique que par l'accroissement de courage moral que leur donne la distinction dont ils jouissent. Les chasseurs, voltigeurs, éclaireurs, ou comme on voudra les nommer, ne sont pas moins utiles dans le système de guerre actuel. D'après la nouvelle composition des armées, non seulement une division ou une brigade peuvent agir séparément, mais quelquefois même un bataillon. Ces différents corps ont besoin de troupes légères, pour reconnaître et éclairer les chemins, pour couvrir les flancs et les derrières, et pour aborder l'ennemi. Ce que je viens de dire indique suffi-

samment que la formation que j'ai exposée vaut mieux que celle qui tendrait à composer les régimens d'un bataillon de grenadiers, un de chasseurs, et un ou deux de fusiliers. Pour ne pas passer la proportion assez forte, d'un sixième de grenadiers et autant de chasseurs, il faudrait porter les régimens à six bataillons en ligne, ce qui est trop. D'ailleurs on n'a guère besoin d'un bataillon de grenadiers, si ce n'est à la tête d'une brigade au moins, et alors on peut le former par la réunion des compagnies de chaque bataillon.

Les régimens ont été formés tantôt de 2, tantôt de 3 et même de 4 bataillons, sans qu'il paraisse qu'on ait eu la plupart du temps en vue une combinaison tendante à simplifier ou faciliter, soit les manœuvres, soit l'administration. Le bataillon est le véritable élément primitif d'action de l'infanterie d'une armée, car il est le plus petit corps qui puisse agir individuellement; c'est aussi pour ce motif qu'on a l'usage d'établir la force de l'infanterie de l'armée, par le nombre de bataillons dont elle est composée. Cette considération est encore observée dans les manœuvres. Il paraîtrait donc que la formation par régimens n'est pas d'une utilité absolue dans l'organisation d'une armée, ou au moins que le nombre de bataillons de chaque régiment est un objet de peu d'importance, puisque 8 bataillons isolés forment aussi bien une brigade que 2 régimens de 4 bataillons ou 4 de 2. Quelques réflexions nous feront cependant voir que cette formation n'est pas aussi indifférente qu'il le parait dans le système de guerre actuel.

De la manière dont on fait actuellement la guerre, il est nécessaire de donner à l'armée la plus grande mobilité possible. Or, on ne peut obtenir ce résultat qu'en multipliant le plus qu'il est possible, le nombre de fractions qui, ayant un chef distinct, peuvent agir séparément. Mais il faut observer que la force de ces différentes fractions doit aller en augmentant progressivement, depuis le bataillon jusqu'à la totalité de l'infanterie de l'armée. Car s'il en était autrement toutes les fois qu'on aurait besoin d'un détachement de plusieurs bataillons, ayant des chefs isolés, il faudrait donner le commandement à un de

cule que ces colifichets de luxe, où un régiment renchérit sur l'autre pour ne produire que des figurans de théâtre, qui certes ne sont pas l'enseigne à laquelle on peut reconnaître la discipline, l'instruction et l'administration d'un régiment; il n'y a rien encore de plus injuste que des dépenses qu'on ne peut faire qu'en ruinant l'officier par des journées de retenue, ou frustrant le soldat d'une partie de ce qui lui est destiné. Il est de la sagesse de tout gouvernement d'opposer la plus grande sévérité à cet abus, et d'empêcher que les fonds destinés à l'entretien du soldat soient dépensés à d'autres objets, que ceux qu'il a spécialement désignés.

Voici, je crois, le moyen de parvenir à l'économie dont j'ai parlé. Les sommes destinées par l'état à l'habillement du soldat doivent être calculées de manière à comprendre, non seulement la valeur des effets confectionnés, mais encore un excédent correspondant à l'entretien nécessaire, pour que les effets atteignent la durée qui leur a été fixée. On peut encore augmenter cet excédent en mettant de l'intelligence et de l'attention dans le choix des matières, en calculant exactement, surveillant sévèrement la coupe; enfin, en y ajoutant encore, comme matériaux d'entretien, les parties en état de servir des habillemens qui ont fini leur temps. Les deux premiers résultats d'économie avec l'excédant dont j'ai parlé plus haut, étant nécessairement représentés par du numéraire, resteraient en caisse sous le nom de masse d'entretien. En payant indifféremment les réparations avec les fonds de cette masse, et ne tenant aucun compte au soldat des économies qu'on y fait, ainsi qu'il est d'usage, on diminue l'intérêt qu'il peut avoir à la conservation de son habillement. Il faudrait donc réduire cette masse d'entretien à une série de masses individuelles, en y attribuant à chaque soldat une part, qu'on peut même calculer par journées. En effet, les sommes payées par l'état pour l'habillement, ne peuvent l'être que sous la forme d'une quotité quelconque, par journée de présence. Le prix que coûte réellement l'habillement confectionné au corps peut être calculé sous la même forme. La différence entre ces deux sommes journalières établit

comme nous le verrons plus bas, doit rester au dépôt. Ce sera donc un officier qui leur est inférieur en grade, et qui doit même, dans la règle hiérarchique, l'être aux chefs de bataillon. Ces derniers ont également besoin d'un agent ou adjudant pour le même service.

Comme les bataillons de guerre ne peuvent être composés que de soldats équipés et instruits, au moins assez pour entrer en ligne, il faut à chaque régiment un dépôt, pour recevoir, armer, habiller et exercer les recrues. La meilleure forme qu'on puisse donner à ce dépôt est celle d'un cinquième bataillon, composé d'une compagnie correspondante à chacun des bataillons de guerre. Le cadre de ce dépôt, toujours complet en officiers, sous-officiers et caporaux, se composera des moins en état de faire une campagne active. La force en sera éventuelle, puisqu'elle est représentée, outre les éclopés et les ouvriers, par les conscrits dont l'existence n'y est que transitoire.

En remontant dans la ligne d'organisation, nous arrivons après le régiment, aux corps commandés par des officiers généraux. Le premier de ces corps s'appèle brigade et est ordinairement commandé par un officier général, nommé général de brigade, général-major ou maréchal-de-camp. Une brigade a été dans tous les temps formée par la réunion de 2 régimens; aujourd'hui il en est encore ainsi, à moins que l'état d'affaiblissement de quelques bataillons n'oblige le général en chef à en augmenter le nombre, pour égaliser la force. J'ai dit plus haut que les régimens pouvaient être composés de 2 comme de 4 bataillons. Dans le premier cas, les brigades seraient de 4 bataillons, et pour leur donner un général pour chef, il faudrait singulièrement augmenter le nombre des généraux de cette classe. C'est au contraire ce qu'il faut éviter, car le grade d'officier général supposant des qualités et des connaissances assez étendues, doit être exclusivement le partage d'une capacité reconnue ou la récompense de services éminens. En le multipliant, on diminue sa valeur réelle et la confiance des subordonnés. Dans les pays où les brigades étaient constamment formées de 2 régimens de 2 bataillons, on avait senti cette vé-

rité et on avait créé pour les commander le grade ou plutôt l'emploi intermédiaire et éventuel de brigadier. Mais cet emploi, qui n'était actif qu'en temps de guerre, ne pouvait être regardé que comme une intercalation provisoire, aussi la plupart des brigadiers commandaient-ils un régiment. Mais alors on retombait dans le défaut que j'ai indiqué ci-dessus, ou d'admettre une autorité inégale dans des grades dont les fonctions sont égales, ou de donner une autorité transitoire à l'un des deux chefs égaux.

Par la formation des régimens de 4 bataillons, ce défaut disparaît. La brigade de 2 régimens forme un corps d'environ 7000 hommes, et qui est suffisant pour le commandement d'un officier général.

Cette organisation est donc la meilleure qu'on puisse adopter en temps de guerre; mais il serait bien à désirer qu'on la fît durer également en temps de paix.

Il faudrait pour cela que les brigades restassent constamment organisées et que les généraux de brigade en eussent, en tout temps, le commandement et la surveillance. De cette manière on serait assuré d'approcher davantage de l'harmonie qui doit toujours régner entre toutes les parties qui constituent une armée, sous le rapport de l'instruction, de la tenue et de la discipline. Nous verrons plus bas en traitant de l'administration, combien cette organisation y est également avantageuse.

La réunion de deux brigades forme une division commandée par un officier général d'un grade plus élevé, appelé ordinairement général de division, ou lieutenant-général. Quelquefois on forme les divisions de 3 brigades, mais cette formation ne doit être qu'accidentelle, et n'avoir lieu que lorsque le grand affaiblissement des brigades en fait une nécessité. En effet deux brigades de 6 à 7,000 hommes, forment déjà un corps de 12 à 14,000, qui est bien suffisant pour un général de division. Je ferai sur les divisions la même observation que j'ai faite à l'égard des brigades, et pour les mêmes motifs. C'est-à-dire, qu'il serait plus conforme à l'esprit d'un bon système militaire, qu'elles restassent également organisées en temps de paix.

CAVALERIE.

La cavalerie qui est en usage dans les armées est de différentes espèces : ce sont des cuirassiers, des dragons, des lanciers, des chasseurs et des hussards. Mais cette division doit son origine plutôt à l'imitation ou à la mode, qu'à une classification raisonnée des différens services qu'on peut attendre de cette arme. La cavalerie sert dans les armées, 1° par son choc en masse, pour renverser ou rompre d'autres masses ; 2° pour poursuivre et achever de désordonner les masses rompues ; 3° comme troupe d'une grande mobilité, en raison de sa vitesse, pour éclairer l'armée et atteindre les parties isolées de l'ennemi, à une plus grande distance et avec moins de danger que l'infanterie. Cette classification indique tout naturellement qu'il faut avoir trois espèces de cavalerie.

La première doit, par la qualité et les forces physiques des hommes et des chevaux, augmenter autant qu'il est possible l'impulsion du choc, en augmentant le poids de la masse agissante. Ce sont les *cuirassiers* qu'on peut considérer comme les grenadiers de la cavalerie, montés sur des chevaux correspondans à la taille des hommes.

La seconde espèce, plus particulièrement destinée à agir contre des masses déjà décomposées, n'a pas besoin d'une force d'impulsion aussi grande. Les hommes et les chevaux peuvent donc être de moindre taille. Mais comme elle doit agir contre les individus épars d'une masse dispersée et en empêcher la recomposition, elle a besoin d'une arme plus longue pour atteindre plus facilement ces individus. Cette arme ne doit cependant pas exclure l'usage d'une plus courte qui puisse lui servir pour les chocs en masse. Quoique elle y présente une force d'impulsion moins grande que les cuirassiers, elle ne doit cependant pas en être exclue. Cette seconde espèce de cavalerie se composera donc des *lanciers*.

La troisième espèce a plus besoin d'agilité et de mobilité que de force. Son service exigeant qu'elle combatte plus souvent encore individuellement qu'en masse, outre l'arme offensive

propre à cette dernière espèce de combat, il lui en faut une autre, à peu près semblable à celle de l'infanterie, dont la plus longue portée augmente le rayon de son action.

On voit que les deux premières espèces forment à proprement parler la cavalerie de ligne et que la troisième est la cavalerie légère.

Les dragons qui sont actuellement en usage seraient donc remplacés par les lanciers, mais dans une autre proportion. En effet l'arme des dragons peut être regardée comme inutile, et son institution sans but. Employée comme cavalerie de ligne, son utilité, sous le rapport du choc de masses, est inférieure à celle des cuirassiers. Employée comme cavalerie légère, il lui manque une partie de la vélocité et de la mobilité nécessaires.

C'est donc réellement une arme moyenne entre les deux extrêmes de la cavalerie, par la nature et la qualité des hommes et des chevaux qu'on y emploie. Pour qu'elle remplisse en entier sa destination, il faudrait que l'emploi qu'on en fait y correspondît; c'est-à-dire qu'elle complètât, par plus de légèreté, les avantages remportés par les masses, et qu'elle présentât un point d'appui aux élémens plus faibles de la cavalerie légère. Pour cela, elle a besoin d'une arme offensive moyenne par sa portée entre les deux autres. Les dragons, avec le sabre seul, ne sont que des cuirassiers affaiblis; ils sont trop lourds pour le mousqueton dont l'usage doit être individuel. Je ne parlerai de l'usage long-temps conservé de leur donner des fusils, que pour en faire voir le ridicule. C'était un reste des inventions de l'enfance de la tactique. Avec cette arme, le dragon n'était, à proprement parler, ni fantassin, ni cavalier. On a bien fait de la leur ôter. En 1805, en France, on a voulu la leur rendre, et ce malencontreux essai, auquel il a fallu renoncer, a pensé causer la destruction des dragons.

Les chasseurs et les hussards ne sont, à mon avis, qu'une seule et même arme, puisque leur emploi et leur organisation sont les mêmes. Je reviendrai sur cet objet en parlant des troupes légères. Nous allons passer à l'examen de l'organisation

intérieure de la cavalerie de ligne, c'est-à-dire des cuirassiers et des lanciers.

La cavalerie de ligne se compose comme l'infanterie de divisions, de brigades et de régimens, et les régimens se divisent en escadrons et en compagnies.

Le commandement d'une compagnie de cavalerie, entraînant avec lui, outre le soin des hommes, celui des chevaux, je crois que le *maximum* peut en être fixé à cent cavaliers. Quoique chaque compagnie, qui prend dans les manœuvres le nom de division, ne se divise qu'en deux sections, il vaut cependant mieux qu'elle ait trois officiers subalternes au lieu de deux. Non seulement le service intérieur, plus compliqué et plus fatiguant que celui de l'infanterie, l'exige ainsi, mais même les manœuvres qui ont une subdivision différente.

Chaque peloton se divise en deux sections; à la tête de chacune desquelles sera un sous-officier; et chaque section formera deux escouades, chacune également commandée par un chef, qui est ainsi le dernier de la classe des grades. Si on forme la section de 12 files ou 24 hommes, cette division sera également favorable aux mouvemens par 3 et 6 files et à ceux par 2 et 4 files. De cette manière, la compagnie serait de 104 hommes, dont 4 sous-officiers et 4 officiers.

Deux compagnies forment un escadron, ordinairement commandé par le plus ancien capitaine. Mais cette disposition ne semble avoir été faite que pour parifier les grades de la cavalerie à ceux de l'infanterie. La véritable hiérarchie doit être progressive et assigner un grade distinct à chaque chef d'une portion de troupes, susceptible d'agir isolément : il faut donc, à mon avis, donner à chaque escadron un chef de grade supérieur aux capitaines.

Quant à la force des régimens, je pense que ceux de la cavalerie de ligne sont assez nombreux à 4 escadrons ou 800 chevaux. Un de 6 escadrons, serait peut-être un peu fort ou plutôt un peu trop étendu pour l'uniformité du choc, qui, pour des raisons que nous développerons ailleurs, ne peut pas avoir lieu en colonne. Un régiment de huit escadrons est trop nombreux

pour qu'un colonel puisse lui donner en garnison tous les soins qu'exigent l'instruction, l'administration et la discipline. Pour les mêmes motifs que j'ai développés en parlant de l'infanterie, il faudrait adjoindre au colonel de chaque régiment un lieutenant-colonel, pour commander deux escadrons lorsqu'ils se trouveraient détachés.

Chaque régiment de cavalerie doit avoir, comme l'infanterie, un dépôt qu'on peut organiser en cinquième escadron, et qui doit être commandé par le major.

Les brigades devraient également être composées de deux régimens et les divisions de deux brigades, les unes et les autres commandées par des officiers-généraux. On peut, et on doit à plus forte raison encore que pour l'infanterie, appliquer à la cavalerie ce que j'ai dit sur l'organisation permanente des divisions et des brigades.

ARTILLERIE.

L'artillerie est une arme mixte, composée d'infanterie, de cavalerie et de matériel; nous ne la comprendrons ici que sous les deux premiers rapports.

Son organisation intérieure repose sur une autre base que celle de l'infanterie et de la cavalerie de ligne. Elle doit être en harmonie avec le service que l'artillerie doit faire, et ce service est celui des bouches à feu. Nous allons voir quels sont les besoins de ce service et en déduire la forme d'organisation qui leur est appropriée.

On a beaucoup varié sur la force des batteries qui doivent être employées en ligne; tantôt on les a portées à 6 pièces, tantôt à 8 et même quelquefois à 12; mais ces dernières trop fortes ont été abandonnées. Les plus usitées sont celles de 6 et de 8 pièces. Au lieu de choisir entre elles, je pense qu'il faut employer les unes et les autres: c'est-à-dire celles de 8 pièces avec l'infanterie et celles de 6 avec la cavalerie dont les divisions sont moins fortes. Les premières seraient servies par l'artillerie à pied, et les autres par l'artillerie à cheval. Le meilleur mode d'organisation qu'on puisse adopter, afin que chaque

batterie, ayant son chef, puisse agir séparément, est de lui affecter une compagnie. Cela posé, il nous sera facile de déterminer la force de ces compagnies.

On compte ordinairement pour chaque bouche à feu en batterie, 12 hommes, savoir, un chef de pièce, qui est un sous-officier, un chef de caissons qui est caporal ou brigadier, 8 canonniers servans, et 2 remplaçans aux caissons. Ainsi une compagnie d'artillerie à pied, ayant 8 bouches à feu à servir, sera forte de 96 hommes, dont 8 sergens et 8 caporaux. Quant au nombre d'officiers, voici le calcul qu'on peut établir. Outre le capitaine en premier qui commande le tout, il faut encore en ligne, trois officiers subalternes, afin que chaque section détachée puisse avoir un commandant. Le capitaine en second étant détaché au matériel, comme nous le verrons plus bas, ces trois officiers subalternes seront des lieutenans de première et de seconde classe. Le matériel du parc serait administré par le sous-officier major, chargé aussi de l'administration de la compagnie.

Pour donner une base à la formation des bataillons, on peut les concevoir destinés à servir dix batteries, ce qui est le contingent en ligne d'une armée de 50000 hommes. Ce seraient donc dix compagnies, auxquelles il en faudrait ajouter une d'artificiers et une de mineurs, ou une de pontoniers, alternativement.

Un régiment de deux bataillons, faisant 24 compagnies ou 2400 hommes, suffirait alors pour le service d'une armée de 40,000 hommes, tant en ligne, qu'à la réserve, et dans les parcs de campagne et de siège.

L'organisation de l'artillerie à cheval repose sur des bases différentes de celles de l'artillerie à pied. L'une et l'autre en campagne ont besoin de chevaux pour le transport de leurs pièces et des voitures de parc. L'artillerie à pied n'ayant que des mouvemens assez lents et peu compliqués à faire, les hommes qui guident les chevaux du train n'ont pas besoin d'une instruction préliminaire bien longue et peuvent à la rigueur être démontés ou licenciés, en tout ou en partie, en temps de paix. Il

n'en est pas ainsi de l'artillerie à cheval. Ses mouvemens devant être d'accord avec ceux de la cavalerie, sont rapides et compliqués. Ils exigent donc un plus haut degré d'instruction et pour cela il faut que le train d'artillerie à cheval reste toujours organisé.

Cela posé. On compte pour chaque pièce d'artillerie à cheval, douze hommes, comme pour celles à pied. C'est-à-dire un maréchal-du-logis chef de pièce, un brigadier chef des caissons, six servans, deux canonniers aux caissons et deux pour tenir les chevaux. Total pour six bouches à feu, 72 hommes, dont six sous-officiers. Quant au train, on peut compter 36 chevaux pour six bouches à feu, autant pour les caissons de première ligne, 48 pour les douze de seconde ligne. Total 120 chevaux montés par 60 hommes, auxquels on peut ajouter six brigadiers chefs du train de chaque pièce.

Le nombre d'officiers devrait être le même que pour l'artillerie à pied, mais comme il n'y a que trois sections de bouches à feu, le quatrième officier resterait chargé du commandement de la seconde ligne de caissons et du parc, ayant sous lui le maréchal-du-logis en chef; ainsi une compagnie d'artillerie à cheval serait formée de 4 officiers, 6 maréchaux-des-logis, 12 brigadiers, 60 canonniers de première classe servant les bouches à feu, 60 de seconde classe conduiront les chevaux, 78 chevaux de troupe et 120 de train. Comme on ne peut guère compter dans le courant de la campagne que sur les 4/5 de l'effectif, et qu'il faut pour l'artillerie à cheval, des hommes qui sachent manier leurs chevaux, il faudra encore ajouter à ce nombre 15 canonniers de première classe et 15 de seconde démontés au dépôt, ce qui porte la compagnie à 172 hommes.

Pour déterminer la formation des régimens nous partirons de la même base. Une armée de 50,000 hommes ayant 80 bouches à feu servies par l'artillerie à pied, celle à cheval devra avoir à peu près la moitié de ce nombre. Six compagnies servant 36 bouches à feu pourront donc former un régiment.

L'artillerie à pied et l'artillerie à cheval étant destinées à servir par fractions dans les divisions de l'armée, n'ont pas de corps

organisés au-dessus des régimens; encore ceux-ci n'existent-ils réunis qu'en temps de paix. Ainsi le nombre des officiers-généraux qui y appartiennent dépend absolument des besoins de l'état, pour le commandement des écoles et l'inspection des places fortes et des établissemens relatifs au matériel et aux armes.

J'ai considéré plus haut le train d'artillerie à cheval comme permanent, et j'ai proposé de l'organiser militairement. Quoique celui de l'artillerie à pied n'aie pas besoin d'une organisation aussi permanente, je n'en suis pas moins persuadé qu'il lui faut aussi une organisation militaire et qu'il ne doit pas subir un licenciement absolu. Le soldat du train immobile sur son cheval, pendant l'action, tournant le dos à l'ennemi par sa position en bataille, entend le sifflement des boulets et reçoit la mort par derrière, sans pouvoir faire un mouvement qui l'étourdisse sur son danger. Quelle compensation peut-on lui donner pour un service qui exige un courage aussi dévoué? La seule qui puisse le soutenir est de lui ouvrir la carrière d'un autre genre de service et l'espérance d'un avancement honorable. *Pour y parvenir*, on pourrait, pour ainsi dire, identifier le train à *l'artillerie*, en considérant les soldats, comme la pépinière des canonniers, et choisissant en effet parmi eux les plus courageux et les plus habiles pour les faire passer dans l'artillerie; en les faisant coopérer à tous les travaux et les exercices de leur arme; en leur donnant des sous officiers tirés de l'artillerie. Les bataillons du train calculés d'après les besoins de l'armée en campagne, pourraient rester organisés en hommes et être affectés aux mêmes garnisons qui servent d'écoles à l'artillerie. Une compagnie de 100 soldats du train suffit pour deux batteries. D'après le calcul que j'ai fait ci-dessus, il faudrait donc un bataillon de dix compagnies du train par régiment d'artillerie à pied. Ainsi on réunirait dans chaque école un régiment à pied, un à cheval et un bataillon du train. Les officiers de ce dernier au nombre de trois par compagnie, un chef de bataillon et un adjudant-major, pourraient être pris dans les grades immédiatement inférieurs de l'artillerie à pied. Quant aux chevaux, il suffirait d'en conserver en temps de paix un cinquième par compagnie, pour l'instruction et pour

travers des dangers sans en calculer l'étendue, sans même quelquefois le connaître; elle n'est que l'effet du tempérament et de la force du système nerveux. Ainsi on a vu un jeune officier, faisant ses premières armes, marcher sans tirer un coup de fusil à la tête de son peloton, sur une nuée de tirailleurs, les renverser et les pousser sans hésiter. Un vieil officier y aurait mis plus de prudence. Eh bien! ce jeune homme demandait le soir à ses camarades ce que signifiaient les sifflemens qu'il avait entendus. Il n'avait pas encore l'idée du danger qu'il avait couru avec sa troupe. L'autre espèce de valeur connait le péril, le voit, le mesure et le brave, par un effet de l'impulsion morale du devoir ou de l'ambition. Elle est plus calme, plus réfléchie, plus durable, et elle suppose toujours un plus haut degré d'intelligence. La valeur jointe à l'intelligence, sont le complément du caractère moral de l'homme de guerre; la valeur seule n'en est qu'une fraction. D'après ces réflexions, on concevra facilement qu'une décoration ou une récompense pécuniaire suffisent pour une action, qui ne tient qu'au courage seul. L'avancement doit être réservé pour celles où l'intelligence a dirigé et accompagné la valeur.

C'est surtout ici où il faut bien éviter de se tromper sur le genre des récompenses qu'on accorde. Combien de fois n'est-il pas arrivé qu'un capitaine intrépide, changé en un général imprudent, a fait plus de mal, dans un cercle trop étendu pour lui, qu'il n'aurait pu faire de bien dans la carrière limitée au-delà de laquelle ses talens ne lui permettaient pas de s'étendre! Une fausse application du principe de récompenser toutes les actions extraordinaires peut donc dans ce cas produire de funestes conséquences, telles que la perte des individus, le mauvais succès d'une opération et le dommage qui résulte à l'État de tous deux. J'ai dit plus haut (sect. III), qu'il était nécessaire d'animer et de conduire l'homme de guerre par les sentimens de l'honneur et de l'ambition et de le diriger constamment vers un but plus élevé. Il faut en effet que chaque militaire conçoive l'espérance d'un avancement successif et en voie le chemin ouvert devant lui. Mais il ne faut pas que tous les che-

officiers supérieurs en sous ordre à ces parcs. Quant aux officiers subalternes, ceux employés dans les compagnies attachées aux parcs suffisent.

Les officiers nécessaires aux armées peuvent et doivent tous être du nombre de ceux employés avec les troupes d'artillerie. Il suffit pour cela de proportionner le nombre d'officiers supérieurs aux besoins de l'armée. J'ai dit plus haut qu'il fallait compter uu régiment d'artillerie à pied par 40000 hommes du total de la force de l'état. Il est aisé de voir, que ce calcul comprend outre le service actif de guerre, celui des places.

En effet une armée comptée en nombre rond à 50000 hommes comprend ordinairement trois divisions d'infanterie, deux de cavalerie et une avant-garde mi-partie. A deux batteries par division elle aura 110 bouches à feu, savoir sept batteries à pied et cinq á cheval en ligne et trois à pied en réserve. Elle n'emploiera donc que dix compagnies à pied; et en ajoutant deux pour le service du grand parc, cela fera douze compagnies: partant il en reste huit pour le service des places fortes. Il faut à *cette même* armée dix officiers supérieurs, qu'on peut répartir *de la manière* suivante. Un colonel directeur du grand parc; un colonel commandant la réserve; deux colonels en second, pour les ponts et la sous-direction du parc; quatre chefs de bataillon et deux d'escadron pour les divisions. Ce calcul nous conduirait à placer à la tête de chaque régiment à pied, un colonel en chef, un en second et quatre chefs de bataillon; et un colonel en chef, un en second, et deux chefs d'escadron à la tête de chaque régiment à cheval. Un des colonels en second par chaque deux régiments serait disponible.

Pour le service de l'intérieur la fixation du nombre d'officiers nécessaires, dépend du nombre et de l'importance des places fortes et des établissemens d'artillerie. Cependant il me paraît qu'il est convenable d'y établir une échelle de graduation et d'alternative telle que tous les officiers servent successivement au personnel et au matériel. On pourrait donc établir que les lieutenans en seconds, comme sortant en grande partie des écoles soient exclusivement au personnel. Les lieutenans en premier

seraient employés dans les deux branches, les plus anciens cependant au personnel. Les capitaines en second des compagnies au matériel et les capitaines en premier au personnel. Les chefs de bataillons, colonels en second et colonels au personnel et au matériel dans le même ordre que les lieutenans.

Il me reste à parler d'un dernier objet, peut-être le plus important de tous, sous le rapport de l'harmonie si nécessaire entre les parties d'une armée et à laquelle la désunion de deux branches parallèles, qui se choquent par une rivalité inévitable, est souvent nuisible. J'entends la réunion de l'artillerie et du génie; réunion si désirable et qui a toujours éprouvé des obstacles invincibles, plutôt par un esprit de corps, exagéré de part et d'autre, que par des motifs fondés sur la nature du service de ces armes. La dénomination même d'ingénieur, ou faiseur d'engins (machines), prouve que le génie s'occupait autrefois de la construction des machines que les artilleurs étaient chargés de manœuvrer. Plus tard l'artillerie s'est divisée sur elle-même en personnel et matériel et le génie est resté en dehors, chargé uniquement du soin et de la construction des fortifications, du système de leur défense et de celui de leur attaque. Mais les agens actifs de l'un et de l'autre ne sont plus dans leurs mains.

Le service de ces deux armes est parallèle. Leurs études premières reposent sur les mêmes bases; les mathématiques et le dessin leur sont communs. L'officier d'artillerie doit comme l'officier du génie, connaître le tracé et la construction des fortifications de toute espèce, s'il veut appliquer avec succès ses bouches à feu à leur attaque ou à leur défense; il doit comme ce dernier connaître l'architecture, pour construire les édifices servant aux établissemens de son arme; il doit aussi connaître le dessin et le levé des plans, et même l'hydraulique, s'il veut bien diriger les nombreuses usines de l'artillerie; il doit posséder de plus que l'officier du génie des connaissances chimiques, minéralogiques, et la pratique de plusieurs arts manuels. Quelle difficulté peut-il donc y avoir à réunir deux corps, dont le service total peut déjà être fait par un seul? Il serait temps

de faire taire un amour-propre mal placé ; l'état y gagnerait de toutes les manières.

Si cette réunion s'opérait enfin, par l'action d'un gouvernement assez éclairé et assez fort pour se mettre au-dessus de toutes les petites passions et les petites considérations, alors on pourrait adjoindre un bataillon de quatre compagnies de sapeurs et un chef de bataillon à chaque régiment d'artillerie à pied.

TROUPES LÉGÈRES.

Les troupes légères sont, comme nous l'avons vu, composées d'infanterie et de cavalerie ; mais tous les principes d'organisation que j'ai appliqués à ces deux armes en ligne, ne leur sont pas également applicables dans le service de troupes légères. J'ai déjà dit, que le service de la cavalerie légère l'obligeant presque toujours à agir individuellement ou en petits corps et reposant en entier sur sa velocité et sa divisibilité, avait besoin d'hommes physiquement moins forts et moins grands, mais plus agiles, et de chevaux également de moindre taille et plus lestes. Il en est de même de l'infanterie, qui par conséquent n'a pas besoin de compagnies de grenadiers, ni de chasseurs, comme celle de ligne, mais qui a besoin d'une troupe d'élite armée de fusils d'une plus grande portée. Quant à la formation des troupes légères et à leur proportion, un coup-d'œil sur leur emploi nous en fournira les bases. Nous prendrons encore pour exemple une armée de 40,000 hommes. Les troupes légères devant en couvrir les flancs et le front, en formeront l'avant-garde ; celle-ci est assez forte en la portant à 5,000 hommes. La force de la cavalerie légère, d'après la nature de son service ainsi que je l'ai développé plus haut, doit être un tiers du total de la cavalerie. Dans une armée de 40,000 hommes, il y aura en proportion commune 6600 chevaux ; il en faut donc à peu près 2000 de cavalerie légère. Partant, l'infanterie légère sera au nombre d'environ 3,000 hommes.

Laissant la force des compagnies d'infanterie à 150 hommes, ainsi que nous l'avons établi ci-dessus, on pourrait former les

même grade et de la même arme que le ou les plaignans, et de trois du grade immédiatement supérieur. Pour les capitaines d'artillerie, les chefs de bataillon et d'escadron, majors et colonels de toutes armes, elle serait présidée par un inspecteur autre que celui qui a la charge du corps ; pour les officiers généraux, par le plus ancien général, ayant commandé une armée ou un corps d'armée. Sur la plainte portée au ministère pour les officiers généraux, à l'inspecteur pour les autres grades, il serait formé une liste des six plus anciens officiers, de chacun des grades indiqués pour la commission, et cette liste serait communiquée au plaignant ou aux plaignans, qui auraient le droit d'en recuser la moitié, sans alléguer de motifs. La commission ainsi formée, prendrait les informations les plus exactes sur la conduite et l'instruction de l'officier pour lequel elle s'assemble, et prononcerait à la majorité de quatre voix pour l'admission, et de cinq pour l'exclusion. La base invariable de ses jugemens devrait être la même, dont on ne doit pas s'écarter dans les avancemens militaires : *la préférence donnée à la supériorité de mérite, ou à celle d'ancienneté à mérite égal.* Ces commissions pourraient servir aussi à juger les cas d'exclusion, dont j'ai parlé pour les grades inférieurs.

Afin de donner cependant une compensation aux officiers que le mode d'avancement, exclusivement réservé au choix, pourrait arrêter dans leur carrière, on pourrait adopter également un réglement qui a été en usage en France pour le corps d'artillerie. Lorsqu'un individu serait resté pendant un nombre déterminé d'années, à la tête du tableau de son grade et dans le plus ancien cinquième du nombre total, il devrait pouvoir obtenir, à son choix, la pension de retraite du grade qui lui est refusé.

Quoique la persévérance au service ne soit qu'une vertu passive, qui ne doit avoir aucune influence sur l'avancement, elle n'en est pas moins une vertu, que l'état est en devoir de récompenser. Le service militaire, sous le point de vue sous lequel nous l'avons considéré, et surtout en admettant le recru-

§ II.

ADMINISTRATION INTÉRIEURE.

L'administration intérieure économique des corps embrasse la surveillance et l'entretien de tous les objets, de quelque nature que ce soit, que le gouvernement leur fournit, et les soins de la confection de quelques-uns. Nous avons déjà vu que ces distributions sont de deux espèces ; les unes se font en numéraire, les autres en nature. Dans quelques pays la solde seule, qui comprend la plus grande partie de la nourriture en temps de paix, et l'entretien de linge et chaussure, se payent en argent ; l'habillement, l'équipement, l'armement, le logement et les distributions de vivres se fournissent en nature. Mais soit que, selon ce que j'ai proposé plus haut, l'habillement soit fourni en argent, ou que l'état le livre en nature, cet objet ainsi que le grand équipement et l'armement, doivent appartenir à la première branche d'administration. En effet, le logement et les distributions de vivres, quoique *administrés*, relativement à leur emploi, dans l'intérieur du corps, par des individus de ces corps, le sont en dehors par des commissaires dépendans du gouvernement. Cela doit même être ainsi, parce qu'on ne peut éviter les complications et les inégalités dans la dépense, qu'en faisant partir tous les élémens qui composent ces deux objets, de magasins centraux, qui dépendent d'une administration générale, pour toute l'armée. Je n'ai pas compris le traitement des maladies dans ma nomenclature, parce qu'il sort évidemment de l'administration intérieure des corps.

D'après ces observations préliminaires, nous considérerons l'administration intérieure comme divisée en deux principales. La première comprendra la solde, dans laquelle entre le petit équipement, l'habillement, le grand équipement des hommes et des chevaux, et l'armement. La seconde comprendra le logement et les distributions de vivres tant aux hommes qu'aux chevaux.

J'ai dit plus haut que le colonel devait avoir un adjoint qui

indépendante de l'avancement, qu'elle ne pourrait remplacer dans aucun cas.

J'ai dit plus haut que la seconde classe de récompenses se compose de celles qui sont accordées aux militaires hors de leur carrière active. Si l'état doit, dans son propre intérêt, s'occuper du soin de récompenser ceux qui se distinguent en le servant activement, ce même intérêt et la justice se réunissent pour lui imposer l'obligation de s'occuper du sort de ceux que leur âge, leurs blessures et leurs infirmités mettent hors d'état de continuer à servir. Ayant consacré les plus belles années de leur vie à le servir, n'ayant plus la possibilité de s'ouvrir une nouvelle carrière, l'état leur doit d'assurer le repos du reste de leurs jours et de les mettre à l'abri du besoin. Le mode de recrutement ou plutôt de conscription, établi à peu près partout, en fait un devoir de plus; et, quand c'est le citoyen que les lois de sa patrie appèlent à la défendre, il a le droit d'attendre d'elle qu'elle prenne le soin d'adoucir le reste des jours dont il lui a été consacré le printemps, l'été et l'automne.

Les militaires qui, en quittant la carrière active, méritent une récompense de l'état, sont ceux qui sont devenus inhabiles au service par des blessures graves, par des infirmités ou par leur grand âge. Ces militaires peuvent encore se diviser en trois classes, relativement à leur capacité physique. La première classe se compose de ceux qui, quoique incapables de supporter les fatigues d'un service actif, surtout en campagne, peuvent cependant faire un service militaire plus tranquille. Dans la seconde classe, sont ceux qui, ne pouvant plus faire aucun service militaire, sont cependant en état de remplir des fonctions civiles. A la troisième, appartiennent ceux qui, mutilés par l'âge, sont invalides à toute espèce d'emploi.

Pour utiliser la première des classes dont je viens de parler, tout état qui a une constitution militaire bien organisée, ne peut manquer de moyens. Sans parler de l'état-major des places, qui offre déjà de l'emploi à un grand nombre d'officiers; l'organisation d'un nombre de bataillons de vétérans peut employer tous les militaires de cette classe. Ces bataillons peuvent être

la garde des magasins d'armement, de grand équipement et d'habillement, et de la confection de ce dernier objet. Ces officiers doivent correspondre avec le trésorier, pour tous les paiemens à faire, mais pour les distributions ils doivent être aux ordres du major.

Jusqu'ici j'ai considéré le major et le colonel comme les chefs uniques de l'administration. Dans quelques pays on leur a adjoint un conseil d'officiers, nommé conseil d'administration. L'une et l'autre institution peut être bonne selon la nature du sytème général d'administration adopté. Si le gouvernement ne fournit que la solde en argent et que le petit équipement et l'habillement le soient en nature, il n'y a aucun inconvénient à ce que l'administration reste concentrée dans les mains du colonel et du major. Mais lorsque le gouvernement fournit ces derniers objets en argent, il me paraît, pour bien des raisons, qu'on comprendra mieux encore que je ne puis les détailler, qu'il vaut mieux établir à côté d'eux un *conseil d'administre*.

En redescendant par la ligne hiérarchique que j'ai tracée ci-dessus, il paraîtrait que pour chaque bataillon il doit également exister un agent en chef de l'administration. Mais les régimens étant toujours réunis en temps de paix, l'établissement de ces agens intermédiaires ne ferait que compliquer les ressorts administratifs, sans être d'une utilité réelle.

Il n'en est pas de même des compagnies, parce qu'il est impossible que le major les administre en détail. Cette charge doit rester aux capitaines, auxquels il faut donner deux agens subalternes, pour chacune des deux branches de l'administration. Le sous-officier chargé de la première branche, c'est-à dire de la solde, de l'équipement, de l'armement et de l'habillement, doit être supérieur aux autres, afin d'éviter tous les conflits d'autorité, qui pourraient nuire à son service; on l'appelle sergent-major dans l'infanterie, et maréchal-du-logis en chef dans la cavalerie. Celui qui est chargé de la seconde, n'ayant à commander que les caporaux et soldats, dont il a besoin pour

les corvées de vivres et de logement, il suffit qu'il soit au-dessus des caporaux ; c'est lui qu'on appelle fourrier.

Quant au contrôle de l'administration intérieure, les observations suivantes pourront servir à déterminer les bases sur lesquelles il doit être établi. Les sommes fournies en argent par l'état correspondent aux objets suivans : la solde, l'entretien de l'armement et l'habillement. Dans les régimens de cavalerie il faut y ajouter le remplacement et l'entretien des chevaux. Les derniers objets, comme nous l'avons vu, sont administrés par le major directement, et pour la totalité du régiment. La solde doit encore l'être par lui en masse, mais elle l'est en détail dans les compagnies et cela par un effet de sa destination. En effet, la solde doit servir à trois objets distincts, et se compose par conséquent de trois parties. La première correspond à la nourriture à l'exception du pain. La seconde à l'achat et à l'entretien des effets de linge et chaussure. La troisième est payée en numéraire au soldat, pour subvenir à ses besoins personnels. La première partie de la solde, pour les soldats, doit être administrée par les chefs de chambrées, entre les mains de qui on verse l'argent nécessaire à l'achat des vivres, qui doivent composer l'ordinaire de ces chambrées. La seconde partie doit l'être par le sergent-major. Le capitaine exerce une surveillance active sur les uns et les autres, et est lui-même sous l'inspection du major.

J'ai dit plus haut qu'il serait fort avantageux pour l'harmonie organique et pour l'unité d'instruction et de discipline de l'armée, que les brigades et les divisions dont elle est composée en temps de guerre, existassent également en temps de paix. Cette institution ne serait pas moins utile pour simplifier et centraliser le contrôle de la première branche de l'administration ; elle pourrait même encore servir à préparer tous les matériaux dont le gouvernement peut avoir besoin, pour d'autres parties non moins importantes du système militaire.

Le général de brigade pourrait, dans ce cas, remplir les fonctions d'inspecteur des deux régimens qui seraient sous ses ordres, et réunir des attributions qui, dans presque tous les

pays, sont divisés dans plusieurs mains. Son inspection porterait sur l'administration intérieure, telle que je l'ai détaillée ci-dessus, et sur la discipline, l'instruction, le recrutement, les récompenses militaires, les promotions et les congés. Outre la surveillance sur le détail et la comptabilité de la première branche administrative; il devrait aussi avoir le contrôle de la quantité et de la qualité des objets appartenans à la seconde branche, dont la comptabilité seule serait hors de ses attributions. Sa chancellerie pourrait être tenue par un colonel en second, major de brigade.

De même le général de division serait inspecteur de ses deux brigades. Sa chancellerie pourrait être tenue par un adjudant général colonel. Celui-ci recevrait les rapports, les états et les demandes des régimens, par le canal des majors de brigade; serait chargé d'expédier les mandats de paiement, sous le visa de l'inspecteur, et de contre-signer tous les rapports et les comptes d'inspection adressés au ministre de la guerre. Il devrait aussi y avoir à chaque division un trésorier divisionnaire, chargé de la garde de la caisse et du maniement matériel des fonds. Ce trésorier dépendrait de l'inspecteur et de l'adjudant général, pour la quotité et les époques des paiemens; du ministère de la guerre, pour l'appuration des feuilles relatives aux dépenses de l'armée; et du ministère du trésor public, pour les recettes et la reddition des comptes.

Les objets fournis en nature par le gouvernement sont en partie compris dans la solde, et en partie en dehors. Les objets en dehors de la solde, et qui se fournissent sans retenue, sont: le pain, le logement et le chauffage. Ceux qui sont compris dans la solde et qui emportent une retenue, sont les vivres de route ou de campagne et le traitement des maladies. La fourniture des vivres de route ou de campagne ne peut entraîner avec elle que la suppression de la partie de la solde qui correspond à la nourriture. Mais le traitement des maladies à l'hôpital doit absorber, outre cette première partie, également la seconde qui correspond à l'entretien de linge et de chaussure, puisque ces derniers objets sont fournis en nature à l'hôpital.

Il est évident que ces différentes fournitures ne peuvent pas être administrées par les régimens ; car, outre la variation de prix qu'elles doivent éprouver, d'après les différences de lieux et de circonstances, elles ont besoin de magasins et d'établissemens centraux qui ne peuvent pas appartenir aux corps. Il faut donc les faire administrer directement par des préposés ou commissaires du gouvernement; on concevra facilement que ces commissaires, ne doivent dépendre que du gouvernement pour leur comptabilité, mais qu'ils doivent être sous le contrôle des inspecteurs, pour la qualité des objets et pour l'exactitude des fournitures. On concevra également que les fournitures, que les commissaires dirigent, doivent être contrôlées par eux, sous le rapport de leur quotité et des époques où elles doivent être faites; car c'est sur cette base seule que peut reposer la comptabilité dont ils sont chargés. Or, la quotité des fournitures dépend du nombre d'hommes présens sous les drapeaux, en congé, en route, en jugement ou aux hôpitaux. Il suit donc de là que les commissaires doivent recevoir les états de situation, ou, si l'on veut, les feuilles de subsistance des troupes; qu'ils tiennent contrôle de la situation des hôpitaux et des ordres de marche; qu'ils passent en revue les hommes et les troupes marchantes; et, enfin, qu'à des époques déterminées ils passent en revue les régimens mêmes.

Cette double division de l'administration donnerait-elle même le moyen de contrôle le plus simple et le plus assuré. La base de tous les paiemens et des distributions quelconques est toujours le nombre d'hommes présens dans les différentes situations, où ils reçoivent un paiement ou une distribution quelconque. Or le nombre effectif des corps, le nombre des absens et la qualité de leur absence, et celui des présens sous les drapeaux, sont constatés par les revues de brigades et par celles de divisions, qui doivent être adressées au ministère de la guerre. Si donc les commissaires des guerres, qui, dans leur comptabilité, sont indépendans des chefs militaires, ont, de leur côté, des revues à passer; qu'on leur donne aussi les contrôles des absents à un titre quelconque; et s'ils adressent également leur travail au ministère de la guerre, il en résultera que celui-ci sera assez exac-

ment employé dans la même vue des peaux de bœufs fraîchement écorchés, et de grosses étoffes trempées dans l'eau, ou dans du vinaigre. Après le siége de Rhodes, ce dernier procédé, et plusieurs autres qui n'en différaient pas essentiellement, restèrent en usage, parce qu'ils étaient faciles et peu dispendieux; mais lorque les temps, les lieux et les ressources le permettaient, on ne négligea pas toujours de couvrir avec des lames de métal les tours ambulantes et autres hélépoles (1). Philon proposa même de construire totalement en airain, ou en fer, les tortues, les ponts d'escalade et toutes les machines employées pour prendre les villes (2).

Le même auteur parle de navires cataphractes (3). Or on sait qu'on appelait cataphracte un cavalier et son cheval, entière-

(1). Εκ των Απολλοδωρου Πολιορκητικα. — Εκ των Φιλωνος Βελοποιικων λογος Έ. : *in veteribus mathematicis*, pages 39 et 98. — Josèphe, Guerre des Juifs; liv. 7, chap. 33. — *Diod Sicul ut suprá* — *Ammianus Marcellinus*, lib. 19, cap. 5 et 7. — Histoire de Polybe, avec les commentaires de Folard, tom. 2, p. 179. — *Bohâdinus; interp. A. Schultens*, p. 141 et 167, *Lugd. Batav.* 1732. — *Schiller's Historiche abhandlungen*, tome 3, section 1re., p. 91. — Etc.; etc.

(2). Εκ των Βελοποιικων λογος Δ́ και Έ : *in veteribus mathematicis*, p. 70, 77 et 99. — Alexandre-le-Grand avait muni de portes de fer la ville qu'il fit construire, auprès de la mer Caspienne; pour arrêter les irruptions des barbares. Cette ville, comme on le sait, fut appelée la Porte-de-fer. Plus tard, quelques places fortes eurent aussi des portes de ce métal (*Ammianus Marcellinus*, lib. 30, cap. 5). Du reste, il ne paraît pas qu'aucune grande machine, destinée à la guerre ait jamais été fabriquée toute en fer; et un des premiers édifices qui aient été entièrement faits avec ce métal semble être une petite mosquée que le calife Valid, l'an 126 de l'hégyre, entreprit de faire transporter à la Mecque (Elmacin, Histoire des Sarrasins, traduite par Vattier, p. 91). Dans le dix-septième siècle, Gustave-Adolphe eut le projet de fabriquer des fortifications avec des morceaux de fer en forme de pierres de taille (Mémoires de Montecuculli, trad. par Turpin de Crissé, tome 2, pag. 192, Paris 1769).

(3) Εκ των Βελοποιικων λογος Έ : *in veteribus mathematicis*, page 98. Nous devons dire que plusieurs auteurs ont fait mention de navires cataphractes, sans donner à entendre que des lames de métal en cou-

administration que la nourriture. C'est ce que nous allons voir.

La nourriture, ou pour mieux dire, l'entretien des corps, comprend la nourriture alimentaire commune et les petits besoins particuliers de chaque individu. Le vêtement comprend l'habillement extérieur, particulier à la troupe dans laquelle sert chaque individu; la chaussure et l'habillement intérieur, qui se compose des chemises, bas, mouchoirs, etc. Il est une partie de ces objets qui, ne servant qu'à des usages fixes, et ne se portant que pendant un temps connu, peuvent avoir une durée déterminée à l'avance. D'autres ne sont point dans ce cas, et doivent par conséquent être soumis à une administration particulière. Sans entrer dans le détail de la forme, de la qualité et de l'espèce des pièces d'habillement qui conviennent au soldat dans ses différentes fonctions, je vais seulement m'occuper de la division dont je viens de parler.

Il est évident que toutes les parties de l'habillement, dont la durée peut-être fixée, se donnant à l'époque de l'admission, et ne se renouvelant qu'après un laps de temps déterminé, si elles font partie de la solde payée par le gouvernement à l'administration du corps, ne peuvent en aucun cas faire partie de celle payée au soldat. Quant à la partie dont la durée n'est pas susceptible d'être déterminée, on pourrait, à la rigueur, la faire gérer par la même administration qui régit la première. Mais je crois que, pour bien des considérations, il vaut mieux que la gestion des deux parties reste séparée. Dans celle qui est relative à la première partie, c'est à dire aux effets d'habillement qui ont une durée fixe, il faudrait encore suivre une combinaison telle que les économies pussent retomber au profit du soldat, et, en établissant une différence entre l'homme négligent et l'homme rangé, en faire un nouveau motif d'émulation. Il faut d'abord poser en principe qu'on ne doit sous aucun prétexte souffrir dans les corps des dépenses d'habillement ou d'ornement, qui ne soient pas comprises dans les ordonnances. L'habillement et les marques distinctives des tambours, trompettes, musiciens, sapeurs, etc., doivent être réglés d'une manière invariable et fournis par l'état. Il n'y a rien de plus ridi-

cule que ces colifichets de luxe, où un régiment renchérit sur l'autre pour ne produire que des figurans de théâtre, qui certes ne sont pas l'enseigne à laquelle on peut reconnaître la discipline, l'instruction et l'administration d'un régiment; il n'y a rien encore de plus injuste que des dépenses qu'on ne peut faire qu'en ruinant l'officier par des journées de retenue, ou frustrant le soldat d'une partie de ce qui lui est destiné. Il est de la sagesse de tout gouvernement d'opposer la plus grande sévérité à cet abus, et d'empêcher que les fonds destinés à l'entretien du soldat soient dépensés à d'autres objets, que ceux qu'il a spécialement désignés.

Voici, je crois, le moyen de parvenir à l'économie dont j'ai parlé. Les sommes destinées par l'état à l'habillement du soldat doivent être calculées de manière à comprendre, non seulement la valeur des effets confectionnés, mais encore un excédent correspondant à l'entretien nécessaire, pour que les effets atteignent la durée qui leur a été fixée. On peut encore augmenter cet excédent en mettant de l'intelligence et de l'attention dans le choix des matières, en calculant exactement, surveillant sévèrement la coupe; enfin, en y ajoutant encore, comme matériaux d'entretien, les parties en état de servir des habillemens qui ont fini leur temps. Les deux premiers résultats d'économie avec l'excédant dont j'ai parlé plus haut, étant nécessairement représentés par du numéraire, resteraient en caisse sous le nom de masse d'entretien. En payant indifféremment les réparations avec les fonds de cette masse, et ne tenant aucun compte au soldat des économies qu'on y fait, ainsi qu'il est d'usage, on diminue l'intérêt qu'il peut avoir à la conservation de son habillement. Il faudrait donc réduire cette masse d'entretien à une série de masses individuelles, en y attribuant à chaque soldat une part, qu'on peut même calculer par journées. En effet, les sommes payées par l'état pour l'habillement, ne peuvent l'être que sous la forme d'une quotité quelconque, par journée de présence. Le prix que coûte réellement l'habillement confectionné au corps peut être calculé sous la même forme. La différence entre ces deux sommes journalières établit

par elle-même la masse d'entretien journalière et individuelle. Cela posé, les réparations d'habillement de chaque soldat lui seraient portées en déduction de sa portion, par l'évaluation de la façon seulement, laissant à son profit les matériaux d'économie qui existeront en magasin. Il est clair alors que celui qui aura le mieux conservé son habillement, aura le moins de dépenses; et qu'aux époques où on lui fera le décompte de la masse d'entretien il trouvera la récompense de son attention et de sa bonne conduite. La possibilité de faire des économies pareilles n'est pas, à mon avis, un des moindres avantages du mode d'administration que j'ai proposé.

La solde simple, c'est-à-dire celle qui est calculée numériquement au profit du soldat, correspond, ainsi que nous l'avons vu, à trois objets : la nourriture alimentaire, l'achat et l'entretien de la portion du même vêtement, qui, n'ayant pas de durée fixe, ne peut pas être compris dans les livraisons générales; et les besoins personnels de l'homme. Cette distribution seule doit suffire pour établir d'une manière équitable la quotité de la solde. On peut facilement établir la valeur de la consommation journalière des objets de menu vêtement, d'après un calcul mitoyen pris sur le soldat, qui ne les use pour aucun travail étranger au service militaire. Cette valeur est l'élément de formation de la masse individuelle, qu'on peut appeler de linge et chaussure. Elle doit être administrée en détail par les capitaines, comme je l'ai déjà dit; mais comme la gestion de celui-ci doit être contrôlée par le major, il vaut mieux que les fonds en restent déposés dans la caisse du régiment. Il faut cependant que les feuilles de solde, présentées par les capitaines, fassent une mention expresse du nombre des journées de présence, correspondantes à la masse de linge et chaussure, afin de servir de base au livre particulier de comptes, que le trésorier doit tenir pour cet objet; et au registre de comptes individuels, que doit tenir le capitaine. Le dépôt de la masse de linge et chaussure dans la caisse du régiment ne doit dans aucun cas autoriser les chefs à en disposer, excepté seulement lorsque le soldat manque réellement et par sa faute d'un des effets indiqués par

les ordonnances. Hors de ce cas, il ne devrait pas y être touché sans son aveu; et, dans toutes les circonstances, non seulement les effets doivent être achetés en sa présence; mais il doit pouvoir les choisir et les marchander lui-même. Si les régimens sont bien administrés, la facilité qu'ils ont d'économiser sur les qualités et les prix par des achats en masse, fera que le soldat aimera mieux se fournir au magasin du régiment que de prendre ailleurs. Pour l'exacte observance des préceptes que je viens de poser, il sera bon d'adopter la méthode qui est en usage dans plusieurs pays, de munir le soldat d'un livret, qui doit rester dans ses mains. Ce livret servirait à enregistrer en sa présence les effets de linge et chaussure qu'il recevrait. A l'époque des revues trimestrales ou quadrimestrales, le décompte de sa masse devrait y être inscrit, et signé par lui et par son capitaine. L'abonnement qui pourrait lui revenir devrait lui être payé, s'il le demande; et, s'il veut le laisser en dépôt à la caisse, la quotité en serait exactement inscrite sur son livret et sur le registre de compagnie. On ne saurait trop recommander aux *inspecteurs* d'armes la surveillance de ces livrets et des registres *de compagnie*, et le soin de faire rendre justice au soldat sur cet objet.

Quant à la nourriture alimentaire, la première considération à laquelle il faut avoir égard est la qualité des alimens. D'après les observations et les expériences de médecins et de naturalistes instruits, et faites tant sur les animaux que sur les hommes, il résulte que la nourriture purement végétale est la moins bonne de toutes. Une beaucoup plus forte masse d'alimens végétaux correspond au même degré de vigueur, et l'abattement provenant des privations est beaucoup plus grand et plus difficile à réparer. Le contraire existe dans les alimens animaux. Il n'y a que leur excès qui puisse nuire, en produisant des maladies de réplétion, et l'état d'assoupissement et de stupidité où se trouve l'homme purement carnivore, lorsqu'il n'est pas sobre.

La seconde considération est tirée de la quantité de ces mêmes alimens. Une suite d'observations faites par les chefs les plus éclairés et les plus attentifs à concilier l'avantage de l'état avec le bien-être du soldat, a prouvé que la nourriture de l'homme

de guerre ne devrait jamais être au-dessous du poids de 38 onces en alimens solides. L'état en fournit ordinairement une partie en pain, et cette quantité devrait être de 24 onces de pain bis de bonne qualité. Les 14 onces restantes doivent se composer en partie d'alimens végétaux, comme riz, compositions de farine, et légumes de diverses espèces, et de viande dans la proportion suivante : En temps de paix, où les fatigues sont moindres, six onces de viande et huit d'alimens végétaux ; en temps de guerre, la proportion inverse. Quant à la nourriture liquide, c'est-à-dire aux boissons qui sont nécessaires pour corriger les incommodités que peut causer l'usage habituel de l'eau, surtout dans la saison chaude et dont on s'occupe si peu dans la fixation du régime diététique du soldat, elles ne méritent pas moins d'entrer en considération. Dans le royaume d'Italie, où le prix des comestibles est à peu près le même que dans le restant de l'Europe, on avait trouvé le moyen, par une sage administration, de fournir au soldat un tiers de pinte de vin par jour, sans dépasser les limites de dépenses fixées par les règlemens de solde. Une distribution pareille, en vin, en bierre ou en cidre, pourrait se faire dans les autres états de l'Europe, en portant un peu plus de soin dans l'administration de la nourriture des soldats. On ne saurait trop recommander d'améliorer, par tous les moyens possibles, le sort du soldat; l'intérêt de l'état le demande. Car si l'on veut en tirer tout le parti possible, il faut avant tout le sortir autant qu'on peut de l'état de misère, et chercher à diminuer ses privations. Mais, si l'intérêt de l'état réclame des adoucissemens en sa faveur, la voix de l'humanité ne parle pas moins fortement pour lui. Il ne faut jamais oublier qu'on exige des vertus, peut-être encore plus rigides que celles que la loi impose au simple citoyen, de ce soldat, que son état condamne à tant de fatigues et de privations. Devra-t-il donc, pour récompense, être réduit à l'extrémité d'envier le sort de la dernière classe de la société ; de celle qui est condamnée à dévorer dans les larmes une nourriture insuffisante et malsaine, arrosée de ses sueurs, et quelquefois de son sang?

La dernière partie de la solde est celle qui sert au soldat à

son entretien personnel, comme blanchissage, barbe, nettoyément et polissage de l'habillement et équipement, etc. Elle doit par conséquent lui revenir en argent. Mais l'ordre et la propreté même exigent encore qu'il n'en soit pas l'administrateur, afin d'empêcher que cet argent ne soit détourné de l'emploi qui lui est assigné. C'est pourquoi il vaut mieux suivre l'usage ordinaire et faire administrer par les chefs de chambrée, ces deux dernières parties de la solde. Mais c'est sur leur bonne administration que doivent particulièrement veiller tous les chefs militaires, depuis le capitaine jusqu'à l'inspecteur. Il faut que le chef de chambrée ne fasse aucun achat, si ce n'est en présence d'un soldat à tour de rôle. Il faut que les dépenses journalières en alimens soient chaque jour inscrites sur un registre, et leur compte signé par l'homme qui a été présent à l'achat. Il faut que les dépenses de blanchissage, barbe et autres objets, qui se payent en commun, soient exactement inscrites sur le même livre et contre-signées de même aux époques de leur payement. Il faut que ces registres soient examinés *tous les huit jours*, arrêtés, signés par l'officier sortant de semaine; qu'*ils le* soient par le capitaine tous les quinze jours; par le major et le colonel, à des époques indéterminées et qui ne soient pas distantes de plus d'un mois entre elles; il faut enfin qu'ils soient présentés à l'inspecteur et examinés par lui à chacune de ses revues. Une des plus grandes attentions qu'on doit avoir, dans l'examen de ces registres, est de voir si le chef de chambrée, d'un côté a acheté les quantités et les espèces d'alimens fixées et convenables, et ensuite s'il a fait des économies là où il en pouvait faire, sans nuire à la nourriture et à l'entretien. Les chefs de l'administration des régimens peuvent aider à cette économie, en passant des marchés en-gros, pour la fourniture des objets tels que la viande, le pain de soupe, la boisson, les légumes secs, etc. Mais ces marchés ne peuvent être autorisés qu'autant que les prix à qualité égale, en seront inférieurs à ceux en détail. S'ils étaient égaux ou supérieurs ils doivent être cassés par l'inspecteur; car dans les deux cas il y a gain illicite. Dans le dernier cas même, ceux qui auront passé le

des voies d'eau, par l'effet de la chaleur. Il en résulte de graves accidens, s'il survient un besoin pressé de les mettre à la mer. Des embarcations en tôle auraient, sous ce rapport, une supériorité immense sur les chaloupes et les canots actuels. Examinons, cependant, si les navires de toutes grandeurs, en bois, n'ont pas quelque avantage qui leur soit particulier.

Il est souvent arrivé que des bâtimens ont continué à flotter, quoique leur carène fût défoncée, et leurs pompes hors d'état de servir (1), parce que la pesanteur spécifique de la coque et de la cargaison continuait à être moindre que celle de l'eau. En pareil cas, les marins se réfugient dans leurs embarcations, ou sur les parties les plus élevées des œuvres-mortes, ou dans le gréement. D'autres fois ils échappent à la mort sur un radeau formé de pièces de bois appartenant à leur navire, ou même sur de simples débris flottant à l'aventure. Un navire en fer n'offre pas les mêmes ressources. De plus, on craint que les rivets avec lesquels on joint les plaques qui composent un navire en fer, ne quittent parfois leur place, et ne causent des voies d'eau considérables (2). Enfin l'on observe, avec raison, qu'un trou subitement causé par le choc d'un corps dur, serait plus difficile à boucher dans une mince paroi en fer, que dans une épaisse muraille en bois. On peut aisément clouer sur cette dernière une plaque de plomb, ou remplir le trou avec de l'étoupe, du suif, des tampons, etc., qui demeurent en place, vu l'épaisseur du bois.

Combattons d'abord l'objection relative aux rivets, qui est

(1) Franklin disait, vers 1788, que depuis soixante dix ans qu'il lisait les papiers publics, il n'avait peut-être pas été une année sans trouver des relations concernant des navires, dans la position dont il s'agit, c'est-à-dire, pleins d'eau, et continuant toujours à flotter. (Lettres sur la marine, à M. David Leroy, page 17.)

(2) Si l'on adoptait les assemblages à rebords qui viennent d'être proposés, les boulons seraient peu exposés aux chocs; et d'ailleurs chaque rebord étant traversé au moins de huit à dix boulons, trois ou quatre de ceux-ci pourraient être enlevés, sans que l'assemblage fût détruit, et sans qu'il y eût une voie d'eau.

de ferrage, le traitement des maladies et le remplacement. La nourriture et le logement sont fournis en nature; les autres objets sont payés en argent par le gouvernement.

La nourriture se compose ordinairement de foin, de paille, d'avoine et de son; en quelques saisons, mais seulement en temps de paix, on la remplace par de l'herbe verte. Je n'examinerai pas en détail le mélange ni la proportion de ces alimens. L'un et l'autre dépendent de la nature et des habitudes du pays, de la saison et d'une multitude de circonstances locales, qui les empêchent d'être assujetties à une règle invariable. Je me contenterai d'observer que la nourriture des chevaux, sous le rapport de la qualité et de la quantité doit être un objet de sollicitude particulière, pour les chefs de la cavalerie, puisque de là dépend leur conservation et par conséquent une partie des économies que j'indiquerai plus bas. Le logement des chevaux entraîne la fourniture de la litière, que je compterai ici comme fournie effectivement par le gouvernement, parce qu'elle est réellement à sa charge, quand les *économies* dont je parlerai ci-après ne peuvent y suppléer. Le remplacement des chevaux est calculé sur une durée moyenne de huit ans, ce qui porterait à quatorze ou quinze ans l'âge de la réforme, pour ceux qui ne sont entrés en service qu'à six ou sept ans, ainsi qu'il est d'usage dans quelques pays. A cet âge ils sont encore susceptibles de rendre des services, au moins la plus grande partie, ainsi la mortalité et les accidens qui peuvent les mettre hors d'état de servir, forment la base principale de ce calcul. Le remplacement devant être successif, et par conséquent annuel, l'État doit le fournir par huitième tous les ans. Il vaut mieux qu'il soit fourni en argent qu'en nature, non seulement pour les motifs que j'ai développés en parlant de l'habillement des troupes, mais encore pour ne pas entraver le système d'économie. Il en est de même du ferrage et du traitement des maladies quant aux dépenses des infirmeries.

Le prix des remontes et un calcul basé sur l'expérience peuvent servir à évaluer avec assez d'exactitude la quote journalière des deux masses de remonte et de ferrage, qui étant multi-

pliées par les journées de présence en donnera le montant total. Quant aux traitemens des maladies, comme cet objet est absolument accidentel et n'est susceptible d'aucun calcul même approximatif, il doit former une branche d'administration séparée, et ses dépenses peuvent, à mon avis, être couvertes par les économies des autres branches de l'administration. Nous allons voir en quoi consistent ces économies.

La première est celle qu'on peut faire sur la nourriture, en surveillant exactement son administration. En premier lieu l'expérience m'a convaincu que les rations de fourrage, *telles qu'elles arrivent à la caserne*, sont suffisantes pour la nourriture des chevaux; cependant les bottes, malgré tout le soin qu'on peut mettre au bottelage, éprouvent un déchet par les brins qui tombent depuis le magasin jusqu'à la voiture qui les reçoit. Les recueillir par le balayage peut entraîner des inconvéniens; j'ai mis le déchet à la charge des fournisseurs et j'ai obtenu d'eux pour le régiment que je commandais alors un abonnement de cinq pour cent. J'avais douze cents chevaux, c'était la nourriture de soixante. Il est encore une autre économie qui naît de la manière dont la nourriture est distribuée, mais qui ne peut avoir un produit un peu considérable, que dans les régimens où il y a un grand mouvement de service intérieur, pour détachemens, escortes ou patrouilles de plusieurs jours et que j'ai été moi-même à portée de mettre en pratique. La ration du cheval se divise ordinairement en trois repas, et au départ d'un détachement quelconque, les chevaux n'ont consommé qu'un ou deux au plus de ces repas. Il faut donc que le restant soit porté en compte de distribution au capitaine, afin de le faire retomber au bénéfice de la masse d'économie. C'est à l'officier de grande semaine à noter chaque jour ces reliquats, et en rendre compte au major, au rapport du lendemain; celui-ci en passe la note au trésorier pour le réglement de la distribution suivante.

Une grande attention dans le choix de la nourriture des chevaux, tant pour le total du régiment, que pour chacun en détail; le pâturage au vert, donné à propos aux jeunes chevaux

et refusé aux plus vieux, et en général à tous ceux qui sont dans un état d'affaiblissement organique ou accidentel; le soin d'appliquer un traitement préventif aux jeunes chevaux de remonte, pour remédier aux effets des gourmes rentrées; l'attention de proportionner les mouvemens du cheval, de manière à ne pas le fatiguer par des exercices trop violens et ne pas le laisser s'engourdir dans l'oisiveté; en un mot tous les soins qu'indique la médecine vétérinaire peuvent diminuer les pertes et augmenter la durée des chevaux. Dans un régiment bien tenu il doit y avoir des économies assez fortes sur la masse de remonte. Nous étions parvenus dans plusieurs corps de cavalerie à réduire le remplacement effectif à un dixième.

Pour le ferrage dont les dépenses se composent des pertes accidentelles et de la consommation des fers; c'est en diminuant les pertes qu'on peut atteindre à l'économie. Pour cela il faut avoir soin de ne pas négliger chaque matin, en garnison ou en route, la visite des pieds de chevaux, pour faire remettre les clous manquans. Il faudrait aussi accoutumer les *cavaliers* à remettre eux-mêmes, lorsqu'ils sont isolés, un clou au fer de leur cheval.

La réunion des économies indiquées ci-dessus doit former une masse, d'où l'on peut tirer facilement les dépenses de l'infirmerie. Quant à celles de la paille de litière et des ustensiles nécessaires au logement des chevaux, l'usage est d'en couvrir les dépenses par la vente du fumier. Cela est très-bon dans beaucoup de pays; mais il y en a où cet objet vaut à peine le transport. Alors je crois encore que la masse pourrait suppléer à ce déficit.

Les dépenses de remonte, de litière et d'infirmerie doivent être administrées directement par le major. Celles du ferrage par les capitaines sous l'inspection du major. Comme la bonne conduite et les soins du cavalier entrent pour beaucoup dans la formation de la masse d'économie, je crois qu'il serait juste de disposer en sa faveur d'une partie, de l'excédent de toutes les dépenses. On pourrait lui en faire le décompte à la fin de son

temps de service, à moins que sa conduite et sa négligence ne le privent de cette récompense.

RÉCOMPENSES MILITAIRES.

Les récompenses militaires doivent se diviser en deux classes absolument distinctes. Celles accordées aux militaires pendant leur carrière active, et celles qu'on leur doit lorsque l'âge, les blessures ou les infirmités les obligent à quitter le service. Les récompenses accordées à ces deux classes sont de différentes espèces et se composent ordinairement de gratifications pécuniaires, de pensions accidentelles, en augmentation de solde, de décorations militaires, promotions extraordinaires et de pensions ou emplois de retraite. Pour bien déterminer quelle est la meilleure règle de distribution qu'on doit suivre en accordant les diverses récompenses, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur la relation qui existe entr'elles et les différentes manières dont un militaire peut se distinguer, ou mériter que l'État s'occupe plus particulièrement de son sort.

Un trait éclatant de bravoure ou d'intrépidité militaire mérite à coup sûr une récompense, mais personne ne prétendra sans doute que cette récompense soit la même que celle qu'on doit accorder à un succès, remporté par la combinaison des talens et du courage. L'homme qui s'élancera le premier dans les rangs ennemis, qui franchira un retranchement, saisira un drapeau, se rendra maître d'une batterie est un modèle de valeur à présenter à ses camarades; il faut le distinguer pour les engager à l'imiter. Mais combien de fois n'arrivera-t-il pas que ce même homme placé à la tête d'une troupe ne saura pas la retirer d'un danger éminent par une manœuvre savante, couvrir un convoi ou une marche, diriger une reconnaissance; en un mot, employer les ressources du génie pour remplir avec intelligence les missions qui lui seront confiées. La valeur est certainement une qualité qui doit être inséparable de l'homme de guerre. Mais il faut d'abord observer qu'il y en a deux espèces bien différentes : celle qu'on peut appeler courage physique et le courage moral. La première fait que l'homme se précipite au

travers des dangers sans en calculer l'étendue, sans même quelquefois le connaître; elle n'est que l'effet du tempéramment et de la force du système nerveux. Ainsi on a vu un jeune officier, faisant ses premières armes, marcher sans tirer un coup de fusil à la tête de son peloton, sur une nuée de tirailleurs, les renverser et les pousser sans hésiter. Un vieil officier y aurait mis plus de prudence. Eh bien! ce jeune homme demandait le soir à ses camarades ce que signifiaient les sifflemens qu'il avait entendus. Il n'avait pas encore l'idée du danger qu'il avait couru avec sa troupe. L'autre espèce de valeur connait le péril, le voit, le mesure et le brave, par un effet de l'impulsion morale du devoir ou de l'ambition. Elle est plus calme, plus réfléchie, plus durable, et elle suppose toujours un plus haut degré d'intelligence. La valeur jointe à l'intelligence, sont le complément du caractère moral de l'homme de guerre; la valeur seule n'en est qu'une fraction. D'après ces réflexions, on concevra facilement qu'une décoration ou une récompense pécuniaire suffisent pour une action, qui ne tient qu'au courage seul. L'avancement doit être réservé pour celles où l'intelligence a dirigé et accompagné la valeur.

C'est surtout ici où il faut bien éviter de se tromper sur le genre des récompenses qu'on accorde. Combien de fois n'est-il pas arrivé qu'un capitaine intrépide, changé en un général imprudent, a fait plus de mal, dans un cercle trop étendu pour lui, qu'il n'aurait pu faire de bien dans la carrière limitée au-delà de laquelle ses talens ne lui permettaient pas de s'étendre! Une fausse application du principe de récompenser toutes les actions extraordinaires peut donc dans ce cas produire de funestes conséquences, telles que la perte des individus, le mauvais succès d'une opération et le dommage qui résulte à l'État de tous deux. J'ai dit plus haut (sect. III), qu'il était nécessaire d'animer et de conduire l'homme de guerre par les sentimens de l'honneur et de l'ambition et de le diriger constamment vers un but plus élevé. Il faut en effet que chaque militaire conçoive l'espérance d'un avancement successif et en voie le chemin ouvert devant lui. Mais il ne faut pas que tous les che-

mins le conduisent sans distinction au même but. Le sommet de la pyramide hiérarchique, le grade de général en chef; ce plus haut point des espérances de l'homme de guerre, doit appartenir exclusivement à la supériorité des qualités intellectuelles. Ce ne doit donc être que par leur perfection qu'on peut s'élever vers ce sommet. Il en résulte qu'une valeur extraordinaire n'est qu'une distinction *inter pares;* mais que la supériorité d'intelligence en est une qu'on pourrait appeler *super pares.* Le soldat toujours équitable et incorruptible dans ses jugemens en masse, admirera un chef d'une valeur brillante, mais il conservera sa confiance absolue pour celui qu'il saura être en état de le bien conduire. Napoléon rendit dans la campagne de 1809, un hommage bien éclatant aux principes que je viens de poser. En passant la revue de ses troupes, il se fit indiquer par les corps d'officiers les noms des capitaines dans chaque bataillon et du chef de bataillon dans chaque régiment, qui dans un moment de revers et à défaut du commandant, pourraient rallier leur corps et le ramener à l'ennemi, par un effet de la confiance qu'ils inspiraient par leur courage et leur capacité; tous furent nommés de suite aux grades dont leurs camarades les avaient jugés dignes.

Il ne faut pas moins faire attention au caractère moral de l'individu, auquel les lois militaires accordent une récompense. Une décoration est en général une illustration ostensible de l'individu qui la reçoit, et elle le suit ordinairement dans le sein de la société. Or, une illustration ne peut jamais être le partage de celui dont le caractère moral n'est pas sans taches, aux yeux de cette même société; ce serait dégrader la décoration sans illustrer l'individu. C'est alors le cas d'employer ou les récompenses pécuniaires, ou des signes extérieurs qui, n'appartenant qu'à la seule bravoure, n'emportent aucune signification au-delà de cette qualité.

Mais si les actions brillantes d'un militaire, en temps de guerre, méritent des récompenses immédiates, les qualités qui le distinguent de ses camarades et le rendent utile à l'état, même en temps de paix, ne doivent pas pour cela être oubliées. Le

militaire qui remplit ses devoirs disciplinaires avec plus d'exactitude; celui qui s'applique plus particulièrement à son instruction théorique et s'y distingue; celui qui, appelé par les connaissances qu'il a acquises, à l'instruction des autres, y réussit avec éloge et forme un nombre de bons sujets : tous méritent d'être récompensés. Ils doivent l'être parce qu'ils ont réellement rendu des services à l'état. Ils le doivent encore, si l'on veut conserver et alimenter l'esprit d'honneur, d'émulation et d'instruction dans l'armée. Autrement, l'homme de guerre ne voyant de chemin ouvert à son ambition, que celui du courage personnel, négligera le soin de cultiver une instruction qui ne lui servira plus à rien, et content de remplir ses devoirs assez pour n'être pas repris, tournera toute son attention vers le matérialisme de la guerre, qui seul peut lui fournir les occasions qu'il désire. Avec une pareille méthode, l'état qui la consacrerait, tendrait à n'avoir plus qu'une armée de soldats, et commandée par des chefs médiocres en capacité, à l'exception du petit nombre d'hommes assez heureusement *doués* de la nature, pour acquérir et cultiver une instruction, dont on cherche à les dégoûter. Je pense que les récompenses destinées aux militaires de la classe que je viens d'indiquer, doivent être des décorations et des avancemens, et non pas des gratifications pécuniaires. L'argent ne doit rien avoir de commun avec le mérite intellectuel.

Les différents modes de récompenses dont je viens de parler, donneront déjà une grande partie des places vacantes aux avancemens extraordinaires. Il serait à désirer que toutes pussent être données avec justice de la même manière Mais cela ne se peut pas, et n'est pas nécessaire jusqu'à un certain point. C'est ce que je vais examiner en peu de mots. Les grades subalternes jusqu'à celui de chef de bataillon et d'escadron inclus, pour l'infanterie et le cavalerie, et jusqu'à celui de capitaine inclus, pour l'artillerie, peuvent conserver sans inconvénient une partie des avancemens à l'ancienneté du tableau. Il n'y aurait d'autre exclusion à admettre, que celle fondée sur l'inconduite ou l'incapacité d'occuper une place plus élevée; encore elle ne devrait

être admise qu'après la décision de la commission d'examen dont je parlerai plus bas. Le cercle d'actions de ces officiers subalternes est tellement resserré, et le nombre des chefs qui les surveillent et les dirigent est si grand, que les fautes qu'ils peuvent faire sont de peu de conséquence ou sont aisément prévenues. Je crois donc que pour ces grades on pourrait admettre le mode qui avait été adopté en France. Ce serait de donner un tiers des avancemens à l'ancienneté, un tiers au choix des officiers supérieurs des corps, et un tiers au choix du gouvernement. Les avancemens extraordinaires seraient pris sur le dernier tiers, puis sur le second, si le dernier ne suffisait pas, sans jamais pouvoir diminuer les avancemens du premier. Or, il est clair que les avancemens au choix du corps porteront en partie sur les plus anciens. L'ancienneté aura donc encore des chances pour la moitié des places : c'est assez.

Mais on doit suivre une toute autre marche dans les grades supérieurs. Les fautes commises par les chefs ont des conséquences assez importantes et pour l'état et pour leur corps même, pour qu'on ne puisse apporter trop d'attention à leur choix; je ne crains donc pas de dire que, pour les grades supérieurs, l'ordre du tableau, cette égide des sots qui n'ont d'autre mérite que l'opiniâtreté à persévérer au service, doit absolument être exclu. Je n'entends pas cependant que l'avancement aux grades supérieurs reste tout-à-fait soumis à l'arbitraire, et par conséquent aux caprices et aux passions des inspecteurs et des ministres. Il pourrait arriver que l'homme de mérite, peu flatteur ou jalousé par son chef, serait exclu de l'avancement, et il arriverait plus souvent encore que le courtisan adroit, ou celui qui peut faire valoir des recommandations obliques et souvent honteuses, obtiendrait tout. Il ne faut pas laisser le mérite sans appui, et abandonné aux coups de l'ignorance intrigante. Il y a un moyen simple de parer à cet inconvénient qui, dans le premier cas, lèse un individu, et dans le second, en offense plusieurs, par une préférence injurieuse. Ce serait la formation d'une commission d'examen moral et théorique. Cette commission serait formée de trois officiers du

même grade et de la même arme que le ou les plaignans, et de trois du grade immédiatement supérieur. Pour les capitaines d'artillerie, les chefs de bataillon et d'escadron, majors et colonels de toutes armes, elle serait présidée par un inspecteur autre que celui qui a la charge du corps ; pour les officiers généraux, par le plus ancien général, ayant commandé une armée ou un corps d'armée. Sur la plainte portée au ministère pour les officiers généraux, à l'inspecteur pour les autres grades, il serait formé une liste des six plus anciens officiers, de chacun des grades indiqués pour la commission, et cette liste serait communiquée au plaignant ou aux plaignans, qui auraient le droit d'en recuser la moitié, sans alléguer de motifs. La commission ainsi formée, prendrait les informations les plus exactes sur la conduite et l'instruction de l'officier pour lequel elle s'assemble, et prononcerait à la majorité de quatre voix pour l'admission, et de cinq pour l'exclusion. La base invariable de ses jugemens devrait être la même, dont on ne doit pas s'écarter dans les avancemens militaires : *la préférence donnée à la supériorité de mérite, ou à celle d'ancienneté à mérite égal.* Ces commissions pourraient servir aussi à juger les cas d'exclusion, dont j'ai parlé pour les grades inférieurs.

Afin de donner cependant une compensation aux officiers que le mode d'avancement, exclusivement réservé au choix, pourrait arrêter dans leur carrière, on pourrait adopter également un réglement qui a été en usage en France pour le corps d'artillerie. Lorsqu'un individu serait resté pendant un nombre déterminé d'années, à la tête du tableau de son grade et dans le plus ancien cinquième du nombre total, il devrait pouvoir obtenir, à son choix, la pension de retraite du grade qui lui est refusé.

Quoique la persévérance au service ne soit qu'une vertu passive, qui ne doit avoir aucune influence sur l'avancement, elle n'en est pas moins une vertu, que l'état est en devoir de récompenser. Le service militaire, sous le point de vue sous lequel nous l'avons considéré, et surtout en admettant le recru-

EXPÉRIENCES SUR LES ENFONCEMENS DES BOULETS DANS DU BOIS DE DIFFÉRENTES ESPÈCES.

OUVRAGES dans lesquels les expériences suiv. sont décrites.	LIEUX des expériences.	DATES des expériences.	NATURE des bouches à feu.	CHARGES moyennes de poudre.	NATURE du but.	DISTANCE du but.	NOMBRE de coups.	ENFONCEMENS moyens des projectiles.	OBSERVATIONS.
Philosophical Transactions, t. 15, p. 1090, *and following*.	Woolwich.	16 mars 1651.	2 canons en fer de 32. — Pesanteur moyenne, 3500 livres *avoir-du poids*. — Longueur d'âme non énoncée	8 livres.	3 buts en chêne placés à la suite l'un de l'autre, et épais chacun de 19 pouces.	100 toises le premier, 107 t. le deuxième, 111 toises le troisième.	6.	[illegible] pouces.	Premier coup tiré avec 10 livres de poudre; deuxième avec 9 livres, troisième avec 8 livres, et les 3 derniers avec 7 livres. — Enfoncemens à peu près les mêmes : tous les boulets traversèrent les deux premiers buts, et firent une empreinte d'environ 1 pouce sur le troisième.
Idem.	Idem.	Idem.	2 coulevrines en bronze de 16; l'une pesant 3800 livres *avoirdu-poids*, longue de 11 pieds; l'autre pesant 3580 liv. poids de marc, long de 10 pieds.	9 livres.	Idem.	Idem.	6.	33 pouces.	L'effet de ces deux coulevrines fut sensiblement le même, et les charges de 9 livres et de 10 livres de poudre ne produisirent pas des enfoncemens plus considérables que les charges de 8 livres.
Idem.	Idem.	Idem.	2 coulevrines de 9. — Longueur et poids non énoncés.	3 livres 1/2.	Idem.	Idem.	Mal exprimé, mais peut-être 11.	18 pouc. environ.	Résultat douteux, tant parce que le nombre de coups est mal exprimé, que parce que les buts étaient fort délabrés par les coups précédens.
Nouveaux principes d'artillerie, par B. Robins, trad. par Dupuy, p. 356 et suiv.	Chattam.	Juillet 1746.	Canon de 18. — Longueur d'âme, environ 18 calibres.	6 livres.	3 rangs de solives en chêne fortement unies ensemble et épaisses de 16 pouces chacune.	15 toises.	Mal expr.	De 37 p^{o}. jusqu'à 46	Robins tira beaucoup d'autres coups avec des charges différentes, … rges de 3 li- … presque au- … de 6 livres. … s avec 12 on- … canon trè- … but en chêne
Dictionnaire de Marine, par Le … au mot …	Copenhague	Année 1772.	Canon de 36. — Long. et poids in-connus	Le tiers du poids du boulet probablement	Massif en chêne haut de 8 pieds, large de 6 et épais de 66 pouces	600 pas ou 300 toises environ	3.	47 pouces.	… traversa en- … avait seule- … d'épaisseur. … le boulet ne … 0 pouces 1/2, … et ensuite que … canon étant …

Idem.	Idem.	Idem.	... — Longueur et poids inconnus.	Idem.	Idem.	Idem.	2.	36 pouces.	cond boulet ne traversera que 37 pouces, le canon étant chaud.
Idem.	Idem.	Idem.	Canon de 18. — Longueur et poids inconnus.	Idem.	Idem.	Idem.	2.	36 p°. 1/2.	Le premier boulet traversera 37 pouces, le canon étant froid; le second boulet ne traversera que 36 pouces, le canon étant chaud.
Conseil privé sur l'événement de Gibraltar, en 1782, p. 70 et suiv.	Rade de Gibraltar.	13 sept. 1782.	Canons de 42, de 32 et de 24, de divers poids et longueurs.	Le tiers du poids du boulet.	Blindage en ch., épais de 5 pieds, appliqué sur des murailles de navires ayant environ 1 pied d'ép.	300 toises.	2 à 300 coups.	Jusqu'à 60 p°.	Sur 10 batteries flottantes, il y en eut 7 qui se tinrent très-éloignées du feu. La *Talla-Piedra*, qui était la plus voisine de l'ennemi, en était à 230 toises. On croit qu'il y eut peu de boulet rent entièrement le
Recherches sur l'artillerie, par l'exner de Norbec, t. 2, p. 365 et suiv.	Toulon.	Juillet 1785.	Canon de 36 en fer. — Longueur 17 calibres 1/2.	6 livres.	Un vieux vaisseau de ligne, nommé le *Lion*.	600 toises.	1.	29 p°. 3/4.	On tira en tout charges variérent d... jusqu'à 12 livres 1/2. Les trois enfoncemens indiqués ici furent les plus considérables à chacune des trois distances précitées. Les plus petites charges ne semblèrent pas produire moins d'effet que les plus grandes. Mais, comme les boulets ont rencontré des chevilles de fer et des bois plus ou moins sains, ces expériences laissent de l'incertitude dans leurs résultats.
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	10 livres.	Idem.	400 toises.	1.	42 p°. 1/2.	
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	200 toises.	1	39 p°. 3/4.	
Procès-verbal manuscrit, très-connu de tous les artilleurs français, et rapporté dans plusieurs traités d'artillerie.	Cherbourg.	Septemb. 1786.	Canon de 24 en bronze. — Long. 18 calibres environ.	10 livres.	3 rangées de solives, ayant chacune 16 pouces d'épaiss., et recouvertes par devant et par derrière avec des madriers ép. de 4 pouces.	210 toises.	1.	43 pouces.	Quatre autres boulets furent tirés; mais ils manquèrent le but, ou le frappèrent d'une manière qui ne permit pas de juger exactement leur enfoncement.
Idem.	Idem.	Idem.	Idem. Boulet rouge.	8 livres.	Idem.	Idem.	1.	43 p°. 1/2.	On tira 6 autres coups, et tous sept à boulets rouges. L'enfoncement précité correspond au seul bien ajusté. — Le massif de bois s'enflamma totalement 1 heure 1/2 après qu'on eut commencé à tirer.
Tracts on Mathematical and Philosophical subjects, etc., by Ch. Hutton, t. 3, p. 38 *and following*, *London*, 1812.	Woolwich.	10 sept. 1785.	Canon en fer d'une livre. — Longueur d'âme 38 pouces 1/2.	1/2 livre.	Un bloc de bois d'orme.	13 toises.	3	21 p°. 1/2.	
	Idem	1789.	Canon en fer de 3 livres. — Longueur d'âme 69 pouces.	1 livre.	Idem.	Idem.	2.	39 pouces.	
	Idem.	11 octob. 1791.	Canon de 6 liv. — Longueur d'âme 80 pouces 1/2.	2 livres.	Idem.	47 toises.	2.	42 pouces.	Le bloc d'orme contre lequel fut tiré le boulet de 6, était humide et de mauvaise qualité.

MEMOIRE
SUR LA POSSIBILITÉ
ET LES MOYENS D'EXÉCUTION
D'UNE INVASION EN TURQUIE
PAR LES CÔTES DE L'ÉPIRE, EN PARTANT DE CORFOU.
1810.

NOTICE PRÉLIMINAIRE.

Il est sans doute bien peu de personnes qui sachent que Napoléon ait jamais eu le projet de renverser l'empire Ottoman, ou au moins de le dépouiller de la plus grande partie de ses provinces européennes, pour en former un royaume grec, naturellement placé pour servir de base au rétablissement futur de l'empire d'Orient. Ce projet, dont les préparatifs devaient se faire en silence, afin d'éviter des oppositions et des obstacles faciles à prévoir, ne put avoir son exécution. La ligue qui se formait en 1811 contre l'empire français, et que Napoléon voulut prévenir en attaquant lui-même la Russie, qui en était le principal agent continental; cette ligue, qui en la laissant se développer, allait se présenter sous un aspect menaçant, rappela son attention au nord. Les troupes qui devaient agir en Grèce reçurent une autre destination. Le secret qui avait accompagné

nir aux dépenses des invalides; comme si le gouvernement voulait faire payer les soins qu'il doit à ceux qui l'ont servi. Comme il ne faut jamais s'écarter du principe, qu'une récompense ne doit jamais être une peine ou une privation, il faut aussi que les moyens de retraite que j'ai indiqués ci-dessus soient offerts aux individus, et non pas qu'ils leur soient imposés. Si un militaire préfère chercher au sein de sa famille et dans ses foyers, le repos et les consolations qu'il désire, il faut qu'il soit libre de le faire, et que la pension qu'on lui assigne assure son bien être.

Il nous reste à parler des pensions en numéraire, soit qu'on les paye effectivement, soit qu'elles servent de base à l'évaluation des emplois qu'on donne aux militaires hors de service, ou de la dotation personnelle, qui les accompagne à la maison des invalides. Sous le rapport de la proportion de ces pensions avec le nombre d'années de service, on peut les diviser en deux classes principales. Celles qui sont attribuées à l'ancienneté de service et aux infirmités résultantes de ce même *service; et* celles qui sont attribuées aux blessures graves, aux *mutilations* et à la décrépitude On a commis dans bien des pays une étrange erreur dans la fixation des pensions de retraite, en les faisant de beaucoup inférieures à la solde active. Dans quelques-uns on pousse l'injustice jusqu'à obliger un militaire encore valide à quitter le service pour en jouir malgré lui. Il semble que les gouvernemens, dès qu'ils n'ont plus besoin d'un militaire, s'empressent de s'en débarrasser par un pain de misère, sans avoir égard aux droits qu'il a à la reconnaissance, ou au moins à la justice de sa patrie. N'est-il pas douloureux de voir un colonel, un général, après quarante ans de services honorables et pénibles, réduit à végéter misérablement dans sa vieillesse, avec un tiers de sa solde active ? Encore un coup, une pension est une récompense et non pas un châtiment; elle doit améliorer le sort de l'individu et non pas l'empirer. Elle ne doit jamais être au-dessous de la solde active. Mais, dira-t-on, les finances de l'état en souffriront Mais si on s'occupe de donner des emplois en place de pensions aux militaires, la dépense dimi-

nuera beaucoup. Et, en dernière analyse, quel doit être l'usage des finances de l'état ? Administrer les peuples, payer ceux qui servent l'état et récompenser ceux qui le méritent. Ce seul exposé prouve la justesse de mes remarques. D'ailleurs il est un moyen d'économiser et d'épargner les finances, bien meilleur et plus légitime qu'une injuste avarice, c'est de rendre les guerres plus rares.

D'après les principes que je viens de poser, voici, à mon avis, comment on pourrait fixer les pensions de la première classe : pour simple ancienneté de service la solde entière à 30 ans de service ; solde et demie à 40 ans, en établissant une échelle de proportion entre deux. S'il s'agit d'infirmités simples produites par la prolongation du service, la solde et demie à 30 ans, et en montant progressivement la double solde à 40 ans.

Quant aux pensions de seconde classe, on pourrait les établir ainsi qu'il suit : pour blessures et infirmités graves, ou mutilation simple, solde entière jusqu'à 28 ans de service, et de là progressivement jusqu'au *maximum*, qui serait double solde à 40 ans ; ce *maximum* serait appliqué à la décrépitude produite par l'âge. Pour la mutilation de deux membres, la pension devrait être de moitié en sus.

J'ai dit plus haut que, loin d'entraver les mariages des militaires, l'état devrait les encourager, en prenant soin des veuves de ceux morts à son service, et des enfans de tous. Quant aux premières, je ne crois pas que la pension, qu'on doit leur accorder, puisse jamais être moindre que la moitié de la solde dont le mari jouissait au moment de sa mort. Le seul cas où le gouvernement pourrait la diminuer ou la refuser, serait celui où la veuve jouirait d'un revenu personnel au moins égal à cette demi-solde ; à moins cependant que son mari n'ait péri dans un fait d'armes. Quant aux enfans, j'ai déjà dit plus haut que l'état devait venir à leur secours et leur assurer un sort.

G. V.

MÉMOIRE

SUR LES NAVIRES EN FER,

Par M. DE MONTGERY.

On doit peut-être rapporter l'origine des navires en fer à une invention de Détrius Poliorcète (1), lorsqu'il assiégeait Rhodes, l'an 304 avant l'ère vulgaire. Il fit bâtir en bois une énorme tortue, portée sur huit roues, et surmontée par une tour qui avait environ 150 pieds de haut. Cette machine surpassait par ses dimensions toutes celles du même genre, qui avaient jadis été construites, mais de plus, trois de ses côtés étaient couverts de lames de fer, afin que les feux lancés par l'ennemi ne pussent l'incendier (2). Jusqu'alors on avait seule-

(1). Athénée (Δειπνοσοφισοι, liv. 5, chap. 6) attribue cette invention à Dioclibes d'Abdère. Mais les autres écrivains de l'antiquité en font honneur à Démétrius, et il est d'autant plus juste de respecter leur sentiment à ce sujet, qu'il y a peut-être eu moins de princes qui aient su apprécier les inventions et les découvertes nouvelles, que d'artistes et de savans capables de les trouver.

(2). Cette machine fut nommée hélépole ou preneuse de villes. Depuis, les machines semblables reçurent le même nom. Il fut donné aussi, comme terme générique, aux tortues, aux sambuques, aux corbeaux démolisseurs, etc. (Plutarque, Vie de Démétrius. — *Diodorus Siculus : interprete L. Rhodomano, lib.* 20 *p.* 817 ; *Hanoviæ*, 1604. — *Veteres Mathematici, p.* 7, 42 et 108, *edit. à Thevenot ; Parisiis*, 1693. — etc.

ment employé dans la même vue des peaux de bœufs fraîchement écorchés, et de grosses étoffes trempées dans l'eau, ou dans du vinaigre. Après le siége de Rhodes, ce dernier procédé, et plusieurs autres qui n'en différaient pas essentiellement, restèrent en usage, parce qu'ils étaient faciles et peu dispendieux; mais lorque les temps, les lieux et les ressources le permettaient, on ne négligea pas toujours de couvrir avec des lames de métal les tours ambulantes et autres hélépoles (1). Philon proposa même de construire totalement en airain, ou en fer, les tortues, les ponts d'escalade et toutes les machines employées pour prendre les villes (2).

Le même auteur parle de navires cataphractes (3). Or on sait qu'on appelait cataphracte un cavalier et son cheval, entière-

(1). Ex των Απολλοδωρου Πολιορκητικα. — Ex τωι Φιλωνος Βελοποιικων λογος Ε΄. : *in veteribus mathematicis*, pages 39 et 98. — Josèphe, Guerre des Juifs; liv. 7, chap. 33. — *Diod Sicul ut suprá* — *Ammianus Marcellinus*, lib. 19, cap. 5 et 7. — Histoire de Polybe, avec les commentaires de Folard, tom. 2, p. 179. — *Bohadinus; interp. A. Schultens*, p. 141 et 167, *Lugd. Batav.* 1732. — *Schiller's Historiche abhandlungen*, tome 3, section 1re., p. 91. — Etc., etc.

(2). Ex των Βελοποιικων λογος Δ΄ καί Ε΄ : *in veteribus mathematicis*, p. 70, 77 et 99. — Alexandre-le-Grand avait muni de portes de fer la ville qu'il fit construire, auprès de la mer Caspienne; pour arrêter les irruptions des barbares. Cette ville, comme on le sait, fut appelée la Porte-de-fer. Plus tard, quelques places fortes eurent aussi des portes de ce métal (*Ammianus Marcellinus*, lib. 30, cap. 5). Du reste, il ne paraît pas qu'aucune grande machine, destinée à la guerre ait jamais été fabriquée toute en fer; et un des premiers édifices qui aient été entièrement faits avec ce métal semble être une petite mosquée que le calife Valid, l'an 126 de l'hégyre, entreprit de faire transporter à la Mecque (Elmacin, Histoire des Sarrasins, traduite par Vattier, p. 91). Dans le dix-septième siècle, Gustave-Adolphe eut le projet de fabriquer des fortifications avec des morceaux de fer en forme de pierres de taille (Mémoires de Montecuculli, trad. par Turpin de Crissé, tome 2, pag. 192, Paris 1769).

(3) Ex των Βελοποιικον λογος Ε΄ : *in veteribus mathematicis*, page 98. Nous devons dire que plusieurs auteurs ont fait mention de navires cataphractes, sans donner à entendre que des lames de métal en cou-

ment couverts de fer (1); et il est présumable que Philon à voulu parler de navires garnis à l'extérieur de lames de fer ou d'airain; car il a recommandé, dans le même passage, de mettre à l'abri du feu, par ce moyen, les hélépoles et autres machines de siége. Enfin, c'est quelques lignes plus loin qu'il propose de construire ces machines totalement en fer, ou en airain.

L'idée de couvrir les navires en fer, à l'imitation des hélépoles, n'appartenait pas d'ailleurs à Philon : près de deux siècles avant l'époque où il écrivait, on avait admiré dans le port de Syracuse et dans celui d'Alexandrie un vaisseau colossal qui était couvert de fer (2). Mais il est douteux que les anciens aient jamais songé à construire des navires totalement en fer, ou en airain. Le premier projet en ce genre, qui nous soit connu, ne remonte qu'à l'année 1644. On le doit au savant et ingénieux Mersenne (3).

Un siècle et demi plus tard, comme il a déjà été dit (4), on

vrissent les murailles. Peut-être les anciens ne prétendaient-ils *désigner*, par cette expression, que des navires abondamment pourvus d'armes, ou portant des soldats cataphractes. Il est certain cependant que les vaisseaux de guerre, à l'imitation des machines de siége, furent parfois couverts de cuir et de grosses étoffes qui les préservaient jusqu'à un certain point de l'incendie et du choc des projectiles. Les troupes étaient aussi dans l'habitude, en s'embarquant, de ranger leurs boucliers autour des navires, ce qui formait une sorte de bastingage métallique.

(1). *Titus Livius*, lib. 35, cap. 48, et lib. 37, cap. 40. — *Ammianus Marcellinus*, lib. 16, cap. 2. — etc., etc.

(2). Les hunes, qui étaient remplies de combattans, étaient faites d'airain. Moschion composa un livre entier pour décrire ce navire. Hiéron, tyran de Syracuse, en fit présent à Ptolémée Philadelphe. Les principaux ingénieurs furent Architas de Corinthe et l'immortel Archimède. (Αθηναιου Δειπνοσοφιστοι, liv. 5, chap. 6.)

(3) *Cogitata physico-mathematica*, *lib.* 2 : *navis sub aquis natans*; *Parisiis*, 1644.

(4) Notice sur Fulton : Annales de l'industrie, n°. de décembre 1822.

s'est avisé d'appliquer des barres de fer sur diverses machines flottantes. Mais le *nautilus* de Fulton est peut-être la première embarcation qui ait été construite tout en métal (1). Quinze ou seize années plus tard, c'est-à-dire en 1816 ou 1817, un bateau en fer forgé, nommé le *Vulcan* long de 63 pieds, et large de 13, a été employé en Écosse, sur le canal qui unit la Forth et la Clyde (2). Un navire plus grand, mais de la même espèce, fut essayé sur mer en 1818. Venu d'Angleterre à Smyrne, dans le mois de juillet, il quittait cette dernière place à l'instant où j'y arrivais. L'ingénieux M. Simond, vers 1815, avait prédit et recommandé la substitution du fer au bois, dans les constructions navales (3).

Trop souvent les innovations les plus importantes furent proposées par des Français, et exécutées par des étrangers. C'est à un habile spéculateur et artiste anglais, que nous devons le bateau à vapeur en fer, nommé l'*Aaron Manby*, qui navigue maintenant entre Paris et le Hâvre. Sa longueur est de 100 pieds, et sa largeur de 16. Il a été construit dans les ateliers de M. Aaron Manby, à Horseley, près de Birmingham. *Le Commerce de Paris*, construit dans les mêmes ateliers et destiné au même service, est arrivé ici dans le mois d'août. Il est long de 110 pieds, et large de 18 pieds et demi. Voici la description du premier.

Les principales pièces de la membrure de l'*Aaron*, c'est-à-dire les *couples* et les *baux*, sont composées chacune de deux bandes ou lattes de fer forgées ensemble, et unies à angle droit,

(1) La carcasse était en fer, recouverte de feuilles de cuivre, selon ce que rapporte M. Brizé Fradin, sans l'affirmer précisément (Chimie pneumatique, etc., p. 80; Paris 1808). Mais, dans le rapport manuscrit sur le bateau sous-marin de MM. Coëssin, il est dit positivement que le *nautilus* était en métal. Ce rapport, daté du 11 avril 1810, est revêtu des signatures de MM. Sané, Biot, Monge et Carnot.

(2) M. Henri Beighton dirigea sa construction. M. John Robinson a publié ses plans et sa description. (*Repertory of arts, manufactures and agriculture, March* 1821, *p.* 242 *and following.*

(3) Voyage d'un Français en Angleterre, pendant les années 1810 et 1814, première édition.

comme une équerre. Ces lattes ont environ 6 lignes d'épaisseur, sur 2 pouces et demi et 4 pouces de largeur. La plus large est perpendiculaire aux parois du navire ; l'autre leur est parallèle. C'est sur cette dernière que sont attachées, avec des rivets, les feuilles de tôles épaisses de deux et de trois lignes, qui tiennent lieu des bordages ordinaires. Ces feuilles sont posées horizontalement bout à bout, de manière à former une *virure*. Une bande étroite, en tôle, recouvre intérieurement les joints perpendiculaires à la quille, et deux rangées de rivets fixent sur cette bande l'extrémité des feuilles contiguës.

Chaque virure est d'ailleurs disposée de manière à recouvrir légèrement la virure placée immédiatement au-dessous d'elle, comme dans les embarcations *à clin* ; de nombreux rivets consolident cette seconde espèce de joints. Le tout ressemble aux grandes chaudières, qui appartiennent à certaines usines, et notamment aux machines à vapeur.

La carène, en conséquence, est hérisée des têtes saillantes des rivets ; ce qui augmente beaucoup la résistance *du fluide*. Dans plusieurs autres navires en fer, construits en Angleterre, tels que le *Vulcan*, on a fraisé les trous des feuilles de tôle, et la tête des rivets ne dépasse plus rien. La main d'œuvre est accrue, et la solidité des assemblages est diminuée par ce procédé. En voici un autre qui nous semble préférable ; d'autant qu'il permettrait de supprimer presque toutes les pièces de la membrure.

Il faudrait plier à angles droits les quatre côtés de chaque feuille de tôle ; placer entièrement ces rebords les uns contre les autres, et les traverser par des boulons à écrou. Les feuilles de tôle seraient posées perpendiculairement à la quille, dans le sens de leur longueur, afin que leurs rebords figurassent des *couples*, très-rapprochés les uns des autres. Rien n'empêcherait d'ailleurs de consolider ces rebords, en appliquant contre eux des bandes de fer, et en les traversant par les mêmes boulons. Les rebords parallèles à la quille tiendraient lieu de *précintes* et de *paracloses*. On placerait entre eux, dans les œuvres mortes, des bandes de fer qui feraient le tour du navire, et qui seraient

solidement fixées les unes au bout des autres. Elles formeraient de fortes ceintures, et le navire ne contracterait jamais un arc sensible. Des boulons à écrou, en fer coulé, seraient plus solides, plus commodes et plus économiques que les rivets.

Le pont ou tillac de l'*Aaron*, quoique soutenu par des *baux* en fer, est bordé avec des planches, comme cela se pratique dans les navires en bois (1). Il n'y a que les panneaux des écoutilles qui soient tout en fer. Voici les principaux motifs de cette disposition.

1° De la tôle sur laquelle on marcherait, et sur laquelle tomberaient quelquefois des corps pesans, serait plus sujette à se fausser que celle de la carène, qui n'est pas exposée aux mêmes inconvéniens, et qui est fortifiée par la pression de l'eau (2). 2° Des planchers en fer seraient très-glissans, s'ils étaient fréquemment nettoyés; et, dans le cas contraire, la rouille les couvrirait promptement. De la peinture, ou un enduit quelconque, sans cesse endommagé par les pieds, serait un faible remède contre les oxidations. 3° Le fer étant un très-bon conducteur de calorique, on ressentirait une chaleur insupportable dans l'intérieur du navire, lorsque le soleil frapperait sur un tillac de ce métal. Cette même considération a fait établir, autour de l'*entrepont*, une boiserie qui repose sur l'arête intérieure des couples. Il y a, en conséquence, un espace d'environ 4 pouces entre cette boiserie et les parois en fer.

D'après les renseignemens que M. Manby a eu la complai-

(1) Si l'on adoptait le système d'assemblage que nous venons de proposer, il conviendrait peut-être de l'étendre au tillac et aux autres ponts. Le navire en serait plus imperméable et plus incombustible. Mais pour des raisons d'élégance et de commodité, on couvrirait d'une espèce de parquet en bois toute partie en fer sur laquelle on marcherait, et surtout le tillac qui est si directement exposé aux ardeurs du soleil.

(2) Des hommes de l'équipage de l'*Aaron*, pour prouver la solidité de leur navire, ont pris devant nous une forte barre en bois, et en ont donné des coups violens sur les feuilles de tôle de la carène. Mais ce sont les chocs de dehors en dedans qui défonceraient facilement cette partie du navire.

En suivant la côte de la mer Ionienne et du golfe d'Ambracie, après la Thesprotie, on trouvait la Cassiopée et l'Ambracie. Du port de Phanari jusqu'à Prevesa, on ne rencontre que l'anse de *Micalitchi*, près des ruines de *Nicopolis*. *Prevesa* est située à l'entrée même du golfe d'Ambracie ou d'Arta, la ville n'a qu'une plage, mais le port de *Vathy* ou de *Prevesa Vecchia* qui est tout près, offre un bon mouillage, pour de petits bâtimens. Il n'en peut pas entrer d'autres par le canal de Preveca, et pour transporter une frégate moyenne dans le golfe, il faudrait la décharger même de son artillerie. L'entrée du canal est défendue par un mauvais fort établi sur la hauteur de Saint-Georges. Il est heureux que l'avarice et la petitesse d'esprit d'Ali-Pacha, n'ait pas permis d'y établir le grand fort dont le plan avait été tracé, et qui aurait rendu l'occupation de la ville très-difficile. Prevesa n'a qu'une enceinte de terre, qui ne saurait offrir de résistance, surtout en débarquant à Micalitchi. La route de Prevesa à Janina passe près de Micalitchi, et traverse les montagnes boisées de la Cassiopie; elle est difficile et prête aux chicanes de la guerre de partis. Autrefois il y avait le long du golfe de Nicopolis, et par conséquent de Prevesa, une route qui conduisait à Arta. Mais cette chaussée, rompue en plusieurs endroits, est impraticable, et les marais de la rivière de Louro, beaucoup plus étendus qu'ils ne l'étaient lorsqu'ils présentaient un obstacle aux troupes d'Octavius, et couvraient le front des légions d'Antoine, en offrent un impraticable actuellement. On va de Prevesa à Arta par mer; on débarque à la plage de Salagore, et de là à Arta où est en plaine. Dans la Cassiopie était le canton de Souli, renommé dans les annales de l'Epire, par le courage et la constance avec lesquels ses habitans maintinrent leur indépendance jusqu'à la fin de 1803. Le détail de cette guerre, qui a fait naître mille actions éclatantes de valeur, et qui a fini par un trait d'héroïsme digne des beaux temps de la Grèce, étant étranger à ce mémoire, je le passerai sous silence. Aucune des villes anciennes de la Cassiopie n'a échappé au ravage du temps, si ce n'est Arta, que l'examen attentif des guerres de Philippe,

1° Comme les murailles de ce métal sont beaucoup plus minces et un peu plus légères que celles en bois, elles donnent aux navires, à égalité de dimensions extérieures, une plus grande capacité et un plus grand tonnage.

2° On sait que la carène des bâtimens actuels est ordinairement doublée en cuivre. Ce doublage, qui est très-dispendieux à établir, exige de fréquentes réparations, et n'est qu'un remède insuffisant contre la piqûre des vers, lorsque ces insectes s'engendrent dans l'intérieur du navire, et percent la carène de dedans en dehors. Les rats et la pourriture causent parfois des voies d'eau semblables. Un navire en fer est totalement dispensé du doublage en cuivre, et n'a rien à craindre de tous ces accidens.

3° L'expérience prouve, chaque jour, que les caisses à eau et les bouées en fer battu (1) sont parfaitement imperméables, lorsqu'on les fabrique avec soin. Les navires construits d'après le même système présentent aussi la même propriété (2); tandis que ceux en bois, malgré leur calfatage, ont sans cesse des *coutures* ouvertes. Une journée très-chaude suffit pour produire des fentes dans les bordages des œuvres mortes, ou au moins pour les dessécher fortement, les écarter les uns des autres, et pour faire couler la résine qui couvre les coutures. Ensuite, lorsque les vagues frappent ces parties, elles produisent une infinité de petites voies d'eau, qui sont toujours nuisibles à la cargaison, et qui ont causé parfois la perte des navires. Les chaloupes et les canots qui sont hissés dans le bâtiment, ou sur ses côtés, tandis qu'on est sous voiles, sont encore plus sujets à contracter

(1) Les immenses chaudières appartenant à certaines machines à vapeur ont plus qu'aucun autre objet de la ressemblance avec les navires en fer. Mais, ce qui empêche d'établir entre eux une comparaison exacte, c'est qu'un fluide aussi subtil et aussi élastique que la vapeur s'échappe plus facilement que l'eau, au travers de petits interstices. Néanmoins la plupart de ces chaudières ne laissent échapper que très-peu de vapeur, et presque point d'eau.

(2) A bord du *Vulcan*, de l'*Aaron* et du *Commerce de Paris*, il n'est jamais ou presque jamais nécessaire de faire usage des pompes.

des voies d'eau, par l'effet de la chaleur. Il en résulte de graves accidens, s'il survient un besoin pressé de les mettre à la mer. Des embarcations en tôle auraient, sous ce rapport, une supériorité immense sur les chaloupes et les canots actuels. Examinons, cependant, si les navires de toutes grandeurs, en bois, n'ont pas quelque avantage qui leur soit particulier.

Il est souvent arrivé que des bâtimens ont continué à flotter, quoique leur carène fût défoncée, et leurs pompes hors d'état de servir (1), parce que la pesanteur spécifique de la coque et de la cargaison continuait à être moindre que celle de l'eau. En pareil cas, les marins se réfugient dans leurs embarcations, ou sur les parties les plus élevées des œuvres-mortes, ou dans le gréement. D'autres fois ils échappent à la mort sur un radeau formé de pièces de bois appartenant à leur navire, ou même sur de simples débris flottant à l'aventure. Un navire en fer n'offre pas les mêmes ressources. De plus, on craint que les rivets avec lesquels on joint les plaques qui composent un navire en fer, ne quittent parfois leur place, et ne causent des voies d'eau considérables (2). Enfin l'on observe, avec raison, qu'un trou subitement causé par le choc d'un corps dur, serait plus difficile à boucher dans une mince paroi en fer, que dans une épaisse muraille en bois. On peut aisément clouer sur cette dernière une plaque de plomb, ou remplir le trou avec de l'étoupe, du suif, des tampons, etc., qui demeurent en place, vu l'épaisseur du bois.

Combattons d'abord l'objection relative aux rivets, qui est

(1) Franklin disait, vers 1788, que depuis soixante dix ans qu'il lisait les papiers publics, il n'avait peut-être pas été une année sans trouver des relations concernant des navires, dans la position dont il s'agit, c'est-à-dire, pleins d'eau, et continuant toujours à flotter. (Lettres sur la marine, à M. David Leroy, page 17.)

(2) Si l'on adoptait les assemblages à rebords qui viennent d'être proposés, les boulons seraient peu exposés aux chocs; et d'ailleurs chaque rebord étant traversé au moins de huit à dix boulons, trois ou quatre de ceux-ci pourraient être enlevés, sans que l'assemblage fût détruit, et sans qu'il y eût une voie d'eau.

la moins importante. Ces rivets sont quelquefois plus solides que les plaques de tôle qu'ils unissent ; et, dans le cas où ils seraient enlevés, une petite cheville de bois tiendrait momentanément leur place. Occupons-nous donc, seulement, des moyens de remédier aux grandes voies d'eau, et même à la rupture complète des navires en fer.

On établira, à quelques pieds au-dessus de la carlingue (1), une cloison horizontale en fer. On partagera l'espace inférieur par des cloisons verticales, qui formeront des espèces de compartimens carrés, comme les caisses à eau ordinaires. Au-dessus de chaque compartiment, il y aura une trape ou panneau, qui se fermera solidement. De plus, l'étage, ou les étages supérieurs peuvent être divisés en trois ou quatre parties, par d'autres cloisons verticales. Les portes de celles-ci, et les ouvertures communiquant d'un étage à l'autre, seront fermées de la même façon que chaque compartiment. Un navire acquerrait, par suite de ces diverses dispositions, une très-grande solidité, se briserait difficilement sur des rochers, et, fût-il rompu totalement dans plusieurs endroits, continuerait toujours à flotter. Il y a d'ailleurs plusieurs moyens de le rendre encore plus solide et plus insubmersible. On peut, par exemple, ajouter une enveloppe intérieure de tôle, ou de bois, parallèle à l'enveloppe extérieure. Supposons ensuite qu'une plaque extérieure reçoive une voie d'eau : il n'y aura d'inondé que l'espace compris entre deux couples et entre les deux enveloppes. Cet espace aurait environ trois pieds de largeur, quatre à cinq pouces de profondeur, et une hauteur très-petite, si l'on pratiquait des subdivisions entre les couples, avec des lattes de fer

(1) A bord de l'*Aaron* il y a trois *carlingues* en bois. Mais ces pièces devraient être fabriquées en métal, comme le reste du navire. Des bandes de fer, assemblées en équerre, ont une extrême rigidité. Ce système a réussi pour les *couples*, pour les *baux*, et il ne s'agit que de donner des dimensions plus fortes aux carlingues, en raison de leur plus grande longueur. Le *Commerce de Paris* n'a qu'une seule carlingue en bois ; elle est recouverte de pièces de tôle.

horizontales (1). Enfin, au-dessus de la cale, on peut établir, tout à l'entour du navire, des cloisons parallèles aux murailles. Ce troisième espace, divisé en un grand nombre d'armoires, opposerait de nouveaux obstacles à l'entrée de l'eau dans le centre du bâtiment; et il y a telles distributions à donner à ces armoires et aux compartimens de la cale, qui favoriseraient l'arrimage d'un navire, dont les cargaisons seraient toujours à peu près les mêmes; surtout si les cloisons étaient fixées par des chevilles à écrou, et susceptibles de s'avancer, ou de se reculer. Nous convenons, cependant, qu'il y a certains chargemens, tels que ceux des bois de mâture et de construction, qui ne sauraient s'accommoder de la division de la cale par compartimens, même lorsque cette division serait seulement produite à l'aide de cloisons parallèles à la quille. Mais l'emploi des bois de construction, et même celui des bois de mâture, serait infiniment réduit par l'adoption des navires tout en fer. Ainsi l'objection précédente est détruite en partie par l'effet même du nouveau système.

On pratiquera aussi des compartimens, dans le fond et autour des embarcations en fer, ce qui les rendra insubmersibles, et offrira un puissant moyen de sauvetage aux équipages des bâtimens totalement démembrés. Il conviendrait peut-être de remplir ces compartimens avec du liége (2), comme cela a lieu dans les embarcations appelées spécialement bateaux de sauvetage (*Life-boats*); et il serait très à propos que les navires possédassent, outre leur nombre ordinaire d'embarcations, une grande chaloupe en tôle, composée de huit à dix pièces principales, qui s'assembleraient par des chevilles à écrou, et qui tien-

(1) Ces subdivisions existeraient d'avance, en construisant un navire en fer d'après la méthode indiquée ci-dessus.

(2) Lorsque les compartimens ne renferment que de l'air, ils sont bien plus légers que lorsqu'ils renferment du liége. Mais si leurs parois sont défoncées, l'air cède sa place à l'eau, tandis que le liége conserve son poste, et fait toujours flotter l'embarcation. De plus, si on l'applique avec force contre les parois, il les empêche d'être facilement défoncées.

draient fort peu de place lorsqu'elles seraient démontées (1). Cette chaloupe devrait être *pontée*, et avoir assez de capacité pour contenir tout l'équipage et environ deux mois de vivres. Elle serait d'une utilité incontestable dans un naufrage, et dispenserait les navigateurs marchands, dans mainte circonstance, de louer très cher des embarcations pour opérer leur chargement et leur déchargement.

Je n'insisterai pas davantage sur l'installation des bâtimens et des embarcations en fer, à l'usage du commerce. Ces navires sont à peu près aux flottes militaires, objet principal de mes occupations, ce que les voitures de roulage sont au matériel des armées de terre, et aux études des officiers du génie et de l'artillerie. Passons à la construction des citadelles flottantes, dont les qualités ont une influence si directe sur l'élévation ou la chute des empires.

Les murailles des vaisseaux actuels du premier rang, sans être à l'épreuve des boulets, ont jusqu'à deux pieds d'épaisseur. Elles gênent beaucoup plus le pointage des bouches à feu que ne le feraient des murailles en fer, qui seraient rendues impé-

(1) Le père Fournier recommanda, en 1643 (*Hydrographie*, page 118), d'embarquer une grande chaloupe, composée de plusieurs pièces, faciles à démonter et à remonter. Ce procédé n'a guère été suivi que dans l'équipement des navires destinés à faire des découvertes. Il y avait aussi une petite corvette fabriquée de la sorte dans l'expédition de Bonaparte en Egypte. Mais ce système remonte à la plus haute antiquité, car, suivant Diodore de Sicile, (liv. 2, p. 103) Sémiramis fit construire à Bactres deux mille navires dont les diverses pièces d'assemblage furent portées, à dos de chameaux, jusque sur l'Indus. Parmi les modernes, on voit que Cortès fit construire de semblables navires à Tlascala, et les transporta ensuite par terre sur le lac de Mexico (*Herrera*, *decada* 2, *lib.* 10). Enfin les Vénitiens tenaient en magasin tous les objets nécessaires à la construction de grands navires, et donnaient par fois, aux princes étrangers qui les visitaient, le spectacle d'équiper complétement, en vingt-quatre heures, une galère dont il n'y avait pas, auparavant, une seule pièce sur les chantiers. (*Réflexions militaires et politiques de Santa-Cruz*, trad. par Vergy; t. 8, pag. 139. — Voyages de Monconys, t. 2, p. 419; Paris, 1777.)

nétrables à toute espèce de projectiles, en leur donnant une épaisseur de six à sept pouces.

Il est vrai que le fer forgé, étant à peu près huit fois plus pesant que le bois de construction, une muraille en fer, épaisse de 6 pouces seulement, serait deux fois plus lourde qu'une muraille en bois épaisse de 2 pieds. Mais en partant du principe très-sage que les vaisseaux de guerre doivent être à l'épreuve du boulet, principe suivi dans la construction des anciennes batteries flottantes et des nouvelles frégates à vapeur, il faut donner 5 pieds d'épaisseur aux murailles en bois, qui sont alors plus lourdes que des murailles en fer épaisses de 6 pouces ; et il faut ajouter à cet inconvénient ceux relatifs à l'artillerie et à la diminution de l'espace intérieur.

Ce n'est pas qu'on entende soutenir, par des marins et des constructeurs, que certains vaisseaux, ayant tout au plus 22 à 23 pouces d'échantillon, ont résisté dans leur batterie basse, aux boulets des plus gros calibres. Les mêmes personnes prétendent que si les Américains sont obligés de donner jusqu'à 5 pieds d'épaisseur aux murailles des frégates à vapeur, c'est que le chêne d'Amérique est moins dur que celui d'Europe.

On doit remarquer, en même temps, que plusieurs constructeurs ont cru nécessaire de donner, aux bâtimens de guerre, jusqu'à 10 et 13 pieds d'échantillon ; afin de les rendre impénétrables aux boulets de tout calibre (1).

Sans entrer dans une foule de considérations qui peuvent justifier jusqu'à un certain point des principes aussi opposés (2), jetons les yeux sur le tableau placé à la fin de cet article.

(1) *An history of marine architecture*, *by J. Charnock*, tom. 1, pag. 359 ; London, 1800. — *A practical treatise on propelling vessels by steam*, *by Robertson Buchanan*, pag. 68. — Annales des arts et manufactures, t. 37, 31 juillet, 1810. — *Essai sur la navigation par la vapeur*, par G. Gilbert, pag. 12, Paris, 1820, etc.

(2) *Règles de pointage*, etc., pag. 62 et suiv. Chez Bachelier ; Paris, 1816.

On voit, d'après les résultats offerts par ce tableau, qu'en Europe, comme en Amérique, il faut, pour résister à des boulets de gros calibres, tirés de près, des murailles en bois de chêne, épaisses au moins de cinq pieds. Mais, si les sabords sont larges, ils sont enfilés par une quantité de projectiles, fort destructeurs dans cette place qui est presque entièrement occupée par les bouches à feu et les artilleurs. Si au contraire les sabords sont étroits, on pointe difficilement sur l'ennemi, on tire au hasard, et c'est le plus grand de tous les inconvéniens. Des murailles aussi épaisses exigent d'ailleurs qu'on accroisse considérablement les dimensions extérieures. Des vaisseaux de ligne et des frégates à vapeur peuvent supporter cet accroissement de dimensions, mais il est à peu près impraticable à bord des autres bâtimens de guerre, et surtout à bord des navires sous-marins, les plus redoutables de tous (1).

Enfin on ne doit pas perdre de vue que des murailles en bois, épaisses de 5 pieds, quoiqu'elles ne pussent pas être traversées entièrement par des obus ordinaires, seraient bientôt bouleversées et incendiées par leurs explosions; et, comme on se dispose à employer bientôt les obus dans les combats de mer, il est déraisonnable de construire en bois aucune espèce de citadelles flottantes. Les murailles en fer, épaisses de 6 à 7 pouces, seront non seulement à l'épreuve des boulets de gros calibres, mais en outre les obus, dont les parois ont au plus un pouce d'épaisseur, se briseront toujours en frappant de pareilles surfaces (2). Ajoutons que l'acier qui est plus dur et moins pesant que le fer, serait infiniment préférable pour les constructions

(1) Mémoire sur la navigation et la guerre sous-marine. *Annales maritimes*, numéros d'août et de septembre, 1823.

(2) Des boulets pleins, de gros calibres, en rencontrant d'autres boulets, dans un but en bois, se broient et se pulvérisent. (Voyages dans la Grande-Bretagne : Force militaire, par Ch. Dupin, tom. 2, p. 185.) On a vu un boulet tiré contre une masse de plomb se briser en mille morceaux. (*Nouvelles expériences d'artillerie*, trad. par Wil-

militaires. On pourrait, par économie, employer l'acier le plus commun, et agir comme il suit :

L'enveloppe extérieure continuera à être en feuilles de tôle, qui auront 6 lignes d'épaisseur, et qui s'ajusteront les unes contre les autres, au moyen de rebords intérieurs ayant chacun 5 pouces de haut. L'espace subsistant entre les rebords sera rempli par des plaques d'acier. On maintiendra celles-ci en place, par une enveloppe intérieure, fabriquée comme celle du dehors; mais, au lieu de faire correspondre les joints et les rebords de ces deux enveloppes, on les placera à moitié distance les unes des autres. Les plaques de remplissage en seront mieux soutenues, et le navire mieux lié. On ne fera d'ailleurs usage des plaques qu'aux endroits susceptibles d'être atteints par les boulets.

Un vaisseau en fer, dont la coque serait ainsi à l'épreuve de toute espèce de projectiles, aurait une supériorité incontestable sur les vaisseaux privés de cette importante *qualité*, et même sur les batteries de côté, qui sont à barbette *ou qui ont* de larges embrâsures en forme de trémie, dans lesquels il est facile, en se battant de près, d'ajuster un grand nombre de coups. On peut, il est vrai, rendre à l'épreuve de tous projectiles les vaisseaux actuels, en les rasant et en les couvrant de fer; mais une pareille installation deviendrait à la longue fort dispendieuse, vu la durée très inégale du fer et du bois, et le travail immense qu'exigerait chaque réparation. Les navires totalement en fer conserveraient d'ailleurs sur les vaisseaux, revêtus d'une cuirasse, l'avantage d'avoir des sabords moins ouverts, des bouches à feu servies plus commodément, et d'offrir, à égalité de dimensions extérieures, de plus vastes batteries.

lantroys, pag. 44.) On ne saurait douter, d'après ces exemples, que des obus se rompraient en frappant une muraille en fer, et ne pourraient se loger dedans, d'autant que ce sont les deux résultats obtenus lorsqu'on les tire contre des murailles de pierre. (*Handbuch für officiere, etc., von Scharnhorst*, tom. 2, p. 250.)

Enfin on incendierait facilement les anciens vaisseaux, malgré leur cuirasse, en jetant par-dessus leurs bastingages, ou au travers de leurs sabords, à l'aide de pompes refoulantes, des compositions liquides et enflammées (1).

Jusqu'ici nous n'avons examiné que les avantages purement maritimes et militaires des navires en fer. Mais ils en possèdent plusieurs autres relativement à la prospérité industrielle des États et au bien-être des particuliers. Les forêts, dans tous les pays civilisés, deviennent chaque jour moins nombreuses, et ne suffisent plus qu'imparfaitement aux constructions navales, dont le prix augmente sans cesse. Les constructions en fer délivreraient des mesures odieuses qui restreignent le droit des propriétaires, et qui menacent de devenir plus oppressives encore; la consommation du bois diminuerait considérablement, et une immense quantité de terrain serait rendue à des cultures plus lucratives. C'est d'ailleurs servir tous les peuples, que de les obliger à s'occuper plus que jamais de l'exploitation des mines, qui est essentiellement liée aux autres progrès des principales branches de l'industrie.

On peut prédire hardiment que l'emploi du fer ne fera que s'étendre de toutes parts. Déjà, dans toutes les marines, on commence à fabriquer en fer les câbles, les bouées et les vases qui contiennent des liquides. Déjà, dans la Grande-Bretagne et aux États-Unis, les ponts et les voûtes des grandes dimensions se construisent avec ce métal, employé aussi pour une foule d'ustensiles et d'instrumens qui de tous temps avaient été faits en bois. A mesure que le fer, mieux fondu, deviendra plus malléable, et aura moins besoin d'être forgé, on trouvera naturellement plus économique de multiplier son usage. Le bois disparaîtra surtout des constructions où il se trouve alternativement exposé à la destruction journalière des vers et de l'humidité, et à la destruction instantanée des grands incendies.

(1) *Institut. milit. de l'empereur Léon*, trad. par Joly de Maizeroy, tom. 2, pag. 272.

Quelques pays ont un intérêt particulier à substituer le fer au bois, dans toutes les constructions, et notamment dans les constructions navales. La Suède, qui possède de riches mines de fer, et qui n'a pas encore une marine considérable, semble être en première ligne à cet égard. L'Angleterre a d'immenses ressources pour construire des navires en fer; mais en adoptant cette innovation, elle se priverait des plus grandes flottes militaires et marchandes, et des plus grands chantiers, ateliers et magasins de bois qui aient jamais existé. Néanmoins cette révolution mécanique adoptée, avec une sage lenteur et avec tous les soins que requièrent les circonstances locales, tournerait bientôt à l'avantage de la Grande-Bretagne. Tel a été le fond du jugement porté par une commission (1) qui a été chargée d'examiner le projet qui vient d'être développé. Mais elle n'avait pas sous les yeux les écrits relatifs aux navires sous-marins. C'est à leur sujet particulièrement que je propose de substituer le fer au bois. Cette espèce de navires forcera inévitablement tous les peuples civilisés à se liguer, pour empêcher que des pirates n'en fassent usage; et la liberté des mers s'établira dès-lors sur les débris de la souveraineté navale, dont les Anglais se sont emparés à la honte et au détriment de tous les états maritimes. Ainsi le nouveau système heurte seulement les prétentions outrées de la nation britannique, mais il favorise éminemment les intérêts et les droits du reste de l'espèce humaine (2).

La commission dont il vient d'être parlé, en témoignant que l'adoption des bâtimens en fer lui paraissait plus favorable à l'Angleterre qu'à la France, a néanmoins exprimé le vœu de voir construire aux frais du Gouvernement, comme essai, quelque navire tout en fer. Cette commission, qui n'a pas été

(1) Composée de M. l'amiral Halgan; de M. le baron Lair, directeur des constructions navales; et de M. Charles Dupin, officier supérieur du génie maritime.

(2) Voyez Mémoire sur la navigation et la guerre sous-marine, publié dans les Annales maritimes, numéros d'août et de septembre 1823.

consultée à l'égard des navires sous-marins, n'a pas cru devoir en faire mention dans son rapport; mais chacun de ses membres sent parfaitement l'importance de la navigation et de la guerre sous-marines.

s'approcha des Romains. Mais ayant été vaincu dans un combat près d'Octolophe, situé vers les sources de l'Apsus, il fut obligé de se retirer à *Barnus*, qui était probablement Bilichta, et de là derrière l'Erigon (Carasou de Monastir) où il se retrancha, afin d'être à portée de défendre les défilés de la Péonie, près de Perlepé, et d'empêcher la jonction des Dardaniens, qui s'étaient mis en marche. Philippe rappela son fils Persée, dont la position en Pelagonie n'était pas sans danger; car il se trouvait tout à fait en l'air et exposé à être coupé. Galba suivit le roi de Macédoine et s'avança jusques vers *Stubera*, non loin des sources de l'Haliacmon où il s'établit dans un camp permanent. Le reste de la campagne fut rempli par la prise de *Aestreum* ou *Celethrum* (Castoria) et de *Pylus* (Plias ou Pliassa), et par quelques combats insignifians. Le consul, content de s'être assuré le passage des monts Candaviens, par la prise de ces deux places, et n'espérant pas forcer Philippe à changer de position avant la fin prochaine de la campagne, laissa une bonne garnison dans ses deux conquêtes, et se retira en quartier d'hiver à Apollonie. Cette première campagne se passa donc sans résultat décisif.

L'année suivante, Philippe se hâta de nouveau de faire occuper par ses troupes légères, le défilé de Klissoura, et peu après s'y étant rendu avec toute son armée, il s'y campa et s'y fortifia. Le consul Villius, qui avait remplacé Galba, établit son camp sur les bords de la Vojutza, au-dessous de Tepeleni. Il paraît que le peu de succès de la campagne précédente empêcha les généraux romains de suivre le plan de Galba, et que la difficulté de forcer le pas de Klissoura, si bien décrit par Tite-Live (liv. XXXII chap. 5 et 6) les retint inactifs, dans leur camp. Quoi qu'il en soit la campagne se passa en d'inutiles délibérations et en escarmouches insignifiantes.

La troisième année, Flamininus, nommé consul, ayant été chargé de la guerre de Macédoine, la face des affaires changea. Les Etoliens, décidés par le combat d'Octolophe, s'étaient déclarés en faveur des Romains. Le consul, que l'histoire place à juste titre au rang des grands capitaines, songea à profiter du

secours de ces nouveaux alliés et du roi des Athamanes, pour faire une triple invasion dans les états de Philippe. Il paraît que plusieurs officiers-généraux romains étaient d'avis de reprendre le chemin tracé par Galba Flamininus, sans leur détailler ses projets, se contenta de rejeter cet avis, sous prétexte que le détour était trop long et que Philippe leur échapperait. Mais la difficulté était de forcer le défilé, et le consul s'en occupait sérieusement, lorsqu'un berger envoyé par un chef des Chaoniens, lui enseigna un chemin, par lequel il pouvait tourner les hauteurs occupées par les Macédoniens. Un corps de 4000 hommes fut envoyé sur les derrières des ennemis, et le lendemain le consul s'étant présenté au pied des défilés, Philippe, attaqué de front et par derrière, fut battu et mis en fuite. Le roi de Macédoine se retira d'abord en un lieu appelé *Castra-Pyrrhi*, qui était probablement situé où l'on voit encore un dervent, à la séparation des routes de Konitza à Janina, et de là au mont *Lingon* ou Metzovo, d'où il continua sa retraite en Thessalie, détruisant toutes les villes ouvertes qu'il *laissait* en arrière. Cependant Flamininus ayant franchi les défilés de Klissoura et se voyant favorisé par les Epirotes, fit passer sa flotte dans le golfe d'Ambracie, s'avança à petites journées vers le Pinde, pour suivre Philippe; en quatre jours il vint camper sur le mont Cercetius, vers les sources de l'Aous. Alors s'effectua la triple invasion qu'il avait méditée. Amynandre, roi des Athamanes, traversant le mont Thymphreste ou Smocovo, s'empara de Gomphi, dont les ruines se voyent près de Stagous, et du pays qui s'étend jusqu'à Tricala, pendant que les Etoliens passant par les sources du Sperchius, entraient en Thessalie par le canton d'Agrapha. Le consul cependant continuant sa marche par le revers du mont Pierius ou Volutsa, et s'étant emparé de toutes les villes situées dans cette contrée, descendit sur Larissa. Philippe, que cette triple attaque avait obligé de se retirer au pied du mont Olympe vers l'embouchure du Penée, perdit en une seule campagne, ses provinces illyriques, la Thessalie, et la domination à laquelle il prétendait en Epire et en Grèce.

Lorsque César eut expulsé Pompée de l'Italie, il songea sans

délai à poursuivre son adversaire en Grèce, et quoique dans le moment présent toutes les circonstances fussent contre lui, il compta assez sur son génie et sur la fortune qui l'assistait, pour ne pas douter du succès de son entreprise. Corfou était occupé par une flotte appartenante à Pompée, qui gardait toutes les côtes jusqu'à Salone, et s'était emparé des ports. L'intérieur du pays, tenu en respect par la présence de Pompée, ou était déclaré pour ce dernier, ou n'osait faire aucun mouvement en faveur de César. Mais Pompée lui-même avait fait une faute, en établissant son camp et réunissant ses forces dans les monts Candaviens vers Ochrida. Il ne pouvait pas ignorer que les habitans d'Apollonie penchaient pour son adversaire, ni douter que César, profitant de la briéveté du trajet de Brindisi aux côtes de l'Epire, gagnerait ces côtes en une nuit, et faisant d'Appolonie sa place d'armes, transporterait à son avantage le théâtre de la guerre en Grèce; il ne devait donc pas s'en rapporter entièrement à la vigilance de son amiral Bibulus. En effet, César, sans que Bibulus s'en aperçut, débarqua avec sept légions, sur les côtes de l'Acroceraunie au nord de Drimates, et s'empara le même jour d'*Oricum* qui lui assurait un port sur le golfe d'Avlona. Alors Pompée craignant pour Apollonie, se mit en marche pour aller au secours de cette ville, mais César, qui en était plus près le prévient et se rendit maître de la place, dont la reddition entraîna celle des autres villes maritimes de cette contrée. Dès-lors il ne fut plus possible à Pompée de chasser son competiteur de la Grèce; craignant pour Durazzo qui était sa place d'arme principale, il chercha à la couvrir en s'y portant avec toutes ses forces. Les opérations militaires qui eurent lieu autour de cette ville sont savantes sans doute; cette campagne est au moins aussi intéressante que celle de César contre Afranius et Petrejus en Espagne. Mais dans la situation des affaires de Pompée, c'était une faute stratégique qui devait lui être fatale. Pendant qu'il perdait inutilement son temps à des marches et contre-marches entre l'Aous et le Genusus, ou dans son camp devant Durazzo, César se fit joindre par le reste de ses légions, s'empara de toutes les côtes depuis Salone jusqu'à

l'Acarnanie, et fit occuper par ses lieutenans l'Epire, l'Etolie, la Thessalie et la Macédoine. Alors se désistant de l'attaque de Durazzo qui lui devenait inutile, il laissa en apparence le champ libre à Pompée. Mais celui-ci, enveloppé pour ainsi dire par les provinces et les armées de César, n'eut d'autre partie à prendre que celui de se retirer dans un coin de la Thessalie, et la perte de la bataille de Pharsale l'obligea à quitter tout à fait la Grèce, qu'il avait si mal défendue.

On peut conclure des résultats des campagnes que je viens de citer : 1°. que l'expédition de Galba ne réussit pas, parce que Philippe occupait l'Épire et la Thessalie, et empêchant les peuples de ces provinces et de l'Étolie de se décider en faveur des Romains, le consul perdit son temps à forcer les passages des monts Candaviens, et à assurer ces derrières exposés à une irruption ennemie, tant que les Macédoniens restaient maîtres du défilé de Klissoura. 2°. Que la campagne de Flamininus eut le plus heureux succès, parce que ce consul, profitant de la bonne volonté des Épirotes et de l'alliance des Étoliens et des Athamanes, s'attacha à pénétrer de suite en Épire, où après le combat de Klissoura il n'était plus possible à Philippe de rester, sans s'exposer à être coupé du reste de ces états et enveloppé par les alliés des Romains. 3°. Que Pompée ayant fait la double faute de tenir ses forces trop éloignées de la côte, et de s'obstiner à défendre Durazzo, César, qui profita des sottises de son adversaire, sut, en se rendant maître de ces mêmes provinces, l'obliger à se retirer au fond de la Thessalie, où il ne lui restait d'autre ressource que celle de tenter l'événement d'une bataille.

Dans le moment présent, la possession de Corfou rend toutes les circonstances encore plus favorables à une armée qui en partirait pour faire une invasion en Turquie. La proximité du continent rend un débarquement facile, et rien ne serait plus aisé que d'engager les Chimariotes à faire une diversion avantageuse, par l'ancienne vallée du Chélydnus, au-dessous d'Argirocastro. Le mécontentement général des Grecs, s'il ne les engageait pas à prendre ouvertement les armes, les retiendrait au moins dans

la neutralité, et les dissentions intestines des Etats d'Ali-Pacha, étouffées en apparence, mais n'attendant qu'une étincelle pour éclater en un violent incendie, applaniraient les difficultés dès les premiers pas. Les Albanais Grecs sont armés, et leur courage, leur amour de l'indépendance et leur nombre, obligent Ali-Pacha à les respecter et les ménager. Les Souliotes, les habitans d'Agoïi Saranta, les fugitifs de Prévesa, et même les chefs de bande de l'Acarnanie porteraient d'abord de violentes secousses au pacha de Janina, et leur concours produirait les effets les plus sensibles et les plus favorables.

Les points de débarquement marqués par la position géographique des états d'Ali-Pacha sont Bucintrò, Parga et Prevesa ou plutôt Mityka près des ruines de Nicopolis. Ce serait surtout à Parga qu'il faudrait diriger les Souliotes qui sont établis à Corfou, ou qui servent sous les drapeaux de la France. Ces intrépides Souliotes qui, par leur courage et leurs malheurs, ressemblent tant aux Messéniens, brûlent du désir de rentrer dans leur patrie et de la venger du barbare qui l'a détruite; bientôt leurs phalanges guerrières inonderaient les revers des monts Cassiopéens et menaceraient, comme elles l'ont fait plus d'une fois, la capitale même de leur adversaire. Cependant la colonne dont ils auraient fait partie appuyant leur mouvement, s'emparerait de Margariti, de Paramithia, de la vallée du Thyamis ou Kalamas et s'avancerait jusqu'à Dzidza, où elle prendrait position, en attendant sa jonction avec les deux autres. La colonne débarquée à Bucintrò aurait pour objet de se rendre maîtresse de Delvino, et de s'ouvrir par là un chemin à la vallée du Chelydnus ou Driino, où elle prendrait position. Il serait nécessaire que cette colonne s'emparât de Delvinaki et du revers qui sépare le Chelydnus du Thyamis; alors elle entrerait en communication avec le centre porté dans les environs de Dzidza. Cependant les Chimariotes, appuyés par quelques troupes réglées, auraient dû pendant ce temps pénétrer dans la vallée d'Argiro Castro, au-dessous de cette ville, et s'étendre jusqu'à Tepelen. Les deux colonnes dont je viens de parler, n'auraient aucunement besoin de cavalerie; non seulement le pays coupé et montagneux, qu'elles

ont à traverser, ne permet pas à cette arme d'agir, mais les Albanais n'en ayant pas eux-mêmes, elle deviendrait inutile. Il leur faudrait au plus quelque peu d'artillerie de montagne, et si on pouvait leur donner des obusiers de dix-huit, elles s'en serviraient avantageusement contre quelques mauvais forts qu'elles trouveraient sur leur route. Pendant mon séjour à Janina, j'ai fait fondre quelques obusiers de ce calibre, sur les proportions des obusiers de campagne autrichiens, c'est-à-dire à quatre calibres de longueur d'arme. Leur portée est bonne et comme leur poids n'excède pas deux cents kilogrammes, ils sont aisés à transporter dans les montagnes.

La troisième colonne débarquée à Mityka, s'il n'était pas possible de surprendre l'entrée du golfe d'Arta, aurait pour objet de s'emparer de suite de Prevesa, afin de fermer l'entrée de ce golfe à tout bâtiment ennemi. La ville n'est défendue que par une mauvaise enceinte en terre, qui a trop de développement pour que les troupes qu'Ali-Pacha y tient, puissent la garnir, et et qu'on peut aisément escalader. A l'extrémité *orientale de la* ville, est le fort construit par les Vénitiens. C'est un quarré long flanqué de quelques tours, dont les murs tombent en ruines et qui n'a point de fossé. A l'occident, sur une hauteur nommée Saint-Georges, qui fait partie de l'enceinte, est un petit fort bâti par les Turcs, et qui domine l'entrée du golfe. Non loin de ce fort, sur le bord de la mer, est une redoute quarrée, en pierres sèches, qui bat l'intérieur de la rade. En face de Saint-Georges, entre le cap Figalo et les ruines d'Actium, il y a une *autre* redoute qui défend le passage du canal. L'enceinte de la ville ne pouvant offrir une forte résistance, doit être enlevée d'assaut au premier instant, si la surprise n'avait pas réussi, et les forts suivront le sort de la ville. Au reste, quand même les forts se défendraient encore pendant quelque temps, comme le canal d'entrée du golfe est étroit et n'a de profondeur qu'au milieu, en plaçant une batterie à la pointe du cap Pantocrator, sur lequel est situé Prevesa, on empêcherait l'arrivée de tout secours par mer. Avec cette troisième colonne, il faudrait faire passer quelques canons de gros calibre et mortiers, tant pour le blocus de

Sainte-Maure que pour le siége des forts de Janina. On y joindrait également quelque cavalerie qui peut être utile dans les plaines de Janina et dans celles de Thessalie.

Le mouvement de cette troisième colonne doit être combiné avec celui des Acarnaniens, et aussitôt qu'elle sera maîtresse de la ville de Prevesa, elle devra détacher un petit corps qui, réuni à une partie des Acarnaniens s'occupera du blocus de Sainte-Maure. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire dans ce premier moment de s'occuper du siége de cette forteresse, mais si on voulait cependant s'en emparer, afin d'avoir un point d'appui pour les troupes qui occuperaient Prevesa, l'entreprise ne serait pas difficile. Cette place sera toujours prise aisément en attaquant l'île par la terre ferme. L'isthme qui existait près de Palze-Catro et de l'ancien camp de Playa n'a pas été creusé à une grande profondeur par les Etoliens; il est même impossible à aucun bâtiment armé de communiquer directement du golfe septentrional au méridional. Le canal est assez étroit pour que des batteries établies sur la côte puissent agir avec succès contre les batteries opposées; et d'ailleurs avec des bateaux plats, dont les matériaux se trouvent tout près, on descendra quand on voudra dans l'île de Sainte-Maure.

Après la prise de Prevesa la colonne de droite doit se diriger sur Arta, en passant par Louro, tandis qu'une partie des Acarnaniens, en faisant le tour du golfe, se porterait sur le même point. Arta ne fera aucune résistance en ce moment, mais il serait nécessaire de mettre le château en état de défense et d'y laisser une garnison, afin de garder le passage assez difficile mais très-court, qui en traversant la vallée de l'Acheloüs conduit à Trikala. C'est par là que le consul Flamininus correspondait de la Thessalie avec la flotte qui était dans le golfe d'Ambracie. Il ne serait pas inutile de fortifier la tête du défilé qui est entre le Macrinoros et le golfe, vers les ruines appelées Ambrakia, afin de couper le passage aux troupes qui pourraient venir de Lepante. On pourrait employer à la garde de ce passage les Acarnaniens, qu'il faudrait après la prise d'Arta diriger sur les revers du Pinde vers les sources du Sperchius ou Hellada, afin de menacer la

Thessalie d'une invasion par les mêmes points par lesquels pénétrèrent les Athamanes et les Eoliens, sous Flamininus. D'Arta la colonne de droite devrait se diriger, par la grande route, praticable aux voitures, qui conduit à Joannina; les éclaireurs de gauche cherchant à prendre connaissance des Souliota de la colonne du centre et à se réunir à eux. Toute la colonne étant arrivée au sommet des montagnes entre Pende-Pegadia ou les cinq puits et le Han de Saint Dimitri, y prendrait pointée à gauche de la grande route, s'étendant vers Vrisi et Drimitzo.

Dans cette position, toute l'armée appuyant sa droite au contrefort qui renferme la rivière d'Arta, et sa gauche à Argiro-Castro, occuperait le vallon du Chelydnus et celui de Thyamis et menacerait Janina sur deux points différens. Ses subsistances seraient assurées, tant dans le pays même qu'elle occuperait, que sûr ses derrières dans la plaine d'Arta et le Chamouri. Ali-Pacha n'aurait sans doute aucun parti à prendre que de rassembler ses forces dans la plaine de Janina. Ses *troupes* expulsées de la vallée du Chelydnus, et empêchées par *la colonne* du centre (si le mouvement est fait avec la rapidité qu'il convient) de se retirer directement à Janina, auront été obligées de se jetter dans le vallon de la Voïutza et auront un long détour à faire pour le rejoindre. Si les colonnes sont rendues, dans les positions que je viens d'indiquer, le troisième jour après le débarquement, il est plus que probable qu'Ali-Pacha surpris avec peu de forces à Janina, sera expulsé de l'Epire et rejetté au-*delà* du Pinde, avant d'avoir pu prendre des mesures de défense.

Dans tous les cas, aussitôt que le commandant en chef saura que les trois colonnes sont en ligne, il faut qu'il commence son mouvement général. Si les forces réunies par Ali-Pacha dans la plaine de Janina sont assez considérables, pour ne pouvoir être chassées par de simples affaires de poste, il faut que les colonnes du centre et de la droite se réunissent, pour engager une affaire générale, dont le résultat devrait être assez décisif pour faire perdre même la Thessalie à Ali-Pacha. La colonne de gauche ne devrait se joindre aux deux autres, que dans le cas où Ali-Pacha, prévenu, par un malheureux hazard, d'une expédition,

sur laquelle le plus profond silence doit être gar
dant ses préparatifs, que dans le cas dis-je où il a
réuni toutes ses forces. Non que je croie qu'il f
français pour battre les troupes d'Ali-Pacha, m
victoire doit être tellement décisive et la dérou
que cette armée ne puisse pas se réunir pour d
de la Thessalie. Si l'expédition a été conduite ce
la seule colonne de droite se portera sur Janina. Celle du centre se dirigera sur les revers du mont Mertzika, et occupera les cantons de Konitza et Zagori et généralement les grands chemins de communication entre Jansina, Berat, Ochrida, Castorie, Salonique et Larissa. Quant à la colonne de gauche il faudrait qu'une partie se portât avec les Chimariotes pour s'emparer de Tepelen, tandis que le corps principal traversant le Mertzika derrière Libochogo marcherait sur Premiti et Klissoura afin de s'emparer de ces deux forts. Les trois points de Premiti, Klissoura et Tepelen sont nécessaires, tant pour s'assurer du cours de la Voyutza que pour tenir en échec Avlona et couper la communication de Berat à Janina. Les Chimariotes pourraient être employés à enlever Avlona et à couvrir les frontières du pachalik de Berat. L'acquisition du port d'Avlona est elle-même extrêmement intéressante, en ce que ce port, communiquant plus facilement encore que Corfou avec la terre ferme d'Italie, servirait de place d'armes et d'entrepôts aux renforts d'hommes et de munitions que l'armée d'expédition pourrait recevoir d'Italie, surtout si on voulait marcher en même temps sur Berat et Durazzo, pour appuyer le mouvement d'un corps d'observation resté vers Cattaro. Dès que la colonne de gauche serait maîtresse des trois forts ci-dessus indiqués, il faudrait qu'elle remontât la Voyutza jusques vers sa source, et pénétrât sur Greveno, afin de s'emparer du cours de l'Halyacmon et des débouchés de la Thessalie en Macédoine.

Contemporainement les colonnes du centre et de la droite, maitresses de Janina, où il faudrait laisser une garnison, passeraient le Metzovo, pour se porter à Tricala et Larissa, et achever la conquête de la Thessalie. Cette province, peu affec-

tionnée à Ali-Pacha, n'offrira pas une grande résistance. Renfermée comme dans un bassin, entre le mont Volutza, le Pinde et l'Othrys, les deux colonnes qui y entreraient pourraient marcher réunies et seraient plus que suffisantes pour culbuter les corps ennemis qu'elles rencontreraient. Là un peu de cavalerie serait nécessaire pour empêcher les cavaliers thessaliens de harceler le corps d'armée et pour assurer la reconnaissance. La conquête de la Thessalie assurée, il faut que l'armée d'expédition reste en position et suspende sa marche vers la Macédoine, jusqu'à ce qu'elle ait connaissance de la position du corps d'armée, qui devra être entrée dans cette province par Scopia et le cours du Vardar, la jonction ne devant se faire que vers Monastir et Vodena. Pendant ce temps il se peut que les troupes turques existant dans l'Etolie, la Livadie et la Morée veuillent tenter une invasion en Thessalie au lieu de se défendre dans leur province, ce qui est cependant le plus probable. Le chemin qu'elles prendraient, serait par Zeitoun sur Pharsale, ou par Volo sur Larisa. On peut les attendre au pied des montagnes et les combattre dans les champs que César illustra par sa victoire. Pendant que l'armée d'expédition séjournerait en Thessalie, les auxiliaires grecs suffiraient pour tenir en respect et même réduire les Musulmans restés dans les montagnes de l'Epire.

Il paraîtra peut-être étonnant que dans la marche que je viens de tracer aux trois corps de l'armée qui entrerait en Epire, j'aie en apparence oublié les pachas de Berat, d'Ochrida et de *Scutari*, les laissant absolument de côté comme s'i's ne devaient faire aucun mouvement. C'est que par le fait ils ne peuvent rien contre l'expédition actuelle. Le premier est trop faible pour qu'un mouvement de sa part puisse être dangereux; d'ailleurs il est trop ennemi d'Ali-Pacha pour lui fournir des secours, et il est plus probable que reprenant facilement les liaisons qu'il avait avec Corfou, pendant que les Russes en étaient maîtres, il reste neutre. Au reste, il est gouverné par deux frères grecs, Euthimio et Anastasio; et il est aisé de gagner ces gens à prix d'argent. Le pacha d'Ochrida est encore plus faible, et la position géographique de son gouvernement ne lui permet pas de se por-

ter directement dans le vallon de la Voyntza; on ne pourrait rencontrer ses troupes que vers les sources de l'Halyacmon et sur l'Erigon. Quant à celui de Scutari, outre qu'il ne serait pas difficile de lui donner des affaires chez lui, en faisant révolter les Mirdites catholiques et qui n'attendent que l'occasion pour se soustraire au joug des Turcs, il serait assez tenu en respect par un corps d'observation près de Cattaro; et par le mouvement qu'on ferait de Raguse sur Gazko et Fotza et de-là sur Jeni Bazar et Pristina.

Je crois inutile de rappeler ici que la plus exacte discipline et un respect absolu pour les usages et les mœurs des peuples chez lesquels l'armée entrerait, est encor plus nécessaire que dans tout autre pays de l'Europe. Dans l'Albanie particulièrement tous les habitans sont armés, et autant il est facile de décider les Grecs à s'unir à nos armées contre les Turcs, autant le serait-il de les porter au parti contraire, par des vexations de quelque genre que ce soit. Une invasion en Turquie ne peut avoir pour but que le renversement de la domination des Turcs, et l'expulsion de la religion musulmane en doit être la conséquence naturelle; sinon dans le premier moment, au moins par la suite. Un Osmanlis ne peut être soumis aux lois et aux tribunaux des chrétiens. L'espoir de se voir délivrés du joug avilissant sous lesquel ils se courbent en frémissant, et de reprendre leur rang parmi les nations libres, serait un puissant mobile pour les Grecs; mais il faut que cet espoir entre dans leurs cœurs, et pour cela il est nécessaire qu'ils trouvent chez tous les individus de l'armée, sûreté, protection et respect pour leurs usages et même pour leurs préjugés. J'ai connu assez de Grecs, et j'ai vécu d'une manière assez familière avec eux, pour assurer qu'ils sont dignes d'un meilleur sort, et qu'on retrouve en eux le génie actif, la perspicacité et le courage de leurs ancêtres.

V. G.

Nota. Le mémoire sur la guerre des Bataves qui se trouve dans les deux premiers numéros, est du même auteur.

épreuve ultérieure à cet égard, et même d'enlever les lames de fer dont on avait garni un bon nombre des bâtimens du service royal. Mais si le génie de M. Davy a réussi à vaincre une première difficulté, il est permis d'espérer qu'il triomphera de la seconde; alors il aura résolu complètement ce problème, et accompli l'une des plus utiles découvertes de notre époque.

PHARE EN FER

DE LA VILLE DE GLASGOW, EN ÉCOSSE.

Ce petit, mais intéressant phare comme objet d'art, a été élevé à l'extrémité ouest du quai Broomielaw, sur la Clyde, à Glasgow, pour garantir les bâtimens et sur tout les Steam Boats, du danger d'approcher les jetées du port durant la nuit. Cette construction, la première de ce genre, est toute entière en fer. Elle a été fondue dans les forges de MM. Girvoodet et compagnie, et a coûté 150 liv. sterl. (3,750 fr.), non compris ses accessoires et ce qui tient à l'intérieur. Cette somme représente seulement le prix des matériaux et de la main-d'œuvre pour l'établissement du phare sur le terrain.

Je ferai connaître la plus grande quantité possible de constructions ou de machines en fer coulé, afin qu'on apprenne, hors de l'Angleterre, à se familiariser un peu plus avec l'usage, presque toujours très-économique, de ce métal, qui coûte souvent moins cher que les matériaux ordinaires, et qui a nécessairement sur eux l'avantage de la durée, et celui d'être à l'abri de tous les dangers occasionnés, soit par les inondations ou les incendies, soit par la foudre, les ouragans, etc. On sait maintenant par quel motif j'insère ce petit article.

La chambre circulaire qu'on voit au rez-de-chaussée est coulée d'une seule pièce, dont fait partie un entablement sans frise au-dessus duquel s'élève un dôme servant de base, par son centre, à une colonne fondue de deux pièces, est surmontée de la lan-

vert-de-gris qui l'attaque tôt ou tard, selon que le métal est plus ou moins pur.

Le célèbre chimiste Davy, espérant remédier à cet inconvénient, a proposé l'année dernière, d'adapter de distance en distance aux bandes de cuivre, des lames de fer fondu qui, par leur action galvanique, empêcheraient le cuivre de s'oxider. Des expériences ont été ordonnées à ce sujet par le gouvernement anglais, et peu de temps après ce procédé a été appliqué à la *Pandore*, dans le chantier de Portsmouth, sous la direction même de M. Davy. Les marins ainsi que les savans attendaient avec impatience le résultat de cet essai, dont la réussite eut été du plus haut prix pour la marine.

Ce résultat est maintenant connu, et nous en rendons compte sur la foi d'un article que nous avons trouvé dans le dernier cahier de la savante correspondance du baron de Zach.

La *Pandore*, après une longue navigation, est revenue dans les chantiers de Portsmouth; après avoir visité le bâtiment avec la plus grande attention, on a reconnu qu'en effet le cuivre avait été totalement préservé de l'oxidation; mais en même temps on a remarqué avec surprise que la carène était chargée d'une multitude infinie d'herbes, de crustacées et de bernacles. Le *Rossignol*, la *Brinde* et l'*Arlequin*, tous bâtimens auxquels on avait appliqué le procédé de M. Davy, revinrent dans ce même état d'efflorescence. Il reste donc prouvé que c'est précisément le vert-de-gris, que l'on veut enlever, qui empêche de s'attacher aux bâtimens les herbes, les crustacées et les insectes.

L'action chimique des métaux, combinée avec l'eau salée, fut si puissante, que les lames de fer adaptées à la carène de la *Pandore*, ont été trouvées dans un état de décomposition complète et réduites à un tiers de leur poids : leur couleur était celle de la carbure de fer, ou plomb de mer.

Ainsi il ne suffit pas d'avoir trouvé le moyen de neutraliser le cuivre, en l'empêchant de se couvrir de son oxide, il faut encore découvrir un autre moyen que cet oxide pour en écarter les herbes et les crustacées. Telle est la difficulté qui reste à vaincre. En attendant l'amirauté a ordonné de cesser toute

puisqu'il ne s'agissait que d'augmenter le diamêtre de la lanterne qu'ils formaient autour des becs de lumière.

INSTRUMENT

POUR MESURER LA MARCHE DES VAISSEAUX.

On fixe solidement, et par dehors, à la proue du vaisseau un tuyau de cuivre, de deux pouces de diamètre, qui monte du point le plus bas de la quille jusqu'à la ligne de l'eau, quand le chargement est complet.

Ce tuyau est tordu et contourné par en bas, de manière à présenter son ouverture à la ligne que le bâtiment parcourt quand il fait route ; à fleur d'eau, il entre dans le château ou gaillard d'avant. Il est surmonté par un couvercle vissé, au milieu duquel est pratiqué un trou qui sert à introduire un petit tube de verre pareil à celui d'un thermomètre.

L'eau s'élève aussitôt dans le tuyau jusqu'au niveau de la surface de la mer, et le petit tube de verre se trouve naturellement mobile au sommet de cette colonne d'eau. On le remplit d'huile colorée, qui le rend visible et permet d'estimer, par les variations qu'il éprouve, la pression plus ou moins grande que l'eau exerce par en bas.

A côté de ce tube, on établit une plaque de cuivre bien fixée, sur laquelle on marque une échelle comme sur la plaque des baromètres, et l'on fixe le point *o* à la hauteur où se trouve le sommet de la colonne d'huile lorsque le bâtiment est immobile.

Lorsque le vaisseau fait route, l'eau entre dans l'ouverture inférieure du tuyau de cuivre avec d'autant plus de rapidité, que le bâtiment marche plus vite, et en s'élevant, la colonne d'eau élève aussi plus ou moins le tube de verre, qui obéit à tous ses mouvemens ascendans et descendans. On obtient ainsi, dit l'inventeur, la mesure de la vîtesse du bâtiment.

Le tuyau de cuivre étant élevé de quelques pouces au-dessus

du niveau de la mer, le tube de verre joue librement dans le couvercle, et le surmonte à une assez grande hauteur, pour que les secousses subites et violentes produites par les vagues ne le fassent pas descendre entièrement lorsque la colonne s'abaisse.

On a dit que le niveau de l'eau devait être pris au moment où le chargement du bâtiment est complet. Il faudrait donc changer le *o* de place dans l'échelle, si le navire était déchargé d'une manière sensible.

On se tient près de l'instrument, et l'on saisit les momens les plus convenables pour de bonnes observations, qu'on marque sur l'échelle, afin d'en obtenir de sûres indications. L'on n'oubliera pas que c'est au moment où le bâtiment descend que la vîtesse est plus grande, et qu'elle est à son minimum lorsqu'il fend la vague ; car ici la vîtesse et l'indication donnée par l'instrument sont en raison inverse.

Je n'eusse pas parlé de cette invention à cause des imperfections qui se trouvent dans l'exposé de l'inventeur ; mais elles peuvent être réformées, au moins en partie. Le moyen est ingénieux ; j'ai donc cru être agréable aux navigateurs, en le leur faisant connaître.

Ils me permettront, quoique je n'aie pas fait plus de mille lieues en mer, de placer ici quelques observations.

1° Il reste à trouver un moyen *exact* d'assurer la proportion juste entre le temps et l'espace parcouru, car sans cela l'invention ne servirait à rien. Il faudra donc faire ce calcul, soit en faisant des nœuds, soit quand on sera en vue des côtes, en mesurant le temps et la distance d'après une carte du pays.

2° Il faudra aussi calculer l'air de vent et l'état de la mer ; car, si l'on court des bordées, on fait peu de route, même en marchant très-vîte, et l'échelle serait alors tout-à-fait inutile.

3° La résistance qui fait monter l'eau dans le tuyau ne viendra pas toujours de la vitesse de la marche ; elle viendra souvent de l'opposition de la mer ; en sorte qu'il arrivera qu'en faisant route contre quelque courant, provenant d'une haute marée, ou de toute autre cause, l'eau s'élèvera beaucoup dans le tuyau si les voiles sont toutes dehors, et s'il vente fort, quoique le bâtiment

marche beaucoup moins vîte qu'il ne le ferait en supposant qu'ayant moins de vent, il ne rencontrât pas d'obstacles dans la mer.

Toutefois il ne me semble pas impossible d'utiliser l'invention, si on veut s'occuper de la perfectionner ; c'est le motif qui m'a déterminé à la publier.

On n'arrive jamais au but promptement quand il s'agit du perfectionnement de quelque découverte ; mais en tâtonnant, en faisant des expériences, on finit presque toujours par obtenir de bons résultats.

MATS DE VAISSEAUX EN FER.

Le journal de Plymouth a annoncé que quelqu'un venait de faire par spéculation, un mât de beaupré en fer, qui devait être essayé dans ce port sur un bâtiment de l'état, et que l'amirauté ferait les frais de l'épreuve, même quand elle demeurerait sans succès. On pense bien que je reviendrai sur cet article lorsque je me serai procuré des informations certaines.

PLAQUE NEUTRALISANTE.

APPLICABLE A LA BOUSSOLE.

M. Barlow ayant reçu du bureau des longitudes une récompense de 12,500 francs pour sa découverte, nos lecteurs la jugeront certainement digne de leur attention et de leur intérêt.

M. Barlow établit une plaque circulaire de fer, dont le centre est placé dans la ligne d'attraction du fer d'un vaisseau, à une distance convenable (elle n'est pas déterminée) du pivot de l'aiguille aimantée.

Avant que le bâtiment ait quittté le port, la ligne d'attraction a été exactement déterminée par une opération que facilite extrêmement une table composée par M. Barlow.

du niveau de la mer, le tube de verre joue librement dans le couvercle, et le surmonte à une assez grande hauteur, pour que les secousses subites et violentes produites par les vagues ne le fassent pas descendre entièrement lorsque la colonne s'abaisse.

On a dit que le niveau de l'eau devait être pris au moment où le chargement du bâtiment est complet. Il faudrait donc changer le *o* de place dans l'échelle, si le navire était déchargé d'une manière sensible.

On se tient près de l'instrument, et l'on saisit les momens les plus convenables pour de bonnes observations, qu'on marque sur l'échelle, afin d'en obtenir de sûres indications. L'on n'oubliera pas que c'est au moment où le bâtiment descend que la vîtesse est plus grande, et qu'elle est à son minimum lorsqu'il fend la vague ; car ici la vîtesse et l'indication donnée par l'instrument sont en raison inverse.

Je n'eusse pas parlé de cette invention à cause des imperfections qui se trouvent dans l'exposé de l'inventeur ; mais elles peuvent être réformées, au moins en partie. Le moyen est ingénieux ; j'ai donc cru être agréable aux navigateurs, en le leur faisant connaître.

Ils me permettront, quoique je n'aie pas fait plus de mille lieues en mer, de placer ici quelques observations.

1° Il reste à trouver un moyen *exact* d'assurer la proportion juste entre le temps et l'espace parcouru, car sans cela l'invention ne servirait à rien. Il faudra donc faire ce calcul, soit en faisant des nœuds, soit quand on sera en vue des côtes, en mesurant le temps et la distance d'après une carte du pays.

2° Il faudra aussi calculer l'air de vent et l'état de la mer ; car, si l'on court des bordées, on fait peu de route, même en marchant très-vîte, et l'échelle serait alors tout-à-fait inutile.

3° La résistance qui fait monter l'eau dans le tuyau ne viendra pas toujours de la vitesse de la marche ; elle viendra souvent de l'opposition de la mer ; en sorte qu'il arrivera qu'en faisant route contre quelque courant, provenant d'une haute marée, ou de toute autre cause, l'eau s'élèvera beaucoup dans le tuyau si les voiles sont toutes dehors, et s'il vente fort, quoique le bâtiment

L'EIDOURANION,

OU NOUVELLE MACHINE ASTRONOMIQUE POUR DÉMONTRER AUX YEUX LE SYSTÈME CÉLESTE EN MOUVEMENT.

Ce qui suit est un extrait de l'article du Glasgow mecanic's magasine sur le cours d'astronomie fait dans cette grande ville, devant un nombreux auditoire, à l'aide de l'ingénieuse machine nommée Eidouranion, inventée et exécutée par M. Walker.

Parler aux yeux, surtout quand on veut démontrer le mouvement de ces globes célestes qui sont à une si grande distance de la terre, c'est mettre à la portée de toutes les intelligences une science admirable que les savans se sont réservée comme un domaine qui leur appartenait exclusivement.

Familiariser les hommes avec la grandeur et l'immensité des cieux avec la régularité, avec la rapidité des mouvemens des énormes masses dont il est parsemé, c'est certainement agrandir les idées, donner à l'esprit de l'élévation, et un frein à cette vanité humaine, à cet égoïsme si misérable, qui ont causé tous les malheurs de l'humanité. Il n'est point d'étude, il n'est aucun livre de morale, dans lesquels l'homme puisse apprendre aussi bien que dans l'étude du système céleste, le néant de sa puissance et de ses projets lointains, ni qui l'excitât aussi vivement et d'une manière aussi durable à l'admiration du suprême ordonnateur des mondes.

La première séance du professeur procura à l'assemblée, au milieu d'une sorte de ravissement, la connaissance exacte de la figure de la terre et de l'existence des antipodes, au moyen d'un très beau globe transparent d'environ six pieds de diamètre. A cette première démonstration succéda une scène bien intéressante. L'on vit le soleil s'élever, darder ses rayons, éclairer la moitié d'un globe élégant et transparent, de deux pieds de diamètre, pendant que son autre moitié était plongée dans les ténèbres. La portion éclairée du globe conserva ses proportions exactes dans son mouvement autour du soleil, et, après avoir

répandu sa lumière sur le pôle nord et sur la zône glacée, il la porta par degrés vers le pôle sud, qui à son tour reçut le jour pendant qu'à l'autre extrémité du globe régnait la nuit.

On vit s'opérer le partage du jour en douze heures de lumière et douze heures de ténèbres sous la ligne équinoxiale. L'on peut suivre de l'œil, et s'expliquer clairement à soi-même, les progressions de leur accroissement et de leur décroissement périodique et diurne sur les divers points du globe. Le professeur démontra aussi aux yeux de son auditoire pourquoi, au point juste des pôles l'année se partage exactement en un seul jour et une seule nuit, chacun de six mois de durée. Le cercle du zodiaque, avec ses douze signes peints en transparent, formait autour de la terre un cercle d'environ vingt pieds de diamètre, et en le parcourant, le globe éprouva sa révolution entière des quatre saisons.

Après avoir donné familièrement sur le phénomène de la lune quelques explications très-exactes, le professeur fixa l'attention de l'assemblée sur une scène nouvelle, qui ne fut en rien inférieure à la première.

Par le moyen de deux globes transparens, dont l'un représentait la lune et l'autre la terre, faisant leur révolution autour du soleil, le professeur donna une belle représentation des phases et des éclipses de notre satellite. Ensuite, toujours à l'aide des transparens et des ombres, il procura aux assistans une vue des montagnes les plus remarquables de notre globe, soit par leur élévation, soit par leurs éruptions volcaniques; et, comme on put en même temps leur comparer les pyramides, les temples célèbres de l'antiquité, qui étaient établis chacun à sa place, ces grands ouvrages des hommes se montrèrent dans toute leur petitesse.

A la droite et à la gauche, l'on voyait encore, dans des peintures transparentes, les mers, les fleuves et les montagnes qu'on distingue dans la lune avec le télescope.

Je parlerai ailleurs de ces merveilleux instrumens, et spécialement de l'un d'eux, nouvellement imaginé, qui grandit les objets jusqu'à cent fois, et avec lequel on peut distinguer les ef-

fets lunaires dont je parle. La troisième scène, quoique moins grande et moins imposante, fut néanmoins la plus nouvelle et la plus intéressante de toutes.

Le professeur essaya de démontrer d'une manière amusante, même pour les plus jeunes auditeurs, ce merveilleux pouvoir, nommé l'attraction de gravitation, qui existe dans la lune et qui cause le flux et le reflux de l'Océan. La manière dont il chercha à concilier les faits de l'apparence la plus opposée, fut extrêmement ingénieuse, et les hommes les plus habiles s'en montrèrent très satisfaits. Il expliqua pourquoi dans la mer d'Irlande, dans la Méditerranée et dans les Indes-Occidentales, le mouvement des eaux se trouve en opposition avec celui que la lune leur donne sur les autres points de l'Océan. On sait que les courans ont une vîtesse extraordinaire, qu'on porte jusqu'à dix milles par heure dans le détroit de Pentland, et autour des côtes nord et ouest de l'Ecosse. Ne trouvant qu'un passage difficile dans le canal du nord, et resserré par les Orcades, les flots se précipitent vers la côte occidentale de l'Irlande avec une telle rapidité, que déjà la mer est haute au Cap Cléar avant de l'être à Cork, à Cork avant de l'être à Dublin, à Dublin avant de l'être à l'île de Man, etc., et qu'elle s'élève souvent à Chepsow, dans le canal de Bristol, à l'étonnante hauteur de soixante pieds perpendiculaires. Le professeur expliqua ce phénomène en disant que la mer d'Irlande formant un large et profond bassin, qui présente un grand vide, la mer devait s'y précipiter, en doublant le cap, jusqu'à ce que le niveau fût établi, ce qui semblait donner au flux un mouvement contraire aux lois de l'ordre naturel.

Il parla du faible mouvement du flux et du reflux sur les côtes des Indes-Orientales, où le premier ne s'élève jamais qu'à environ six ou huit pouces, ce qu'il expliqua en supposant que les vents alisés, qui soufflent régulièrement de l'est à l'ouest depuis l'origine du monde, portent les eaux avec une telle violence dans la mer qui se trouve entre les Indes-Orientales et l'Amérique du Sud, qu'elles ont formé un courant perpétuel dans les golfes du Mexique et de la Floride. Il ajouta qu'il était

répandu sa lumière sur le pôle nord et sur la zône glacée, il la porta par degrés vers le pôle sud, qui à son tour reçut le jour pendant qu'à l'autre extrémité du globe régnait la nuit.

On vit s'opérer le partage du jour en douze heures de lumière et douze heures de ténèbres sous la ligne équinoxiale. L'on peut suivre de l'œil, et s'expliquer clairement à soi-même, les progressions de leur accroissement et de leur décroissement périodique et diurne sur les divers points du globe. Le professeur démontra aussi aux yeux de son auditoire pourquoi, au point juste des pôles l'année se partage exactement en un seul jour et une seule nuit, chacun de stx mois de durée. Le cercle du zodiaque, avec ses douze signes peints en transparent, formait autour de la terre un cercle d'environ vingt pieds de diamètre, et en le parcourant, le globe éprouva sa révolution entière des quatre saisons.

Après avoir donné familièrement sur le phénomène de la lune quelques explications très-exactes, le professeur fixa l'attention de l'assemblée sur une scène nouvelle, qui ne fut en rien inférieure à la première.

Par le moyen de deux globes transparens, dont l'un représentait la lune et l'autre la terre, faisant leur révolution autour du soleil, le professeur donna une belle représentation des phases et des éclipses de notre satellite. Ensuite, toujours à l'aide des transparens et des ombres, il procura aux assistans une vue des montagnes les plus remarquables de notre globe, soit par leur élévation, soit par leurs éruptions volcaniques; et, comme on put en même temps leur comparer les pyramides, les temples célèbres de l'antiquité, qui étaient établis chacun à sa place, ces grands ouvrages des hommes se montrèrent dans toute leur petitesse.

A la droite et à la gauche, l'on voyait encore, dans des peintures transparentes, les mers, les fleuves et les montagnes qu'on distingue dans la lune avec le télescope.

Je parlerai ailleurs de ces merveilleux instrumens, et spécialement de l'un d'eux, nouvellement imaginé, qui grandit les objets jusqu'à cent fois, et avec lequel on peut distinguer les ef-

jusqu'à la voie lactée, fut représenté avec une telle ressemblance, qu'on crut voir la nature elle-même.

Enfin, le système entier fut si complètement décrit qu'on vit une comète s'approcher, tourner dans son orbite excentrique autour du soleil, et se retirer pour ne plus reparaître. Quand nous portons nos idées vers l'espace infini, dit l'auteur de l'article, lorsque nous contemplons les innombrables systèmes célestes qui le remplissent, combien d'admiration n'éprouvons-nous pas pour leur auteur! Admiration qui croît d'autant plus que nous poussons plus loin les découvertes et la connaissance de l'ordre, et de la grandeur du monde céleste.

Penser que chacune de ces étoiles, que nous voyons par milliers, est un soleil qui sert de centre à un système pareil au nôtre, et que chacun de ces mondes peut être habité par des êtres intelligens, est si accablant pour nos facultés limitées, que l'imagination étonnée s'égare et finit par se perdre entièrement au milieu du vaste abîme de la nature. Nous ne savons pas jusqu'à quel point l'on pourrait faire, à l'étude et aux démonstrastions astronomiques, l'application des moyens d'optique de nos Panoramas et de nos Dioramas; mais cette application n'est certainement pas impossible, et nous espérons que des artistes industrieux parviendront à trouver et à exécuter quelque mécanisme imitatif et mobile du sytème céleste, à l'aide duquel, et sur une échelle beaucoup plus grande que celle de l'Eidouranion, les professeurs pourront donner des démonstrations en quelque sorte matérielles, qui feraient de l'astronomie une science familière à toutes les classes pensantes.

LES PLUS CÉLÈBRES TÉLESCOPES

D'ANGLETERRE.

Un simple commerçant d'Aberdeen, M. Ramage, qui consacre le temps que ne réclament pas ses affaires aux recherches scientifiques, et dont on ne vante pas moins la modestie, l'em-

pressement à obliger, que les connaissances et les talens naturels, a inventé un télescope dont je dois parler.

Il existe un de ses instrumens chez le docteur Dauney, près d'Aberdeen. Le tube a vingt-cinq pieds de longueur et dix-huit pouces de diamètre (mesure anglaise). Lorsqu'on en fait usage, on place au fond du tube un miroir métallique de quinze pouces de diamètre, qui a le plus beau poli possible. C'est sur ce miroir que l'objet qu'on observe vient se réfléchir et offrir son image de la manière la plus claire, la plus brillante et la plus parfaite, lorsqu'on le regarde à travers une loupe, même ordinaire.

Il n'y a que ceux qui ont observé les cieux avec ce précieux instrument, qui puissent se faire une idée suffisante de sa perfection.

Pour obtenir un grand résultat d'un petit télescope, l'on est obligé de se servir d'une loupe très-profonde, qui a le double inconvénient de resserrer trop le point de la vision, et de diminuer beaucoup la quantité de lumière, ce qui empêche de voir l'objet observé d'une manière satisfaisante. Au contraire, dans un télescope dont le miroir métallique est d'un très-grand diamètre, le verre de la loupe pouvant avoir de plus larges dimensions, et offrant à la vision un point moins rétréci ainsi que moins d'obstacles, par son épaisseur, à la transmission de la lumière, tout est jouissance complète.

Le télescope de M. Ramage est monté sur une plate-forme de fer coulé de vingt-sept pieds de diamètre, portant sur des piliers joints en queue d'aronde : elle est parfaitement horizontale. Le pilier du milieu a environ quatre pieds de hauteur. On dirige le télescope autour de cette plate-forme, sur des rouleaux de plomb coulé, avec une petite manivelle et une corde attachée à la partie inférieure. Pour l'élever verticalement on se sert du même moyen.

La galerie sur laquelle est placé l'observateur est calculée de manière qu'il puisse suivre très-aisément tous les mouvemens de l'instrument.

Ces mouvemens s'exécutent de la manière la plus simple, et aussi facilement que ceux d'une lunette de trop pieds de long.

Il ne faut point d'aide à l'observateur, quoique l'instrument soit établi si solidement qu'il n'éprouve pas le plus léger tremblement, toutes choses dont il est facile d'apprécier le grand avantage.

La facilité avec laquelle l'observateur dirige le télescope avec une seule main, soit en bas, soit en haut, soit en arrière, lui permet de prolonger et de varier, sans les interrompre et aussi long-temps qu'il le désire, ses études et ses recherches, ce qui n'a pas lieu dans le mécanisme d'Herschel, qui exige l'aide de deux hommes, quoique l'instrument n'ait que vingt pieds de long.

M. Ramage doit avoir fini maintenant un autre télescope plus grand encore, dont le miroir à cinquante quatre pieds de long et vingt-un pouces de large. Tout s'exécute sous ses yeux, et il met souvent lui-même la main à l'œuvre. La perfection et la simplicité de ses moyens rendent véritablement ses instrumens dignes d'admiration.

NOTES DIVERSES.

Sir Humphrey Davy a découvert qu'en appliquant un certain gaz (quinze fois plus pesant que l'atmosphère) au mécanisme de la machine à vapeur, l'effet serait absolument égal à celui qu'on obtient actuellement de la vapeur. Le seul obstacle qui empêche de faire usage de ce gaz vient de ce qu'on n'a point de vaisseaux assez forts pour le contenir. Le célèbre chimiste a donc fait un appel aux hommes industrieux, pour les engager à lui procurer le moyen qui lui manque. Cet appel étant commun aux hommes de tous les pays, j'ai dû en faire mention.

Le quatrième jour de décembre mil sept cent quinze, a été baptisé Jean-Baptiste, fils de M. Adrien Vaquette, seigneur de Fréchencourt, conseiller magistrat au présidial d'Amiens, et maire de ladite ville, et de De. Elisabeth de Romanet, né aujourd'hui en légitime mariage, etc.,.... Jean-Baptiste Vaquette prit le nom de *Gribeauval* long-temps après cette époque de 1715

Il mourut le neuf mai 1789, sans avoir été marié; mais il a encore des parens qui habitent dans la ville d'Amiens et dans

pressement à obliger, que les connaissances et les talens naturels, a inventé un télescope dont je dois parler.

Il existe un de ses instrumens chez le docteur Dauney, près d'Aberdeen. Le tube a vingt-cinq pieds de longueur et dix-huit pouces de diamètre (mesure anglaise). Lorsqu'on en fait usage, on place au fond du tube un miroir métallique de quinze pouces de diamètre, qui a le plus beau poli possible. C'est sur ce miroir que l'objet qu'on observe vient se réfléchir et offrir son image de la manière la plus claire, la plus brillante et la plus parfaite, lorsqu'on le regarde à travers une loupe, même ordinaire.

Il n'y a que ceux qui ont observé les cieux avec ce précieux instrument, qui puissent se faire une idée suffisante de sa perfection.

Pour obtenir un grand résultat d'un petit télescope, l'on est obligé de se servir d'une loupe très-profonde, qui a le double inconvénient de resserrer trop le point de la vision, et de diminuer beaucoup la quantité de lumière, ce qui empêche de voir l'objet observé d'une manière satisfaisante. Au contraire, dans un télescope dont le miroir métallique est d'un très-grand diamètre, le verre de la loupe pouvant avoir de plus larges dimensions, et offrant à la vision un point moins rétréci ainsi que moins d'obstacles, par son épaisseur, à la transmission de la lumière, tout est jouissance complète.

Le télescope de M. Ramage est monté sur une plate-forme de fer coulé de vingt-sept pieds de diamètre, portant sur des piliers joints en queue d'aronde : elle est parfaitement horizontale. Le pilier du milieu a environ quatre pieds de hauteur. On dirige le télescope autour de cette plate-forme, sur des rouleaux de plomb coulé, avec une petite manivelle et une corde attachée à la partie inférieure. Pour l'élever verticalement on se sert du même moyen.

La galerie sur laquelle est placé l'observateur est calculée de manière qu'il puisse suivre très-aisément tous les mouvemens de l'instrument.

Ces mouvemens s'exécutent de la manière la plus simple, et aussi facilement que ceux d'une lunette de trop pieds de long.

ques et dans d'autres éditions de Jean Racine, y est défigurée par la suppression des mots soulignés, ce qui est cause comme on le voit par la suite, qu'elle n'a point de sens avec cette omission.

PRONOSTICS ET SIGNES DU TEMPS.

Tous les hommes de mer, ceux qui cultivent la terre, enfin tous les hommes que le tems favorise ou contrarie dans leurs travaux ou leur industrie, s'estimeraient fort heureux qu'on pût leur indiquer des moyens quelconques de prévoir, au moins quelques jours d'avance, les variations de l'atmosphère, et les divers accidens des vents, de la pluie, etc., dit l'écrivain anglais que je vais traduire.

J'ajouterai que les oisifs eux-mêmes mettraient un haut prix à ces moyens de prévision; car, que font-ils en tous pays, que de parler de la pluie et du beau temps, lorsqu'ils ne déchirent pas leur prochain?

Je ne sais si cela vient des variations fréquentes et subites auquelles l'atmosphère anglaise est si sujette; mais il serait impossible de trouver une contrée dans laquelle on parlât autant de la pluie et du beau tems. Aussitôt après s'être salués, au salon comme dans la rue, et dans la cité comme aux champs, deux Anglais qui se rencontrent ne manquent jamais de se dire ce qu'ils savent l'un aussi bien que l'autre : *il pleut, il fait beau*, etc. J'avoue que je ne suis pas encore habitué, et je crois que je ne m'habituerai jamais à ces monotones colloques, toujours répétés, et dans les mêmes termes, comme de raison; car dans un cercle aussi étroit, aussi vide d'intérêt, comment varier les expressions? Mais revenons à l'écrivain anglais : c'est lui qui va parler.

Le voyageur consulte son baromètre, et prend ses précautions suivant les indications qu'il en reçoit, et les simples promeneurs en font autant. Mais les agriculteurs surtout règlent, autant qu'ils le peuvent, presque toutes leurs opérations d'après leurs présomptions sur le tems; et un berger, un vieillard, une vieille commère, qui ont la réputation de deviner le tems, jouissent

les environs. — Elisabeth de Romanet était de la même famille que la femme de l'illustre poëte Jean Racine.

Le maréchal de *Gramont* qui vivait du temps de Louis XIV, et dont on a des mémoires, ne doit point être écrit *Grammont* comme on le voit par erreur dans plusieurs ouvrages, attendu que ce sont deux familles très-différentes. Les *Gramont* viennent de la Navarre, tandis que les *Grammont* viennent de la Bourgogne et de la Franche-Comté. — Il est assez singulier que M. Hamilton dans ses mémoires du comte de *Gramont* son beau-frère, ait défiguré son nom, en l'écrivant par *deux m*. On peut voir dans l'histoire généalogique de la maison de France en neuf volumes in-folio par le père Anselme, ce qui concerne ces deux familles, et rapporté avec exactitude d'après les pièces justificatives.

La ressemblance des deux noms *Tékéli* et *Téléki* est cause que l'on confond dans des dictionnaires historiques ces deux personnages comme n'en faisant qu'un. Il est prouvé dans les mémoires du comte Betlem Niklos, insérés dans le dernier volume de l'histoire des révolutions de Hongrie, que *Tékéli* n'a jamais été ministre; mais bien *Téléki*; ce qui s'accorde avec ce que Jean Racine, auteur contemporain, rapporte dans ses fragmens historiques. — Voyez la *deuxième édition* de ses œuvres, par M. Aimé Martin. Tome 5 page 362 :

« Paul Vesselini, était d'abord chef des mécontens ; après
» lui, Michel *Téléki*, premier ministre de Transylvanie ; puis
» celui-ci, s'étant tiré adroitement d'affaire, Émeric, comte
» de *Tékéli* prit sa place, etc. »

Extrait des fragmens historiques de Jean Racine, deuxième édition, par M. Aimé Martin, tome 5 page 339. — Au siége de Cambrai, Vauban n'était pas d'avis qu'on attaquât la demi-lune de la citadelle, *avant qu'il eût bien assuré cette attaque*, etc....

Cette anecdote rapportée aussi dans des dictionnaires histori-

de la matière. L'eau, par exemple, s'évapore, prend une forme gazeuse, reste suspendue en l'air, et circule, pendant un tems, plus ou moins long, tantôt invisible, tantôt sous la forme de nuages. Mais cette matière gazeuse vient-elle à être condensée par un froid plus ou moins grand (1), elle retombe sur la terre, en pluie légère ou par torrens, en grêle ou en neige, et pour recommencer aussitôt à s'évaporiser; ce qui entretient cette succession de variations atmosphériques (que nous nommons *le tems*), toutefois avec la participation du froid et de la chaleur, des vents, de l'électricité, de la lumière, et peut-être de plusieurs autres agens qui ne seront jamais découverts par l'homme.

On n'a pas assez observé l'ondulation des vapeurs que le soleil pompe de la terre Elles sont enlevées à une certaine hauteur, et y sont soutenues dans un état de fluctuation par la chaleur qui les agite, en augmentant leur expansion. A l'aide du télescope, on voit très-clairement cette violente agitation de l'atmosphère, qui est surtout sensible à la ligne de l'horizon, où les vapeurs imitent par leurs ondulations celles de la mer après la tempête; mais le soleil se couche-t-il, elles commencent aussitôt à se condenser, et retombent en rosée ou en serein.

DU BAROMÈTRE.

Parlons du baromètre, dont la colonne de mercure, dans notre latitude, s'élève de 28 à 31 pouces, donnant 29 pouces 1/2 pour terme du variable, que je croirais devoir être placé un peu plus haut. Près du pôle, les variations de cet instrument sont beaucoup plus grandes, et elles le sont beaucoup moins entre les tropiques qu'au-delà.

En général, quand le baromètre descend, il y a indication que l'air inférieur étant plus léger, les vapeurs supérieures produiront de la pluie; quand il monte, l'indication est en sens inverse.

Si le mercure tombe au point de glace, on peut prévoir de la

(1) On se rappellera ce qui a été dit sur la condensation de la vapeur.

communément d'un grand crédit et sont souvent consultés comme des oracles.

Les hérétiques de la Grande-Bretagne n'ont pas assez de foi pour s'occuper de ces choses-là de la même manière que sur le continent. Mais les catholiques savent que leurs rituels contiennent des prières pour obtenir de la pluie ou du beau tems; que nous avons des châsses miraculeuses et des processions solennelles, notamment celles des Rogations, encore pour la pluie et le beau tems, chose bien naturelles, car l'abondance et la famine n'ont-elles pas pour causes instrumentales le tems et les saisons? Qu'on vienne s'étonner, après cela, qu'il se fasse un si grand commerce d'almanachs *renommés*, et de baromètres, qu'on en trouve partout; qu'on s'étonne de voir sur les cheminées des joujoux, et une quantité de petits instrumens, même des personnages en capuchon, et sous la guimpe, sortant de leurs cellules ou y rentrant, pour indiquer, bien ou mal, la pluie ou le tems sec.

Ce sera donc parler à chacun d'une chose qui le touche, plus ou moins, que de l'entretenir des pronostics et des signes de variations atmosphériques. Or, quelque importante que soit la matière, il faut avouer que, sur ce point, nos connaissances actuelles sont très-bornées, et qu'un avenir qui se réalisera dans quelques heures est souvent enveloppé de la plus profonde obscurité.

Cependant l'on a aujourd'hui assez de données, et une échelle de probabilités assez étendue, pour espérer que, s'il s'établissait quelque concert dans les observations des savans et même des oisifs, qui, par là, deviendraient bons à quelque chose, le cercle de nos connaissances pourrait s'agrandir beaucoup; mais il faut de l'assiduité, de la patience, dans les recherches sur la constitution de l'air, sur les variations de son poids et de sa densité, sur les vents, sur la pluie, sur l'intensité, la durée et la succession du froid et de la chaleur; car tant qu'il n'existera pas une masse d'observations certaines, il sera impossible d'acquérir des notions fixes sur l'ensemble de cette espèce de science, dans laquelle presque tout reste à déterminer, quant au positif.

Les phénomènes météorologiques font partie des mouvemens généraux de l'univers et viennent, comme eux, de la circulation

qui se couvre. Ainsi, lorsqu'après avoir été d'un pur et bel azur, le ciel se parsème d'une innombrable quantité de petits nuages bruns dans quelques parties ondulées, comme la surface de la mer, et lorsqu'après avoir été d'abord blancs, légers, il deviennent noirs graduellement, on pourra croire, en général, qu'ils se sont formés à la hauteur de 3/4 de mille.

A l'approche d'une forte pluie, chaque nouveau nuage devient plus épais que ceux qui se sont formés avant lui, et on les voit s'épaissir graduellement. Cet état du ciel est surtout remarquable à l'approche d'un fort orage; car, dans un court espace de temps, le ciel le plus pur passe successivement dans tous les états que je viens de décrire.

Lorque les nuées forment des flocons profonds, denses au milieu, très-blancs sur les bords, dans un ciel d'un azur vif, on doit attendre de grosses ondées, de la grêle ou de la neige.

Si les nuées se forment à une grande hauteur, en traînées blanches et minces, ressemblant à de longues mèches de laine, ou à des queues de cheval, on jugera que des vents contraires *les éparpillent* momentanément, et qu'aussitôt qu'elles pourront s'accumuler, elles retomberont en pluie.

Si on les voit venir de l'horizon en ligne droite, puis se détourner de leur route, on pourra compter sur un vent fort, venant de la direction dans laquelle les nuages sont poussés.

Si, par un temps très-couvert, on voit circuler avec vitesse de petites nuées noires, ressemblant à une sorte de fumée, on peut se dire que la pluie va commencer et qu'elle sera *durable*.

Mais il n'est aucun signe de pluie plus certain que celui de deux courans de nuages, surtout quand le plus bas est fortement chassé par le vent; et dans l'été, il est rare qu'ils n'annoncent pas un grand orage.

DE LA ROSÉE.

Une rosée abondante succédant à un beau jour en annonce un autre; mais si le lendemain la rosée ne se renouvelle pas, et s'il n'y a pas de vent, on doit croire que les vapeurs sont abondantes

dans l'atmosphère, et qu'elles se résoudront en pluie. On comptera encore sur celle-ci lorsque, dans une saison qui ne leur est pas propre, on verra une rosée ou une gelée blanche abondantes, si le baromètre est bas.

DE L'ÉTAT DU CIEL.

On juge aussi du temps par l'état du ciel. Si les nuages rouges du soir disparaissent avec le soleil, le ciel sera serein au matin; au contraire, s'ils restent à l'horizon, ceux de l'aurore seront très-rouges, et amèneront probablement de la pluie.

Si le matin ou le soir l'horizon se couvre de nuages d'un rouge dur et tranché, on peut s'attendre à du vent ou de la pluie, souvent à l'un et à l'autre. Si au soir, ces nuages rouges s'étendent jusqu'au zénith (le point le plus central de la voûte céleste), on aura un grand vent du sud ou du sud-ouest, et en même temps, peut-être une pluie à flots.

Lorsque dans la mauvaise saison, au lieu d'être d'un bleu fin près de l'horizon, le ciel a la teinte verdâtre des eaux de la mer (l'expression est *glauque*), la pluie continuera et redoublera. La teinte d'un bleu sombre indique aussi le temps pluvieux.

La douceur moëlleuse et brillante de l'azur céleste est peut-être le pronostic le plus certain d'un beau temps.

DU SOLEIL, DE LA LUNE ET DES ÉTOILES.

Les rayons lumineux du soleil, de la lune et des étoiles traversant les nuages avant d'arriver à la terre, sont des indicateurs de l'état vaporeux de l'atmosphère, et par conséquent du temps.

On regarde comme un signe de pluie les nuages d'un rouge orange, d'un blanc jaunâtre, ou les vapeurs brumeuses et blanchâtres qui enveloppent le soleil levant et ternissent sa lumière. Il en est de même s'il se forme des rayons autour de son disque (ce qu'on nomme dans certains pays les cordes du soleil).

Virgile a dit, il y a long-temps, que la rougeur de la lune est

un signe de vent, que sa pâleur annonce de la pluie, et sa blancheur brillante, naturelle, un beau lendemain.

La lumière trouble des étoiles et de la lune, et un ciel vaporeux, enfin un anneau d'une couleur quelconque autour de la lune, sont des indications de pluie, à moins que déjà la rosée ne soit tombée.

M. Jones a fait les observations suivantes sur les phases de la lune.

Si la lune finit dans un temps pluvieux, lorsqu'elle recommencera son cours mensuel la pluie cessera, mais probablement pour reprendre bientôt avec quelque durée.

Au contraire, si la dernière lune a fini dans un beau temps, on pourra attendre de la pluie au croissant, mais cette pluie ne durera au plus que quatre ou cinq jours. M. Jones assure qu'en calculant d'après cette règle, il a fait pendant vingt ans ses récoltes de foin sans qu'elles aient jamais été mouillées. Un fermier qui a une immense récolte de foin à faire ne pourrait s'astreindre à cette règle, dit-il, mais elle peut être utile à toute personne qui choisit le moment de faucher.

Comptant pour rien l'opinion qu'on eut dans tous les temps et dans tous les pays de l'influence de la lune, le docteur Horsley assure qu'elle ne peut indiquer que le temps présent, ou tout au plus un avenir qui ne s'étend pas au-delà de deux ou trois jours.

DU VENT.

Il n'est aucune influence aussi bien démontrée que celle du vent sur le temps. Comme tous les autres phénomènes météorologiques, les vents sont soumis aux lois fixes de la nature. Ils méritent donc de devenir l'objet d'une attention et de recherches continuelles.

Lorsque le vent change d'un point à l'autre, et fait le tour de l'horizon, on peut généralement s'attendre à la pluie.

Plusieurs estiment encore que si en tournant ainsi le vent passe de l'est à l'ouest, etc., il fera beau, et que s'il suit la direction contraire, on aura du gros temps. Le vent qui siffle ou qui produit un grand bruit est toujours suivi par la pluie.

DES ANIMAUX.

Ceux qui étudient les habitudes des animaux y trouvent un grand nombre de pronostics du temps. Ainsi le ton de leur voix, leur silence, leurs précautions pour se mettre à l'abri, le chant et le vol des oiseaux, les travaux ou le repos de certains animaux ou leur agitation, leur isolement ou leur réunion, quelquefois leurs cris, leur tristesse ou leur gaîté, leur retraite ou leur activité, leur départ ou leur retour, l'ardeur ou le refroidissement de leurs amours, deviennent des pronostics pour les observateurs.

Mais ce sont surtout les marins qui jugent bien du temps, ce qui ne peut surprendre, car il est pour eux d'un bien grand intérêt; aussi les voit-on se mettre au travail, soit pour amener, soit pour tendre les voiles, au moindre changement qui survient dans le vent, au moindre petit nuage qui se forme au milieu du ciel le plus clair, et, quand on a été en mer on sait qu'ils se trompent très rarement, surtout lorsqu'il s'agit de ce qu'il nomment un *grain* (coup de vent subit, ordinairement accompagné de pluie). Mais tel qui juge bien en mer pourrait juger mal sur la terre, car l'atmosphère maritime est d'une nature toute différente de celles des continens.

Il faut dire la même chose de celle des grands lacs, des îles, des montagnes ou des vallées; de celles des grands caps, des golfes et des détroits; de celle du nord et du midi, ou de l'intérieur et de l'extérieur des tropiques; de celle de la ligne, ou des équinoxes et des solstices; enfin de celles des pays découverts, ou de ceux qui sont hérissés d'épaisses et antiques forêts.

Il sera donc toujours impossible de fixer des règles générales, et, à quelque point qu'on porte le soin des observations, on ne parviendra jamais qu'à établir des probabilités locales.

Néanmoins j'ai cru qu'on ne lirait pas sans intérêt la série de probabilités qu'a énuméré un habitant d'un pays dans lequel il est presque toujours imprudent d'entreprendre, même par le plus beau temps, une course de quelques heures sans s'armer d'un parapluie.

Certainement tout n'est pas neuf dans cet exposé, surtout pour les gens de la campagne, mais il n'en est pas de même pour ceux de la ville; on peut s'en assurer par ces questions si fréquentes que font les gens qui sortent de chez eux dans certaines saisons; *Pleuvera-t-il? Dois-je prendre mon manteau, mon carrick?*

Il se trouve dans cet article, de composition anglaise, quelques observations météorologiques qui ne sont pas sans intérêt, mais qui seraient devenues très sèches si je les avais isolées. Le tout fait ensemble et réunit dans un seul cadre les notions de plusieurs; enfin j'ai pensé que puisque l'on a cru pouvoir imprimer cet article pour le peuple le plus sérieux de l'Europe, il ne serait pas tout-à-fait déplacé, même en le rangeant parmi les balivernes pour le peuple qui, de tous, aimait le plus à rire autrefois, dit-on.

PONT DE CORDES

DANS L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

Le pont qui est établi sur le Maypo, près de Santiago, capitale du Chili, est véritablement un objet de grande curiosité, et par sa simplicité et par son exacte ressemblance, soit dans le principe, soit dans l'exécution, avec ceux qui ont été établis récemment en Angleterre sur des chaînes.

Ce pont offre un passage étroit formé avec des planches placées de travers, qui portent par leurs deux bouts sur des cordes perpendiculaires et courtes, attachées de chaque côté à trois forts câbles formant trois courbes placées l'une sur l'autre, et qui traversent la rivière, large de 123 pieds. D'un bout, elles sont attachées au roc, à une hauteur de 38 pieds au-dessus de l'eau; comme le côté opposé est plus bas, on a corrigé la pente naturelle du terrain, en élevant des piliers de bois enfoncés dans la terre. Ils sont soutenus par d'autres pieux placés en arrière, ainsi que par des liens qui les attachent à de grands arbres.

DES ANIMAUX.

Ceux qui étudient les habitudes des animaux y trouvent un grand nombre de pronostics du temps. Ainsi le ton de leur voix, leur silence, leurs précautions pour se mettre à l'abri, le chant et le vol des oiseaux, les travaux ou le repos de certains animaux ou leur agitation, leur isolement ou leur réunion, quelquefois leurs cris, leur tristesse ou leur gaîté, leur retraite ou leur activité, leur départ ou leur retour, l'ardeur ou le refroidissement de leurs amours, deviennent des pronostics pour les observateurs.

Mais ce sont surtout les marins qui jugent bien du temps, ce qui ne peut surprendre, car il est pour eux d'un bien grand intérêt ; aussi les voit-on se mettre au travail, soit pour amener, soit pour tendre les voiles, au moindre changement qui survient dans le vent, au moindre petit nuage qui se forme au milieu du ciel le plus clair, et, quand on a été en mer on sait qu'ils se trompent très rarement, surtout lorsqu'il s'agit de ce qu'il nomment un *grain* (coup de vent subit, ordinairement accompagné de pluie). Mais tel qui juge bien en mer pourrait juger mal sur la terre, car l'atmosphère maritime est d'une nature toute différente de celles des continens.

Il faut dire la même chose de celle des grands lacs, des îles, des montagnes ou des vallées; de celles des grands caps, des golfes et des détroits; de celle du nord et du midi, ou de l'intérieur et de l'extérieur des tropiques; de celle de la ligne, ou des équinoxes et des solstices; enfin de celles des pays découverts, ou de ceux qui sont hérissés d'épaisses et antiques forêts.

Il sera donc toujours impossible de fixer des règles générales, et, à quelque point qu'on porte le soin des observations, on ne parviendra jamais qu'à établir des probabilités locales.

Néanmoins j'ai cru qu'on ne lirait pas sans intérêt la série de probabilités qu'a énuméré un habitant d'un pays dans lequel il est presque toujours imprudent d'entreprendre, même par le plus beau temps, une course de quelques heures sans s'armer d'un parapluie.

DE LA NÉCESSITÉ

D'AUGMENTER LES FORCES MILITAIRES

DE LA FRANCE (1).

Par le Colonel MARBOT.

Il n'est personne qui, en comparant l'armée *permanente* de la France, avec celles qu'entretiennent les autres puissances continentales, ne s'aperçoive de la grande disproportion qui existe sous ce rapport, à notre désavantage. En effet, toute l'Allemagne, l'Autriche, la Prusse et la Russie semblent, par leur attitude, bien plutôt disposée à envahir le territoire de leurs voisins, que simplement préparées à défendre le leur. Le premier désir qui doit donc naturellement s'élever dans l'âme d'un Français, est celui de voir sa patrie en état de résister à *une invasion*, à laquelle il est permis de croire, lorsque rien ne garantit qu'elle ne peut pas avoir lieu, et que les moyens de l'exécuter sont là. Tel est le motif qui a dirigé le colonel Marbot en écrivant l'ouvrage, plein d'idées justes et patriotiques, qui fait l'objet de cet article. Il n'est pas de notre sujet d'examiner si et jusqu'à quel point une pareille invasion serait possible ou dangereuse; cet examen ne peut être fait, même sous le rapport militaire, sans la rattacher à des questions politiques d'un

(1) Paris, chez Anselin et Pochard, rue Dauphine, n°. 9. 1825.

haut intérêt, dont la place n'est pas dans ce journal. Nous nous contenterons de celui de l'ouvrage du colonel Marbot.

Quoique le titre paraisse annoncer qu'il doit traiter des forces militaires de la France dans toute leur étendue; c'est-à-dire, des moyens de tout genre que notre patrie peut opposer aux attaques d'un ou plusieurs ennemis; l'auteur s'est borné à la seule armée permanente. Nous devons regretter que, n'ayant pas envisagé cette question importante dans son entier, il ait borné ses recherches et ses méditations, à une seule des parties qui composent le total de la force militaire des nations. Nous avons exposé dans un précédent mémoire (1) que l'élément mobile de la force de la guerre, qui est précisément ce que l'auteur entend par force militaire, devait se composer lui-même de deux parties, l'une permanente et l'autre temporaire ou accidentelle; et cela parce que le développement extraordinaire de force, que peut nécessiter une attaque menaçante, n'est lui-même qu'une circonstance accidentelle; et parce qu'il n'est aucun état qui puisse supporter l'entretien d'une armée toujours égale à la totalité de celles qui peuvent l'attaquer. C'est ce qui a fait que partout on a cherché sous diverses dénominations et par différens moyens à créer une force armée temporaire, ou auxiliaire, ou accidentelle. Nous aurions donc désiré que le colonel Marbot, après avoir fixé les limites que ne doit pas dépasser l'armée permanente, en raison de la population, des besoins, des arts et de l'agriculture et de la situation des finances; eut porté son attention sur les moyens de l'augmenter dans les momens d'un pressant besoin, par des ressources *hors de son sein et hors du cercle où elle s'alimente*, sans grever la population par la distraction d'un trop grand nombre d'hommes, des travaux habituels de la société. Nous sommes persuadés qu'il l'aurait fait avec son talent ordinaire.

Après avoir dans un premier chapitre, qui sert d'introduction, exposé les deux moyens extrêmes; l'un de ne faire repo-

(1) Journal des Sciences Militaires. Tome I, première livraison, page 25 et suivante.

ser la défense que sur des levées en masse, et l'autre de l'assurer par des armées permanentes fort nombreuses; l'auteur les trouve tous deux inconvenans. Le premier, parce qu'il ne produit que des troupes non-aguerries, et l'autre, parce qu'il est ruineux. Nous partageons entièrement son opinion. Mais, nous croyons que cette juste réprobation, ne préjuge rien contre la mesure moyenne qui serait d'avoir une armée permanente proportionnée à la situation géographique et politique du pays, et une force auxiliaire, prête à s'y joindre au besoin.

Le second chapitre est destiné à prouver par des calculs, dont personne ne peut contester l'exactitude, sa disproportion des forces militaires de la France; c'est-à-dire, de son armée permanente, avec celles de l'Allemagne et la Russie. Cette dernière est portée à 800,000 hommes; c'est effectivement ce que tout le monde dit, et ce qu'il importe à la Russie qu'on croye. Mais nous, témoins oculaires de la force réelle de l'armée russe, qui, en 1812, présentait des états de situation et des revues de solde, pour 916,000 hommes, nous nous permettrons de la réduire à moitié. L'Allemagne offre une force totale moins disproportionnée à sa population qui est égale à la nôtre, et encore voit-on en ce momeut, tous les souverains de la confédération germanique disposés à réduire une force, trop coûteuse pour leur finances. L'Autriche a déjà opéré cette réduction. Il ne reste donc que la Prusse. Mais cet état ne formerait-il pas par son système politique, une exception, et, ne peut-il pas être considéré comme étant organisé dans un système d'agrandissement? Quoi qu'il en soit, nous convenons volontiers avec le colonel Marbot, que les forces militaires actuelles de la France, ne sont pas en mesure de résister à celles de ses voisins réunis. Mais nous croyons que l'augmentation nécessaire ne saurait porter sur l'armée permanente seule, sans risquer de tomber dans de grands inconvéniens. En admettant, comme l'expose l'auteur, que l'Allemagne pourrait se présenter sur nos frontières avec 6 à 700,000 hommes, il en résulte évidemment que ce n'est pas une armée permanente seulement, que nous pouvons penser à lui opposer avec succès. Car, il n'est pas possible

haut intérêt, dont la place n'est pas dans ce journal. Nous nous contenterons de celui de l'ouvrage du colonel Marbot.

Quoique le titre paraisse annoncer qu'il doit traiter des forces militaires de la France dans toute leur étendue; c'est-à-dire, des moyens de tout genre que notre patrie peut opposer aux attaques d'un ou plusieurs ennemis ; l'auteur s'est borné à la seule armée permanente. Nous devons regretter que, n'ayant pas envisagé cette question importante dans son entier, il ait borné ses recherches et ses méditations, à une seule des parties qui composent le total de la force militaire des nations. Nous avons exposé dans un précédent mémoire (1) que l'élément mobile de la force de la guerre, qui est précisément ce que l'auteur entend par force militaire, devait se composer lui-même de deux parties, l'une permanente et l'autre temporaire ou accidentelle; et cela parce que le développement extraordinaire de force, que peut nécessiter une attaque menaçante, n'est lui-même qu'une circonstance accidentelle; et parce qu'il n'est aucun état qui puisse supporter l'entretien d'une armée toujours égale à la totalité de celles qui peuvent l'attaquer. C'est ce qui a fait que partout on a cherché sous diverses dénominations et par différens moyens à créer une force armée temporaire, ou auxiliaire, ou accidentelle. Nous aurions donc désiré que le colonel Marbot, après avoir fixé les limites que ne doit pas dépasser l'armée permanente, en raison de la population, des besoins, des arts et de l'agriculture et de la situation des finances; eut porté son attention sur les moyens de l'augmenter dans les momens d'un pressant besoin, par des ressources *hors de son sein et hors du cercle où elle s'alimente*, sans grever la population par la distraction d'un trop grand nombre d'hommes, des travaux habituels de la société. Nous sommes persuadés qu'il l'aurait fait avec son talent ordinaire.

Après avoir dans un premier chapitre, qui sert d'introduction, exposé les deux moyens extrêmes ; l'un de ne faire repo-

(1) Journal des Sciences Militaires. Tome I, première livraison, page 25 et suivante.

sente d'une manière tranchante entre deux corps entiers, elle n'en est pas moins réelle pour ne se rencontrer qu'entre des individus rangés sous les mêmes drapeaux. Si mille hommes, par exemple, recrutés dans un pays froid, étaient destinés à périr dans un climat chaud, il serait à-peu-près indifférent pour la force de l'armée, qu'ils meurent dans un même régiment, ou dans plusieurs. Quant aux mauvais effets de la réunion d'un uombre d'hommes, d'un même lieu, dans un même corps, sous le rapport des émotions plus fortes que produisent les pertes devant l'ennemi, l'auteur, peut dire avec raison que la question est indécise. Sans parler des bataillons de volontaires de 1791, l'auteur de cet article pourrait, au fait cité par le colonel Marbot, opposer un exemple contraire, dans le petit corps qu'il commandait en 1793, et qui comptait 600 hommes du même département, et presque du même district.

Le chapitre IV est consacré à l'examen des divers modes de recrutement établis en France depuis 1791. Ces différens modes de recrutement, ou pour parler avec une plus grande précision, de remplacement et de complètement de l'armée, ont été 1°. le recrutement volontaire ou mercenaire; 2°. la conscription; 3°. le recrutement par département de 1815; 4°. la formation des vétérans en 1818; 5°. le nouveau mode de conscription de 1819, et la réserve des 30,000 conscrits de 1824. Nous partageons en entier l'opinion de l'auteur sur les deux premiers; excepté que nous ne croyons pas que la conscription produise par elle-même la nécessité de tenir, en temps de paix, l'armée sur le *pied de guerre*. Elle n'excluait pas la formation d'une *réserve, et elle* n'empêchait pas de réduire l'armée, par un licenciement ou par la *non-levée* successive pendant un ou deux ans. La formation des légions départementales n'a été qu'une institution transitoire, dont les motifs ne sont pas du ressort de la science de la guerre. L'institution des vétérans était la seule chose qu'on pût imaginer d'utile, lorsque la garde-nationale dénaturée et désorganisée, ne pouvait plus offrir aucune ressource défensive. Mais elle avait un vice radical, que nous aurions désiré que l'auteur indiquât. C'est celui de doubler de fait le temps de ser-

vice imposé aux conscrits, et de priver réellement la société de la corporation active d'un nombre d'hommes double de l'armée ou à peu près. Car l'individu retenu sous la loi par une disponibilité qui ne lui permettait pas de jouir d'un sort fixe, tant qu'elle durait, était encore sequestré de cette société. L'établissement d'une réserve de 30,000 conscrits est, comme le dit fort bien l'auteur, de nul effet pour renforcer l'armée, puisque ces conscrits, laissés sans instruction d'aucune espèce, ne forment sous aucun rapport une réserve disponible. Le seul avantage qu'y puisse trouver le gouvernement, est d'avoir successivement 240,000 recrues sous la main, sans avoir besoin de recourir à une loi.

A la suite des observations qui composent les chapitres précédens, le colonel Marbot présente dans le cinquième un nouveau projet d'organisation militaire, dont les bases principales sont les suivantes: Il devrait y avoir en France un nombre de bataillons de milice, égal à celui des départemens; ces bataillons, dont les cadres seraient permanens, ne serviraient qu'à recevoir les jeunes gens appelés au service militaire et à les instruire, pour les envoyer ensuite dans les corps de l'armée permanente. Les bataillons de milice n'auraient de présents sous les armes qu'un quart de miliciens, se relevant tous les trois mois et s'instruisant pendant ce trimestre. Les miliciens d'un même bataillon ne seraient pas envoyés dans un seul corps, mais répartis entre plusieurs. Les miliciens passeraient six ans dans leur bataillon, que l'auteur appèle préparatoire, et six autres années au service militaire. En temps de paix, le remplacement de l'armée se ferait par sixième dans la milice. En temps de guerre, tous les bataillons de milice, excepté leurs cadres, seraient incorporés dans l'armée. La force des bataillons de milice présenterait un total supérieur d'un quart à celui de l'armée active.

On voit que l'intention de l'auteur est de donner chaque année neuf mois aux miliciens pour vaquer aux occupations de la vie civile. Son projet présente d'ailleurs les plus grands avantages pour l'armée permanente, qu'il permet de doubler par des sol-

dats instruits. Mais est-il également avantageux à l'état, considéré comme la réunion totale des citoyens qui la composent? D'abord l'homme que la loi atteint et destine à servir la patrie, reste séquestré de la société pendant douze ans; car il ne peut lui être que d'une utilité bien précaire pendant les six années de milice. L'homme ne devient réellement utile à la société que par son établissement et par l'exercice d'un état qui lui assigne des fonctions d'une nature quelconque parmi ses concitoyens. Quel établissement peut faire, quel état fixe peut exercer l'individu obligé d'abandonner son travail pendant trois mois chaque année, et qui sait qu'à une époque déterminée il doit passer dans un régiment. Cependant devenu milicien à 18 ans, c'est-à-dire avant que son éducation intellectuelle ou mécanique ne soit achevée, il n'est rendu à lui-même qu'à trente ans, c'est-à-dire lorsqu'il est trop tard pour la commencer.

L'auteur, dans son septième chapitre, fait le calcul approximatif des dépenses qu'occasionnerait son système. L'augmentation qu'il produit ne peut pas être regardée comme une charge aggravante. Ainsi que nous l'avons déjà dit, ce projet est très utile pour l'armée permanente, en faveur de qui seule il paraît avoir été fait.

Le chapitre VIII est destiné à démontrer que le système de milice, tel qu'il a été développé, tient sous le coup de la loi, moins d'hommes que celle du 5 avril 1824, et que les charges du service militaire seraient moins onéreuses en France que parmi les autres nations. Ces propositions sont d'une vérité rigoureuse, mais nous observerons qu'elles n'infirment en aucune manière les principes que nous avons cru devoir opposer au système.

Dans le chapitre VI l'auteur examine et réfute une proposition faite par quelques militaires, pour accroître les forces de l'armée. Nous ne le suivrons pas dans cet examen dont les résultats sont à l'avantage de son projet. Les bases sont les mêmes dans tous, mais dans celui du colonel Marbot, les principes en sont singulièrement perfectionnés. Nous terminerons cependant cet examen succint par quelques observations qui nous paraissent indispensables, pour asseoir d'une manière claire les idées qu'on

peut se former de la force militaire, nécessaire pour la défense d'une nation. Nous avons déjà développé, dans le mémoire précité les motifs pour lesquels la défense d'un état ne saurait jamais reposer exclusivementsur l'armée permanente. Nous avons cité, des exemples mémorables de gouvernemens renversés, parce que l'armée permanente seule avait la force nationale dans les mains : la Prusse en 1806 et la France en 1814 et 1815. Nous avons vu l'Allemagne abattue se relever triomphante, dès que la force nationale s'est composée de la masse des citoyens en même temps que de l'armée. Jamais un état ne pourra entretenir constamment une armée permanente assez nombreuse, pour le garantir des attaques d'une coalition. Vouloir en étendre les racines même d'une manière indirecte, ne sera jamais qu'établir sur la nation un impôt onéreux en hommes, sans pouvoir même atteindre le but qu'on se propose; à moins d'arriver à une extension numérique telle, que toutes les autres occupations de la société seraient en souffrance. Le seul moyen, à notre avis, d'obtenir les résultats avantageux que l'auteur a en vue, est celui d'étendre *l'instruction militaire tactique,* le plus qu'on peut sur la masse des citoyens en état de porter les armes. C'est ce qu'on pourrait par les compagnies d'élite de la garde nationale, si elle existait encore, en les composant d'hommes non mariés et les exerçant aussi souvent qu'il est possible. Il ne faut pas six ans pour faire un soldat d'infanterie. C'est aussi ce que fait l'organisation militaire actuelle de la Prusse. Les officiers qui s'en sont plaints au colonel Marbot, n'en avaient pas compris les vues profondes et peut-être plus menaçantes qu'on ne croit pour le repos de l'Europe. La politique intérieure du gouvernement prussien ne lui permettant pas de rétablir les landwehr ou gardes-nationales dans leur état primitif, et sa position l'obligeant à tenir prête une armée de beaucoup supérieure à celle qu'il peut solder, il a choisi le seul moyen de résoudre ce problême. Le renouvellement de l'armée, tous les trois ans, fait passer rapidement par l'instruction militaire toute la population habile aux armes, et la disposition qui assujettit encore pendant cinq ans à une levée subite le soldat congédié, place sous sa main une réserve exer-

dats instruits. Mais est-il également avantageux à l'état, considéré comme la réunion totale des citoyens qui la composent? D'abord l'homme que la loi atteint et destine à servir la patrie, reste séquestré de la société pendant douze ans; car il ne peut lui être que d'une utilité bien précaire pendant les six années de milice. L'homme ne devient réellement utile à la société que par son établissement et par l'exercice d'un état qui lui assigne des fonctions d'une nature quelconque parmi ses concitoyens. Quel établissement peut faire, quel état fixe peut exercer l'individu obligé d'abandonner son travail pendant trois mois chaque année, et qui sait qu'à une époque déterminée il doit passer dans un régiment. Cependant devenu milicien à 18 ans, c'est-à-dire avant que son éducation intellectuelle ou mécanique ne soit achevée, il n'est rendu à lui-même qu'à trente ans, c'est-à-dire lorsqu'il est trop tard pour la commencer.

L'auteur, dans son septième chapitre, fait le calcul approximatif des dépenses qu'occasionnerait son système. L'augmentation qu'il produit ne peut pas être regardée comme une charge aggravante. Ainsi que nous l'avons déjà dit, ce projet est très utile pour l'armée permanente, en faveur de qui seule il paraît avoir été fait.

Le chapitre VIII est destiné à démontrer que le système de milice, tel qu'il a été développé, tient sous le coup de la loi, moins d'hommes que celle du 5 avril 1824, et que les charges du service militaire seraient moins onéreuses en France que parmi les autres nations. Ces propositions sont d'une vérité *rigoureuse*, mais nous observerons qu'elles n'infirment en aucune manière les principes que nous avons cru devoir opposer au système.

Dans le chapitre VI l'auteur examine et réfute une proposition faite par quelques militaires, pour accroître les forces de l'armée. Nous ne le suivrons pas dans cet examen dont les résultats sont à l'avantage de son projet. Les bases sont les mêmes dans tous, mais dans celui du colonel Marbot, les principes en sont singulièrement perfectionnés. Nous terminerons cependant cet examen succint par quelques observations qui nous paraissent indispensables, pour asseoir d'une manière claire les idées qu'on

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

DE M. LE CAPITAINE DUPERREY.

En exécution des ordres de S. M. Louis XVIII, la corvette *la Coquille* a été armée au port de Toulon, au commencement de l'année 1822, pour un voyage de découvertes qui avait principalement pour but le perfectionnement de la géographie et des sciences physiques et naturelles.

Le commandement de *la Coquille* fut confié au lieutenant de vaisseau Duperrey, qui déjà avait fait partie de l'expédition du capitaine Freycinet.

La Coquille appareilla de Toulon, le 11 août 1822. Après avoir visité successivement les îles Malouines, les côtes du Chili et du Pérou, l'Archipel dangereux, et divers autres groupes d'îles disséminées dans la vaste étendue de l'Océan-Pacifique; la Nouvelle-Irlande, les Moluques, la Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Zélande ; l'Archipel des Carolines, Java, les Isles-de-France et de Bourbon, la corvette a opéré son retour en France et a mouillé sur la rade de Marseille, ayant accompli un voyage de circum-navigation qui a duré trente-un mois treize jours, et pendant lequel elle a parcouru plus de vingt-cinq mille lieues.

Pendant cette longue et périlleuse campagne, les observations relatives au but de la mission ont été suivies par le capitaine et les officiers de *la Coquille* avec un zèle infatigable. Un grand nombre de plans et de cartes ont été dressés avec un soin digne des plus grands éloges, et des collections appartenant aux trois règnes de la nature, aussi intéressantes par la

quantité que par le choix et la nouveauté, ont été recueillies avec beaucoup de discernement, et sont venues ajouter aux richesses que possède déjà le Jardin du Roi.

Ces circonstances sont d'autant plus remarquables, que les travaux de tous genres ont été exécutés par les seuls officiers attachés au département de la marine, et qu'aucun individu étranger à ce corps n'a été embarqué sur *la Coquille*.

Une commission a été chargée par l'Académie Royale des Sciences, d'examiner et d'apprécier les résultats de la campagne de ce bâtiment. MM. le baron Cuvier et Arago, organes de cette commission, ont fait connaître toute l'utilité que la science retire du voyage de *la Coquille*, et ont payé un honorable tribut d'éloges aux connaissances et au dévoûment dont ont fait particulièrement preuve le capitaine Duperrey, le lieutenant de vaisseau Durville, son second, les autres officiers de l'état-major, ainsi que MM. Garnot et Lesson, chirurgiens de la marine.

A ces détails, on doit ajouter, comme une chose fort remarquable, que *la Coquille*, après un armement de plus de trois ans, est rentrée dans le port sans avoir perdu un seul homme, et que sa dépense a été au-dessous de celle d'un bâtiment de même force qui aurait été employé sur les côtes. Ces heureux résultats sont dus à la surveillance active de tout l'état-major, à la bonne direction donnée aux hommes, et aux soins particuliers dont ils ont été constamment l'objet de la part de leurs officiers et des officiers de santé du bâtiment.

Déjà, le roi avait bien voulu donner à M. Duperrey une marque de sa satisfaction, en le portant au grade de capitaine de frégate.

Le lieutenant de vaisseau Durville, second du bâtiment, a partagé ses travaux et il a puissamment contribué au succès de l'expédition : l'Académie, dans son rapport, l'a cité avec la plus grande distinction.

M. Lesson, embarqué d'abord comme pharmacien sur *la Coquille*, a rempli les doubles fonctions de chirurgien-major du bâtiment et de naturaliste, lorsqu'une maladie força M. Garnot

chirurgien-major du bâtiment, de débarquer au port Jackson.

M. Lesson, d'après le rapport de l'Académie a particulièrement concouru à former les nombreuses et rares collections déposées au Jardin du Roi.

M. Antoine Bernard, premier maître d'équipage de *la Coquille*, dont le dévoûment égale l'activité, a mérité constamment les suffrages des officiers sous les ordres desquels il a navigué, et son zèle a été remarqué pendant toute la campagne.

Sa Majesté, par une ordonnance du 3 novembre 1825, a daigné conférer le grade de capitaine de frégate à M. Durville, et nommer chevalier de la légion d'honneur MM. Lesson et le maître d'équipage Bernard.

Extrait de la relation de M. Lesson sur l'île d'Oualan.

Tandis que les anglais Denham et Clapperton pénétraient avec tant de bonheur dans le cœur même de l'Afrique centrale, la corvette française la *Coquille*, commandée par le capitaine Duperrey, accomplissait un voyage scientifique autour du monde que l'on peut citer comme le plus heureux peut-être de tous ceux de ce genre qui ont été faits jusqu'à présent. Une navigation de trois années, souvent employée à explorer des parages peu ou point connus, et exécutée sans la moindre avarie, sans avoir perdu un seul homme, atteste le perfectionnement remarquable de la science nautique et honore infiniment les officiers qui l'ont dirigée.

Le but était de recueillir de nouvelles observations sur la mesure et la forme du globe, d'augmenter nos richesses en histoire naturelle, et de reconnaître avec soin plusieurs points importans, notamment l'Archipel des nombreuses *Carolines*, qui attendait une exploration plus complète. Les deux rapports faits à l'Académie des Sciences, par MM. Cuvier et Arago montrent que ce but a été parfaitement rempli; puisse maintenant cette importante relation ne pas éprouver dans sa publication les mêmes retards que celle de M. de Freycinet. En attendant, plusieurs mémoires des officiers de la *Coquille* ont été publiés;

et nous nous proposons d'en rendre compte. Nous commencerons par celui que M. Lesson, médecin à bord de la corvette, a inséré dans le *Journal des Voyages*. C'est une notice étendue sur une île de l'Océan-Pacifique, qui n'avait point encore été visitée.

Cette île est appelée *Oualan* par les naturels qui l'habitent; elle gît par 5° 21' 32" latitude nord et 160° 48' 22" longitude orientale; elle est tout-à-fait isolée et à une égale distance à peu près du groupe des Carolines et des Archipels Mulgrave et Gilbert. Son étendue est de huit milles de longueur sur neuf de largeur. Les pics qui s'élèvent de son sein la rendent remarquable; car les autres îles de ces parages sont basses et presque à fleur d'eau. La plus haute de ses montagnes peut avoir six cent soixante-dix-huit mètres, et la nature des roches qui les composent, ainsi que les déchiremens qui les séparent, décèlent assez leur origine volcanique; les gorges, les vallées qu'elles forment dans leurs contours, l'abondante végétation qui les revêt, et les nombreux ruisseaux qui sillonnent leurs flancs en coulant vers la mer ou en tombant en cascades sur des lits de galets, donnent à l'île l'aspect le plus pittoresque. Les arbres et les plantes y sont à peu près les mêmes que sur toutes les terres tropicales. Le chou caraïbe, la canne à sucre qui y croît spontanément avec une prodigieuse fécondité; le bananier, l'arbre à pain qui s'élève parmi les broussailles jusque sur la crête des montagnes, en s'unissant aux fougères arborescentes, suffisent presque seuls à la nourriture de la petite population de *Oualan*. Contens des simples fruits que la terre leur fournit sans travail, ces paisibles insulaires ignorent jusqu'à l'usage cruel, qui nous a été plus d'une fois reproché, de dévorer la chair des animaux: au reste, les quadrupèdes paraissent être fort rares dans leur île. Quelques poissons seulement viennent varier un peu les approvisionnemens de cette table frugale. Un régime ainsi réduit aux simples végétaux ne peut être sans influence sur le caractère des habitans; et, suivant M. Lesson, il faut y chercher la source de cette douceur et de cette hospitalité qui les distinguent de beaucoup d'autres insulaires. La discorde, en effet, paraît n'a-

voir point encore envahi ce petit coin de terre, où on ne connaît pas d'autres armes que des bâtons.

Il est difficile de déterminer la race des diverses populations disséminées sur les nombreuses îles du grand Océan. On ne peut faire à cet égard que des conjectures plus ou moins hypothétiques. Quelques rapports de conformation, une organisation sociale où dominent les formes de la servilité orientale et la distinction des castes, enfin une différence marquée avec la race océanienne, ont porté M. Lesson à penser que les habitans de *Oualan* ont une origine mongole. Voici le portrait qu'il en trace :

« Ils sont en général de petite taille, un grand nombre ont » à peine cinq pieds; quelques-uns n'avaient pas plus de quatre » pieds et six à huit pouces. Les plus favorisés de la nature » ne dépassaient guère cinq pieds deux ou trois pouces. Les » femmes sont également petites, mais grasses et très-formées. » Le type de la physionomie chez les hommes est d'avoir le » front découvert et étroit, les sourcils épais, les yeux petits et » obliques, le nez épaté, la bouche grande, les dents très- » blanches et bien conservées, les gencives très-vermeilles ; » ils portent la chevelure nouée sur l'occiput; leur barbe et leur » cheveux sont très-noirs, longs et droits. La barbe est très- » dure chez quelques-uns, et tombe sur la poitrine ; ce n'est » pas par superstition qu'ils la conservent, car plusieurs se fi- » rent raser à bord. Le plus grand nombre n'a qu'une barbe » grêle, peu fournie, formant une petite mèche mince sous le » menton, caractère propre à la race mongole. Ils ne s'épilent » point et ne pratiquent point la circoncision ; la teinte de leur » peau est d'un jaune oranger peu foncé ; ils ne mâchent ni » *bétel* ni autres *sialogues* orientaux. Ces hommes, nullement » habitués au travail, sont mous, efféminés ; la fatigue les ac- » cable promptement, et est pour eux le souverain mal.

» Les femmes et les jeunes filles ont une physionomie agréa- » ble ; des yeux noirs pleins de feu et de belles dents... Nous » en vîmes quelques-unes très-jolies. Ces femmes montraient » une vive curiosité à notre vue, et paraissaient très-enjouées et » très-folâtres, quoique retenues et modestes. Le visage austère

» de leurs époux les forçait souvent à prendre des manières plus
» réservées. »

La vue des Européens causa dans l'île une grande sensation. M. Lesson et M. de Blosseville, qui les premiers se firent mettre à terre et ne craignirent pas de s'aventurer seuls au milieu de ces sauvages inconnus, furent accueillis par des cris dont la signification leur parut un instant douteuse; mais la bienveillance et l'empressement, dont ils furent l'objet, ne tardèrent pas à leur faire connaître que ce n'était que l'expression de l'étonnement. Ils furent bientôt environnés d'une foule considérable ; le moindre de leurs gestes excitait l'attention ; et la surprise fut générale lorsque les voyageurs vinrent à ôter leurs chapeaux et leurs vestes ; les insulaires, qui n'ont d'autre vêtement qu'un morceau d'étoffe autour de leurs reins, semblaient croire que ces objets faisaient partie de leur corps.

La population de *Oualan* paraît se composer de 12 à 1500 personnes : elle est soumise à un chef nommé *Urosse Tône*, qui exerce un pouvoir absolu ; et divisée en quatre ou cinq castes dont la subordination, les unes à l'égard des autres, va jusqu'à la servilité, et rappelle tout-à-fait les habitudes asiatiques. Ces insulaires habitent des cabanes fort bien faites, éparses sur une portion de l'île ; mais la majeure partie se concentre dans un village nommé *Lélé*, placé sur un petit coin de terre qui se détache presque de l'île, et que protégent contre les eaux de la mer des murailles de quinze pieds de haut construites en énormes pierres de corail. C'est là que réside le roi ; c'est un vieillard accablé d'années ; son palais ne diffère guère des autres cabanes. Quand nos voyageurs lui furent présentés, il était entouré de sa noblesse qui est la première caste, et que l'on nomme les *urosses*. La foule s'arrêta à une certaine distance et se prosterna avec un respect presque religieux.

On n'aperçoit au reste chez les Oualaniens aucune autre trace d'adoration ni de culte, si ce n'est une grande vénération pour les tombeaux. Ils élèvent aux morts de petites cabanes au milieu de bocages agréables, et y déposent divers objets ou ustensiles qui étaient à l'usage du défunt.

Les femmes, quoique considérées comme des inférieures, sont traitées avec des égards marqués et ne sont assujéties qu'à des travaux de leur sexe. Elles ne paraissent point être communes, et la polygamie n'est qu'un privilége réservé aux chefs seulement. Les maris, loin de les offrir aux étrangers comme le font plusieurs peuples sauvages, se montrèrent fort jaloux, et finirent même par les faire retirer dans les terres pour les soustraire aux tentatives des gens de l'équipage.

En fait d'arts et d'industrie, tout le savoir des Oualaniens consiste à construire des cabanes et des pirogues, et pour les femmes à tisser des étoffes dont elles se ceignent les reins. Les habitations sont vastes et s'élèvent jusqu'à quarante pieds de haut; les pirogues sont aussi très grandes, et se composent d'un ou deux troncs d'arbres creusés avec des haches et unis ensemble; elles sont peintes, parfaitement travaillées et conservées avec soin dans les maisons. Les grandes murailles de quinze à vingt pieds de haut qui entourent le village de Lélé, sont un monument fort étonnant de l'industrie de ces insulaires. Ils ont quelques idées sur l'ordre du monde: ils pensent que le soleil tourne autour de la terre, que le matin il se lève, qu'à midi, étant sur leur tête, il a parcouru le quart de sa course diurne, et qu'au soir il se couche dans la mer et va éclairer une nouvelle terre. Ils nomment chacun de leurs mois une lune, et pensent que cet astre tourne autour de la terre en sens contraire du soleil. Mais ils n'ont aucune connaissance de terres qui soient dans leur voisinage.

La notice de M. Lesson est terminée par des observations sur la langue de *Oualan* et par un vocabulaire de plusieurs centaines de mots; travail utile et qui complète la description de cette île nouvelle. Ce qui est bien singulier, c'est que cette langue lui a paru composée de divers dialectes parlés respectivement par les différentes castes qui forment la population. Une autre remarque importante, c'est qu'elle diffère absolument de l'océanien que parlent les insulaires de Taïti, des Marquises, des Touga, de la Nouvelle-Zélande et des Sandwich. Si elle a de l'analogie avec quelques autres idiômes, ce serait

plutôt avec les dérivés du japonais ou du mongol. Cette observation est une des bases sur lesquelles l'auteur établit sa conjecture que cette peuplade a une origine asiatique.

MÉMORIAL DE L'ARTILLERIE.

Quoique le premier numéro du mémoire de l'artillerie ne présente encore aucun des mémoires raisonnés sur cette arme, que nous sommes en droit d'attendre des talens distingués de ses rédacteurs, et du choix judicieux des membres du comité central, on y trouve cependant une notice trop intéressante, pour que le Journal des sciences militaires ne doive pas la contenir. Beaucoup de ses lecteurs qui, n'appartenant pas au corps de l'artillerie, éprouveraient des difficultés à s'en procurer le mémorial, verront avec intérêt les travaux et les recherches entreprises, et les progrès faits pour perfectionner une arme, déjà arrivée chez nous à un haut point de perfection. C'est ce que leur développera la notice qui suit. Quoique le concours ouvert pour l'année 1825 soit déjà fermé, on n'en a pas moins cru devoir insérer le programme publié à cet effet. La première surtout des deux questions qui y sont présentées aux recherches des officiers d'artillerie, peut encore obtenir de la part de quelque militaire non artilleur, ou de quelque savant non militaire, une solution qui ne serait pas à dédaigner.

EXPOSÉ

DES CHANGEMENS INTRODUITS RÉCEMMENT DANS LE SYSTÈME DE L'ARTILLERIE, DES TRAVAUX ENTREPRIS POUR LE PERFECTIONNER ET DES PRINCIPAUX OBJETS SUR LESQUELS IL PEUT ÊTRE UTILE DE DIRIGER DES RECHERCHES.

La publication du mémorial est un appel fait avec confiance

au zèle et aux lumières des officiers d'artillerie, et l'on est persuadé qu'ils y répondront avec empressement. On doit donc chercher à diriger leur attention sur les objets qui la réclament particulièrement, et empêcher qu'ils ne se livrent sans fruit à des recherches pénibles sur des points déjà arrêtés. Dans cette vue, il a paru convenable de présenter l'ensemble des dispositions adoptées et des travaux entrepris pour perfectionner le système de l'artillerie. La plupart de ces objets pouvant être connus dans tous leurs détails par les décisions ministérielles, les programmes, les tables et les dessins envoyés dans les établissemens, on se bornera à une récapitulation sommaire, destinée seulement à rappeler l'état où chacune des branches du service a été progressivement amenée.

On y joindra l'indication des principales améliorations qui restent à désirer, et de quelques questions dont la solution peut offrir de l'intérêt.

Dispositions générales et réglementaires. Une mesure fondamentale qui se rattache à la sûreté de l'état, à l'ordre et l'économie dans ses finances, était une vérification générale de l'artillerie. Le gouvernement doit tenir au complet le matériel nécessaire pour la défense du territoire; mais tout calcul d'approvisionnement, toute commande de travaux, toute distribution de fonds relatifs à cet objet important, ne peuvent avoir de bases fixes sans la connaissance du matériel qui existe, et par conséquent de celui qui manque. Après une guerre longue et active, la situation de l'existant ne pouvait être connue que par une visite exacte et détaillée. En conséquence, on a ordonné une vérification générale des bouches à feu, affûts, voitures, projectiles, etc. : cette opération, commencée en 1821, est sur le point d'être terminée.

On entreprenait pour la première fois une vérification aussi complète. Un pareil travail n'avait encore été exécuté que partiellement, et seulement dans un intérêt local. Comme il n'existait aucune instruction qui pût guider les officiers, il était à craindre que des résultats obtenus en même temps sur divers points du royaume, ne fussent pas entièrement comparables. Afin

d'obvier à cet inconvénient, des instructions uniformes ont été données aux différentes commissions. Celle qui se rapporte à la vérification des bouches à feu, la plus importante et la plus difficile à établir, a été basée sur les données fournies par de nombreuses expériences. En rassemblant tous les faits, en s'aidant, pour les expliquer, des principes applicables aux particularités qu'ils présentent, on a mis les officiers sur la voie d'étudier certains phénomènes du tir, en même temps qu'ils auraient à les constater.

Un des résultats importants de cette vérification sera en outre d'aider à ramener l'uniformité dans le matériel, en désignant toutes les constructions irrégulières qui doivent être rejetées.

L'uniformité, cette qualité essentielle de tout système d'artillerie, se trouvait considérablement altérée à l'époque de la paix : effet inévitable de la précipitation que les circonstances avaient souvent rendue nécessaire, des mesures provisoires et incohérentes qu'elles avaient commandées. Pour la rétablir, il était nécessaire que les établissemens de même nature fussent pourvus des mêmes instrumens de vérification, que ces instrumens fussent construits avec une grande exactitude, et amenés au degré d'identité que les arts peuvent atteindre. Le comité central avait porté son attention, dès 1815, sur cet objet important, et l'atelier de précision, principalement destiné à atteindre ce but, avait été réorganisé sur des bases plus larges et mieux appropriées à sa destination. Postérieurement on a dressé l'état général, par espèces et par quantités, des instrumens dont les divers établissemens avaient besoin. On a fait exécuter successivement toutes ces collections à l'atelier de précision, et on les a expédiées à mesure de leur confection.

En même temps, on a donné à tous ces établissemens les moyens d'améliorer leur fabrication, en leur fournissant, soit par l'atelier de précision, soit par des achats directs, des machines et des instrumens perfectionnés. Les arsenaux ont été pourvus d'outils ingénieux qu'on a choisis dans les ateliers les plus renommés. Les manufactures d'armes ont reçu des collec-

tions d'instrumens vérificateurs qui ont fait obtenir à leur fabrication courante toute la précision désirable. Des visites centrales annuelles ont constaté le mérite de leurs produits, et ont fourni l'occasion d'appeler leur attention sur les parties des armes les plus importantes. Outre les instrumens vérificateurs, les forges ont aussi reçu des modèles en cuivre pour le moulage des projectiles et des flasques d'affûts. Ces modèles perfectionnés, en procurant aux objets coulés plus de précision et de netteté, ont permis déjà de réduire pour plusieurs espèces de projectiles les tolérances accordées, et font espérer que cette réduction pourra s'appliquer à tous les autres. Ainsi l'uniformité a été ramenée dans les différentes constructions, et en même temps elles se sont améliorées. D'heureuses modifications ont aussi été introduites dans la forme ou les mécanismes de quelques instrumens. Cependant, il reste encore à désirer dans cette partie du service, quelques améliorations que les progrès continuels des arts mécaniques feront sans doute obtenir. Les officiers pourront s'en occuper utilement, et c'est une question de ce genre qui est la première présentée au concours. Un objet plus essentiel encore pour assurer la régularité du service dans les établissemens et la qualité des produits divers qu'ils fournissent, c'était de fixer par des réglemens les rapports qui doivent exister entre les chefs et les diverses classes d'agens qui y sont employés, et d'y introduire les moyens d'ordre et de comptabilité dus aux progrès du système administratif.

Le réglement des arsenaux, établissemens spéciaux d'artillerie, qui ne peuvent être administrés que par le mode de régie, a fixé particulièrement l'attention. On a cherché à remédier aux vices que l'ancien réglement laissait subsister. On a donné des bases fixes aux approvisionnemens, en prescrivant de les calculer d'après les besoins réels, et en indiquant les moyens de reconnaître ces besoins. On a tracé les règles d'une comptabilité des matières qui, contrôlant la comptabilité des finances, fournit les moyens de justifier les dépenses, et de connaître pour chaque arsenal les prix de fabrication. On a assuré la bonne qualité des matières et des pièces fabriquées par des ré-

ceptions régulières constatées par des procès-verbaux. On a déterminé d'une manière plus précise les fonctions des officiers, et on les a rendus responsables, chacun dans la partie qui lui est attribuée.

Ainsi, on les a mis dans la nécessité de suivre avec intérêt les détails des travaux, et d'y acquérir l'instruction qui s'y rapporte.

Les autres établissemens étant régis par le système des entreprises, les principales dispositions de leurs réglemens doivent avoir pour objet les relations d'intérêt, de devoirs de service, existant entre tous les agens qui s'y trouvent réunis. Elles doivent en outre fixer les conditions de réception pour les matières et les objets fabriqués. Celui des manufactures d'armes a été terminé. Comme ces établissemens ont été dirigés d'une manière satisfaisante depuis un long espace de temps, il a suffi de réunir les instructions particulières qui s'y trouvaient répandues, et de classer dans un ordre convenable les dispositions qu'elles prescrivaient. On y a introduit quelques additions relatives aux études spéciales exigées des officiers qui y sont employés, ainsi qu'à la formation d'un certain nombre d'élèves pris parmi les ouvriers et destinés à occuper les emplois de réviseurs, de contrôleurs dans les directions, et de maîtres armuriers dans les corps.

Des réglemens particuliers ont été rédigés dans l'intention de suivre les armes portatives dans toutes les circonstances du service, et de veiller à leur conservation jusque dans les mains du soldat (1). Il importe que les officiers d'artillerie en aient connaissance pour pouvoir s'assurer de leur exécution, lorsqu'ils sont chargés, dans les inspections générales, de faire la visite des armes des corps. Une instruction (2) a été rédigée pour les diriger eux-mêmes dans l'exercice de cette fonction.

(1) Réglement sur l'entretien et les réparations des armes dans les corps ; instruction pour les officiers chargés des détails de l'armement ; supplément au Manuel de l'infanterie ; supplément au Manuel de la cavalerie. (Mars 1822.)

(2) Instruction concernant la visite des armes dans les corps, lors des inspections générales. (Mars 1822.)

Les réglemens sur le service des forges et sur celui des fonderies ont également été terminés. On les a établis d'après les mêmes principes que celui des manufactures d'armes autant que la nature des travaux auxquels ils se rapportent à pu le permettre. Celui des fonderies n'a été mis à exécution que provisoirement. Les conditions de réception des bouches à feu et le système des épreuves pouvant être modifiés d'après les expériences commencées sur le mode de tir, ce réglement ne peut être définitivement arrêté qu'après la fin de ces expériences.

Enfin, on s'est occupé de l'instruction générale du corps avec l'attention que réclame un objet aussi important. Un réglement provisoire sur l'organisation et le service des écoles avait été arrêté en 1817. L'expérience de plusieurs années a fait connaître la nécessité d'y apporter des modifications.

Le comité s'occupe, en ce moment de ce travail. Tous les moyens d'acquérir des connaissances utiles sont fournies aux officiers par la formation ou l'augmentation progressive des bibliothèques, des collections de modèles, des laboratoires, etc.

Tel est l'ensemble des moyens employés pour ramener l'uniformité dans les constructions de l'artillerie, fournir des bases positives à son budget, améliorer le système intérieur des établissemens sous le double rapport de l'art et de l'administration.

On va maintenant indiquer ce qui avait été entrepris pour perfectionner les différentes parties du matériel dans leurs formes, leurs dimensions et leur mécanisme.

Artillerie de campagne. Bouches a feu.—Ce qui constitue principalement un système d'artillerie, c'est le choix des espèces de bouches à feu, la fixation de leur calibre, de leur poids, de leur longueur et de leurs principales dimensions. Les affûts et les voitures d'approvisionnement ne sont que des accessoires dont la combinaison plus ou moins heureuse a cependant une influence marquée sur la valeur de l'ensemble. Considéré sous ce point de vue, et en faisant abstraction de quelques détails, le système établi par Gribeauval mérite d'être regardé comme le plus parfait de l'Europe. Les canons de campagne français présentent, sous les rapports les plus essentiels, une construction

extrêmement avantageuse. Plusieurs changemens qui ont été essayés pendant la guerre sont restés sans succès. On n'a pas renouvelé des tentatives du même genre, et l'on pense qu'à cet égard il y a peu de perfectionnemens notables à attendre. Cependant quelques détails de forme et de dimensions peuvent être étudiés utilement sous le rapport de la précision du tir, de la répartition du métal, de la conservation des affûts, de l'augmentation d'effet et de la diminution du recul. Quelque légères que soient les améliorations que de semblables recherches peuvent faire obtenir, elles auront toujours un très-grand intérêt, parce que les canons de campagne sont, de toutes les bouches à feu, celles qui jouent le rôle le plus important dans les opérations de la guerre.

Quant à l'obusier de ce système, on doit reconnaître qu'il n'a pas été amené au même degré de perfection, soit que Gribeauval n'ait pas eu le temps de faire les expériences nécessaires, soit que tous les avantages qu'on pouvait tirer de cette arme, dont l'usage était alors fort restreint, ne fussent pas connus. Quoi qu'il en soit, on remarqua dans les dernières campagnes qu'il avait une infériorité marquée comparativement à quelques obusiers étrangers.

On le remplaça d'abord par l'obusier de 24, de l'an 11, et par un obusier de 6 pouces à longue portée, dit obusier prussien. En 1818, le comité porta son attention sur cet objet. Comme on ne peut pas obtenir de longues portées sans de fortes charges, ni employer de fortes charges avec une pièce légère, on fit couler des obusiers allongés des calibres de 6 pouces et de 24, et d'un poids égal aux canons avec lesquels ils étaient destinés à former batterie. Des expériences furent alors entreprises dans plusieurs écoles, et suivies avec beaucoup de soin et de persévérance.

Elles firent connaître que ces obusiers avaient une forte portée avec une grande justesse de tir, et conduisirent à plusieurs autres résultats importans. On modifia successivement le tracé et les dimensions extérieures de manière à obtenir l'avantage précieux de pouvoir les placer sur les mêmes affûts que les canons avec lesquels ils forment batterie. On fixa les charges propres aux grandes portées et celles qui conviennent aux portées

moyennes dont l'usage est le plus fréquent à la guerre. Le mode de chargement, facile et analogue à celui du canon, fut déterminé. Enfin, il fut constaté que ces obusiers peuvent fournir des portées de 1000 à 1100 toises, que les coups à balles sont d'un bon effet à la distance de 300 à 400 toises, et que le tir a une grande justesse. Ils sont maintenant employés aux exercices du polygone dans toutes les écoles.

AFFUTS. — Dès l'époque de 1815, la disposition de l'affût anglais et de ses attirails, fixa l'attention du ministre et du comité. Mais, quelque soient les avantages qu'un nouveau système puisse procurer, les premiers effets qu'il produit sont toujours d'entraîner dans de grandes dépenses, et de porter la confusion dans un service. Avant doncde rien décider, sur une question de cette importance, il convient de la soumettre à une discussion approfondie, de réunir toutes les lumières qui peuvent l'éclairer. Dans cette circonstance on jugea que le moyen le plus sûr de parvenir à une solution satisfaisante, c'était de faire d'abord un examen détaillé des constructions de Gribeauval, et d'y introduire toutes les modifications, réclamées par l'expérience et susceptibles d'être pratiquées sans altérer les principes généraux sur lesquels ces constructions sont établies. Ce travail devait avoir pour premier résultat d'apporter dans l'artillerie des améliorations importantes et dirigées de manière à utiliser au premier besoin l'immense matériel que la France possède. En second lieu, c'était préparer les esprits par des recherches et des études spéciales à la discussion d'un nouveau système, objet trop grave et qui se rattache à de trop grands intérêts, pour n'avoir pas besoin d'être longuement médité.

Enfin, pour que la comparaison qui se préparait pût être décisive, il était indispensable de donner au système ancien le degré de perfection qu'il pouvait présenter avant de le placer à côté du système nouveau. C'est dans cet esprit qu'ont été faites toutes les corrections proposées, et définitivement adoptées en 1822 et 1823, pour les affûts ainsi que pour les autres voitures de Gribeauval. On s'est ensuite occupé de l'examen de l'artillerie anglaise. On a successivement considéré les affûts de

campagne comme voitures de transport, de manœuvre et de combat. On a trouvé que sous l'un et l'autre rapports l'affût anglais présentait quelques avantages et quelques inconvéniens, Ainsi on a été conduit à proposer un troisième affût établi dans les formes générales du tracé anglais, mais modifié d'après les principes des constructions françaises. On a commencé sur les trois systèmes des expériences étendues et variées, et on les compare avec soin dans toutes les circonstances des marches, des mouvemens et du tir. Avec les données positives qui seront obtenues, on pourra sans doute reconnaître avec certitude celui qui doit être préféré.

Voitures. — Des modifications plus ou moins importantes ont été adoptées pour les autres voitures qui entrent dans la composition des équipages de campagne. Elles ont porté principalement sur les dimensions des bois et des ferrures, elles ont eu pour objet de corriger quelques défauts de formes, de renforcer des parties trop faibles, d'alléger d'autres parties dont la force était surabondante. Dans les caissons et les chariots à munitions, on a renforcé les brancards, simplifié quelques ferrures, donné un meilleur tracé à l'essieu porte-roue. Les roues ont été l'objet de plusieurs améliorations importantes. La jante a plus de largeur et moins de hauteur, ce qui lui donne plus d'assiette sur le terrain, et permet un embrèvement plus épais de la broche. Les rais, moins cintrés, n'exigent plus que le bois soit contretaillé : les assemblages dans le moyeu et dans la jante sont plus simples et plus solides. Enfin, les espèces de roues ont été réduites de cinq à trois. Une nouvelle forge de campagne a été adoptée. Elle est plus solide que l'ancienne, quoique plus légère, et elle coûte un quart de moins ; elle est mieux disposée pour le travail. La mobilité de cette forge lui permettra de remplir une des conditions les plus essentielles du service auquel elle est destinée, celle de pouvoir être conduite facilement au secours des autres voitures.

Artillerie de siège et de place. — Les bouches à feu employées à l'attaque et à la défense des places n'ont reçu, depuis une époque assez reculée, aucune modification remarquable

dans leurs formes et leurs dimensions. Elles remplissent d'une manière satisfaisante les principales conditions du service auquel elles sont destinées. Cependant elles peuvent être le sujet de recherches analogues à celles qui ont été indiquées pour les canons de campagne. On vient d'exécuter sur l'affût de siége des changemens considérables. Le nouveau modèle est établi dans le système à un seul flasque, imité des constructions anglaises. Il peut en même temps servir de porte-corps. Les épreuves déjà faites ont constaté qu'il est d'une solidité à toute épreuve, soit dans le tir, soit dans les transports, et qu'après avoir porté sa pièce pendant une longue route, il est en état de soutenir la fatigue d'un siége. Chargé d'une pièce de 24, il peut être mené habituellement avec 8 chevaux. L'ancien système exigeait pour chaque pièce 2 voitures et 14 chevaux. Dans les premières expériences, il a conduit sa pièce de la troisième parallèle à la batterie de brèche en trois fois moins de temps que l'affût du modèle actuel, avantage immense dans une pareille manœuvre. Enfin, sa construction, qui n'exige que des bois de dimensions faciles à se procurer, présente en outre une économi de 1/6 sur le bois, et de 1/8 sur la main-d'œuvre. Cet affût va être soumis à de nouvelles épreuves dans toutes les écoles. Le succès des premières donne lieu d'espérer que ses avantages seront confirmés, et qu'il pourra être définitivement adopté. On s'occupe d'améliorations analogues pour l'affût de place. Celui-ci doit satisfaire à plusieurs conditions qui sont déterminées par les règles de la défense des places et des constructions d'artillerie. C'est un objet sur lequel les officiers peuvent diriger avec fruit leurs recherches et leurs méditations. Un perfectionnement important à obtenir serait de faire servir un même affût à la défense des places et des côtes, et de remplacer par un seul modèle les deux affuts actuels, qui donnent beaucoup de prise au ricochet.

Artillerie de montagne. — L'artillerie de montagne, *qui* peut avoir de l'importance dans des circonstances particulières, a été l'objet d'un travail maintenant terminé. Les données fournies par les premières expériences et l'examen de la question

envisagée sous le point de vue le plus général, ont fait reconnaître le peu d'effet du canon dans la guerre de montagne, où il ne peut être que d'un très-faible calibre. En conséquence, il a été exclu de la composition de ces équipages, et un obusier léger a été adopté comme l'unique bouche à feu qui dût y entrer. On s'est également convaincu du peu de valeur des affûts connus sous la dénomination d'affûts à chevrette, à roulettes, etc., et on les a entièrement rejetés.

Enfin on a fixé le tracé de l'obusier de montagne et de son affût. Ce système est maintenant soumis à une suite d'épreuves dont les commencemens font espérer un résultat satisfaisant.

Equipages de ponts. — Pendant les dernières guerres, les vices de l'ancien équipage de ponts avaient mis souvent dans la nécessité de recourir aux moyens fournis par les localités pour effectuer les passages de rivières. Cette partie du service était une de celles qui pouvaient le plus réclamer des améliorations. En conséquence, le bataillon de pontonniers a été chargé de proposer un nouveau système d'équipage, d'après des bases posées par le comité. Le projet présenté a été examiné et définitivement arrêté en 1822. Le nouveau bateau est d'une construction plus légère, et en même temps il est propre à la navigation. Le système de haquets, de poutrelles et de madriers, est combiné de la manière la plus avantageuse, et il jouit de la même mobilité qu'une pièce de 12. Ainsi le nouvel équipage satisfait, autant qu'il paraît possible de le faire, aux différentes conditions du transport, de l'établissement et de la stabilité des ponts.

Armes portatives. — Les armes à feu du modèle de 1777 corrigé avaient le défaut de donner un grand nombre de ratés. Dans les recherches relatives à l'établissement du modèle 1816, on s'est appliqué principalement à corriger ce grave défaut. On a arrêté, après de nombreux essais, les dispositions de la platine et de la lumière qui donnaient le moindre nombre de ratés de platine et de ratés de canon. Mais des plaintes s'étant élevées sur l'incommodité du crachement des nouvelles armes, il a fallu remédier à cet inconvénient. On a cherché à le faire en

perdant le moins possible de l'avantage produit par la diminution des ratés. Les dernières dispositions adoptées constituent le modèle 1822. Les différences principales qui le distinguent du premier, sont la forme de sa lumière, sa position par rapport au bassinet, et l'inclinaison de celui-ci. Le fusil d'infanterie du dernier modèle a aussi un canon plus court de deux pouces, et une baïonnette allongée de la même quantité. Ces deux modifications particulières avaient été demandées par l'infanterie. Les autres changemens introduits dans les armes à feu, et qui sont restés communs aux deux modèles 1816 et 1822, ont un rapport moins direct avec les effets qu'elles doivent produire. Ils ont pour objet de simplifier quelques contours, de rendre certaines parties plus solides, de prévenir les dégradations les plus ordinaires. Tous les changemens qui constituent le dernier modèle sont conçus dans leur ensemble de manière à ne pas altérer d'une manière sensible la forme générale des armes, et à ne pas augmenter le prix de fabrication. Tous sont déduits de la comparaison de plusieurs dispositions différentes, d'une suite d'épreuves variées et étendues. Avant d'être adoptés, ils ont été soumis à l'examen des établissemens qui fabriquent les armes, à l'approbation des troupes qui doivent s'en servir. Malgré toutes ces recherches et toutes ces précautions; on est loin de penser que les armes à feu portatives ne soient plus susceptibles de recevoir des perfectionnemens. Les tentatives dirigées vers ce but paraîtront toujours louables et dignes d'encouragement. Mais ceux qui voudront s'y livrer doivent sentir *que*, pour parvenir à un résultat utile et nouveau, il est indispensable de prendre connaissance des travaux qui ont été exécutés sur cette matière, et de bien se pénétrer de toutes les conditions auxquelles il faut satisfaire. Les études relatives à cette partie du service peuvent aussi conduire à proposer des dispositions nouvelles ou du moins jusqu'à présent inusitées dans l'armement des troupes. Telle serait une arme à coups multiples, ou disposée pour employer une poudre fulminante, ou se chargeant par la culasse.

Un mécanisme de cette dernière espèce serait surtout avan-

tageux pour les mousquetons de cavalerie : il éviterait l'embarras de la baguette et les inconvéniens qui résultent du déplacement de la balle dans les secousses occasionnées par les mouvemens du cheval. Des épreuves sont actuellement entreprises sur ce sujet. Dans toutes les inventions ou combinaisons de ce genre, il faut considérer comme des conditions essentielles une solidité capable de résister aux accidens du service, une manœuvre commode et qui ne laisse craindre aucun accident, une exécution qui n'excède pas trop les prix et les moyens de la fabrication ordinaire, un entretien facile entre les mains du soldat.

Les modèles des sabres de cavalerie et de la lance, établis d'abord en 1816, ont aussi été modifiés depuis cette époque dans leurs formes et leurs dimensions, d'après la demande des corps auxquels ces armes sont destinées. Un changement introduit dès 1816, dont l'avantage ne saurait être contesté, c'est la substitution de la tôle d'acier à la tôle de fer pour les fourreaux qui sont devenus beaucoup plus légers, plus élégans, et en même temps plus solides.

Différens modèles ont été déterminés pour l'armement des officiers. Dans la cavalerie, leurs sabres ne diffèrent de ceux des soldats que par la dorure et les ornemens de la monture.

L'artillerie a reçu un fusil court, léger, moins incommode dans les manœuvres, avec un sabre particulier rappelant celui qu'elle portait autrefois, arme dangereuse dans un combat corps à corps, et instrument utile dans des travaux commandés subitement par une ciconstance imprévue.

Les cuirasses ont été aussi l'objet d'un travail assez étendu : on croit être sur la voie d'une amélioration importante. Les épreuves entreprises feront connaître s'il est possible de l'obtenir.

Enfin, on s'est occupé, par une longue suite d'essais et de recherches, à déterminer un modèle de fusil de rempart, qui répondît véritablement à la destination que ce nom indique, c'est-à-dire, qui pût servir d'une manière spéciale à la défense des places. Cette question avait été mise au concours pour le comité en 1818, et plusieurs mémoires ont été fournis dans les

deux années suivantes. On y a vu beaucoup d'indications utiles, et surtout des considérations très-justes sur les effets que cette arme peut produire, et sur les conditions auxquelles elle doit satisfaire.

Parmi les dispositions proposées, on en remarque de très-ingénieuses, mais on n'en a pas trouvé qui fussent appuyées par des épreuves assez complètes, assez décisives pour être adoptées immédiatement. On s'est convaincu que l'on ne pouvait arriver à un résultat satisfaisant qu'en prenant l'expérience pour guide. En conséquence, on a entrepris de déterminer chacune des parties essentielles de l'arme, d'après les résultats de nombreuses épreuves comparatives. En suivant cette marche, on a d'abord reconnu qu'un canon de 4 pieds de longueur du calibre de 8 balles à la livre, et tirant à balles forcées, c'est-à-dire d'un diamètre exactement égal à celui de l'arme, satisfaisait de la manière la plus avantageuse aux conditions de la portée et de la justesse du tir, sans offrir un poids trop considérable, et sans exiger des moyens de fabrication trop difficiles. La condition de tirer à balle forcée et la longueur du canon imposaient l'obligation d'admettre le chargement par le tonnerre. On a examiné toutes les dispositions inventées à différentes époques pour ce mode de chargement.

On en a essayé plusieurs, et on en a choisi deux qui ont paru réunir à un degré convenable la simplicité, la solidité et la facilité de la manœuvre. Ces mécanismes ne sont pas présentés comme des inventions nouvelles; cependant ils diffèrent essentiellement de tous ceux qui ont été proposés. Un certain nombre de fusils vont être construits d'après ces deux projets; ils seront ensuite soumis à des épreuves qui feront connaître celui qui doit être définitivement préféré, ainsi que les perfectionnemens de détails dont il est suceptible. Quel que soit le mérite des modèles adoptés, ils seraient à peu près sans valeur pour le service si les armes étaient exécutées d'une manière défectueuse.

Cette fabrication doit donc attirer particulièrement l'attention.

Les manufactures d'armes ont déjà reçu plusieurs moyens de

l'améliorer, et elles ont fait des progrès remarquables. Mais en raison de la diversité de leurs travaux et de leurs produits, ces établissemens sont surtout dans le cas de participer aux progrès des arts industriels, et de profiter des lumières des sciences. En dirigeant vers ces objets leurs études et leurs méditations, les officiers peuvent trouver de nombreuses occasions de se rendre utiles.

ESSAIS RELATIFS A LA CONSERVATION DES BOUCHES A FEU. — On cherche depuis long-tems un métal qui puisse résister aux effets du tir dans les pièces de gros calibre. Dans cette intention, on a essayé plusieurs alliages de cuivre et d'étain. Lorsque la proportion d'étain est au-dessus de 12 pour cent, le métal est dur, il résiste au choc; mais il est fusible, et la combinaison n'est pas assez intime: à l'emplacement du boulet et en avant, les logemens et les battemens se forment plus dificilement en raison de sa dureté; mais aussi on remarque en arrière du boulet et à l'emplacement de la charge des dégradations dues à la grande fusibilité du métal et à l'action des gaz, telles que chambres, affouillemens etc., qui rendent le service de la pièce dangereux. Au-dessous de 12 centièmes d'étain, à 6 ou 7 pour cent, par exemple, le métal est moins dur, mais il est moins fusible, et la combinaison est plus intime. Le refoulement en arrière du boulet est plus sensible, mais il ne s'y forme point de chambres ni de crevasses; à l'emplacement du boulet et en avant, le logement et les battemens se creusent plus promptement, et mettent bientôt la pièce hors de service. Ni l'un ni l'autre de ces alliages n'offre donc la résistance convenable. Celui qui est actuellement en usage est intermédiaire, et les deux sortes d'inconvéniens s'y font remarquer, chacun avec une importance plus ou moins grande, selon la limite dont il s'approche le plus. L'expérience a prouvé qu'aucune pièce, surtout parmi celles de gros calibres, ne peut résister au tir à boulets roulans. Mais en étudiant la marche et l'effet des dégradations, on a reconnu que celles qui se produisent en arrière du boulet, ne sont pas nuisibles à la justesse du tir, et qu'elles n'empêchent pas le service de la pièce, quand elles ne sont pas accompagnées de chambres ni de crevasses.

Ainsi on a été amené à penser que, si on supprimait le vent dans une pièce d'un alliage contenant une faible portion d'étain, on pourrait prolonger beaucoup sa durée puisqu'on empêcherait la production des battemens. Ajournant donc momentanément les recherches sur l'alliage, il a paru préférable de s'occuper d'expériences ayant pour objet de déterminer le corps interposé entre la poudre et le boulet, qui satisferait le mieux à la condition de supprimer le vent sans présenter d'inconvénient, comme les sabots ordinaires dans quelques circonstances du service. Ces expériences sont commencées, tout fait espérer qu'elles auront un plein succès. Déjà plusieurs modes de chargement ont été essayés, et ils ont permis de continuer jusqu'à 1,200 coups le tir des pièces de 24, qui, d'après le mode ordinaire, ne s'étend pas au-delà de 4 à 500 coups.

On a pensé également que, si on portait le boulet en avant de son logement, au moyen d'un bouchon plus ou moins long, on pourrait prolonger la durée des pièces déjà dégradées, et même utiliser celles qui sont regardées comme hors de service. Sur ce point les expériences ont donné les résultats les plus satisfaisans. Plusieurs pièces jugées hors de service à cause des dégradations de l'âme, ont fourni par ce mode de chargement un nouveau tir d'environ 600 coups à boulets roulans, et de 1,200 coups à boulets ensabottés.

On vient de voir que les recherches relatives à un métal plus résistant, avaient été interrompues pour celles des moyens propres à préserver les bouches à feu d'une prompte destruction. Il était convenable, en effet, de s'occuper des inconvéniens présens, avant de poursuivre un avantage éloigné. Cependant ces recherches n'en restent pas moins dignes de l'attention des officiers. Il en est de même de tout ce qui a rapport aux opérations du moulage, de la fonte, du forage etc., soit pour les pièces en bronze, soit pour les pièces en fer coulé. L'étude des procédés [illegible] la métallurgie et des inventions de la mécanique peut [illegible] à cette partie d'utiles indications. Le même genre de [illegible]ut s'exercer avec fruit sur les fers et les aciers que les [illegible]ournissent aux arsenaux, aux manufactures d'armes.

Déjà cette fabrication a reçu une impulsion à laquelle l'artillerie n'a pas été étrangère, et qui lui a fait faire des progrès considérables. Mais l'activité constante de l'industrie obtient sans cesse de nouveaux avantages, dont le service peut encore profiter.

Projectiles. — La fabrication des projectiles offre également plusieurs questions fort intéressantes. L'exactitude des formes et des dimensions, le poli des surfaces, la densité homogène, l'égalité des poids et des diamètres dans chaque espèce, sont des qualités importantes qui, pour être complètement obtenues, réclament quelques améliorations dans les moyens actuellement en usage. Les balles de mousqueterie ont été singulièrement perfectionnées. D'heureuses modifications ont été pratiquées sur les moules, les découpoirs, et les instrumens de vérification. Il en est résulté que la balle adoptée par les dernières décisions ministérielles, ayant sept lignes trois points de diamètre, et correspondant à celle de dix-neuf à la livre, peut remplacer sans inconvénient celle de vingt à la livre qui était en usage. Cependant le coulage laisse presque toujours subsister dans l'intérieur des balles, un vide qui empêche le centre de gravité de coïncider avec le centre de figure, et qui nuit par conséquent à la justesse du tir. Il serait donc à désirer que l'on pût les fabriquer par un autre procédé, par exemple, par la compression. Plusieurs inventeurs se sont déjà exercés sur cette question; mais on ne connaît pas encore de solution satisfaisante : elle reste donc entière, et présente beaucoup d'intérêt.

Poudres et Munitions. — La direction des poudres et salpêtres a continué avec succès les travaux entrepris sur les perfectionnemens relatifs à la fabrication et à la qualité des poudres. Les principaux avantages obtenus ont déjà été publiés.

La confection des artifices et des munitions a admis jusqu'à présent plusieurs procédés compliqués et bizarres qu'aucun raisonnement ne justifie et qu'une pratique aveugle pouvait seule conserver. L'école spéciale, qui vient d'être instituée pour les artificiers, introduira sans doute dans cette partie du service une réforme salutaire en introduisant des méthodes plus rationnelles, en répandant les connaissances physiques et chi-

miques qui leur servent de fondement. Cependant les officiers et les artificiers peuvent s'occuper avec fruit des questions qui s'y rapportent, et obtenir d'utiles résultats. On croit devoir indiquer particulièrement la composition des boites à mitraille, les fusées des projectiles creux, les moyens incendiaires.

L'emploi encore récent des poudres fulminantes peut donner lieu à des recherches intéressantes sur l'application de ce moyen nouveau aux armes de guerre portatives, et même aux bouches à feu. Ceux qui pourront en entreprendre doivent se tenir en garde contre le succès possible de quelques épreuves incomplètes, et considérer attentivement toutes les conditions du service. Au nombre de ces conditions, il faut mettre en première ligne la sécurité dans la préparation et le transport; la conservation des armes que la plupart des substances employées jusqu'à présent altèrent par une oxidation plus rapide; une manœuvre simple et sûre que le soldat puisse toujours exécuter sans danger et sans erreur au milieu du trouble d'un combat, et malgré les intempéries des saisons.

Batiments. — Les bâtimens qui appartiennent au service de l'artillerie ayant en général une destination fixe et déterminée, on a cru devoir ramener à des règles uniformes la construction et la distribution de ceux d'une même espèce. Pour les grands établissemens, où des bâtiments de plusieurs espèces se trouvent réunis, on a cherché à établir leurs dispositions respectives d'après les relations de service qui existent entre eux. Ces principes ont été répandus dans le corps par des *instructions* et des dessins : ils ont déjà reçu une application dans la rédaction des projets approuvés par le ministre, pour les arsenaux de Strasbourg, Douay, Metz. On doit s'attacher à les suivre dans la création des établissements nouveaux, et s'en rapprocher autant que possible dans les restaurations et agrandissemens des établissements anciens. C'est en poursuivant, d'après un plan arrêté, l'exécution de projets dont l'accomplissement demande souvent un grand nombre d'années, que l'artillerie parviendra successivement à remplacer un amas informe de vieux bâtimens par des constructions régulières présentant le caractère d'utilité

et de grandeur qui convient à des établissements publics.

Relativement aux bâtiments, les officiers d'artillerie peuvent s'occuper utilement de plusieurs autres objets souvent indépendants des combinaisons de l'architecture. Tels sont l'engerbement des affûts et voitures, l'emmagasinement des poudres, des métaux, des bois, des objets fabriqués; les moyens de circulation dans l'intérieur des établissemens; l'installation des forges, des fourneaux, des machines, etc. Ils trouveront des sujets d'étude particuliers et fort importans dans l'emploi des forces motrices fournies par la nature ou par l'art, dans la manière de les rendre disponibles, de les transmettre dans les différentes parties d'un établissement, de les appliquer aux machines qu'elles doivent mettre en mouvement.

Emploi de l'Artillerie. — L'art d'employer de la manière la plus avantageuse les moyens fournis par l'artillerie, n'a pas moins d'importance que les travaux qui servent à les préparer. Le tir des bouches à feu et des divers projectiles présente de nombreuses questions à examiner, surtout lorsque l'on considère les circonstances variées qui se rencontrent à la guerre. Une question prise dans cet ordre est la seconde mise au concours. L'étude des effets que l'artillerie doit produire dans l'attaque et dans la défense des places, sur les côtes, dans les montagnes et les terrains de diverse nature, peut donner lieu à des mémoires d'un grand intérêt. Il en est de même de l'exécution de diverses opérations qui font partie de son service dans les armées, notamment de l'établissement des ponts militaires. La théorie de la ballistique laisse encore désirer une appréciation plus complète des causes qui influent sur les phénomènes du tir, des principes plus exempts de contestation, des conséquences plus propres à diriger la pratique. Dans les calculs qui pourront être entrepris sur ce sujet, on ne saurait trop recommander de s'appuyer sur le plus grand nombre possible de faits exactement constatés.

Le pointage des pièces, la mesure des distances peuvent être le sujet de quelques inventions ingénieuses, d'un usage plus facile ou plus certain.

Enfin, les observations fournies par l'expérience peuvent indiquer des changemens avantageux dans les différentes manœuvres auxquelles le corps d'artillerie doit s'exercer. Celles des pièces et des batteries de campagne, et celles de force, ont été l'objet du travail d'une commission spéciale, et le règlement provisoire, proposé par suite de ce travail, a été, d'après les ordres du ministre, mis à l'essai dans toutes les écoles.

Objets divers. — Indépendamment des objets compris dans la récapitulation qui précède, il en est un assez grand nombre qui ne seraient pas entrés d'une manière naturelle dans le classement adopté, et qui cependant ont un rapport très-direct avec le service de l'artillerie. Tels sont, par exemple, le choix des chevaux et tout ce qui concerne les soins qu'ils exigent, le harnachement et l'attelage; l'embarquement et le débarquement des affûts et voitures; les moyens de préserver toutes les parties du matériel des dégradations causées par les influences atmosphériques; les cordages, les ancres, les instrumens et attirails de toute nature employés par l'artillerie.

On n'entreprendra pas d'indiquer ici tous les objets qui pourraient être placés dans cet article. L'énumération même la plus rapide, serait fatigante et superflue. On doit s'en rapporter au zèle et à l'instruction des officiers du soin de ne rien omettre de tout ce qui peut intéresser le service.

PROGRAMME DES PRIX PROPOSÉS

POUR L'ANNÉE 1825.

Premier sujet. — « Trouver un instrument ou un système » d'instrumens et de procédés propres à constater avec précision » la coïncidence et la rectitude des axes des surfaces intérieures » et extérieures des bouches à feu. »

Les deux opérations de forer et de tourner la pièce doivent produire deux surfaces exactes de révolution autour d'une même droite qui est l'axe de la bouche à feu. Mais les imperfections de la machine et des procédés d'exécution peuvent faire

que des pièces sortant du banc de forage n'aient pas cette propriété.

Cependant la coïncidence et la rectitude des deux axes sont deux conditions très-importantes, et qui ont une grande influence sur la justesse du tir, ainsi que sur la conservation des bouches à feu. Aussi le nouveau règlement sur le service des fonderies prescrit-il de n'accorder aucune tolérance sur cette partie. Mais dans la collection des instrumens vérificateurs, il n'en existe pas qui soient propres à constater d'une manière rigoureuse la rectitude de l'axe. En effet, l'âme du canon pourrait satisfaire dans toute sa longueur à l'épreuve par l'étoile mobile, et cependant être une surface annulaire ayant pour axe une ligne courbe différant sensiblement de la ligne droite. Le seul procédé qui se rapporte à ce genre de vérification est l'observation du jeu de la lumière dans le tube produit naturellement ou à l'aide d'un miroir. Mais cette observation, qui demande un œil très-exercé, laisse subsister beaucoup d'incertitude, surtout dans les vieux canons qui ont perdu le brillant et le poli. Quant à la centricité de la pièce, ou à la coïncidence des axes des deux surfaces intérieure et extérieure, il n'existe aucun instrument ni aucun procédé propre à la reconnaître. Il a paru important d'appeler l'attention des officiers sur cette lacune qui se fait remarquer dans l'ensemble d'ailleurs très-complet des instrumens de vérification.

DEUXIÈME SUJET. « Quels sont les différens cas de guerre » dans lesquels le tir à ricochet doit être employé de préférence à celui de plein fouet ? Dans quelles circonstances doit-» on préférer le ricochet mou ou le ricochet tendu ?

» A défaut d'expériences connues et suffisantes, desquelles » on puisse déduire la solution de cette question, proposer le » programme de celles que l'on croit nécessaire d'entrepren-» dre.

» Examiner spécialement l'état de l'instruction relativement » au tir à ricochet, et indiquer les moyens les plus simples de » l'améliorer. »

Le tir à ricochet est une des branches les plus importantes

du service pratique des bouches à feu. Il s'exécute soit à faible charge, soit à charge ordinaire ; d'où la distinction entre le ricochet mou et le ricochet tendu. On n'est pas entièrement d'accord sur les cas de guerre qui demandent l'emploi du tir à ricochet de préférence à celui de plein fouet, et l'usage de l'une ou de l'autre des deux espèces de ricochet. Il est à désirer que l'on puisse, par une discussion approfondie et par des expériences spéciales, réunir toutes les opinions, présenter des raisons décisives pour l'emploi de l'une de ces méthodes dans chaque circonstance, enfin établir des règles et des principes constans.

Le succès du tir à ricochet dépend d'une heureuse combinaison de la charge et de l'angle de tir, qui doivent varier non-seulement avec la distance de la bouche à feu aux objets à battre, mais avec leur élévation respective, avec la hauteur et la disposition de ces objets. Dans les exercices consacrés à ce genre de tir, il serait donc nécessaire de pouvoir faire varier le relief ou commandement de l'objet à battre, entre les limites des cas de guerre ordinaires. La disposition actuelle des polygones n'en offre pas le moyen, les redans contre lesquels on tire étant en général sur le niveau du sol des batteries. Il est donc important de chercher aussi les moyens de rendre l'instruction plus complète sous ce rapport.

Quant au troisième prix, on a pensé qu'il pouvait être avantageux de laisser, la première année, une grande latitude aux officiers sur les sujets à traiter, afin de leur donner occasion de faire connaître les inventions utiles, les perfectionnemens dont ils ont pu s'occuper. En conséquence, on admettra au concours pour ce prix tous les mémoires relatifs à une branche quelconque de l'art de l'artilleur, qui présenteront des vues neuves, des découvertes ou des propositions utiles.

La décision ministérielle imprimée au commencement de ce numéro fait connaître les conditions générales du concours.

Les mémoires et les dessins nécessaires seront adressés à S. E. le ministre de la guerre avant le 1er du mois de novembre 1825, époque à laquelle est fixée la clôture du concours.

Si les auteurs ont fait établir des modèles qu'ils veuillent présenter, ils pourront les remettre à la direction d'artillerie la plus voisine du lieu de leur résidence : de là ils seront adressés par la voie des transports militaires à la direction de Paris.

MEMOIRE GÉOGRAPHIQUE

SUR LA NOUVELLE-GALLES MÉRIDIONALE.

(From the monthly review.)

Cet ouvrage contient seize articles de mérites inégaux, qui, à l'exception de quelques remarques incidentes et de deux pages sur le merrain de Van-Diemen's Land, traitent *exclusivement* de la Nouvelle-Galles méridionale. Le lecteur, induit par le titre à chercher des informations touchant nos établissemens nouveaux dans la première colonie, sera entièrement désappointé. Nous accueillons cependant avec plaisir chaque accroissement à notre connaissance de la dernière partie du globe, quoique nous ne puissions même approuver la manière dont elle nous est communiquée.

Un pays, possédant presque toutes les conditions *requises* pour assurer le bien-être de la société civilisée, doit intéresser tous ceux qui réfléchissent sur l'histoire future du genre humain.

Telle est la plus grande partie de la Nouvelle-Galles ; et plus on a exploré l'intérieur, plus son aspect a paru encourageant.

Le plus grand obstacle à son rapide établissement et à sa culture est le défaut de rivières larges et navigables, communiquant à l'intérieur du pays. La plupart des rivières découvertes sur le côté oriental de la Nouvelle-Hollande, se précipitent dans de larges lagunes d'eau, et rentrent dans la mer par des canaux de

trois à huit pieds de profondeur, dans lesquels les flots roulent avec violence.

Le capitaine King, qui fut envoyé par l'amirauté pour faire le relèvement de la côte, s'accorde avec le capitaine Flinders, son prédécesseur, pour détruire l'espérance de trouver quelque grande rivière navigable au nord du Port-Jackson. Ce marin, après un examen attentif, vingt-cinq ans plus tard, avance, comme un fait certain, qu'aucune rivière de quelque importance n'entrecoupe la côte orientale de la Nouvelle-Hollande entre les 24 et 39^{e}. degrés de latitude méridionale.

Le capitaine King, dans un mémoire lu le 2 octobre 1822 devant la société philosophique d'Australie, dit : « La côte a été tracée avec soin jusqu'au tropique par le capitaine Flinders et d'autres ; et au nord, nous n'avons pu découvrir dans l'étendue entière (formant un espace de 800 milles) aucun passage, ruisseau ou crique, coulant à environ 20 milles, dans une direction opposée à celle de la mer.

Il est à remarquer que le capitaine Cook, en 1770, observa que la mer paraissait plus pâle que de coutume au fond de la baie Moreton, et quelques-uns de ceux qui l'entouraient, furent d'opinion qu'elle s'ouvrait dans une rivière.

Un tel soupçon, conçu par des marins exprimentés, fut suffisant pour entretenir la curiosité, continuellement éveillée sur ce sujet important, et il était réservé à M. Oxley, de détruire tous les doutes qui existaient encore. Il eut le bonheur de découvrir une rivière d'une étendue considérable, s'ouvrant dans la baie Moreton, et arrosant une contrée sans rivale par sa beauté et sa riante fertilité.

Pour faire suite aux instructions que M. Oxley a reçues du gouvernement, sir Thomas Brisbane le chargea de faire le relèvement du port Curtis et de la baie Moreton, dans la vue de former un nouvel établissement d'exportés. Il partit de Sydney, dans le Mermaid, le 23 octobre 1823. La multitude qui encombrait le port Curtis en rendait l'accès difficile.

Après un soigneux examen, deux ruisseaux insignifians et un torrent (qu'on a nommé Boyne), furent découverts dans cette

direction ; mais aucuns des sites qu'on visita ne furent jugés capables de fournir la subsistance ou les moyens nécessaires à un vaste établissement.

Du port Curtis, M. Oxley rétrograda vers le sud, et entra le 29 novembre dans la baie Moreton. Jugeant que le côté occidental de cette baie n'avait été que légèrement examiné, il se détermina à le parcourir, dans l'espérance de trouver quelque grande ouverture. Le premier jour fut perdu à l'examen d'une large crique qu'on avait prise pour une rivière. Le lendemain, nous entrâmes dans la bouche de la Brisbane. Nous allons laisser M. Oxley raconter lui-même cette intéressante découverte.

10 *octobre.*

« Le second jour, en poursuivant notre visite, nous vîmes avec satisfaction le flux nous suivre jusqu'à une grande ouverture, entre les premières îles et le continent.

Les marais et l'abondance des mollusques d'eau douce nous convainquirent que nous entrions dans une grande *rivière*, et toutes nos incertitudes cessèrent à ce sujet, quand nous aperçûmes que l'eau devenait entièrement douce, quoique la rivière ne diminuât point de largeur, après avoir passé l'embouchure de la mer.

» La visite scrupuleuse que nous étions obligés de faire pendant notre passage ralentit notre marche, et nous n'avions parcouru que vingt milles au coucher du soleil. La scène était singulièrement belle et somptueuse. La contrée qui s'étend sur les *bords* est alternivement montagneuse et unie, mais jamais baignée par les flots. Le sol jonché de broussailles, produit avec profusion du merrain de différentes espèces, dont plusieurs sont inconnues : des pins d'une beauté remarquable y croissent en grande abondance. Le merrain des montagnes est aussi très-bon, et au sud-est, à peu de distance de la rivière, sont plusieurs forêts de cyprès communs d'Australie (callitris Australis), d'une majestueuse hauteur. A ce point la rivière était navigable pour les vaisseaux d'un grand poids, pourvu cependant qu'ils ne tirassent pas plus de seize pieds d'eau. La marée, de même qu'à l'entrée,

s'élevait à environ cinq pieds. Le jour suivant, on reprit l'examen de la rivière, et, avec une satisfaction toujours croissante, nous avançâmes à 30 milles au-delà. Aucune diminution ne s'était fait remarquer dans la largeur et la profondeur excepté qu'à un endroit éloigné d'environ 30 verges, s'étendait une chaîne de rocs détachés, qui ne s'élevait qu'à 20 pieds sur l'eau.

» De là jusqu'à la montagne de la Terminaison, la rivière continue d'être d'une largeur presqu'uniforme. La contrée avait un charme inexprimable, et le sol paraissait propice à la culture et aux pâturages. Les pins, s'ils étaient de bonne qualité, seraient d'une mesure suffisante pour les mâts principaux des grands bâtimens. La plupart ont près de 30 pouces de diamètre et de 50 à 80 pieds de hauteur. L'équipage du bateau fut bientôt épuisé par un travail continuel, sous un soleil vertical, et je fus forcé d'abandonner mon projet d'atteindre le terme de la marée. A cet endroit, elle s'élevait à environ 4 pieds 6 pouces. La force du courant, unie à celle du reflux, excédait la violence du flux ; ce qui prouve que l'eau coule dans une contrée très-égale. Rien n'indiquait cependant que je pusse arriver promptement à ce terme, étant éloigné du vaisseau de 70 milles, avec des provisions pour un seul jour (n'ayant point espéré faire une telle découverte). Je me dirigeai vers le côté méridional, dans le dessein d'examiner la contrée environnante.

» En gravissant une montagne qui s'élève à 250 pieds du niveau de la rivière, et que l'on nomme la montagne de la Terminaison, j'obtins une vue de son cours à l'étendue de 30 ou 40 milles, et vis une montagne éloignée (que je conjecturai être la plus haute pointe marquée sur la carte du capitaine Flinders, portant S. 1. ½ deg. E., à la distance de 25 à 30 milles.) De là, au nord-ouest, l'élévation du pays décline considérablement, et présente l'aspect d'une vaste plaine formée de basses montagnes ondulentes et de vallées bien boisées, mais non touffues. Les plus hautes n'ont que 7 à 800 pieds d'élévation : nous les longeâmes au nord. L'apparence du pays, la lenteur du courant, même pendant le reflux, et la profondeur de l'eau, me firent conjecturer que la rivière pourrait être navigable pour les vaisseaux

de port à une distance de 50 milles. On ne trouvait aucun signe de débordement à plus de 7 pieds du niveau ; ce qui excède à peine la ligne que marque ordinairement la marée. M. Oxley est d'opinion qu'on ne pourra point découvrir les sources de la rivière dans un pays montagneux, mais plutôt dans quelque lac qui sera jugé être le réceptacle des courans intérieurs qu'il a parcourus en 1818. Quelle que soit son origine, ajoute-t-il, c'est la plus large rivière d'eau douce de la Nouvelle-Galles méridionale, et elle promet d'être de la plus haute importance pour la colonie, car elle facilite la communication avec la mer à une grande étendue de pays, dont la majeure partie me semble propre à recevoir les plus riches productions des tropiques.

» M. Uniacke, qui accompagnait l'expédition ; dit, dans son mémoire plein de charme et d'intérêt, qu'immédiatement après l'anchorage du Mermaid, dans la baie Moreton, un Anglais, nommé Thomas Pamphlet, vint à bord, et assura qu'avec trois hommes seulement, il était parti de Sydney, en mars 1818, sur un bateau ouvert, pour apporter un cèdre depuis les *îles*, *à* environ 50 milles au sud du port Jackson. Il ajoute que le bateau ayant été chassé à la mer par une forte brise, l'équipage avait enduré d'inconcevables souffrances pendant vingt-quatre jours, à l'expiration desquels il fut naufragé non loin du lieu où le Mermaid avait jeté l'ancre. Un de ses compagnons mourut de soif, et les deux autres, Richard Parsons et John Finnegan, restèrent tranquillement sur le rivage : on prit ensuite ces deux hommes à bord, et le Brisbane fut découvert à leur *indication*. D'après la description faite par M. Uniacke et les Anglais qui l'accompagnèrent, des habitans de la Nouvelle-Hollande, nous croyons devoir prendre une opinion beaucoup plus favorable de leur caractère et de leurs habitudes morales, que celle que nous en avaient donné les relations des premiers navigateurs. Leurs formes physiques sont plus belles que celles des indigènes qui environnent Sydney.

La taille des femmes est généralement élevée, droite et gracieuse ; les charmes de plusieurs d'entre elles pourraient effacer ceux de nos belles Européennes. Thomas Pamphlet assure

que, durant son sjour parmi ce peuple, environ l'espace de sept mois, il n'a jamais vu une femme frappée ou maltraitée. Leur nourriture est composée principalement de poissons et de racines. Les deux sexes ne portent aucun vêtement ; mais ils barbouillent leurs corps deux fois le jour avec un mélange de cire et de charbon. Chaque tribu a un chef qui paraît jouir d'une autorité illimitée. Mais la plus remarquable, la plus intéressante partie de la relation, est la description de la douceur, de la générosité, de l'humanité touchante avec lesquelles sont traités les naufragés par ces nouveaux Hollandais. On leur fournit une nourriture abondante, lors même qu'elle est rare dans le pays. Ils sont logés dans une hutte spacieuse, séparée des indigènes : ceux-ci leur peignent régulièrement le corps, et souvent même leur percent le nez pour y suspendre de riches ornemens. Jamais ils n'éprouvèrent la moindre violence de ce peuple bon et hospitalier. Le naturel sauvage de ceux qui avoisinent la baie Moreton paraît être plus élevé, plus noble que celui du sauvage à demi dompté de notre pays, dont nous pourrions dire avec Ciceron : *In hominis immanitatem belluæ genit.* Il est bien étrange qu'ils n'aient aucune idée de religion. Je ne puis croire, dit M. Uniacke, que ces peuples professent un culte quelconque ; ils ne craignent ni les bons, ni les mauvais esprits. Les Anglais que nous trouvâmes dans ce pays ne furent jamais témoins d'aucune cérémonie ou prière pendant leur résidence parmi eux.

Le récit de l'impression étonnante que fit sur eux la vue de l'eau bouillante, est curieux et amusant. Avant l'arrivée de Pamphlet, ils ne pensaient pas plus qu'il fut possible d'échauffer l'eau que de la rendre solide. En ayant posé sur du feu, dans un vase d'étain sauvé du naufrage, la tribu entière s'assembla autour de ce phénomène, et tous les yeux se fixèrent sur l'eau, qui bientôt subit l'influence du feu : alors tous s'enfuirent en poussant des cris affreux ; et on ne put les engager à revenir sur leurs pas que lorsqu'ils eurent vu verser l'eau, et essuyer le vase : alors, ils s'éloignèrent lentement, non sans avoir recouvert de sable, avec le plus grand soin, la place où l'eau était répandue. Pendant le séjour de nos compatriotes, parmi

eux, ils ne purent jamais les réconcilier avec l'opération physique de cuisson.

Le résultat utile de cette expédition a été le choix d'un site propre à favoriser le vaste établissement des condamnés du port Macquarie. Son beau climat, l'abondante fécondité de son sol, et sa distance convenable de Sydney, offrent mille avantages pour ce dessein. Le sixième article de l'ouvrage contient le journal d'un voyage de Bathurst aux plaines de Liverpool, avec une carte tracée par M. Allan-Cunningham, collecteur botaniste des jardins royaux de Kew.

La contrée qu'il a traversée, en allant au nord et nord-est, offre à la vue de nombreux et beaux pâturages, découverts en différens endroits, et boisés en d'autres. Le pays par lequel il effectua son retour, contient une vaste étendue de terres stériles, généralement privées d'eau.

Il paraît n'avoir rencontré aucune rivière de quelque étendue depuis son départ de Macquarie. Il a marqué sur la carte de nombreux ruisseaux descendant des montagnes; mais leur course serpentée à travers le pays n'a point été tracée. Les remarques de M. Cunningham sur le sol et les productions naturelles de la contrée, seront précieuses aux colons; mais un journal de trois mois, sans aucun événement, rempli presqu'entièrement de détails sur la qualité de la terre, offre peu d'intérêt au lecteur. Nous franchissons en idée le laps de temps, peu éloigné peut-être, où ces contrées désertes seront habitées par des hommes civilisés dont l'industrie secondera leur fertilité primitive. L'histoire des premiers habitans de la Nouvelle-Hollande et de Van-Dieumen'sland fut écrite par M. Field, éditeur de cet ouvrage. Il pense que les Australiens sont d'origine éthiopienne; et comme plusieurs des écrivains qui l'ont précédé, il classe les nouveaux Zélandais, et les habitans de la plupart des îles dispersées sur l'Océan-Pacifique et les mers méridionales, avec les Malais (1). C'est-à-dire que les Australiens ne seront jamais civili-

(1) Toutes ces origines supposées seront probablement mieux con-

sés; mais il excepte les insulaires des îles de la mer Méridionale. Nous ne pouvons applaudir à cette sentence de barbarisme éternel, prononcée contre cette partie infortunée du genre humain.

Quoique les progrès de la civilisation des Nègres ne soient pas très-sensibles, les habitans d'Haïti sont loin de faire supposer qu'ils en soient incapables. Il y a lieu d'espérer que les générations, en se succédant, soulèveront ce voile grossier que déjà ils ont écarté par un instinct naturel, et que feront entièrement disparaître les trésors inépuisables de l'éducation.

nues plus tard, car faire arriver les Australiens d'Ethiopie à travers tout l'Océan Indien, c'est en quelque sorte forcer la raison.

(Note du Rédacteur.)

ACADÉMIE DES SCIENCES.

SÉANCE DU LUNDI 1er AOUT 1825.

M. Arago a la parole pour une communication. Il fait savoir à l'Académie que M. Pons a pu observer le 15 juillet, à Marlia, la comète à courte période qu'on savait bien devoir *s'élever* cette année sur l'horizon, mais qu'on n'espérait pas pouvoir *distinguer*. Cet astronome l'a découverte à l'endroit où elle devait se trouver d'après les Éphémérides de M. Encke, et conformément à ce qu'avaient dit les astronomes qui se sont occupés de calculer son cours; au reste, à son prochain retour, elle sera si bien dégagée des rayons du soleil, qu'on pourra l'observer parfaitement. La révolution de cette comète n'est que d'environ 1200 jours.

« Quelques membres, ajoute M. Arago, ayant émis le vœu » que ceux de leurs collègues qui s'occupent d'observations mé- » téorologiques en fissent quelquefois part à l'Académie, je » vais satisfaire à leur désir en parlant de la température éle- » vée qui règne depuis le commencement de l'été. Le ther- » momètre a monté cette année à 36° 3 centigrades : c'était le » mardi 19 juillet. Quoiqu'il soit très-rare qu'on éprouve à » Paris une pareille chaleur, la chose n'est pourtant pas sans » exemple, et même en 1793 le thermomètre a monté plus haut » de 2 degrés, mais la chaleur ne fut pas alors à beaucoup près

» si constante (1). » M. Arago a voulu voir jusqu'à quelle profondeur la chaleur s'est communiquée à l'intérieur de la terre, et suivant quelle loi elle y décroît. Voici les résultats qu'il a obtenus le jour même. Pour les apprécier, il faut se souvenir que la température moyenne de Paris est à peu près 10° 5 centigrades, et que c'est celle à laquelle se maintient pendant toute l'année un thermomètre placé à une profondeur telle que les variations de la surface ne puissent plus avoir d'influence sur lui, c'est-à-dire à 30 ou 40 pieds. Dans le moment actuel la chaleur solaire se fait sentir très-sensiblement à 25 pieds, et le thermomètre marque à cette distance du sol 11° 5 centigrades;

A 20 pieds, il s'élève à 12° c.
A 15 pieds.......... à 15° c.
A 6 pieds.......... à 18° c.
A 3 pieds.......... à 22° c.
A 1 pied et demi... à 28° c.

A la surface du sol, la chaleur était, dans le jardin de l'Observatoire, de 53° c. quand on plongeait le thermomètre dans le sable de rivière, et de 55° c. quand c'était dans la terre de couleur foncée qu'on le plaçait.

M. Prony fait un rapport très-détaillé sur le mémoire de MM. Nicolet et Broussaut relatif à la mesure d'un arc du méridien. Les conclusions de ce rapport, rédigé au nom d'une commission composée de MM. de Laplace, Fresnel et Prony, sont 1° que MM. Nicolet, Broussaut, et leurs co-opérateurs, méritent les éloges de l'Académie; 2° qu'il est à désirer que le ministre de la guerre ordonne l'impression de leur mémoire; 3° que ce mémoire mérite d'être inséré parmi ceux des savans étrangers. Ces conclusions sont adoptées.

L'Académie va au scrutin pour la nomination d'un membre, dans la section d'astronomie, en remplacement de M. Burckhard

(1) La température qu'on éprouva en 1793 était la plus élevée qu'on eût ressentie depuis près d'un siècle; il faut remonter jusqu'à l'année 1705 pour en trouver une semblable.

(*Note du Rédacteur.*)

décédé. Les candidats proposés par la section sont 1° M. Damoiseau, 2° MM. Puissant et Nicolet sur la même ligne; 3° MM. Coraboeuf et d'Aussy; 4° MM. Broussaut et Bonn sont présentés comme ayant des titres. Sur 48 membres votans, M. Damoiseau obtient 45 suffrages; M. Nicolet, 3. En conséquence, M. Damoiseau est proclamé candidat de l'Académie; sa nomination sera soumise à l'acceptation du roi (1).

SÉANCE DU LUNDI 8 AOUT 1825.

M. le président annonce que la section de zoologie a présenté ses candidats à la place de membre correspondant vacante par le décès de M. Lamouroux. On s'occupera de cette présentation dans le comité secret.

M. Arago a la parole pour une communication sur la comète aperçue par M. Pons. Il n'a reçu, dit-il, aucune lettre de cet astronome sur le nouvel astre qui vient de paraître; mais il a été conduit par des réflexions subséquentes à reconnaître qu'il y a de très-fortes raisons de croire que cet astre n'est pas la comète à courte période.

M. de Laplace, prenant la parole sur le même sujet, fait observer que les données même fournies par M. Pons suffisent pour prouver qu'il s'est trompé; il cite particulièrement la lenteur avec laquelle se meut la nouvelle comète, lenteur telle que M. Pons dit avoir été obligé de l'observer plusieurs jours avant d'être assuré de son mouvement. Ce caractère seul suffirait pour distinguer le nouvel astre de la comète à courte période, qui se meut avec la plus grande rapidité.

SÉANCE DU LUNDI 16 AOUT 1825.

M. l'évêque d'Hermopolis adresse à l'Académie une lettre du préfet de la Moselle, qui demande quels sont les avantages et les inconvéniens qui pourraient résulter de l'érection d'un paratonerre sur les tours de la cathédrale de Metz. Renvoyé à la

(1) M. Damoiseau est membre du bureau des longitudes. Il est surtout connu par deux savans mémoires, le premier sur la comète dite de Halley, le second sur la comète à courte période qui vient de reparaître.

commission qui s'est occupée de la même question pour la cathédrale de Rouen.

M. de Laplace offre à l'Académie le tome cinquième de sa *Mécanique céleste*.

M. Dupin, en présentant son Cours de géométrie et de mécanique, dit que cet ouvrage ne suppose d'autres connaissances que celles de l'arithmétique, et que cependant il renferme la solution de questions qui ne sont ordinairement traitées que par le moyen des sciences supérieures. Il combat l'opinion de ceux qui croient que la connaissance de la géométrie n'est nécessaire que pour la construction des grandes machines. Il a reconnu que plus de cent cinquante arts ou métiers sont susceptibles d'en recevoir avec avantage des méthodes spéciales. M. Dupin, jetant ensuite un coup-d'œil sur l'état où se trouvent les arts industriels chez nous et chez nos voisins, ne peut se dissimuler l'infériorité de l'industrie française, et il cite en preuve la diminution d'activité de notre commerce et de nos manufactures coïncidant avec la prodigieuse augmentation qui a eu lieu dans le commerce de nos voisins. « Ce n'est pas, dit-» il, que nous ayons reculé, nous avons avancé, au contraire ; » mais l'Angleterre ayant fait des progrès incomparablement » plus rapides que les nôtres, l'effet définitif est le même que » si l'Angleterre étant restée stationnaire, nous avions reculé. » Au reste, on doit remarquer que l'infériorité de l'industrie française n'existe que pour les arts mécaniques. La chimie, par exemple, est bien éloignée d'être chez nous en arrière de ce qu'elle est chez aucune nation ; la raison en est, suivant M. Dupin, que les Bertholet et les Fourcroy ont pu, vu leur position sociale, déterminer le gouvernement à fonder des établissemens pour en faciliter les progrès. Il en sera de même pour les arts mécaniques, si des établissemens analogues sont encouragés. Déjà les écoles établies dans différentes villes de France, et les cours qui y sont faits, donnent les plus heureuses espérances.

M. Thénard fait à l'Académie deux rapports sur deux mémoires, relatifs à la distillation des corps gras, l'un par

MM. Bussy et Lecamus, l'autre par M. Dupuy; il demande pour le premier l'approbation de l'Académie et l'insertion parmi les mémoires des savans étrangers; pour le second, l'approbation de l'Académie. Ses conclusions sont adoptées.

SÉANCE DU LUNDI 22 AOUT 1825.

M. Arago a la parole pour quelques communications et pour un rapport. Il a reçu une nouvelle lettre de M. Pons, dans laquelle cet astronome reconnaît qu'il s'était trompé en prenant pour la comète à courte période celle qu'il avait aperçue de Marlia dans le mois de juillet. Il ajoute qu'il a pourtant vu aussi la comète à courte période, mais seulement de Florence où il s'était transporté. M. Walsh a aussi écrit à M. Arago pour lui faire part de ses observations sur la comète à courte période. Cet astronome a été le premier à l'observer cette année; il l'a aperçue dès le 13 juillet à neuf heures du matin, mais d'une manière si fugitive qu'il lui aurait été impossible de déterminer sa position. Il l'a entrevue depuis, à plusieurs reprises; mais ce n'est que le 25 du même mois de juillet qu'il a *pu s'assurer* d'une manière positive de la plaee qu'elle occupait dans le ciel. Aujourd'hui, à l'observatoire de Paris, M. Nicolet et un autre astronome ont pu voir en même temps les deux comètes actuellement visibles dans notre système planétaire.

M. Arago fait ensuite un rapport sur le voyage de découvertes accompli par le capitaine Duperrey sur la corvette la *Coquille*, pendant les années 1822, 1823, 1824, 1825 (1).

La *Coquille* partit du port de Toulon le 12 août 1822, *est revenue* au port de Marseille le 24 avril 1825. Dans le cours de ce voyage, de 31 mois et 16 jours, le capitaine Duperrey a fait 21 mille lieues; et cependant pas un de ses hommes n'a péri, pas un n'a même été malade: on peut attribuer surtout cette heureuse circonstance à ce que l'eau de bonne qualité n'a jamais manqué à bord. Le bâtiment n'a éprouvé aucune avarie. Sans

(1) Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir donner qu'un fragment très-incomplet du long et intéressant rapport de M. Arago, auquel la plus grande partie de la séance a été consacrée.

doute, dit M. le rapporteur, un pareil bonheur demande un rare concours de circonstances favorables; mais on ne peut se dissimuler que de semblables succès ne s'obtiennent que par des marins expérimentés. Malgré le défaut de communications qui existent entre les états de l'Amérique du sud et la France, le capitaine Duperrey a été reçu avec le plus grand empressement au Chili comme au Pérou.

Observations astronomiques.

L'expédition a séjourné trop peu de temps dans chaque station pour avoir pu faire d'autres observations astronomiques que celles qui peuvent servir à la détermination de la mesure de la terre. M. Matthieu en a déduit cette conséquence, que, contre l'opinion commune, les deux hémisphères nord et sud paraissent avoir la même figure. Il résulte des mêmes observations, que dans le voisinage de l'Ile-de-France il existe une cause d'attraction assez puissante pour modifier d'une manière sensible le mouvement du pendule.

Observations magnétiques.

Elles sont extrêmement nombreuses et des plus intéressantes. Tout le monde sait qu'il existe sur la terre une série de points où l'inclinaison de l'aiguille aimantée se trouve absolument nulle, et que la suite de ces points détermine la ligne qu'on appelle équateur magnétique. Cet équateur ne se confond point avec l'équateur terrestre, mais rampe pour ainsi dire autour de lui, en présentant un assez grand nombre de sinuosités qui le font passer successivement tantôt au sud et tantôt au nord de l'équateur, dans une étendue plus ou moins considérable. L'expédition Duperrey a coupé six fois l'équateur magnétique, et toutes les observations s'accordent à présenter comme extrêmement probable que cette ligne se transporte parallèlement à elle-même d'orient en occident. Ce mouvement serait si rapide que depuis l'année 1780, époque à laquelle la position de la ligne sans inclinaison fut fixée par des savants d'une manière très-satisfaisante, elle se serait avancée de 10 degrés vers l'occident. Quelque considérable que soit ce mouvement, la commission pense

qu'on ne peut guère révoquer en doute son existence. Au reste la position précise de l'équateur magnétique est un des points de physique les plus importans à constater, puisque tout porte à croire qu'elle exerce la plus grande influence sur le degré, non seulement d'inclinaison, mais encore de déclinaison, de l'aiguille aimantée pour chaque point du globe.

Météorologie.

Les observations météorologiques ont été faites par les membres de l'expédition avec la plus grande exactitude ; ils ont constamment noté avec soin, six fois par jour, l'état général de l'atmosphère, sa température, et, dans leurs relâches, la température de la surface de la terre. Depuis l'expédition du capitaine Cook, on ne doute plus que l'hémisphère austral ne soit plus froid que le boréal ; mais les observations d'autres voyageurs ont prouvé que la différence ne s'étend pas jusqu'à l'équateur. A quel degré de latitude cette différence commence-t-elle ? L'expédition apporte des matériaux propres à fournir une solution précise à cet égard. Il résulte, par exemple, d'un très-grand nombre d'observations, que tandis que la température moyenne des derniers jours de mars et des premiers jours d'avril 1824 a été de 15 degrés à Londres, celle des îles Malouines, situées au même degré de latitude dans l'hémisphère austral a été de 9 degrés seulement, c'est-à-dire moindre de 6 degrés. Nous sommes obligés de passer sous silence tout ce qui est relatif à l'observation de ces vastes courants qui parcourent l'Océan dans une étendue immense et font qu'on peut le considérer comme composé d'un grand nombre de fleuves conservant des températures variées et des directions déterminées. Leur existence, signalée surtout par M. de Humboldt, a été confirmée depuis par tous les observateurs. Mais nous ne pouvons omettre une remarque importante : c'est que faute de se trouver munis de thermomètres *a maxima* et *a minima*, les physiciens de l'expédition n'ont pu faire sur la température de la mer, à de grandes profondeurs, des observations très-utiles et qui n'auraient occasionné aucune perte de temps, A ce propos

la commission est d'avis qu'il conviendrait que l'Académie (puisque le gouvernement ne manque jamais de la consulter, toutes les fois qu'il est question de faire partir une expédition pour un voyage de découvertes) se chargeât elle-même de faire confectionner par les artistes les plus distingués tous les instrumens qu'elle jugera nécessaires aux observations qu'elle indiquera.

Le défaut d'espace nous empêche d'entrer dans aucun détail sur ceux des travaux de l'expédition qui se rattachent à la géologie et à la botanique. Cette partie du rapport a été rédigée par MM. Cordier et Latreille. La zoologie avait fait l'objet d'un rapport particulier de M. Cuvier (1).

La relation historique de l'expédition promet d'être très-soignée. M. Lejeune, dessinateur, qui n'était monté que comme amateur sur la *Coquille*, s'est acquitté de tout ce qui était de son ressort avec le plus grand talent et le plus grand zèle. Il est arrivé à des résultats plus satisfaisans, sous le rapport de la ressemblance, qu'on n'avait encore pu le faire jusqu'ici.

Les conclusions du rapport lu par M. Arago sont que le voyage de la *Coquille* occupera un rang très-distingué parmi les voyages scientifiques les plus utiles entrepris jusqu'ici, tant par des Français que par des étrangers, et qu'il mérite en conséquence que l'Académie émette le vœu de voir prendre les mesures nécessaires pour sa prompte publication. Ces conclusions sont adoptées à l'unanimité.

L'Académie procède par la voie du scrutin à la nomination d'un membre correspondant pour la section d'histoire naturelle, en remplacement de M. Lamouroux.

Les candidats présentés sont : 1° MM. Desmarets et Meckel sur la même ligne; 2° MM. Defranee et Léon Dufour; 3° M. Kirby, en Angleterre; 4° M. Strauss, près de Colmar; 5° M. Bonelli, à Turin; 6° M. Marcel de Serre; 7° MM. Quoy et Gaimard.

Sur 45 membres ayant droit de voter, M. Desmarets réunit

(1) Brochure in-8, chez Bossange frères, rue de Seine.

27 suffrages; M. Meckel, 14; M. Defrance, 3; et M. Marcel de Serre, 1. En conséquence M. Desmarets est proclamé candidat de l'Académie.

M. Matthieu a la parole pour un rapport sur un mémoire de M. Cousineri, ancien élève de l'École polytechnique, sur la géométrie de perspective, contenant un nouveau moyen de déterminer la forme des objets dans l'espace Il propose à l'Académie de donner son approbation au travail de M. Cousineri, considéré simplement comme méthode de géométrie descriptive. Ces conclusions sont adoptées.

M. Longchamp lit un mémoire sur les effets d'une haute température employée à la vaporisation des liquides. Il propose en particulier de se servir, pour la vaporisation de l'acide muriatique, d'un tube de platine qu'on fait passer au travers d'un foyer. Un résultat général indiqué dans ce mémoire, c'est que pour les hautes températures, la quantité de liquide évaporé dépend non de l'étendue des surfaces échauffées, comme cela a lieu pour les températures plus basses, mais de la *capacité* échauffée. — MM. Thénard et Arago, commissaires.

M. Julia a la parole pour une note sur un banc de soufre trouvé dans le département de l'Aude. Jusqu'ici on n'avait jamais rencontré en France le soufre en grande quantité à l'état natif, et la découverte de ce banc est d'une grande importance : son exploitation, si elle méritait d'être faite, nous affranchirait du tribut que nous payons à la Sicile pour l'achat de son soufre. M. Julia présume qu'outre le banc de soufre en question, le département de l'Aude pourrait bien renfermer une mine de sel gemme. Il présente à l'Académie des échantillons du soufre. — MM. Darcet et Vauquelin, commissaires.

Séance du 5 septembre 1825.

M. Dacier adresse à l'Académie un supplément au mémoire de M. Belin de la Reol, sur les moyens de conserver l'eau douce dans les bâtimens en mer. (MM. Thénard et de Roussel, commissaires). — M. le capitaine du génie Vène adresse un mémoire sur les fonctions circulaires, qui a pour objet de com-

pléter le théorème de Moivre, et de ramener à ce théorème les formules ordinaires relatives à ce genre de fonctions. (MM. Lacrois et Cauchy, commissaires). — MM. Legendre et Cauchy ont un rapport sur un mémoire de M. Bérard, dans lequel l'auteur se propose de prouver la vérité du seul théorème de Fermat dont la démonstration n'ait point encore été donnée, savoir : « Qu'il est impossible de trouver une puissance du degré, *m* équivalente à la somme de deux puissances du même degré, toutes les fois que *m* surpasse 2. Il résulte du rapport que le théorème reste encore à démontrer. (Approuvé). — Du 12. M. Blam adresse un mémoire sur un mouvement hydraulique de son invention. (MM. de Rony et Girard, l'examineront). — Une lettre de M. Girault, de l'Allier, sur les mortiers hydrauliques, est renvoyée à l'examen de MM. Rony et Girard. — M. Ampère communique de nouvelles expériences électro-dynamiques, qui ont pour objet : 1° de donner la description d'une nouvelle expérience et de l'appareil qu'il a fait construire pour donner à cette expérience toute la précision possible; elle sert à établir la relation qui existe entre les deux coefficiens de la formule qui donne la valeur de la force électro-dynamique d'une manière plus simple et plus rigoureuse que celle qu'a suivie M. Ampère dans son mémoire du 18 juin 1822; 2° De déduire de cette formule plusieurs nouveaux résultats, tels que la valeur de l'action naturelle de deux conducteurs parallèles; celles du mouvement de relation imprimé par un conducteur rectiligne à un autre conducteur rectiligne, pour faire tourner celui-ci autour du point d'intersection de leurs directions, et la valeur de la force qui tend à faire marcher une portion du conducteur voltaïque, d'une forme quelconque, parallèlement à un conducteur rectiligne, dont cette force émane. —MM. Matthieu et Lacrois, entendent un compte verbal de la mappemonde de M. Lowry, graveur à Londres. — Du 19. Le ministre de l'intérieur renvoie à l'examen de l'Académie, une horloge économique de l'invention de M. Vernier. — Un mémoire sur la composition de nouveaux mortiers hydrauliques, par M. Girard, est renvoyé à l'examen de MM. Girard et Navier. — M. Boscary présente un instrument dont il

avait déjà soumis la description à l'Académie, et que depuis il a fait exécuter (MM. Matthieu et Damoiseau, commissaires). — Du 26. M. de Ronel fait un rapport verbal au sujet de l'ouvrage de M. O'Hier de Grandpré, intitulé : Abrégé élémentaire de géographie physique.

Séance du mardi 18 octobre 1825.

II. Rapport sur la nécessité de fonder a Paris une école pratique de médecine légale pour le royaume et les colonies.

M. Dumas fait au nom de la commission des poisons, un rapport sur la proposition de MM. Dariste, Orfila, Pelletier, Caventou, etc., relative à la fondation d'un établissement destiné à former des sujets versés dans toutes les branches de la médecine légale.

M. le rapporteur commence par l'énumération d'un grand nombre de crimes et de délits qui se rattachent d'une manière plus ou moins immédiate au domaine de la médecine *légale*, et sur lesquels les tribunaux sont appelés à donner une décision, sans que notre organisation sociale leur offre aucune classe d'hommes reconnus par des épreuves suffisantes comme capables de les éclairer. Et il ne s'agit pas ici seulement des cas d'empoisonnement proprement dits, mais encore des crimes et délits de falsification des alimens et des boissons, d'où résultent quelquefois les accidens les plus graves. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, il existe actuellement dans les hôpitaux de Paris plusieurs malades attaqués de maladies mentales pour avoir fait usage d'une bière dans la fabrication de laquelle on avait substitué des plantes narcotiques au houblon. Un des membres de la commission a eu occasion de constater que plusieurs boulangers, dans la vue de rendre leur pain plus léger et plus blanc, y font entrer du sulfate de zinc (vitriol blanc) Les crimes de faux en matière d'écriture demanderaient également des hommes éminemment versés dans la chimie pratique ; « et nous connaissons, dit M. le rapporteur, plusieurs chimistes placés très-haut dans l'estime publique, qui refuseraient de

donner leur avis en pareille matière, parce qu'ils n'ont pas fait de ce sujet une étude spéciale. »

Ce ne serait pas une objection à faire contre l'établissement d'une école spéciale et pratique de médecine légale, que de dire que la France a pu jusqu'ici s'en passer, sans qu'il soit résulté aucun inconvénient trop grave ; car, outre qu'un pareil établissement eût été extrêmement utile en tous temps, on ne peut se dissimuler que les progrès faits par la chimie depuis trente ans et la manière dont les connaissances qui s'y rapportent se sont répandues dans toutes les classes de la société, n'aient mis à la disposition des malfaiteurs un grand nombre de moyens que l'on avait ignorés jusqu'ici. Ajoutons que la multiplicité des fabriques dans lesquelles on emploie journellement des substances vénéneuses nécessite une surveillance plus active et plus éclairée.

Le rapport se termine par un projet d'organisation de la nouvelle école. Elle serait placée sous la direction de l'Académie Royale de Médecine. Douze élèves choisis parmi les jeunes médecins les plus instruits y seraient admis chaque année, en payant 1000 fr. par an. Ils y resteraient deux ans, et seraient ensuite placés dans les différens chefs-lieux des départemens, avec le titre de médecin du département. Les attributions de ces médecins seraient extrêmement nombreuses. Attachés spécialement aux Cours royales, ils auraient à vous donner leur avis sur tous les crimes d'empoisonnement, de faux en matière d'écriture publique et privée, de falsification des alimens et des boissons, etc. Ce serait encore eux qui se trouveraient chargés de faire l'analyse des eaux minérales, de donner à l'autorité une foule de renseignemens utiles sur la statistique médicale et l'hygiène publique, ils devraient veiller à la salubrité des prisons et même des hôpitaux ; enfin tout ce qui rattache à la médecine administrative serait essentiellement de leur ressort. « On conçoit, dit en terminant M. le rapporteur, quelle masse de lumière devrait résulter des communications que les médecins de département, entretiendraient soit entre eux, soit avec le gouvernement. »

Sur la demande de M. Lherminier, le rapport de la commission sera imprimé et distribué à tous les membres, pour être ensuite discuté en comité secret (1).

IV.

Un membre fait au nom de la commission des remèdes secrets plusieurs rapports dont les conclusions sont toutes plus ou moins défavorables aux remèdes qui ont été présentés à l'Académie.

V. *Nouvelle expérience de M. Legallois.*

M. Legallois donne connaissance à l'Académie des nouvelles expériences qu'il a tentées sur lui-même relativement à la vaccine, (Voyez notre compte rendu de la dernière séance.)

1° L'inoculation variolique appliquée au moyen de douze piqûres faites aux bras a eu un résultat parfaitement identique à celui de le première inoculation, c'est-à-dire qu'il y a eu évidemment action spéciale du virus sans développement de la maladie.

2° M. Legallois s'est fait inoculer le pus extrait d'un abcès flegmoneux. Résultat : un simple petit furoncle survenu *dans le* lieu piqué : guérison radicale en quelques jours.

3° Un vésicatoire ayant été appliquée à la partie supérieure de la jambe droite de M. Legallois, ce vésicatoire fut ôté le lendemain ; on enleva la petite pellicule qui s'était formée, et on le pansa immédiatement après, sous les yeux de M. Bally, avec un morceau de papier joseph sur lequel on étendit la matière contenue dans des boutons varioliques, au huitième *jour*: on avait eu la précaution d'enduire le papier d'une légère *couche*

(1) Les avantages d'une école pratique de médecine légale nous paraissent d'une évidence si frappante, que nous ne croyons pas que personne puisse avoir seulement l'idée de les contester; mais l'exécution de ce projet, telle qu'elle a été ébauchée par la commission, irait à constituer un privilége, et à fonder ce privilége bien moins encore sur les talens que sur la richesse. La question est grave, elle appellera sans doute toute l'attention des membres de l'Académie lorsqu'il s'agira de la rédaction définitive; mais, nous le répétons, tout le monde sera d'accord sur l'importance du but que s'est proposé l'Académie.

de cérat, pour empêcher l'imbibition de la matière. Cette dernière opération avait eu lieu la veille de la séance, et rien n'annonçait aucun résultat fâcheux pour le jeune expérimentateur (1).

VI. *Sur la marche de l'épidémie variolique dans le douzième arrondissement.*

M..... continue le détail de ses observations sur les ravages occasionnés par la variole dans le douzième arrondissement. « Aujourd'hui 18, dit-il, le nombre des décès depuis le commencement du mois est de 132, sur lesquels 51 ont été occasionnés par la variole. Dans ce nombre on n'a pas remarqué un seul vacciné, tandis qu'on y voit figurer deux individus qui avaient contracté la variole pour la seconde fois. »

Séance du lundi 24 octobre 1825.

M. le comte *de Grandpré* lit une note sur un nouveau procédé pour sonder l'Océan. Tout le monde sait que les sondes dont on fait usage consistent dans du plomb, dont le poids n'excède pas 50 livres, qu'on attache au bout d'une longue corde, et qu'on retire ensuite, en mesurant la longueur de la corde qu'il a été nécessaire de lâcher pour toucher le fond. Ce procédé ne peut réussir que quand on sonde un fond de 150 brasses au plus; au-delà de cette profondeur, les marins disent qu'ils sont hors du fond.

Le procédé proposé par M. de Grandpré aurait l'immense avantage de pouvoir indiquer la profondeur de la mer quelque grande qu'elle fût. L'appareil qu'il voudrait qu'on substituât à la sonde consiste dans une espèce de tige fabriquée de manière à ce qu'elle puisse surnager. A cette tige, qu'il désigne sous le nom de plongeur, serait attaché un corps pesant, capable de l'entraîner sous l'eau, et qui y serait fixé de telle sorte que le

(1) Le dernier mode d'inoculation employé par M. Legallois est le plus puissant de tous ceux dont on puisse faire usage; et si, comme tout porte à le croire, il sort victorieux de cette dernière épreuve, on peut avancer hardiment que toute nouvelle expérience tentée sur lui serait complètement inutile.

choc qu'éprouverait l'appareil en touchant le fond en déterminât la séparation. Dès lors le plongeur reviendrait sur l'eau, et on jugerait la profondeur de la mer par le temps qu'aurait duré l'opération. M. Grandpré fait des expériences devant l'Académie sur un bocal rempli d'eau. Il fait observer que quelques essais très-faciles et nullement dispendieux, tentés sur nos côtes, suffiraient pour mettre à même de juger sa méthode, qui présenterait l'immense avantage de donner le moyen de déterminer le relief du bassin des mers.

ANNONCES.

Dictionnaire portatif et raisonné des connaissances militaires, ou premières notions sur l'organisation, l'administration, la comptabilité, le service, la discipline, l'instruction, et le régime intérieur des troupes françaises, à l'usage des jeunes gens qui se destinent à la profession des armes; par M. le général le Couturier, chevalier de Saint-Louis, et officier de la Légion-d'Honneur; avec cette épigraphe : *indocti discant et ament meminisse periti.* A Paris, chez Blanchard, libraire, galerie Montesquieu, n° 1, au premier. Nous rendrons compte incessamment de cet important ouvrage. Prix, 6 fr., par la poste 7 fr. 75 cent.

— Introduction à l'étude de l'artillerie, de l'instruction considérée dans ses rapports avec les différens services de cette arme. Par Joachim Madelaine, capitaine d'artillerie. (*Vœ qui cogitat inutile.*) 1 vol. in-8° avec tableaux. Prix 7 fr. Paris, chez Urbain Canel, libraire, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9; chez Ancelin et Pochard, libraires, rue Dauphine, n° 9. On rendra compte de cet ouvrage dans un des prochains numéros.

— Séance publique de la Société Royale de médecine, chirurgie et pharmacie de Toulouse, tenue le 19 mai 1825. In-8° de 5 feuilles 1/2, impr. de J. M. Douladoure, à Toulouse.

— Notice chimico-pharmaceutique sur le sulfate de quinine obtenu des quinquinas épuisés, d'aprés le procédé de M. Guerette; par Xavier Dujac, pharmacien. In 8° d'une 1/2 feuille. Imp. de Caunec, à Toulouse.

— Instruction pour l'usage de l'aéromètre à 15 échelles, indiquant le rapport exact entre celui de Borie et l'alcoomètre de

M. Gay-Lussac ; par Placide Boué, in-16 d'une 1/2 feuille, plus une planche. A Montpellier, chez Ricard.

—Traité de mécanique céleste, livre XVI. In-4° de 9 feuilles 1/2. A Paris, chez Bachelier, libraire du Journal Hebdomadaire.

— Dissertation sur un nouveau procédé de construction de maisons dites Babyloniennes, n'ayant pas les défauts, les désagrémens et évitant les dangers et l'insalubrité résultant de la manière actuelle de construire les bâtimens; par Schwickardi. In-8° de 2 feuilles. A Paris, chez l'auteur, rue Castiglione, n° 7.

— Société d'amélioration des laînes; 1re bulletin in-8° de 5 feuilles et demie; à Paris, chez Mme. Huzard.

— Recherches sur le Titane, et Analyses de minéraux où sa présence n'était pas soupçonnée; à Genève, et à Paris chez Paschoud.

— Résumé complet de la physique des corps impondérables, contenant, outre l'acoustique, un essai sur leur nature, la théorie de leurs vibrations, leur application à tous *les phénomènes* de l'électricité et du magnétisme, de la lumière et de la chaleur; précédés d'une introduction historique, et suivis d'une biographie, d'un catalogue et d'un vocabulaire, orné de planches; in-32 de 4 feuilles 11/16, plus, trois planches; à Paris, chez Boulland, rue du Jardinet-St.-André-des-Arts, n. 8.

— Chimie minéralogique, ou méthodes concises et faciles, démontrées par l'expérience, pour déterminer immédiatement la nature et la valeur des différentes mines métalliques *et autres* substances minérales comprises dans leur essai, leur analyse, etc., et précédées d'une description des appareils et des réactifs nécessaires à cette partie de la chimie, etc.; trad. de l'anglais par Frédéric Soyge; in-12 de 18 feuilles un tiers; à Paris, chez Tournachon-Molin.

— Recreaciones fisicas, o la fisica al alcance de todos; traducida al castellano; par J. A. J. 4 vol. in-18, Paris, *Bossange* frères.

— Principes de la chimie, établis par les expériences, ou

essai sur les propositions définies dans la composition des corps; par Th. Thomson, trad. de l'anglais. 2 vol. in-8°. Prix: 14 fr., chez Crevat, libraire.

— Société de secours mutuels des ouvriers en bois. In-4.

— Guide de la culture des bois, avec planches, par J.-B. Duchesne.

— Collection de machines, d'instrumens, ustensiles, constructions, appareils, etc., employés dans l'économie rurale, domestique et industrielle, d'après les dessins faits dans diverses parties de l'Europe; par le comte de Lasteyrie, avec planches. Chez Arthus-Bertrand, libraire.

— Traité Élémentaire sur le gouvernement des abeilles; par F. Desormes, in-18. Chez Fournier-Favreux.

— Sur le résultat moral du dessèchement des marais de Linth; in-8° d'une feuille.

— Moyens faciles de parvenir à fixer les conditions de l'établissement des ponts suspendus; par Lemoyne, ingénieur; chez Carilian-Gœury.

— De l'emploi de chlorures d'oxide de sodium et de chaux; par Labarraque, pharmacien; in-8° de 3 feuilles; à Paris, chez l'auteur, rue St.-Martin, n. 69.

— Du besoin de nouvelles institutions en faveur du commerce et des manufactures, ou Réflexions d'un fabricant sur cette matière; à Paris, chez Lenormant père.

— Les Bienfaits *de l'industrie*, nouvelle édition; par le Vieillard des Pyrénées. In-8° d'une feuille, imprimerie de Rignoux, à Paris, en vers.

— Recherches *sur l'analyse des sections angulaires*; par M. Poinsot, membre de l'institut de France. In-4°. A Paris, chez Bachelier.

— La Physique *des gens du monde*, *enseignée en vingt leçons et sans le secours des mathématiques*, ouvrage traduit et imité de l'anglais, sur la quatrième édition de l'auteur de la chimie en 26 leçons; par Charles de Cheppe et Powell. In-12, avec 23 planches. A Paris, chez Audin, chez Urbain-Canel, et chez Ponthieu.

Tous les mois un cahier de 8 à 10 feuilles ; le premier paraîtra le 1er octobre.

— Manœuvre *de la pompe à incendie* ; par M. B., commandant les sapeurs-pompiers de la ville de B. (Eure.) In-8°. A Paris, chez Gaudelet, fabricant de pompes à incendie, rue et cour de la Fontaine de Grenelle, et chez Bleuet.

— Manuel *des bains de mer*, contenant, etc. ; suivi d'un aperçu général sur les propriétés physiques, chimiques et médicales des eaux minérales naturelles de la France ; par Albert Assegond, D. M. P. In-18, avec une planche. A Paris, chez Compère jeune.

— La Botanique *enseignée en vingt-deux leçons*, etc. ; par M. L. Demerson, D. M. In-12, avec 11 planches coloriées. Chez Casimir, à Paris, rue de l'Arbre-Sec, n°. 22.

— Flore *médicale des Antilles*, ou Traité des plantes usuelles des colonies françaises, anglaises, espagnoles et portugaises ; par M. E. Descourtilz. Tome 3, 52e et 53e livraisons, deux cahiers in-8°, ensemble de 2 feuilles 1/4, plus 8 planches. A Paris, chez l'auteur, rue Cassini, n°. 1, chez Gabon, chez veuve Renard, chez Pichard.

— Mémoire *sur les intégrales définies prises entre des limites imaginaires* ; par M. Augustin-Louis Gauchy. In-4°, de 9 feuilles. A Paris, chez Debure frères.

— Traité ou *Méthode de cultiver les pins sauvages* (*pinus sylvestris* de Linné) d'une manière simple et peu dispendieuse, applicable aux terres incultes et incultivables, et rebelles à toute autre végétation ; par F. A Hubert, propriétaire, amateur de l'agriculture. In-8°. A Paris, chez l'Auteur, rue St.-Gervais, n°. 4.

— Beaux-Arts : *perspectives, dessins, peinture et gravure, suivi d'un Dictionnaire des termes usités dans chacun de ces arts*, traduit de l'anglais, sur la 10e édition, de Smith ; par M. Bulos. In-12, avec 3 planches. A Paris, chez Urbain-Canel, chez Audin.

FIN.

IMPRIMERIE DE A. CONIAM, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.